



HAL
open science

Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen âge (1250-1550) : transformations morphologiques et architecturales

Anaïs Comet

► **To cite this version:**

Anaïs Comet. Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen âge (1250-1550) : transformations morphologiques et architecturales. Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2017. Français. NNT : 2017TOU20075 . tel-01923512

HAL Id: tel-01923512

<https://theses.hal.science/tel-01923512v1>

Submitted on 15 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par :
Anaïs COMET

le vendredi 27 octobre 2017

Titre :

Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge (1250-1550)
Transformations morphologiques et architecturales

Volume 1 : synthèse

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED TESC : Histoire

Unité de recherche :
Framespa - UMR 5136

Directeur/trice(s) de Thèse :
Jean-Loup ABBÉ et Nelly POUSTHOMIS-DALLE

Jury :

Jean-Loup ABBÉ, Professeur émérite, Université Toulouse - Jean Jaurès
Luc BOURGEOIS, Professeur, Université de Caen Normandie
Frédéric BOUTOULLE, Professeur, Université Bordeaux Montaigne
Élisabeth LORANS, Professeure, Université François Rabelais de Tours
Hélène MOUSSET, Conservatrice du patrimoine, Drac Nouvelle-Aquitaine
Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Professeure, Université Toulouse - Jean Jaurès

VILLAGES ET BOURGS DE LA GASCOGNE GERMOISE
À LA FIN DU MOYEN ÂGE (1250-1550)
TRANSFORMATIONS MORPHOLOGIQUES ET ARCHITECTURALES

Volume 1 : Synthèse

Thèse de doctorat préparée sous la direction de
Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle

Université Toulouse Jean Jaurès
2017

RESUME

Cette thèse propose d'étudier la construction de l'espace dans les villages et les bourgs gersois à la fin du Moyen Âge, du milieu du XIII^e siècle au milieu du XVI^e siècle. Il s'agit d'analyser, non pas la naissance de ces petites agglomérations, mais leurs dynamiques morphologiques dans les premiers siècles de leur existence. Cette approche morphologique est complétée par une analyse des évolutions architecturales, tant dans les styles que dans les modes de construction. La période est volontairement large, dépassant les crises des XIV^e et XV^e siècles, afin de déterminer si celles-ci ont véritablement marqué un coup d'arrêt dans le développement des petites agglomérations. La méthode interdisciplinaire développée dans cette thèse comprend une analyse des sources planimétriques et écrites, mais aussi un inventaire des vestiges médiévaux visibles dans ces villages et ces bourgs.

Mots-clés :

Moyen Âge, villages, bourgs, dynamiques morphologique, architecture

ABSTRACT

This thesis intends to study the space construction in the gascon villages and towns in the late Middle Ages, from the mid-13th century to the mid-16th century. The objective is to analyse, not the birth of these small agglomerations, but morphological dynamics during the first centuries of their existence. This morphological approach is completed with an analysis of architectural evolutions, both in the styles and in the modes of construction. The period is voluntarily broad, including the crisis of the 14th and 15th centuries, in order to determine if they really marked a stop in the development of these agglomerations. The interdisciplinary method developed in this thesis includes an analysis of planimetric and written sources, but also an inventory of visible medieval remains in these villages and towns.

Key-words :

Middle Ages, villages, towns, morphological dynamics, architecture

REMERCIEMENTS

« Y'a des fois où j'ai envie de rien.
Juste d'être un écureuil qui sautille dans Hyde Park... »
Katherine Pancol, *La valse lente des tortues*.

Ces quelques mots résument assez bien l'état d'esprit qui fut souvent le mien au cours de ces dernières années. J'aimerais remercier ici tous ceux sans qui je n'aurais pu mener ce projet à son terme, et qui par leur soutien et leurs encouragements m'ont empêchée de m'arrêter au bord du chemin.

Dix ans après mon arrivée à Toulouse, je mesure la chance que j'ai d'avoir croisé la route de Jean-Loup Abbé et qu'il ait accepté de me conduire sur le chemin de la recherche, en master d'abord, puis en thèse. Mes remerciements vont également à Nelly Pousthomis qui a bien voulu prendre le train en route et s'engager dans cette codirection bien que le projet soit déjà largement amorcé. Je suis aussi reconnaissante à Florent Hautefeuille qui, après avoir suivi mes travaux de master en Quercy, m'a permis de voler vers d'autres horizons pour la thèse en ayant l'idée du financement CIFRE. Je tiens à remercier plus particulièrement Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis pour leur encadrement et leur disponibilité tout au long de ces six, presque sept, années de thèse. Qu'ils reçoivent aussi mes remerciements pour m'avoir accordé leur confiance en me permettant de réaliser ces recherches en partenariat avec l'Inventaire général.

Mes remerciements vont plus largement à l'ensemble des membres de l'équipe Terrae pour leur soutien et les nombreux échanges que nous avons pu avoir, lors des réunions, des séminaires et des visites de terrain. Je tiens aussi à remercier le laboratoire Framespa pour son aide et son appui, notamment matériel et financier. J'exprime toute ma gratitude à Monique Foissac, responsable de la Bibliothèque d'études méridionales, pour son accueil en ce lieu magnifique; merci d'accepter qu'il soit un havre de paix et un refuge pour bon nombre d'entre nous. Je tiens à saluer ici mes compagnons jeunes docteurs avec qui les échanges ont été très fructueux, à Toulouse et sur le territoire des uns et des autres : Guilhem Ferrand, Julien Foltran, Camille Lacroix, Yoan Mattalia, Cécile Rivals et Agathe Roby. Un merci particulier à Camille, Guilhem et Julien pour leurs relectures. Un petit clin d'œil aussi aux camarades de la préparation au concours d'Attaché de conservation, pour cette

année riche en apprentissages et en discussions animées sur notre avenir professionnel : Adeline Caraës, Camille Lacroix et Oriane Pilloix.

Cette thèse n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien sans faille du service connaissance du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées, et plus particulièrement de Roland Chabbert et de Maurice Scellès. Je leur exprime toute ma reconnaissance pour m'avoir ouvert les portes de l'Inventaire général et pour m'avoir suivie dans cette aventure gersoise. Je tiens à les remercier pour leurs très nombreux conseils et leur confiance tout au long de ces années. Mes remerciements vont plus généralement à l'ensemble de l'équipe et aux membres des missions partenaires de la région pour les nombreux échanges que nous avons pu avoir sur les sujets d'étude des uns et des autres. Je tiens à saluer chaleureusement l'équipe du pays Midi-Quercy qui m'a fait découvrir ce métier sur le terrain et m'a permis d'acquérir une première expérience : Alexia Aleyrangués, Sandrine Pradier, Sandrine Ruefly et Carole Stadnicki. Un merci particulier aux collègues gersois pour nos discussions toujours extrêmement enrichissantes lorsque nos terrains d'étude ont pu se croiser : Gaëlle Prost à Lectoure, Julien Defillon puis Yann Launay autour d'Auch. Mes remerciements vont également à l'équipe du Pays d'Art et d'Histoire d'Auch qui me fait confiance depuis le début de ce travail en me sollicitant pour des conférences et des formations : Marie-Sabrina Bonnaffé puis Cynthia Bicheron, Laurence Arruarena et les guides-conférenciers.

Je tiens aussi à remercier le Département du Gers, et plus particulièrement la Conservation départementale du patrimoine et des musées, d'avoir accepté de porter ce projet. Je souhaite saluer mes collègues de l'abbaye de Flaran, qui n'ont peut-être pas toujours compris ce que je faisais là, mais qui m'ont tout de même aidée à traverser les tempêtes. J'adresse toute ma gratitude à Marie Cabrol, Anne Manceau et Juliette Monange, pour leur soutien au quotidien et nos nombreuses discussions autour d'un repas, d'un café ou sur les chemins des environs. Ma reconnaissance va également à Marigeorges Allabert, directrice des Archives départementales du Gers, et à l'ensemble de l'équipe, pour m'avoir facilité l'accès aux collections. Je tiens aussi à remercier les Archives diocésaines d'Auch pour leur accueil, et plus spécialement Hans Braun pour m'avoir permis d'accéder facilement au fonds Loubès.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à la Drac Midi-Pyrénées pour avoir suivi mes travaux tout au long de cette thèse et permis l'accès à la documentation. Un merci particulier à Sylvie Bach et Valérie Salle, en charge du département du Gers au sein du Service régional de l'archéologie. Mes remerciements vont aussi à Catherine Gaich et Georges Gonsalvès, de la Conservation régionale des Monuments Historiques, pour les échanges que nous avons eus sur les villages gersois et les quelques tournées réalisées ensemble. J'adresse un merci particulier à Catherine Gaich, Brigitte Banos, Sylvie Cazes et Laurent Marsol, pour m'avoir délestée d'une partie de mes fonctions de Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art du Gers au cours de ces derniers mois afin de terminer la rédaction de la thèse.

Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans la participation des nombreux élus et habitants gersois qui m'ont ouvert leurs portes et ont permis la réalisation de l'inventaire du patrimoine dans les meilleures conditions. Je tiens à les remercier pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Il n'est malheureusement pas possible de tous les nommer ici, je les prie de m'en excuser, ils se reconnaîtront. Je souhaite aussi remercier la Société archéologique et historique du Gers pour son soutien au cours de ces dernières années. Mes remerciements vont plus particulièrement à son président, Georges Courtès, et à son secrétaire, Jacques Lapart, mais aussi à plusieurs de ses membres dont Christophe Balagna et Jean-Michel Lassure avec qui les discussions ont été riches et fructueuses. Je remercie également les chercheurs gersois qui ont partagé avec moi les fruits de leurs travaux, notamment Robert Alaers à Fourcès et Georges Querol à Sarrant.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mes amis pour leur capacité à me sortir la tête du Gers dès que cela était nécessaire, sur les chemins de la région ou du bout du monde. Un grand merci à Amélie pour cette amitié dont on n'ose plus compter les années et pour tous ces kilomètres de balades et de randonnées partagés. Un merci particulier à Camille qui m'a montré que c'était possible d'arriver au bout de cette aventure malgré les difficultés. Merci à Claire, Magali, Diane, Anne, Guilhem et Julien pour ces moments partagés à Toulouse, à la campagne ou à la montagne. Merci enfin aux « parisiennes » qui ont eu à subir mes histoires gasconnes dès que je revenais les voir : Sophie, Nathalie, Émilie et Maialen. Merci à tous de ne pas m'avoir trop fait sentir que j'étais un peu dingue de me lancer dans cette aventure et de m'avoir soutenue, chacun à sa façon.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers ma famille pour avoir suivi de près ou de loin ce long parcours universitaire. J'adresse un immense merci à ma mère qui m'a toujours aidée malgré les kilomètres qui nous séparent et a permis que ce projet aboutisse. Un grand merci à Paul et Stella pour avoir supporté une grande sœur encore étudiante et pas toujours disponible, qu'ils ne se sentent pas obligés de poursuivre sur mes pas. Même si mes choix ont pu les laisser parfois perplexes, mes grands-parents, tantes et oncles, m'ont toujours soutenue, chacun à sa manière, qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Mes remerciements les plus chers vont enfin à Michaël pour son soutien inestimable tout au long de ces années. Je le remercie pour son aide précieuse, au quotidien et dans la réalisation de ce travail. Merci pour ces discussions toujours fructueuses, ces longues sessions de cartographie et la relecture de l'ensemble de cette thèse. Je lui exprime toute ma reconnaissance pour m'avoir portée au bout de ce chemin en ne doutant jamais de mes capacités. Je salue son infinie patience face à mes doutes et mes envies de tout abandonner et de partir sautiller dans les bois.

REMARQUES PRELIMINAIRES

Cette thèse s'articule en quatre volumes.

Le premier contient le texte de synthèse et renvoie aux trois autres volumes. Il fonctionne de manière étroite avec le deuxième volume qui rassemble les figures. Celles-ci sont classées dans l'ordre de lecture de la synthèse et numérotées en continu dans le texte sous la forme « fig. ... » suivie d'un préfixe indiquant le numéro du chapitre, par exemple « fig. 1-1 » pour la première figure du chapitre 1. Seuls les graphiques et les tableaux les plus courts sont intégrés au texte de synthèse dans le volume 1 et numérotés de la manière suivante : « tab. ... » et « graph. ... ».

Le troisième volume rassemble les notices d'inventaire, et le quatrième regroupe les plans d'agglomération. Les renvois aux notices et à l'atlas à partir du volume de synthèse ne sont pas systématiques. Il est possible de s'y reporter directement dès que nécessaire grâce à un classement alphabétique de ces deux volumes par nom de commune. Afin de simplifier la lecture, les plans auxquels il est fait directement référence dans le corps du texte sont insérés dans le volume de figures en plus de leur présence dans le volume d'atlas.

LISTE DES ABREVIATIONS

AMM : *Archéologie du Midi Médiéval*

AD : Archives départementales

AN : Archives nationales

ANRT : Association Nationale de la Recherche et de la Technologie

BSAG : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers

BSATG : Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne

CDTL : Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs

CESCM : Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CNAU : Centre National d'Archéologie Urbaine

CRAHAM : Centre de Recherche Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales

CRMH : Conservation Régionale des Monuments Historiques

CTHS : Comité de Travaux Historiques et Scientifiques

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

FHMP : Fédération Historique de Midi-Pyrénées

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

PUF : Presses Universitaires de France

PUFR : Presses Universitaires François Rabelais

PUM : Presses Universitaires du Mirail

PUPS : Presses de l'Université Paris-Sorbonne

PUR : Presses Universitaires de Rennes

SAHG : Société Archéologique et Historique du Gers

SAMF : Société Archéologique du Midi de la France

SHMESP : Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public

SFA : Société Française d'Archéologie

SRA : Service Régional de l'Archéologie

UPPA : Université de Pau et des Pays de l'Adour

UT2J : Université Toulouse - Jean Jaurès

UTM : Université Toulouse 2 le Mirail (aujourd'hui UT2J)

INTRODUCTION

*« ad bastidam Montis Regalis constituendam
et villam sive castrum ibidem edificandum¹ »*

Bastida, villa, castrum..., le notaire semble hésiter sur le terme à utiliser pour désigner la fondation du comte de Toulouse aux confins de ses possessions agenaises en 1255, Montréal. C'est une nouvelle agglomération à vocation marchande, certainement, mais aussi et surtout une place forte aux portes des territoires relevant du roi d'Angleterre en Aquitaine. Montréal, pôle de peuplement intermédiaire entre ville et campagne, constitue un exemple parmi d'autres de ce à quoi pouvait ressembler le cadre de vie des populations gasconnes à la fin du Moyen Âge. Pourtant, c'est déjà une bastide de relativement grande ampleur et, si elle ne devient pas une véritable ville au cours des premiers siècles de son existence, elle demeure tout de même un bourg important.

La Gascogne gersoise des derniers siècles du Moyen Âge est parsemée de pôles d'habitat groupé de dimensions variables et dont les fonctions et les aires d'influence sont complémentaires. Une hiérarchisation s'opère entre les quelques villes, une quinzaine, et les très nombreuses petites agglomérations, bourgs et villages. Ces derniers constituent le principal cadre de vie des populations gersoises, bien que l'habitat intercalaire, hameaux et bordes isolées, soit aussi très présent. Presque toutes ces agglomérations sont en place avant le milieu du XIV^e siècle, mais elles ne sont pas pour autant figées et elles connaissent de nombreuses transformations tout au long des derniers siècles du Moyen Âge, et au-delà.

La Gascogne gersoise constitue un terrain particulièrement intéressant pour étudier ces transformations entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XVI^e siècle. Ce territoire

¹OURLIAC, Paul et GILLES, Monique (éd.), *Coutumes de l'Agenais, 2 : Bouglon, Montpézat, Montréal, Outre-Garonne et Bruilhois*, Société d'histoire du droit et des anciens pays de droit écrit, Montpellier, 1981, p. 125.

forme alors une zone frontière entre les possessions des rois de France et d'Angleterre, mais aussi un espace d'échanges entre les Pyrénées, au sud, et la Garonne, au nord. La période comprise entre les années 1250 et 1550 englobe trois phases distinctes qui ont nécessairement eu des répercussions différentes sur l'habitat groupé médiéval : une phase de croissance jusqu'aux années 1330, puis les crises principalement liées à la guerre de Cent Ans et à la peste entre les années 1330 et 1440, et enfin la reprise qui commence avant même la fin du conflit, dès les années 1440.

Genèse du projet

Ce projet de thèse est né de la volonté de réunir autour d'un même sujet deux expériences : celle de la recherche universitaire menée au cours d'un master d'études médiévales et celle de chargée d'inventaire du patrimoine.

Mes travaux de master portaient sur les forts villageois de l'ouest du Lot à la fin du Moyen Âge². Il s'agissait alors d'étudier une réaction particulière des populations au climat d'insécurité généré par la guerre de Cent Ans : la mise en place de « forts villageois » dans de petites agglomérations rurales et aux abords de demeures seigneuriales. Les questions de dynamiques morphologiques étaient déjà au cœur de mes recherches, mais l'absence de vestiges bâtis à étudier en complément des données textuelles et planimétriques limitait grandement la compréhension de ces phénomènes. En outre, le fait de se limiter à un aspect particulier de la mise en défense des populations ne permettait pas d'appréhender pleinement les problématiques liées aux transformations des agglomérations à la fin du Moyen Âge.

Un première expérience au service de l'inventaire du Pays Midi-Quercy, entre septembre 2009 et décembre 2010, m'a montré tout le potentiel qu'il y avait à intégrer l'analyse du patrimoine bâti en place dans les études sur les dynamiques morphologiques, y compris médiévales. L'idée de définir un projet de thèse qui puisse combiner ces deux approches, historique et patrimoniale, a alors commencé à se développer. Ce projet a été élaboré conjointement avec Jean Jaurès, et avec Roland Chabbert et Maurice Scellès, du service connaissance du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées.

Il s'agissait alors de trouver un terrain d'étude qui dispose d'un potentiel architectural important et relativement méconnu, mais aussi de sources écrites en quantité et de qualité suffisantes pour mener une recherche universitaire en histoire sur les dynamiques morphologiques de la fin du Moyen Âge. Le choix s'est porté vers le département du Gers, déjà doté de plusieurs études sur la naissance des agglomérations médiévales, et riche d'un patrimoine villageois peu connu hormis quelques sites, fleurons du tourisme local. Ce département possédait en outre une Conservation départementale du

² COMET, Anaïs, *Les forts villageois de l'ouest du Lot à la fin du Moyen Âge*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, Université Toulouse 2 – le Mirail, 2009.

patrimoine et des musées susceptible de porter le projet. Pour bénéficier du soutien du Département, il fallait que le cadre d'étude corresponde aux limites administratives actuelles de celui-ci.

La réalisation de cette thèse a été rendue possible grâce à plusieurs financements successifs. En 2011, la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture m'a accordé une Allocation Formation Recherche afin d'affiner le projet de thèse et de débiter l'étude. Entre 2012 et 2015, j'ai pu bénéficier d'une mission de trois ans au sein de la Conservation départementale du patrimoine et des musées du Gers, financée grâce à un double conventionnement, CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) et Inventaire. La convention CIFRE, encadrant mon accueil en tant que doctorante au sein de la collectivité, a été signée entre l'Université Toulouse Jean Jaurès, l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie) et le Conseil départemental du Gers³. La seconde convention, encadrant la réalisation de l'inventaire du patrimoine, a été signée entre la Région Midi-Pyrénées et le Conseil départemental du Gers⁴. La mission auprès du Département a été prolongée de trois mois au cours de l'été 2015.

Définition du sujet

Si les agglomérations médiévales intéressent les chercheurs depuis le XIX^e siècle, la question de leurs transformations à la fin du Moyen Âge est généralement laissée de côté au profit des problématiques liées à leur naissance. Pourtant, ces évolutions constituent souvent des étapes clés de leur morphogenèse. Elles peuvent avoir perduré jusqu'à nos jours et être encore visibles dans le parcellaire et le bâti. Cette thèse propose donc une réflexion sur les dynamiques morphologiques des petites agglomérations, en contrepoint d'une historiographie qui s'est surtout intéressée à leur mise en place. En 2003, Jean-Loup Abbé soulignait la nécessité de développer les études sur ces thématiques et de commencer à établir des synthèses régionales⁵. Cette thèse souhaite s'inscrire dans cette dynamique en présentant un premier état des lieux sur ces questions à l'échelle du département du Gers.

Les transformations d'agglomérations peuvent être classées en trois grands types : les extensions, les rétractions et les mutations. Les extensions regroupent tous les phénomènes d'agrandissement de l'agglomération, qu'il s'agisse de faubourgs bâtis à l'extérieur de l'enceinte, de manière spontanée ou non, ou de quartiers neufs au caractère

³ Ces conventions, financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, par l'intermédiaire de l'ANRT, ont pour objectif l'accueil de doctorants dans des entreprises ou des collectivités afin de mener un projet de recherche aboutissant à la soutenance d'une thèse (<http://www.anrt.asso.fr>).

⁴ Par cette convention, la Région délègue la conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel à une autre collectivité sur un territoire et un sujet définis et pour une période de trois ans renouvelables.

⁵ ABBÉ, Jean-Loup, « La genèse des agglomérations languedociennes au Moyen Âge : le rôle des XIII^e-XV^e siècles », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 429-434.

plus planifié. À l'inverse, les rétractions concernent les diminutions de l'emprise au sol de l'agglomération par la disparition des édifices qui y étaient construits. Les mutations regroupent les phénomènes de densification et de dédensification du tissu bâti, liés à des destructions et des reconstructions de certains édifices ou ensembles d'édifices. La densification correspond à une augmentation du taux d'occupation d'un site par ajout de bâtiments. À l'inverse, la dédensification est une diminution du taux d'occupation faisant suite à deux phénomènes distincts, l'augmentation de la surface non bâtie d'une part, et la diminution du nombre d'étage des édifices d'autre part. Les extensions et les densifications sont considérées comme des phases de croissance, alors que les rétractions et les dédensifications sont généralement identifiées comme des périodes de réorganisation, voire de déclin, des agglomérations⁶.

Les mutations peuvent également être analysées, non plus en considérant uniquement la morphologie générale des agglomérations, mais aussi du point de vue de l'architecture des édifices qui les composent. En effet, ceux-ci peuvent faire l'objet de campagnes de travaux successives, sans que cela n'ait d'incidence sur le plan général du village ou du bourg. Ces différents chantiers relèvent tout de même des mutations dans le sens où ils modifient le cadre de vie des populations. De nouveaux matériaux peuvent être employés, ainsi que des formes jusque-là inusitées.

Méthode interdisciplinaire

La volonté d'établir un inventaire du patrimoine médiéval conservé dans les agglomérations a orienté la recherche vers l'analyse des villages et des bourgs, excluant les villes pour lesquelles cet inventaire aurait été trop long à réaliser dans le temps imparti pour une thèse. L'absence de vestiges médiévaux observables dans de nombreux villages a aussi conduit à les écarter de l'étude, lorsque la documentation écrite et planimétrique était également inexploitable. Sur les 463 communes que compte le département du Gers, ce sont finalement 212 sites qui ont fait l'objet d'une analyse plus ou moins approfondie (fig. 0-1). Ils se répartissent sur l'ensemble du territoire départemental (fig. 0-2).

L'étude du bâti médiéval visible dans les villages et les bourgs gersois a été réalisée selon les principes et méthodes de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Après une première phase de recensement dans l'ensemble des communes du département, l'analyse a été menée sur les 212 sites du corpus. L'ensemble des données recueillies a été saisi sous forme de notices⁷ dans les bases de données de l'Inventaire général. Elles comportent, outre les informations de localisation, une synthèse des données historiques et descriptives pour

⁶ GAUTHIEZ, Bernard, « Vocabulaire de l'analyse morphologique », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003, p. 479-485.

⁷ Les notices sont présentées dans le volume 3.

chacun des sites. À ces notices ont été joints des photographies et des plans⁸ permettant de localiser les vestiges observés et de proposer des interprétations de l'évolution des sites.

Parallèlement à l'inventaire du patrimoine a été mené un recensement des sources écrites et planimétriques disponibles pour l'ensemble des sites. Les sources planimétriques constituent le point de départ de toute analyse des dynamiques morphologiques. Les plans conservés n'étant pas antérieurs au début du XIX^e siècle, ils ont été étudiés selon les principes de la méthode régressive. L'analyse des sources écrites médiévales a été privilégiée même si, dans certains cas, des documents de l'Époque moderne ont été consultés. L'étude de ces trois types de sources – écrites, planimétriques et bâties – a été réalisée conjointement afin d'alimenter les notices de l'inventaire du patrimoine.

Problématiques soulevées

Les premières questions posées par ce sujet concernent la méthodologie et la manière d'étudier les petites agglomérations rurales à la fin du Moyen Âge. L'état des lieux de la documentation disponible, qu'elle soit écrite, planimétrique ou bâtie, incite à se demander comment faire face à la faiblesse de cette documentation pour un certain nombre de sites. Se pose ensuite la question de l'intégration des principes et méthodes de l'Inventaire général à une recherche universitaire. Quels peuvent être les apports de cette méthode et comment la mettre en œuvre dans une approche interdisciplinaire ?

Travailler sur les agglomérations médiévales, c'est d'abord se poser la question de leur place dans le paysage et des relations qu'elles entretiennent entre elles et avec l'ensemble du territoire qui les entoure. Il s'agit alors d'appréhender la diversité de ces agglomérations et de tenter de les hiérarchiser. Comment identifier et caractériser les villages et les bourgs par rapport aux villes, mais également par rapport aux hameaux et à l'habitat dispersé ? Au-delà de ces questions de hiérarchisation, se pose aussi celle des relations qu'entretiennent les villages et les bourgs avec les autres formes d'habitat.

Étudier les dynamiques morphologiques des petites agglomérations c'est s'interroger sur les formes qu'elles peuvent adopter et sur les conséquences pour les populations. Tous les types de transformations possibles sont envisagés et mis à l'épreuve de ceux qui sont observés. Il est alors possible de se questionner sur les facteurs et les acteurs de ces évolutions et sur leurs répercussions sur l'espace bâti que constituent le village et ses abords. Comment se traduisent-elles dans la morphologie générale de l'agglomération et dans l'architecture des édifices qui la composent ?

Enfin, travailler sur les derniers siècles du Moyen Âge c'est prendre en compte plusieurs contextes démographiques et économiques successifs. Se pose alors la question des conséquences de la dernière phase de croissance de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle sur l'habitat groupé. Il est ensuite possible de s'interroger sur le rôle des crises

⁸ Les plans sont présentés dans le volume 4.

des XIV^e et XV^e siècles sur le développement des petites agglomérations, afin de déterminer si elles ont véritablement marqué une rupture. Il est enfin possible de se questionner sur les effets de la reprise démographique et économique sur les villages et les bourgs à la fin du XV^e siècle et dans les premières décennies de l'Époque moderne.

Les résultats de ce travail de recherche sont organisés en trois étapes. La première permet d'ancrer le sujet et les objets étudiés dans leur contexte, les deux suivantes sont présentées de manière chronologique.

Le premier volet propose de définir plus précisément ce que peut être l'étude des petites agglomérations et de leurs transformations à la fin du Moyen Âge. Il s'agit dans un premier temps de présenter les cadres de la recherche, d'un point de vue géographique et historique, mais également scientifique. Le sujet de la thèse est replacé dans un contexte plus large qui permet de déterminer les filiations de pensée qui ont mené à la réalisation de ce travail. L'accent est ensuite mis sur les sources disponibles pour l'étude des villages et des bourgs gascons à la fin du Moyen Âge. La méthode interdisciplinaire, fondée en partie sur les principes de l'Inventaire général, est présentée en détail, ainsi que les résultats chiffrés du travail réalisé. Il est enfin proposé un état des lieux des structures de l'habitat gersois vers le milieu du XIII^e siècle, au moment où s'ouvre cette étude. Ce tableau du paysage bâti gascon permet de replacer les villages et les bourgs, objets de l'étude, dans leur contexte spatial local.

Le deuxième volet concerne la période comprise entre le milieu du XIII^e siècle et les années 1330. Cette phase de croissance économique et démographique se traduit par une monumentalisation des villages et des bourgs gascons. Ce phénomène est d'abord étudié d'un point de vue morphologique général prenant en compte l'implantation des petites agglomérations et l'organisation du parcellaire et du bâti à l'intérieur de celles-ci. Au cours de cette période, bon nombre de villages et de bourgs connaît déjà des transformations morphologiques qui se traduisent principalement par la mise en place de faubourgs, quelques transferts d'habitats groupés et des restructurations internes. Enfin, cette période est aussi marquée par de « grands travaux » qui concernent principalement les fortifications collectives, mais aussi les édifices religieux et les infrastructures commerciales.

Le dernier volet est consacré à la période comprise entre les années 1330 et le milieu du XVI^e siècle, qui regroupe deux phases distinctes, mais complémentaires : les crises des années 1330-1440, puis la reprise à partir du milieu du XV^e siècle. Le regroupement de ces deux phases dans une même période longue permet de mieux appréhender les résistances des villages et des bourgs face aux crises. Les restructurations sont d'abord étudiées du point de vue des aspects morphologiques généraux. Ensuite, sont analysées les conséquences du climat d'insécurité sur les chantiers de construction, notamment des fortifications collectives et leur entretien. Enfin, le dernier chapitre est consacré à l'étude des édifices civils et communautaires à partir de la seconde moitié du XV^e siècle.

Cette thèse entend proposer un bilan des connaissances actuelles sur les dynamiques morphologiques et les transformations architecturales des petites agglomérations à la fin du Moyen Âge en Gascogne gersoise. Elle est pensée comme une étape supplémentaire dans l'écriture de l'histoire des villages et des bourgs gascons, après les travaux de Charles Higounet⁹, Benoît Cursente¹⁰ ou Nelly Pousthomis¹¹, qui portaient essentiellement sur le moment de leur mise en place. Elle est également envisagée comme un état des lieux du patrimoine médiéval de ces petites agglomérations et comme une première étape vers une meilleure prise en compte de celui-ci dans les politiques publiques locales.

⁹ HIGOUNET, Charles, *Paysages et villages neufs du Moyen Âge, Recueil d'articles*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1975 ; HIGOUNET, Charles, *Villes, sociétés et économies médiévales*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1992.

¹⁰ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Gascogne gersoise*, Éditions du CNRS, Bordeaux, 1980.

¹¹ POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, *À l'ombre du moustier, morphogenèse des bourgs monastiques en Midi Toulousain*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger et Benoît Cursente, UTM, 2002.

PARTIE 1

ÉTUDIER LES PETITES AGGLOMERATIONS ET LEURS TRANSFORMATIONS

Chapitre 1 – Les cadres de la recherche

Le choix des limites géographiques de cette thèse s'est volontairement porté vers une zone d'étude suffisamment vaste pour proposer des territoires et des juridictions variées afin de déterminer si ceux-ci avaient pu avoir, ou non, un effet sur les évolutions des petites agglomérations au cours de la fin du Moyen Âge. La périodisation est, elle aussi, particulièrement large. Couvrant trois siècles qui englobent et encadrent la période de la guerre de Cent Ans, elle permet d'étudier les transformations dans une durée relativement longue. Enfin, cette thèse s'inscrit dans une historiographie en renouvellement depuis les années 2000, tant du point de vue des champs d'étude explorés que des méthodes employées.

A. Contexte géographique : pourquoi le département du Gers ?

La zone d'étude choisie, le département du Gers, ne correspond à aucune limite médiévale, qu'elle soit d'ordre seigneurial, religieux ou encore juridictionnel. Ce choix repose en partie sur des considérations pratiques exposées en introduction. Il permet aussi de bénéficier d'un échantillon territorial « neutre », exempt de tout *a priori* historique, au sein duquel il est possible de comparer des espaces appartenant à diverses juridictions et seigneuries.

Un espace géographique homogène, mais nuancé

Le département du Gers constitue un espace de transition entre montagne et plaine et entre terre et mer. Il subit donc des influences multiples qui façonnent des paysages variés, malgré quelques traits communs.

Des paysages variés

Le département du Gers se situe au cœur du triangle aquitain, entre Pyrénées et Massif Central, d'une part, et entre Atlantique et Lauragais d'autre part¹². Le paysage est constitué d'une alternance de vallées et de coteaux aux reliefs modestes qui forment l'« éventail gascon ». Ce dernier est délimité au nord et à l'est par la Garonne, au sud par le

¹² CAUE 32 et Arbre et paysage (dir.), *Inventaire des paysages du Gers, Un outil pour comprendre les paysages du Gers*, CD-ROM, Auch, 2004, livre 1, p. 12-45.

piémont pyrénéen et à l'ouest par les Landes. Les coteaux et les vallées alternent d'est en ouest et s'élargissent en allant vers le nord (fig. 1-1). Le profil des vallées est dissymétrique. Le versant exposé à l'ouest est généralement plus abrupt que celui exposé à l'est qui descend en pente douce jusqu'à la rivière (fig. 1-2). Ces paysages offrent une multitude de possibilités d'implantation pour les villages et les bourgs.

Le paysage est donc relativement homogène, l'alternance de vallées et de coteaux se retrouve tant au nord qu'au sud du département. Cependant, des nuances existent et des entités paysagères distinctes se dessinent¹³. Le Pays d'Auch, au cœur du département, est constitué d'un ensemble de collines et de vallées. Il correspond au point central où se rencontrent les influences des paysages plus caractérisés qui l'entourent. En Astarac, au sud du département, les altitudes sont les plus importantes et les vallées les plus étroites. La Rivière basse, au sud-ouest du département, est constituée des larges plaines de l'Arros et de l'Adour. Elle marque la transition entre les coteaux du Béarn, au sud, et ceux de l'Armagnac et de l'Astarac, au nord et à l'est. Le Bas-Armagnac, au nord-ouest du département, est un vaste plateau découpé par plusieurs cours d'eau d'importance variable. À l'est du Bas-Armagnac, la Ténarèze assure la transition avec la Lomagne gersoise. Le paysage y est contrasté, mêlant les caractéristiques des différentes entités voisines. La Lomagne gersoise, au nord-est du département, offre une alternance de larges vallées et de plateaux (fig. 1-3). Le paysage y est relativement ouvert, même si les reliefs sont marqués, notamment au niveau des corniches calcaires qui bordent les vallées. Le Savès toulousain, au sud-est du département, correspond à la « Gascogne toulousaine ». Le relief y est plus ample, les vallées moins prononcées.

Des matériaux de construction divers

La géographie contrastée du département du Gers se retrouve au travers des matériaux tirés du sol local et utilisés dans l'architecture (fig. 1-4). Ces matériaux sont multiples et souvent combinés entre eux. Leur étude permet d'appréhender des techniques de construction variées qui perdurent depuis plusieurs siècles, comme en témoignent les vestiges en élévation et, parfois, les sources écrites.

Le calcaire domine largement, malgré des variantes selon les territoires. Les bancs de calcaire dits d'Auch sont ainsi plus durs que ceux de Lectoure. La pierre calcaire est le matériau majoritairement utilisé dans une grande moitié nord du département. Il est généralement associé dans l'architecture civile à des élévations intérieures ou extérieures en pan-de-bois et torchis. L'autre pierre disponible en quantité relativement importante dans le département est le grès. On le trouve principalement au nord de l'Astarac. Il est aussi le plus souvent employé concomitamment avec du pan-de-bois. Enfin, le galet est utilisé de manière plus épisodique dans la construction, principalement dans la vallée de l'Adour, au sud-ouest du département.

¹³ *Ibidem*, livre 2.

La terre est également très présente dans l’architecture gersoise, sur l’ensemble du département, comme matériau de construction principal ou secondaire. Elle est utilisée crue, principalement en remplissage de pan-de-bois ou sous forme de briques sur l’ensemble du territoire, plus rarement sous forme de terre massive. Le pan-de-bois avec un remplissage en torchis est particulièrement présent à l’ouest, dans le Bas-Armagnac. Les briques de terre crue constituent le principal matériau de construction dans la partie sud-est du département, en Savès. La brique est aussi largement utilisée cuite dans cette zone.

Un échantillon territorial

Les limites de l’actuel département du Gers recourent des juridictions plus étendues, comme le diocèse d’Auch, par exemple. Le territoire est lui même découpé en de nombreuses entités. Il offre ainsi un échantillon neutre pour étudier les agglomérations médiévales indépendamment de tout *a priori* historique ou géographique.

La formation du département du Gers

Le département du Gers est situé entre l’Aquitaine et le Languedoc. Ce territoire occupe une position d’entre deux, entre les Pyrénées au sud et la vallée de la Garonne au nord, entre les Landes à l’ouest et le Toulousain à l’est. Il correspond à la partie centrale de la Gascogne qui déborde le cadre du département de toutes parts. Ce territoire recouvre le centre de l’ancienne Intendance et Généralité d’Auch établie en 1716. Le département du Gers est créé en 1790 sous le nom d’Armagnac. Il est amputé d’une partie de la Lomagne en 1808 pour procéder à la création du département de Tarn-et-Garonne.

À la fin du Moyen Âge, cet espace est morcelé en une multitude de seigneuries d’importance variable. Trois grands comtés se partageaient l’essentiel du territoire : le comté d’Armagnac, celui de Fezensac et celui d’Astarac. Nous y reviendrons. D’un point de vue religieux, le diocèse d’Auch recouvrait la quasi totalité de cet espace et débordait sur une partie des actuels départements des Hautes-Pyrénées, des Landes et du Lot-et-Garonne. En 1317, deux nouveaux diocèses sont créés, celui de Condom au nord, démembré du diocèse d’Agen, et celui de Lombez au sud, démembré du diocèse de Toulouse.

Une tradition ancienne d’études réalisées à l’échelle du département

Le choix du département du Gers comme zone d’étude s’inscrit dans une tradition de recherches réalisées à cette échelle. Cela débute avec la thèse de Benoît Cursente¹⁴ sur les castelnaux, en 1978, et se poursuit par d’autres thèses qui ont repris ce cadre d’étude. C’est

¹⁴ CURSENTE, Benoît, *Châteaux et peuplement en Gascogne (Gascogne gersoise) aux XI^e, XII^e, XIII^e siècles*, thèse de troisième cycle sous la direction de Charles Higounet, Université de Bordeaux III, 1978 ; CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Gascogne gersoise*, Éditions du CNRS, Bordeaux, 1980.

le cas par exemple de celle de Mohammed Hammam¹⁵ sur les chartes de coutumes ou encore de celle de Christophe Balagna¹⁶ sur l'architecture religieuse. La plupart des mémoires de maîtrise, puis de master, préparés depuis les années 1990 à Toulouse portent soit sur une petite portion de la Gascogne (un comté, un canton ou quelques communes), soit sur le département du Gers, mais jamais sur la Gascogne dans son ensemble. Parmi ces mémoires, nous pouvons citer ceux de Bertrand Boquien sur les portes fortifiées¹⁷, d'Hélène Teisseire sur les établissements mendiants¹⁸, de Camille Lacroix sur les forts villageois¹⁹, ou encore de Georges Ardiley sur les conséquences de la chevauchée du Prince Noir²⁰.

Plusieurs congrès et colloques ont aussi adopté le département du Gers comme zone d'étude. Pour les problématiques qui nous intéressent, nous pouvons citer le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest tenu à Lectoure en 1959²¹, celui de la Fédération Languedoc, Pyrénées, Gascogne tenu à Auch en 1973²², ou plus récemment celui de la Fédération historique de Midi-Pyrénées tenu à Auch en 2000²³. Le Congrès archéologique de France de 1970, consacré à la Gascogne, porte lui aussi presque exclusivement sur le département du Gers²⁴. Enfin, plusieurs publications destinées au grand public et portant sur l'histoire du Gers et de ses villages prennent aussi pour limites celles du département²⁵.

Villages et bourgs dans l'historiographie gasconne

Les villages et les bourgs gersois intéressent les historiens locaux et les médiévistes depuis de nombreuses années. Au-delà des nombreuses monographies, qui sont

¹⁵ HAMMAM, Mohammed, *Chartes de coutumes de la Gascogne gersoise : contribution à l'histoire de la Gascogne au XIII^e s.*, thèse de doctorat sous la direction de Bernard Guillemain, Université de Bordeaux III, 1982.

¹⁶ BALAGNA, Christophe, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse de doctorat sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, UTM, 2000.

¹⁷ BOQUIEN, Bertrand, *Les portes fortifiées du Moyen Âge dans les villes et villages du Gers*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michèle Pradalier, UTM, 1994.

¹⁸ TEISSEIRE, Hélène, *Le rôle des établissements d'ordres mendiants dans la topographie des villes gersaises du XIII^e au XV^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Sylvie Faravel, UTM, 1996.

¹⁹ LACROIX, Camille, *Les forts villageois dans le Gers à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2005.

²⁰ ARDILEY, Georges, *Les communautés de la Gascogne gersoise et la chevauchée du Prince Noir de 1355*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé, UTM, 2013.

²¹ *Gascogne gersoise, Archéologie, histoire, économie, XII^e et XV^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest et de la Fédération historique Languedoc, Pyrénées, Gascogne, tenus à Lectoure en 1959*, SAHG, 1959.

²² *Peuplement et communautés d'habitants en Gascogne gersoise, Actes du XXVIII^e congrès de la Fédération Languedoc, Pyrénées, Gascogne, tenu à Auch les 17-19 mai 1973*, Albi, 1976.

²³ *Mémoire et actualités des pays de Gascogne, Actes du 53^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Auch, 23-25 juin 2000*, SAHG, Auch, 2002.

²⁴ *Congrès archéologique de France, 128^e session, 1970, Gascogne*, SFA, Paris, 1970.

²⁵ CURSENTE, Benoît et LOUBÈS, Gilbert, *Villages gersois, vol. 1 - Autour de l'église, à l'ombre du château*, Publication de la chambre d'agriculture du Gers, Auch, 1991 ; CURSENTE, Benoît et LOUBÈS, Gilbert, *Villages gersois, vol. 2 - Les bastides*, Publication de la chambre d'agriculture du Gers, Auch, 1991 ; FÉRAL, Pierre-Léon (dir.), *Pays du Gers, cœur de la Gascogne*, Pau, 1988

principalement le fait d'historiens locaux ou d'étudiants, quelques études thématiques portent sur ces petites agglomérations. Combinés aux deux synthèses plus générales de Mireille Mousnier et de Benoît Cursente, ces différents travaux permettent de bénéficier d'une bibliographie relativement abondante pour certains sites, mais beaucoup moins pour d'autres²⁶.

Des monographies

Depuis le XIX^e siècle, des études historiques plus ou moins documentées et référencées portant sur les villages et bourgs gersois paraissent régulièrement et constituent une base documentaire essentielle. Il s'agit le plus souvent de monographies de sites, rédigées par des érudits ou des historiens locaux à partir de sources écrites locales et dans certains cas, pour les périodes les plus récentes, de la tradition orale. Ces monographies comportent généralement des informations sur l'histoire médiévale des sites, mais malheureusement, pour ces périodes, les sources citées sont rarement référencées. L'appareil critique n'est pas toujours suffisant pour considérer certaines de ces monographies comme de véritables recherches historiques.

Parmi les historiens des bourgs et villages gersois ayant réalisé les monographies les mieux documentées nous pouvons citer Gilbert Loubès. Prêtre gersois formé à l'histoire médiévale par Charles Samaran, il a dépouillé l'essentiel des registres notariés conservés pour cette période, ainsi que de nombreux terriers et compoix médiévaux et modernes. Ses articles et contributions à des ouvrages collectifs sur la Gascogne portent principalement sur les questions de peuplement et d'occupation du sol.

Les mémoires universitaires portant sur certains villages ou bourgs gersois au Moyen Âge sont relativement nombreux et permettent d'avoir des données précises pour quelques sites bien définis. Cela concerne une douzaine de mémoires de maîtrise ou de master. Ils n'apportent pas toujours d'informations nouvelles par rapport aux publications antérieures, mais permettent de proposer une synthèse pour un site. Certains sont mieux documentés et traitent de questions liées aux dynamiques morphologiques. C'est particulièrement le cas de ceux sur Aubiet²⁷, Plieux²⁸ ou le Val d'Arbéchan²⁹, par exemple.

Trois ouvrages édités par la Société Archéologique du Gers contiennent des monographies succinctes pour l'ensemble des communes du département³⁰. Elles débutent

²⁶ Pour le détail des ouvrages et articles traitant spécifiquement du Gers, nous renvoyons à la bibliographie générale à la fin du présent volume, et aux notices d'inventaire (vol. 3) pour un accès par commune.

²⁷ BOURNAT, Christelle, *Aubiet, un bourg castral en Gascogne gersoise, Enjeux politiques et économiques*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2000.

²⁸ CABESTAING, Mylène, *Plieux d'après les terriers, compoix et cadastre napoléonien*, mémoire de master 2 sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2009

²⁹ DUFFAR, Michel, *Le val d'Arbéchan, espace et société (XI^e-XV^e siècles)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Florent Hautefeuille, UPPA, 2000.

³⁰ COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers. Tome 1 : l'arrondissement d'Auch*, SAHG, Auch, 2003 ; COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers. Tome 2 : l'arrondissement de Condom*,

par des données administratives et géographiques permettant de resituer la commune dans le département. Ces monographies comportent ensuite un long développement historique, des vestiges archéologiques les plus anciens découverts sur le territoire communal à nos jours. Si les références aux actes cités ne sont pas toujours très précises, la bibliographie présente à la fin de chaque monographie permet de retrouver les documents publiés ou cités par ailleurs. Ces monographies se terminent ensuite par une présentation des principaux édifices patrimoniaux de la commune, protégés ou non au titre des Monuments Historiques. Il s'agit donc d'un ouvrage de base pour l'étude des communes gersoises, qu'il convient de compléter par la lecture d'autres articles, travaux universitaires et publications.

Des approches thématiques

Les villages et les bourgs du sud-ouest de la France, et de la Gascogne gersoise en particulier, ont fait l'objet de nombreuses études thématiques généralement marquées par la question de la « naissance » du village.

Les travaux de Charles Higounet sont pionniers pour l'histoire de l'occupation du sol et du peuplement du sud-ouest de la France, tant d'un point de vue méthodologique, que par la diversité des territoires et des sites qu'il a étudiés³¹. Théoricien de la géo-histoire, il s'est intéressé à tous les types d'agglomérations médiévales, en plaçant la cartographie historique au cœur de son raisonnement. Si l'essentiel de ses articles concerne les villes neuves et les bastides, il s'est aussi intéressé aux sauvetés et aux castelnaux³². En 1975, il rassemble l'ensemble de ses réflexions dans un article de synthèse intitulé « Pour l'histoire de l'occupation du sol et du peuplement de la France du sud-ouest, du XI^e au XIV^e siècle³³ ». Il y est question des sauvetés, des castelnaux et des bastides, mais abordés uniquement sous l'angle de leur fondation, des pouvoirs à l'œuvre et des formes qu'ont adoptées ces nouvelles agglomérations. Il est possible de trouver des informations essentielles à la compréhension des villages et bourgs gersois dans l'ensemble de ses travaux.

Dans les décennies qui suivent, et jusqu'à aujourd'hui, les agglomérations d'origine ecclésiale, celles d'origine castrale et les bastides sont encore souvent étudiées indépendamment les unes des autres. Ainsi, les travaux de Benoît Cursente s'intéressent d'abord aux agglomérations d'origine castrale, et plus spécialement à leur manifestation

SAHG, Auch, 2004 ; COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers. Tome 3 : l'arrondissement de Mirande*, SAHG, Auch, 2005.

³¹ Plus largement, il s'est aussi intéressé à ces questions dans d'autres régions françaises et en Europe, mais ce n'est pas le sujet ici.

³² Voir notamment les deux recueils d'articles suivants : HIGOUNET, Charles, *Paysages et villages neufs du Moyen Âge, Recueil d'articles*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1975 ; HIGOUNET, Charles, *Villes, sociétés et économies médiévales*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1992.

³³ HIGOUNET, Charles, « Pour l'histoire de l'occupation du sol et du peuplement de la France du Sud-Ouest, du XI^e au XIV^e siècle », in *Paysages et villages neufs, op. cit.*, 1975, p. 373-397 (Publié initialement sous le titre « Zur Siedlungsgeschichte Südwestfrankreich vom 11 bis zum 14. Jahrhundert », in *Die deutsche Ostsiedlung des Mittelalters als Problem der europäischen Geschichte* (Vorträge und Forschungen, XVIII), Siegmaringen, 1975, p. 657-694).

gasconne : les castelnaux³⁴. Le propos est principalement centré sur la période comprise entre le milieu du XI^e siècle et les années 1300. Il en est de même pour les bourgs monastiques étudiés par Nelly Pousthomis³⁵. Cette étude prend en compte la morphogenèse des agglomérations autour des abbayes entre le XI^e siècle et le XIV^e siècle, mais s'interrompt à la veille des crises de la fin du Moyen Âge. Une chronologie relativement similaire est adoptée par Judicaël Petrowiste³⁶ dans sa thèse sur les bourgs marchands du Midi toulousain (dont la Gascogne gersoise). Dans les trois cas, seule la mise en place des agglomérations est étudiée. Leurs évolutions à la fin du Moyen Âge sont laissées de côté. Seule la thèse de Wim Boerefijn³⁷, sur les villes neuves européennes des XIII^e et XIV^e siècles, apporte quelques pistes de réflexion sur les évolutions des bastides à la fin du Moyen Âge, principalement du point de vue des nouveaux équipements qui y sont édifiés.

Certains travaux universitaires portent, non plus sur un type d'agglomération, mais sur des éléments que nous pouvons retrouver dans toutes les agglomérations, quelle que soit leur origine. Les fortifications collectives ont ainsi fait l'objet de plusieurs mémoires de maîtrise et de master, notamment par Bertrand Boquien sur les portes fortifiées³⁸ et par Camille Lacroix sur les forts villageois³⁹. La thèse de Nicolas Guinaudeau qui porte plus spécifiquement sur la question des fortifications seigneuriales en Astarac, livre aussi un certain nombre d'informations sur les fortifications collectives de ce comté⁴⁰. Enfin, la thèse de Christophe Balagna constitue une référence pour l'architecture religieuse de la Gascogne à la fin du Moyen Âge⁴¹. Ces différentes études permettent de se rendre compte que l'origine de l'agglomération n'induit pas nécessairement une morphologie ou un type d'architecture différenciés. L'analyse des villages et des bourgs par catégorie doit donc être dépassée pour permettre des études croisées plus complètes. Notre thèse s'inscrit dans cette démarche en proposant une analyse de l'ensemble des villages et des bourgs selon l'angle des transformations morphologiques et architecturales de la fin du Moyen Âge.

³⁴ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, op. cit., 1980.

³⁵ POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, *À l'ombre du moustier, morphogenèse des bourgs monastiques en Midi Toulousain*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger et Benoît Cursente, UTM, 2002.

³⁶ PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain (XI^e-milieu du XIV^e siècle)*, thèse de doctorat sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2007.

³⁷ BOERFIJN, Wim, *The Foundation, Planning and Building of New Towns in the 13th and 14th Centuries in Europe, An Architectural-historical Research into Urban Form and its Creation*, Universiteit van Amsterdam, 2010.

³⁸ BOQUIEN, Bertrand, *Les portes fortifiées...*, op. cit., 1994.

³⁹ LACROIX, Camille, *Les forts villageois...*, op. cit., 2005.

⁴⁰ GUINAUDEAU, Nicolas, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le X^e et le XVI^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Araguas, Université de Bordeaux III, 2012.

⁴¹ BALAGNA, Christophe, *L'architecture gothique religieuse...*, op. cit., 2000.

Deux synthèses plus globales

Les dossiers d’habilitation à diriger des recherches de Mireille Mousnier et de Benoît Cursente proposent des synthèses plus globales sur la question de l’habitat en Gascogne.

Celui de Mireille Mousnier⁴² est un peu en marge de notre sujet de recherche, puisqu’il porte sur la Gascogne toulousaine aux XII^e et XIII^e siècles. Il ne couvre donc qu’une faible partie de l’actuel département du Gers et de la période que nous étudions. Il propose tout de même une approche originale des questions liées aux dynamiques spatiales et sociales d’une zone marginale en période de croissance, en mettant à profit les méthodologies de la géographie. La mise en place des pôles d’habitat groupé que constituent les *castra* et les bastides est étudiée parmi d’autres thématiques comme la conquête de l’espace rural, le développement des activités commerciales ou encore l’affirmation des communautés villageoises.

Celui de Benoît Cursente⁴³ couvre l’ensemble de la Gascogne médiévale, entre les XI^e et XV^e siècles. L’auteur cherche à restituer les transformations de la société au cours de cette période par le biais des évolutions des maisons, entendues à la fois comme les groupes familiaux constituant la société et comme les édifices physiques constitutifs des villages. L’habitat groupé et ses évolutions sont donc pris en compte par Benoît Cursente, mais ne constituent pas le cœur de son travail. D’un point de vue méthodologique, cette étude s’appuie principalement sur les sources écrites et planimétriques, et chaque site étudié est replacé dans son contexte géographique. Cependant, les éléments médiévaux visibles en élévation dans ces villages, et notamment les maisons, ne font pas l’objet d’une analyse systématique et ne sont que très rarement pris en compte. Il s’agit néanmoins d’un ouvrage de référence auquel nous renvoyons régulièrement dans cette thèse.

B. Contexte historique : une zone frontière face aux crises

Le choix des bornes chronologiques de cette étude s’est volontairement porté vers une périodisation large, entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XVI^e siècle. L’une des problématiques étant de déterminer si la guerre de Cent Ans marque véritablement une rupture dans le développement des petites agglomérations, il fallait englober la totalité de cette période, mais aussi prendre en compte les décennies précédant le début du conflit, ainsi que la phase de reprise qui suit l’arrêt des hostilités.

⁴² MOUSNIER, Mireille, *La Gascogne toulousaine aux XII^e-XIII^e siècles, Une dynamique sociale et spatiale*, PUM, Toulouse, 1997.

⁴³ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècle)*, PUM, Toulouse, 1998.

1250-1330 : un territoire frontière morcelé, mais toujours prospère

La Gascogne, comme le reste de l'Europe, connaît entre le XI^e et le XIII^e siècle une période d'expansion économique et démographique⁴⁴. Cependant, au cours de la dernière phase de prospérité entre les années 1250 et 1330, la Gascogne est déjà marquée par des conflits qui constituent les prémices des crises des deux siècles suivants.

Expansion économique et démographique

Jusqu'aux années 1330 environ, la Gascogne connaît encore une période d'expansion économique et démographique qui se traduit dans le paysage par l'apparition de nouveaux centres d'habitat groupé.

À cette période, l'activité est intense dans les campagnes gersoises. La production agricole et artisanale est principalement destinée au marché local. Les échanges commerciaux sont tout de même nombreux avec les régions alentour qui fournissent les marchandises qui ne peuvent être produites sur place comme le fer, venu des Pyrénées, ou le sel arrivant de Bayonne et Salies-de-Béarn. De nombreuses routes commerciales traversent alors la Gascogne, principalement selon un axe nord-sud, entre la Garonne et les Pyrénées.

La Gascogne est alors aussi marquée par une croissance démographique importante. Les anciennes cités antiques, comme Eauze, connaissent pour la plupart une nouvelle phase d'expansion. De nouveaux villages continuent aussi à se former, le plus souvent auprès de châteaux, les castelnaux. Enfin, les bastides constituent le dernier type d'agglomérations fondées dans la région à partir de 1255. Celles-ci ont une vocation avant tout commerciale, mais aussi souvent politique, voire défensive, nous y reviendrons. La construction de ces nouvelles agglomérations destinées à regrouper un surplus de population a aussi très certainement des retombées importantes qui contribuent à la croissance économique du territoire.

Ce mouvement s'accompagne du développement des consulats dans la plupart des villes et des bourgs, mais aussi des villages ruraux. Les coutumes, parfois anciennes et orales, sont mises par écrit. Ces chartes codifient et garantissent les droits et les devoirs réciproques des habitants et des seigneurs.

Une zone frontière

Le territoire de la Gascogne gersoise constitue une zone frontière entre les possessions du roi d'Angleterre, en tant que duc d'Aquitaine, et celles du roi de France⁴⁵ (fig. 1-5).

⁴⁴ LOUBÈS, Gilbert, « La Gascogne au Moyen Âge, aspects économiques et sociaux », in BORDES, Maurice, *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, éd. Horvath, Roanne, 1977, p. 83-121.

⁴⁵ Pour plus de détails, voir : CURSENTE, Benoît, « Les destinées politiques de la Gascogne médiévale (VII^e-XV^e siècle) », in BORDES, Maurice, *Histoire de la Gascogne*, op. cit., 1977, p. 55-82.

Le roi-duc domine depuis le milieu du XII^e siècle le nord-ouest du territoire, du côté des Landes et du Bordelais. Dans le même temps, le roi de France assied progressivement son pouvoir sur les franges orientales. À partir du milieu du XIII^e siècle, Édouard I^{er} reprend en main le duché d'Aquitaine, d'abord en tant que prince, puis comme roi à partir de 1272. En 1259, le Traité de Paris signé entre Henri III et Louis IX prévoit la restitution de l'Agenais au roi d'Angleterre. Il faut attendre vingt ans pour que celle-ci soit effective, et huit années supplémentaires avant que le comté de Gaure ne soit remis à Édouard I^{er} comme le prévoyait le traité de Paris. En 1327, à la suite de la guerre de Saint-Sardos, l'Agenais passe à nouveau sous l'autorité du roi de France. Ce ne sont là que les premières étapes de l'incessant va-et-vient de ces territoires du nord de la Gascogne gersoise entre les deux mouvances tout au long de la guerre de Cent Ans.

Deux documents, émanant de l'une et l'autre des chancelleries royales, permettent de connaître les possessions des rois dans la région dans les années 1270. Ils contiennent les hommages rendus par leurs vassaux aux deux souverains. Pour les franges septentrionales et orientales de la Gascogne, il s'agit du *Saisimentum Comitatus Tholosani* dressé vers 1271 lorsque le roi de France récupère le comté de Toulouse à la mort d'Alphonse de Poitiers⁴⁶. Y figurent pour l'essentiel le Savès et la Lomagne. Pour la partie occidentale, ce sont les *Recognitiones feodorum in Aquitania* dressées au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, après l'accession au trône d'Édouard I^{er} en 1272⁴⁷. Y figurent principalement l'Eauzan, le Condomois et certaines places du Lectourois.

Les deux rois n'interviennent que de manière assez lointaine dans les affaires de leurs territoires gascons à cette période. Ils exercent pour l'essentiel des droits de justice par l'intermédiaire de leurs représentants sur place. Ponctuellement, la fondation de bastides en paréage par l'un et l'autre des rois leur permet d'installer des agents royaux dans des zones ne dépendant jusque là pas directement d'eux. Il en est ainsi, par exemple, de la fondation de Beaumarchés par le sénéchal du roi de France en 1288 au cœur du comté de Pardiac, ou encore celle de Monguilhem par le sénéchal du roi d'Angleterre en 1319 en paréage avec Annet de Toujouse, seigneur du lieu, au cœur de la vicomté de Marsan.

Bien que constituant une zone frontière, la Gascogne gersoise reste relativement épargnée par les opérations militaires de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle⁴⁸. Aucune des deux royautés ne cherche à conquérir militairement ce territoire qui constitue plutôt une zone intermédiaire où chacun des rois cherche à obtenir le soutien des Gascons sans avoir recours à la force armée. Ils s'assurent de la fidélité de la noblesse, tout en se

⁴⁶ DOSSAT, Yves (éd.), *Saisimentum Comitatus Tholosani*, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1966.

⁴⁷ BÉMONT, Charles (éd.), *Recueil des actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Aquitaine au XIII^e s. (Recognitiones Feodorum in Aquitania)*, Paris, 1914.

⁴⁸ BARNABÉ, Patrice, *Entre roi-duc et roi de France : fidélité ou ralliement du Pays Gascon (1259-1360)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Bernard Marquette, Université de Bordeaux III, 2003.

conciliant les populations, en interdisant et en punissant les « excès » de leurs gens d’armes et représentants sur place⁴⁹.

Un territoire morcelé

Au centre de la Gascogne gersoise, entre ces deux zones sous domination des rois de France et d’Angleterre, se trouvent alors plusieurs seigneuries indépendantes (fig. 1-6).

Les plus importantes sont les comtés d’Armagnac, Fezensac et Astarac. Les deux premiers appartiennent à la famille d’Armagnac depuis le XII^e siècle. Celle-ci n’a de cesse, tout au long de la période, d’accroître sa mainmise sur un territoire de plus en plus vaste en Gascogne (fig. 1-7), mais aussi en Rouergue. Dès 1271, à la mort d’Alphonse de Poitiers, le comte d’Armagnac tente sans succès de récupérer le comté de Gaure en lieu et place du roi de France. En 1306, il annexe la seigneurie de Rivière, au sud-ouest de la Gascogne gersoise.

En 1286, le comte de Béarn, Gaston VII, lègue son comté à sa fille Marguerite, épouse du comte de Foix, et le Brulhois et l’Eauzan à sa deuxième fille Mathe, épouse du comte d’Armagnac. En 1290, à la mort de Gaston VII, le comte de Foix, Roger-Bernard III, devient comte de Foix-Béarn et cherche conquérir les territoires compris entre les deux comtés. Le comte d’Armagnac, craignant alors qu’un comté plus important que le sien ne se développe au sud de ses territoires menace Roger-Bernard III. Le conflit est évité de justesse grâce à l’intervention du pape et du roi de France, mais il reste latent et couve jusqu’au début du XIV^e siècle où il finit par éclater. Le comte d’Armagnac hérite finalement du Brulhois et de l’Eauzan en 1325, en même temps que de la Lomagne.

D’autres comtés s’intercalent en Gascogne gersoise entre les possessions du comte d’Armagnac et les territoires dominés par les rois de France et d’Angleterre. Le comté d’Astarac occupe l’essentiel du sud de l’actuel département du Gers. Les limites entre les comtés d’Armagnac et d’Astarac sont fixées au début du XIV^e siècle par un accord faisant suite au conflit qui opposait les habitants d’Auch à ceux de la nouvelle bastide de Pavie fondée à ses portes⁵⁰. Le sud-est de la Gascogne gersoise englobe une partie du Comminges, tandis qu’à l’est, les seigneurs de l’Isle, à la tête d’un important territoire, tentent de rester relativement indépendants. Ces trois seigneurs, Astarac, Comminges et l’Isle, rendent hommage au roi de France en 1271. Le comte d’Armagnac ne s’y résout que par la force, à la suite de sa tentative avortée de prendre possession du comté de Gaure en 1272.

Les bastides nouvellement fondées par le roi de France dépendent généralement de l’une des deux jugeries royales présentes en Gascogne centrale, la jugerie de Verdun et celle de Rivière⁵¹. La royauté française possède donc de nombreuses enclaves au cœur de

⁴⁹ Voir notamment : AN, JJ 64, n° 36, fol. 18 v., Confirmation d’un accord entre les gens du roi et les habitants de la jugerie de Rivière, accord en vertu duquel ces derniers s’engagent à payer 10 s. t. par feu pour les dépenses de la guerre en Aquitaine et reçoivent la promesse qu’il sera remédié aux excès dont ils se plaignaient, 1326.

⁵⁰ GUINAUDEAU, Nicolas, *Fortifications seigneuriales...*, op. cit., 2012, vol. 1, p. 149.

⁵¹ VAN ELSUWÉ, Muriel, « Géographie des jugeries royales de Gascogne aux XIV^e et XV^e siècles », *Annales du Midi*, t. 81 n° 92, 1969, p. 141-161.

territoires comtaux relativement indépendants. Les enclaves de la jugerie de Verdun en Gascogne gersoise se trouvent principalement en vicomté de Gimois et comté de Gaure, mais aussi en Lomagne autour des bastides de Solomiac et Cologne. Les enclaves de la jugerie de Rivière sont situées plus au sud, en comté de Pardiac autour des bastides de Beaumarchés et Marciac, en comté d’Astarac et au sud du comté de L’Isle-Jourdain. À la fin du XIII^e siècle et au milieu du XIV^e siècle, les comtés gascons voient donc une petite partie de leurs territoires grignotés par l’administration royale française.

1330-1440 : un territoire au cœur de la tourmente

À partir des années 1330, environ, la Gascogne est directement touchée par ce qu’il est courant d’appeler les « crises⁵² » de la fin du Moyen Âge. D’un point de vue militaire, elles se caractérisent par la guerre de Cent Ans, mais aussi par le conflit qui oppose le comte d’Armagnac au comte de Foix-Béarn. À ces affrontements s’ajoutent plusieurs épisodes de pestes et de famines qui contribuent à une baisse notable de la population et un ralentissement généralisé de l’économie.

La guerre de Cent Ans en Gascogne gersoise

Dès 1328, avec la mort de Charles IV sans héritier direct, s’ouvre une période difficile liée au problème de sa succession. Le roi d’Angleterre, Édouard III, accepte de renoncer à ses prétentions sur le trône de France contre la reconnaissance d’un duché d’Aquitaine indépendant. Cette transaction marque la transition entre les guerres féodales du siècle précédent et le nouveau conflit désigné par la suite comme guerre de Cent Ans. Tout au long de cette guerre, la Gascogne gersoise constitue une zone frontière dans laquelle les limites de juridictions entre la royauté anglaise et la royauté française n’ont cessé d’être mouvantes. Cela se traduit dans la documentation écrite par de nombreux actes de rattachement de communautés, ou de comtés dans leur ensemble, à l’un ou l’autre des domaines royaux⁵³. Les dispositions des traités passés entre les deux rois font aussi l’objet d’actes relayés au niveau local afin d’informer les populations des accords passés et de leur nouveau rattachement. Ce fut notamment le cas au lendemain du traité de Brétigny, en 1360⁵⁴.

La guerre de Cent Ans se caractérise par une alternance entre des périodes de conflit et des périodes de trêve. Sans être directement touché par de grandes batailles, le climat d’insécurité gagne l’ensemble du territoire, particulièrement au moment de la chevauchée

⁵² Voir notamment : DEMURGER, Alain, *Temps de crises, temps d’espoirs, Nouvelle histoire de la France médiévale 5*, Points/Seuil, Paris, 1990.

⁵³ Plusieurs actes de ce type sont conservés dans les registres du Trésor des chartes comme, par exemple : AN, JJ 72, n°66, fol. 59 v., À la demande du comte d’Armagnac, les comtés de Fezensac et de Gaure, l’Eauzan et le Magnoac, seront désormais rattachés à la sénéchaussée d’Agenais, comme l’Armagnac, afin de n’avoir pas à plaider en plusieurs ressorts, 1339.

⁵⁴ AN, JJ 91, n°207, fol. 103 v., Lettres informant les habitants du comté de Gaure qu’en vertu du traité de Brétigny ce comté était cédé au roi d’Angleterre, 1361.

du Prince Noir en 1355, puis avec la multiplication des bandes de routiers. Ces mercenaires à la solde de l'une ou l'autre des armées royales, puis démobilisés en période de trêves et de paix, vivent alors en rançonnant et pillant les campagnes. Le nord de la Gascogne gersoise, aux confins de l'Armagnac et de l'Agenais, est particulièrement touché par ces incursions. Les routiers interviennent principalement selon trois modes d'actions qui peuvent être combinés : les coups de mains qui consistent à s'emparer d'un lieu fortifié pour le piller ou servir de garnison, les embuscades destinées à capturer un prisonnier, et les chevauchées dont l'objectif est le pillage et la capture de prisonniers selon un itinéraire prédéfini⁵⁵. Les consuls, incapables de protéger les activités rurales essentielles à l'ensemble de l'économie et à la survie des populations tant rurales qu'urbaines, développent des systèmes de renseignement et de surveillance afin de pouvoir mettre à l'abri les paysans et leur bétail en cas d'attaque imminente. Ils traitent aussi régulièrement avec les chefs de routiers et obtiennent que leurs territoires soient épargnés contre des paiements conséquents, en numéraire ou en nature.

Les conséquences de cette guerre sont importantes pour les populations qui doivent s'adapter au climat d'insécurité. L'entretien de garnisons amies et le paiement de rançons grèvent les finances de la plupart des consuls, entraînant notamment le ralentissement des grands chantiers de construction. À l'inverse, certains travaux sont directement liés à ce climat d'insécurité, sur les fortifications bien sûr, mais aussi parfois pour d'autres équipements publics, comme des moulins, car ceux qui existent se trouvent trop loin des enceintes et s'y rendre présente un danger pour les populations⁵⁶. Les habitants sont par ailleurs mis à contribution pour la garde de leur village ou de leur ville, et peuvent être inquiétés en cas de prise⁵⁷. L'insécurité freine aussi les échanges commerciaux, même si les lettres de rémission nous apprennent que ceux-ci se poursuivent, y compris avec l'ennemi⁵⁸. La période est tout de même propice aux échanges plus lointains, et notamment à l'achat de métal pour la fabrication d'armes et d'éléments défensifs pour les fortifications, comme les herse par exemple.

La gestion des conséquences de ce conflit a contribué à affirmer une certaine autonomie des communautés rurales face à un pouvoir seigneurial sur le déclin⁵⁹.

⁵⁵ SAVY, Nicolas, « Les procédés tactiques des compagnies anglo-gasconnes entre Garonne et Loire (1350-1400) », in PÉPIN, Guilhem, LAINÉ, Françoise et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans, Hommage à Jonathan Sumption, Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2016, p. 115-131.

⁵⁶ C'est le cas par exemple à Beaumarchés : AN, JJ 135, n°312, fol. 169, Permission donnée aux habitants de Beaumarchés de construire un moulin, au padouen sur l'Arros, car ils sont exposés à être enlevés par la garnison de Lourdes qui bat la campagne quand ils vont faire moudre hors de la ville, 1389.

⁵⁷ En témoignent certaines lettres de rémissions : AN, JJ 102, n°175, fol. 62, Rémission pour les habitants de Miélan coupables de négligence dans la garde de leur ville, 1371.

⁵⁸ Voir par exemple : AN, JJ 176, n°189, fol. 130 v., Rémission accordée aux habitants de Montréal par le roi de France pour désobéissance aux officiers royaux et commerce avec l'ennemi, 1442.

⁵⁹ CONTAMINE, Philippe, « L'impact de la guerre de Cent Ans en France sur le 'plat pays' », in DESPLAT, Christian (dir.), *Les villageois face à la guerre (XIV^e-XVIII^e siècle), Vingt-deuxièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2002*, PUM, Toulouse, 2009, p. 15-34.

Cependant, cette période s'est accompagnée d'un accroissement du pouvoir royal sur l'ensemble des communautés, ainsi que des villes sur les campagnes environnantes. Les villages n'ont pas été désertés, mais semblent avoir plutôt bien résisté à ce conflit, comme le souligne Philippe Contamine de manière plus générale pour l'ensemble de la France⁶⁰.

L'apogée de la famille d'Armagnac

Parallèlement à la guerre de Cent Ans, la Gascogne est directement confrontée au conflit entre les familles d'Armagnac et de Foix-Béarn⁶¹. Ce conflit, qui s'était apaisé en 1325, reprend activement en 1359, et perdure jusqu'à la fin du XV^e siècle. La campagne de 1359 est marquée par la défaite du comte d'Armagnac, allié aux comtes de Comminges, de Pardiac et de Fezensaguet, contre le comte de Foix-Béarn, allié aux comtes d'Astarac et de L'Isle-Jourdain. Le conflit reprend à nouveau en 1372 et se conclut en 1379 par le mariage de la fille de Jean II d'Armagnac, Béatrix, avec le fils du comte de Foix, Gaston. Malgré la paix conclue en 1379, de nouvelles tensions apparaissent rapidement. Comme pour la guerre de Cent Ans, les périodes de tensions alternent avec des périodes de paix et de trêves. Cela se traduit, là encore, par des coups de main des troupes à la solde du comte de Foix contre diverses localités du comté d'Armagnac, et réciproquement. Le climat d'insécurité est accentué par ce conflit.

En 1392, le comte d'Armagnac hérite des Quatre-Vallées et s'empare des comtés de Pardiac et de Fezensaguet (fig. 1-7). Après l'achat des comtés de L'Isle-Jourdain et de Gimois en 1421, il se trouve à la tête de la quasi totalité de la Gascogne gersoise. L'Agenais, au nord, reste sous domination anglaise, tandis que les comtés d'Astarac et de Comminges, au sud, ainsi que les enclaves de la jugerie de Rivière-Verdun disséminées sur le territoire, demeurent sous le contrôle plus ou moins direct de la royauté française. Le début du XV^e siècle marque donc l'apogée de l'extension territoriale du comte d'Armagnac en Gascogne.

Dans le même temps, il occupe une place de premier ordre auprès de la royauté française. En 1394, Bernard VII se marie avec Bonne, la fille du duc de Berry, et devient ainsi cousin avec le roi de France. En 1407, après l'assassinat de Louis d'Orléans, il prend la tête du parti orléanais contre les Bourguignons qui tiennent Paris. Pour autant, à la suite des ravages provoqués par les troupes gasconnes autour de Paris, le roi de France ordonne la confiscation des biens du comte d'Armagnac qui sont remis au comte de Foix. Cet épisode rallume le conflit entre les maisons d'Armagnac et de Foix-Béarn. En 1414, le pardon royal au profit de Bernard VII annule cette confiscation. Le comte d'Armagnac reprend alors le pouvoir à Paris jusqu'en 1417, date à laquelle le retour en force des Bourguignons et la mort de Bernard VII marquent la fin de l'influence des Armagnac auprès du roi de France. La famille d'Armagnac recentre alors ses activités sur ses terres gasconnes et rouergates. Jean IV tente, dès 1418, d'accroître son pouvoir face au roi de France en cherchant à y instaurer un véritable État.

⁶⁰ *Ibidem.*

⁶¹ CURSENTE, Benoît, « Les destinées politiques... », art. cit., p. 55-82

Crises frumentaires et pestes

Au XIV^e siècle, la peste fait son apparition en Gascogne et revient à intervalles plus ou moins réguliers jusqu'à la fin du Moyen Âge. Les premiers épisodes de peste ou, du moins, d'épidémies mortelles, frappent la Gascogne dès les années 1311-1312⁶², mais c'est surtout la Grande Peste de 1348 qui fait le plus de ravages. Celle-ci intervient alors que les populations sont touchées depuis quelques années par de mauvaises récoltes ayant entraîné des famines dans de nombreux territoires méridionaux. Ces deux facteurs conjugués provoquent certainement une nette diminution de la population, bien que l'absence de sources écrites suffisamment précises ne permette pas de la quantifier en Gascogne gersoise. Les nombreux retours de peste tout au long des XIV^e et XV^e siècles contribuent au ralentissement de la démographie.

Les révisions de feux sont particulièrement nombreuses, et concentrées entre 1383 et 1409. Cela témoigne certainement d'une diminution notable de la population, mais en l'absence de données chiffrées sur plusieurs années pour un même lieu, cette baisse est difficile à quantifier. Le maintien de la plupart des villages et des bourgs au-delà de cette période indique cependant que, ni la guerre de Cent Ans, ni les crises frumentaires et les épidémies de peste, n'ont eu, en Gascogne gersoise, les conséquences désastreuses qu'on leur prête souvent. La reprise qui s'amorce dès le deuxième quart du XV^e siècle, et qui s'accélère ensuite rapidement vers 1450, n'a pu intervenir que dans une société encore suffisamment peuplée et dynamique où les structures de l'habitat groupé se sont maintenues.

1440-1500 : un territoire en mutation qui se relève rapidement

La reprise économique et démographique semble débiter dès les années 1420-1430, mais c'est véritablement avec les années 1440, marquées par la fin de la guerre de Cent Ans et la chute de la maison d'Armagnac, que la Gascogne gersoise entre dans une nouvelle ère.

La fin de la guerre de Cent Ans en Gascogne gersoise

Les années 1440 sont marquées par la reconquête progressive des territoires gascons et aquitains par le roi de France. En 1442, notamment, Charles VII traverse la partie nord-ouest du territoire, entre Condom et Montréal, avant de descendre vers les Landes, pour reprendre Saint-Sever tenue par les Anglais. En 1444, seule la frange atlantique de l'Aquitaine, de Bordeaux à Bayonne, reste entre les mains du roi d'Angleterre. Dax et Bayonne sont reprises en 1451, puis Bordeaux tombe en 1453. Ces conquêtes marquent la fin de la guerre de Cent Ans.

⁶² LOUBÈS, Gilbert, « La Gascogne au Moyen Âge... », art. cit., 1977, p. 83-121.

La Gascogne gersoise est largement épargnée par ces combats. Cependant, la présence des bandes de routiers s'accroît, notamment dans la moitié nord, et le climat d'insécurité est toujours très prégnant. Les négociations avec les chefs de routiers se multiplient, et les trêves locales permettent la poursuite d'échanges économiques relativement normaux entre des localités ralliées à l'une ou l'autre des causes.

La chute de la maison d'Armagnac et les débuts de la sénéchaussée royale

Le conflit latent entre le roi de France et le comte d'Armagnac éclate au début des années 1440. Il se traduit par des phases de combats juridiques ou armés et des périodes de trêve. En 1443, le comte Jean IV est capturé par le dauphin Louis à L'Isle-Jourdain. En 1450, Jean V succède à son père à la tête du comté et s'oppose au roi de France. Il est condamné en 1460, mais ses biens lui sont rendus par Louis XI deux ans plus tard. En 1473, le roi de France assiège la ville de Lectoure où le comte d'Armagnac est retranché. Le comte est tué, la ville pillée et en partie détruite. Cet épisode, s'il ne constitue pas encore la fin de la famille d'Armagnac, peut tout de même être considéré comme la fin de la domination de cette famille sur la Gascogne. En 1484, les biens de Jean V sont donnés à son frère, Charles, jusqu'à sa mort en 1497. Cette date marque, cette fois, la fin de la famille d'Armagnac, et même, pour Benoît Cursente, la fin du Moyen Âge gascon.

Les dernières décennies du XV^e siècle voient le roi de France asseoir de manière définitive son pouvoir sur la Gascogne gersoise restée jusque là relativement indépendante. Dès 1473, au lendemain de la chute de Lectoure, le roi de France installe un sénéchal royal, en lieu et place du sénéchal comtal⁶³. Ce dernier résidait à Lectoure. Lors de son remplacement, le roi de France désigne Auch comme capitale, mais il semble que le sénéchal royal est resté siéger à Lectoure. Les habitudes des justiciables et l'attachement de la population à l'ancienne maison d'Armagnac ont certainement contribué à ce choix afin de mieux asseoir le nouveau pouvoir royal. Le sénéchal, outre ses pouvoirs militaires et judiciaires, préside les États d'Armagnac. La sénéchaussée ressort du Parlement de Toulouse pendant quelques mois, puis de celui de Bordeaux entre 1474 et 1516, avant de revenir à celui de Toulouse.

La reprise au lendemain des crises

Les historiens de la Gascogne s'accordent à placer les prémices de la reprise économique et démographique dès les années 1420-1430⁶⁴. Les registres de notaire étudiés par Gilbert Loubès font en effet état d'une remontée de la natalité à cette période. Contrairement à d'autres territoires réinvestis au lendemain de la guerre de Cent Ans par

⁶³ DUBOIS, Jean-François, « La sénéchaussée d'Armagnac aux XV^e et XVI^e s., institution auscitaine ou lectouroise ? », *BSAG*, 2003, p. 276-291.

⁶⁴ LOUBÈS, Gilbert, « La Gascogne au Moyen Âge... », art. cit., 1977, p. 83-121.

des populations venues de régions voisines⁶⁵, la Gascogne ne paraît pas avoir été repeuplée de la sorte. Cela suppose peut-être que le ralentissement de la démographie n'a pas été aussi important qu'ailleurs⁶⁶. Les Gascons ne paraissent pas non plus s'être expatriés dans d'autres régions. La reprise relativement précoce de la natalité a sans doute permis de combler les quelques vides causés par les crises du XIV^e siècle.

La reprise s'accélère surtout à partir des années 1450. Dans les campagnes, le métayage se généralise. Dans les bourgs, l'artisanat et le commerce se développent à nouveau. Les volumes échangés augmentent et les marchandises se diversifient. Le commerce est avant tout intérieur à la Gascogne, entre les différentes zones géographiques qui ont des productions diversifiées. Le commerce peut aussi être un peu plus lointain, avec des marchands toulousains très présents dans la partie occidentale du territoire, et des marchands bordelais dans la partie nord-ouest.

Les familles de marchands les plus importantes détiennent alors généralement le pouvoir consulaire. Ils acquièrent aussi de petites seigneuries foncières et accroissent leur pouvoir sur les campagnes environnantes. Le cas le mieux documenté en Gascogne gersoise est certainement celui de la famille Mercier⁶⁷. Jean Mercier, marchand de Montréal et plusieurs fois consul de cette bastide, devient au cours du XV^e siècle seigneur de Balarin. Son fils acquiert ensuite des droits seigneuriaux sur des terres des juridictions de Montréal, Fourcès et Larroque-sur-l'Osse⁶⁸.

C. Contexte scientifique : un angle mort de la recherche ?

Les agglomérations médiévales font l'objet de nombreuses publications depuis le XIX^e siècle, qu'il s'agisse de monographies ou de synthèses à plus ou moins grande échelle. Si la question de la « naissance » de ces agglomérations a occupé les historiens pendant toute la seconde moitié du XX^e siècle, depuis les années 1990 et surtout 2000, la tendance est plutôt à une étude dans une plus longue durée, prenant en compte les transformations morphologiques, tout en développant des recherches interdisciplinaires.

⁶⁵ LARTIGAUT Jean, *Les campagnes du Quercy après la guerre de Cent Ans (vers 1440 – vers 1500)*, Toulouse, PUM, 1978.

⁶⁶ En Lauragais, la reprise, encore plus précoce, dès les dernières années au XIV^e siècles, s'appuie sur une démographie qui est restée relativement stable (MARANDET, Marie-Claude, *Les campagnes du Lauragais à la fin du Moyen Âge (1380 – début du XVI^e siècle)*, Presses universitaires de Perpignan, Perpignan, 2006, p. 412).

⁶⁷ MAZERET, Ludovic, « Les consuls de Montréal et les Mercier, seigneurs de Balarin », *BSAG*, 1902, p. 183-197.

⁶⁸ AD Gers, E suppl. 224, Montréal, Livre terrier de Johanni de Mercerio, 1430 ; E suppl. 227, Montréal, Livre terrier de Pey de Mercerio, 1511.

Les agglomérations de la fin du Moyen Âge dans l'historiographie

Tant chez les historiens que chez les archéologues, l'essentiel du XX^e siècle est marqué par la recherche des origines du village médiéval⁶⁹ et l'étude de ces agglomérations au cours des derniers siècles du Moyen Âge est généralement laissée de côté. Depuis les années 1990, nous assistons tout de même à un élargissement de ce champ d'étude.

De la morphogenèse...

En 1993, le colloque intitulé *Morphogenèse du village médiéval*⁷⁰ s'intéresse à la problématique de la « naissance » du village d'un point de vue surtout morphologique, plus particulièrement autour de la question des villages de plan circulaire. Dès l'introduction, Monique Bourin souligne que l'histoire morphologique des villages n'est pas linéaire, mais constituée d'évolutions lentes ou brutales⁷¹. Il est toutefois plus difficile de les distinguer dans les petites agglomérations que dans les villes, car les dimensions et les formes y sont plus réduites. Les villages ne semblent donc plus être considérés uniquement du point de vue de leur naissance à un instant précis, mais plus largement sur une longue période. Malgré cette volonté marquée de s'intéresser aux processus de construction des villages dans la longue durée, rares sont les communications de ce colloque qui dépassent cette période considérée comme celle de la « naissance » du village médiéval.

La chronologie adoptée, IX^e-XII^e siècles, ne le permet pas véritablement. Quelques unes des communications dépassent tout de même ce cadre chronologique en présentant des villages dont les formes se sont mises en place au XIII^e siècle⁷², voire jusqu'au XIV^e siècle⁷³. Seul Jean-Paul Cazes accorde une sous-partie complète au bas Moyen Âge, non plus seulement sous l'angle de la naissance d'une nouvelle agglomération, mais comme une période marquée par des modifications importantes de la morphologie de certains villages antérieurs⁷⁴. À l'inverse, le choix d'autres auteurs semble plutôt se porter vers un élargissement de la chronologie antérieurement au IX^e siècle. Aline Durand note ainsi qu'après une dizaine d'année de recherches sur l'*incastellamento* aux alentours de l'an Mil,

⁶⁹ Voir notamment les synthèses historiographiques suivantes : WATTEAUX, Magali, « À propos de la "naissance du village au Moyen Âge" : la fin d'un paradigme ? », *Études rurales*, Éditions de l'EHESS, Paris, n° 167-168, 2003, p. 306-318 ; HAUTEFEUILLE, Florent, *Vivre au mas : archéologie du peuplement dans la châtelainie de Castelnau-Montratier à la fin du Moyen Âge*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2013, p. 184-187.

⁷⁰ FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996.

⁷¹ BOURIN, Monique, « Introduction à la problématique du colloque », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse...*, op. cit., 1996, p. 17-30.

⁷² C'est le cas notamment des communications de Luc Bourgeois, François Menant ou Benoît Cursente.

⁷³ Voir les articles de Johny de Meulemeester ou Ghislaine Fabre, par exemple.

⁷⁴ CAZES, Jean-Paul, « Aperçu sur les origines et la formation de quelques villages médiévaux en Lauragais », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse...*, op. cit., 1996, p. 165-188.

le centre d'intérêt de certains historiens et archéologues languedociens se déplace vers les formes d'habitat groupé alto-médiévales⁷⁵. Le *castrum* du XI^e siècle est alors considéré comme l'aboutissement d'un processus long, initié depuis plusieurs siècles.

Dans la conclusion du colloque, André Debord souligne trois pièges possibles lorsque l'on étudie la morphogenèse des agglomérations : classer des formes sans tenir compte de la chronologie, omettre que l'évolution topographique n'est pas linéaire, et oublier que des réalités sociales variées peuvent donner naissance à des formes identiques⁷⁶. Ce dernier élément est essentiel. Il insiste en outre sur deux points fondamentaux : l'importance de ne pas limiter l'étude à une forme particulière d'agglomérations (ici les villages circulaires) et la nécessité de s'interroger sur l'évolution du village depuis l'an Mil jusqu'à la fin du Moyen Âge et au-delà, « car il a continué à vivre, jusqu'à nos jours⁷⁷ ». Cet ouvrage est donc fondateur à plusieurs égards pour la recherche sur les villages et leur morphologie. Il permet la rencontre entre différentes disciplines, même si le croisement des données n'en est encore qu'à ses prémices. Par quelques communications qui donnent des indices sur le rôle des deux derniers siècles du Moyen Âge dans la morphogenèse des agglomérations, il ouvre aussi un nouveau champ de recherches. Cependant, il faut attendre le début des années 2000 pour que le terrain d'étude s'élargisse véritablement à d'autres questionnements que la « naissance » du village médiéval.

...aux dynamiques morphologiques

En 2003, l'ouvrage collectif intitulé *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*⁷⁸, constitue l'aboutissement d'un programme de recherche⁷⁹ sur la morphogenèse des agglomérations médiévales. Actif de 1995 à 2000, il réunissait des chercheurs venus d'horizons divers. Il s'agissait principalement de déterminer la part de la planification dans la mise en place de l'habitat groupé en accordant une place essentielle à l'analyse morphologique à partir des plans anciens. La vingtaine de monographies présentées permet d'éprouver, à différentes échelles, la méthodologie mise en place. Elles comportent systématiquement une analyse morphologique des plans des agglomérations étudiées, puis une analyse des sources écrites, et, dans de rares cas, archéologiques. Enfin, elles proposent une synthèse sur la formation et l'évolution de l'espace urbain ou villageois. À la même période, les ouvrages dirigés par Luc Bourgeois sur les petites villes du haut

⁷⁵ DURAND, Aline, « Histoire et morphogenèse des villages languedociens, bilan des travaux », *ibidem*, 1996, p. 135-140.

⁷⁶ DEBORD, André, « Bilan et conclusion des travaux », *ibidem*, 1996, p. 279-285

⁷⁷ *ibidem*, p. 285.

⁷⁸ GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003.

⁷⁹ Groupement de recherche du CNRS « Sociétés et cadres de vie au Moyen Âge : approches archéologiques », Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 6575 CNRS-Université de Tours).

Poitou adoptent une approche relativement identique, mais dans un objectif tout à fait différent, avec une visée plus opérationnelle, nous y reviendrons⁸⁰.

La chronologie adoptée dans *Ville et village au Moyen Âge* est volontairement large et couvre le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge. Elle permet donc d'intégrer les transformations des XIV^e et XV^e siècles. L'ensemble des composantes morphologiques des agglomérations est étudié afin d'identifier ce qui relève du spontané et ce qui est le fruit d'une planification. Cependant, la forme même de cet ouvrage, constitué pour l'essentiel de monographies, et la volonté marquée de mener une réflexion avant tout méthodologique sur la manière d'appréhender l'évolution des agglomérations par l'analyse morphologique, n'offrent pas de synthèse globale. Quelques synthèses régionales proposent une mise en perspective de plusieurs monographies afin d'en tirer les grandes lignes d'évolution sur un territoire donné. Ces synthèses sont regroupées pour l'essentiel dans le quatrième chapitre. Les articles du dernier chapitre proposent, quant à eux, des réflexions sur des questions de méthodologie.

Seul l'article de Jean-Loup Abbé sur le Languedoc s'intéresse uniquement aux derniers siècles du Moyen Âge, entre le XIII^e et le XV^e siècle⁸¹. En conclusion, il insiste sur la nécessité de multiplier les études sur cette période et de commencer à établir des synthèses régionales sur les questions posées par les évolutions des agglomérations à la fin du Moyen Âge. Il met en avant plusieurs axes de recherche qu'il faudrait développer : les faubourgs et leurs évolutions, les phases et les modalités des opérations concertées dans les villages et les villes, et les aménagements défensifs notamment. Il pose aussi la question de savoir si les crises du XIV^e siècle constituent réellement une « barrière chronologique » ou s'il y a une certaine continuité entre les périodes antérieure et postérieure. Notre sujet de recherche intègre pleinement ces problématiques et tente d'y apporter quelques réponses pour les petites agglomérations de la Gascogne gersoise.

Une synergie toulousaine

Le séminaire Pierre Bonnassie de l'année universitaire 2007-2008, coordonné par Jean-Loup Abbé à l'Université Toulouse 2 – le Mirail, s'inscrit dans la continuité de ces différents travaux⁸². Il était consacré aux transformations morphologiques des agglomérations à la fin du Moyen Âge.

⁸⁰ BOURGEOIS, Luc (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments, Volume 1 : Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Loudun, Montmorillon, Saint-Savin-sur-Gartempe, Thouars*, APC, Chauvigny, 2000 ; BOURGEOIS, Luc (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments, Volume 2 : Angles-sur-l'Anglin, Argenton-Château, Charroux, Melle, Parthenay, Rom*, APC, Chauvigny, 2005.

⁸¹ ABBÉ, Jean-Loup, « La genèse des agglomérations languedociennes au Moyen Âge : le rôle des XIII^e-XV^e siècles », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003, p. 429-434.

⁸² ABBÉ, Jean-Loup (dir.), *Après la genèse, Les transformations morphologiques des agglomérations au Moyen Âge*, Éditions Méridiennes, Toulouse, à paraître. Le résumé des interventions est consultable en ligne :

Au cours de huit journées de travail, une vingtaine de chercheurs, historiens, archéologues et géographes, ont présenté des interventions sur des thématiques variées et complémentaires. La séance d'introduction a été l'occasion d'un rappel historiographique par Jean-Loup Abbé et d'une synthèse sur les différents types de transformations des villes par Bernard Gauthiez. Les trois intervenants étrangers ont proposé des synthèses régionales sur la Grande-Bretagne (Keith Lilley), l'Aragon (Enric Guinot) et la Castille (Pascual Martinez Sopena). Le rôle de certains édifices ou aménagements dans ces transformations a été étudié par différents chercheurs. Infrastructures commerciales (Judicaël Pétrowiste), aménagements portuaires (Ézéchiél Jean-Courret), monastères (Nelly Pousthomis) et fortifications (Gabriel Fournier, Dominique Baudreu) ont ainsi fait l'objet d'analyses spécifiques afin de déterminer leur influence sur les dynamiques de l'habitat. Enfin, la question de la régularité et de son évolution face aux crises a été étudiée par Benoît Cursente et par Maurice Berthe. Plusieurs interventions ont par ailleurs été consacrées aux faubourgs par le biais d'études de cas (Olivier Ginouvez, Henri Molet et Jean Catalo).

Ce séminaire a permis de mettre en regard différentes études portant sur la question des transformations des agglomérations à la fin du Moyen Âge. Il s'est accompagné d'une certaine dynamique à l'Université Toulouse 2 – le Mirail sur ces thématiques de recherche. De nombreux mémoires de maîtrise et de masters englobant plus ou moins directement ces questions ont ainsi été réalisés sous la direction de Jean-Loup Abbé, de Nelly Pousthomis et de Florent Hautefeuille. Ceux portant sur les forts villageois⁸³ du Sud-Ouest s'inscrivent pleinement dans cette dynamique, mais c'est aussi le cas de plusieurs sujets monographiques portant sur des agglomérations spécifiques⁸⁴. Ces derniers couvrent en effet généralement toute la période médiévale. Plus récemment, plusieurs thèses toulousaines peuvent aussi être rattachées à cette dynamique, comme celles de Cécile Rivals⁸⁵, de Julien Foltran⁸⁶ ou de Camille Lacroix⁸⁷. Les deux premières couvrent une

<http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/seminaires/seminaire-pierre-bonnassie-feodalite-et-espaces-ruraux--167153.kjsp?RH=1322144377632>.

⁸³ Environ une dizaine de maîtrises ou masters 1, et autant de masters 2, entre 2005 et 2011 ; parmi lesquels : LACROIX, Camille, *Projet d'étude sur les forts villageois dans le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, UTM, 2007, ou encore : COMET, Anaïs, *Les forts villageois de l'ouest du Lot à la fin du Moyen Âge*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, Université Toulouse 2 – le Mirail, 2009.

⁸⁴ Voir par exemple : CASSAN, Élodie, *Le paysage urbain de Najac, formes et évolution du XIII^e au XVI^e siècle, étude topographique et archéologique*, mémoire de maîtrise sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2005 ; RIVALS, Cécile, *Saint-Pons-de-Thomières au Moyen Âge : étude morphologique à partir des sources planimétriques, fiscales et archéologiques*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, UTM, 2010 ; GOURVENNEC, Michaël, *Une communauté rurale à la fin du Moyen Âge : Montricoux (Tarn-et-Garonne) au prisme du compoix de 1478*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, UTM, 2010 ; FOLTRAN, Julien, *Morphogenèse du bourg de Lagrasse du Moyen âge à la fin de l'Ancien Régime*, mémoire de master 2 sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Jean-Loup Abbé, UTM, 2011.

⁸⁵ RIVALS, Cécile, *La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Florent Hautefeuille, UT2J, 2015.

période large, en englobant notamment une partie de l'Époque moderne. Elles comprennent une analyse morphologique complète des différentes agglomérations étudiées, respectivement Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) pour la première, et Lagrasse, Alet et Caunes (Aude) pour la deuxième. Les transformations de la fin du Moyen Âge y sont donc traitées parmi d'autres thématiques. La thèse de Camille Lacroix se concentre quant à elle sur les deux derniers siècles du Moyen Âge et sur la question de la protection des communautés. L'analyse de la mise en fortification des villages apporte aussi des informations sur leurs dynamiques morphologiques à cette période. Notre thèse s'inscrit elle aussi pleinement dans ces problématiques en proposant une étude des transformations des petites agglomérations entre le milieu du XIII^e et le milieu du XVI^e siècle à l'échelle d'un département.

La multiplication des sources exploitées

L'étude des villages médiévaux ne se limite plus aujourd'hui à l'analyse de la documentation écrite, essentielle, mais non suffisante. Elle s'est ouverte au fil des décennies à l'examen d'autres types de sources dont le croisement est nécessaire afin d'appréhender au mieux toute la complexité de ces petites agglomérations.

L'analyse morphologique des plans

Depuis le XIX^e siècle, les plans constituent une source importante pour l'histoire des villes⁸⁸. Malgré les recherches pionnières de Pierre Lavedan dès les années 1920 et jusqu'aux années 1970⁸⁹, les travaux des géographes anglais et des architectes italiens des années 1960 n'ont pas immédiatement fait école en France. À l'échelle internationale, la revue *Urban Morphology* a joué un rôle essentiel dans le développement de l'analyse morphologique urbaine⁹⁰. Cette revue est éditée, depuis 1997, par l'International Seminar on Urban Form qui rassemble des chercheurs du monde entier travaillant dans ce domaine.

En France, c'est aussi dans les années 1990 que l'analyse morphologique connaît un véritable essor avec les travaux de Gérard Chouquer et ceux de Bernard Gauthiez. Bien que leurs champs d'étude et leurs méthodes divergent, tous deux placent les documents planimétriques à l'origine de toute étude morphologique, et ils dépassent la simple

⁸⁶ FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain et périurbain médiéval en pays d'Aude : Lagrasse, Alet et Caunes*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Jean-Loup Abbé, UT2J, Toulouse, 2016.

⁸⁷ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain à la fin du Moyen Âge (vers 1350-vers 1550)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UT2J, 2016.

⁸⁸ Pour plus de détails, voir le bilan historiographique proposé par Élisabeth Zadora-Rio : ZADORA-RIO, Élisabeth, « Les approches morphologiques des agglomérations : essai d'historiographie », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003, p. 13-22.

⁸⁹ LAVEDAN, Pierre et HUGUENEY, Jeanne, *L'urbanisme au Moyen Âge*, Droz, Genève, 1974.

⁹⁰ Les onze premiers numéros, de 1997 à 2007, sont accessibles sur le site internet de l'International Seminar on Urban Form : <http://www.urbanform.org/index.html>.

topographie historique en proposant une analyse dynamique des formes planimétriques. Gérard Chouquer est à l'origine du développement d'une nouvelle discipline : l'archéogéographie⁹¹. Il l'a initialement appliquée à l'étude des parcellaires planifiés antiques, même si cette méthodologie comporte une forte dimension diachronique et prend en compte l'évolution des formes dans la très longue durée. Bernard Gauthiez s'intéresse quant à lui surtout aux dynamiques urbaines. Il distingue les unités de plan, qui sont le fait d'opérations d'urbanisme volontaires, et les structures dynamiques, qui sont déterminées par la topographie du site. Au début des années 2000, l'analyse morphologique des agglomérations connaît un renouveau important à l'Université de Tours. Henri Galinié développe le concept de « fabrique urbaine⁹² » qui prend en compte les interactions constantes entre la société et l'espace dans lequel elle vit. La ville est alors considérée comme le fruit de l'accumulation de ces interactions au fil des siècles.

Ces différents travaux ont largement inspiré les réflexions du groupe de recherche sur la morphogenèse des agglomérations médiévales ayant abouti à l'ouvrage *Village et ville : les dynamiques morphologiques*. Bernard Gauthiez y propose notamment un glossaire recensant les principaux termes de l'analyse morphologique, prenant en compte à la fois le découpage de l'espace urbain en différentes composantes, les formes adoptées par ces composantes, mais aussi leurs évolutions⁹³. Il apporte aussi un éclairage sur l'interprétation des catégories de formes observées sur les plans⁹⁴. Il est cependant difficile d'appliquer ces différents principes à la plupart des plans de villages dont les dimensions réduites limitent l'identification des unités de plan et leur analyse fine. La méthode doit alors être adaptée, confrontée aux autres types de sources, et utilisée surtout pour les agglomérations dont les plans sont les plus complexes.

L'analyse morphologique des agglomérations médiévales suppose l'utilisation de la méthode régressive⁹⁵ dans la mesure où les plans de cette période sont généralement inexistantes. Les documents utilisés sont postérieurs de plusieurs siècles aux phénomènes étudiés, ils datent pour l'essentiel de la première moitié du XIX^e siècle. Si cette méthode est aujourd'hui largement utilisée par les historiens médiévistes s'intéressant à la morphologie des agglomérations, et plus largement à l'occupation du sol, elle suscite toujours des débats et il ne faut jamais perdre de vue ce décalage chronologique. Il est donc indispensable de croiser au maximum les différentes sources disponibles, notamment avec les vestiges bâtis qui permettent souvent d'identifier des limites parcellaires stables depuis le Moyen Âge. Le

⁹¹ Voir notamment le site internet : www.archeogeographie.org.

⁹² GALINIÉ, Henri, *Ville, espace urbain et archéologie*, Maison des sciences de la ville, de l'urbanisme et des paysages, Université François Rabelais, Tours, 2000.

⁹³ GAUTHIEZ, Bernard, « Vocabulaire de l'analyse morphologique », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003, p. 479-485.

⁹⁴ GAUTHIEZ, Bernard, « Les catégories de formes et leur interprétation », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003, p. 443-448.

⁹⁵ ABBÉ, Jean-Loup, « Le paysage peut-il être lu à rebours? Le paysage agraire médiéval et la méthode régressive », in CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 383-399.

renouveau des études de morphologie urbaine est aussi venu de l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG)⁹⁶. Ceux-ci permettent, notamment, la superposition de cartes et de plans de différentes périodes, mais aussi la géolocalisation d'éléments ponctuels de nature diverse, comme des découvertes archéologiques par exemple. L'utilisation des SIG permet en outre la réalisation de calculs automatisés sur certains éléments, comme les orientations parcellaires.

Une grande absente : l'archéologie préventive

Avec le développement de l'archéologie préventive, les problématiques autour de l'habitat rural médiéval ont glissé de la question des villages désertés, à celle de l'habitat du haut Moyen Âge, surreprésenté dans les chantiers de fouille préventive, au moins dans la partie septentrionale de la France. Florent Hautefeuille avance ainsi que, ramené à une même surface, six fois plus de sites sont découverts dans le nord-ouest de la France, par rapport au Sud-Ouest⁹⁷. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette différence : des surfaces sondées et des pratiques de prescription des Services Régionaux d'Archéologie (SRA) variables, mais aussi et surtout une plus grande permanence de l'habitat dans le Sud-Ouest. La sous-représentation des opérations archéologiques dans les secteurs actuellement habités entraîne de fait une sous-représentation des données archéologiques pour l'habitat rural alto-médiéval dans le Sud-Ouest.

Ce problème touche l'habitat rural du haut Moyen Âge, mais aussi plus largement l'ensemble de l'habitat groupé médiéval. Jean Chapelot souligne ainsi qu'en 2007, sur les 25 % d'opérations d'archéologie préventive intéressant la période médiévale, seul un tiers concerne l'habitat civil, qu'il soit urbain ou rural, soit une très faible part du nombre total d'opérations⁹⁸. Parmi les perspectives de recherche des années à venir, il insiste, entre autres, sur la nécessité de développer les études de terrain sur des sites ruraux du bas Moyen Âge, restés jusque là « en déshérence », et sur l'importance de multiplier les suivis archéologiques de travaux, notamment en ce qui concerne le bâti médiéval.

Un article collectif paru en 2009 dresse le même constat de la quasi absence de l'archéologie en contexte villageois⁹⁹. Les auteurs soulignent que la principale raison de

⁹⁶ Le développement d'un SIG à l'échelle de l'ensemble du département du Gers a été imaginé. Cela aurait pu permettre de produire en série des cartes sur les différentes thématiques étudiées, et ainsi peut-être de mettre en avant de nouvelles dynamiques. Faut de temps, celui-ci n'a pas été mis en place. Il n'a pas été envisagé de développer cette approche à l'échelle du parcellaire de chacune des agglomérations du corpus. Cela aurait sans doute pu être utile pour les quelques sites ayant fait l'objet d'une étude approfondie, comme Montréal.

⁹⁷ HAUTEFEUILLE, Florent, *Vivre au mas...*, *op. cit.*, 2013, p. 57.

⁹⁸ CHAPELOT, Jean, « L'archéologie médiévale en France au début du XXI^e siècle ou comment changer d'époque », in CHAPELOT, Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, Un bilan pour un avenir, Actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006)*, Publications du CRAHM, Caen, 2010, p. 393-435.

⁹⁹ CARRE, Florence, HONCKER, Vincent, MAHE, Nadine, PEYTREMANN, Édith, POIGNANT, Sébastien et ZADORA-RIO, Élisabeth, « Histoire(s) de(s) village(s) », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2009. [En ligne], mis en ligne le 30 juin 2012, consulté le 14 juin 2015, <http://nda.revues.org/727>.

cette absence de l'archéologie dans le village tient au fait que les opérations y sont rarement prescrites, car la majorité des aménagements échappe au contrôle des SRA et donc à toute possibilité de prescription. Les surfaces concernées ne sont presque jamais au-delà du seuil de saisine automatique de 30 000 m², et de très rares villages font l'objet de zonages archéologiques permettant de définir un seuil de saisine inférieur. Les auteurs soulignent aussi les difficultés administratives et techniques de la mise en place de chantiers en milieu villageois, qui sont comparables à celles des opérations en milieu urbain, mais avec des surfaces plus réduites et des possibilités de valorisation souvent moindres.

Dans certaines régions, les opérations en cœur de village se multiplient et livrent des résultats importants. C'est le cas, par exemple, en Val-de-Loire où de nombreux diagnostics sont réalisés aux abords des pôles ecclésiastiques. Ceux-ci, bien que rarement suivis de fouilles, enrichissent tout de même la documentation archéologique pour ces sites¹⁰⁰. Malheureusement, ces données relativement ponctuelles restent souvent peu diffusées, car non publiées. Leur mise en commun, confrontée à d'autres sources écrites et planimétriques, permettrait la réalisation de synthèses monographiques ou thématiques plus larges. Ailleurs, les suivis de travaux permettent d'acquérir des données archéologiques sur certains villages. C'est le cas par exemple en Aquitaine depuis quelques années, ou plus récemment en Midi-Pyrénées, avec le suivi des travaux d'assainissement de la petite ville de Rieux-Volvestre (Haute-Garonne) qui a permis de préciser les dynamiques morphologiques de l'agglomération à la fin du Moyen Âge et au-delà¹⁰¹.

Le cas du département du Gers est tout à fait représentatif de ces problématiques. Malgré de nombreuses campagnes de travaux concernant l'amélioration des réseaux et le réaménagement de places en cœur de villages, les prescriptions sont extrêmement rares, dans la mesure où les dossiers ne parviennent que très rarement au SRA. Ces dernières années, seules trois opérations préventives en cœur d'agglomération rurale sont à signaler, sur les places de La Romieu¹⁰² et de Castelnau-Barbarens¹⁰³, et sur le château de Lagraulet¹⁰⁴. Il est intéressant de noter que les deux prescriptions sur des places publiques concernent des bourgs et non des petits villages, et se trouvent à proximité immédiate d'édifices classés au titre des Monuments Historiques. Les autres opérations préventives en cœur d'agglomération concernent des villes, comme Eauze ou Auch, notamment. Pendant ce temps, des aménagements importants ont eu lieu au cœur des villages et des bourgs de Montaut-les-Créneaux, de Monfort ou de Lupiac par exemple, sans que le SRA ne soit tenu

¹⁰⁰ JOLY, Stéphane, CHIMIER, Jean-Philippe et FOURNIER, Laurent, « L'archéologie dans le village, Quelques exemples récents d'opérations préventives en Val de Loire », *Archéopages*, t. 40, 2014, p. 78-83.

¹⁰¹ GOURVENNEC, Michaël (dir.), *Rieux-Volvestre (Haute-Garonne), « centre bourg »*, *Rapport d'opération d'archéologie préventive*, Archeodunum, Colomiers, 2017.

¹⁰² PAYA, Didier, *La Romieu, Place Etienne Bouet, Rapport de diagnostic*, INRAP Grand-Sud-Ouest, 2010.

¹⁰³ VIERS, Catherine, avec la collaboration de CALMETTE, Philippe, *Castelnau-Barbarens, Place d'Uzès (Gers), Rapport de diagnostic*, INRAP Grand-Sud-Ouest, 2006.

¹⁰⁴ VIERS, Catherine, avec la collaboration de COMET, Anaïs, *Lagraulet, Au château, Rapport de diagnostic*, INRAP Grand Sud-Ouest, 2014.

informé, et donc sans aucun suivi archéologique des travaux. Il est fort probable que des niveaux archéologiques médiévaux aient été impactés par ces travaux qui ont touché l'ensemble du réseau viaire du village de Montaut-les-Créneaux (y compris au chevet de l'église romane à l'emplacement supposé du prieuré), de la bastide de Monfort et du village de Lupiac (où un îlot de maisons est encore figuré au début du XIX^e siècle au centre de l'actuelle place, au chevet de l'église paroissiale).

La nécessaire intégration de l'étude du bâti

Faute de pouvoir intégrer à l'analyse morphologique des agglomérations des données issues d'opérations d'archéologie préventive, l'étude des vestiges bâtis en place peut améliorer la connaissance de l'habitat groupé rural de la fin du Moyen Âge. Un premier niveau de l'étude du bâti permet d'identifier dans les villages et les bourgs quelles sont les limites parcellaires actuelles héritées de l'époque médiévale, et ainsi éventuellement de déterminer des modules de lotissements médiévaux. Ainsi, la présence de murs mitoyens dont les caractéristiques architecturales sont attribuées au Moyen Âge, permet de retracer le parcellaire médiéval au niveau des îlots dont les intérieurs ont été étudiés. Il est ensuite possible de proposer des interprétations d'autres parcellaires pour lesquels de tels vestiges ne sont pas conservés ou, du moins, ne sont pas visibles.

Bien que l'analyse de l'architecture qui subsiste en élévation n'ait pas été prise en compte dans le cadre des travaux ayant donné lieu à la publication *Village et ville au Moyen Âge*, plusieurs chercheurs notent l'importance de s'y intéresser. Henri Galinié souligne ainsi que l'étude du bâti civil permet de retrouver les traces de transformations de l'agglomération au même titre que le plan¹⁰⁵. Il insiste aussi sur le fait que cette architecture domestique n'a pas qu'un rôle de « remplissage du plan » à côté des monuments remarquables que constituent les édifices religieux, les châteaux ou encore les fortifications collectives. Ces édifices civils, souvent laissés de côté dans l'analyse morphologique des agglomérations constituent en réalité l'essentiel de celles-ci et méritent une attention particulière.

Le principal problème posé par l'analyse du bâti en milieu rural est une certaine permanence des formes au-delà des chronologies habituellement admises par l'histoire de l'art. L'étude stylistique des vestiges en place doit donc toujours être doublée d'une analyse minimale d'archéologie du bâti afin de déterminer les différentes phases de construction et de remaniement des édifices. Lorsque cela est possible, de véritables relevés d'archéologie du bâti peuvent permettre de déceler ces transformations à l'échelle d'un édifice et donc, dans certains cas, d'identifier des dynamiques morphologiques au niveau de l'agglomération. Cependant, lorsque cela n'est pas possible, par manque de temps ou de moyens, une première lecture de la chronologie relative d'un édifice apporte déjà beaucoup d'informations, au-delà des simples considérations stylistiques.

¹⁰⁵ GALINIÉ, Henri, « Les sources archéologiques et les opérations d'urbanisme », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003, p. 473-478.

En matière d'analyse du bâti rural, les pratiques de l'Inventaire général constituent une approche efficace. Dans le cas des études topographiques, l'ensemble des édifices fait l'objet d'une analyse indépendante, puis ces données sont remises en perspective à l'échelle du village ou du bourg afin d'en déceler les principales phases d'évolution. Un va-et-vient constant s'opère donc entre les différentes sources à disposition, notamment planimétriques et bâties, et entre le général et le particulier. Cette pratique permet, dans la plupart des cas, de compenser la faiblesse du corpus documentaire disponible pour étudier les petites agglomérations rurales. Cela constitue la grande richesse de cette méthode, nous y reviendrons en détail dans le chapitre suivant.

De la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité

La multiplicité des sources qu'il convient d'exploiter pour comprendre au mieux les dynamiques morphologiques des petites agglomérations à la fin du Moyen Âge ont incité les chercheurs à multiplier les échanges entre plusieurs disciplines.

Dès le colloque publié sous le titre *Morphogenèse du village médiéval*¹⁰⁶, des historiens, des archéologues, des géographes et des urbanistes ont confronté leurs propres approches de la question de la formation des villages au Moyen Âge. Il est intéressant de noter que cette pluridisciplinarité s'accompagnait alors d'origines professionnelles variées, Université ou CNRS, mais aussi Inventaire général, ce qui n'a que rarement été le cas par la suite. D'autres ouvrages collectifs, comme *Les territoires du médiéviste*¹⁰⁷, par exemple, affichent cette même volonté de croisement d'approches complémentaires. La troisième partie est ainsi constituée de cinq chapitres proposant des méthodes diverses autour de la question du territoire, thématique plus vaste que celle des agglomérations médiévales, mais dont les problématiques se rejoignent en certains points. Sont alors notamment confrontées les visions des géographes, des historiens, des sociologues, et des archéologues. Cependant les différentes approches restent encore relativement cloisonnées. À l'inverse, dans *Village et ville au Moyen Âge*¹⁰⁸, l'interdisciplinarité est posée comme postulat de départ. Il s'agit bien de réunir des chercheurs d'horizons divers, mais le travail mené en commun permet l'élaboration d'une méthodologie unique, appliquée ensuite par chacun, quelle que soit sa discipline d'origine. Il ne s'agit plus alors simplement de pluridisciplinarité, de mise en commun de résultats issus d'études indépendantes les unes des autres, mais bien d'interdisciplinarité, où chacun se saisit des méthodes des autres pour construire un nouveau raisonnement.

Les équipes réunies au sein de projets de recherches portant sur des agglomérations médiévales sont aussi le plus souvent pluridisciplinaires, qu'ils soient ou non encadrés par des Programmes Collectifs de Recherche (PCR). Réunissant des chercheurs venus d'horizons

¹⁰⁶ FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse...*, op. cit., 1996.

¹⁰⁷ CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires...*, op. cit., 2005.

¹⁰⁸ GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003.

divers, le travail en commun permet l'élaboration d'une réflexion interdisciplinaire. C'est le cas par exemple, dans le sud de la France, des recherches réalisées autour des sites de Vilarnau¹⁰⁹ (Pyrénées Orientales), de Saint-Émilion¹¹⁰ (Gironde), ou encore de Lagrasse¹¹¹ (Aude). Le PCR autour de Saint-Émilion a notamment donné lieu à une publication collective¹¹² qui traduit parfaitement cette interdisciplinarité en proposant une synthèse réalisée par de nombreux spécialistes et portant à la fois sur l'histoire du site, ses évolutions morphologiques et son architecture, notamment ses maisons. Si ces différentes thématiques sont formellement abordées indépendamment les unes des autres, elles résultent tout de même d'une mise en commun des résultats de chacun au profit de la compréhension globale, et les liens sont nombreux entre les différents sujets.

Aujourd'hui, un grand nombre de thèses d'histoire ou d'archéologie médiévale portant sur les questions des dynamiques morphologiques des agglomérations, et plus largement de l'occupation du sol, affichent cette volonté d'interdisciplinarité. C'est particulièrement le cas de plusieurs thèses soutenues à l'Université de Tours ou à celle de Toulouse ces dernières années. Celles-ci portent sur des quartiers urbains¹¹³, des villes¹¹⁴ ou des bourgs¹¹⁵. Dans certains cas, il s'agit de synthèses plus larges à l'échelle de quelques agglomérations¹¹⁶. Ces différents travaux intègrent à la fois l'analyse des sources écrites et planimétriques, mais aussi l'étude des vestiges architecturaux visibles. Notre thèse s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'interdisciplinarité en faisant appel à différents types de sources complémentaires et aux méthodes d'analyse issues de plusieurs disciplines universitaires.

¹⁰⁹ Voir notamment la publication : PASSARRIUS, Olivier, DONAT, Richard et CATAFAU, Aymat (dir.), *Vilarnau, Un village du Moyen Âge en Roussillon*, éditions Trabucaire, 2008.

¹¹⁰ PCR sous la direction de Frédéric Boutouille, 2011-2014.

¹¹¹ PCR sous la direction de Nelly Pousthomis, en cours.

¹¹² SOUNY, David, MARIN, Agnès, GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre et BOUTOUILLE, Frédéric (dir.), *Saint-Émilion, Une ville et son habitat médiéval (XII^e-XV^e s.)*, Éditions Lieux-Dits, collection Cahiers du Patrimoine, Lyon, 2016.

¹¹³ Voir notamment : LEFEBVRE, Bastien, *La formation d'un tissu urbain dans la Cité de Tours : du site de l'amphithéâtre antique au quartier canonial (V^e-XVIII^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction d'Élisabeth Lorans et Henri Galinié, Université de Tours, 2008 ; MAROT, Émeline, *Architecture civile et formation du tissu urbain de Châteauneuf (Tours) du X^e au XIV^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 2013.

¹¹⁴ Voir notamment : LEFÈVRE, Benjamin, *La fabrique urbaine d'Angers du III^e au XIII^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 2010 ; SIMON, Gaël, *Espace et société à Vendôme du XI^e au début du XIX^e siècle : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long*, thèse de doctorat sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 2015.

¹¹⁵ Voir notamment : DUFAU, Cécile, *Sauveterre-de-Béarn du XI^e au XVI^e siècle : développement urbain et identité architecturale d'une ville frontalière*, thèse de doctorat sous la direction de Dany Sandron, Université de Paris IV-Sorbonne, 2008 ; RIVALS, Cécile, *La construction d'une ville de confluence...*, *op. cit.*, 2015.

¹¹⁶ Voir notamment : FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain...*, *op. cit.*, 2016 ; LACROIX, Camille, *La défense collective...*, *op. cit.*, 2016 ; PALOUMBAS, Dimitri, *Du Castrum à la maison, Villages castraux et habitat en vicomté de Turenne (X^e siècle - milieu XIV^e siècle)*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Jean-Loup Abbé, UTM, 2011.

Redonner sa place au village

Comme nous l'avons vu, les questions liées aux dynamiques morphologiques des agglomérations de la fin du Moyen Âge connaissent un certain renouveau depuis le début des années 2000, grâce au développement de recherches interdisciplinaires. Cependant, le village peine toujours à trouver une place pleine et entière au sein de la recherche scientifique, souvent bloqué entre la ville et la campagne.

Entre histoire urbaine et histoire rurale

Les villages ont fait l'objet de plusieurs grandes thèses dans les années 1970 et 1980¹¹⁷ en France, mais semblent aujourd'hui relégués au second plan, entre de nombreuses études portant sur des villes et des phénomènes urbains, et d'autres s'intéressant au monde rural, sur les questions agraires et l'habitat dispersé. Les villages en tant qu'espace monumental vécu par les communautés ne font plus aujourd'hui l'objet de synthèses régionales, alors même que le renouvellement des méthodes et l'élargissement des champs de recherche en histoire urbaine et en histoire rurale pourraient permettre d'apporter de nouveaux éclairages sur ces petites agglomérations.

La ville médiévale fait l'objet de nombreuses recherches historiques. La bibliographie consacrée à l'histoire urbaine est particulièrement abondante, tant en ce qui concerne de grandes synthèses que dans des domaines spécifiques extrêmement variés. En témoignent notamment les collections *Histoire de la France urbaine*¹¹⁸ et *Histoire de l'Europe urbaine*¹¹⁹, parues, pour la première, dès les années 1980 sous la direction de Georges Duby, et dans les années 2000 pour la seconde. Elles sont régulièrement revues et complétées depuis. Les colloques consacrés à l'histoire urbaine sont nombreux et donnent lieu à diverses publications comme par exemple *La ville au Moyen Âge*¹²⁰, à la suite du congrès du CTHS tenu à Aix-en-Provence en 1995, ou bien, à un niveau plus local, *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours*¹²¹ faisant suite au colloque d'Aiguillon en 2000. L'histoire urbaine est aussi marquée par de nombreuses thématiques spécifiques qui y ont été développées, comme celles de l'habitat ou de la gestion de l'eau. En ce qui concerne les questions de morphologie, les études urbaines ont été fortement renouvelées dans les

¹¹⁷ Parmi ces travaux pionniers, nous pouvons citer ceux de Robert Fossier ou Pierre Toubert, mais aussi pour la moitié sud de la France ceux de Gabriel Fournier, Emmanuel Le Roy-Ladurie ou Jean Lartigaut, et plus récemment ceux de Monique Bourin et de Benoît Cursente.

¹¹⁸ LE GOFF, Jacques (dir.), *La ville en France au Moyen Âge des Carolingiens à la Renaissance*, Paris, Seuil/Points, 1998 (1^e édition sous la direction de Georges Duby, 1980).

¹¹⁹ BOUCHERON, Patrick et MENJOT, Denis, *Histoire de l'Europe urbaine, 2 : La ville médiévale*, Paris, Seuil/Points, 2011.

¹²⁰ COULET, Noël et GUYOTJEANNIN, Olivier (dir.), *La ville au Moyen Âge, Actes du 120^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 1995*, Éditions du CTHS, Paris, 1998.

¹²¹ POUSSOU, Jean-Pierre (dir.), *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000*, Société d'histoire des petites villes, Mamers, 2004.

années 2000 à l'Université de Tours autour d'Henri Galinié et du concept de la « fabrique de la ville¹²² », nous l'avons déjà évoqué.

L'histoire rurale connaît un développement important et s'intéresse aujourd'hui plus largement à l'étude du territoire et de toutes ses composantes. À partir de 2001, un groupe de recherche s'est formé autour de médiévistes ruralistes de la France méridionale travaillant sur la thématique du territoire comme espace occupé et approprié par les hommes du Moyen Âge¹²³. Cette notion de territoire est maintenant au cœur des problématiques¹²⁴. Même s'il n'est pas alors l'objet d'étude principal, le village constitue un élément de l'ensemble et peut donc être intégré à certains de ces travaux. Parmi les nombreuses problématiques abordées par l'histoire rurale, le village ne fait que rarement l'objet d'une thématique spécifique, en tant qu'espace vécu par les contemporains. Ainsi, nous pouvons noter que sur les 38 colloques d'histoire rurale de Flaran, aucun n'est exclusivement consacré au village dans toutes ses composantes. Seuls sept d'entre eux, soit environ 18 %, comportent dans leur titre le mot « village » ou « villageois » (*Les communautés villageoises*¹²⁵, *L'artisan au village*¹²⁶, *La coutume au village*¹²⁷, *Les villageois face à la guerre*¹²⁸, *L'hérétique au village*¹²⁹, *Le cimetière au village*¹³⁰ et *Cultures villageoises*¹³¹), alors même que tous ou presque comportent des communications portant sur des villages ou leurs habitants. Le village semble intéresser les médiévistes ruralistes plutôt en tant que point de fixation d'une communauté villageoise à laquelle on s'intéresse au travers de diverses problématiques, plutôt que comme un lieu monumental habité par cette communauté et qui pourrait faire l'objet d'une étude en tant que tel.

Entre ces deux grands domaines de l'histoire médiévale, le village peine aujourd'hui à retrouver sa place en tant qu'espace vécu par les villageois. Il est généralement défini en

¹²² Pour une historiographie détaillée, voir : RIVALS, Cécile, *La construction d'une ville de confluence...*, *op. cit.*, 2015, p. 19-23.

¹²³ Les travaux de ce groupe de recherche ont donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif : CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires...*, *op. cit.*, 2005.

¹²⁴ Voir par exemple : CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud, Actes du 126^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Toulouse, 2001*, Éditions du CTHS, Paris, 2004 ; BOISELLIER, Stéphane (dir.), *De l'espace aux territoires, La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge. Actes de la table ronde des 8-9 juin 2006, CESCO (Poitiers)*, Brepols, Turnhout, 2010.

¹²⁵ *Les communautés villageoises en Europe occidentale du Moyen Age aux Temps modernes, Quatrièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1982*, Auch, 1984.

¹²⁶ MOUSNIER, Mireille (dir.), *L'artisan au village dans l'Europe médiévale et moderne, Dix-neuvièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1997*, PUM, Toulouse, 2001.

¹²⁷ MOUSNIER, Mireille et POUMAREDE, Jacques (dir.), *La coutume au village dans l'Europe médiévale et moderne, Vingtièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1998*, PUM, Toulouse, 2001.

¹²⁸ DESPLAT, Christian (dir.), *Les villageois face à la guerre...*, *op. cit.*, 2009.

¹²⁹ CHAREYRE, Philippe (dir.), *L'hérétique au village : les minorités religieuses dans l'Europe médiévale et moderne, Trente-et-unièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2009*, PUM, Toulouse, 2011.

¹³⁰ TREFFORT, Cécile (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne, Trente-cinquièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2013*, PUM, Toulouse, 2015.

¹³¹ BOUTOULLE, Frédéric et GOMIS, Stéphane (dir.), *Cultures villageoises au Moyen Âge et à l'Époque moderne, Trente-septièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2015*, PUM, Toulouse, à paraître.

néгатif, comme n'étant ni une ville, ni de l'habitat dispersé, mais un niveau intermédiaire entre les deux. Les monographies réunies dans *Village et ville au Moyen Âge*¹³² montrent que l'organisation globale et les dynamiques morphologiques sont relativement semblables, quelle que soit la taille des agglomérations, même si l'analyse des plus petites est souvent plus malaisée, faute de pouvoir définir des unités de plan bien distinctes. Il paraît donc nécessaire aujourd'hui d'étudier ces petites agglomérations grâce aux différentes méthodes développées initialement par l'histoire urbaine¹³³, tout en cherchant à les replacer dans leur contexte territorial, comme nous y invite l'histoire rurale. L'histoire des villages, entre ces deux champs de la recherche, doit aujourd'hui bénéficier des avancées méthodologiques de l'un et de l'autre afin de proposer de nouvelles synthèses régionales, quarante ans après les grandes thèses des années 1970 et 1980 sur le sujet.

Villages et politiques patrimoniales

Cette quasi absence du village en tant qu'espace monumental dans les principaux champs de la recherche universitaire se retrouve aussi plus largement dans les politiques patrimoniales françaises.

En 2010, Luc Bourgeois a proposé un bilan des inventaires institutionnels au titre évocateur : « Le village introuvable¹³⁴ ». Quatre grands inventaires menés à l'échelle de la France ont été analysés afin de déterminer s'ils permettaient, ou non, de qualifier et d'étudier les implantations humaines dans la longue durée. Les *Dictionnaires topographiques de la France*, réalisés à partir de 1861, livrent des listes de toponymes, mais les sources ne sont pas suffisamment citées et le contexte local est oublié. À partir du milieu du XX^e siècle, les Enquêtes d'architecture régionale proposent quant à elles des monographies sur des collections de bâtiments ruraux représentatifs des régions dans lesquelles ils se trouvent, mais là encore le contexte d'implantation de ces bâtiments n'est pas véritablement pris en compte. En 1964, André Malraux est à l'origine de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, devenu ensuite l'Inventaire général du patrimoine culturel, dont la méthodologie repose sur l'analyse de l'ensemble des édifices d'un territoire, mais pris individuellement. Enfin, la réalisation de la *Carte archéologique de la France* à partir de 1976 limite son champ d'action aux vestiges archéologiques enfouis connus par diverses sources et prospections, et traite assez peu du Moyen Âge. Aucun de ces inventaires ne paraît donc pouvoir livrer d'informations fiables sur les évolutions de l'habitat rural dans la longue durée.

Si les deux premiers inventaires paraissent les moins adaptés à l'étude des villages et des bourgs, les deux suivants présentent tout de même un certain nombre d'évolutions

¹³² GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003.

¹³³ Cf. *supra*.

¹³⁴ BOURGEOIS, Luc, « Le village introuvable : quelques réflexions sur les inventaires et les politiques patrimoniales françaises face à l'analyse de l'habitat médiéval », in BOISSELLIER, Stéphane (dir.), *De l'espace aux territoires...*, op. cit., 2010, p. 345-355.

pouvant permettre l'intégration de données sur les dynamiques morphologiques des petites agglomérations. Ainsi, les opérations d'inventaire du patrimoine menées selon les méthodes de l'Inventaire général ne se limitent pas en réalité à une compilation de données ponctuelles concernant des édifices en particulier. Elles intègrent une réflexion plus globale sur l'agglomération étudiée et le terroir dans lequel elle se trouve. Il est cependant regrettable que ces informations ne fassent pas plus souvent l'objet d'un dialogue avec les SRA. Cela permettrait de pointer de nombreux sites où l'habitat s'est maintenu dans la longue durée et conserve des éléments anciens en place, mais où il existe peut-être des vestiges archéologiques enfouis. Sans aller nécessairement jusqu'à une intégration systématique de ces sites à la Carte archéologique, Luc Bourgeois souligne l'importance d'élaborer « des inventaires du potentiel archéologique et monumental des habitats groupés anciens¹³⁵ ».

Si nous nous en tenons au domaine de l'archéologie préventive, le faible nombre d'opérations prescrites à l'intérieur même des villages et des bourgs est assez révélateur de la situation. Les auteurs de l'article « Histoire(s) de(s) village(s)¹³⁶ », soulignent que l'archéologie villageoise est « ingrate et difficile à valoriser ». Ce constat est certainement très juste, cependant, il s'agit souvent du seul moyen à notre disposition pour préciser les évolutions de ces petites agglomérations dans la longue durée. Les auteurs insistent sur le fait que le développement de cette archéologie relève d'une volonté politique qui doit tout autant émaner des élus locaux et de l'État (SRA), que de la communauté scientifique (Universités, CNRS). La solution qui consisterait à établir des zonages archéologiques dans tous les cœurs de villages ne serait pas satisfaisante. Les auteurs préconisent plutôt un dialogue au niveau local, afin d'aboutir à la mise en place de zonages dans un échantillon de villages susceptibles de répondre au mieux aux problématiques des chercheurs. Il s'agirait de prendre en compte tout à la fois les sites clés de chaque territoire et la diversité des agglomérations qui s'y trouvent.

Le développement de programmes de recherche à un niveau départemental ou régional sur les dynamiques morphologiques des petites agglomérations dans la longue durée pourrait certainement permettre d'amorcer ce dialogue. Le projet collectif dirigé par Luc Bourgeois sur les petites villes du Haut-Poitou¹³⁷ allait dans ce sens. Il avait pour objectif de contribuer à « une réflexion collective sur l'aménagement urbain, non pour que le respect du patrimoine vienne fossiliser des villes dont le renouvellement est nécessaire, mais pour que les choix d'urbanisme soient réalisés dans la compréhension du passé¹³⁸ ». Les différentes monographies proposées permettent de synthétiser les données disponibles sur chacun des sites, leur histoire, leurs monuments médiévaux et leur développement

¹³⁵ *Ibidem*, p. 353.

¹³⁶ CARRE, Florence, HONCKER, Vincent, MAHE, Nadine, PEYTREMANN, Édith, POIGNANT, Sébastien et ZADORA-RIO, Élisabeth, « Histoire(s) de(s) village(s) », art. cit., 2012.

¹³⁷ Ce projet a donné lieu à la publication de deux volumes : BOURGEOIS, Luc (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou...*, op. cit., t. 1, 2000 ; t. 2, 2005.

¹³⁸ BOURGEOIS, Luc (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou...*, op. cit., t. 1, 2000, p. 6.

morphologique dans la longue durée, entre le III^e et le XVI^e siècle. Elles constituent une étape pour les recherches à venir et fournissent aux archéologues un cadre général homogène pour les opérations futures. Elles sont donc destinées à évoluer et à être complétées grâce aux nouvelles découvertes. Au-delà de la prise en compte individuelle de chacune des monographies, leur mise en série et leur analyse globale a aussi permis de dégager quelques constantes dans le développement des petites villes étudiées et ainsi d'ouvrir de nouveaux champs de recherche.

Notre thèse souhaite s'inscrire dans cette continuité et cette démarche. Nous espérons que les notices d'inventaire réalisées, même les plus succinctes, pourront servir de base minimale de travail aux archéologues amenés à intervenir dans les villages et bourgs gersois étudiés. Nous espérons aussi contribuer à la prise en compte au niveau du SRA de ceux pour lesquels les données sont les plus riches et les problématiques posées les plus complexes, voire à la mise en place de zonages archéologiques pour certains d'entre eux. L'objectif de ce travail, s'il reste avant tout de répondre à des problématiques scientifiques définies en introduction, est aussi de participer à l'ensemble de la chaîne patrimoniale et de contribuer à une meilleure prise en compte du patrimoine médiéval de ces petites agglomérations dans les futurs projets d'aménagement, qu'ils touchent ou non au sous-sol.

Face au faible nombre d'études portant spécifiquement sur les dynamiques spatiales des petites agglomérations à la fin du Moyen Âge, il semblait intéressant de tenter de proposer une synthèse de ces questions à l'échelle d'un territoire relativement vaste. Le département du Gers, bénéficiant déjà de plusieurs études sur la mise en place de ces agglomérations, constituait un espace propice à l'analyse de ces problématiques. L'absence d'inventaire du patrimoine médiéval dans ce département laissait, en outre, la possibilité d'apporter de nouvelles données, et de les intégrer à une méthodologie interdisciplinaire s'appuyant sur les avancées de la recherche universitaire de ces dernières années.

Chapitre 2 – Une approche interdisciplinaire

L'analyse de l'historiographie concernant les dynamiques spatiales des petites agglomérations montre tout l'intérêt et la nécessité qu'il y a à croiser les différentes approches, historique et archéologique bien sûr, mais aussi patrimoniale par l'étude des vestiges architecturaux en place. Dès l'élaboration du projet de thèse, la volonté était de mener en parallèle un inventaire du patrimoine bâti et une recherche universitaire historique plus « classique », les deux approches se nourrissant mutuellement, dans le but de mieux appréhender ces transformations dans toute leur diversité. L'interdisciplinarité est le maître mot de ce travail puisque, même si les deux démarches sont présentées séparément, ce n'est finalement que la confrontation permanente des données de l'une et de l'autre qui a permis d'aboutir à des résultats concluants.

A. L'étude du bâti

Dans le cadre de cette thèse, l'étude du bâti a été menée selon les principes et la méthode de l'Inventaire général du patrimoine culturel, et en collaboration étroite avec le Service Connaissance du Patrimoine de la Région Midi-Pyrénées.

L'Inventaire général dans le Gers

En 2011, au moment d'élaborer le projet de thèse, le service de l'Inventaire général ne disposait, pour le département du Gers, que d'une documentation limitée.

Un inventaire préliminaire en Lomagne

Dans les années 1970, une étude préliminaire menée par le Service Régional de l'Inventaire (faisant alors partie de la Drac Midi-Pyrénées) a touché une infime partie du département. Cette enquête portait sur sept cantons à cheval sur les départements de Tarn-et-Garonne et du Gers, correspondant à l'ancienne vicomté de Lomagne : les cantons de Beaumont-de-Lomagne, Auvillar, Lavit et Saint-Nicolas-de-la-Grave en Tarn-et-Garonne, et ceux de Lectoure, Miradoux et Saint-Clar dans le Gers. Cet inventaire préliminaire a donné lieu au recensement de près de 3 000 édifices, dont 708 ont été étudiés, les autres étant analysés au travers des 136 dossiers collectifs. Pour les trois cantons du Gers, le nombre de

notices s'élève à environ 400 dont une cinquantaine a été réactualisée et complétée au cours de cette thèse.

Les conclusions de cette enquête ont été publiées dans un *Indicateur du patrimoine*¹³⁹. Pour la période médiévale : « L'intense activité féodale a marqué le pays qui a conservé de précieux témoins de l'architecture civile des XIII^e et XIV^e siècles. Après la période troublée de la guerre de Cent Ans, il faut attendre le XVI^e siècle pour voir la reconstruction des églises rurales et la rénovation de certaines demeures seigneuriales par quelques familles au fait des innovations architecturales de la Renaissance¹⁴⁰ ». Bien que sommaires, ces observations faites sur le territoire de la Lomagne ont pu être vérifiées en grande partie pour l'ensemble de la Gascogne gersoise. Elles sont tout de même à nuancer fortement sur certains points, notamment concernant la reprise après la guerre de Cent Ans, nous y reviendrons dans la dernière partie de cette thèse.

Des dossiers ponctuels

Depuis 2004 et le transfert de l'Inventaire général aux Régions, le Service Connaissance du Patrimoine (SCP) de la Région Midi-Pyrénées a pris la suite du Service Régional de l'Inventaire (SRI) de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Les chercheurs du SCP travaillent sur différentes thématiques à l'échelle régionale et ont donc l'occasion de réaliser des dossiers ponctuels sur le département du Gers. En 2009 a ainsi été amorcée une enquête thématique sur les villes neuves et bastides de la région. Pour le Gers, cette enquête a touché les sites de Cologne et de Marciac donnant lieu à la rédaction d'une dizaine de dossiers documentaires. Ceux-ci sont de nature variée. Ainsi, pour Cologne, ils concernent la bastide dans son ensemble et la place de la halle, mais aussi des édifices particuliers comme l'église, la halle et une maison, ou encore du mobilier comme la mesure à grains. La plupart de ces dossiers a été complétée au cours de cette thèse par de nouvelles données. L'étude du bâti étant déjà très aboutie, ces compléments proviennent principalement d'un approfondissement de l'analyse des sources écrites.

Des notices existaient aussi pour l'ensemble des édifices protégés au titre des Monuments Historiques, inscrits ou classés. Pour le département du Gers, cela correspond à environ 300 notices. Celles-ci sont, la plupart du temps, relativement succinctes et peu documentées. Au cours de cette thèse, une cinquantaine de dossiers a été complétée. Ils concernent pour l'essentiel des édifices publics tels que des fortifications (porte et pont fortifié de Barran, par exemple), des halles (celle de Bassoues, notamment) ou des églises (l'église paroissiale d'Aignan, par exemple). Certains de ces dossiers concernent des maisons,

¹³⁹ *Pays de Lomagne, Indicateur du patrimoine architectural*, MCC, Direction du patrimoine, Paris, s.d. – Les *Indicateurs du patrimoine* constituent l'une des collections nationales de l'Inventaire général. Ils contiennent une série de notices extraites des bases de données Mérimée et Palissy. Ces notices sont précédées d'une introduction présentant les caractéristiques principales du corpus et du territoire étudiés.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. XVII.

à Cologne ou Saramon, notamment. Une couverture photographique récente a été ajoutée à ces notices ainsi que des données historiques plus précises le cas échéant.

Trois missions partenaires

Depuis 2007, la Région conventionne avec des collectivités territoriales partenaires pour la conduite de l'inventaire. Dans le Gers, la commune de Lectoure s'est engagée dans cette démarche dès 2009. Sur ce territoire, la documentation est très riche, mais, comme il s'agissait déjà d'une ville à la fin du Moyen Âge, elle n'entre pas dans le cadre de cette thèse. Sur la question de l'urbanisme médiéval, les échanges ont tout de même été nombreux avec Gaëlle Prost, chargée de mission inventaire pour la ville de Lectoure. Ils permettent des comparaisons intéressantes avec d'autres agglomérations de rang inférieur¹⁴¹.

De 2012 à 2015, le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) du Grand Auch s'est lui aussi engagé dans une mission d'inventaire menée successivement par Julien Defillon puis Yann Launay. Celle-ci a porté essentiellement sur l'inventaire topographique de deux communes, Montaut-les-Créneaux et Pavie. L'étude du village de Montaut-les-Créneaux a pu se faire de manière conjointe avec Julien Defillon. Pour Pavie, je suis principalement intervenue sur des questions plus théoriques, sur les bastides gersoises en général. En effet, celle-ci peut être considérée comme une ville dès la fin du Moyen Âge.

Avant 2012, il n'existait pas de mission d'inventaire du patrimoine appliquant les principes et la méthode de l'Inventaire général au sein du Département du Gers. Une bonne partie de cette première année de financement de la thèse par le biais de la convention CIFRE a donc été consacrée à la mise en place de la mission au sein de la Conservation départementale du patrimoine et des musées du Gers, tout en poursuivant l'enquête débutée en 2011.

L'inventaire du patrimoine en trois étapes

Les trois piliers de l'Inventaire général tels que définis par André Malraux et André Chastel en 1964 sont « recenser, étudier, faire connaître¹⁴² ». Ce sont encore aujourd'hui les trois objectifs fondamentaux de toute mission d'inventaire du patrimoine.

Recenser

Le recensement « consiste à identifier tous les objets entrant dans le champ d'investigation défini préalablement à chaque enquête¹⁴³ ». Dans le cadre de cette thèse, il

¹⁴¹ Nous reviendrons sur cette notion d'échelle entre les différentes agglomérations, étudiées et non étudiées, dans le chapitre suivant.

¹⁴² *L'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*, Paris, Imprimerie nationale, 1964, p. 17.

s'agit de recenser tous les vestiges bâtis visibles depuis la voie publique appartenant à la période médiévale et se trouvant en agglomération. Ce recensement ne peut se faire que sur le terrain, à la recherche des éléments bâtis *in situ*. Il a donc été nécessaire de parcourir l'ensemble des 463 communes du département du Gers, les chefs-lieux bien sûr, mais aussi les hameaux pour lesquels des communautés d'habitants étaient connues antérieurement à la Révolution française. Ont été tenus à l'écart de ce recensement les villes et l'habitat dispersé. Cette phase de terrain s'est déroulée sur 70 journées entre 2011 et 2015, avec une période plus dense de novembre 2012 à février 2013, pour un total d'environ 12 000 km parcourus.

Le recensement impose de localiser précisément chaque édifice sur le plan cadastral de la commune où il se trouve, au niveau de la parcelle, afin de pouvoir le géoréférencer ultérieurement. Il convient ensuite de désigner l'édifice et de proposer une première datation à partir des éléments bâtis visibles. Désignation et datation peuvent éventuellement être détaillées au cours de l'étude par la confrontation avec les autres sources, écrites et planimétriques. Enfin, le recensement s'accompagne de prises de vue photographiques qui l'illustrent. Il ne s'agit donc pas d'un simple pointage d'éléments sur une carte, mais déjà d'un premier niveau d'analyse du bâti observé, par les choix effectués sur le terrain de conserver tel ou tel édifice dans le recensement, car jugé correspondant aux critères prédéfinis spécifiques à chaque enquête. Ainsi, une maison conservant quelques éléments médiévaux visibles depuis la rue, un pan de mur ou une baie par exemple, est recensée et photographiée, alors que la maison voisine, si elle ne présente aucun caractère médiéval, ne l'est pas.

Étudier

Une fois le recensement effectué, la plupart des sites où des vestiges bâtis médiévaux avaient été identifiés ont été étudiés de manière plus approfondie grâce à la confrontation avec d'autres sources. L'étude peut être soit monographique, elle concerne alors un village ou une maison par exemple, soit collective, elle porte alors sur une famille d'œuvres comme les bastides ou les églises par exemple. Dans tous les cas, l'étude entraîne une sélection. Dans le cadre d'une étude collective, la sélection s'effectue parmi les œuvres de la famille en raison de leur caractère, soit représentatif (*typicum*), soit exceptionnel (*unicum*). Lors d'une étude monographique, la sélection peut se faire en raison de l'intérêt propre de l'œuvre. En phase d'étude, et non plus de recensement, les œuvres qui ne sont pas « sélectionnées » sont dites « repérées ».

Dans cette thèse, le repérage et la sélection ont été effectués à deux échelles. À l'intérieur de l'ensemble de la zone d'étude, le choix a d'abord été réalisé au niveau des agglomérations. Tous les villages et les bourgs conservant des vestiges bâtis et/ou une

¹⁴³ DE MASSARY, Xavier et COSTE, Georges, *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine, Paris, 2007 (2^e édition), p. 42.

morphologie générale attribuables à la fin du Moyen Âge ont été repérés. Parmi ceux-ci n'ont été sélectionnés que ceux pouvant apporter des indications sur des transformations opérées à cette période, qu'il s'agisse d'éléments connus par l'étude du patrimoine ou par les sources écrites. Pour ces agglomérations sélectionnées, outre un dossier documentaire général sur l'agglomération, des édifices en particulier ont été étudiés. Certains de ces édifices n'ont été que repérés, car ils ne possédaient le plus souvent que de rares vestiges médiévaux visibles. D'autres ont été sélectionnés pour leur caractère représentatif ou, au contraire, exceptionnel et la qualité des éléments médiévaux conservés. Il s'agit là de la seconde échelle de sélection.

Faire connaître

Le recensement et l'étude aboutissent à la réalisation de dossiers documentaires destinés à être archivés et diffusés. Initialement constitués d'un dossier « papier » et d'une notice synthétique pouvant être informatisée, ces dossiers documentaires sont aujourd'hui produits directement sous format numérique. En Midi-Pyrénées, la saisie des dossiers s'effectue par le biais du logiciel RenabIMP. Les données sont ensuite basculées sur le portail patrimoine de la région Midi-Pyrénées et ainsi accessibles à tous¹⁴⁴. Elles sont aussi progressivement envoyées sur les bases de données nationales gérées par le Ministère de la Culture et de la Communication : Mérimée pour l'architecture, Palissy pour les objets et Mémoire pour les illustrations¹⁴⁵. La totalité des dossiers réalisés au cours de cette thèse sont en cours de versement sur le portail patrimoine de la région Midi-Pyrénées et devraient être prochainement accessibles.

La diffusion de l'inventaire du patrimoine passe aussi par d'autres biais, des publications bien sûr, mais aussi des conférences, des animations ou des formations. Un article a été publié au cours de la thèse. Il faisait suite à une conférence donnée lors d'une journée d'étude organisée par la Société Archéologique et Historique du Gers¹⁴⁶. Deux autres conférences ont été proposées à l'abbaye de Flaran, siège de la Conservation départementale du patrimoine et des musées du Gers, et trois pour le PAH du Grand Auch¹⁴⁷. Le partenariat avec le PAH s'est aussi traduit par quatre journées de formation à destination

¹⁴⁴ Ce portail propose un accès aux dossiers documentaires et à la photothèque, mais aussi de nombreux contenus multimédia consacrés au patrimoine régional. Adresse du site : www.patrimoines.midipyrenees.fr.

¹⁴⁵ Ces différentes bases de données nationales sont accessibles notamment par le moteur « Collections » du site Culture.fr (www.culture.fr) et par le biais du site internet de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr).

¹⁴⁶ COMET, Anaïs, « Les fortifications villageoises de la fin du Moyen Âge dans le Gers : un état de la question », in *Les fortifications de nos bourgs, Actes de la 2^e journée de l'archéologie et de l'histoire de l'art de Lectoure, 2013*, SAHG, septembre 2014, p. 10-18.

¹⁴⁷ Thèmes des conférences : Lomagne gersoise (2012), Montaut-les-Créneaux (2013), fortifications villageoises (2013), Pessan (2016) et Castelnau-Barbarens (2017). Deux autres conférences sont programmées : Les villages du Condomois (août 2017) et Le bourg de Saramon (septembre 2017).

de ses guides conférenciers¹⁴⁸. Ces missions de médiation et de diffusion des savoirs ont également pris la forme de visites et d’animations lors des Journées européennes du patrimoine en 2012 et 2014¹⁴⁹.

La conduite de l’opération

Si la méthode de l’Inventaire général est uniforme et appliquée sur l’ensemble du territoire national, elle peut l’être de différentes manières selon les besoins propres à chaque opération, en particulier lorsque celle-ci est combinée à une recherche universitaire.

Le Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques (CCST)

Pour chacune des opérations d’inventaire, un Cahier des clauses scientifiques et techniques (CCST) doit être rédigé conjointement par les différents partenaires. Ce document présente le cadre de réalisation de l’enquête : les enjeux scientifiques, les limites de l’aire d’étude, le champ d’investigation, les modes de restitution, les moyens humains, techniques et financiers et le calendrier prévisionnel¹⁵⁰. Pour cette opération, le CCST a été rédigé dès 2011, et il a été réactualisé chaque année lors du renouvellement de la convention d’inventaire entre la Région Midi-Pyrénées et le Département du Gers. La plupart des éléments du CCST est restée semblable tout au long de l’opération, seuls le calendrier prévisionnel et l’angle d’approche ont été modifiés à plusieurs reprises, nous allons y revenir. Il conviendrait aujourd’hui, au terme de l’opération, de mettre à jour le CCST afin de mieux expliciter le travail effectué et les limites de l’étude.

Les enjeux scientifiques de l’opération étaient de mener l’inventaire du patrimoine des agglomérations de Gascogne qui ont connu des transformations à la fin du Moyen Âge, afin d’approfondir la connaissance scientifique sur ce sujet dans le Gers, de produire des dossiers documentaires respectant les normes de l’Inventaire général et de constituer une documentation scientifique. Concernant le champ d’investigation, il s’agissait donc de mener un inventaire le plus exhaustif possible des vestiges bâtis médiévaux visibles dans les agglomérations gersoises. La limite chronologique a été choisie volontairement large, jusqu’à 1550 environ, afin de couvrir toute la période analysée dans le cadre de cette thèse. L’aire d’étude couvrait l’ensemble du département du Gers, du moins tous les villages et les bourgs, à l’exclusion des villes et de l’habitat dispersé.

¹⁴⁸ Thèmes des formations : patrimoine médiéval de Castelnaud-Barbarens (2012), Montaut-les-Créneaux (2012) et Pessan (2016), introduction à la question des bastides dans le Gers (2015 et 2016).

¹⁴⁹ Visite du village de Gimbrède en 2012 ; diaporamas commentés sur le patrimoine gersois à l’abbaye de Flaran en 2014 ; visite de la bastide de Montréal en 2014. Une animation sur l’étude du patrimoine bâti est prévue à Castelnaud-Barbarens pour l’édition 2017.

¹⁵⁰ DE MASSARY, Xavier et COSTE, Georges, *Principes, méthode et conduite...*, op. cit, 2007, p. 71-76.

Une approche « traditionnelle », canton par canton

En 2011, au début de l'enquête, il a été prévu de travailler par canton et d'y mener de manière conjointe le recensement puis l'étude du bâti, en parallèle de l'analyse des sources écrites et planimétriques. Il était ensuite envisagé de réaliser les dossiers documentaires et leurs annexes, les plans notamment, avant de débiter l'étude d'un nouveau canton¹⁵¹. Afin de ne pas trop dépasser le temps imparti pour la thèse, il aurait fallu avancer au rythme d'un canton par mois, le département en comptant alors 31. Ce délai s'est avéré impossible à tenir. En un peu plus d'un an, seuls cinq cantons ont été couverts de cette manière, ceux de Lectoure, Miradoux, Saint-Clar, Saramon et Valence-sur-Baïse.

Au-delà de la question du temps passé sur chacun des cantons pour mener à bien l'étude, cette approche s'est avérée inefficace. En effet, elle ne permettait pas d'avoir une vue d'ensemble des vestiges et des sources disponibles sur l'ensemble de la zone d'étude. Il n'était donc pas possible de procéder à des choix pertinents quant à la sélection des sites à étudier de manière plus approfondie, car permettant de répondre aux problématiques de la thèse. Trop de sites mineurs ont été dans un premier temps sélectionnés, pour lesquels l'étude des sources écrites a été longue sans que cela n'aboutisse à des résultats concluants. Au cours de l'année 2012, il apparaissait de plus en plus nécessaire de traiter le sujet des transformations des agglomérations de manière plus globale, quitte à n'approfondir la question que sur certains sites particulièrement bien documentés.

Une approche plus globale de l'ensemble du territoire

À l'automne 2012, une nouvelle approche a donc été élaborée. Il s'agissait cette fois de mener le recensement du patrimoine bâti médiéval dans l'ensemble des agglomérations du Gers afin d'établir un corpus de sites conservant des vestiges suffisants pour traiter le sujet. Il ne s'agissait donc plus de terminer l'étude d'un canton avant d'en commencer un autre, mais de procéder au recensement sur l'ensemble de la zone d'étude dans le but de déterminer le corpus, avant de débiter la phase d'étude uniquement pour les sites retenus. Cette phase de terrain a été réalisée pour l'essentiel entre novembre 2012 et février 2013. Ensuite, ce corpus a été confronté à la documentation disponible pour l'ensemble des agglomérations du département, recensement effectué au cours de l'année 2011 à travers les divers inventaires de fonds d'archives, les principales sources publiées et la bibliographie. L'objectif était d'obtenir un corpus présentant trois niveaux d'étude : sites sélectionnés, sites repérés, éléments recensés. Les sites sélectionnés devaient faire l'objet d'études monographiques et les sites repérés de notices d'inventaire relativement complètes. Les éléments recensés correspondant à des données ponctuelles n'étaient cités que dans les notices « agglomération ».

¹⁵¹ Voir le rapport d'étude : COMET, Anaïs, *Les transformations des agglomérations en Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge, Approches méthodologiques, Rapport d'étude 2011*, rapport déposé au Service connaissance du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées et à la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2012.

Cette nouvelle approche a permis d'avoir en quelques mois une vision d'ensemble du territoire et des sites essentiels pour le sujet. Le recensement a été rapide et les sources écrites non analysées dans cette première phase. Le travail d'approfondissement pour les sites étudiés et repérés a ensuite été plus long. Enfin, la troisième phase de formalisation des résultats dans le logiciel RenablMP été réalisée une fois l'étude de tous les sites suffisamment avancée pour permettre des comparaisons entre eux et affiner les datations. Pour résumer, le recensement a été concentré sur 4 mois (novembre 2012-février 2013), l'étude sur deux ans (mars 2013-mars 2015) et la saisie des données essentiellement durant l'année 2015.

L'application de la méthode à une recherche universitaire

L'étude du patrimoine bâti selon les normes de l'Inventaire général peut parfaitement convenir aux problématiques d'une recherche universitaire. Le croisement des sources, archéologiques, planimétriques et écrites, est en effet à la base des deux démarches. Les modalités d'application de la méthode de l'Inventaire général sont suffisamment souples pour être ajustées à ce type d'étude. Il convient pour cela de faire concorder la thématique de l'inventaire avec le sujet de recherche. Cependant, dans une opération classique d'inventaire, les attentes en matière d'analyse des archives ne sont pas du tout les mêmes que dans le cadre d'une recherche universitaire, qui plus est de doctorat. Le temps imparti à la phase d'étude est donc nécessairement beaucoup plus long et il faut le prendre en compte.

La formalisation des données dans les dossiers documentaires de l'Inventaire général est, elle aussi, tout à fait adaptée à la recherche universitaire. Ce cadre d'enregistrement peut paraître contraignant. La plupart des champs de la base de données sont à thésaurus et non à texte libre, il est donc nécessaire de se conformer à un lexique prédéfini. Ce qui pourrait paraître comme une contrainte est en réalité un avantage, permettant tout à la fois un archivage et une diffusion de la recherche au plus grand nombre. Il facilite également la mise en forme des résultats de la recherche avec la possibilité de réaliser un export automatique des notices puis une édition sous format PDF. C'est le choix qui a été opéré ici pour réaliser le volume de notices.

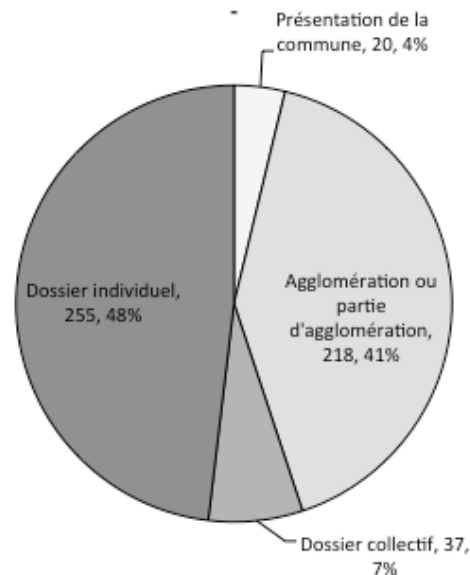
Les résultats

Cette opération a donné lieu à la rédaction de 795 notices ou dossiers, dont 529 directement utiles pour traiter le sujet¹⁵². Tous ne présentent pas le même niveau d'analyse, mais permettent de couvrir l'ensemble du territoire départemental. S'y ajoutent les 5 551 notices illustrations enregistrées et toutes liées à des notices ou dossiers documentaires.

¹⁵² La liste détaillée de ces 529 notices se trouve en introduction du volume de notices dans lequel elles sont toutes éditées (vol. 3, p. V-XVI).

Les différents types de dossiers

Sur ces 529 dossiers, la grande majorité concerne des édifices ou des ensembles comme les agglomérations (près de 90 %), les autres sont des dossiers « présentation de la commune » et des dossiers « collectifs » (graph. 2-1).



Graph. 2-1 : Répartition des dossiers
(valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

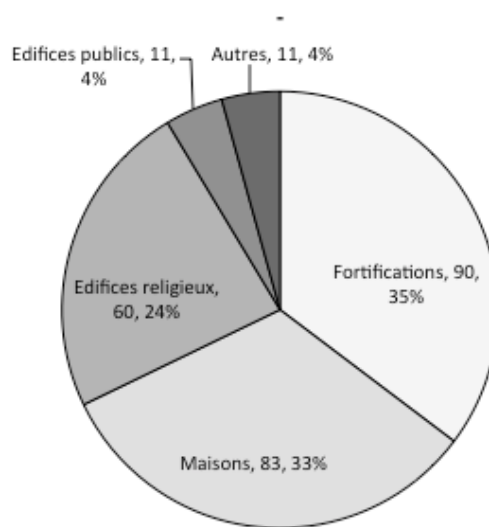
Les 20 dossiers de présentation de communes permettent de resituer de manière plus globale l'histoire des territoires communaux actuels où plusieurs agglomérations et communautés médiévales ont existé, qu'elles soient repérées ou sélectionnées dans cette étude. C'est le cas, par exemple, pour la commune de Barran où se trouvaient la bastide du même nom et le petit village castral de Montbernard, ou encore pour celle du Brouilh-Monbert dont les deux communautés d'origine médiévale du Brouilh et de Monbert ont été réunies.

Près de la moitié des dossiers concerne des agglomérations ou des parties d'agglomération. Ainsi à Castelnau-Barbarens, un îlot a été étudié indépendamment du reste du bourg car il présente une unité de construction et se trouve à un point charnière de l'extension de l'agglomération au milieu du XIII^e siècle. La plupart du temps, ce sont les villages (178) et les bourgs (21) dans leur ensemble qui ont fait l'objet d'un dossier documentaire permettant d'y traiter l'histoire et l'évolution de l'agglomération à la fin du Moyen Âge, ainsi que la morphologie générale de celle-ci. Une quinzaine d'écarts, ou hameaux, actuels ont fait l'objet de dossiers, car ils étaient, à la période qui nous intéresse, de véritables villages dotés de communautés indépendantes. C'est le cas, par exemple, de celui de Biane, dans la commune actuelle de Montaut-les-Créneaux.

Une trentaine de dossiers dits « collectifs » porte sur des familles d'édifices. Ils concernent les maisons d'un village ou d'un bourg en particulier. Ils permettent de faire une synthèse sur ces maisons : leur datation, leur évolution éventuelle à la fin du Moyen Âge,

leur implantation dans l'agglomération et leurs caractéristiques constructives (étages, matériaux, etc.). Ces dossiers collectifs s'appuient sur la méthode repérage/sélection déjà explicitée. Ils permettent une synthèse générale sur des édifices qui ne sont pas tous analysés avec la même précision.

Les autres dossiers concernent des édifices en particulier (graph. 2-2). Ceux-ci portent pour l'essentiel sur des fortifications d'agglomérations (90), des maisons (83) et des édifices religieux (60). Seules huit halles ont été étudiées, celles conservant des vestiges médiévaux ou *a minima* suffisamment d'informations sur l'édifice médiéval disparu. Ces dossiers monographiques permettent d'éclairer l'histoire des agglomérations dans leur ensemble et apportent des données qu'il est possible de traiter en série.



Graph. 2-2 : Répartition des dossiers individuels, hors agglomérations (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

L'archivage de toutes les données

Près de 300 notices et dossiers documentaires qui ne concernent pas directement le sujet de thèse ont tout de même été ouverts au cours de ce travail. Il s'agit en grande partie de notices « présentation de la commune » (251) pour les sites qui n'entraient pas dans le corpus, car ne possédant pas suffisamment d'information pour traiter le sujet. Chaque commune du Gers, hormis celles où le chef-lieu est une ville, est ainsi documentée par au moins une notice permettant d'expliquer pourquoi elle n'a pas été retenue dans le cadre de cet inventaire thématique. L'ouverture de ces notices a également permis d'archiver les photographies d'édifices potentiellement intéressants, mais n'appartenant pas à la période médiévale, donc exclus de cette étude. Ces notices ne sont pour l'essentiel accessibles qu'aux chercheurs de l'inventaire général de la Région. Limitées à un usage professionnel du fait du peu d'information qu'elles contiennent, elles ne sont généralement pas versées sur le

portail patrimoine de la Région Midi-Pyrénées. Seules celles présentant un minimum de données sont versées sur internet¹⁵³.

Une quarantaine de dossiers correspond à des études d'urgence ou ponctuelles qui ont été réalisées au cours de cette mission, mais ils n'entrent pas non plus dans le cadre de l'inventaire thématique. Les études d'urgence concernent des édifices où des travaux étaient prévus ou en cours : le château de Lagraulet, l'église paroissiale de Noulens, une remise à Gimbrède et le château de la Hourre à Auch. Les autres études ponctuelles correspondent à des édifices ou édicules non médiévaux, mais dont l'étude rapide était possible, du fait, notamment, de la date portée sur certains d'entre eux, c'est le cas, par exemple, du monument aux morts de Montréal. Ces dossiers ne figurent pas dans le volume de notices, mais sont accessibles sur le portail patrimoine de la Région Midi-Pyrénées.

Plus de 200 sites étudiés

Ce sont finalement 212 sites qui ont été étudiés, répartis sur 201 communes, soit 43% des communes du département. Parmi ces sites étudiés, 114 (54 %) ont été sélectionnés, car ils apportent des informations sur des transformations à la fin du Moyen Âge ; 98 (46 %) n'ont été que repérés, car leur existence à la fin du Moyen Âge est attestée, mais sans indice de transformation majeure (fig. 2-1). Concernant le nombre total de notices et dossiers « utiles » (529), le différentiel est plus important, avec 64 % de notices et dossiers sélectionnés (339), et 36 % de repérés (190).

Le nombre de sites étudiés est finalement beaucoup plus important que ce qui avait été imaginé à l'issue de la phase de recensement, en mars 2013. Il était alors prévu d'étudier de manière approfondie une quinzaine de sites, d'en survoler une quarantaine et d'en conserver environ 80 autres dans le corpus, car ils possédaient de rares éléments médiévaux en élévation. Les deux premières catégories ont fusionné pour constituer le corpus des sites sélectionnés dont le nombre a été augmenté par une partie de ceux de la troisième catégorie initiale. Celle-ci a par ailleurs été fortement accrue par l'intégration de nombreux sites mineurs au premier abord mais qui, traités par comparaisons en série et donc en nombre, peuvent apporter de nouveaux éclairages sur les questions posées. Ce choix d'élargir fortement le corpus résulte de l'expérimentation menée. Il était difficile de tirer des conclusions générales à partir des quelques sites bien documentés. La confrontation avec les données très ponctuelles, et donc inexploitable seules, des autres sites, permet dans le cas présent de proposer des tendances globales sur les évolutions des villages et des bourgs gersois à la fin du Moyen Âge.

¹⁵³ À titre d'exemple, une de ces notices « présentation de la commune » d'un site non étudié (Justian) est intégrée au volume de notices (vol. 3, p. 242).

B. L'analyse des archives

L'analyse des sources planimétriques et écrites pouvant apporter des informations sur la morphologie et l'architecture des agglomérations gersoises médiévales, mais aussi et surtout sur leurs transformations, a été menée parallèlement à l'étude du bâti telle que définie précédemment. Les sources médiévales ont été exploitées à chaque fois que cela était possible. L'emploi de la méthode régressive, et donc l'étude de documents plus récents, ont très souvent été nécessaires. Il ne s'agit pas ici de présenter l'ensemble des sources étudiées¹⁵⁴, mais plutôt de mettre l'accent d'une part sur les plus exceptionnelles et, d'autre part, sur les ensembles de sources de même type qui permettent une approche sérielle.

Les sources planimétriques

Aucune représentation figurée de villages ou de bourgs gersois n'a été découverte dans la documentation pour la période médiévale. Si quelques cartes et plans existent pour l'Époque moderne, ce sont surtout les représentations du début du XIX^e siècle qui ont été exploitées.

De rares documents avant le XIX^e siècle

Le plus ancien document conservé représentant des villages gascons date de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il s'agit de la carte d'un « Territoire contentieux entre les villes de Mauvezin et de Cologne » sur laquelle figurent notamment, outre les deux agglomérations précédemment citées, les villages de Bouvées et de Sarrant¹⁵⁵ (fig. 2-2). Une grande diversité de représentations est utilisée sur cette carte pour figurer des éléments identiques, comme des bordes par exemple. Les agglomérations sont elles-aussi toutes dessinées différemment (fig. 2-3). Cela suppose une certaine recherche de réalisme. Ce document a particulièrement été exploité pour l'étude de la bastide de Cologne et du village de Sarrant (fig. 2-4). La vue de Cologne est très abîmée¹⁵⁶. Il est tout de même possible d'y repérer la fortification et notamment le clocher de l'église faisant partie de l'enceinte. Ce clocher a aujourd'hui disparu alors que l'église subsiste bien à cet emplacement et conserve quelques éléments de défense. La vue de Sarrant est tronquée¹⁵⁷. Y sont représentés le clocher-mur de l'église, une tour-porte et une enceinte crénelées, ainsi qu'un pont permettant de passer le fossé. La tour-porte correspond très certainement à celle toujours

¹⁵⁴ Voir la liste générale des sources présentée à la fin de ce volume ; pour une approche par site, se référer au volume de notices (vol. 3).

¹⁵⁵ AN, N/II/Gers/1, Plan d'un « Territoire contentieux entre les villes de Mauvezin et de Cologne », signé et certifié conforme Jacques de Lava et Durand de Monnyn, procureurs des deux villes (2^e moitié du XVI^e siècle ?).

¹⁵⁶ Voir l'interprétation du dessin : Représentation de Cologne au XVI^e siècle (vol. 4, p. 82).

¹⁵⁷ *Ibid.* : Représentation de Sarrant au XVI^e siècle (vol. 4, p. 332).

en élévation. Le clocher de l'église a été remplacé à la fin du XIX^e siècle par une tour surmontée d'une flèche. Ce document apporte aussi une information importante concernant le site de Saint-Orens (fig. 2-5), où ne sont représentées qu'une église et des bordes alentours. Le regroupement de l'habitat semble s'y être opéré bien après le Moyen Âge.

Un autre document de la même période, daté de 1565, est conservé aux Archives municipales de Lectoure¹⁵⁸ (fig. 2-6). Il représente un territoire contentieux entre les villages de Saint-Léonard et Tournecoupe. Ce document paraît plus détaillé que le précédent, il est entièrement aquarellé et les différents types de culture y sont figurés. Cependant, il n'apporte que très peu d'informations sur les agglomérations. Seuls les deux villages précédemment cités y sont dessinés. Ces deux vues paraissent répondre plus à un stéréotype du village, avec l'église au centre et quelques maisons autour, qu'à une représentation réaliste (fig. 2-7). Ce document n'a donc pas pu être exploité.

Pour le XVII^e siècle, seule une carte de la partie occidentale de la Gascogne¹⁵⁹ a été repérée (fig. 2-8). Les villages y sont représentés par de simples points. Les agglomérations les plus importantes sont figurées par des pictogrammes que rappellent ceux utilisés au siècle suivant sur les cartes de Cassini. En l'absence de légende, il est difficile de dire si ces différentes représentations renvoient à des réalités distinctes ou non. Sur l'extrait de la vallée de l'Auzoue (fig. 2-9), on voit tout de même que les bastides de Montréal et Lannepax ne sont pas représentées de la même manière que les villages d'origine castrale de Courrensan et Fourcès. Ces derniers sont figurés par le même pictogramme, alors que le premier, de plan allongé, occupe un éperon barré et le second, de plan plus ou moins circulaire, occupe un site de plaine. Cette carte et celle de Cassini n'apportent pas un degré de précision suffisant pour être véritablement utiles dans le cadre de cette thèse. Elles n'ont donc pas été exploitées.

L'Atlas dit de Trudaine¹⁶⁰, dressé dans les années 1740, a livré quelques informations exploitables pour notre sujet. Ainsi ont pu être observées les fortifications du bourg d'Aubiet (fig. 2-10), qui ne figurent plus de manière aussi claire sur le plan cadastral de 1832. Par ailleurs, la représentation de la bastide de Mirande est particulièrement intéressante, bien que n'entrant pas dans notre corpus (fig. 2-11). Elle montre que le parcellaire régulier de la bastide s'étend bien au-delà de l'enceinte et qu'à l'intérieur même de celle-ci la totalité de la surface n'est pas densément bâtie. Il aurait été utile d'avoir ce type d'information pour des sites étudiés.

¹⁵⁸ AM Lectoure, non coté, « Plan figuré suivant l'arrêt de la cour des aides de Montpellier prononcé entre le syndic des consuls et habitants de Tournecoupe et le seigneur de Saint-Léonard concernant la vérification des terres de la grange de Lavizan et des terroirs et juridictions de Tournecoupe. Par les pièces relatives à ce plan il paroît qu'il a été fait en l'année 1565 ».

¹⁵⁹ BNF, département des Cartes et plans, GE C 9122 (RES), Carte de Gascogne, XVII^e siècle. En ligne, mis en ligne le 8 août 2011, consulté le 28 janvier 2014, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59702008/f1.item>.

¹⁶⁰ Archives nationales, service des Cartes et plans, CP/F/14/8456, Atlas de Trudaine pour la Généralité d'Auch, En ligne, consulté le 28 janvier 2014, <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm>.

Aux Archives départementales du Gers, cinq plans ou séries de plans du XVIII^e siècle ont été repérés pour les sites du corpus. Seul celui de Solomiac¹⁶¹ présente un intérêt certain par rapport aux plans cadastraux du début du XIX^e siècle (fig. 2-12). En effet, un système de double enceinte y est représenté. Au centre, un alignement de maisons autour de la place figure la partie bâtie de la bastide, dénommée « ville de Solomiac » et « anclos de la ville ». Autour, distincts de l'alignement de maisons, sont dessinés les « fossés de la ville ». Sur le plan cadastral dit napoléonien, l'analyse des limites parcellaires permet de mettre en évidence ces deux tracés (fig. 2-13). Il s'agit très certainement d'une permanence du double système défensif qui existait dès la fin du Moyen Âge où nous retrouvons à plusieurs reprises des mentions d'ancien et de nouveau fossé¹⁶². Les autres plans du XVIII^e siècle étudiés concernent Boulaur¹⁶³, Valence-sur-Baïse¹⁶⁴, Saint-Puy¹⁶⁵ et Gimbrède¹⁶⁶. Les deux premiers livrent notamment une représentation des couverts et le dernier a permis de préciser l'emplacement du château. Le dossier concernant Saint-Puy ne conserve malheureusement pas les planches représentant le bourg.

Les plans depuis le XIX^e siècle

La principale source planimétrique utilisée est bien postérieure à la période étudiée puisqu'il s'agit des plans cadastraux dits napoléoniens du début du XIX^e siècle¹⁶⁷. C'est la première série complète de plans disponible. Ils ne reflètent en aucun cas une réalité médiévale, mais ils ont l'avantage de ne pas contenir les modifications majeures intervenues depuis cette date. Toutes les feuilles représentant les villages et les bourgs gersois, ainsi que les principaux hameaux, ont été consultées. Ces plans ont été exploités en série. Grâce aux comparaisons entre des sites bien documentés par ailleurs, qu'il s'agisse de vestiges bâtis ou de données textuelles, et des sites dépourvus de documentation, il a été possible de déterminer dans la plupart des cas la morphologie générale de l'agglomération, les limites de la fortification et les dimensions approximatives de ces villages et ces bourgs à la fin du Moyen Âge. Ces données ont permis d'alimenter notamment la colonne « surface » du tableau de synthèse (fig. 0-1), ainsi que les réflexions portant sur la morphologie des sites étudiés. Une soixantaine de plans a aussi livré des informations concernant d'éventuelles transformations morphologiques qu'il a parfois été possible de compléter par les autres

¹⁶¹ AD Gers, C 503, Solomiac, plan géométrique de la ville, 1758. Pour un détail de la bastide, voir un extrait dans le volume d'atlas : Représentation de Solomiac en 1758 (vol. 4, p. 347).

¹⁶² Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « notariat varia », mention des deux fossés relevée dans un registre de notaire de Monfort en 1479 (AD Gers, 3 E 8784, fol. 138).

¹⁶³ AD Gers, C 561, Boulaur, Plan de la rue et place publique, 1778.

¹⁶⁴ AD Gers, C 578, Valence-sur-Baïse, Concession d'un terrain voisin de la place et plan de la place et des rues adjacentes, 1763.

¹⁶⁵ AD Gers, E suppl. 3936-1 à 21, Saint-Puy, Plan terrier, XVIII^e siècle.

¹⁶⁶ AD Gers, E suppl. 259, Gimbrède, Extrait d'un plan du milieu du XVIII^e s. dans le compoix de 1665.

¹⁶⁷ Ces plans, conservés aux Archives départementales du Gers, ont été numérisés et sont accessibles sur internet : www.archives32.fr.

types de documentation. Pour le village de Cassaigne, par exemple, le plan a permis d'émettre l'hypothèse de la présence d'un faubourg au sud-est dès la fin du Moyen Âge. Cela a été confirmé par l'enquête de terrain qui a permis la découverte d'une porte en arc brisé en place dans ce faubourg. Il en est de même pour Gondrin, où l'existence des faubourgs est par ailleurs attestée par les sources écrites.

Ponctuellement, d'autres plans du XIX^e siècle ont été analysés. Ils proviennent essentiellement de la série O des Archives départementales du Gers et représentent des portions de villages ou de bourgs au gré des aménagements de cette période. Tous les plans du XIX^e siècle n'ont pas été exploités, car la série O n'était pas classée en totalité au moment de l'étude. Ils l'ont été principalement pour Aignan et Montréal. L'analyse des plans conservés pour Aignan a permis de mieux comprendre la genèse de la formation de la place telle que nous la connaissons aujourd'hui par la destruction de la tour et de la motte dans les années 1860¹⁶⁸, celle de la halle une vingtaine d'années plus tard¹⁶⁹ (fig. 2-14) et celle des dernières maisons qui s'y trouvaient dans les premières années du XX^e siècle¹⁷⁰. De la même manière, à Montréal, l'analyse de ces plans a permis d'avoir une meilleure connaissance de certaines maisons aujourd'hui détruites¹⁷¹. C'est le cas notamment pour celles qui ont été démolies afin de créer la petite place derrière la mairie. Un de ces plans a aussi permis de confirmer que l'un des passages dans la fortification sud n'était qu'une création de la fin du XIX^e siècle.

Le plan cadastral actuel a été utilisé comme support du recensement du bâti sur le terrain. Ceci explique que les plans du volume d'atlas utilisent comme fond le cadastre actuel lorsqu'il s'agit de représenter les vestiges médiévaux en place, et le cadastre dit napoléonien pour proposer des restitutions des villages et des bourgs à l'époque médiévale.

Les sources écrites

Les principales sources textuelles exploitées sont des documents médiévaux. Les archives écrites d'époques moderne et contemporaine n'ont été utilisées que ponctuellement lorsque les sources antérieures faisaient défaut.

Les actes des pouvoirs royaux

Pour la période considérée, une partie des actes émanant des chancelleries royales française et anglaise a été publiée. Deux recueils permettent notamment de connaître les possessions des rois dans la région dans les années 1270 (fig. 1-5). Ils contiennent les hommages rendus par leurs vassaux aux deux souverains. Pour les franges septentrionales et

¹⁶⁸ AD Gers, 2 O 1-8, Plan annexé au rapport du 13 juin 1869 sur les dangers que présente la tour d'Aignan.

¹⁶⁹ AD Gers, 2 O 1-10-5, Projet de démolition et de vente de la halle, plans et dessins, 1882.

¹⁷⁰ AD Gers, 2 O 1-10-2, Projet d'acquisition de la maison Dousset pour agrandir la place publique, 1901.

¹⁷¹ AD Gers, série O, non classé, carton concernant Montréal.

orientales de la Gascogne, il s'agit du *Saisimentum Comitatus Tholosani*, dressé vers 1271, lorsque le roi de France récupère le comté de Toulouse à la mort d'Alphonse de Poitiers¹⁷². Y figurent pour l'essentiel le Savès et la Lomagne. Pour la partie occidentale, ce sont les *Recogniciones feodorum in Aquitania*, dressées au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, après l'accession au trône d'Édouard I^{er} en 1272¹⁷³. Y figurent principalement l'Eauzan, le Condomois et certaines places du Lectourois.

L'enregistrement des actes royaux par les deux chancelleries est conservé pour les XIV^e et XV^e siècles. Concernant la royauté française, il se trouve aux Archives nationales sous le nom de « Trésor des Chartes ». Charles Samaran a répertorié les actes de ces registres qui ont trait à la Gascogne¹⁷⁴. J'ai dépouillé cet ouvrage afin de pointer les documents qui pouvaient apporter des informations utiles pour le sujet. Celles-ci sont de deux ordres. Elles peuvent concerner précisément les constructions au travers d'autorisations de travaux, par exemple, comme la permission donnée en 1367 aux habitants de Beaumarchés de construire une halle¹⁷⁵. Dans la plupart des cas, elles apportent des renseignements plutôt d'ordre général comme des confirmations de paréage ou de sauvegarde, ou encore des révisions de feux. Certains des documents originaux ont été consultés, soit sur microfilm aux Archives nationales à Paris, soit sur internet pour les registres numérisés qui y sont accessibles¹⁷⁶. La plupart de ces actes n'a été exploitée qu'à partir de l'analyse qu'en donne Charles Samaran¹⁷⁷.

De la même manière, la chancellerie royale anglaise a enregistré les actes concernant l'administration du roi en Gascogne. Ces documents constituent les « Rôles gascons ». Pour la période allant de 1254 à 1317, ils ont été publiés, mais n'ont pas fait l'objet d'un dépouillement exhaustif de ma part¹⁷⁸. Ils ont été consultés ponctuellement pour certains sites, comme La Romieu par exemple, par le biais des index de lieux en fin de chaque tome. Un article de Charles Samaran recense par ailleurs les principaux actes touchant le département du Gers dans les quatre premiers volumes (tomes 1 à 3)¹⁷⁹. Ceux-ci ont aussi été exploités. Pour le reste du XIV^e siècle et une partie du XV^e siècle, jusqu'à 1468, date du dernier enregistrement, les Rôles gascons n'ont pas été publiés. Conservés aux Archives nationales britanniques, ils font l'objet d'un projet de recherche franco-anglais depuis

¹⁷² DOSSAT, Yves (éd.), *Saisimentum...*, op. cit., 1966.

¹⁷³ BÉMONT, Charles (éd.), *Recueil des actes...*, op. cit., 1914.

¹⁷⁴ SAMARAN, Charles, *La Gascogne dans les registres du Trésor des chartes*, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1966.

¹⁷⁵ Archives nationales, JJ 97, n°461, fol. 117, Permission donnée aux habitants de Beaumarchés de construire une halle dans leur ville, 1367.

¹⁷⁶ Sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/tresor-chartes.html>. À cette date, tous les registres numérisés ne sont pas encore accessibles en ligne mais uniquement en salle informatique des Archives nationales à Paris.

¹⁷⁷ Voir la distinction qui est faite dans la liste des sources à la fin de ce volume.

¹⁷⁸ La publication a été réalisée par Francisque Michel (t. 1, 1885) puis par Charles Bémont (t. 1 supplément à t. 3, 1896-1906) et plus tard par Yves Renouart et Robert Fawtier (t. 4, 1962) ; cf. la liste des sources.

¹⁷⁹ SAMARAN, Charles, « Le Gers dans les Rôles gascons », *Revue de Gascogne*, t. 7, 1907, p. 529-547.

2009¹⁸⁰. Celui-ci a abouti à la mise en ligne des analyses de ces actes et de la transcription et traduction d'une sélection d'entre eux¹⁸¹. Là encore, ces documents ont été consultés ponctuellement grâce aux index proposés sur le site internet.

Les actes des pouvoirs comtaux et seigneuriaux

Le principal fonds d'archives comtales est celui de la famille d'Armagnac déposé aux Archives départementales de Tarn-et-Garonne¹⁸². Il est important de noter que sur les 297 cotes de ce fonds, seules 39 touchent directement aux possessions gasconnes, soit 13 %. À l'inverse, les documents intéressant le comté de Rodez sont surreprésentés avec 197 cotes, soit 66 % du fonds. Pour la période qui nous intéresse, il contient principalement des enquêtes, des lettres du comte, des actes d'hommages et des registres de comptabilité. L'inventaire a été dépouillé en totalité, du moins pour ce qui touche à la Gascogne¹⁸³, mais seuls quelques documents ont été exploités¹⁸⁴. Parmi ceux-ci, le plus utile pour le sujet est sans doute l'état des places fortes appartenant au comte vers 1484, qui dresse la liste des villages et des bourgs fortifiés de la majorité de la Gascogne gersoise qui était alors sous la domination de la famille d'Armagnac¹⁸⁵. Une partie de la comptabilité a été éditée par Martine Charageat¹⁸⁶. Cette édition a été consultée rapidement, mais elle ne semble pas contenir d'informations touchant directement aux communautés et à leur cadre de vie. Il n'a donc pas semblé utile pour le sujet de la dépouiller de manière exhaustive.

Les documents concernant les autres comtés se trouvent principalement dans la série I des Archives départementales du Gers. Cette série, dite fonds de Vergès ou du Grand Séminaire d'Auch, contient environ 20 000 pièces classées par familles seigneuriales, dont les plus anciennes remontent au Moyen Âge. Un inventaire précis a été réalisé en 1885 par l'abbé Cazauran et est consultable aux Archives départementales. Cependant, la concordance entre anciennes et nouvelles cotes n'est pas toujours fiable. Certains documents semblent par ailleurs avoir disparu entre cette date et le transfert aux Archives départementales en 1906. Il est regrettable que le nouvel inventaire n'indique que le nom de la famille, le nombre de documents et les dates extrêmes. Cela rend difficile l'exploitation de ce fonds d'archives lorsque l'on ne travaille pas sur des familles seigneuriales, mais sur des communautés.

¹⁸⁰ Il s'agit du Gascon Rolls Project, porté notamment par les universités de Bordeaux, Oxford et Liverpool.

¹⁸¹ Ces données sont consultables sur le site : www.gasconrolls.org/fr/.

¹⁸² AD Tarn-et-Garonne, A 23 à A 320.

¹⁸³ MAISONOBE, Abel, *Inventaire sommaire des archives départementales, Tarn-et-Garonne, Archives civiles, série A, Fonds d'Armagnac*, Montauban, 1910.

¹⁸⁴ Voir la liste des sources à la fin de ce volume.

¹⁸⁵ AD Tarn-et-Garonne, A 46, État des places fortes appartenant au comte d'Armagnac séquestrées en vertu d'un arrêt du Parlement de Paris par maître Robert le Viste, conseiller du roi, 1483-1494 (copie de 1642).

¹⁸⁶ CHARAGEAT, Martine, *Les comptes du domaine comtal d'Armagnac en Gascogne entre 1450 et 1498*, mémoire de TER sous la direction de Françoise Bériac, Université de Bordeaux III, 1990.

Les documents concernant la famille de Galard sont plus faciles d'accès puisqu'ils ont fait l'objet d'une publication par Jacques Noulens¹⁸⁷. Celle-ci n'est pas complète dans la mesure où les actes ne sont pas transcrits en totalité, mais elle permet d'accéder à de nombreux documents médiévaux disséminés en divers fonds, et pour certains alors encore conservés au château de Terraube. La famille de Galard, à la tête de la seigneurie de Terraube, était l'une des plus importantes familles de cette zone du Condomois à la fin du Moyen Âge. Il n'est pas impossible que d'autres fonds privés soient toujours aujourd'hui conservés dans des châteaux gersois, fonds qui n'ont malheureusement pas fait l'objet d'une telle publication et ne sont donc pas encore accessibles aux chercheurs.

Les sources normatives

Les chartes de paréage et de coutumes gasconnes ont fait l'objet de plusieurs inventaires et de nombreuses publications. Les deux recensements anciens, d'Adrien Lavergne et Jean de Mastron¹⁸⁸, puis de Marcel Gouron¹⁸⁹, ont été repris dans des études plus récentes comme la thèse de Mohammed Hammam¹⁹⁰, puis la maîtrise de Cécile Carlos¹⁹¹. Cette dernière propose une liste plus aboutie. Elle répertorie aussi toutes les versions connues à ce jour d'un même texte, qu'il s'agisse de documents originaux, de copies ou d'éditions. Le fonds Mireille Mousnier, déposé à la Bibliothèque d'Études Méridionales (Toulouse), est par ailleurs aujourd'hui la source documentaire la plus complète sur les chartes de coutumes du Midi. Cette historienne a en effet consacré une grande partie de ses recherches à ce type de sources et la totalité de ses notes, transcriptions et autres photocopies d'actes sont conservées dans ce fonds classé par département. Il a été dépouillé en totalité et a permis de compléter la liste des chartes publiées avec celles transcrites par Mireille Mousnier.

J'ai consulté la totalité des chartes publiées pour les villages et bourgs gersois. Au cours de cette première lecture, celles qui comportaient des données touchant à l'architecture ou à la morphologie des agglomérations ont été sélectionnées. Elles ont ensuite été exploitées de manière plus approfondie, ainsi que toutes celles touchant à des sites retenus dans le corpus, qu'elles soient éditées ou non. Cela représente donc 84 chartes étudiées (fig. 2-15). Parmi celles-ci, une trentaine apporte des indices de fortifications, mais seulement dix-sept contiennent un article spécifiquement consacré à ces questions. À Troncens, par exemple, en 1318, sont précisés les matériaux qui doivent être utilisés pour la

¹⁸⁷ NOULENS, Jacques (éd.), *Documents historiques sur la maison de Galard*, Imprimerie de J. Claye, Paris, 1871.

¹⁸⁸ LAVERGNE, Adrien et MASTRON, Jean de, « Liste des chartes de coutumes du Gers », *BSAG*, 1908, p. 297-310, 1909, p. 175-179 et p. 256-273.

¹⁸⁹ GOURON, Marcel, *Catalogue des chartes de franchises de la France, t. 2 : les chartes de franchises de Guienne et Gascogne*, Paris, 1935.

¹⁹⁰ HAMMAM, Mohammed, *Chartes de coutumes...*, *op. cit.*, 1982.

¹⁹¹ CARLOS, Cécile, *Inventaire des chartes de coutumes et franchises de la Gascogne gersoise, XI^e-XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2002.

construction de l'enceinte¹⁹². Une trentaine de ces chartes donne des indications quant aux lieux de commerce dans ces agglomérations. Il s'agit le plus souvent de mentions de boucheries ou de tavernes, qui viennent compléter les très nombreux articles que nous retrouvons dans toutes les chartes, ou presque, précisant les règles commerciales (taxes notamment). Enfin, une trentaine de chartes contient des informations au sujet des parcelles bâties ou à bâtir, ainsi que leurs dimensions dans la plupart des cas.

Pour de rares sites, plusieurs chartes successives sont conservées permettant de repérer des évolutions. Parfois ce sont des actes distincts, le plus souvent il s'agit de chartes qui reprennent, de manière plus ou moins explicite, des coutumes antérieures en les agrémentant de nouvelles dispositions, comme à Castelnau-Barbarens, par exemple, en 1248¹⁹³. Le cas de Monfort est particulièrement intéressant pour notre sujet¹⁹⁴. Dans la charte de fondation de 1275, la dimension des parcelles à bâtir est précisée, 12 stades sur 4, sans plus de détail. Une trentaine d'années plus tard, en 1308, de nouvelles coutumes sont octroyées aux habitants qui obtiennent le droit d'agrandir leurs maisons sur la rue dans une limite fixée à deux rasées. Il s'agit là d'un cas relativement exceptionnel de charte qui apporte des données très précises sur la construction.

Pour certains sites, nous disposons de documents spécifiques, le plus souvent des transactions, touchant à de nouvelles constructions. Ainsi, en 1308, Ayssin de Galard autorise les habitants de Terraube à entourer le village de murs en pierre, montés à la chaux, couverts de créneaux et percés d'archères en croix¹⁹⁵. Ce document très précis est d'autant plus intéressant que cette enceinte est relativement bien conservée. Nous y reviendrons. Un autre exemple significatif pour le sujet est l'autorisation donnée, en 1312, par le seigneur de Castelnau-d'Arbieu aux habitants de fortifier le faubourg du village¹⁹⁶.

Les comptes consulaires

Pour la période médiévale, seuls les comptes consulaires de Montréal et de Riscle sont conservés¹⁹⁷. Je ne m'attarderai pas ici sur les comptes de Riscle qui n'ont été consultés que rapidement, puisque ce site ne fait pas partie du corpus étudié.

¹⁹² MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens de 1318 », *BSAG*, 1992, p. 266-280.

¹⁹³ CURSENTE Benoît (éd.), « Les coutumes de Castelnau-Barbarens (vers 1140-6 avril 1248) », *BSAG*, 2001, p. 357-375.

¹⁹⁴ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales du département du Gers, 1^{ère} série*, Durand, Paris, 1864, p. 110-122.

¹⁹⁵ NOULENS, Joseph, *Documents historiques...*, *op. cit.*, 1871, vol. 1, p. 113-118.

¹⁹⁶ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales...*, *op. cit.*, 1864, p. 141-161.

¹⁹⁷ La plupart de ces comptes ont été publiés : BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls de Montréal-du-Gers (1411-1450) », *Archives historiques de la Gironde*, t. XXIX, 1894, p. 283-355 ; t. XXXI, 1896, p. 63-144 ; t. XXXII, 1897, p. 1-85 ; SAMARAN, Charles et LOUBÈS, Gilbert (éd.), *Comptes consulaires de Montréal en Condomois (1458-1498)*, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1979 ; PARFOURU, Paul et CARSLADE DU PONT, Jean de (éd.), *Les comptes consulaires de la ville de Riscle de 1441 à 1507*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch, 2 vol., 1886-1892.

Tous les comptes de Montréal conservés pour le XV^e siècle ont été édités. Cependant, la publication par l'abbé Breuils des registres de la première moitié du siècle n'est pas complète. En effet, de nombreux articles ont été volontairement omis, car ils ont été jugés redondants par l'éditeur. Les rôles de la taille n'y figurent pas non plus. La publication des registres de la seconde moitié du XV^e siècle par Charles Samaran et Gilbert Loubès est beaucoup plus complète. Elle contient par ailleurs une analyse précise des comptes et une synthèse de l'histoire de la bastide à la lueur de ces archives. Quinze registres sont en outre conservés aux Archives départementales pour la première moitié du XVI^e siècle mais n'ont pas fait l'objet d'une publication¹⁹⁸. Par manque de temps, ils n'ont pas été étudiés dans le cadre de cette thèse.

Les comptes consulaires de Montréal publiés ont été dépouillés en totalité. Malgré l'analyse déjà très complète de Charles Samaran et Gilbert Loubès, cela a permis d'éclairer quelques points précis. Ainsi, il a été possible de mettre en avant des périodes de travaux intenses sur les fortifications et notamment sur certaines portes, comme la porte du Chic dans les années 1410-1430. Des détails liés à la construction, comme les matériaux utilisés par exemple, peuvent être précisés. Ces documents permettent aussi ponctuellement d'appréhender la manière dont se déroulaient les chantiers médiévaux grâce aux mentions des artisans qui sont à l'œuvre et des sommes qui leurs sont payées. Ils livrent aussi des informations sur le climat général dans la bastide au cours du XV^e siècle avec de nombreuses mentions de guet, d'incursions ennemies, d'échanges plus ou moins lointains avec d'autres communautés sur les questions liées à la guerre, mais pas seulement. Il est aussi question de droits de péage et de la construction d'un nouveau pont sur l'Osse entre Beaumont et Larressingle.

Les registres de notaires

Une centaine de registres de notaires gersois est conservée pour la fin du XIV^e siècle et l'ensemble du XV^e siècle, auxquels nous pouvons en ajouter au moins autant pour la première moitié du XVI^e siècle¹⁹⁹. Gilbert Loubès en a dépouillé environ 75 qui contiennent des informations sur des sites étudiés (fig. 2-16)²⁰⁰. Il n'était pas envisageable dans le cadre de ce travail de reprendre de tels dépouillements, ni même de les compléter avec d'autres registres pour lesquels nous n'avons pas les notes de cet historien. L'exploitation des sources notariales repose donc ici uniquement sur les relevés de Gilbert Loubès qui apportent déjà d'abondantes informations.

Pour les questions qui nous intéressent, ces registres apportent des données essentielles sur la topographie de villages qui ne conservent aucune autre source écrite

¹⁹⁸ AD Gers, E suppl. 211 à 216, Montréal, Comptes, 1498-1556.

¹⁹⁹ Décompte effectué à partir de PAGEL, René, *Archives départementales du Gers, Répertoire méthodologique des minutes notariales (séries E, E addition, 3 E et I)*, Auch, Impr. J. Capin, 1926.

²⁰⁰ Les notes sur ces registres se trouvent principalement dans les sept cartons concernant les notariats de Gimont, Gondrin, Mirande, Nogaro, Saint-Mont, Vic-Fezensac et varia.

médiévale. C'est le cas pour plusieurs sites des environs de Saint-Mont pour lesquels le registre de Petrus Andirac²⁰¹ livre de nombreuses mentions de fortifications au milieu du XV^e siècle. Ainsi, les villages d'Aurensan, Lannux ou Verlus, apparaissent à ce moment-là dans la documentation comme des villages fossoyés qui sont inconnus par ailleurs dans les archives et ont aujourd'hui totalement disparu.

Ces documents peuvent aussi permettre de mieux connaître la nature des fortifications, comme les barbacanes mentionnées à Saint-Mont ou Corneillan, ou encore des fossés anciens à Projan ou Solomiac en opposition à des fossés neufs (fig. 6-1). Apparaissent parfois aussi des informations précieuses sur des édifices publics ou à usage de la communauté comme les maisons communes ou des ponts. Plus rarement, ces registres livrent des données sur les maisons, leurs matériaux, ou des accords entre habitants sur de nouvelles constructions (fig. 4-80).

Ces registres de notaires permettent enfin dans certains cas d'appréhender la manière de vivre au village. Ainsi, dans les sources notariales de Vic-Fezensac, il est très souvent question de double propriété, les habitants possédant une maison en agglomération et une autre dans le terroir alentour²⁰². Il n'est cependant pas toujours facile de déterminer le lieu de la résidence principale entre ces différentes maisons, ni si toutes étaient habitées par la même famille ou louées.

Les documents fiscaux

De rares documents fiscaux sont conservés pour la période médiévale et la plupart a déjà été analysée et exploitée par les historiens gascons. Le plus ancien est un censier de 1419 qui concerne Aux-Aussat, Betplan et Haget, au sud du département. Conservé dans des archives privées, il a été étudié par Guy de Monsebernard qui en donne une analyse précise dans deux articles²⁰³. Celle-ci est complétée par l'approche de Stéphane Abadie à propos de Haget quelques années plus tard²⁰⁴. Un autre censier du XV^e siècle couvre la bastide de Plaisance²⁰⁵. Il date de 1460. Il a été étudié par Alain Lagors, puis par Stéphane Abadie²⁰⁶. Le livre terrier de Barran²⁰⁷, daté de 1474, a quant à lui été analysé par Benoît Cursente²⁰⁸. J'ai ainsi pu m'appuyer sur les études existantes.

²⁰¹ AD Gers, 3 E 11 410, Registre du notaire Petrus Andirac (Saint-Mont), 1456-1459.

²⁰² LOUBÈS, Gilbert, « Inventaires de mobilier et outillage gascons au XV^e siècle », *Bulletin philologique et historique, année 1969, 1972*, p. 583-627.

²⁰³ MONSEMBERNARD, Guy de, « Un village gascon à la fin du Moyen Âge, Aussat », *BSAG*, 1988, p. 437-470 et « Betplan en 1419 », *BSAG*, 1998, p. 512-536.

²⁰⁴ ABADIE, Stéphane, « Quelques fortifications collectives médiévales en Gascogne occidentale », *Cultures et solidarités dans les Pyrénées, Actes du 56^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Tarbes, juin 2005*, Fédération historique de Midi-Pyrénées, Toulouse, 2007, p. 145-170.

²⁰⁵ AD Gers, A 7, Plaisance, Censier, 1460.

²⁰⁶ LAGORS, Alain, « Aperçu sur la bastide de Plaisance », *BSAG*, 1976, p. 229-247 et « Les étapes de l'évolution de Plaisance au Moyen Âge », *BSAG*, 1985, p.34-35 ; ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XII^e-XVI^e siècles*, thèse sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2016, p. 293-294.

Deux livres terriers de la famille Mercier sont conservés dans les Archives communales de Montréal²⁰⁹. Bien que dépouillés par Gilbert Loubès²¹⁰, ils n'ont pas fait l'objet d'une publication spécifique. Tout en m'appuyant sur ses notes, j'ai procédé à une analyse complémentaire de ces registres. Ils n'apportent malheureusement aucune information sur la bastide. Johanni de Mercerio, vers 1430, puis Pey de Mercerio, vers 1511, résident en effet à Montréal, mais leurs livres terriers ne comportent des biens bâtis que dans les villages de Fourcès et de Larroque-sur-l'Osse. Un autre livre de reconnaissances concerne le même territoire à la même date, celui de Guido de Forcesio²¹¹. Je me suis, là aussi, appuyée sur les notes de Gilbert Loubès²¹². Tous ces documents donnent un aperçu précis de la topographie de ces deux sites au XV^e siècle.

Les documents fiscaux de l'Époque moderne sont très nombreux : plus de 700 registres ont été répertoriés²¹³. La grande majorité date des XVII^e et XVIII^e siècles. Seule une trentaine de compoix et terriers a été repérée pour le XVI^e siècle. Au début de l'étude, il a été envisagé de dépouiller un document de ce type pour chaque agglomération retenue. Je l'ai fait pour une quinzaine de sites de manière plus ou moins détaillée²¹⁴. Si les informations que livrent ces documents sont précieuses pour affiner la connaissance de la morphologie des villages et des bourgs, et les liens qu'ils entretiennent avec leur terroir, leur analyse demande un temps considérable. Il a donc été décidé de ne pas poursuivre dans cette voie. Les notes de Gilbert Loubès sur la plupart de ces documents sont suffisamment précises et fiables, vérifications effectuées, pour être exploitées directement sans un retour systématique au document original²¹⁵.

D'autre part, l'analyse de ces registres d'Époque moderne pour appréhender une réalité médiévale peut poser problème. En effet, l'étude de deux documents concernant le village d'Estramiac le montre bien. Dans le livre de reconnaissances de 1530 ne figurent qu'un fossé et un mur, à l'intérieur desquels prennent place vingt-deux maisons²¹⁶. La matrice cadastrale de 1621 indique l'existence d'un nouveau fossé et de jardins dans lesquels passe l'ancien²¹⁷. Une quinzaine de jardins est par ailleurs alors englobée dans le

²⁰⁷ AD Tarn-et-Garonne, A 272, Barran, Livre terrier, 1474.

²⁰⁸ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, *op. cit.*, 1998, p. 426-432.

²⁰⁹ AD Gers, E suppl. 224, Livre terrier de Johanni de Mercerio, 1430 et E suppl. 227, Livre terrier de Pey de Mercerio, 1511.

²¹⁰ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Fourcès ».

²¹¹ AD Gers, E 643, Fourcès, Livre de reconnaissances de Guido de Forcesio, 1511.

²¹² Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Montréal ».

²¹³ D'après le recensement réalisé par l'ANR Modelespace et accessible en ligne : <http://modelespace.univ-tlse2.fr/Page/Accueil.html> (consulté le 1^{er} août 2016).

²¹⁴ Seuls les registres qui ont été dépouillés figurent dans la liste des sources à la fin du présent volume.

²¹⁵ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, non classé. La liste des cartons consultés est détaillée dans la liste des sources exploitées à la fin du présent volume. Les notes de dépouillement des documents fiscaux sont disséminées dans l'ensemble des cartons, principalement dans ceux classés par commune.

²¹⁶ AD Gers, E suppl. 191, Estramiac, Livre de reconnaissances, v. 1530.

²¹⁷ AD Gers, E suppl. 193, Estramiac, Matrice du plan d'Estramiac, 1621.

nouveau système fossoyé mis en place vers la seconde moitié du XVI^e siècle. En l'absence du premier registre, il aurait été possible de conclure à la présence d'un double système de fossés qui aurait pu être mis en place dès la fin du Moyen Âge. Nous voyons bien là les limites de la méthode régressive et les difficultés qu'il y a à exploiter des sources fiscales d'Époque moderne lorsqu'aucun autre document antérieur ne permet d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses proposées.

C. Croisement des sources et échelles d'analyse

Les sources à notre disposition sont, comme nous l'avons vu, de natures variées, mais aussi plus ou moins exploitables, car elles présentent des degrés de fiabilité divers. Tant en phase de recensement, qu'ensuite en phase d'étude, l'analyse de la documentation écrite et planimétrique a été menée de manière concomitante avec celle du bâti par un croisement constant des données apportées par les différents types de sources, mais aussi, et surtout, entre les sites.

Répartition des sources exploitables

Les sources exploitables sont réparties de manière différenciée sur l'ensemble du territoire, ainsi que dans le temps. Seuls quelques sites permettent de croiser des données de natures variées et de suivre leur évolution au cours de la fin du Moyen Âge.

Des contrastes géographiques

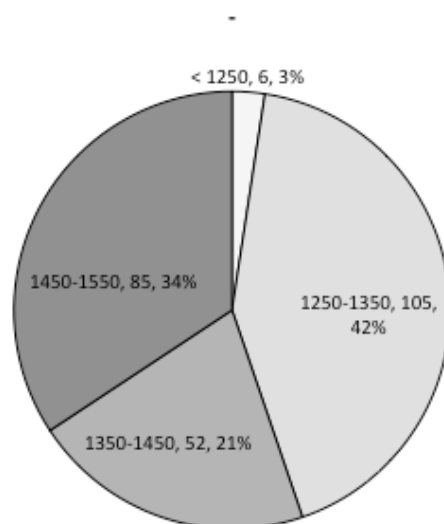
Les sites étudiés sont disséminés sur l'ensemble du département, même si l'ouest et le sud présentent une concentration moins importante (fig. 0-1). Cette disparité est pour beaucoup le reflet de la répartition des sources sur le territoire, et notamment des vestiges bâtis visibles. Les zones où la densité de sites étudiés est la moins importante sont des secteurs où les constructions traditionnelles sont en pan-de-bois, à l'ouest, en terre crue, au sud, et en brique, au sud-est (fig. 1-4). Au-delà de la question de la conservation de ces matériaux, parfois moins pérennes que la pierre, se pose celle de l'identification des vestiges médiévaux. En effet, les référentiels permettant de dater ce type de constructions sont moins précis et moins fiables que pour la pierre, qu'il s'agisse du calcaire comme dans la moitié nord du département, ou du grès comme au sud d'Auch. La densité de sites étudiés ne conservant pas de vestiges en élévation visibles depuis la voie publique est plus importante dans ces zones.

Cette absence de vestiges visibles est en partie compensée par la documentation écrite. En effet, la partie occidentale du département est particulièrement bien couverte par les sources notariales médiévales, et le sud par quelques livres terriers (fig. 2-17). Les sites

d'Aussat, Betplan et Haget par exemple, ne sont connus que par le censier de 1419 déjà évoqué. De la même manière, les villages aujourd'hui presque totalement disparus d'Aurensan, Lannux, Projan, Saint-Germé et Verlus ne peuvent être étudiés qu'au travers des registres de notaires de Saint-Mont. Il convient tout de même de nuancer ces conclusions, dans la mesure où il existe aussi des villages disparus dans des zones de construction traditionnelle en pierre. C'est le cas des sites de Biane, Bonas ou Montbernard qui ne sont connus que par leurs chartes de coutumes.

Des contrastes temporels

La disparité de la couverture documentaire n'est pas seulement géographique, elle est aussi temporelle. Ainsi, près de la moitié des sources écrites étudiées est antérieure à 1350 (graph. 2-3). Il s'agit pour l'essentiel de chartes de paréage ou de coutumes et d'actes des pouvoirs royaux (tab. 2-1). La période de la guerre de Cent Ans n'est couverte que par 21 % des documents étudiés. La fin du Moyen Âge est marquée par une augmentation des sources écrites disponibles pour traiter le sujet par rapport à la période précédente. Le type de documents conservés est aussi différent selon les moments. Les chartes de la fin du XIII^e siècle et les registres de notaires du XV^e siècle permettent des traitements en série auxquels ne donnent pas toujours lieu les documents plus ponctuels du XIV^e siècle. À l'inverse, ces derniers sont parfois beaucoup plus précis et détaillés concernant l'évolution des agglomérations. C'est le cas, par exemple, de nombreux actes du Trésor des chartes.

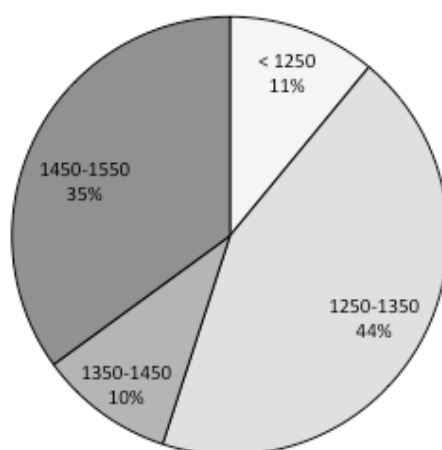


Graph. 2-3 : Répartition des sources écrites exploitées par période (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

	< 1250	1250-1350	1350-1450	1450-1550
Chartes de paréage ou de coutumes (nb actes)	6	58	9	10
Trésor des chartes (nombre d'actes)		29	27	10
Rôles gascons (nombre d'actes)		18		
Registres de notaires (nombre de registres)			14	61
Livres terriers (nombre de registres)			2	4
Total	6	105	52	85

Tab. 2-1 : Répartition des séries de sources écrites exploitées par période.

Les constatations sont les mêmes en ce qui concerne les vestiges bâtis visibles (graph. 2-4). Plus de la moitié des éléments repérés est antérieure à 1350, alors que seulement 10 % d'entre eux sont attribués à la période courant de 1350 à 1450. La fin du Moyen Âge est là encore marquée par une augmentation des sources disponibles. Ces résultats sont probablement à nuancer du fait de la difficulté rencontrée à dater l'architecture de la seconde moitié du XIV^e siècle ou de la première moitié du XV^e siècle par rapport aux périodes immédiatement antérieure et postérieure. Dans la plupart des cas, l'absence de baies caractéristiques ou de décor sculpté ne permet pas de différencier les maçonneries observées.

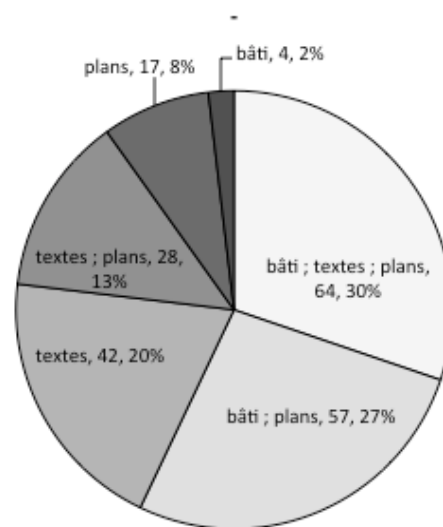


Graph. 2-4 : Répartition des vestiges bâtis repérés par période.

Cette disparité dans la répartition temporelle des sources à notre disposition doit toujours être présente à l'esprit afin de ne pas accorder plus d'importance que nécessaire aux deux périodes d'avant et après la guerre de Cent Ans dans les transformations des villages et des bourgs. Celles-ci sont extrêmement importantes, nous allons le voir. Cependant, les quelques indices d'évolutions repérés pour la période entre 1350 et 1450 montrent que des transformations majeures sont intervenues dans certaines agglomérations. Dans la plupart des cas, elles n'apparaissent qu'au travers des sources postérieures.

Des sites mieux documentés que d'autres

La répartition des sources exploitables n'est pas homogène en fonction des sites (fig. 2-1 et graph. 2-5). En effet, seulement 30 % d'entre eux conservent des informations utiles pour notre sujet dans les trois types de sources (bâti, textes et plans). Pour 27 % des sites, la documentation écrite fait défaut, mais des vestiges bâtis médiévaux ont pu y être observés et la topographie de l'agglomération d'origine médiévale est encore lisible sur le plan cadastral dit napoléonien. Ensuite, 20 % des sites ne sont étudiables qu'au travers des textes, et 13 % par des sources textuelles et des traces dans le parcellaire. Enfin, environ 8 % des sites ont été retenus, bien qu'ils ne conservent réellement que des éléments de réflexion d'ordre topographique sur le plan cadastral dit napoléonien et 2 % des vestiges bâtis ponctuels sans aucune indication dans les autres types de source.



Graph. 2-5 : Répartition des sources par site
(valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

Ces données chiffrées sont encore une fois à nuancer, car elles ne tiennent pas compte du degré de précision des sources en question et des informations qu'elles apportent. Parmi les sites pour lesquels des sources textuelles ont été retenues, il ne s'agit très souvent que d'une mention au détour d'un texte qui ne concerne pas toujours l'agglomération en question et encore moins ses transformations à la fin du Moyen Âge.

Il existe tout de même quelques sites particulièrement bien documentés par les trois types de sources. Ils conservent généralement des vestiges bâtis de qualité et plusieurs archives textuelles pour la période qui nous intéresse, données dont l'étude peut être combinée avec celle des plans. L'analyse de ces sites permet d'avoir une bonne connaissance de leurs évolutions à la fin du Moyen Âge. Ils servent de jalon pour l'analyse d'autres sites moins bien documentés. C'est le cas pour Barran, Montréal ou Fourcès, nous y reviendrons à de nombreuses reprises au fil de cette thèse.

Comparaisons et mises en perspectives

Face à la grande disparité dans la répartition des sources, des comparaisons s'avèrent nécessaires afin de renseigner de manière indirecte les sites pour lesquels la couverture documentaire est faible.

À la recherche de jalons chronologiques fiables

Afin d'effectuer des comparaisons efficaces, il était nécessaire de rechercher des édifices qui pourraient servir de jalon chronologique, car ils conservent des vestiges bâtis dont la datation est corrélée par l'analyse des sources écrites. L'exemple le plus précis et le plus intéressant est certainement la fortification du village de Terraube, dont la construction est autorisée par le seigneur en 1308²¹⁸. Cet acte précise les aménagements à effectuer. La description qui en est donnée correspond en tout point à la tour-porte et au pan de mur d'enceinte toujours en élévation au sud du village. Cette datation est confirmée par la présence de l'ancien écu armorié de la famille de Galard au-dessus de la porte, écu armorié qui n'a plus été utilisé à partir de la première moitié du XIV^e siècle (fig. 2-18). Cependant, cet édifice pose problème pour être employé comme jalon chronologique, car il s'agit aussi de la seule tour-porte du département à arrête vive. Toutes les autres portes observées présentent un arc et des piédroits chanfreinés.

Des jalons chronologiques sont à rechercher aussi du côté de l'architecture castrale ou religieuse, souvent plus monumentale, mais aussi mieux conservée. Ainsi, la collégiale de La Romieu dont la construction date pour l'essentiel des premières décennies du XIV^e siècle, ou le donjon des archevêques d'Auch à Bassoues, bâti vers 1370, peuvent servir de point de repère. Cependant, en regardant de plus près ces différents édifices relativement bien datés, on se rend compte que les techniques de construction ont peu évolué à cette période. En l'absence d'éléments de décor ou de baies sculptées, les maçonneries ne peuvent pas être différenciées avec certitude. Or, pour la plupart des sites, ne sont conservés que des pans de murs sans décor. Ces jalons chronologiques ne sont donc pas suffisants pour proposer des datations fiables.

Enfin, quelques dates portées ont pu être repérées pour la période qui nous intéresse. La plus ancienne est celle de l'église de Montréal : « MCCC » est gravé sur la première colonne de la nef (fig. 2-19). Cependant, cet édifice ne peut constituer un jalon chronologique précis en raison des nombreuses phases de construction qui s'y sont succédé, avant même la fondation de la bastide en 1255 et jusqu'aux temps modernes. Un autre exemple de date portée est celle du portail de l'église de Sainte-Mère : « MV^CXX » (fig. 2-20). Cependant, là encore il ne peut s'agir d'un point de repère, puisque ce portail a été déplacé au XVIII^e siècle.

En l'absence de jalon suffisamment précis et fiable, le meilleur moyen de dater ces vestiges reste de proposer des fourchettes chronologiques plus ou moins larges. Ainsi,

²¹⁸ NOULENS, Joseph, *Documents historiques...*, op. cit., 1871, vol. 1, p. 113-118.

l'analyse des sources textuelles permet d'émettre l'hypothèse que l'enceinte de Barran a été édifiée après 1303 et avant les années 1475²¹⁹. À Monfort, l'intervalle est réduit à quelques années entre 1275 et 1308²²⁰. Il est ensuite possible de comparer ces vestiges avec ceux pour lesquels il n'y a aucune source écrite afin de proposer des datations approximatives et hypothétiques, au quart ou au demi-siècle près.

Apports de la chronologie relative

Certains sites ou édifices ont fait l'objet d'une analyse un peu plus approfondie conduisant à des chronologies relatives de leurs phases de construction. Ainsi les tours-portes de Fourcès et de Larressingle ont été étudiées à la suite de Bertrand Boquien²²¹. Cela a permis de déterminer deux périodes d'édification, au XII^e siècle, puis vers 1300 pour la première, et au XIII^e siècle, puis probablement vers le XIV^e siècle pour la seconde. Cette approche a aussi été mise en œuvre pour la tour-porte de Montesquiou. Elle semble avoir été édifiée en deux étapes, d'abord au XII^e siècle, puis vers 1300, comme celle de Fourcès. Dans les trois cas, cela a permis d'affiner la datation des vestiges de fortification observés en l'absence de source écrite suffisamment précise.

De la même manière, à Montréal, l'étude de l'îlot implanté dans l'angle nord-ouest de la place a livré de précieuses informations. Le parcellaire correspond toujours aujourd'hui à celui mis en place au moment de la fondation de la bastide en 1255 et le mur arrière des maisons, donnant sur la venelle, date de la fin du Moyen Âge. Une étude plus précise de ces élévations et de l'intérieur des édifices a permis de mettre en avant une construction des maisons de l'îlot échelonnée sur deux siècles : la deuxième maison (parcelle BM 222) venant s'intercaler vers la fin du XV^e siècle entre une maison de la première moitié du XIV^e siècle, à l'ouest (BM 223), et une maison de la seconde moitié du XIII^e siècle, à l'est (BM 221).

À chaque fois que cela a été rendu possible par une étude plus complète d'édifices particuliers, la chronologie relative a permis de préciser leur histoire et de mieux comprendre leurs évolutions à la fin du Moyen Âge. Ces données restent malheureusement ponctuelles faute d'avoir eu le temps d'approfondir l'étude sur tous les édifices médiévaux repérés. Si ces informations semblent se limiter à une meilleure connaissance des bâtiments en question, elles apportent en réalité des précisions sur les évolutions de chacun d'entre eux et auraient donc permis, si un grand nombre avait été étudié, d'envisager une approche sérielle de ces résultats.

²¹⁹ Voir les documents suivants : BM d'Auch, 56 (78), Dénombrement des places de la ville de Barran avec noms des tenanciers en 1303 ; AD de Tarn-et-Garonne, A 272, Reconnaissances des habitants de Barran au comte de Fezensac, v. 1474.

²²⁰ Voir les deux versions des coutumes à ces deux dates : BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales...*, op. cit., 1864, « Coutumes de Monfort », p. 110-114, et « Nouvelles coutumes de Monfort », p. 115-122.

²²¹ BOQUIEN, Bertrand, « Quelques observations sur les tours-portes de Larressingle et Fourcès », *Actes de la 22^e journée des Archéologues gersois (Riscle, 2000)*, SAHG, Auch, 2001, p. 98-102.

Des changements d'échelle permanents

Les comparaisons destinées à proposer des datations et des interprétations pour des sites moins bien pourvus en documentation obligent à d'incessants changements d'échelle. L'étude d'une agglomération en particulier, bien documentée, entraîne des comparaisons avec d'autres sites eux-aussi bien documentés, pour aboutir à une première hypothèse de synthèse globale. Celle-ci est ensuite confrontée à d'autres sites moins bien pourvus en sources afin de voir ceux qui pourraient correspondre au modèle proposé. L'analyse redescend donc à ce moment-là au niveau de l'agglomération, pour remonter à nouveau à l'ensemble si les sites en question s'avèrent pouvoir fonctionner avec les hypothèses suggérées initialement.

Grâce à ces aller-retour constants entre le site et l'ensemble, il a été possible de proposer des datations et des interprétations pour des villages et des bourgs très mal documentés. Cela explique que les notices d'inventaire n'aient pas pu être saisies au fur et à mesure de l'étude, comme envisagé au début de la thèse. Il était en effet nécessaire d'avoir déjà une très bonne connaissance de l'ensemble du corpus pour mener à bien les comparaisons permettant de documenter tous les sites.

Ce cheminement a clairement été exposé par Alain Beschi en ce qui concerne la datation des édifices étudiés par l'Inventaire général : « En matière d'inventaire, dater procède donc d'un dialogue permanent entre le général et le particulier, entre la statistique sur les grands nombres et le détail architectural²²² ». Les changements d'échelle sont donc inhérents à ce type d'étude et c'est sans doute ce qui fait sa force, en parvenant à proposer des synthèses régionales à partir de l'analyse d'édifices particuliers.

Exploitation des données sérielles

Pour la grande majorité des sites documentés ponctuellement, ce n'est que l'analyse en série d'un grand nombre de données qui permet d'aboutir à des résultats concluants tant en ce qui concerne chacune de ces agglomérations que la synthèse plus globale.

L'accumulation des données

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, l'étude du bâti a souvent apporté des données ponctuelles, sans nécessairement conduire à une analyse précise de l'agglomération dans son ensemble. C'est le cas pour de nombreuses tours-portes repérées dans des villages ne conservant pas d'autre source exploitable, comme celles de Dému ou de Mont-d'Astarac, par exemple. Ces édifices n'ont pas fait l'objet de monographies. Leur étude, restant relativement superficielle, n'apporte que peu de résultats en tant que telle. Ce sont

²²² BESCHI, Alain, « Apports, limites et perspectives des méthodes "classiques" de datation du bâti en milieu rural : quelques exemples dans les vallées de la Baïse et du Lot », *In Situ*, n° 9, 2008, p. 10. [En ligne], mis en ligne le 17 avril 2008, consulté le 14 février 2013. URL : <http://insitu.revues.org/3587>.

ces repérages pris dans leur ensemble, comme une série et non plus comme des données ponctuelles, qui permettent de s'interroger plus globalement sur certains aspects de l'architecture et de la morphologie des agglomérations à la fin du Moyen Âge.

L'analyse des plans cadastraux n'échappe pas à cette nécessaire accumulation des données. En effet, savoir qu'un village est implanté en plaine et présente un plan de type village-rue n'a pas d'intérêt en tant que tel, en l'absence d'autre information. À l'inverse, mettre en avant l'existence d'un plan particulier en fonction du site d'implantation de l'agglomération ou de son origine pour les sites les mieux documentés peut permettre de proposer des hypothèses pour les sites les moins bien pourvus en archives textuelles et en vestiges bâtis.

De la même manière, de nombreuses sources écrites n'apportent pas d'information précise sur les agglomérations et encore moins sur leurs transformations. Elles attestent seulement de leur existence à un moment donné. Prises individuellement, ces mentions ne présentent donc que peu d'intérêt. À l'inverse, une approche statistique et géographique de celles-ci peut conduire à des résultats concluants sur l'évolution du nombre d'agglomération, du taux de fortification de celles-ci ou encore de la perception de ces villages et bourgs par les contemporains par exemple.

Des corpus thématiques

Les données sérielles peuvent être mobilisées afin d'établir des corpus thématiques. Ceux-ci ne portent que sur un type d'agglomération ou sur certains édifices. Ils permettent de proposer des réflexions intermédiaires avant d'aborder la synthèse plus globale. Ces corpus thématiques croisent les données des différents types de sources sur des questions précises. Ils sont présentés sous forme de tableaux dans le volume de figures et nous y reviendrons à plusieurs reprises tout au long des prochains chapitres. Ces tableaux regroupent pour l'essentiel des propositions de datation, les principales mentions textuelles et des indications sur les vestiges observés en élévation. Ils constituent le point de départ de la réflexion générale sur le sujet qui a abouti aux résultats présentés ici. Réalisés à partir de l'analyse des différentes sources exploitées, ils deviennent à leur tour sources pour la rédaction de la synthèse.

Ces corpus portent sur des thématiques variées. Les transformations morphologiques des agglomérations constituent la première thématique en s'intéressant aux trois grandes évolutions que sont les rétractions et les extensions, mais aussi les mutations internes. Ces dernières recourent en partie les autres thématiques, car elles touchent aux édifices en particulier. Le corpus le plus fourni en renseignements concerne les fortifications collectives avec 181 sites sur les 212 du corpus (soit 85 %). Vient ensuite celui des églises médiévales dans ou proche d'une agglomération avec 119 sites, soit 56 % du corpus total. Les deux derniers corpus thématiques établis regroupent des informations pour un moins grand nombre de sites, 59 pour les édifices publics ou à usage de la communauté (soit 28%) et 73 pour les maisons (soit 34 %).

Un autre corpus thématique a été établi pour un type particulier d'agglomérations, les bastides. En effet, celles-ci conservent généralement des sources écrites qui donnent des indications précises sur l'architecture ou la morphologie, des vestiges bâtis en nombre et des plans spécifiques. D'autre part, les bastides étant devenues dès la fin du Moyen Âge de véritables villes ont fait l'objet d'études qui peuvent être mises en regard des résultats obtenus pour celles de notre corpus. Tous ces facteurs combinés rendent les comparaisons entre ces agglomérations plus pertinentes et concluantes que pour les autres types de villages et de bourgs, d'origine ecclésiastique ou castrale par exemple.

Vue d'ensemble et documentation minimale

Ces données ponctuelles, regroupées en corpus thématiques intermédiaires, permettent *in fine* d'aboutir à une vue d'ensemble du territoire tout en élaborant une documentation minimale pour chacun des sites. Cette méthode de travail est l'un des fondements de l'Inventaire général. Elle est énoncée dans les *Principes, méthode et conduite...*: « Les quelques éléments d'identification strictement nécessaires sont certes sujets à révision en cas d'étude, mais l'information que l'on peut en tirer, à large échelle et sur des grands nombres, notamment par report cartographique des données, est considérable pour la connaissance d'un territoire²²³ ».

Au travers de l'énonciation de ce principe apparaît l'intérêt qu'il y a à recenser un grand nombre de sites ou d'édifices sur un vaste territoire, même s'ils ne sont pas étudiés dans un premier temps. L'approche statistique et cartographique des données ainsi acquises apporte déjà de nombreuses informations pour une première réflexion générale. Au cours de cette première étape est élaborée une documentation minimale. Celle-ci peut ensuite être complétée au cours d'études ultérieures plus poussées sur certains édifices ou sites en particulier. Cette thèse s'inscrit dans cette méthodologie de travail en proposant une documentation minimale sur l'ensemble des communes du département tout en apportant une vue d'ensemble sur la question spécifique des transformations des villages et des bourgs à la fin du Moyen Âge.

La documentation exploitable pour étudier les transformations des villages et des bourgs gersois à la fin du Moyen Âge est donc hétérogène et répartie de manière très différenciée à la fois dans le temps et dans l'espace. Tous les sites du corpus n'étant pas aussi bien couverts par les différents types de sources, des comparaisons sont nécessaires pour mener à bien leur étude. Celles-ci exigent des va-et-vient constants entre les différents types de sources, mais aussi entre les différentes échelles d'analyse, à l'intérieur même de

²²³ DE MASSARY, Xavier et COSTE, Georges, *Principes, méthode et conduite...*, op. cit, 2007, p. 44.

l'agglomération et entre les différents sites. L'interdisciplinarité est donc de mise à chaque moment de la recherche, tant en phase de recensement que d'étude et de mise en forme des résultats.

Chapitre 3 – Entre villes et campagnes, les bourgs et les villages

Si l'historien utilise fréquemment les termes ville, bourg ou village pour désigner l'habitat aggloméré, les limites entre ces différentes appellations ne sont pas toujours clairement définies, et ce qui est valable dans une région ne l'est pas nécessairement dans une autre. Il ne faut pas non plus perdre de vue que les agglomérations médiévales, tout comme aujourd'hui, sont perpétuellement en évolution, et ce qui est vrai à un moment donné peut ne pas l'être un siècle plus tard.

Villa, castrum, bastida, locum..., quelques précisions de vocabulaire

Dans la documentation médiévale gasconne, les termes les plus couramment employés pour désigner l'habitat groupé sont : *villa*, *castrum*, *bastida*, *locum* et leurs dérivés en gascon (fig. 0-1). Pour la période qui nous intéresse, l'utilisation de l'une ou l'autre de ces appellations ne renvoie pas à une origine ni à une forme différente de l'agglomération. Ainsi, comme l'a montré Monique Bourin pour le bas Languedoc, l'usage du mot *castrum* se généralise au XIII^e siècle pour désigner l'ensemble des villages et plus seulement ceux dotés d'une enceinte²²⁴. C'est sans doute aussi le cas en Gascogne où les occurrences de *castrum* représentent près de la moitié des termes rencontrés dans la documentation entre 1250 et 1350 (tab. 3-1).

	<i>villa</i>	<i>castrum</i>	<i>bastida</i>	<i>loc</i>
1250-1350	27 %	46 %	16 %	11 %
1350-1450	9 %	21 %	3 %	67 %
1450-1550	12 %	14 %	0 %	74 %

Tab. 3-1 : Répartition des principaux termes désignant les agglomérations par période.

Très souvent, plusieurs de ces termes sont utilisés de manière concomitante dans un même document pour désigner un même site. En 1255, le texte par lequel Pons Maynard, notaire d'Agen, est chargé de fonder la bastide de Montréal, précise : « *ad bastidam Montis Regalis constituendam et villam sive castrum ibidem edificandum*²²⁵ ». Nous voyons bien là que les trois mots employés, *bastidam*, *villam* et *castrum*, sont utilisés pour désigner une

²²⁴ BOURIN, Monique, « Hiérarchie des *castra* et fonctions urbaines en bas Languedoc », in CHEDEVILLE, André et PICHOT, Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux, Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge, Actes du colloque de Vitré tenu les 16-17 octobre 2008*, PUR, Rennes, 2010, p. 207-214.

²²⁵ OURLIAC, Paul et GILLES, Monique (éd.), *Coutumes de l'Agenais, 2 : Bouglon, Montpézat, Montréal, Outre-Garonne et Bruilhois*, Société d'histoire du droit et des anciens pays de droit écrit, Montpellier, 1981, p. 125.

seule et unique réalité, la nouvelle agglomération qui doit être construite. Cette même idée se retrouve dans de nombreux autres textes où des combinaisons de ces différents termes sont employées, comme : « *castrum seu villa*²²⁶ » ou « *castrum sive locum*²²⁷ ». Il est intéressant de noter que la première combinaison est utilisée uniquement dans des textes du XIII^e siècle, alors que la seconde n'apparaît qu'au XV^e siècle.

Peu à peu un glissement s'opère vers une uniformisation de la terminologie et l'emploi quasi exclusif du mot *loc* à la fin de la période. Ce phénomène a été observé par Gilbert Loubès dans les nombreux registres de notaires des XIV^e et XV^e siècles qu'il a dépouillés²²⁸. Il va plus loin dans l'analyse en précisant que le *loc* désigne les agglomérations de faible importance, et plus spécialement, dans les registres des notaires de Vic-Fezensac, les villages fortifiés. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer Lannepax (bastide), Marambat (origine castrale) ou encore Saint-Mont (origine ecclésiastique) qui sont alors qualifiés de *loc*²²⁹. L'utilisation du terme *loc* n'est pas spécifique au Gers à cette période. Nous le retrouvons tout aussi fréquemment en Toulousain²³⁰.

Concernant les faubourgs de ces agglomérations, le terme le plus fréquent, pour l'ensemble de la période, est *barri*. Ponctuellement, ont pu être utilisés les mots *burgus* et *bastida*. L'emploi de *burgus* est attesté en 1307 à Montesquiou²³¹. Il reste très minoritaire en Gascogne gersoise. Il semble ponctuellement employé ailleurs dans le sud de la France, comme à Toulouse ou Lagrasse²³², et il apparaît fréquemment dans les textes provençaux et du Comtat Venaissin aux XIII^e et XIV^e siècles²³³. Le terme de *bastida* a été observé dans les registres de notaires du XV^e siècle pour désigner les faubourgs de Cassaigne et Gondrin notamment²³⁴. Il semble que l'usage soit, en Gascogne gersoise, plutôt local et tardif, alors qu'on le rencontre plus fréquemment ailleurs comme à Toulouse. Concernant cette ville, une différenciation a pu être effectuée entre *barri* et *bastida*, les premiers se développant au-devant des portes, selon un plan généralement en éventail, alors que les seconds sont de

²²⁶ Voir notamment les chartes de coutumes d'Auradé (1245), Montaut-les-Créneaux (1266) ou Sarrant (1265).

²²⁷ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, non coté, carton « Notariat de Saint-Mont », notes de Gilbert Loubès sur les registres de notaires de Saint-Mont concernant Saint-Germé en 1458 et Lannux en 1459.

²²⁸ LOUBÈS, Gilbert, « Un étrange nom de lieu : le *loc*, le lieu au sens de village », *BSAG*, 1972, p. 263-269.

²²⁹ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, non coté, cartons « Notariat de Vic-Fezensac » et « Notariat de Saint-Mont », notes de Gilbert Loubès sur les registres notariés de Vic-Fezensac et de Saint-Mont ; voir par exemple : AD Gers, I 3957, fol. 317, « *infra locum de Lanapace* » ; I 3955, fol. 24, « *in loco de Marambato* » ; 3 E 11 380, fol. 7, « *intus locum de Sancto Monte* ».

²³⁰ LACROIX, Camille, *La défense collective...*, op. cit., 2016 ; voir notamment les pièces justificatives, p. 341-494.

²³¹ MONLEZUN, Jean-Justin de, *Histoire de la Gascogne des temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Auch, 1846*, Charte de coutumes de Montesquiou (1307), t. 6, p. 123-132.

²³² FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain...*, op. cit., 2016, p. 83.

²³³ CATALO, Jean, GINOUEZ, Olivier, GUYONNET, François et CARRU, Dominique, « Les faubourgs médiévaux en question, L'exemple du Midi de la France », *Archéopages*, INRAP, Paris, n° 24, 2009, p. 22-37.

²³⁴ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, non coté, cartons « Bastides », « Notariat Gondrin » et « Notariat Saint-Mont », notes de Gilbert Loubès sur les registres des notaires de Gondrin et de Saint-Mont.

véritables quartiers neufs faisant l'objet de lotissements²³⁵. Cette distinction ne fonctionne pas pour les rares cas gascons. En effet, la *bastida* de Cassaigne est un faubourg qui s'est formé au débouché de la porte, le long de la route, alors que celle de Gondrin pourrait soit correspondre au même cas de figure, soit à un développement de l'agglomération le long d'une rue. Il ne s'agit dans aucun des deux cas d'un quartier neuf loti de manière régulière et orthogonale à l'image des bastides de la même période.

L'analyse rapide des termes employés dans la documentation pour désigner les agglomérations montre qu'il n'est pas possible de s'appuyer simplement sur le vocabulaire pour les différencier les unes des autres, tant en ce qui concerne leur origine, que leur développement et leur importance à la fin du Moyen Âge. Il est donc nécessaire de croiser plusieurs approches complémentaires afin d'envisager une caractérisation hiérarchique de ces agglomérations dans le but d'obtenir une vision d'ensemble de l'habitat aggloméré à cette période en Gascogne gersoise.

A. Une quasi absence de villes

Afin de mieux comprendre dans quel contexte évoluent les villages et les bourgs ruraux à la fin du Moyen Âge, il paraît indispensable de déterminer quelles sont les agglomérations gersoises de premier rang à cette période.

À la recherche de critères pertinents

La question de la définition de la ville au Moyen Âge et de la différenciation entre ville et village n'est pas nouvelle²³⁶. Cécile Gloriès²³⁷, puis Cécile Rivals²³⁸, en ont dressé un bilan historiographique général. Il en ressort l'existence d'une multiplicité d'indicateurs conduisant à définir le degré d'urbanité d'une agglomération. Ces critères d'urbanité sont constitués d'éléments qui, s'ils sont présents dans une agglomération, permettent de la qualifier de ville.

²³⁵ CATALO, Jean, GINOUEZ, Olivier, GUYONNET, François et CARRU, Dominique, « Les faubourgs médiévaux... », *op. cit.*, 2009, p. 27.

²³⁶ Voir notamment : LE GOFF, Jacques (dir.), *La ville en France...*, *op. cit.*, 1998 (1^e édition sous la direction de Georges Duby, 1980), p. 7-25 ; ou GALINIÉ, Henri, *Ville, espace urbain et archéologie*, Maison des sciences de la ville, de l'urbanisme et des paysages, Université François Rabelais, Tours, 2000, p. 20.

²³⁷ GLORIÈS, Cécile, *Le réseau des villes du Quercy du XI^e au XV^e siècle*, mémoire de DEA sous la direction de Maurice Berthe, UTM, Toulouse, 1997, p. 31-36.

²³⁸ RIVALS, Cécile, *La construction d'une ville de confluence...*, *op. cit.*, 2015, p. 16-18.

Un essai d'application de critères d'urbanité aux agglomérations gasconnes

Pour la Gascogne gersoise, la question de la définition de la ville a été soulevée par Françoise Bériac dans un article au titre évocateur : « Petites villes ou bourgs ? Le cas du Gers²³⁹ ». L'auteur tente d'appliquer les critères d'urbanité habituellement admis par les historiens (présence de couvent mendiants, nombre de feux, centres administratifs, etc.) aux agglomérations gasconnes et conclut que ceux-ci sont peu opérants. L'application de ces critères aboutit à la réalisation de plusieurs listes de villes qui contiennent toutes des manques importants. Le tableau ci-dessous recense les principaux critères retenus par Françoise Bériac et les villes concernées par chacun (tab. 3-2). N'y ont pas été intégrés deux critères qui paraissent à l'auteur inapplicables à cette zone d'étude : la convocation aux assemblées royales du début du XIV^e siècle et la taxe royale de 1538, en raison notamment de la faible présence du pouvoir royal dans la région à ces périodes.

	Couvents mendiants (1300-1330)	Feux fiscaux (2 ^e moitié XV ^e siècle)	Centre administratif (XV ^e siècle)	Influence des notaires (XV ^e siècle)	Artisanat de luxe (XV ^e siècle)
Auch	1	> 200	X	> 10 km	X
Barcelonne	0	> 200			
Barran	Interdits	100			
Condom	3				
Eauze	0	100			
Fleurance	Interdits				
Gimont	Interdits				
Gondrin	0	100		< 10 km	
L'Isle-Jourdain	1		X		X
Lectoure	3	100 à 200	X		
Marciac	1				
Mirande	1			> 10 km	X
Nogaro	1		X		X
Pavie	1				
Plaisance	0				X
Riscle	0	> 200		> 10 km	
Samatan	1				
Vic-Fezensac	1	200	X	> 10 km	X

Tab. 3-2 : Récapitulatif des principaux critères d'urbanité retenus par Françoise Bériac

(BERIAC, Françoise, « Petites villes ou bourgs ? ... », *op. cit.*, 1987, p. 29-39).

Les cases vides signalent l'absence de donnée.

Ce tableau propose une liste de 18 villes pour la fin du Moyen Âge, liste qui est à nuancer à plusieurs égards. Tout d'abord, concernant les données, toutes n'ont pas le même sens et ne sont pas à considérer sur un plan d'égalité. Les cases vides ne signalent que l'absence d'information. Si la présence de couvents mendiants dans plusieurs

²³⁹ BERIAC, Françoise, « Petites villes ou bourgs ? Le cas du Gers », in POUSSOU, Jean-Pierre et LOUPÈS, Philippe (dir.), *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours, Hommages à Georges Dupeux*, CNRS, Paris, 1987, p. 29-39.

agglomérations est bien attestée, il ne faut pas oublier que dans certains contrats de paréage de bastides des clauses particulières interdisent la création de ces établissements. C'est le cas, notamment, à Barran, Fleurance et Gimont. L'utilisation du critère démographique à la période qui nous intéresse pose problème. Les nombres de feux que l'on retrouve parfois dans les archives ne témoignent pas d'une réalité concrète prenant en compte la totalité des habitants (feux réels) mais seulement la partie imposable de la population (feux fiscaux) et sans qu'il soit possible de déterminer avec certitude combien de personnes composent un feu. Ce critère ne peut donc être utilisé seul, mais toujours en corrélation avec d'autres éléments. D'un point de vue politique et administratif, seules cinq agglomérations se détachent du lot : Auch, L'Isle-Jourdain, Lectoure, Nogaro et Vic-Fezensac. Toutes comptent plusieurs juridictions, juge ordinaire et juge d'appaux. Les États de la sénéchaussée sont régulièrement réunis à Auch et Vic-Fezensac, parfois à L'Isle-Jourdain. Toutes comptent un nombre important de baillis : trois à Auch, huit à Nogaro, douze à Vic-Fezensac et vingt à L'Isle-Jourdain. Auch abrite en outre un sénéchal et L'Isle-Jourdain est l'une des résidences favorites du comte. Enfin, les critères des deux dernières colonnes sont partiels. Les données concernant l'influence des notaires et la présence d'un artisanat de luxe²⁴⁰ n'existent pas pour toutes les agglomérations, ce qui ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble, même si cela apporte des informations essentielles pour les sites documentés.

Ce tableau montre bien qu'il n'y a aucune agglomération, hormis Auch et Vic-Fezensac, pour laquelle tous les types de données peuvent être mobilisés. Ailleurs, il n'est possible de renseigner que deux critères d'urbanité, au mieux trois (Lectoure, Mirande et Nogaro). Dans près de la moitié des cas, seul un critère d'urbanité peut être invoqué, ce qui ne suffit pas toujours à caractériser l'agglomération comme ville.

Les tentatives d'élaboration de grilles d'urbanité

Sous l'impulsion de Maurice Berthe, plusieurs travaux universitaires ont été réalisés dans les années 1990 à l'Université Toulouse 2 – Le Mirail autour de la question de l'urbanité. Cécile Gloriès propose notamment une grille élaborée grâce à la bibliographie antérieure sur le sujet. Les critères retenus dans cette grille sont répartis en sept thèmes :

- critères administratifs (administration royale, seigneurie, communauté...);
- critères de centralité (origine géographique des habitants, des clients, des vendeurs ; distance aux autres agglomérations...);
- critères démographiques (nombre de feux, population juive...);
- critères économiques (professions attestées, échanges...);
- critères religieux (diocèse, nombre de paroisses dans la juridiction, présence de couvents, hôpitaux, léproseries...);
- critères socioculturels (université, collège, école ; *milites*, bourgeois...);

²⁴⁰ Françoise Bériac cite comme métiers artisanaux de luxe : barbier, tailleur, orfèvre, apothicaire et tisserand. Peut-être plus que le type d'artisanat, c'est la notion de corps constitué en métier de ces artisans qui devrait être ici prise en compte comme critère d'urbanité.

- critères topographiques (origine de l'agglomération, type de plan, fortification, édifices de la vie collective, économique, religieuse...).

À la simple lecture de cette grille, un écueil majeur apparaît : la difficulté à pouvoir la compléter pour l'ensemble des agglomérations d'une zone d'étude. En effet, la documentation conservée est rarement suffisante pour permettre un tel degré de précision. Si les notices obtenues sont en grande partie lacunaires, il n'est plus alors envisageable d'établir des comparaisons et des synthèses pertinentes. C'est un des problèmes soulevés par Cécile Gloriès dans son travail. Une des solutions qu'elle propose est de multiplier le nombre de fiches afin de pallier les lacunes ponctuelles par la production de données en série²⁴¹. D'autres travaux universitaires toulousains ont par la suite tenté de mettre en application cette grille d'urbanité, comme le DEA de Thibaut de Rouvray pour le Rouergue par exemple²⁴². Faute de résultat concluant, cet axe de recherche a ensuite été abandonné par les chercheurs toulousains.

De la notion d'urbanité à celle de centralité

Le concept de centralité défini par le géographe Walter Christaller en 1933 a été repris notamment par Charles Higounet en 1987 au sujet des bastides²⁴³. Par la suite, et jusqu'à aujourd'hui, bon nombre d'historiens cherchant à hiérarchiser les agglomérations médiévales ont eux aussi fait appel à cette notion de centralité. Citons par exemple Luc Bourgeois²⁴⁴ en Poitou ou Jean-Luc Fray en Lorraine²⁴⁵. Ce concept est aussi utilisé dans le Midi par Nelly Pousthomis, qui retient « les fonctions et services des agglomérations et leur rayonnement²⁴⁶ » comme critère d'urbanité pour les bourgs monastiques. Benoît Cursente définit quant à lui le seuil entre les villages et les bourgs castraux par « la présence d'une juridiction et l'existence d'un marché²⁴⁷ ». Les différents critères énoncés par ces deux auteurs recouvrent bien des fonctions centralisatrices de la ville. Cécile Rivals précise par ailleurs que « la notion de centralité recouvre trois domaines principaux : centralité politique et administrative, centralité économique et centralité religieuse et culturelle²⁴⁸ ».

²⁴¹ Comme explicité dans le chapitre 2, c'est aussi la solution que j'ai proposée dans cette thèse pour pallier les manques dans la documentation pour l'étude des agglomérations rurales gasconnes.

²⁴² ROUVRAY, Thibaut de, *Notion de ville et de réseau urbain en Rouergue à la fin du Moyen Âge (XIII^e siècle - 1560)*, mémoire de DEA, UTM, 1998.

²⁴³ HIGOUNET, Charles, « Centralités, petites villes et bastides dans l'Aquitaine médiévale », in POUSSOU, Jean-Pierre et LOUPÈS, Philippe (dir.), *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours, Hommages à Georges Dupeux*, Éditions du CNRS, Paris, 1987, p. 41-45.

²⁴⁴ BOURGEOIS, Luc, *Les petites villes du Haut-Poitou...*, op. cit., t. 1, 2000 ; t. 2, 2005.

²⁴⁵ FRAY, Jean-Luc, « Les villes d'origine castrale dans le maillage urbain de la région Lorraine, Réflexions sur leur importance relative dans une perspective diachronique (XII^e-XXI^e s.) », in CHÉDEVILLE, André et PICHOT, Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux...*, op. cit., 2010, p. 227-234.

²⁴⁶ POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, *A l'ombre du moustier...*, op. cit., 2002, vol. 2, p. 244.

²⁴⁷ CURSENTE, Benoît, « Les bourgs castraux de la Gascogne médiévale », in CHÉDEVILLE, André et PICHOT, Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux...*, op. cit., 2010, p. 215-226.

²⁴⁸ RIVALS, Cécile, *La construction d'une ville...*, op. cit., 2015, p. 17.

Cette approche ne cherche plus à définir la ville en tant que telle au travers de critères univoques. Elle permet au contraire de replacer l'agglomération dans son contexte et dans les relations qu'elle entretient avec d'autres à plus ou moins longue distance. Il n'est plus question d'urbanité, mais de centralité. Si suffisamment de facteurs de centralité sont réunis, cela peut permettre d'aboutir à la mise en place d'une agglomération de type urbain²⁴⁹. A la suite de ces différents auteurs, ce critère de centralité me semble être le plus pertinent à retenir, bien qu'il ne soit pas toujours facile à identifier, faute, parfois, de documentation conservée.

Le choix de quelques critères pertinents

Nous avons constaté qu'aucune des agglomérations gersoises ne remplit la totalité des critères d'urbanité ou de centralité évoqués par Françoise Bériac ou Cécile Gloriès. Il n'existe pas de critère absolu pour définir une ville, qui plus est médiévale, mais bien un faisceau d'éléments qu'il convient de mettre en relation les uns avec les autres.

Pour la Gascogne gersoise de la fin du Moyen Âge, j'ai choisi de conserver trois critères pertinents :

- la présence d'un ou plusieurs couvents mendiants – qui est sans doute le seul critère communément admis par la plupart des historiens²⁵⁰ ;
- l'aire d'influence ou la centralité – malgré les difficultés que cela pose ;
- et la présence d'un siège d'évêché – qui semble être un facteur d'influence sur une zone relativement importante, le diocèse.

L'application de ces critères aux agglomérations gasconnes permet de nuancer le tableau dressé par Françoise Bériac en y soustrayant quatre agglomérations et en y ajoutant deux (tab. 3-3). Quatre agglomérations n'ont pas leur place parmi ce que nous appellerons des villes. À Gondrin, le nombre de feux est certes important, mais l'aire d'influence des notaires est limitée à une dizaine de kilomètres, ce qui en fait un bourg et non une ville. Il en est de même pour les bastides de Barcelonne et de Plaisance, dont le nombre de feux élevé pour la première et la présence de tisserands pour la seconde ne constituent pas des critères suffisants en l'absence d'autres indices concordants. Enfin, la bastide de Barran a connu une rétraction importante de sa surface bâtie entre 1303 et les années 1475-1480²⁵¹. Nous pouvons donc imaginer que cette agglomération n'était pas suffisamment attractive pour favoriser l'implantation d'un couvent mendiant à la fin du Moyen Âge, même si cela avait été autorisé. Le nombre important de feux à la fin du XV^e siècle est lui aussi à nuancer. Le territoire de la communauté est alors très vaste et, comme l'a montré Benoît Cursente, de

²⁴⁹ CURSENTE, Benoît, « Les bourgs castraux... », art. cit., 2010, p. 216.

²⁵⁰ LE GOFF, Jacques, « Ordres mendiants et urbanisation dans la France médiévale, État de l'enquête », *Annales ESC*, Paris, 25^e année, n° 4, 1970, p. 924-946 : « La valeur des Mendiants comme témoins de l'urbanisation du XIII^e au XVI^e siècle peut être d'ores et déjà affirmée » (p. 937).

²⁵¹ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, op. cit., 1998, p. 426-432.

nombreux habitants résident dans des bordes à la campagne et non dans la bastide. Les agglomérations de Lombez et Mauvezin peuvent être intégrées à la liste : la première étant élevée au rang d'évêché en 1317 et la seconde abritant un couvent mendiant à partir de 1321.

	Couvents mendiants (nombre et date d'implantation ²⁵²)	Évêché ou ancien siège d'évêché	Aire d'influence (notaires, marchés...)
Auch	2 (1255 et 1386)	X	
Condom	5 (fin XIII ^e s.)	X (1317)	
Eauze		X	
Fleurance	1 (1272)		
Gimont	Tentative en 1344 ²⁵³		
L'Isle-Jourdain	1 (1288)		
Lectoure	4 (fin XIII ^e s.)		
Lombez		X (1317)	
Marciac	2 (1320 et fin XIV ^e s.)		
Mauvezin	1 (1321)		
Mirande	1 (1283 ou 1317)		> 10 km
Nogaro	1 (1250)		
Pavie	1 (1308)		
Riscle			> 10 km
Samatan	2 (1271 et 1335)		
Vic-Fezensac	1 (1383)		> 10 km

Tab. 3-3 : « Villes » gersoises à la fin du Moyen Âge.

Pour la fin du XV^e siècle, seize villes ont ainsi été identifiées comme telles : Auch, Condom, Eauze, Fleurance, Gimont, L'Isle-Jourdain, Lectoure, Lombez, Marciac, Mauvezin, Mirande, Nogaro, Pavie, Riscle, Samatan et Vic-Fezensac. Si nous considérons le corpus des 212 sites étudiés comme représentant la totalité des agglomérations non urbaines, ces seize villes correspondent à seulement 7 % du total des agglomérations de la Gascogne géroise médiévale. La part de ces villes dans le paysage est très certainement moindre, puisque le corpus de 212 sites ne comprend pas la totalité de l'habitat aggloméré mais seulement les villages et les bourgs pour lesquels la documentation est suffisante pour traiter le sujet.

²⁵² TEISSEIRE, Hélène, *Le rôle des établissements d'ordres mendiants...*, op. cit., 1996.

²⁵³ AN, JJ 75, n°73, fol. 38 v., Défense aux frères prêcheurs de fonder un couvent à Gimont sans le consentement de l'abbaye ainsi qu'il est prévu au paréage, octobre 1344.

Origine et évolution des villes gersoises²⁵⁴

Ces seize villes sont d'origine variée et toutes ne peuvent pas être qualifiées comme telles dès le milieu du XIII^e siècle. Certaines n'existent même pas encore. La situation présentée dans les paragraphes précédents est celle de la fin du Moyen Âge et témoigne des évolutions intervenues jusqu'à la fin du XV^e siècle.

Les villes gersoises avant le milieu du XIII^e siècle

Seules trois de ces villes bénéficient directement d'un héritage antique comme chefs-lieux de cités : Auch, Eauze et Lectoure. Jusqu'au IX^e siècle, Eauze a abrité le siège de l'archevêché métropolitain avant son transfert à Auch. Lectoure était aussi alors le siège d'un évêché.

Les trois villes d'Eauze, Lombez et Nogaro se sont formées autour d'établissements religieux. Le monastère de Lombez est attesté depuis le IX^e siècle, alors que la collégiale de Nogaro n'est fondée que vers 1050. La population s'est regroupée progressivement autour de ces trois monastères, essentiellement à partir du XI^e siècle. Ainsi, à Eauze, la population s'agglomère de manière concentrique autour du monastère Saint-Luperc implanté sur une hauteur proche de l'ancienne ville antique d'*Elusa*. Le développement de Nogaro paraît très rapide avec la constitution du Bourg Vieux près de la collégiale et du Bourg Neuf plus au nord, l'ensemble étant protégé par une enceinte commune dès les premières années du XII^e siècle. À cette période, l'abbaye de Lombez se place sous la protection du chapitre de Saint-Étienne de Toulouse et adopte la règle de saint Augustin. Bien que ce monastère bénéficie d'un certain renom, Lombez n'est sans doute à cette période qu'un gros village ou un petit bourg.

Quatre villes s'organisent autour de demeures seigneuriales : L'Isle-Jourdain, Mauvezin, Riscle et Samatan. Dès le IX^e siècle, Mauvezin se trouve à la tête de la vicomté de Fezensaguet et la ville se développe progressivement aux siècles suivants autour du château des vicomtes. L'église de Riscle est mentionnée au milieu du XI^e siècle. La ville s'est probablement formée dès cette période aux abords de l'église et du château des comtes d'Armagnac implanté sur la hauteur. La genèse de L'Isle-Jourdain est mieux connue grâce aux fouilles réalisées dans les années 1990 lors des travaux de la RN 124. Au XI^e siècle, l'agglomération est transférée vers le nord à son emplacement actuel auprès du château seigneurial des Jourdain. Sa position est essentielle depuis l'Antiquité, puisqu'elle se trouve à la bifurcation de la route venant de Toulouse à l'est, vers Auch à l'ouest et Lectoure au nord-ouest. La ville de Samatan s'est formée par la réunion du bourg castral, sur la hauteur, et de la ville basse, dans la plaine. C'était l'une des résidences principales des comtes de Comminges vers le XII^e siècle.

²⁵⁴ Les informations présentées ici proviennent, pour l'essentiel, des ouvrages suivants : COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers*, SAHG, Auch, 2003, 2004 et 2005 ; LOUBÈS, Gilbert, « La Gascogne au Moyen Âge... », art. cit., 1977, p. 83-121.

Les trois villes d'Auch, Condom et Vic-Fezensac présentent une genèse double. Vers 1080, l'archevêque d'Auch et le comte de Fezensac fondent une sauveté à Auch. Les populations de villages alentour viennent alors accroître le peuplement de la ville aux abords de la cathédrale et du château comtal, sur le coteau dominant l'ancienne ville antique. L'ensemble est englobé dans une enceinte commune sans doute dès le XII^e siècle. À la même période, les villes de Condom et de Vic-Fezensac se développent également considérablement autour de deux pôles complémentaires, l'un d'origine ecclésiale et l'autre d'origine castrale.

Nous verrons par la suite que les processus à l'œuvre dans la morphogenèse des villes, qui sont mieux connues et étudiées, se retrouvent fréquemment dans les villages et les bourgs souvent moins documentés.

Fondation et réussite de quelques bastides

Sur la trentaine de bastides fondées entre 1255 et 1322 en Gascogne gersoise, seules cinq peuvent être qualifiées de villes à la fin du Moyen Âge : Fleurance, Gimont, Marciac, Mirande et Pavie. Elles datent toutes de la seconde moitié du XIII^e siècle. Gimont est fondée en 1266 par le comte de Toulouse en paréage avec l'abbaye de Planselve. Le paréage en 1274 entre le sénéchal du roi de France, Eustache de Beaumarchès, et le comte de Gaure permet la fondation de Fleurance qui devient dès lors la capitale du comté. Eustache de Beaumarchès intervient aussi dans la fondation des deux bastides de Mirande et Pavie en 1281, dans le cadre de paréages entre le comte d'Astarac et l'abbaye de Berdoues. La bastide de Pavie est fondée aux portes d'Auch, en Astarac, mais à la frontière des possessions des comtes d'Armagnac. La rivalité entre les deux villes est très importante à la fin du Moyen Âge. La bastide de Marciac est quant à elle fondée en 1298 par paréage entre le comte de Pardiac et l'abbaye de la Case-Dieu, avec l'accord du roi de France représenté par son sénéchal, Guichard de Marciac²⁵⁵.

Ces cinq bastides sont fortifiées dès la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle, comme en témoignent les vestiges visibles notamment à Gimont et Mirande. Il est intéressant de noter que l'enceinte de Fleurance a été financée par le roi d'Angleterre deux ans seulement après que cette bastide a passé dans ses mains avec l'ensemble du comté de Gaure. En 1351, le roi de France concède aux habitants de Gimont les revenus de l'encan afin d'entretenir les fortifications²⁵⁶. Celles de Pavie auraient été démantelées en 1444 sur ordre de Charles VII.

Dès les premières années du XIV^e siècle sont entrepris de grands travaux à Marciac, avec notamment la construction de l'église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption. La bastide détourne alors le flux de pèlerins et de marchands à son profit, au détriment du

²⁵⁵ Pour l'étude détaillée de la bastide de Marciac : ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique...*, op. cit., 2016.

²⁵⁶ AN, JJ 80, n°255, fol. 185, Concession aux habitants de Gimont des revenus de l'encan de la ville à condition qu'ils soient affectés à l'entretien des fortifications, 1351.

chemin qui se trouvait en sommet de coteau et traversait Monlezun. Ainsi, quatre hôpitaux et deux couvents mendiants sont construits, certainement dès cette période. L'église paroissiale est transformée en collégiale en 1440. La nouvelle église paroissiale, Saint-Pierre, est probablement édifiée au même moment. Tous ces éléments que nous pouvons qualifier d'urbains et les vestiges médiévaux encore bien conservés dans la bastide témoignent de l'accession de Marciac au rang de véritable ville dès les décennies qui suivent sa fondation (fig. 3-1).

L'importance des vestiges médiévaux en élévation dans les quatre autres bastides, notamment les églises, mais aussi quelques maisons comme à Gimont ou Mirande, confirment là aussi la prospérité de ces agglomérations à cette période. Un hôpital et un couvent de Cordeliers sont par ailleurs attestés dès la fin du Moyen Âge à Mirande, ainsi qu'un couvent de Carmes à Pavie à partir de 1308. Par rapport aux autres bastides qui sont restées au mieux à l'état de bourg, voire, pour les cas les plus critiques, n'ont peut-être jamais été édifiées, ces cinq agglomérations ont connu une certaine réussite et peuvent être qualifiées de villes dès la fin du Moyen Âge, situation qui a en grande partie perduré jusqu'à nos jours.

L'évolution des autres villes gersoises à la fin du Moyen Âge

Au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, les villes gersoises, tout comme les villages, connaissent une période de prospérité et de développement importante. Celle-ci est généralement marquée par l'apparition de faubourgs. Certains d'entre eux, comme à Auch, Condom et Vic sont englobés dans la nouvelle enceinte de la ville, plus vaste, vers la charnière des XIII^e et XIV^e siècles. Des faubourgs continuent à se mettre en place au cours du XIV^e siècle, à Nogaro et Vic-Fezensac notamment. Des enceintes sont parfois érigées pendant de la guerre de Cent Ans pour protéger ces nouveaux faubourgs. C'est le cas à Vic-Fezensac où cette dernière enceinte englobe la totalité de l'agglomération : le pôle ecclésial, le pôle castral et les faubourgs précédemment fortifiés (fig. 3-2)²⁵⁷. La ville d'Eauze semble ne pas avoir connu de transformation majeure de sa morphologie au cours des derniers siècles du Moyen Âge, hormis la construction d'une nouvelle enceinte au XV^e siècle²⁵⁸.

En 1317, les villes de Condom et Lombez sont érigées en évêchés par le pape Jean XXII. L'agglomération de Lombez connaît alors un développement considérable. De simple village ou bourg, elle devient une véritable ville. De nombreux travaux d'ampleur sont entrepris : construction de la cathédrale et d'un palais épiscopal, mais aussi de plusieurs couvents. Cette période de grands travaux a aussi certainement touché l'architecture civile. L'ancienne cathédrale Sainte-Marie, datant de la fin du XIV^e siècle et du XV^e siècle, est l'édifice médiéval le mieux conservé en élévation. La fin du Moyen Âge marque l'apogée de la ville de Condom, ville riche grâce à son marché réputé, mais aussi ville monumentale dotée de plusieurs enceintes et de vastes demeures dont les nombreux vestiges toujours en

²⁵⁷ BAQUÉ, Zacharie, « Origine et développement de Vic-Fezensac », *BSAG*, 1912, p. 163-181.

²⁵⁸ LAFFARGUE, René, « Topographie historique de la ville d'Eauze », *BSAG*, 1959, p. 231-236.

élévation mériteraient une étude précise et complète. Au XV^e siècle, une troisième et dernière enceinte englobe les nouveaux faubourgs de Condom (fig. 3-3)²⁵⁹. Les premières années du XVI^e siècle sont marquées par d'importants travaux à l'initiative de l'évêque Jean Marre, et notamment la reconstruction de la cathédrale.

La ville de Riscle au XV^e siècle est bien connue grâce aux comptes consulaires qui sont conservés et ont été publiés pour les années 1441 à 1507²⁶⁰. Elle comporte alors cinq quartiers (fig. 3-4). Ceux de la Bila et du Castet sont regroupés dans une enceinte commune. Autour se développent trois faubourgs : le Bordalat, le Cambadia et la Ribera. Le quartier du château, le Castet, est en outre doté d'une enceinte propre. Les fortifications font l'objet d'importants travaux tout au long de la seconde moitié du XV^e siècle, y compris autour de certains faubourgs comme celui de la Ribera.

Lectoure devient à la fin du Moyen Âge la capitale des comtes d'Armagnac. La ville conserve de très nombreux vestiges de cette période, la cathédrale mais aussi l'essentiel de l'enceinte et plusieurs maisons en cœur d'îlots. Il s'agit d'une période de grands travaux pour la ville. L'histoire de Mauvezin à la fin du Moyen Âge est, quant à elle, mal connue. Elle a probablement bénéficié d'un réaménagement partiel vers le début du XIV^e siècle avec la création de la grande place entourée de couverts et dotée d'une halle, comme dans les bastides de la même période (fig. 3-5).

Ainsi, la plupart des villes gersoises conservent des édifices médiévaux en élévation. Hormis les églises et enceintes très souvent observées, l'architecture civile est aussi bien représentée, mais jusqu'à présent insuffisamment étudiée. Toutes les villes semblent connaître, au cours des derniers siècles du Moyen Âge, une période de grands travaux et de monumentalisation de l'espace, même si cela s'opère à des degrés divers. Nous verrons que ces observations sont valables plus largement pour la majeure partie des agglomérations étudiées.

La place des villes en Gascogne géroise et alentour

Ces villes exercent une influence importante sur le territoire qui les entoure mais le plus souvent sur un rayon de quelques dizaines de kilomètres seulement. Même pour les plus importantes d'entre elles, ce rôle est limité à la Gascogne géroise.

Une répartition relativement homogène sur le territoire

Dans un article paru en 1987, Charles Higounet a tenté d'appliquer à la Gascogne géroise la théorie des lieux centraux développée par Walter Christaller selon laquelle « des lieux secondaires et intermédiaires se constituent autour du lieu central suivant un

²⁵⁹ BAQUÉ, Zacharie, « Condom, ville double ; essai topographique », *BSAG*, 1924, p. 58-72.

²⁶⁰ PARFOURU, Paul et CARSALADE DU PONT, Jean de (éd.), *Les comptes consulaires...*, *op. cit.*, 1886-1892.

processus et une hiérarchie quasi-réguliers²⁶¹». Les lieux secondaires se développeraient alors dans un rayon de 36 km autour du lieu central et les lieux intermédiaires à 21 km. Dans ce court article, l'auteur démontre que cette théorie n'est pas applicable à la Gascogne gersoise. D'une part, Auch ne constitue pas le centre absolu de cette région, étant concurrencée notamment par les deux autres villes d'héritage antique que constituent Eauze et Lectoure. D'autre part, nous ne retrouvons pas les distances énoncées par Walter Christaller entre les principales villes gasconnes.

Nous observons cependant que la répartition des villes gersoises s'avère être relativement homogène à la fin du Moyen Âge (fig. 3-6). En considérant tout d'abord les principaux comtés et vicomtés, il est aisé de constater que chacun de ces territoires est doté d'au moins une ville, voire deux dans les puissants comtés d'Armagnac, Fezensac et Astarac (fig. 1-6). Une distance minimale entre les villes semble être respectée, sauf dans les cas d'Auch/Pavie et Samatan/Lombez, nous y reviendrons. En effet, toutes se trouvent au moins à une douzaine de kilomètres les unes des autres, souvent une vingtaine. Il est intéressant de noter que les seules bastides qui ont réussi dès la fin du XIII^e siècle ou le début du siècle suivant à acquérir ce statut de ville sont celles qui se trouvent à plus de 12 km d'autres villes préexistantes. Celles qui sont plus proches ne sont, au mieux, devenues que de gros bourgs.

Le cas de Pavie est particulier. Fondée par le comte d'Astarac aux portes d'Auch, dépendant alors du comte d'Armagnac, cette bastide joue un rôle politique de premier ordre. Le comte d'Astarac en fait un lieu emblématique de sa lutte contre son voisin et la dote pour cela de tous les attributs urbains. De la même manière, la fondation de la bastide de Fleurance à faible distance de Lectoure doit sa réussite à son statut de nouvelle capitale du comté de Gaure. L'exemple du couple Lombez/Samatan est un peu différent. Ces deux agglomérations sont de formation ancienne, mais, lorsque Lombez est érigée en évêché en 1317, ce n'est qu'un village. L'existence de celui-ci aux portes de Samatan, 2 km séparant les deux clochers, ne posait pas de problème tant la différence de taille et d'influence était grande entre les deux agglomérations. L'érection en évêché confère à Lombez son aspect urbain, sans pour autant enlever à la ville de Samatan son rôle et son influence sur le terroir et les bourgs alentour. Cela s'explique sans doute par le fait que Lombez est restée cantonnée à un rôle de pôle ecclésiastique, son influence s'exerçant surtout dans la sphère religieuse.

Villes et principales voies de communication

Toutes les villes gersoises sont situées sur le tracé des principales voies de communication de la fin du Moyen Âge, et même, dans la plupart des cas, à des nœuds routiers (fig. 3-7)²⁶². Certains de ces itinéraires sont hérités de l'Antiquité et antérieurs à

²⁶¹ HIGOUNET, Charles, « Centralités, petites villes et bastides... », art. cit., 1987, p. 41-45.

²⁶² Les données sont tirées de LOUBÈS, Gilbert, « Routes de la Gascogne médiévale », in *L'homme et la route en Europe occidentale au Moyen Âge et aux Temps modernes, Deuxièmes journées internationales d'histoire de Flaran*, 1980, Auch, 1982, p. 33-55.

l'implantation de la plupart de ces villes. Il s'agit des axes Toulouse-Auch-Eauze, Toulouse-Lectoure et Lectoure-Eauze-Aire, d'une part, mais aussi de la voie dite de la Ténarèze. Celle-ci longe la rive gauche de l'Auzoue, sur la crête séparant les bassins versants de la Garonne et de l'Adour. Elle a donc la réputation de ne traverser aucun cours d'eau des Pyrénées à la Garonne où elle rejoint la route de Bordeaux.

À ces voies antiques viennent se superposer les deux grands chemins de pèlerinage médiévaux qui traversent le territoire avant de se rejoindre au pied des Pyrénées en direction de Saint-Jacques-de-Compostelle. La voie d'Arles suit la voie antique de Toulouse à Auch avant d'infléchir son itinéraire vers le sud-ouest, en direction de Lescar, près de Pau. L'itinéraire précis de ce chemin a été modifié à la fin du Moyen Âge de quelques kilomètres pour passer par la nouvelle bastide de Barran, puis par celle de Marciac. La voie du Puy arrive du nord-est, de Cahors par Moissac, avant de rejoindre Lectoure. À partir de cette ville, elle suit en partie l'itinéraire antique jusqu'à Eauze par Condom. D'Eauze, elle passe par Nogaro avant de rejoindre Aire-sur-Adour. Ici aussi, l'itinéraire a connu des modifications, principalement entre Condom et Eauze où le chemin a été déplacé vers le nord au profit du nouveau pont construit entre Larressingle et Beaumont au XV^e siècle, et ce au détriment de Mouchan et de Gondrin.

Il convient d'ajouter à ces routes principales toutes celles qui mènent des Pyrénées à la Garonne, et réciproquement, en traversant la Gascogne. D'axe nord-sud, elles suivent les rivières qui partent du plateau de Lannemezan en direction de la Garonne où elles se jettent. Ces voies sont de deux natures, d'une part, les chemins de vallée, au bord des cours d'eau et, d'autre part, les chemins de crête, en sommet de coteaux. Les seules routes d'axe est-ouest se trouvent au centre et au nord de la zone d'étude. Les deux raisons principales évoquées par Gilbert Loubès dans son article sur les routes gasconnes sont le relief très morcelé au sud rendant ce type de traversée difficile et l'absence de ville ancienne dans cette zone, les deux raisons étant bien entendu liées. Les villes gersoises se trouvent donc généralement situées (sauf exception comme Eauze) le long des principales vallées gersoises, au bord ou sur une hauteur dominant l'Adour, l'Osse, la Baïse, le Gers, l'Arrats, la Gimone et la Save.

Une aire d'influence locale

À la lecture de la documentation médiévale, les villes de la Gascogne géroise ne paraissent pas avoir eu des horizons plus lointains qu'une quinzaine ou une vingtaine de kilomètres autour d'elles. Il n'y a guère que Condom qui semble occuper une place importante dans le commerce régional. Elle se trouve sur le principal itinéraire de Toulouse à Bordeaux à travers la Gascogne et ses marchands sont présents dans ces deux villes²⁶³. Il existe aussi des « chemins condomois » à Mirande dès 1321, puis à Sarrant et Solomiac au début du XVI^e siècle, soit à près de 50 km de Condom²⁶⁴. La situation paraît identique aux

²⁶³ WOLFF, Philippe, « Une route de Bordeaux à Toulouse à travers la Gascogne (XIV^e-XV^e siècles) », *BSAG*, 1951, p. 214-217.

²⁶⁴ Information tirée des dossiers de Gilbert Loubès conservés aux Archives diocésaines d'Auch.

abords immédiats de l'actuel département du Gers pour l'ensemble de la Gascogne. Les villes les plus importantes sont à rechercher dans les sillons des vallées de la Garonne et de l'Adour, avec Toulouse, Agen, Aire-sur-Adour et Tarbes par exemple. Nous retrouvons en Gascogne gersoise ce qui a été observé par Françoise Bériac pour l'ensemble du sud de la France, avec des horizons peut-être même un peu moindres, sauf pour Condom qui fait figure d'exception :

« D'un côté nous avons de petites agglomérations qui ont des relations d'une dizaine de kilomètres et d'un autre, une taille au-dessus tout au moins pour la France méridionale, des agglomérations qui ont des horizons qui s'étendent à 20/30 km et qui ont des relations vraiment autonomes, plus diversifiées sur le plan urbain et commercial²⁶⁵. »

Une continuité forte dans la hiérarchie urbaine depuis le Moyen Âge

Pour le Quercy, Cécile Gloriès constate une « continuité presque totale entre la situation du Moyen Âge et celle de l'Époque contemporaine²⁶⁶. » La même remarque peut être appliquée à la Gascogne gersoise. En effet, l'essentiel des 16 communes recensées comme villes à la fin du Moyen Âge possèdent aujourd'hui plus de 2 000 habitants et elles sont donc considérées comme des communes urbaines. Lors du recensement de 2013, seules deux d'entre elles comptabilisent un nombre inférieur d'habitants : Marciac et Riscle avec respectivement 1 333 et 1 829 habitants²⁶⁷.

L'importance accrue d'Auch sur les autres agglomérations est récente. À la fin du Moyen Âge, les estimations de feux et le nombre de couvents mendiants ne permettent pas de la placer à un rang supérieur aux autres agglomérations. Son rôle politique est alors relativement limité en ce qui concerne le pouvoir laïc, le comte d'Armagnac étant présent surtout à Vic, puis à Lectoure. Auch se détache aujourd'hui largement du lot avec plus de 23 000 habitants en 2013, alors qu'aucune autre commune du département ne dépasse les 10 000 habitants. Ces chiffres montrent tout de même la faiblesse du phénomène urbain dans le département du Gers, encore de nos jours.

B. Un habitat intermédiaire développé : les bourgs et les villages

Les villes gersoises de la fin du Moyen Âge sont peu nombreuses et aux horizons restreints. Il est même souvent difficile, aujourd'hui, de leur apposer le qualificatif d'urbain.

²⁶⁵ HIGOUNET, Arlette et CHEVALIER, Bernard, « Débat, Les petites villes du XI^e au XVI^e siècle », in POUSSOU, Jean-Pierre et LOUPÈS, Philippe (dir.), *Les petites villes...*, op. cit., 1987, p. 491-492.

²⁶⁶ GLORIÈS, Cécile, *Le réseau des villes...*, op. cit., 1997, p. 69.

²⁶⁷ Recensement de la population légale de 2013 accessible sur le site internet de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/departement.asp?dep=32> [consulté le 29 août 2016].

Les villes faisant généralement l’objet d’études plus nombreuses, il semblait intéressant de proposer un autre angle d’approche des questions de morphologie et d’architecture à l’échelle d’agglomérations de rang secondaire, les bourgs et les villages, qui représentent pourtant l’essentiel du cadre de vie des populations de la fin du Moyen Âge.

Questions de définition

Les agglomérations rurales recourent deux catégories, les bourgs et les villages. Comme pour les villes, la définition et les limites entre ces deux types de concentration de l’habitat sont parfois floues et difficiles à déterminer pour la période qui nous intéresse.

Retour sur un cas particulier, la bastide

Il convient tout d’abord de revenir sur la question de la définition de la bastide. Les propositions de délimitation du phénomène sont nombreuses, entraînant l’établissement de listes fluctuantes. Pour Charles Higounet, la bastide est « un habitat nouveau – village ou ville, la distinction ne se posait pas à l’origine – fondé volontairement et plus ou moins *ex nihilo* par une autorité publique ; c’est un peuplement médiéval, implanté dans un lotissement préparé ou planifié²⁶⁸ ». Benoît Cursente en propose une définition un peu différente, s’appropriant une approche que l’on retrouve habituellement plutôt chez les architectes et urbanistes prenant en compte la morphologie : « agglomération au plan en grille, ordonnée autour d’une place centrale vouée au commerce et généralement fondée par paréage entre un établissement ecclésiastique et un agent de l’autorité comtale, ducale ou royale²⁶⁹ ».

Plusieurs critères sont essentiels dans la définition de la bastide. Le caractère marchand apparaît dans toutes les chartes de fondation de bastide qui encadrent le commerce (jour de marché et de foires, lieu de vente des marchandises, etc.). Il s’agit avant tout d’une opération financière pour les fondateurs, mais aussi politique. Leur objectif est de faire entrer des revenus, mais aussi plus largement de contrôler les activités économiques, et donc les territoires et les populations. La place centrale est donc un élément essentiel de l’urbanisme spécifique de ces agglomérations, nous y reviendrons dans les chapitres suivants. Il s’agit dans tous les cas d’un nouveau peuplement, même si cela n’implique pas nécessairement une fondation *ex nihilo*. L’objectif est toujours de regrouper une population, venue du terroir alentour ou de plus loin, dans une période favorable économiquement et démographiquement. Cela s’accompagne dans la plupart des cas de nouvelles libertés pour les habitants formalisées dans des chartes de coutumes, comme pour d’autres types d’agglomérations de la même période. La fondation de bastides dans le Sud-Ouest de la France s’inscrit dans un mouvement plus large de création de villes neuves à vocation

²⁶⁸ HIGOUNET, Charles, « Les bastides en question », *Urbanisme*, 1979, p. 6.

²⁶⁹ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, *op. cit.*, 1998, p. 199.

marchande en Europe entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle²⁷⁰. Une bastide pourrait donc être définie comme une ville neuve à vocation marchande fondée au XIII^e siècle ou au XIV^e siècle dans le Sud-Ouest de la France, selon un plan régulier dont la place de marché est l'élément central et dans laquelle les habitants jouissent de certaines libertés régies par une charte de coutumes.

Plusieurs cas limites ont été intégrés au corpus des bastides de Gascogne gersoise. Il s'agit notamment des sites de Biane (commune de Montaut-les-Créneaux), Cabas et Saint-Martin-Binagre (commune de Crastes), pour lesquels les chartes de fondation sont conservées mais aucun vestige n'est visible, ni dans le parcellaire, ni en élévation. Il est très probable que la fondation de ces bastides, bien attestée par les textes, n'ait jamais été suivie d'effet. En l'absence de toute trace parcellaire, il est possible d'imaginer que le territoire de celles-ci n'a même jamais été arpenté, à la suite de la charte de fondation. Le cas de Marestaing est un peu différent. Il a été fondé vers 1271 par paréage entre le seigneur de Marestaing et les templiers. Dans l'acte de paréage, le terme de « bastide » est bien employé²⁷¹. Cependant, le plan du village présente toutes les caractéristiques du castelneau (village-rue le long de l'éperon, dominé par un château) et aucune d'une bastide (orthogonalité, place centrale, parcellaire régulier). Il n'est donc pas certain que l'acte de paréage ait réellement donné lieu à l'édification d'une bastide, mais peut-être plutôt à un village neuf, à moins que la bastide ait été pensée ici comme une extension du castelneau préexistant mais jamais réalisée.

À l'inverse, plusieurs sites sont couramment intégrés à la liste des bastides gersoises alors même qu'aucun texte ne permet d'affirmer qu'il s'agit bien de ce type de fondation. Parmi ceux-ci, les villages de Bassoues et de Jegun. En 1270, le prieuré de Bassoues, cité depuis le XI^e siècle, est réuni à la manse épiscopale d'Auch. L'archevêque Amanieu II d'Armagnac entreprend alors la construction du donjon et l'installation d'un village neuf sur le sommet de la colline dominant la basilique Saint-Fris. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une bastide dans la mesure où le terme même de « *bastida* » n'est jamais mentionné dans la documentation écrite ; il n'y a pas de paréage et si le plan est régulier, il s'approche plutôt de celui d'un village-rue doté d'une place en son centre que d'une bastide au plan en grille (fig. 3-8). À Jegun, un village préexiste à la fondation du village neuf aux abords de l'église. Aucune documentation médiévale ne permet d'attester de la fondation d'une bastide bien que les vestiges visibles et le plan adopté permettent d'affirmer que la mise en place de cette agglomération remonte à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle. Il n'y a par ailleurs pas de place centrale destinée à accueillir le marché. L'actuelle mairie-halle paraît

²⁷⁰ Il convient ici d'apporter une précision : les villes neuves à vocation marchande ne sont pas uniquement des créations des XIII^e et XIV^e siècles, certaines apparaissent dès le XI^e siècle mais sans la dénomination de bastide (ABBÉ, Jean-Loup, BAUDREU, Dominique et BERTHE, Maurice, « Les villes neuves médiévales du Sud-Ouest de la France (XI^e-XIII^e siècles) », in MARTINEZ SOPENA, Pascual et URTEAGA, Mertxe (dir.), *Las villas nuevas medievales del suroeste europeo, Actas de las Jornadas Interregionales de Hondarribia (16-18 noviembre 2006)*, Boletín Arkeolan, Centro de Estudios e Investigaciones Historio-Arqueológicas, Irún, t. 14, 2006, p. 3-33.)

²⁷¹ Cité dans : PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, op. cit., 2007, vol. 3, p. 805.

témoigner de remaniements de l'Époque moderne et non d'une disposition médiévale. Il faut ajouter à cette liste le village de Fourcès pendant longtemps considéré comme la « seule bastide ronde du Gers²⁷² ». Il s'agit en réalité d'un village castral organisé de manière circulaire autour d'une motte détruite à la fin du XV^e siècle, offrant ainsi la possibilité de l'organisation d'une place circulaire entourée de couverts.

La question de la définition des bastides et de savoir ce qui est bastide ou ne l'est pas est donc relativement complexe et sujette à controverses. J'ai choisi de conserver comme bastides 24 sites répondant aux différents critères énoncés précédemment : ville neuve à vocation marchande, fondée au XIII^e siècle ou au XIV^e siècle dans le Sud-Ouest de la France, selon un plan régulier dont la place de marché est l'élément central et dans laquelle les habitants jouissent de certaines libertés régies par une charte de coutumes (fig. 3-9). Il convient d'ajouter à ces sites, les cinq bastides pouvant être caractérisées comme villes : Fleurance, Gimont, Marciac, Mirande et Pavie.

Bourg

Il ne paraît pas utile de revenir ici en détail sur l'historiographie de la définition du bourg, le bilan réalisé par Judicaël Petrowiste étant très complet²⁷³. À sa suite, je considérerai le bourg comme un niveau intermédiaire d'agglomération, entre la ville et le village, sans précision d'ordre juridique. Cette définition rejoint l'acceptation des géographes, à l'image de celle proposée par Bernard Gauthiez : « agglomération urbaine de petite taille, ou gros village, aux fonctions, notamment commerciales, intermédiaires entre celles du village et celles de la ville²⁷⁴ ».

Parmi les caractéristiques communes aux bourgs, figure en première place le rôle commercial avec la présence d'un marché hebdomadaire et de foires annuelles ou bisannuelles pour l'essentiel, mais aussi de bouchers, boulangers ou taverniers. Ils se caractérisent par l'existence d'autres fonctions débordant le cadre strict de la communauté, comme la présence de notaires ou d'artisans. Les bourgs jouent un rôle d'interface entre les villes et l'espace rural. Judicaël Petrowiste les définit comme des « agglomérations de nature ambivalente, à la fois proches de campagnes qui constituent leur horizon quotidien, et déjà dotées de caractéristiques semi-urbaines²⁷⁵ ».

Ces critères, que nous pouvons qualifier de « centralité secondaire », ont été combinés pour établir une liste des 29 bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge (fig. 3-10). Tous ont une activité marchande notable. Pour Saint-Puy cependant, l'information n'est pas connue, faute de source suffisamment explicite sur la question. En

²⁷² LAVEDAN, Pierre et HUGUENEY, Jeanne, *L'urbanisme...*, op. cit., 1974, p. 92. Le panneau touristique à l'entrée du village mentionnait encore cela au début des années 2010.

²⁷³ PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, op. cit., 2007, p. 6-14.

²⁷⁴ GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Monum/Éditions du Patrimoine, Paris, 2003, p. 23.

²⁷⁵ *Ibidem*, p. 6.

tant que capitale du comté de Gaure jusqu'à la fin du XIII^e siècle et du fait de son développement important à cette période, Saint-Puy peut sans nul doute être intégrée à la liste des bourgs.

Parmi la trentaine de bourgs répertoriés, certains ont été fondés pour devenir des centres locaux, alors que d'autres n'étaient initialement que des villages qui se sont étoffés au fil des siècles jusqu'à devenir des bourgs. La première catégorie est principalement constituée des bastides fondées entre 1255 et 1322, mais aussi de quelques bourgs antérieurs, comme Castelnau-Barbarens. La seconde catégorie regroupe de simples villages agrandis progressivement à l'image des bourgs de Gondrin ou Saint-Puy. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Les bourgs sont répartis de manière relativement homogène sur tout le territoire (fig. 3-11). Comme les villes, ils sont surtout implantés le long des principales vallées. Cela représente les deux tiers des implantations. Neuf bourgs sont installés en position d'interfluve, sur des coteaux ou dans de petites plaines de ruisseaux secondaires. La moitié d'entre eux sont situés sur des chemins de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle : Miradoux, La Romieu et Gondrin sur la voie du Puy, Barran et Bassoues sur la voie d'Arles. Le développement de Saint-Puy et de Cologne comme bourgs est dû à leur rôle politique, capitale du comté de Gaure pour le premier et tête de pont de la royauté française en Gascogne pour le second. L'aspect politique a sans doute aussi joué un rôle essentiel dans le développement d'Aignan et de Jegun, en plus de leur position géographique au cœur de zones peu pourvues en villes et bourgs préexistants.

D'après Judicaël Petrowiste, le rayonnement moyen des bourgs marchands en Toulousain avoisine les 5/6 km²⁷⁶. En Gascogne gersoise, le rayonnement moyen des villes oscille entre 15 et 20 km à la fin du Moyen Âge. En reportant ces aires d'influences des villes et des bourgs sur la carte des agglomérations gasconnes, nous nous rendons compte que tous les bourgs se situent aux marges des aires d'influence des villes (fig. 3-12). Les bourgs constituent bien un réseau d'agglomérations secondaires, entre les villes et les campagnes ponctuées de très nombreux villages.

Village

Les définitions et critères de différenciation entre le village, le bourg et le hameau sont fluctuants. Pour Monique Bourin et Robert Durand, « le village c'est donc, tout simplement et d'abord, un certain cadre monumental qui exprime les relations sociales des villageois et la nature de leurs solidarités²⁷⁷ ». La définition proposée par Benoît Cursente, dans le *Dictionnaire du Moyen Âge*, est plus précise :

²⁷⁶ PETROWISTE, Judicaël, « Sociétés et organisation des réseaux des foires et marchés. Deux exemples méridionaux : la Saintonge et le Toulousain du XI^e au XIV^e s. », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires...*, op. cit., 2004, p. 261-275.

²⁷⁷ BOURIN, Monique et DURAND, Robert, *Vivre au village au Moyen Âge, Les solidarités paysannes du XI^e au XIII^e siècle*, PUR, Rennes, 2000 (1^e édition 1984), p. 20.

« Constituer un groupement de maisons n'est point suffisant. Ces maisons doivent être bâties pour durer, être articulées par un réseau viaire, et organiquement liées à des éléments collectifs dont l'existence atteste la présence d'une communauté organisant un espace aux limites reconnues²⁷⁸. »

À la tête du village se trouvent donc les représentants d'une communauté constituée dont l'existence se traduit matériellement dans le cadre de vie par l'organisation interne de l'agglomération qui lie des habitations pérennes et des édifices à usage communautaire. Le village se distingue du bourg principalement par sa taille de moindre importance, mais aussi par une aire d'influence réduite aux limites du terroir de la communauté. De la même manière, le village peut se différencier du hameau par sa taille, parfois plus grande. Il en diffère surtout par la présence d'une communauté indépendante qui rassemble les habitants du village, mais aussi ceux de hameaux ou de fermes isolées du territoire alentour.

Sur l'ensemble des 212 sites du corpus, 29 sont des bourgs et 183 sont des villages. Ces derniers représentent l'écrasante majorité du corpus avec 86 % des sites. Comme les villes et les bourgs, nombreux sont les villages implantés le long des principales voies de communication et dans les vallées (fig. 3-11). Mais, contrairement aux agglomérations de rang plus élevé, ils sont aussi très nombreux à être implantés en position d'interfluve, sur des éperons rocheux ou des coteaux, éloignés des routes principales. La répartition de ces villages n'est pas totalement homogène sur l'ensemble du territoire. Comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre précédent, l'ouest et le sud du département sont moins fournis que le centre et toute la partie septentrionale et orientale.

L'origine des villages et des bourgs (fig. 3-13)

Ces villages et ces bourgs sont d'origines diverses, et nous retrouvons ici le schéma communément admis par les historiens de la Gascogne gersoise : sauvetés, castelnaux, bastides²⁷⁹. Sans aller jusqu'à la caractérisation comme sauveté ou castelnaux qui intègre des notions juridiques et chronologiques, ce triptyque peut être décliné de la manière suivante : origine ecclésiastique, origine castrale, ville neuve/bastide. Il est nécessaire d'y ajouter une quatrième catégorie de villages d'implantation tardive, après 1350, dont le processus de regroupement de la population est mal connu²⁸⁰. Ces quelques villages, huit seulement pour tout le département du Gers, sont tous fossoyés et n'apparaissent dans la documentation écrite qu'au XV^e siècle. Ils n'intègrent ni église ni château, mais sont implantés à proximité de tels édifices, quatre près d'une église et quatre près d'un château. Faut de sources écrites et d'indices topographiques permettant de mieux les caractériser, j'ai choisi de

²⁷⁸ CURSENTE, Benoît, « Village », in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, PUF, Paris, 2002, p. 1449.

²⁷⁹ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, op. cit., 1998, p. 186-201.

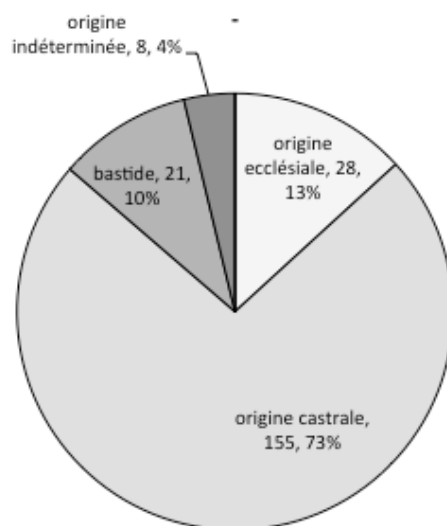
²⁸⁰ Ce sont les villages d'Aurensan, Aussat, Betplan, Haget, Lannux, Projan, Saint-Germé et Verlus. Nous reviendrons sur ces sites dans le paragraphe consacré aux « forts villageois » pour interroger la possibilité ou non qu'il s'agisse de telles structures (chapitre 8, p. 252-262).

conserver la notion d'origine « indéterminée ». Il est intéressant de noter qu'ils sont tous situés au sud-ouest de la zone d'étude. Nous y reviendrons.

Sur l'ensemble du corpus étudié (212 sites), 13 % des agglomérations sont d'origine ecclésiastique, 73 % d'origine castrale, 10 % des bastides et 4 % d'origine indéterminée (tab. 3-4 et graph. 3-1). Dans le cas d'agglomérations aux origines multiples, n'est prise en compte dans ce calcul que l'implantation la plus ancienne. Ainsi Barran est comptabilisé comme bourg d'origine ecclésiastique, bien qu'une bastide y ait été implantée à la fin du XIII^e siècle. De la même manière, Seissan est enregistré comme d'origine castrale, malgré la fondation de la bastide à cette même période. Le cas de Saint-Puy est plus complexe, puisqu'il est difficile de déterminer lequel du village ecclésiastique ou du village castral est antérieur, les deux ayant été reliés par un quartier neuf et regroupés dans une seule enceinte à la fin du XIII^e siècle. L'exemple de Saint-Clar est lui aussi multiple avec un village initial organisé autour de l'église paroissiale et de la sauveté qui lui est associée, mais comprenant aussi les châteaux des évêques de Lectoure et du vicomte de Lomagne, coseigneurs du lieu. Dans le calcul, Saint-Puy et Saint-Clar ont été comptabilisés à la fois dans les catégories « origine ecclésiastique » et « origine castrale ».

Période	Origine ecclésiastique		Origine castrale		Bastide		Origine indéterminée		Total	
< 1250	22		106						128	60 %
1250-1350	6		49		21				76	36 %
1350-1450							8		8	4 %
Total	28	13 %	155	73 %	21	10 %	8	4 %	212	

Tab. 3-4 : Origine des villages et des bourgs gersois par période.



Graph. 3-1 : Origine des villages et des bourgs gersois (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

De petites agglomérations

Parmi les agglomérations gasconnes à la fin du Moyen Âge, les villages sont très majoritaires, avec plus de 80 % des regroupements d’habitat recensés. Ils constituent donc, avec les bourgs qui représentent 13 % des agglomérations, le principal cadre de vie des populations.

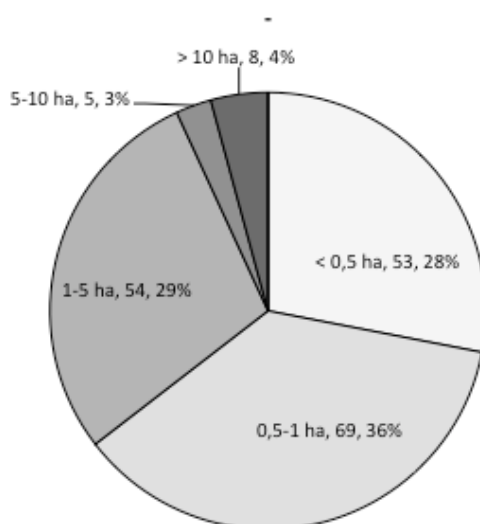
Surface enclose

Il a été possible de déterminer la surface de 194 agglomérations sur les 212 que compte le corpus. Celles-ci ont été mesurées sur le plan cadastral dit napoléonien après avoir défini les limites du village ou du bourg à la fin du Moyen Âge grâce à l’étude des sources écrites et des vestiges visibles. Pour 48 de ces sites, soit un quart de ceux pour lesquels la surface est identifiée, des transformations morphologiques médiévales connues par ailleurs sont perceptibles et quantifiables grâce à l’analyse des plans cadastraux dit napoléoniens, en corrélation avec l’observation du patrimoine médiéval visible.

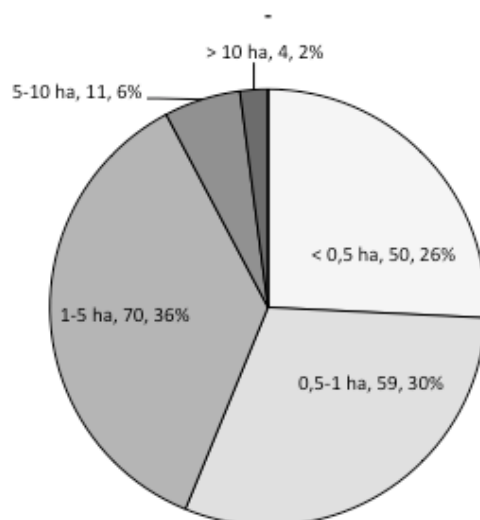
Il ressort de l’étude de ces dimensions qu’à la veille de la guerre de Cent Ans, la grande majorité des villages et des bourgs gersois (65 %) occupe une surface inférieure à 1 ha, 28 % couvrant même moins d’un demi-hectare (tab. 3-5 et graph. 3-2). À l’autre extrême, une très faible part des agglomérations rurales se développe sur plus de 5 ha (7 %), avec seulement 4 % de sites de plus de 10 ha.

	< 0,5 ha		0,5 – 1 ha		1 – 5 ha		5 – 10 ha		> 10 ha	
Début XIV^e s.	53	28 %	69	36 %	54	29 %	5	3 %	8	4 %
Fin XV^e siècle	50	26 %	59	30 %	70	36 %	11	6 %	4	2 %

Tab. 3-5 : Surface des villages et des bourgs gersois.



Graph. 3-2 : Surface des villages et des bourgs gersois au début du XIV^e siècle (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).



Graph. 3-3 : Surface des villages et des bourgs gersois à la fin du XV^e siècle (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

À la fin du XV^e siècle, la situation n'a guère évolué. La part des « gros » villages et bourgs de plus de 5 ha reste à peu près identique avec 8 %, malgré une baisse importante des bourgs de plus de 10 ha au profit d'agglomérations entre 5 et 10 ha. La part des petits villages de moins d'un demi-hectare reste stable avec 26 %. Les principales évolutions s'opèrent entre 0,5 et 5 ha. Nous assistons là à une diminution de la part des villages et des bourgs couvrant entre 0,5 et 1 ha, qui passe de 37 % à 30 %, au profit d'une surface comprise entre 1 et 5 ha, qui augmente de 28 % à 36 %.

À titre de comparaison, ces chiffres sont assez proches de ceux observés par Camille Lacroix en Toulousain²⁸¹. Sur les 62 sites de son corpus pour lesquels elle a pu mesurer la surface enclose, près de 80 % couvrent moins d'un hectare et les 20 % restants entre 1 et 5 hectares. De la même manière, les villages étudiés par Laurent Schneider dans le bassin moyen de l'Hérault ne dépassent pas les 5 ha et oscillent généralement autour d'un hectare²⁸². La faible superficie des villages gascons ne semble pas être une spécificité, mais bien un trait commun aux petites agglomérations rurales du Midi de la France.

Population intramuros

Au-delà de la surface enclose se pose la question de savoir combien ces enceintes pouvaient accueillir d'habitants et quelle part cela représentait de la population totale de chaque communauté. La documentation conservée pour la fin du Moyen Âge en Gascogne géroise ne permet d'y répondre que de manière très partielle. Les rares documents fiscaux subsistant pour le XV^e siècle sont les sources les plus fiables pour aborder cette question. Le censier de 1419 étudié par Guy de Monsebernard livre ainsi les chiffres suivants : une

²⁸¹ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, op. cit., 2016, p. 218.

²⁸² SCHNEIDER, Laurent, « Villes et villages du Languedoc central : le cas du bassin moyen de l'Hérault », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville...*, op. cit., 2003, p. 111-130.

vingtaine de maisons *intramuros* pour Aussat, Betplan et Haget²⁸³. Ces trois villages couvrent chacun une surface de moins d'un demi-hectare. À Aussat, 26 des 33 tenanciers ont une maison dans le village, 18 sur 24 à Betplan, soit plus des trois quarts dans les deux cas, bien que tous n'y résident pas, nous y reviendrons plus loin. Dans un autre ordre de grandeur, la bastide de Barran abrite vers 1475 près de 300 feux sur une surface de plus de 10 ha²⁸⁴. La population agglomérée de Montréal est connue grâce aux comptes consulaires²⁸⁵. Elle oscille entre 115 et 138 feux au cours de la seconde moitié du XV^e siècle, pour une surface d'environ 10 ha, soit la moitié de Barran pour une même superficie enclose.

En Toulousain, Camille Lacroix a pu étudier plusieurs registres fiscaux qui lui ont apporté des données chiffrées sur le nombre de maisons dans l'enceinte²⁸⁶. Ainsi au XV^e siècle, Bourg-Saint-Bernard abrite 20 maisons, Renneville 35 maisons, Ayguesvives 40 maisons, Castanet 73 maisons et Portet 93 maisons, à chaque fois sur une surface enclose de moins d'un hectare. La grande disparité de ces chiffres montre les difficultés qu'il y a à vouloir en tirer des généralités, et en l'absence de données chiffrées en plus grand nombre pour la Gascogne gersoise de la fin du Moyen Âge, il paraît difficile d'aller plus loin dans cette voie. Cependant, cette approche de la population *intramuros* par le nombre de maisons dans l'enceinte est une piste qui mériterait d'être explorée plus en détail.

Quelques pouillés du XIV^e siècle contiennent des listes de feux. Ils concernent des paroisses dans leur ensemble, ce qui dépasse largement le cadre des villages²⁸⁷. Les révisions de feux sont quant à elles assez peu fiables du fait même du contexte dans lequel elles sont édictées²⁸⁸. Les communautés qui demandent une révision ont tout intérêt à annoncer un nombre de feux fiscaux plus bas que la réalité pour réduire l'impact de l'impôt sur la population. Ces données présentent en outre l'inconvénient de n'apporter des informations que pour les populations imposables²⁸⁹.

²⁸³ MONSEMBERNARD, Guy de, « Un village gascon... », art. cit., 1988, p. 437-470 et « Betplan en 1419 », *BSAG*, 1998, p. 512-536.

²⁸⁴ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, op. cit., 1998, p. 426-432.

²⁸⁵ SAMARAN, Charles et LOUBÈS, Gilbert (éd.), *Comptes consulaires de Montréal...*, op. cit., 1979, p. 53-54.

²⁸⁶ LACROIX, Camille, *La défense collective...*, op. cit., 2016, p. 191 (Ayguesvives, Bourg-Saint-Bernard et Castanet), p. 223 (Portet) et p. 227 (Renneville).

²⁸⁷ FRANÇOIS, Michel (éd.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse, 1^{ère} partie*, Imprimerie nationale, Paris, 1972.

²⁸⁸ Les révisions de feux se trouvent pour l'essentiel dans les registres du Trésor des Chartes aux Archives Nationales (série JJ).

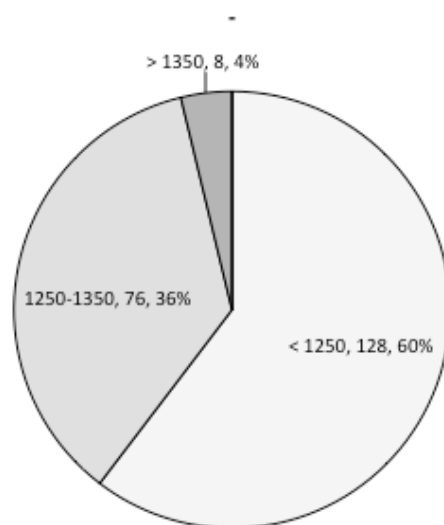
²⁸⁹ Il aurait tout de même été intéressant de consulter plus en détail ces différentes listes de feux afin d'appréhender, même de manière lointaine, la population des villages gersois et ses dynamiques. Cela a été fait notamment par Julien Foltran sur le département de l'Aude : FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain...*, op. cit., 2016, p. 94-96. Faute de temps, l'enquête n'a pas été approfondie en ce sens.

La densification du maillage territorial

Au cours de la période étudiée, de nouveaux villages et bourgs se mettent en place. Se pose alors la question de la proportion de ces nouvelles implantations par rapport aux anciennes et de leur répartition sur le territoire.

Une augmentation du nombre d'agglomérations rurales

La date de mise en place des agglomérations rurales n'est généralement pas connue avec certitude, à l'exception de celles pour lesquelles une charte de fondation est conservée, ce qui permet de connaître le moment du projet si ce n'est celui de sa réalisation. Il n'est possible de proposer comme datation que celle de la première fois où le site est attesté, soit dans la documentation écrite soit par les vestiges observés. Environ 60 % des villages et des bourgs gascons existent avant 1250, et 36 % se mettent en place au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle ou dans les premières années du XIV^e siècle (graph. 3-4). Seuls 4 % d'entre eux n'apparaissent qu'après 1330. Nous retrouvons ici un schéma habituel qu'a résumé ainsi Benoît Cursente : « Il est devenu banal de dire qu'à l'orée du XIV^e siècle le tissu villageois est en place, avec des constructions faites pour durer²⁹⁰ ».



Graph. 3-4 : Datation des villages et des bourgs gersois, sites attestés (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

En considérant le corpus de 212 sites comme constituant la totalité des agglomérations médiévales, la densité oscille entre trois et quatre villages ou bourgs pour 100 km², soit un tous les 6 km. Ces chiffres sont à nuancer puisque, nous l'avons déjà vu, le corpus ne représente pas la totalité des agglomérations médiévales. La densité est ici à peu près identique à celle relevée par Monique Gramain en Biterrois, soit un village tous les 5 ou

²⁹⁰ CURSENTE, Benoît, « Village », art. cit., 2002, p. 1450.

6 km²⁹¹. Cependant, elle reste en deçà de ce qui a pu être observé par Marie-Claude Marandet en Lauragais avec une concentration de treize communautés pour 100 km² au XV^e siècle²⁹².

Une répartition différenciée sur le territoire

La mise en carte de la répartition des agglomérations rurales par période permet de voir l'évolution de leur densité entre 1250 et 1550 (fig. 3-14). Vers 1250, les zones les plus fournies en pôles d'habitat aggloméré se trouvent dans la moitié nord du territoire, principalement vers l'est. Entre 1250 et 1330, la dernière vague d'implantation de villages et de bourgs vient compléter le maillage préexistant, malgré un plus grand nombre de nouvelles installations au centre de la zone et quelques-unes le long de la vallée de l'Adour jusque-là peu pourvue. Les rares implantations postérieures à 1330 sont toutes localisées à la limite sud-ouest du territoire. La période étudiée se caractérise par une densification du maillage préexistant de petites agglomérations.

La situation à la fin de la période est sensiblement la même qu'au début : même s'il y a moins de zones totalement dépourvues de villages et de bourgs, le nord-est du territoire abrite deux fois plus d'agglomérations rurales que le sud et l'ouest. Dans la moitié nord-est, la densité monte à 4 ou 5 agglomérations pour 100 km², soit une tous les 5 km. À l'inverse, dans la moitié occidentale et méridionale, cette densité baisse à 2 ou 3 agglomérations pour 100 km², soit une tous les 7 km. Ces conclusions rejoignent celles que Benoît Cursente a établies sur le territoire plus vaste de l'ensemble de la Gascogne avec dans la partie nord-est plus de 60 % de villages nucléaires enclos vers 1300, entre 30 et 60 % dans une zone intermédiaire qui couvre le sud et l'ouest du département du Gers, et moins de 30 % au sud, dans la zone pyrénéenne de la Gascogne²⁹³.

Les relations entre les agglomérations rurales

Ces agglomérations rurales entretiennent des relations plus ou moins étroites entre elles. Celles-ci peuvent être connues au travers de quelques dispositions spécifiques dans les chartes de coutumes, mais aussi par l'analyse des comptes consulaires et des registres de notaires.

Les chartes de fondation de bastides précisent parfois quelles doivent être les relations entre ces nouvelles fondations et l'espace dans lequel elles s'insèrent, notamment concernant le risque de dépopulation au profit de la bastide. Cette question a été étudiée récemment par Stéphane Abadie concernant la fondation de Marciac²⁹⁴. La charte de

²⁹¹ GRAMAIN, Monique, « Aspects monumentaux des *castrum* du bas-Languedoc occidental (XII^e-XIV^e siècles) », in HIGOUNET, Charles (dir.), *Géographie historique du village et de la maison rurale, Actes du colloque de Bazas*, CNRS, Bordeaux, 1979, p. 21-27.

²⁹² MARANDET, Marie-Claude, *Les campagnes du Lauragais...*, op. cit., 2006, p. 45-46.

²⁹³ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, op. cit., 1998, figure 9, p. 202.

²⁹⁴ ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique ...*, op. cit., 2016, p. 272 et suivantes.

paréage de cette bastide prévoit ce risque de dépopulation. Le comte de Pardiac interdit ainsi aux habitants de ses seigneuries environnantes de quitter leur lieu de résidence au profit de la nouvelle bastide pendant une durée de six ans. Cette disposition concerne notamment les sites de Monlezun ou Tillac. Ailleurs, ce même comte accorde des droits identiques à ceux de Marciac à des seigneuries des environs afin, toujours, d'éviter le dépeuplement au profit de la bastide. Cet exemple montre que les seigneurs, ou au moins dans ce cas le comte de Pardiac, ont conscience que l'implantation d'une nouvelle bastide s'effectue dans un paysage déjà peuplé et organisé autour de seigneuries et d'agglomérations préexistantes et que celle-ci peut déstabiliser un ordre établi. Dans ce cas précis, les relations entre les agglomérations rurales peuvent être régies par des textes normatifs.

Ce qui ressort le plus souvent au travers de la documentation écrite, ce sont des relations entre agglomérations rurales par le biais d'échanges commerciaux. Comme l'a montré Judicaël Pétrowiste pour la Saintonge et le Toulousain, il existe un système hiérarchisé et complémentaire entre les différentes places marchandes²⁹⁵. Il en est de même ailleurs, comme dans le Lauragais²⁹⁶. Ainsi, sur un périmètre restreint, les marchés sont répartis sur les différents jours de la semaine, ce qui suppose, au moins, une réflexion, si ce n'est une concertation, de la part des seigneurs de ces différentes localités²⁹⁷. Au-delà de la question des relations entre agglomérations, les marchés sont aussi un lieu d'échanges entre ces villages et ces bourgs et le terroir qui les entoure. Ils constituent le débouché logique du surplus de production des campagnes tout en offrant des marchandises diversifiées, notamment d'artisanat, non produites dans ces campagnes, mais à quelques kilomètres dans des communautés voisines.

Les relations commerciales entre agglomérations sont surtout perceptibles au travers des comptes consulaires. Ceux de Montréal ont été publiés et étudiés notamment par Charles Samaran et Gilbert Loubès²⁹⁸. La plupart des dépenses des consuls semble effectuée auprès d'artisans et de marchands montréalais. Cependant, certaines sont réalisées à plus longue distance. Ainsi, les draps et tissus nécessaires à la confection de la livrée consulaire sont toujours achetés à Condom ou à Eauze. Les achats de pièces d'armement sont effectués auprès d'artisans de Fleurance, Monguilhem ou Manciet. Il semble y avoir une spécialisation de certaines agglomérations rurales ou villes dans un certain type d'artisanat ou de commerce.

Les comptes consulaires apportent également de précieuses informations sur d'autres types de relations entre les communautés, comme la communication ou l'aménagement du territoire. En temps de guerre, comme en ce début de XV^e siècle, ces

²⁹⁵ PETROWISTE, Judicaël, « Sociétés et organisation des réseaux... », art. cit., 2004, p. 261-275.

²⁹⁶ MARANDET, Marie-Claude, *Les campagnes du Lauragais...*, op. cit., 2006, p. 55.

²⁹⁷ Voir notamment la carte des marchés du Gimontois dans : PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, op. cit., 2007, vol. 3, p. 878.

²⁹⁸ SAMARAN, Charles et LOUBÈS, Gilbert (éd.), *Comptes consulaires de Montréal...*, op. cit., 1979.

échanges concernent très souvent le renseignement. De nombreux messagers parcourent la campagne entre villages et bourgs pour tenir informés les consuls de l'avancée des bandes de routiers et des risques encourus. Ainsi, dans les comptes consulaires de Montréal, les échanges d'informations sont fréquents avec Condom, Fourcès ou Larressingle.

Au début des années 1430, les consuls de Montréal entretiennent aussi des relations étroites avec les seigneurs et les consuls de Beaumont et de Condom au sujet de la construction d'un pont sur l'Osse, entre Beaumont et Larressingle (fig. 3-15). Il s'agit là de déterminer les modalités de la construction de ce nouveau pont dont l'objectif dépasse la simple communauté de Montréal, mais concerne plus largement toutes les communautés alentour, en permettant une amélioration des conditions de circulation sur cet axe important entre Condom et Montréal, et au-delà Eauze.

C. Des liens étroits entre agglomérations rurales et campagnes

La présence de ces nombreuses petites agglomérations ne doit pas cacher l'existence relativement importante d'autres formes d'habitat non aggloméré. Cette question est abordée ici essentiellement au travers des relations entre ces autres formes d'habitat et les agglomérations rurales. Il est fait référence à des études réalisées par d'autres chercheurs, afin d'obtenir une vision la plus complète possible du peuplement de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge.

L'habitat non aggloméré

L'habitat non aggloméré peut prendre différentes formes, et il est donc nécessaire de revenir sur des questions de définitions et de s'interroger sur ce qui caractérise ce type d'habitat en Gascogne gersoise.

Habitat intercalaire ou habitat dispersé ?

À la suite de Jean-Marie Pesez, nous considérerons que « la dispersion embrasse tout ce qui n'est pas le village groupé²⁹⁹ ». Cela peut revêtir deux formes : « l'habitat intercalaire qui introduit un certain pourcentage de dispersion à l'intérieur d'une distribution en villages groupés ; l'habitat entièrement dispersé soit en hameaux, soit en écarts ou en fermes isolées³⁰⁰ ». C'est le premier cas de figure qui caractérise majoritairement la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge, l'habitat totalement dispersé étant peu représenté

²⁹⁹ PESEZ, Jean-Marie, « L'habitat dispersé : un problème historique pour l'archéologue », in CURSENTE, Benoît (dir.), *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des dix-huitièmes journées internationales d'histoire de Flaran (15-16-17 septembre 1996)*, PUM, Toulouse, 1999, p. 17.

³⁰⁰ *Ibidem*, p. 29.

contrairement à l'habitat intercalaire. C'est aussi ce type d'habitat qui nous intéresse principalement dans ce sujet, au travers des relations qu'il entretient avec l'habitat groupé.

Plus récemment, Florent Hautefeuille a remis en question la notion d'habitat intercalaire en Quercy. Il suggère que dans ce territoire d'habitat dispersé l'implantation de villages peut être considérée comme une anomalie. Il élargit ses conclusions à une zone plus vaste : « dans le Sud-Ouest, c'est le village qui représente la forme d'habitat intercalaire, au sens où il s'intercale dans une trame de noyaux d'habitats polymorphes³⁰¹ ». Cette nouvelle proposition est intéressante et mériterait sans doute d'être interrogée pour la Gascogne gersoise. Je préfère m'en tenir ici à des définitions plus classiques en considérant l'habitat intercalaire comme ce qui n'est pas aggloméré et qui s'intercale entre des pôles agglomérés.

Au-delà des fonctions d'habitation à proprement parler, l'habitat intercalaire intègre surtout des fonctions agricoles et artisanales, essentielles à la vie des populations résidant dans la campagne, mais aussi bien sûr dans les pôles d'habitat groupé. La production agricole provient majoritairement de ces exploitations rurales. Il faut aussi prendre en considération dans cette catégorie les moulins, à eau et à vent, les deux étant attestés dans la documentation médiévale. Ceux-ci peuvent être implantés au plus près des fortifications de certains villages, mais ils sont plus généralement isolés sur les cours d'eau pour les premiers ou sur les hauteurs plus ou moins proches des agglomérations pour les seconds. L'artisanat peut aussi prendre place hors des villages et des bourgs. C'est le cas notamment pour les tuileries dont certaines sont attestées à la fin du Moyen Âge principalement en Armagnac³⁰².

Le déploiement des bordes

À la fin du Moyen Âge, les exploitations rurales apparaissent généralement dans la documentation écrite gasconne sous le terme de « borde³⁰³ », correspondant à une réalité polymorphe et polyvalente, et qui peut être définie à partir du milieu du XIII^e siècle comme une unité d'habitation et d'exploitation rurale.

L'étude du terroir de Barran menée par Benoît Cursente permet d'avoir une idée plus précise de la chronologie de l'implantation des bordes au cours de la fin du Moyen Âge³⁰⁴. Certaines remontent aux premières années de la bastide alors que d'autres semblent s'être mises en place progressivement au cours des XIV^e et XV^e siècles. S'il a pu y avoir une accélération du phénomène au lendemain de la guerre de Cent Ans, celui-ci était déjà bien amorcé avant. En témoignent aussi les différents registres de notaires du XV^e siècle étudiés par Gilbert Loubès ou Benoît Cursente.

³⁰¹ HAUTEFEUILLE, Florent, *Vivre au mas...*, *op. cit.*, 2013, p. 64-65.

³⁰² Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Artisans fin Moyen Âge ».

³⁰³ CURSENTE, Benoît, « Essai sur la borde médiévale dans la France du Sud-Ouest », in ANTOINE, Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle*, PUR, Rennes, 2005, p. 271-278.

³⁰⁴ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, *op. cit.*, 1998, p. 456-471.

La grande continuité de l’habitat rural dans le temps a aussi été constatée plus largement dans l’ensemble du Sud-Ouest, comme cela a été souligné par Patrice Conte, Laurent Fau et Florent Hautefeuille : « ainsi la plupart des fermes, des mas, mentionnés au Moyen Âge, sont encore en activité aujourd’hui ou, du moins, sont toujours matérialisés par des bâtiments ³⁰⁵ ».

Les hameaux

Au-delà de la borde isolée dans son terroir, l’habitat intercalaire peut aussi prendre la forme de hameaux regroupant quelques bordes, sans indépendance juridique propre.

En Gascogne, ces hameaux semblent se mettre en place à partir de l’extrême fin du Moyen Âge et se développent surtout au début de l’Époque moderne ³⁰⁶. La même chronologie a pu être observée en Lauragais ³⁰⁷. Ils se forment généralement à la suite de partages entre plusieurs héritiers qui construisent leur propre borde à côté de celle des parents disparus. L’étude du hameau de Navère, près de Lectoure, livre ainsi la présence de trois familles en 1491, huit en 1557 et jusqu’à douze au XVII^e siècle ³⁰⁸. Plus récemment, le hameau de Naudin, près de L’Isle-Bouzon, a fait l’objet d’une étude archéologique du bâti ³⁰⁹. Le bâtiment initial daté du XVI^e siècle a connu des aménagements successifs au fil des siècles jusqu’à donner au hameau son aspect actuel constitué d’une vingtaine de bâtiments. Le processus mis en avant ici pour l’Époque moderne pourrait correspondre à ce qui a pu se produire dès le XV^e siècle dans d’autres hameaux. Seule une étude du bâti d’autres sites pourrait permettre de vérifier cette hypothèse et d’affiner les datations proposées pour ces deux exemples.

Concernant les hameaux, un cas intéressant est celui des cagots ³¹⁰. Ces populations, réputées être des descendants de lépreux, sont mises à l’écart par les communautés villageoises et urbaines. Les cagots se regroupent alors en hameaux implantés à une distance très variable des agglomérations. Sur la quarantaine de sites répertoriés, environ la moitié est située près des villages ou des bourgs, à seulement quelques dizaines de mètres de l’enceinte comme à La Sauvetat ou Valence-sur-Baïse. Ailleurs, ces hameaux peuvent être isolés dans la campagne. En 1412, les consuls de Montréal ordonnent aux cagots de se

³⁰⁵ CONTE, Patrice, FAU, Laurent et HAUTEFEUILLE, Florent, « L’habitat dispersé dans le Sud-Ouest de la France médiévale (X^e-XVII^e siècles) », in CHAPELOT, Jean (dir.), *Trente ans d’archéologie médiévale...*, op. cit., 2010, p. 164.

³⁰⁶ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, op. cit., 1998, p. 554.

³⁰⁷ MARANDET, Marie-Claude, « L’habitat rural en Lauragais (XV^e-XVII^e siècles) », in ANTOINE, Annie (dir.), *La maison rurale...*, op. cit., 2005, p. 163-174.

³⁰⁸ DUCASSÉ, Élie, « Maisons rurales du hameau de Navère en Lectoure (XV^e au XVII^e siècle) », *BSAG*, 1983, p. 184-198.

³⁰⁹ DARLES, Christian, LASSURE, Jean-Michel et VIERS, Catherine, « Le hameau de Naudin (L’Isle-Bouzon, Gers), L’ensemble bâti D », *Mémoires de la SAMF*, t. 72, 2012, p. 243-262.

³¹⁰ Voir : LOUBÈS, Gilbert, *L’énigme des cagots, Histoire d’une exclusion*, Éditions Sud-Ouest, Luçon, 1998.

rapprocher de la bastide car ils ont besoin d'eux pour des travaux, notamment sur les charpentes des édifices communaux et des fortifications³¹¹. Ces hameaux de cagots ne se différencient pas dans leur forme des autres. Là encore, seule une étude approfondie du bâti pourrait permettre de déterminer le moment de leur formation et leur évolution à la fin du Moyen Âge et au cours de l'Époque moderne.

La double propriété³¹²

Il ressort de l'étude des sources écrites une existence quasi systématique de la double propriété, les tenanciers de maisons dans des agglomérations rurales possédant aussi une borde dans la campagne alentour. Cette situation a pu être observée sur toute la période étudiée, tant à la fin du XIII^e siècle qu'au XV^e siècle.

La double propriété au travers des chartes de coutumes

Ce principe de double habitat est mis en lumière par certaines chartes de coutumes. Il ne s'agit parfois que de mentions. Ainsi à Aubiet en 1288, les habitants ont l'autorisation d'avoir « un four dans leurs maisons et métairies³¹³ », ce qui sous-entend la possibilité pour les tenanciers de posséder une maison et/ou une ferme dans le terroir. À Troncens en 1318, les habitants peuvent avoir deux ou plusieurs maisons ou bordes sans plus de précision³¹⁴. D'autres chartes indiquent qu'il est possible pour les habitants de construire des fermes dans le terroir, ce qui suppose une nouvelle implantation. C'est le cas à Labéjan³¹⁵ en 1313 ou encore à Ornézan³¹⁶ en 1322.

Quelques chartes de coutumes vont plus loin en prévoyant, au moment de l'installation ou de la réorganisation de l'agglomération, une parcelle *intramuros* pour construire une maison et une autre dans la campagne pour l'unité d'exploitation. Ainsi, à Castelnau-d'Arbieu en 1263, les coutumes prévoient une même surface pour la parcelle de la maison et pour celle de la borde, 12 rases sur 24³¹⁷. À Pujaudran, en 1273, les dimensions sont différentes pour l'une et l'autre, la maison devant mesurer 4 brasses sur 12 et la

³¹¹ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls de Montréal-du-Gers (1411-1450) », *Archives historiques de la Gironde*, t. XXIX, 1894, p. 317 : « *Item fo ordenat per los jurat que los crestias se gissan a l'entorn deu loc* ».

³¹² Pour une synthèse des mentions textuelles, voir le tableau : Maisons : datation, informations textuelles et vestiges en élévation (fig. 4-80).

³¹³ Publication des coutumes dans : BOURNAT, Christelle, *Aubiet...*, *op. cit.*, 2000.

³¹⁴ MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens... », art. cit., 1992, p. 266-280 : « *duas vel plures domos sive bordas in dicto loco de Tronsenxis, seu ejus pertinentiae* ».

³¹⁵ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales du département du Gers, 1^{ère} série*, Durand, Paris, 1864, p. 48-58.

³¹⁶ VACQUIÉ, E. de (éd.), « Coutumes d'Orbessan et d'Ornézan », *Mémoires de la SAMF*, t. 4, 1840-1841, p. 329-341.

³¹⁷ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales...*, *op. cit.*, 1864, p. 141-161.

parcelle prévue pour accueillir la borde et le jardin un demi arpent³¹⁸. Ces remarques rejoignent les observations de Mireille Mousnier pour la Gascogne toulousaine, qui note qu'il n'y a plus d'antagonisme entre dispersion et concentration³¹⁹.

Comme l'a souligné Benoît Cursente, le regroupement de maisons dans des enceintes est indissociable de la présence de bordes dans le terroir³²⁰. Il est cependant souvent difficile de déterminer laquelle de la maison ou de la borde a été habitée en premier. Les cas de figure sont certainement variés. Les chartes de coutumes ne permettent pas non plus de savoir de quelle manière étaient utilisées ces différentes habitations et où résidaient les tenanciers. L'usage de l'une ou de l'autre pouvait être permanent ou temporaire, probablement selon les moments de l'année, mais aussi et surtout pour la période qui nous intéresse selon le degré de danger imminent lié à la guerre de Cent Ans et à la présence de bandes de routiers. La question se pose aussi de l'existence de maisons ou de bordes occupées par d'autres habitants que leur tenancier, que la documentation laisse sans réponse.

La double propriété dans les livres terriers et les registres de notaires

Les livres terriers et les censiers permettent d'appréhender une partie de la diversité des situations pour le XV^e siècle et les premières années du XVI^e siècle. Ainsi le censier de 1419, déjà cité, livre de précieuses informations pour Aussat, Betplan et Haget³²¹. Ces trois villages comptent chacun une vingtaine de maisons dans l'enceinte, mais aussi une vingtaine dans le terroir alentour pour Aussat et une trentaine autour de Betplan. À Aussat, une trentaine de tenanciers est répertoriée, dont seize ont une maison dans le village et une borde dans la campagne. La double propriété est donc légèrement majoritaire. Sur les treize habitants qui résident dans le village, dix n'ont que cette maison, les trois autres ont aussi une borde. Environ six maisons du village ne sont pas habitées par leur tenancier contre seulement trois bordes. Quatre tenanciers ne possèdent qu'une borde et y résident. La répartition des tenanciers entre les maisons et les bordes est sensiblement la même à Betplan et à Haget. Le village ne paraît alors que partiellement délaissé par les habitants.

Un siècle plus tard, en 1526, le livre terrier de Castéra-Lectourois livre une image très différente³²². Seuls 9 % des tenanciers possèdent à la fois une maison dans l'enceinte et une borde, 21 % n'ont qu'une maison et surtout 58 % n'ont qu'une borde. La double propriété n'est plus alors majoritaire et c'est l'habitat de terroir qui prédomine. L'enceinte n'est pas

³¹⁸ BOURSE, Roger et VILLA, Jacqueline (éd.), « Coutumes de Pujaudran (XIII-XIV^e siècles) », *Isle était, Groupe lislois de recherches archéologiques et historiques*, n°10, 1995-1996, p. 41-60.

³¹⁹ MOUSNIER, Mireille, *La Gascogne toulousaine aux XII^e-XIII^e siècles, Une dynamique sociale et spatiale*, PUM, Toulouse, 1997, p. 293.

³²⁰ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, *op. cit.*, 1998, p. 442.

³²¹ MONSEMBERNARD, Guy de, « Un village gascon... », *op. cit.*, 1988, p. 437-470 et « Betplan... », *op. cit.*, 1998, p. 512-536.

³²² CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, *op. cit.*, 1998, p. 471-474.

pour autant abandonnée. La multiplication des bordes semble plutôt dans ce cas être une réponse à la croissance démographique de la fin du Moyen Âge.

Les registres de notaire livrent aussi régulièrement des situations d'habitat double. Certains actes permettent même de connaître les modalités d'usages de ces différentes habitations. Ainsi, vers 1491, deux registres de notaires de Gondrin montrent que tous les habitants de Lagraulet qui passent des actes possèdent une ou plusieurs maisons dans le bourg, ainsi qu'une borde à la campagne³²³. Ils résident tous dans leur borde sauf le forgeron qui habite le village. Au XV^e siècle « les registres notariés permettent de vérifier que c'est la borde (...) qui est devenue le véritable centre de la cellule familiale et de l'exploitation³²⁴ ».

Ce panorama des structures d'habitat dans toute leur diversité permet de resituer l'objet d'étude, les villages et les bourgs, dans un contexte plus global. La Gascogne gersoise apparaît ainsi à la fin du Moyen Âge dotée d'un maillage serré du territoire constitué pour l'essentiel de petits villages et de bourgs aux horizons un peu plus larges mais restant fortement ancré dans leur terroir. Les villes font figure d'exception dans ce paysage, alors que l'habitat intercalaire, constitué pour l'essentiel de bordes, est extrêmement développé et entretient des relations étroites avec les pôles d'habitat groupé.

³²³ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Gondrin ». Dépouillement des registres suivants : AD Gers I 3754 et I 3757.

³²⁴ CURSENTE, Benoît, « Essai sur la borde... », art. cit., 2005, p. 274.

PARTIE 2

1250-1330 : LA MONUMENTALISATION DES VILLAGES ET DES BOURGS

Les villages et les bourgs constituent le cadre de vie de la majorité des populations de la fin du Moyen Âge en Gascogne gersoise. Ces agglomérations correspondent à un habitat intermédiaire, entre les villes, d'une part, et les hameaux et les bordes, d'autre part. Elles sont donc intégrées à un réseau de relations multiples, entre différentes communautés, mais aussi au sein de chaque famille par le biais de la double propriété qui est très courante. Ces petites agglomérations forment, dès avant le milieu du XIII^e siècle, un maillage serré de l'ensemble du territoire malgré quelques disparités micro-régionales.

La seconde moitié du XIII^e siècle et les premières décennies du XIV^e siècle sont encore marquées par une certaine prospérité économique et démographique. Cela se traduit par la mise en place de nouvelles agglomérations, auprès de châteaux, les castelnaux, mais aussi et surtout des bourgs à vocation marchande, les bastides. Tout comme ces nouvelles installations, les villages et les bourgs préexistants bénéficient également, à cette période, de travaux importants.

Les populations assistent, et contribuent pour une partie d'entre elles, à ce que nous pouvons appeler une « monumentalisation³²⁵ » de leur cadre de vie. Celui-ci est alors doté d'un caractère monumental, c'est-à-dire une certaine grandeur et une plus grande pérennité. Ce terme est plus large que celui d'urbanisation dans la mesure où il n'intègre pas seulement le fait de regrouper des populations dans une ville, mais il suggère l'idée que cela a eu un impact sur l'aspect général de l'agglomération. Il permet en outre de s'affranchir d'un terme, « urbanisation », intimement lié à la notion de ville. Il n'est donc pas toujours pertinent de l'appliquer à l'étude de villages et de bourgs.

Il convient alors de se demander comment cette prospérité économique et démographique a conduit à la monumentalisation des villages et des bourgs entre le milieu du XIII^e siècle et les années 1330. La première question qui se pose est celle des modalités d'implantation de ces agglomérations au travers du choix des sites et des plans mis en œuvre. Il est ensuite nécessaire de s'interroger sur les évolutions des agglomérations, qu'il s'agisse d'extensions ou de restructurations internes. Enfin, il ne faut pas négliger l'aspect architectural de cette monumentalisation qui se traduit notamment par la construction de nouveaux édifices à usage de la communauté : fortifications, églises et infrastructures commerciales.

³²⁵ Monumentalisation : reconstruction ou transformation des équipements de façon à les agrandir et selon une architecture plus prestigieuse (GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Éditions du patrimoine, Paris, 2003, p. 223).

Chapitre 4 – Anciennes et nouvelles agglomérations, aspects morphologiques

L'augmentation du nombre d'agglomérations et la densification du maillage préexistant modifient considérablement le cadre de vie des populations rurales. Celles-ci sont de plus en plus regroupées dans des villages et des bourgs, aux dimensions parfois très réduites, et généralement fortifiées. Les différents cas de figure étudiés permettent de s'interroger sur le choix du site d'implantation (au sens géographique du terme) et du plan adopté, mais aussi sur l'adaptation du plan au site et sur l'organisation de l'habitat à l'intérieur de ces nouvelles agglomérations.

A. Le site

La question du choix du site est généralement fonction de la préexistence d'un point de fixation, église, château ou pont, par exemple. Au-delà des caractéristiques nécessaires à toute implantation humaine (accès à l'eau, aux ressources naturelles, etc.), le choix du site prend aussi souvent en compte son aspect défensif et/ou sa position par rapport aux principales voies de communication. Cette dernière question a déjà été posée dans le chapitre précédent. Il s'agit ici de s'intéresser aux modalités d'implantation de l'agglomération dans son environnement immédiat.

Types de sites

Plusieurs types de sites coexistent : sites de hauteur, sites de vallée, sites intermédiaires à mi-pente ou sur des plateaux, mais aussi quelques exemples de sites doubles (fig. 0-1).

Sites de hauteur

Les sites de hauteur occupent toujours une position dominante par rapport à leur environnement immédiat, au moins d'un côté.

Il peut s'agir d'éperons rocheux ou de bordures de corniche calcaire surplombant une rivière. Une succession de villages et de bourgs implantés sur des éperons rocheux peut être observée dans les vallées de l'Auzoue (Belmont, Courrensan ou Montréal, par exemple), de

l'Osse (Montesquiou, Saint-Arailles ou Caillavet) ou encore de l'Arrats (Saint-Sauvy, Tournecoupe ou Avezan). Du côté de la vallée, ces sites présentent un fort caractère défensif du fait de leur position dominante et de l'escarpement qui rend l'accès difficile en dehors du chemin ou de la route aménagée à cet effet. Ceci est particulièrement perceptible à Tournecoupe (fig. 4-1 et 4-2) ou à Caillavet (fig. 4-3 et 4-4). Ces sites ne sont cependant pas défendus naturellement de tous les côtés et ils ouvrent généralement sur un plateau du côté opposé à la vallée, obligeant ainsi au creusement d'un fossé pour barrer l'éperon. Vus depuis ces plateaux, les villages d'éperon ou de corniche paraissent beaucoup plus vulnérables, comme en témoignent les exemples de Biran (fig. 4-5 et 4-6) ou Montréal (fig. 4-7 et 4-8). L'agglomération se développe alors en longueur et ses limites suivent la forme de l'éperon, comme à Terraube, notamment (fig. 4-9 à 4-11).

Peuvent aussi être qualifiés de sites de hauteur les villages et les bourgs implantés en sommet de colline dominant le paysage alentour, comme à Castelnau-d'Arbieu (fig. 4-12 et 4-13). Le caractère défensif en est moins marqué, mais l'implantation même sur un point dominant témoigne probablement de cette nécessité de surveiller les environs. Il ne faut sans doute pas non plus négliger le caractère symbolique de ce type d'implantation qui marque dans le paysage la domination du village ou du bourg sur son terroir. Cela est d'autant plus le cas lorsque l'agglomération s'est formée autour du château seigneurial implanté sur la position la plus haute. De nombreux villages occupent ce type de sites : celui de Montaut-les-Créneaux en est un bel exemple (fig. 4-14 et 4-15). Le cas de Bassoues est particulièrement représentatif de cet aspect symbolique. Le village est fondé par l'archevêque d'Auch au moment où le prieuré tombe dans la manse épiscopale, vers 1270. Il est alors implanté sur le point le plus haut de la colline, dominant ainsi de quelques mètres l'église Saint-Fris, seul vestige du prieuré, comme cela est encore bien visible de nos jours dans le paysage (fig. 4-16 et 4-17).

Position intermédiaire

D'autres agglomérations peuvent être implantées en position intermédiaire, ni en hauteur, ni en vallée, mais entre les deux, sur les plateaux que l'on retrouve en interfluve dans l'ensemble de la zone. Lorsque les villages sont établis en bordure de ces plateaux, ils relèvent de la catégorie précédente de site de hauteur dans la mesure où ils dominent alors la vallée. Seuls nous intéressent ici ceux qui se trouvent en position plus centrale sur ces plateaux comme par exemple les villages de Pauilhac (fig. 4-18 et 4-19) ou de La Romieu (fig. 4-20 et 4-21). Quelques rares villages sont implantés à mi-pente, sur des replats. C'est le cas par exemple de Gimbrède (fig. 4-22 et 4-23).

D'autres villages, et surtout des bourgs, se sont initialement implantés sur des hauteurs dominant les vallées et leurs extensions successives se sont faites dans la pente, en direction de la rivière. Parmi les exemples les plus significatifs figurent Castelnau-Barbarens (fig. 4-24 et 4-25), Montestruc ou encore Pessan. Dans tous les cas, le pôle seigneurial est

implanté au point le plus haut. Il domine le village, qu'il s'agisse d'un château comme dans les deux premiers cas, ou d'un monastère comme à Pessan (fig. 4-26 et 4-27).

Sites de vallée et de plaine

Les agglomérations implantées en vallée ou en plaine le sont généralement à proximité d'un point de passage de la rivière, gué ou pont. Ainsi, le village de Saint-Antoine s'est développé vers le début du XIII^e siècle auprès d'une commanderie d'antonins, à quelques centaines de mètres d'un pont sur l'Arrats, emprunté par les pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle (fig. 4-28 et 4-29). Ailleurs, l'agglomération peut être installée au plus près de la rivière. C'est particulièrement le cas pour les sites de confluence, comme à L'Isle-de-Noé où le village se trouve à la jonction entre la Petite et la Grande Baïse (fig. 4-30 et 31).

Sites doubles

Cinq sites mixtes ont été repérés : Faget-Abbatial, Homps, Lamaguère, Lamazère et Saint-Lary. À chaque fois, l'église se trouve dans la vallée et l'habitat sur la hauteur. L'église est, dans tous les cas, antérieure à l'apparition du village sur la hauteur. Cependant, en l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de savoir si un premier habitat groupé s'est formé auprès de l'église avant son transfert sur la hauteur ou non.

Dans le premier cas, la demeure seigneuriale des abbés de Faget a probablement été transférée dans le village seulement à l'Époque moderne. Dans les quatre autres cas, l'habitat s'est regroupé auprès de la demeure seigneuriale installée précédemment sur la hauteur. À Saint-Lary, l'église paroissiale médiévale se trouvait dans la vallée, au nord-ouest du village implanté sur l'éperon rocheux (fig. 4-32 et 4-33). L'église actuelle, visible sur la photographie, a été construite au milieu du XIX^e siècle sur un nouvel emplacement, mais toujours éloignée du village, dans la vallée, selon le schéma initial.

Évolution chronologique du choix du site

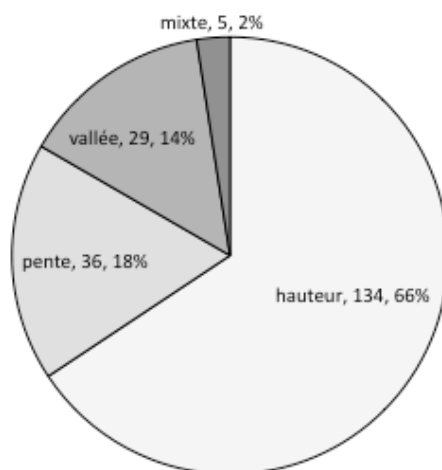
Sur les 127 villages et bourgs attestés avant 1250, 83 sont implantés sur des sites de hauteur ou d'éperon, contre 27 en pente ou plateau, 14 en vallée et trois sites mixtes. Sur les 77 villages et bourgs installés entre 1250 et 1330, 51 sont implantés en hauteur ou éperon, 15 en vallée, neuf en pente ou plateau et deux sont des sites mixtes (tab. 4-1). La tendance à l'installation en hauteur se confirme donc à cette période. Cela peut s'expliquer en partie par le climat local déjà tendu à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, dès avant la guerre de Cent Ans. Nous pouvons tout de même remarquer une inversion dans les proportions entre les implantations en pente ou plateau et celles en vallée, les secondes passant devant les premières à cette période. Cela peut probablement s'expliquer par une volonté accrue des fondateurs de contrôler les terroirs les plus productifs et surtout les axes de circulation que constituent ces vallées dans une période encore marquée par la croissance économique.

Datation site attesté	Hauteur ou éperon		Pente ou plateau		Vallée		Mixte	
Avant 1250	83	66 %	27	21 %	14	11 %	3	2 %
1250-1330	51	68 %	9	11 %	15	20 %	2	1 %
1330-1440	1	12 %	5	63 %	2	25 %	0	0 %
État des lieux v. 1330	134	66 %	36	18 %	29	14 %	5	2 %
État des lieux v. 1440	135	64 %	41	19 %	31	15 %	5	2 %

Tab. 4-1 : Implantation des villages et des bourgs gersois par période.

L'état des lieux vers 1330 est donc, pour un corpus de 204 agglomérations, de 134 sites de hauteur ou d'éperon (66 %), 36 de pente ou de plateau (18 %), 29 de vallée (14 %) et cinq sites mixtes (2 %). La prédominance des villages et bourgs de hauteur est très nette puisqu'elle concerne les deux tiers des sites (graph. 4-1).

Ce ne sont pas les huit nouvelles agglomérations implantées entre 1330 et 1450 qui peuvent modifier la tendance malgré des choix un peu différents : une en hauteur, cinq en pente et deux en vallée. Ceux-ci sont difficiles à expliquer. Nous aurions pu attendre des implantations sur des sites défendus naturellement du fait de leur mise en place en période de guerre, mais ce n'est pas le cas. La raison de ces implantations en pente ou vallée est sans doute plutôt à chercher dans le fait que ces huit sites se trouvent dans une zone peu accidentée, autour de la plaine de l'Adour, présentant donc peu de sites naturellement défendus.



Graph. 4-1 : Implantation des villages et des bourgs, état des lieux vers 1330 (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

Points de fixation de l'habitat aggloméré

Le choix du site pour l'implantation d'une nouvelle agglomération, qu'il s'agisse d'un regroupement spontané ou planifié de la population, est souvent fonction d'un édifice préexistant. La question des modalités précises de ces implantations près d'un édifice religieux ou seigneurial est déjà bien connue et étudiée par ailleurs³²⁶. Il s'agit ici d'en définir les dynamiques principales et de déterminer les liens qui peuvent exister entre l'origine des agglomérations et les différents types de sites choisis.

Églises

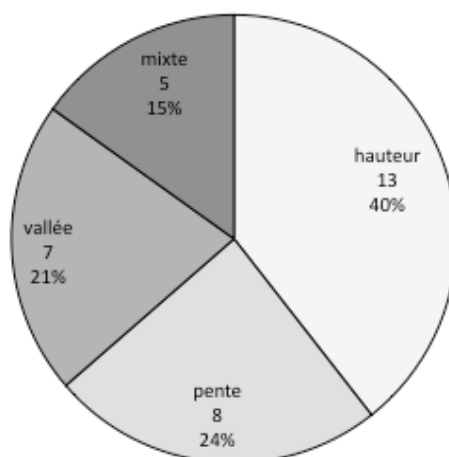
Parmi les 212 sites du corpus, 23 agglomérations formées autour d'un édifice religieux sont attestées avant 1250. Entre 1250 et 1330, six nouvelles agglomérations se forment près de tels édifices : Bassoues, Saint-Cricq, Saint-Justin, Saint-Orens (commune de Saint-Orens-Pouy-Petit), Saint-Orens et Touget. Dans tous les cas, l'église, le monastère ou le prieuré, est antérieur à la mise en place du village.

Les villages formés avant 1250 se répartissent de manière presque homogène entre sites de hauteur ou d'éperon, de vallée et de pente ou de plateau (tab. 4-2). Il est à noter l'existence d'un site mixte, celui de Faget-Abbatial. Entre 1250 et 1330, les six nouveaux villages ecclésiastiques sont tous implantés sur des sites de hauteur ou d'éperon. Ils sont tous aussi organisés de manière plus ou moins linéaire ou bi-axiale, alors qu'à la période précédente coexistaient des plans centrés, polarisés et linéaires. La situation vers 1330 est donc beaucoup plus contrastée qu'en 1250, avec 45 % des villages d'origine ecclésiastique implantés sur des sites de hauteur, 28 % en pente ou plateau, 24 % en vallée et 3 % de sites mixtes (graph. 4-2).

	Hauteur ou éperon		Pente ou plateau		Vallée		Mixte		Total
< 1250	7	30 %	8	35 %	7	31 %	1	4 %	23
1250-1330	6	100 %							6
État des lieux v. 1330	13	45 %	8	28 %	7	24 %	1	3 %	29

Tab. 4-2 : Implantation des villages et des bourgs d'origine ecclésiastique.

³²⁶ Voir notamment pour les villages d'origine ecclésiastique : POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, *À l'ombre du moustier, morphogénèse des bourgs monastiques en Midi Toulousain*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger et Benoît Cursente, UTM, 2002 ; et pour les villages d'origine castrale : CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Gascogne gersoise*, Éditions du CNRS, Bordeaux, 1980.



Graph. 4-2 : Implantation des villages et des bourgs d'origine ecclésiastique, état des lieux vers 1330 (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

L'emplacement de l'édifice religieux dans le nouveau village ou bourg est variable. Il peut occuper une position centrale, les habitations s'organisant alors tout autour. C'est le cas pour huit villages gersois, dont celui de Sarrant par exemple (fig. 4-34). Ailleurs, le monastère ou l'église a polarisé l'habitat qui s'est développé de manière plus ou moins radioconcentrique à ses pieds. Trois sites gersois sont représentatifs de ce phénomène : Barran (partie antérieure à la fondation de la bastide), Pessan et Saint-Mont. La majorité des villages et bourgs d'origine ecclésiastique de Gascogne gersoise présente un plan à tendance linéaire, voire bi-axiale. Dans ce cas, l'édifice religieux qui a présidé à l'installation du village peut se trouver dans un angle de l'enceinte ou à l'une des extrémités de la rue principale comme à Saint-Antoine. Dans de rares cas, il peut aussi être séparé de la partie villageoise de l'agglomération qui s'implante à côté et non autour de lui, comme à Saint-Justin ou à Touget.

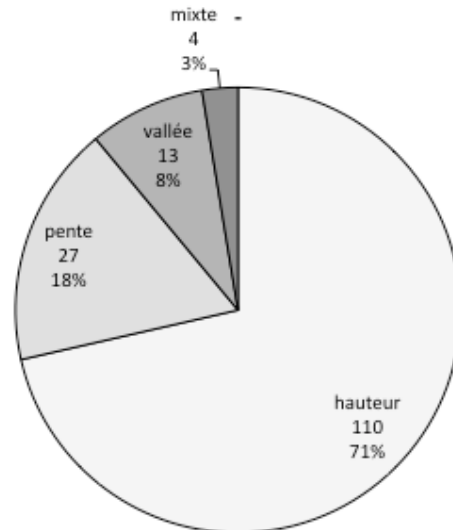
Châteaux

Parmi les 212 sites du corpus, 104 agglomérations d'origine castrale sont attestées avant 1250, auxquelles il faut ajouter 50 nouvelles installations entre 1250 et 1330.

La répartition des villages d'origine castrale est à peu près la même entre la période avant 1250, et celle comprise entre 1250 et 1330 (tab. 4-3). Vers 1330, environ 71 % d'entre eux se trouvent sur des hauteurs ou des éperons, 18 % sur des sites de pente ou de plateau, 8 % en vallée et 3 % sur des sites mixtes (graph. 4-3).

	Hauteur ou éperon		Pente ou plateau		Vallée		Mixte		Total
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	
< 1250	76	73 %	19	18 %	7	7 %	2	2 %	104
1250-1330	34	68 %	8	16 %	6	12 %	2	4 %	50
État des lieux v. 1330	110	71 %	27	18 %	13	8 %	4	3 %	154

Tab. 4-3 : Implantation des villages et des bourgs d'origine castrale.



Graph. 4-3 : Implantation des villages et des bourgs d'origine castrale, état des lieux vers 1330 (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

Qu'il soit antérieur à la mise en place de l'agglomération, ou plus ou moins contemporain comme dans la plupart des castelnaux, le château occupe toujours une position dominante dans le village ou le bourg. Pour les sites d'éperon ou de hauteur, il est implanté au point le plus haut, tête d'éperon ou sommet de colline. Dans ce cas, le château se trouve donc à l'opposé de l'entrée du village. Ainsi, à Lavardens, le château est installé au sommet du village qui s'est organisé en contrebas, comme cela est encore bien visible aujourd'hui dans le paysage (fig. 4-35). Dans quelques villages ou bourgs d'origine castrale, le château est implanté sur une sorte de motte, naturelle ou non, qui peut avoir aujourd'hui totalement disparu comme à Aignan (fig. 4-36), ou être bien conservée, bien que le château n'existe plus, comme à Montpézat (fig. 4-37). Dans de rares cas, le château occupe une position centrale et le village s'organise autour en cercles concentriques. Les deux exemples les plus représentatifs sont Larressingle ou encore Fourcès, où le château sur motte démolie à la fin du XV^e siècle a donné naissance à la vaste place circulaire au centre du village (fig. 4-38).

Bastides

Sur les 24 bastides fondées entre 1250 et 1330 n'ayant pas connu de développement au stade de ville à la fin du Moyen Âge, trois sont implantées près de pôles d'habitat groupé préexistants (Barran, Saint-Clar et Seissan) et les 21 autres sont des fondations *ex nihilo*. Sur ces 21 bastides, il ne subsiste aucun vestige visible, bâti ou parcellaire, pour cinq d'entre elles : Biane (commune de Montaut-les-Créneaux), Cabas (commune de Cabas-Loumassès), Lalanne (commune de Lalanne-Arqué), Marestaing et Saint-Martin-Binagre (commune de Crastes). Il est alors bien difficile de savoir si ces bastides, dont la charte de fondation est conservée, ont été réellement bâties. Les sites sont généralement localisés par la toponymie

actuelle, sans qu'il soit possible d'en préciser les limites. Reste donc un corpus de seize bastides pour lesquelles il est possible de s'interroger sur la question du choix du site. Sur ces seize bastides, huit s'installent sur des sites de hauteur ou d'éperon et huit dans des vallées. La répartition est donc homogène entre ces deux catégories d'implantation. Il n'y a cependant pas de fondation *ex nihilo* de bastide en site de pente ou plateau.

	Hauteur ou éperon		Pente ou plateau		Vallée		Mixte		Total
1250-1330	8	50 %			8	50 %			16

Tab. 4-4 : Implantation des bastides.

Ces fondations sont dites *ex nihilo* car aucun pôle d'habitat groupé ne précède la fondation de la bastide, ce qui n'empêche pas la présence d'un édifice préexistant, qu'il s'agisse d'une demeure seigneuriale ou d'une église, comme à Montréal. L'étude précise de l'église paroissiale a démontré que celle-ci a été bâtie dès les premières décennies après la fondation de la bastide en englobant un édifice civil antérieur (fig. 4-39). Celui-ci est en partie conservé dans le mur sud de l'église (fig. 4-40). Il se matérialise par la présence de deux fenêtres bouchées dont la forme ne correspond pas à un édifice religieux mais à un édifice civil (fig. 4-41 et 4-42). Celles-ci remontent au milieu du XIII^e siècle. L'édifice auquel elles appartenaient est donc de peu antérieur à la fondation de la bastide, en 1255, et à la construction de l'église dans les années qui suivent. Cet édifice seigneurial pourrait avoir appartenu au seigneur de Fourcès dont le territoire a été confisqué par le roi de France peu de temps avant la fondation de la bastide. Au-delà du site lui-même, un éperon rocheux naturellement défendu, ce choix relève probablement de la manifestation symbolique de la nouvelle autorité royale, que traduirait la fondation de la bastide à l'emplacement même du château d'un seigneur local déchu.

Influence du site sur la morphologie de l'agglomération

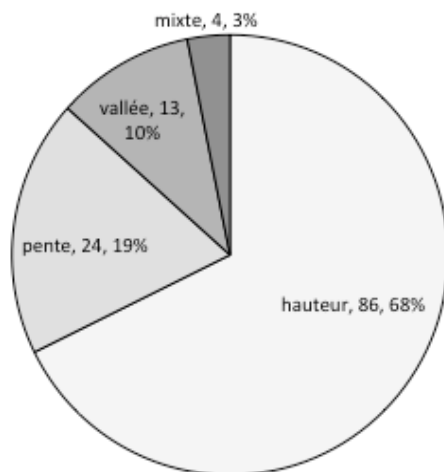
Le site sur lequel est implantée une agglomération peut avoir une influence sur ses dimensions et sur son évolution.

Sites et dimensions

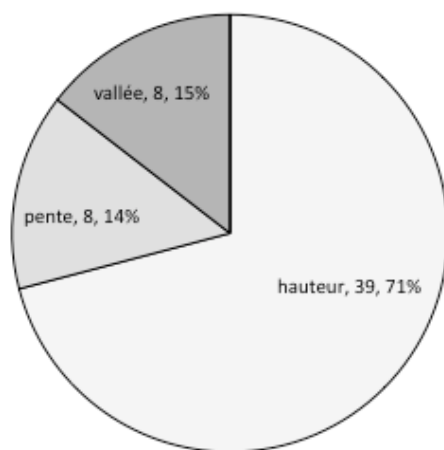
S'il a été possible de déterminer la surface enclose à la fin du Moyen Âge pour 194 villages et bourgs, la confrontation entre ces dimensions et l'implantation des agglomérations montre une répartition différenciée assez marquée (tab. 4-5). Ainsi, 68 % des villages de moins d'un hectare (graph. 4-4) et 71 % de ceux dont la surface est comprise entre 1 et 5 ha (graph. 4-5) se trouvent en hauteur ou sur des éperons, alors que cette implantation ne correspond qu'à 31 % des sites de plus de 5 ha (graph. 4-6). À l'inverse, 69 % des sites de plus de 5 ha se trouvent en vallée, alors que cette implantation correspond à seulement 15 % des sites entre 1 et 5 ha et 10 % de ceux de moins d'un hectare.

	Hauteur ou éperon		Pente ou plateau		Vallée		Mixte		Total
< 1 ha	86	68 %	24	19 %	13	10 %	4	3 %	118
1 – 5 ha	39	70 %	8	15 %	8	15 %			55
> 5 ha	4	31 %			9	69 %			13

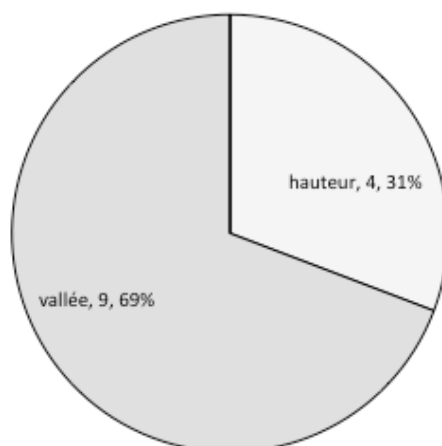
Tab. 4-5 : Sites et dimensions.



Graph. 4-4 : Implantation des villages de moins d'un hectare de surface enclose, état des lieux vers 1330 (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).



Graph. 4-5 : Implantation des villages et des bourgs dont la surface enclose est comprise entre 1 et 5 ha, état des lieux vers 1330 (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).



Graph. 4-6 : Implantation des bourgs de plus de 5 ha de surface enclose, état des lieux vers 1330 (valeur absolue et pourcentage pour chaque catégorie).

Pour résumer, les agglomérations les plus vastes sont implantées en plaine, et les plus petites en hauteur ou sur des éperons. Ce résultat attendu, est ainsi vérifié sur un corpus relativement important. L'espace disponible pour se développer est plus vaste en plaine qu'en hauteur, et il est donc logique d'y trouver des villages et des bourgs plus étendus. Faute de source disponible dans la plupart des cas, il n'est malheureusement pas possible d'aller plus loin dans cette analyse en s'interrogeant sur la densité des sites : il serait en effet intéressant de savoir si les sites de plaine, plus vastes, abritaient plus de maisons, et donc plus d'habitants, que les sites de hauteur, plus petits. L'implantation sur des pentes ou plateaux correspond quant à elle uniquement à des agglomérations de moins de 5 ha. Elle reste cependant toujours minoritaire avec 19 % des villages et bourgs de moins d'un hectare sur de tels sites, et 15 % de ceux compris entre 1 et 5 ha.

Sites et transformations

Il a par ailleurs été possible de rapprocher les données concernant l'implantation et celles indiquant des transformations à la fin du Moyen Âge (tab. 4-6). Sur les 35 évolutions affectant des sites de hauteur ou d'éperon entre 1250 et 1330, 43 % correspondent à des extensions³²⁷ et 57 % à des mutations³²⁸. Pour les treize transformations de sites de pente ou de plateau à la même période, 38 % sont des extensions et 62 % des mutations. Pour les 11 évolutions de sites de vallées, les proportions sont inversées avec 55 % d'extensions et 45 % de mutations. Il ressort de ces chiffres que les sites de vallées connaissent surtout des extensions alors que les autres sont plutôt affectés par des mutations internes ou des reconstructions.

³²⁷ Extension : « Aménagement urbain ajouté à une agglomération en vue de son accroissement, comprenant infrastructures, équipements, lotissements, etc. » (GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain...*, op. cit., 2003, p. 61.)

³²⁸ Mutation : Transformation interne de l'agglomération (densification, dédensification ou reconstruction, partielle ou totale).

	Hauteur ou éperon		Pente ou plateau		Vallée		Mixte	
Extension	15	43 %	5	38 %	6	55 %		
Mutation	20	57 %	8	62 %	5	45 %	1	100 %
Rétraction								
Total	35	100 %	13	100 %	11	100 %	1	100 %

Tab. 4-6 : Sites et transformations avant 1330.

Les mêmes tendances s'observent à la période suivante, après 1330, où les transformations qui touchent les sites de vallée sont pour beaucoup des rétractions alors que pour les sites de pente ou de hauteur se sont toujours les mutations qui dominent (tab. 4-7). Les agglomérations de plaine paraissent plus malléables et sujettes à des évolutions morphologiques globales, alors que les villages et bourgs de pente ou de hauteur sont plutôt touchés par des mutations internes. Cela peut peut-être s'expliquer par un habitat plus lâche dans les agglomérations de plaine qui sont donc plus faciles à remodeler, mais il faudrait des données chiffrées sur la densité de ces différentes agglomérations pour le prouver.

Ces chiffres sont tout de même à nuancer en raison du faible nombre d'agglomérations concernées. Il ne s'agit que de tendances qu'il faudrait vérifier sur un corpus beaucoup plus important.

	Hauteur ou éperon		Pente ou plateau		Vallée		Mixte	
Extension	11	18 %	4	29 %	5	19 %		
Mutation	45	75 %	10	71 %	13	48 %		
Rétraction	4	7 %			9	33 %		
Total	60	100 %	14	100 %	27	100 %		

Tab. 4-7 : Sites et transformations après 1330.

B. Le plan

Les plans des villages et des bourgs sont le fruit d'évolutions au cours de leur histoire. La lecture de ces formes et de leur structuration peut permettre de comprendre comment ces agglomérations se sont constituées, ou au moins quelles en sont les grandes étapes. Différents types de plans peuvent être adoptés, et, pour les bastides notamment, se pose parfois la question de la diffusion de modèles. Dans tous les cas, lorsque le site sur lequel est implantée l'agglomération le nécessite, le plan est adapté à la topographie.

Types de plans

Plusieurs types de plans coexistent à la fin du Moyen Âge en Gascogne gersoise, des formes relativement circulaires aux plus orthogonales. Tous les plans des villages et des bourgs médiévaux n'ont cependant pas pu être déterminés par l'étude des plans cadastraux

du début du XIX^e siècle. Le plan est encore décelable dans la documentation planimétrique pour un corpus d'environ 180 villages et bourgs (fig. 4-43).

Il ne faut pas non plus oublier les agglomérations du corpus présentant un plan non structuré, comme Lagraulet et Mouchan. Ceux-ci peuvent être qualifiés d'inorganiques. En raison de leur faible nombre et de l'absence de logique décelable dans leur organisation interne, il n'est pas possible de les étudier en série. Il faudrait ajouter au corpus toutes les agglomérations, sans doute nombreuses, qui remontent au Moyen Âge mais n'ont pas été intégrées à l'étude en raison de l'absence de source écrite, planimétrique ou bâtie en nombre et qualité suffisants. L'élaboration même du corpus, en partie à partir de l'analyse des plans, peut biaiser les résultats. Des villages et des bourgs, pour lesquels aucun texte ni aucun vestige bâti ne sont conservés, ont été intégrés, car présentant un plan plus ou moins régulier attribué à la fin du Moyen Âge, alors que d'autres au plan inorganique ne l'ont pas été.

Centré (fig. 4-44)

Plusieurs types de plans s'organisent autour d'une éminence du relief ou d'un édifice en particulier, et sont alors « centrés³²⁹ ». Sur les 29 agglomérations de ce type recensées, 22 sont antérieures à 1250 et seulement sept se mettent en place entre 1250 et 1330. Dans la plupart de ces plans, les habitations s'enroulent autour du point central composant un ou plusieurs anneaux, et prennent donc une forme globale plus ou moins circulaire ou ovoïde. Les « villages ronds » sont minoritaires en Gascogne³³⁰, et contrairement à d'autres régions où cette forme correspond principalement à des villages d'origine ecclésiastique, il semble que la plupart de ces sites soit d'origine castrale. Dans quelques cas, ils paraissent s'être mis en place autour de l'église, mais celle-ci peut en réalité être le seul vestige subsistant du château dont elle constituait la chapelle castrale, avant de devenir église paroissiale et d'être rebâtie au même emplacement au fil des siècles. C'est, par exemple, le cas à Panjas, où un premier noyau d'habitat forme un anneau autour de l'église, le village ayant été par la suite agrandi selon un plan bi-axial.

Trois sites gersois sont particulièrement représentatifs de ce type de plan concentrique : Sarrant, Fourcès et Larressingle. À Sarrant, où le village s'est formé autour de l'église paroissiale (fig. 4-45), les maisons s'organisent en deux anneaux concentriques. Si l'église est bien attestée dès le XII^e siècle, il n'est pas possible de dater précisément la mise en place du village. Dans sa configuration actuelle, il semble plutôt correspondre aux remaniements effectués à la fin du XIII^e siècle au moment de l'octroi d'une

³²⁹ GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain...*, op. cit., 2003, p. 201.

³³⁰ CURSENTE, Benoît, « Quelques réflexions sur les villages "ronds" de la Gascogne », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 123-131.

charte de coutumes aux habitants par le roi de France³³¹. Le village de Fourcès s'est quant à lui formé autour de la motte et du château du seigneur du lieu à une date inconnue mais antérieure au milieu du XIII^e siècle (fig. 4-46). Les maisons s'organisent là aussi en deux anneaux concentriques autour de la motte, jusqu'au XIII^e siècle où le village est agrandi au nord et au sud-est. L'exemple de Larressingle est un peu différent. Si l'on retrouve un anneau de maisons implantées autour d'un point central, celui-ci est, ici, double (fig. 4-47). L'église Saint-Sigismond est reconstruite à son emplacement actuel à partir du XII^e siècle, mais les travaux sont interrompus au XIII^e siècle par la construction du château, à l'ouest, là où aurait dû être édifiée la nef. Les deux édifices sont donc extrêmement proches, bien qu'ils ne soient pas liés directement. Ils constituent ensemble le cœur du village.

Sur d'autres sites, le plan adopté est bien centré sur le point de fixation de l'habitat, mais il n'est pas pour autant circulaire (fig. 4-44). C'est le cas par exemple à Gazaupouy, où les maisons se trouvent organisées autour de l'église Saint-Martin, formant un seul anneau. Le plan est cependant plus proche du rectangle que du cercle. Il en est de même à Larroque-sur-l'Osse où les maisons sont implantées de manière quadrangulaire autour de l'église (fig. 4-48).

En Gascogne gersoise, ces villages centrés n'ont pas connu de développement concentrique sur plusieurs anneaux successifs au fil des siècles. Ils ne comportent au maximum que deux anneaux qui paraissent être mis en place dès l'origine, et non pas témoigner d'un agrandissement postérieur. En effet, les dimensions de ces villages restent très réduites et aucun indice d'un enclos au niveau du premier anneau de maisons n'est visible. L'extension de ce type d'agglomération à la fin du Moyen Âge se fait toujours, ici, de manière linéaire ou orthogonale, et non pas de façon enveloppante, autour du noyau fortifié préexistant.

Polarisé, radioconcentrique (fig. 4-44)

D'autres types de plans sont dits « polarisés³³² ». Les rues convergent vers un point donné, constitué généralement par le château ou l'église, mais aussi, dans certains cas, par une porte du village ou du bourg. Lorsque ces rues convergentes sont reliées entre elles par des voies concentriques au point de convergence, le plan est dit « radioconcentrique³³³ ». Seuls huit villages et bourgs véritablement polarisés ont été repérés dans le corpus, auxquels il faut ajouter quatre sites radioconcentriques. Cinq sites polarisés paraissent être mis en

³³¹ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales du département du Gers, 1^{ère} série*, Durand, Paris, 1864, p. 39-47.

³³² GAUTHIEZ, Bernard, « Vocabulaire de l'analyse morphologique », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 483.

³³³ GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain...*, op. cit., 2003, p. 203.

place avant 1250³³⁴, et trois après cette date³³⁵. Tous les sites radioconcentriques sont antérieurs au milieu du XIII^e siècle³³⁶.

Dans les sites polarisés observés, les rues convergent soit vers le château, soit vers une des portes. Ainsi, le « bourg dessus » d'Aubiet, la partie primitive de l'agglomération, est polarisé par le château (fig. 4-49). Les deux rues convergent d'abord vers une place où se trouve la halle à la fin du XV^e siècle³³⁷, avant de ne former plus qu'une rue jusqu'au château implanté en tête d'éperon, à l'ouest. À Montestruc, les deux rues se rejoignent, à l'ouest, au niveau de la porte basse du village, aujourd'hui disparue (fig. 4-50).

Certains sites de cette catégorie sont des cas limites. La polarisation n'est pas parfaite, les deux rues ne se rejoignent pas en un point unique, mais sur une ruelle ou un espace laissé vacant en avant du château. C'est particulièrement le cas pour des villages aux dimensions relativement réduites pour lesquels il n'est pas toujours aisé de différencier un plan polarisé d'un plan linéaire ou autre en raison du faible nombre de rues et d'îlots. La partie castrale du bourg de Saint-Puy illustre ce cas de figure.

Sur les quatre plans radioconcentriques étudiés, un converge vers un château (Castelnau-Barbarens), les trois autres vers des édifices religieux (église paroissiale pour Barran, monastères pour Pessan et Saint-Mont). À chaque fois, cet édifice est implanté au point le plus haut de l'agglomération et deux à trois rues convergent vers lui. Elles sont recoupées par des rues transversales concentriques qui suivent les courbes de niveau. Les maisons sont principalement implantées le long de ces rues transversales (fig. 4-51) même si quelques-unes peuvent se trouver au bord des rues convergentes les plus pentues (fig. 4-52), comme à Castelnau-Barbarens ou à Pessan (fig. 4-53)³³⁸.

Linéaire (fig. 4-54)

Près de la moitié des agglomérations gersoises présente un plan linéaire. Celui-ci se caractérise par un seul axe principal, auquel peuvent s'ajouter quelques voies parallèles ou perpendiculaires secondaires³³⁹.

Le plan linéaire le plus simple est celui à rue unique, de type « village-rue ». Il est perceptible au travers de la documentation planimétrique ou écrite pour 54 sites du corpus.

³³⁴ Sites polarisés antérieurs à 1250 : Aubiet, Lavardens, Montestruc, Saint-Paul-de-Baïse et Saint-Puy (partie castrale).

³³⁵ Sites polarisés postérieurs à 1250 : Homps, Manciet et Saint-Lary.

³³⁶ Sites radio-concentriques antérieurs à 1250 : Barran (partie ecclésiastique), Castelnau-Barbarens, Pessan et Saint-Mont.

³³⁷ Testament de 1499 cité dans : DUBORD, Raymond, « Les institutions religieuses d'Aubiet », *Revue de Gascogne*, 1864, p. 545-549.

³³⁸ J'applique ici la définition stricte du plan radioconcentrique même si ce terme est généralement employé dans l'historiographie pour désigner des plans dans lesquels un faisceau de rues converge vers un point central.

³³⁹ ABBÉ, Jean-Loup, BAUDREU, Dominique et BERTHE, Maurice, « Les villes neuves médiévales du sud-ouest de la France (XI^e-XIII^e siècles) », in MARTINEZ SOPENA, Pascual et URTEAGA, Mertxe (dir.), *Las villas nuevas medievales del suroeste europeo, Actas de las Jornadas Interregionales de Hondarribia (16-18 noviembre 2006)*, *Boletín Arkeolan*, Centro de Estudios e Investigaciones Historio-Arqueológicas, Irun, t. 14, 2006, p. 3-33.

Dans certains cas, la rue principale est traversante, comme à Castelnau-d'Anglès. Ailleurs, elle peut se terminer en impasse, comme à Auterive. Le plus souvent, la rue mène de la porte du village au château ou à l'église qui se trouve à l'opposé. Il en est ainsi à Biran, par exemple. Le village de Larroque-Engalin est un cas particulier puisqu'il était doté de deux châteaux ou demeures seigneuriales, à chacune de ses extrémités. Dans tous les cas, les maisons sont implantées de part et d'autre de la rue. Le mur arrière de ces maisons forme souvent l'enceinte du village. Parfois, un jardin est aménagé entre la maison et le mur de fortification. Cet espace a pu servir de circulation en arrière de l'enceinte pour servir à la défense de l'agglomération. Cependant, les limites parcellaires qui se poursuivent jusqu'au mur, indiquent qu'il s'agissait d'un espace privé lié à chacune des maisons, et non d'un espace public. L'enceinte adopte soit une forme quadrangulaire, soit une forme en fuseau.

Le site de Bonas n'est connu qu'à travers les sources textuelles et notamment la charte de coutumes de 1292³⁴⁰. Il y est précisé que les habitants doivent occuper « intégralement le *castrum*, de sorte que chaque place ou maison s'étende de la rue ou des rues jusqu'à l'extrémité ou clôture du *castrum* ». Le village est alors restructuré par le seigneur Raymond Bernard de Gélas en un village-rue entouré d'une enceinte quadrangulaire en pierre. Le livre terrier de 1668 donne une image du village peu de temps avant sa disparition. Les dispositions des coutumes de 1292 semblent avoir été respectées puisque toutes les maisons se trouvent de part et d'autre de l'unique rue et que l'ensemble est entouré d'une enceinte. Le village disparaît au XVIII^e siècle lorsque la famille de Pardailhan procède au rachat des maisons et entreprend la construction d'un jardin à leur emplacement. Il n'en subsiste aucun vestige visible.

D'autres plans un peu plus complexes peuvent aussi être qualifiés de linéaires. Il s'agit de sites organisés de part et d'autre d'une rue principale de manière symétrique ou presque. Des rues secondaires peuvent exister, mais elles ne constituent pas des axes de circulation privilégiés, ne menant pas aux portes ni aux édifices majeurs du village, tels que le château ou l'église. Environ 25 sites de ce type ont été mis en avant, parmi lesquels Montaut-les-Créneaux, Montesquiou ou encore Terraube. L'exemple le plus abouti est le village de Bassoues (fig. 4-55). Toutes les maisons sont implantées de part et d'autre de la rue principale qui traverse la place et la halle en son centre (fig. 4-56). Elles se développent sur des parcelles traversantes de forme allongée et dont la partie arrière est occupée par des jardins ou des cours. Deux ruelles parallèles à la rue principale, et six ruelles perpendiculaires, complètent le réseau viaire. Elles ne sont pas bordées de maisons, sauf exception. Elles desservent des jardins installés en arrière des fortifications (fig. 4-57).

Bi-axial, orthogonal (fig. 4-58)

Le dernier type de plan observé s'organise autour de deux axes généralement perpendiculaires qui desservent chacun au moins une porte. Les plans bi-axiaux sont de deux sortes. Les deux axes peuvent se croiser au niveau d'une place, comme à La Romieu où la

³⁴⁰ LOUBÈS, Gilbert, « Bonas, les origines et l'étrange disparition d'un village », *BSAG*, 1979, p. 183-199.

rue d'axe est-ouest s'élargit au niveau du croisement avec la rue d'axe nord-sud pour former une place (fig. 4-59). Ces deux rues mènent aux trois portes du bourg, à l'ouest, au nord et à l'est. Un phénomène à peu près similaire peut être observé à La Sauvetat (fig. 4-60). La rue d'axe est-ouest traverse les deux places du village avant de s'infléchir vers le nord pour mener à l'une des portes tandis qu'elle croise sur la seconde place la rue perpendiculaire menant à la porte sud-ouest. Dans ces deux exemples, les deux rues forment les axes de circulation principaux de l'agglomération. L'une des deux rues semble tout de même prédominer, et, bien que la deuxième desserve aussi des portes, le plan n'est pas très éloigné d'un plan linéaire. D'autres ruelles existent mais elles n'ont pour fonction que la desserte des maisons. Elles ne constituent pas des axes de circulation privilégiés, ne menant ni à des portes, ni à des édifices importants de l'agglomération de type château, église, halle ou maison commune, par exemple. Dans d'autres cas, les deux axes se croisent justement au-devant de tels édifices. Ainsi, au Mas d'Auvignon comme à Lagarde-Fimarcon, les deux rues principales se rejoignent au pied du château. À l'autre extrémité, elles mènent aux portes du village.

Lorsque ces deux axes principaux sont doublés d'autres rues et ruelles parallèles et perpendiculaires, le plan bi-axial forme une grille. Il est alors qualifié d'orthogonal. Ce type de plan n'est pas l'apanage des bastides. Il existe tout autant de villages d'origine castrale, ou ecclésiastique dans une moindre mesure, qui présentent un plan orthogonal. La différence essentielle entre les plans orthogonaux de bastides et les autres réside dans le fait que les premiers sont toujours dotés d'une place plus ou moins centrale ce qui n'est pas le cas pour les autres. Ainsi, le castelnau de Gaudonville présente un plan orthogonal régulier bien que de petites dimensions (fig. 4-61). L'ensemble des îlots *intramuros* est bâti et il n'y a pas de place. À Cazaubon, le plan est là aussi orthogonal et les deux axes se croisent au niveau de la place. Il faut cependant souligner que celle-ci ne date probablement pas de l'origine du village. Elle n'apparaît pas dans le livre terrier de 1478³⁴¹. Elle a pu être aménagée seulement à l'extrême fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne.

Évolution du choix du plan

Hormis pour les bastides qui présentent toutes, pour celles qui ont été bâties, un plan orthogonal centré sur une place³⁴², il ne paraît pas y avoir de logique stricte entre le choix du plan adopté et l'origine de l'agglomération (tab. 4-8). De mêmes formes peuvent se retrouver dans différents types de villages ou de bourgs, tout comme une même origine n'implique pas la mise en place d'une forme identique. Quelques grandes tendances peuvent tout de même être mises en avant. Les villages d'origine ecclésiastique semblent

³⁴¹ AD Gers, E suppl. 1106, Reconnaissances féodales, 1478, non communicable. Dépouillement réalisé par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Cazaubon ».

³⁴² Exception faite de la bastide de Marestaing pour laquelle il est difficile de déterminer si le plan de type village-rue résulte d'une restructuration au moment du paréage, et donc de la fondation de la bastide, ou bien si cette bastide aurait dû constituer une extension du village-rue initial et n'a jamais été bâtie.

privilégier les plans centrés (29 %) et bi-axiaux (21 %). À l'inverse, les villages d'origine castrale sont plus souvent de type village-rue (38 %) et, dans une moindre mesure, linéaires (16 %) et bi-axiaux (16 %).

	centré		concentrique		polarisé		radio-concentrique		village-rue		linéaire		bi-axial		orthogonal		total
ecclésial	8	29 %	1	3 %			3	11 %	4	14 %	3	11 %	6	21 %	3	11 %	28
castral	18	14 %	2	2 %	6	5 %	1	1 %	49	38 %	20	16 %	21	16 %	12	9 %	129
bastide									1	5 %					17	95 %	18

Tab. 4-8 : Répartition des types de plans par origine de l'agglomération.

Les plans de type village-rue semblent être la forme privilégiée tant avant 1250 qu'entre 1250 et 1330, avec environ 30 % des agglomérations à chacune des périodes. Les évolutions les plus importantes sont à rechercher du côté des plans centrés et orthogonaux. Les premiers subissent une nette diminution entre avant et après 1250, passant de 17 % à 8 % des plans adoptés. À l'inverse, les plans orthogonaux connaissent une très nette augmentation, passant de 11 % à 31 %. La fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle sont donc marqués par un souci constant de régularité et d'orthogonalité, quelle que soit l'origine de l'agglomération.

	centré		concentrique		polarisé		radio-concentrique		village-rue		linéaire		bi-axial		orthogonal		total
< 1250	20	17 %	2	2 %	5	4 %	4	3 %	34	30 %	17	15 %	21	18 %	12	11 %	115
1250-1330	6	8 %	1	2 %	3	5 %			20	31 %	8	12 %	7	11 %	20	31 %	65
État v. 1330	26	14 %	3	2 %	8	4 %	4	2 %	54	30 %	25	14 %	28	16 %	32	18 %	180

Tab. 4-9 : Répartition des types de plans par période.

Les bastides, la question des modèles et de leur diffusion

Les plans des bastides sont sans doute les plus aboutis des plans d'agglomérations de la fin du Moyen Âge (fig. 4-62 et 4-63). Pour cette raison, ils ont été étudiés par les historiens, et surtout par les architectes et les urbanistes, depuis la fin du XIX^e siècle. Plusieurs essais de typologies ont été tentés, allant jusqu'à poser la question de la diffusion de modèles.

Essais de typologies

L'efficacité de quelques unes de ces typologies peut être interrogée à partir de quelques exemples.

Les historiens de l'urbanisme Pierre Lavedan et Jeanne Huguency s'interrogent dans les années 1970 sur les formes des villes médiévales, et notamment sur celles des bastides³⁴³. Ils ne proposent pas à proprement parler de typologie, mais ils tentent de définir

³⁴³ LAVEDAN, Pierre et HUGUENEY, Jeanne, *L'urbanisme au Moyen Âge*, Droz, Genève, 1974.

des traits communs parmi la diversité des plans adoptés. Concernant spécifiquement les bastides du sud-ouest de la France, ils classent les différents sites selon leur fondateur et montrent à la fois les traits communs qui peuvent exister entre certaines de leurs fondations, et les variations. Ainsi sont présentées des bastides fondées par Eustache de Beaumarchais : Mirande et Pavie constituées d'îlots carrés de 50 m de côtés, Cologne formée d'îlots carrés et rectangulaires, Beaumarchés aux îlots irréguliers du fait de sa position sur un site de hauteur, etc. Les auteurs concluent qu'Eustache de Beaumarchais a du faire appel à plusieurs « urbanistes » différents mais que ces bastides constituent bien une « famille » spécifique. Ils ne cherchent pas à définir d'autres catégories, ou d'autres « familles » pour reprendre leur terme, pour les autres bastides gersoises.

Une quinzaine d'années plus tard, les architectes et urbanistes Alain Lauret, Raymond Malebranche et Gilles Séraphin proposent une typologie des bastides du sud-ouest de la France³⁴⁴. Celle-ci a été largement diffusée et reprise par la suite. Les auteurs divisent leur typologie en six catégories : modèle quercinois, modèle aquitain, modèle gimontois, modèle gascon, plan en damier et autres modèles. Le modèle aquitain est décrit comme le plus élaboré (Montréal). Les îlots y sont rectangulaires et divisés dans la longueur par des ruelles, une rangée d'îlots carrés entoure la place (fig. 4-64). L'église occupe l'un des angles de la place. Dans ce modèle les îlots sont denses et uniquement dévolus à l'habitation. Le modèle gimontois est moins répandu (Gimont, Saint-Sauvy). Comme son nom l'indique, il aurait été calqué sur la bastide de Gimont, fondée en 1266. Il est caractérisé par une rue principale qui forme l'axe de symétrie et est doublée de deux rues parallèles (fig. 4-65). Des rues transversales complètent le dispositif et forment des îlots rectangulaires. La place se trouve dans l'axe de la rue principale qui traverse donc la halle. L'église est éloignée de la place. Le troisième modèle serait le modèle gascon (Mirande, Pavie, Cologne, Marciac). Celui-ci est nettement moins bien défini par les auteurs. Les îlots sont plus ou moins carrés et identiques (fig. 4-66). L'église occupe un îlot isolé de la place par un autre îlot d'habitation. La densité des îlots d'habitation y est moins importante. Enfin, les auteurs dégagent un dernier modèle qui pourrait être celui des comtes d'Armagnac avec l'église sur la place.

Cette typologie paraît peu opérante à plusieurs égards. Elle comporte tout d'abord de nombreuses variations internes à chaque catégorie. Il suffit de regarder les plans pour se rendre compte que rares sont les bastides à présenter des plans strictement identiques, y compris dans leur morphologie générale. Ainsi, les différences sont importantes au sein du modèle gimontois entre les plans de Gimont et de Saint-Lys. Dans le second cas, seule la partie à l'est de la place renvoie bien au plan type de Gimont, alors que toute la partie occidentale relève d'un urbanisme totalement différent, les îlots sont beaucoup plus petits, orientés à 90° par rapport aux autres et découpés en parcelles plus étroites. Pour le modèle gascon, la différence principale réside dans la forme même des îlots, parfois carrés, parfois rectangulaires. Ainsi, par exemple, à Mirande, la place est carrée et entourée de huit îlots

³⁴⁴ LAURET, Alain, MALEBRANCHE, Raymond, SÉRAPHIN, Gilles, *Bastides, Villes nouvelles du Moyen Âge*, Milan, Toulouse, 1988.

carrés alors qu'à Marciac les neufs îlots centraux sont rectangulaires. Par ailleurs, cette typologie ne prend pas du tout en compte le contexte de la fondation, par qui et pourquoi, ni où ces bastides ont été fondées.

Une autre typologie a été proposée par Maurice Berthe en 2006³⁴⁵. Elle comporte à nouveau six catégories, toujours fondées sur des considérations morphologiques. Les plans en quadrillage ou en échiquier, avec neuf îlots carrés de mêmes dimensions et la place au centre, constituent la première catégorie (Mirande, Pavie, Beaumarchés). Elle correspond en partie au modèle gascon des auteurs précédents. Le second modèle est plus complexe, autour de la place carrée se développent des îlots rectangulaires subdivisés dans leur longueur (Montréal). Cela correspond au modèle aquitain précédemment évoqué. Dans le troisième modèle, la place carrée est bordée d'îlots rectangulaires et carrés mais non subdivisés par des ruelles comme dans le modèle précédent (Fleurance). Le quatrième modèle se caractérise par des îlots rectangulaires bordés de deux rangées d'îlots carrés (Marciac, Miélan), et il rejoint donc le modèle gascon. Dans le cinquième modèle, la vaste place carrée occupe le centre de la bastide. La distinction paraît difficile à opérer entre ce modèle et celui en échiquier dans la plupart des cas. Enfin, la dernière catégorie est le modèle gimontois organisé de part et d'autre d'une rue centrale qui traverse la place et passe sous la halle (Gimont, Barran). Après avoir exposé ces différents modèles, l'auteur souligne lui-même les difficultés rencontrées, puisque de nombreuses agglomérations ne correspondent à aucun des modèles présentés.

L'analyse de ces deux derniers exemples de typologies montre qu'elles ne sont pas totalement opérantes. Les limites sont souvent floues entre les différentes catégories, certaine bastide pouvant passer de l'une à l'autre selon les caractéristiques que l'on juge prédominantes sur les autres. Par ailleurs, le grand nombre de catégories et la difficulté à faire rentrer toutes les bastides dans ces cases montrent aussi la fragilité de tels classements. Le seul point commun à l'ensemble de ces catégories et tentatives de typologies est le rôle fondamental et directeur de la grande place du marché, c'est finalement l'approche de Pierre Lavedan et Jeanne Huguency qui, tout en étant la plus prudente, paraît aussi la plus réaliste. Ils cherchent à remettre au centre du processus de création du plan les acteurs de la fondation de la bastide, bien que cela ne fonctionne pas complètement comme ils le soulignent eux-mêmes.

De la typologie au modèle

La définition même de modèles au sein de ces typologies est discutable. Elle suppose en effet que les fondateurs et les planificateurs aient élaboré ou eu connaissance de plans-types qui se seraient diffusés, or rien ne permet de l'affirmer.

Les rares chartes qui livrent des informations précises sur les conditions de fondation ne font jamais mention de la diffusion de modèles. Seule celle de Montréal apporte

³⁴⁵ ABBÉ, Jean-Loup, BAUDREU, Dominique et BERTHE, Maurice, « Les villes neuves médiévales du sud-ouest ... », art. cit., 2006, p. 3-33.

quelques précisions en la matière³⁴⁶. Elle contient notamment l'acte par lequel le sénéchal du comte de Toulouse en Agenais, Guillaume de Bagnaux, mande un notaire agenais, Pons Mainart, pour tracer le plan de la bastide et en rédiger les coutumes. Ce notaire semble avoir déjà participé à la fondation d'autres bastides. Il est en effet précisé qu'il peut faire tout ce qu'il estime nécessaire comme il en a l'habitude³⁴⁷. L'action de ce notaire dans la fondation de deux autres bastides, à la demande du même Guillaume de Bagnaux, est connue par ailleurs³⁴⁸. Il intervient à Castillonès (Lot-et-Garonne) en 1259 et à Villefranche-du-Périgord (Dordogne) en 1261. L'étude comparée des trois plans permet de déceler quelques traits communs comme l'église dans l'angle de la place (fig. 4-67). Les plans de Montréal et de Villefranche-du-Périgord sont quant à eux très proches. Le corpus n'est cependant pas assez conséquent pour affirmer qu'un modèle préexistant a été utilisé par Pons Mainart.

Bien que des similitudes existent entre certaines bastides gersoises, il n'est pas réellement possible d'y déceler des logiques d'ordre historique. Ainsi, même la dernière catégorie d'Alain Lauret, Raymond Malebranche et Gilles Séraphin³⁴⁹, qui entend prendre en compte l'identité du fondateur, ne résiste pas à plusieurs contre-exemples de bastides fondées par les comtes d'Armagnac dans lesquelles les églises ne se trouvent pas sur la place : Barcelonne, Barran, Lannepax, Plaisance et Saint-Sauvy. Dans notre corpus de bastides qui ne sont pas devenues des villes, seuls les sites de Monfort et Valence ont été fondés par le comte d'Armagnac et ont leur église implantée sur la place.

À la suite de Pierre Lavedan et Jeanne Hugueney, des traits communs ont pu être relevés entre des bastides fondées sous l'égide d'Eustache de Beaumarchais, sénéchal du roi de France. Ainsi, celles de Beaumarchés, Cologne et Miélan présentent toutes, comme celle de Grenade (Haute-Garonne), une trame d'îlots essentiellement carrés, ainsi que l'église implantée à un îlot d'écart de la place. Cependant, la bastide de Pavie fondée par le comte d'Astarac et celle de Marciac fondée par le comte de Pardiac possèdent les mêmes caractéristiques, bien que le sénéchal du roi de France n'y soit probablement pas intervenu directement. À l'inverse, la bastide de Fleurance, dans la fondation de laquelle il a pris une part active, présente des caractéristiques différentes avec l'église implantée dans l'angle de la place.

³⁴⁶ OURLIAC, Paul et GILLES, Monique (éd.), *Coutumes de l'Agenais, 2 : Bouglon, Montpézat, Montréal, Outre-Garonne et Bruilhois*, Société d'histoire du droit et des anciens pays de droit écrit, Montpellier, 1981, p. 115-158.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 125 : « *ponimus et constituimus vos loco nostri ad bastidam Montis regalis constituendam et villam sive castrum ibidem edificandum et ad statuendum ibidem consules, consuetudines et statuta et ad creandum ibi consules et notarios publicos et ad omnia generaliter et ad singula specialiter agenda que vos, qui talia consuevistis facere in aliis bastidis, esse noveritis facienda et etiam statuenda et que nos faceremus si personaliter ibidem ageremus, et ad talliandum carrerias et plateas et terras et areralia et loca domorum dividenda et adjudicanda* ».

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 118.

³⁴⁹ Modèle des comtes d'Armagnac, avec l'église sur la place.

Ces différents exemples montrent qu'il n'y a pas de corrélation directe entre les fondateurs et les choix de plan opérés. Il faudrait pouvoir appréhender plus finement l'arpentement de ces bastides, en connaître les acteurs concrets, sur le terrain, les arpenteurs. Si des similitudes existent bien, elles sont peut-être aussi à rechercher du côté de la topographie. Le site choisi, hauteur ou plaine, ne laisse pas toujours les mêmes possibilités de développement et peut donc influencer sur le choix du plan adopté. Sur des sites d'éperon comme Montréal ou Valence, il ne paraissait pas possible d'implanter des bastides aussi centrées sur la place qu'en plaine, comme à Barcelonne ou à Solomiac. Par ailleurs, si la diffusion de modèles au sens de plans-types ne paraît pas attestée, la volonté d'imiter des plans de bastides connus car proches géographiquement n'est pas contestable. Ainsi, la bastide de Montréal présente un plan plus semblable à d'autres bastides aquitaines qu'aux bastides gasconnes. Ailleurs, le plan de la bastide de Saint-Sauvy a pu être inspiré par celui de Gimont, fondée une dizaine d'années plus tôt à seulement une douzaine de kilomètres.

L'adaptation du plan au site

Que des modèles aient été diffusés ou non, la morphologie de l'agglomération est toujours le fruit de l'adaptation d'un plan théorique à des réalités topographiques parfois contraignantes. De manière tout à fait logique, plus un village est petit et installé sur un terrain plat, plus il est susceptible de présenter des formes parfaitement régulières. À l'inverse, plus le site est escarpé et le village ou le bourg étendu, plus il est sujet à des gauchissements de sa trame initiale si celle-ci était régulière.

Plusieurs types d'adaptation au site sont mis en œuvre. Il peut s'agir simplement de laisser la trame régulière mourir sur les escarpements et se terminer le plus souvent en impasse contre l'enceinte. C'est particulièrement le cas pour les sites de hauteur implantés sur de petits plateaux de forme plus ou moins arrondie. À Saint-Clar, la bastide a été fondée vers 1273 au nord d'un petit noyau d'habitat préexistant (fig. 4-68). Cette extension est prévue pour occuper la totalité du plateau rocheux sur lequel elle est implantée. Cependant, l'échec partiel de son peuplement conduit à l'abandon de la partie occidentale, peut-être même avant qu'elle ne soit bâtie. Seule la partie orientale est intégrée dans l'enceinte du XIV^e siècle. La trame régulière est comme interrompue par l'enceinte et la bordure du plateau, comme si la topographie du site n'avait pas vraiment été prise en compte lors de l'établissement du plan de l'extension. Le même phénomène peut être observé dans les bastides où la construction de l'enceinte est venue recouper le parcellaire régulier. Ainsi, à Bretagne-d'Armagnac ou à Solomiac, les rues secondaires qui ne mènent pas à des portes sont interrompues par la fortification.

Dans d'autres cas, l'adaptation au site a été pensée au moment de la fondation. L'option choisie est alors de déformer progressivement la trame régulière des abords de la place vers l'extérieur de la bastide. C'est principalement le cas sur les sites d'éperons irréguliers. Ainsi, à Valence-sur-Baïse, la trame est bien orthogonale autour de la place mais elle se déforme rapidement pour épouser la forme de l'éperon (fig. 4-69). Les rues d'axe

ouest-est connaissent un premier fléchissement de leur axe dès les premiers îlots à l'est de la place. Il se poursuit de manière plus brutale deux îlots plus loin jusqu'à permettre à ces deux rues, initialement parallèles, de se rejoindre au niveau de la porte sud-est.

La régularité en question

La plupart des plans étudiés possèdent un certain degré de régularité, ou du moins un certain degré d'organisation interne. Il convient alors de s'interroger sur la notion même de régularité et ce qu'elle implique en matière de planification.

Quel seuil inférieur pour parler de régularité ?

La régularité peut être définie comme : « Homogénéité du tout formé par les constituants de l'espace urbain. Absence de discontinuités. Tissu urbain régulier à l'intérieur de variations plus ou moins étroites³⁵⁰ ». Cette définition est valable pour les villes dont l'espace bâti est suffisamment vaste pour y déceler de manière nette des unités de plans aux caractéristiques morphologiques variées. Pour les agglomérations de moins grande ampleur, il est souvent difficile d'étudier finement le parcellaire, de distinguer des unités de plans différentes, puis de déterminer si ces unités peuvent être qualifiées de régulières ou non.

Quand le plan d'un village ou d'un bourg ne comporte que quelques îlots, comment définir à partir de combien d'îlots identiques la régularité peut être admise ? De la même manière, lorsque ces îlots ne regroupent qu'une dizaine de parcelles comme c'est souvent le cas, voire moins, à partir de quel seuil estimer que celles-ci sont régulières ? La question est d'autant plus complexe que l'on ne travaille souvent qu'à partir de plans très éloignés dans le temps des phénomènes que l'on étudie. L'absence de régularité apparente d'un parcellaire, s'il ne reste par exemple que deux parcelles de mêmes dimensions sur un îlot n'en comportant que dix, ne présage pas forcément de sa non régularité au moment de sa mise en place. À l'inverse, un parcellaire qui nous semble aujourd'hui régulier, peut être le fruit de remaniements postérieurs à la fin du Moyen Âge. Dans certains cas, l'étude du bâti en place permet d'affiner l'étude planimétrique, mais cela n'est pas toujours possible.

Jean-Loup Abbé propose de répondre à cette question du seuil inférieur nécessaire pour parler de régularité en ne prenant en compte que les plans suffisamment vastes pour qu'il ne puisse pas y avoir d'ambiguïté³⁵¹. Cette proposition est satisfaisante pour l'étude des villes neuves dont beaucoup ont en effet connu un développement important dès la fin du Moyen Âge. Elle l'est moins lorsque l'on étudie les agglomérations de plus faible ampleur que sont les villages et les bourgs. En ce qui concerne les bourgs, la plupart sont suffisamment vastes pour permettre une telle approche, mais pour l'essentiel des villages le

³⁵⁰ GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain...*, op. cit., 2003, p. 259.

³⁵¹ ABBÉ, Jean-Loup, BAUDREU, Dominique et BERTHE, Maurice, « Les villes neuves médiévales du sud-ouest ... », art. cit., 2006, p. 3-33.

problème reste entier. Il me semble cependant que les différents types de sites présentés précédemment possèdent tous un certain degré de régularité, au moins dans leur morphologie générale, si ce n'est au niveau du parcellaire dans les cas où il est encore perceptible.

Régularité et planification

Ces réflexions sur la notion de régularité mènent naturellement à s'intéresser à la question de la planification dans son acception morphologique. Celle-ci peut être supposée dès lors qu'une agglomération, ou une partie d'agglomération, présente un certain degré de régularité. Pour ce qui est des bastides, le problème ne se pose pas dans la mesure où l'idée de fondation nouvelle et de régularité du plan se trouve dans la définition même du phénomène. Dans le cas des villages d'origine ecclésiastique ou castrale, la situation est moins tranchée.

Le fait que l'habitat s'organise autour ou près d'un point de fixation tel qu'une église ou un château n'implique pas nécessairement une planification. Ainsi, à La Romieu, un premier village est attesté aux abords d'un ermitage à partir de la seconde moitié du XI^e siècle³⁵². Au milieu du XIII^e siècle, il présente déjà un plan bi-axial doté de deux rues menant aux portes et se croisant sur la place³⁵³. Ce n'est probablement qu'au tout début du XIV^e siècle que certains îlots sont remodelés de manière plus régulière, au moment de l'édification de la collégiale et du palais cardinalice. Le développement de ce village s'est donc étalé sur plusieurs siècles, mais ce n'est finalement que la dernière phase qui apporte de la régularité à l'intérieur des îlots. La régularisation n'a donc pas nécessairement lieu au moment de la mise en place de l'agglomération, qu'elle soit planifiée ou non, mais elle peut intervenir plus ponctuellement par la suite.

La différence entre le caractère spontané et le caractère planifié d'une urbanisation réside dans le moteur de celle-ci. L'aménagement spontané est le fruit d'actions individuelles ne débordant pas le cadre de la parcelle, alors que l'aménagement planifié relève d'un acte volontaire à une plus large échelle, au niveau d'un îlot ou plus. Une nuance est tout de même à apporter : ce n'est pas parce que le plan global du village ou du bourg est déterminé par l'autorité seigneuriale, que les édifices qui sont construits sur ces parcelles planifiées le sont de manière concertée entre les propriétaires. La planification n'implique pas non plus nécessairement la mise en place d'un lotissement concerté³⁵⁴. L'exemple de Montréal est à ce titre révélateur. L'étude d'un îlot au nord-ouest de la place a permis de démontrer que bien que le parcellaire soit régulier, les maisons mitoyennes n'ont pas été

³⁵² GUERARD, Benjamin, DELISLE, Léopold et WAILLY, Natalis de (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille*, C. Lahure, Paris, 1857, t. 1, p. 173-176, n°150, *carta* de La Romieu, 1082.

³⁵³ AD Lot-et-Garonne, 45 J 4, Fonds Lauzun, Copie des ordonnances de police de la Roumieu en 1284.

³⁵⁴ « Lotissement accompagné de servitudes architecturales et de plans de masse autres que les règlements d'urbanisme communs pour le quartier, ou de la construction de la façade antérieure des bâtiments sur les lots selon un ordonnancement commun. » GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain...*, *op. cit.*, 2003, p. 80.

bâties en même temps, mais sur plusieurs siècles. Aucun lotissement concerté médiéval n'a pu être identifié dans les villages et bourgs gersois étudiés.

La planification n'impose pas non plus nécessairement l'utilisation d'un plan régulier, même si, pour des raisons pratiques, il est plus simple et logique de lotir un espace de manière régulière qu'irrégulière. Les deux notions de régularité et de planification sont liées sans être pour autant totalement dépendantes l'une de l'autre. Pour l'époque médiévale, il paraît difficile de démontrer l'existence d'unités de plan planifiées, mais non régulières. Seule une étude textuelle pourrait permettre d'identifier de tels sites, puisque l'identification planimétrique n'est pas possible.

C. De l'îlot à la maison

Après s'être intéressé à des aspects de morphologie générale au travers du choix du site et du plan adopté, il convient de s'interroger sur l'organisation interne des îlots, sur le parcellaire et sur l'implantation des maisons dans ces villages et ces bourgs. Les données étant très lacunaires avant 1250 en Gascogne gersoise, les comparaisons entre cette période et la suivante sont difficiles. Il s'agit donc de présenter les rares évolutions perceptibles entre 1250 et 1330, et un état des lieux de la situation à cette date.

L'îlot

L'îlot peut être défini comme un « espace constitué de parcelles et de constructions circonscrit par des rues³⁵⁵ ». Il présente donc, selon le plan adopté par l'agglomération, des formes variées qui sont fonction du plan global de l'agglomération et du tracé de la voirie.

Dans les villages et bourgs au plan orthogonal, ils sont donc naturellement la plupart du temps quadrangulaires. Ils peuvent être carrés ou rectangulaires, ces formes pouvant elles-mêmes être déformées aux abords de l'enceinte lorsque celle-ci recoupe le parcellaire préexistant. C'est le cas notamment dans bon nombre de bastides, comme à Barcelonne-du-Gers, Cologne ou Solomiac par exemple (fig. 4-62 et 63). Le plus souvent, ces îlots de plan orthogonaux sont rectangulaires. Il n'y a guère que dans les bastides où l'on retrouve dans certains cas des îlots carrés. Dans les villages castraux ou ecclésiastiques au plan orthogonal, les îlots ont tendance à être beaucoup plus allongés que dans les bastides. Cela est particulièrement visible sur le plan de Gaudonville (fig. 4-61). Le réseau viaire secondaire y est en effet moins développé que dans la plupart des bastides. Seule celle de Montréal fait figure d'exception avec des îlots allongés, recoupés dans leur longueur par des ruelles qui accentuent encore cet effet (fig. 4-70).

³⁵⁵ GAUTHIEZ, Bernard, « Vocabulaire de l'analyse morphologique », art. cit., 2003, p. 479.

Dans les agglomérations de type « village-rue », il n’y a pas véritablement d’îlot, puisque toutes les maisons donnent sur la rue par l’avant et sur l’enceinte par l’arrière. Nous pouvons tout de même voir dans l’alignement du bâti le long de la voie une certaine forme d’allongement et donc des îlots plutôt rectangulaires non recoupés par des ruelles transversales. Cela est visible, par exemple, sur le plan de Castelnau-d’Anglès (fig. 4-71).

Dans les villages et les bourgs au plan centré, les îlots ont tendance à être enveloppants autour du point central même si ce n’est pas toujours le cas. Cette forme se retrouve de manière beaucoup plus prégnante dans les villages de plan radioconcentrique. L’aspect enveloppant des îlots est en effet accentué par le fait qu’ils suivent les courbes de niveaux et la topographie naturelle du site, comme à Castelnau-Barbarens (fig. 4-72).

La parcelle

Subdivision de l’îlot correspondant à une unité de propriété foncière, la parcelle est définie par des limites parcellaires qui se superposent le plus souvent, pour les périodes qui nous intéressent, à des limites physiques constituées par des murs de maison ou de clôture. Les parcelles peuvent être de formes diverses et plus ou moins couvertes par des édifices bâtis.

Dimensions

Une vingtaine de chartes de coutumes de villages et bourgs gersois donne les dimensions des emplacements qui doivent être lotis (tab. 4-10).

N°	Site	Origine	Date de la charte	Dimensions	Rapport
14	Barran	bastide	1279	12 x 4 perches	1/3
15	Bassoues	ecclésiastique	1325	40 x 20 rases	1/2
25	Biane (c. Montaut-les-Créneaux)	bastide	1295	15 x 12 rases	4/5
27	Bivès	castrale	1283	24 x 12 rases	1/2
39	Castelnau-d’Arbieu	castrale	1263	24 x 12 rases	1/2
50	Céran	castrale	1270	1 x ... rases	?
52	Cologne	bastide	1287	15 x 5 stades	1/3
105	Marestaing	bastide	1272	4 x 8 cannes	1/2
120	Monfort	bastide	1275	12 x 4 stades	1/3
136	Ornézan	castrale	1322	35 x 12 coudées	1/3
145	Polastron	castrale	1276	16 x 32 rases	1/2
153	Pujaudran	castrale	1273	4 x 12 brasses	1/3
168	Saint-Blancard	castrale	1303	12 x 24 rases	1/2
182	Saint-Martin-Binagre (c. Crastes)	bastide	1278	12 x 4 stades	1/3
189	Saint-Sauvy	bastide	1275	12 x 4 stades	1/3
190	Saint-Yors (c. Bazian)	castrale	1307	24 x 12 rases	1/2
199	Solomiac	bastide	1322 1327	5 x 14 brasses 60 x 20 rases / 15 x 5 cannes	1/3 1/3
212	Villefranche	bastide	1293	18 x 15 rases	5/6

Tab. 4-10 : Dimensions des places d’après les chartes de coutumes.

Celles-ci sont précisées dans des unités de mesure variables, mais il est presque toujours possible de définir le rapport entre la largeur et la longueur de la parcelle. Ce rapport est le plus souvent de 1/2 ou 1/3. Seules, les coutumes des bastides de Biane (c. Montaut-les-Créneaux) et Villefranche donnent des dimensions ne correspondant pas à ces rapports, respectivement 4/5 et 5/6. Il ressort de l'étude de ce tableau qu'il n'y a pas véritablement de relation entre un rapport 1/2 ou 1/3 et la date de fondation de l'agglomération. Ainsi, pour les dix mesures connues avant 1300, six ont un rapport 1/3 et quatre un rapport 1/2. Pour les cinq mesures connues après 1300, deux ont un rapport 1/3 et trois un rapport 1/2. Il semble tout de même y avoir un lien entre l'origine de l'agglomération et le rapport entre largeur et longueur de parcelle. Six bastides sur les neuf pour lesquelles les mesures sont connues présentent ainsi un rapport de 1 à 3. Les trois exceptions sont les deux précédemment citées, Biane (c. Montaut-les-Créneaux) et Villefranche, et celle de Marestaing. Cette dernière ne présente pas non plus le plan habituel des bastides centrées sur la place de marché.

Sur une période plus large, Benoît Cursente note une évolution avec, à la fin du XIII^e siècle, une tendance à avoir des parcelles plus longues, jusqu'à un rapport de 1 à 4 entre la largeur et la longueur³⁵⁶. Il note par ailleurs que les places des *castra* sont initialement plus ramassées (rapport 1/2) avant de s'allonger pour se rapprocher des rapports courants dans les bastides (1/3). Ces conclusions ne semblent pas s'appliquer à la Gascogne gersoise de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle, mais à une aire géographique plus vaste et une période plus longue, commençant plus tôt. Pour la période que nous étudions, les données sont plus homogènes.

Quelques mesures de parcelles ont été effectuées sur le terrain, principalement à Montréal qui a fait l'objet d'une étude du bâti plus approfondie que les autres sites³⁵⁷. Malheureusement, la charte de fondation de cette bastide ne précisant pas les dimensions des lots, il n'est pas possible de faire des comparaisons entre les données textuelles et archéologiques. Les parcelles des îlots les plus proches de la place mesurent en moyenne 8 m sur 20 m, soit un rapport d'environ 2 à 5. Vers l'est, les parcelles sont plus étroites (fig. 4-70). Les vestiges bâtis y sont aussi moins nombreux pour le Moyen Âge et ne sont pas antérieurs au XV^e siècle. Il est donc difficile de savoir si dès la fondation les parcelles proches de la place étaient prévues plus larges que les autres ou si les parcelles éloignées plus étroites témoignent de remaniements postérieurs ou d'une extension de la bastide.

³⁵⁶ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècle)*, PUM, Toulouse, 1998, p. 235.

³⁵⁷ Aucune des rares maisons médiévales observées dans certains sites du tableau 4-10 n'a été étudiée en détail et n'a fait l'objet d'une visite faute de temps. Aucune mesure n'a donc pu être effectuée pour ces sites. Il serait utile d'y revenir afin de confronter les mesures proposées par les chartes médiévales avec celles observables sur le terrain.

Formes et orientation

Ces différentes mesures de parcelles montrent que celles-ci sont principalement de forme allongée, même si les rapports sont variables. C'est aussi ce qui ressort de l'étude planimétrique. Sans confrontation avec des vestiges visibles sur le terrain, il est nécessaire de rester prudent quant à l'interprétation des limites parcellaires comme étant d'origine médiévale. Sur une dizaine de plans nous retrouvons ce que Gilles Séraphin nomme un parcellaire binaire³⁵⁸. Les parcelles y sont bâties sur la totalité de leur surface et regroupées « en doubles lanières ». Elles ne sont donc pas traversantes. Elles sont de forme assez ramassée, souvent proche du carré. Des parcellaires proches de ce qui est décrit dans cet article pour le Périgord, le Quercy et le Rouergue, ont été repérés en Gascogne gersoise³⁵⁹. Cependant, il n'a pas été possible d'affirmer qu'ils sont ici bien d'origine médiévale, faute de vestiges conservés.

Les parcelles sont généralement toutes orientées de la même manière au sein d'une même agglomération³⁶⁰. Elles sont toujours perpendiculaires aux rues principales. C'est le cas autant dans les bastides et autres agglomérations au plan orthogonal, que dans celles où le plan est linéaire. Dans les villages et bourgs radioconcentriques, les parcelles sont perpendiculaires à la pente et donc aux rues transversales. Seules celles qui se trouvent le long des rues polarisées ont une orientation différente, ainsi qu'on peut le voir sur le plan de Pessan (fig. 4-53). Les agglomérations au plan centré n'ont pas une, mais plusieurs orientations de parcelles. En effet, celles-ci ne sont pas toutes orientées selon le même axe et donc parallèles, mais elles sont orientées vers le centre de l'agglomération. Cela est particulièrement visible sur le plan de Fourcès (fig. 4-46).

Dans les bastides, un retournement d'orientation s'opère au niveau des places, afin que toutes les maisons soient perpendiculaires à la place, et dans certaines l'orientation des parcelles est aussi retournée le long des deux rues transversales qui partent de la place. Elles ne sont donc plus alors toutes orientées de la même manière, mais selon deux axes que sont les deux rues principales de l'agglomération. Les parcelles situées le long de ces rues présentent alors toutes leur côté le plus étroit sur la rue. C'est le cas par exemple à Barcelonne, à Cologne ou à Saint-Clar (fig. 4-68).

Pleins et vides

La surface enclose des agglomérations n'était pas bâtie dans son ensemble. Outre les rues et les places qui constituent des espaces vides nécessaires à la circulation, une partie

³⁵⁸ SÉRAPHIN, Gilles, « Un modèle de parcellaire médiéval : le parcellaire binaire », in *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2, SAMF, Toulouse, 2009, p. 37-51.

³⁵⁹ Voir notamment les plans de Cassaigne, Cazaubon, Gimbrède, Lialores (c. Condom), Marsolan, Mauroux, Miradoux, Pergain-Taillac, Saint-Antoine et Saint-Puy dans le volume d'Atlas (vol. 4).

³⁶⁰ PINON, Pierre, « Le parcellaire des villeneuves médiévales planifiées », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du sud*, Editions du CTHS, Paris, 2004, p. 115-129.

des îlots pouvait ne pas être dévolue à des constructions, mais à des cours ou des jardins. Plusieurs cas de figure ont été observés dans les agglomérations gersoises.

Des îlots entiers sont parfois destinés à ce type d'espace non bâti. C'est le cas à Bassoues où, nous l'avons déjà vu, les îlots le long de l'enceinte, au nord et au sud du village, sont encore aujourd'hui occupés par des jardins (fig. 4-55). Ailleurs, des cours ou des jardins peuvent être aménagés à l'arrière des maisons, sur la même parcelle. C'est le cas dans plusieurs bastides comme à Cologne ou à Barran (fig. 4-73). Enfin, dans certains cas, des cours peuvent être aménagées en cœur de parcelle, entre un premier corps de bâtiment donnant sur la rue et un second donnant, soit sur une ruelle, soit sur un autre bâtiment. Elles sont nécessaires à l'éclairage des pièces dans le cas de parcelles longues. La présence de ces cours n'a que rarement été observée dans les sites du corpus, mais trop peu de maisons et de cœurs d'îlot ont été visités pour affirmer qu'il n'y en a pas plus. Cette disposition est attestée dans certaines villes de la zone d'étude, à Nogaro par exemple³⁶¹. Ce pourrait être le cas à La Romieu (fig. 4-74). En effet, deux des maisons observées (parcelle AB 159 et 364) présentent une façade extérieure en cœur d'îlot qui correspond bien à une façade de maison (fig. 4-75 et 76). Cependant, en l'absence de vestige visible d'un édifice médiéval donnant sur la place, il n'est pas possible d'affirmer qu'il y avait bien deux corps de bâtiment sur cette parcelle, l'un sur la place et l'autre au fond, contre l'enceinte.

Il est malheureusement difficile d'aller plus loin dans l'analyse du rapport entre pleins et vides à la fin du Moyen Âge dans les agglomérations gasconnes, faute de sources suffisamment précises et d'une analyse architecturale détaillée de l'ensemble des cœurs d'îlot des agglomérations du corpus. En effet, l'étude planimétrique ne suffit pas pour déterminer ce qui était bâti ou non sur une parcelle à la fin du Moyen Âge. De ce point de vue, un exemple intéressant est cette maison de Monfort où l'on voit clairement que l'actuel mur arrière de la maison, donnant sur une cour, était en réalité un mur intérieur (fig. 4-77). Les arrières voussures de deux portes, au rez-de-chaussée et au premier étage, l'attestent, ainsi que les traces d'une cheminée disparue et le placard du rez-de-chaussée.

Une étude plus approfondie des maisons accolées aux enceintes pourrait aussi permettre de déterminer si celles-ci l'étaient dès l'origine ou s'il s'agit d'édifices bâtis en fond de parcelle à la place de cours ou de jardins. Les observations qui ont pu être faites sur cette question dans quelques villages et bourgs montrent que la construction des maisons et de l'enceinte est souvent plus ou moins contemporaine³⁶². Ainsi, à La Romieu, nous voyons au premier plan le mur d'enceinte depuis les fossés et au second plan une maison de la même période dont ne subsistent que les trois murs d'enveloppe (fig. 4-78). À Fourcès, une des maisons observées semble avoir sa maçonnerie en partie liée avec celle du mur d'enceinte (fig. 4-79)³⁶³.

³⁶¹ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes ...*, op. cit., 1998, p. 240.

³⁶² Voir notamment les notices d'inventaire concernant les maisons de Fourcès (vol. 3, p. 193), Montesquiou (vol. 3 p. 371), La Romieu (vol. 3, p. 503) ou encore Sarrant (vol. 3, p. 592).

³⁶³ Il faudrait pouvoir étudier les maçonneries en détail pour vérifier cette hypothèse.

La maison

Compte tenu de l'ampleur du corpus, seules quelques maisons médiévales ont pu être visitées au cours de cette enquête. En y ajoutant les données tirées des sources textuelles et les observations en série faites depuis la voie publique, il est possible de proposer quelques pistes de recherche (fig. 4-80).

Maisons et topographie

Dans toutes les agglomérations étudiées, l'implantation tient compte, naturellement, de la topographie du site. Dans la plupart des cas, sur les sites présentant une certaine pente, les maisons possèdent un étage de soubassement qui fait office de cave.

Dans les villages-rues et pour les îlots implantés le long des enceintes sur les sites d'éperon, cet étage de soubassement n'est accessible que depuis la partie habitation de la maison. Aucun accès n'était prévu initialement depuis l'extérieur de l'enceinte. Aujourd'hui, la plupart de ces maisons ont des portes donnant directement sur les fossés et il est difficile de déterminer la distribution initiale de ces édifices (fig. 4-81).

Lorsque ces maisons sont implantées en cœur d'agglomération, elles occupent généralement la totalité de parcelles traversantes. À Montréal, plusieurs de ces maisons ont pu être visitées. Les étages de soubassement ouvrent directement sur une ruelle de service située à l'arrière des maisons (fig. 4-82). Un accès par l'intérieur existe aussi par le biais d'une porte en arc brisé (fig. 4-83) et d'un escalier maçonné au niveau du mur de refend qui partage la parcelle en son centre. Ces étages de soubassement ont clairement une fonction de cave. Les murs maçonnés reposent directement sur le rocher retaillé (fig. 4-84) et, du côté de la ruelle, le mur n'est percé que d'une porte en arc brisé et d'un jour (fig. 4-85). Plusieurs de ces étages de soubassement conservent par ailleurs des puits.

Aucune cave totalement enterrée n'a été observée dans les villages et les bourgs étudiés. Cependant, il faudrait visiter plus d'intérieurs de maisons pour affirmer avec certitude qu'il n'y a pas de cave dans certains sites, qui ne seraient pas discernables depuis la voie publique.

Matériaux et caractéristiques de construction

Toutes les maisons observées antérieures au milieu du XIV^e siècle sont bâties en pierre, en moyen appareil de calcaire d'extraction locale, en général. Pour autant, il est possible que certaines maisons en pan-de-bois conservent des structures de cette période, mais elles restent difficiles à dater. Les chartes de coutumes font souvent mention de bois dans les matériaux utiles à la construction des maisons, sans préciser si ce bois est utilisé pour les murs ou uniquement les planchers et la charpente. Les mentions de « *maysons fustos* » à Sarrant en 1265 et de « *domos lapideas et ligneas* » à La Romieu en 1320

indiquent tout de même que des maisons bâties en pan-de-bois devaient exister à cette période. Ailleurs, il peut être question ponctuellement d'autres matériaux de construction. À Bonas, en 1292, la pierre doit être utilisée pour le mur arrière des maisons formant l'enceinte³⁶⁴. En 1312, à Castelnau-d'Arbieu, la brique est employée pour couvrir et édifier les maisons³⁶⁵.

La grande majorité des maisons antérieures à 1330 se développe sur un rez-de-chaussée et un étage, souvent surmonté d'un comble à surcroît (fig. 4-86). Seules les quelques maisons de Montréal qui ont été visitées, notamment celles de l'îlot dans l'angle nord-ouest de la place, conservent des vestiges médiévaux sur quatre niveaux (un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de comble). Ces maçonneries médiévales ont notamment pu être observées dans la maison de la parcelle BM 221 sur tous les étages. Le développement de cette maison sur quatre niveaux était perceptible sur l'élévation postérieure donnant sur la ruelle, mais ne pouvait être imaginée depuis la rue Parisot (fig. 4-87). L'analyse de l'intérieur de la maison a permis de déterminer que les murs mitoyens ainsi que le mur de refend étaient bien médiévaux et conservés sur toute la hauteur de l'édifice (fig. 4-88).

Dans cet exemple, et comme dans la plupart des sites du corpus, les maisons sont mitoyennes. Elles partagent donc un mur en commun au niveau de la limite parcellaire. Cela suppose un accord entre voisins au moment de la construction et de reconstructions postérieures. Les andrones ou entremis sont quasiment absents des modes constructifs de la Gascogne gersoise. Ils n'ont pu être observés qu'à La Romieu, entre certaines maisons de l'îlot nord de la place (fig. 4-75). Aucune des bastides ne semble posséder ce type de dispositif alors même qu'à Monpazier (Dordogne), par exemple, le recours aux andrones entre deux maisons est systématique. Cependant, une étude plus approfondie pourrait peut-être permettre de mettre en avant ce type de structure. Ainsi, les fouilles de plusieurs *castra* de la bordure méridionale du massif central montrent que les deux cas de figure ont pu coexister à la fin du Moyen Âge³⁶⁶. Cette absence d'androne conduit à une autre observation concernant les maisons gersaises : elles sont toutes à mur gouttereau sur rue. Les toits à deux pans déversent donc les eaux de pluie d'un côté sur la rue et de l'autre sur la ruelle ou la cour, en arrière de la maison.

Des maisons polyvalentes

Les informations concernant les maisons dans les chartes de coutumes sont très lacunaires. Elles ne mentionnent jamais les fonctions de ces édifices ou s'ils abritent un

³⁶⁴ « *placeas suas claudentibus de muro lapideo in castro* » (Bibliothèque d'études méridionales, Fonds Mousnier, transcription des coutumes de Bonas de 1292 conservées à Paris, Bibliothèque Mazarine, ms 3144).

³⁶⁵ La version publiée est une traduction, le terme d'origine n'est pas connu (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864).

³⁶⁶ POUSTHOMIS, Bernard, « Plan des maisons », in COLIN, Marie-Geneviève, DARNAS, Isabelle, POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, SCHNEIDER, Laurent (dir.), *La maison du castrum de la bordure méridionale du Massif Central (XI^e-XVII^e siècles)*, Supplément n°1 à AMM, 1997, p. 59-66.

artisanat ou du commerce. La faiblesse du corpus de maisons bien conservées ne permet que très rarement de répondre à cette question. Ainsi, même à Montréal et à La Romieu où plusieurs maisons ont été visitées, la façade sur la rue ou sur la place a disparu sous l'action des remaniements successifs ne permettant pas d'analyser les différentes fonctions qui pouvaient s'y trouver. À Montréal, la maison dite « du bailli », implantée à l'angle de la place, a connu des remaniements importants dès la seconde moitié du XV^e siècle, entraînant la création de grandes arcades en rez-de-chaussée. Il est aujourd'hui impossible de savoir si d'autres arcades ont précédé celles-ci et si cette fonction commerciale existait précédemment.

La fonction commerciale est tout de même attestée par quelques vestiges bâtis pour cette période antérieure au milieu du XIV^e siècle. L'exemple le plus intéressant est celui des deux maisons jumelles de Barran³⁶⁷. Elles sont implantées à l'angle de la place. La façade du rez-de-chaussée, sous le couvert, présente la particularité d'être symétrique : deux portes en arc brisé à claveaux irréguliers, encadrées par deux grandes arcades en plein-cintre (fig. 4-89 et 4-90). Le départ d'une troisième arcade est visible au nord à la limite parcellaire avec la maison voisine. Cette maison paraît dater de la première moitié du XIV^e siècle. Le couvert n'est peut-être pas contemporain de la maison, il a pu être bâti dans un second temps.

Hormis ces quelques traces d'activité marchande, aucune autre activité liée à l'artisanat ou à l'agriculture n'a pu être décelée dans le bâti conservé, même s'il paraît évident que ces activités devaient aussi avoir leur place dans l'enceinte, notamment dans les villages les plus ruraux. Il semble peu probable que la double propriété, le fait de posséder à la fois une maison dans le village ou le bourg et une borde dans la campagne, s'accompagne d'une stricte séparation des fonctions entre ces différentes habitations.

L'analyse des données morphologiques globales des agglomérations rurales, au travers du choix du site et du plan adopté, a permis de mettre en avant quelques grandes tendances et de définir des évolutions entre la période antérieure à 1250 et celle qui suit, de 1250 à 1330 environ. Dans le choix des sites, une préférence pour l'implantation en hauteur se confirme, quelle que soit l'origine de l'agglomération. Ces sites de hauteur sont généralement de dimensions plus réduites et semblent connaître moins d'évolution de leur plan global au cours de cette période, contrairement aux agglomérations de vallée qui, bien que leur surface soit déjà plus vaste, ont une plus grande tendance à s'étaler.

Les formes de plan adoptées sont transcategorielles et ne permettent pas à elles seules de déterminer l'origine des agglomérations. Nous pouvons tout de même observer

³⁶⁷ Celles-ci n'ont pas pu être visitées et leur étude se limite pour le moment à des observations depuis la voie publique.

une préférence des plans centrés pour les villages d'origine ecclésiastique, de plan linéaire pour ceux d'origine castrale et orthogonaux pour les bastides. Au cours de la période, l'utilisation de plans centrés diminue fortement alors que celle de plans orthogonaux augmente. Dans le même temps, l'usage de plans linéaires se poursuit de manière constante. Pour ce qui est des bastides, il ne paraît pas y avoir de corrélation directe entre le type de plan utilisé et le fondateur. Les tentatives de typologies ne sont pas opérantes et rien ne permet d'affirmer que des modèles ont circulé malgré des ressemblances parfois frappantes entre certains sites. Dans le choix des plans, c'est surtout l'importance accrue de la régularité qui domine à cette période, même si ces plans idéalisés sont toujours adaptés à la topographie du site sur lequel ils sont implantés.

Le degré de régularité est souvent difficile à distinguer par l'analyse planimétrique. Il est cependant parfois possible de le retrouver jusqu'au niveau des parcelles et non plus uniquement des îlots dans leur ensemble. Les données textuelles permettent de compléter les informations tirées de l'analyse des plans en mettant en avant l'existence prépondérante de parcelles de rapport 1/2 et 1/3, ce qui n'empêche pas, par endroit, la présence de parcelles régulières plus ramassées, proches du carré, dont l'origine pourrait aussi être médiévale.

Enfin, cette période est aussi et surtout marquée par l'entrée dans l'histoire de la maison de village³⁶⁸. En effet, des informations précises à leur sujet commencent à apparaître dans les sources textuelles, notamment les chartes de coutumes. C'est aussi le moment où un grand nombre de maisons est bâti en pierre, maisons dont nous pouvons observer les vestiges et analyser les quelques spécimens les mieux conservés. Leur étude montre une différenciation au sein des agglomérations entre des maisons sur plusieurs niveaux, jusqu'à quatre, aux abords des places de bastides, et d'autres maisons plus modestes se développant uniquement sur un étage dans de plus petits villages. Les exemples de maisons étudiées montrent qu'elles sont généralement polyvalentes, à usage à la fois d'habitation et de boutique, voire d'artisanat et sans doute quelques fonctions agricoles dans les villages les plus ruraux.

Cette période qui court de 1250 à 1330 se traduit donc par une plus grande régularité dans les plans adoptés et une certaine monumentalisation des agglomérations du fait même de cette régularité et de l'augmentation du nombre de constructions en pierre jusque dans les plus petits villages.

³⁶⁸ Ce phénomène a été observé par Benoît Cursente, il est confirmé ici par l'analyse de quelques maisons : CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes ...*, op. cit., 1998, p. 248.

Chapitre 5 – Des agglomérations qui se transforment

Les années 1250-1330 sont marquées, nous venons de le voir, par une plus grande régularité des plans adoptés au niveau des agglomérations dans leur ensemble. Cette période est aussi un moment privilégié de la transformation des villages et des bourgs. Ceux-ci connaissent des extensions, mais aussi, dans certains cas, des transferts d'un site à un autre, ou encore des restructurations internes (fig. 5-1). Ces transformations sont principalement dues à la croissance économique et démographique qui entraîne la création de lieux d'échanges commerciaux et de nouveaux espaces destinés à loger le surplus de population.

A. Extensions d'agglomérations

Les extensions constituent les principales transformations des villages et des bourgs au cours de la dernière phase de croissance économique, pendant les années 1250-1330. En effet, 58 % (30) des extensions d'agglomérations repérées pour les sites du corpus sont antérieures au milieu du XIV^e siècle (fig. 5-2). À l'inverse, aucune rétraction n'est enregistrée entre 1250 et les années 1330. Ces extensions se produisent dans l'espace périurbain, aux abords immédiats des agglomérations, quelle que soit leur taille³⁶⁹.

Faubourgs, quartiers neufs et autres extensions

Les extensions d'agglomérations peuvent prendre plusieurs formes qu'il convient de distinguer, bien qu'elles répondent le plus souvent au même phénomène de croissance, économique et démographique.

Définitions

Les faubourgs constituent la première forme d'agrandissement. Il s'agit des quartiers édifiés à l'extérieur de l'enceinte d'une ville³⁷⁰ et, par extension, d'un bourg ou d'un village. Ils constituent un espace de transition entre ville et campagne et possèdent souvent un

³⁶⁹ L'espace périurbain fait rarement l'objet d'études spécifiques, souvent oublié tant par les médiévistes urbanistes que ruralistes. Voir : BOUFFIER, Sophie, BRELOT, Claude-Isabelle et MENJOT, Denis (dir.), *Aux marges de la ville, Paysages, sociétés, représentations*, L'Harmattan, Paris, 2015.

³⁷⁰ GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain...*, op. cit., 2003, p. 38.

faciès rural très marqué. Cela ne suffit pas à les définir, puisque de nombreux quartiers intramuros peuvent aussi avoir ce caractère rural³⁷¹. Les faubourgs restent souvent ouverts sur la campagne alentour. Dans d'autres cas, ils sont fortifiés plus ou moins rapidement après leur mise en place. Leur formation revêt généralement un aspect plutôt spontané.

Ils se distinguent en cela des « quartiers neufs » au caractère plus planifié. Cette différenciation entre faubourg et quartier neuf a notamment été mise en avant par Jean Catalo à Toulouse. Les premiers sont alors dénommés *barri* et les seconds *bastitas*³⁷². Si cette distinction toponymique ne fonctionne pas pour la Gascogne gersoise³⁷³, il existe bien des exemples d'extensions planifiées d'agglomération, à Jegun ou Saint-Puy notamment. Les bastides fondées près de pôles d'habitat groupé peuvent aussi constituer un cas particulier de « quartiers neufs ».

Entre ces deux grandes catégories, prend place un certain nombre d'extensions d'agglomération qui peuvent être considérées comme des faubourgs au moment de leur formation, du fait de leur situation à l'extérieur de l'enceinte, mais qui sont, assez rapidement, intégrées à une nouvelle fortification.

Il apparaît donc difficile, en l'absence de sources permettant de proposer des phasages précis, de classer ces différentes extensions dans des catégories bien déterminées. J'ai donc choisi de présenter ici la trentaine d'exemples d'extensions gersoises antérieures à 1330 au travers de grandes thématiques transversales.

Datations

Sur la cinquantaine de sites du corpus pour lesquels des extensions sont attestées à la fin du Moyen Âge, une trentaine est antérieure aux années 1330. L'existence des autres n'est connue par les sources écrites ou architecturales qu'au XV^e siècle, sans qu'il soit toujours possible de préciser la date de leur mise en place. Dans la plupart des cas, il n'est pas possible d'affiner la datation.

L'extension du bourg de Castelnau-Barbarens est antérieure à 1250. La charte de coutumes octroyée en 1248 reprend et complète le texte des coutumes antérieures³⁷⁴. Dans le texte initial, il n'est fait mention que d'une seule porte, alors que le second texte précise les attributions du portier de la « porte du dessous », ce qui laisse supposer l'existence d'au moins deux portes. L'extension du village castral initial, de part et d'autre de l'actuelle rue Longuebrune d'Astarac, est donc antérieure à 1248 (fig. 5-3). Elle est alors déjà intégrée à l'agglomération à la suite de l'extension de l'enceinte (fig. 5-4).

³⁷¹ MENJOT, Denis, « Aux marges de la ville au Moyen Âge », in BOUFFIER, Sophie, BRELOT, Claude-Isabelle et MENJOT, Denis (dir.), *Aux marges...*, op. cit., 2015, p. 45-51.

³⁷² CATALO, Jean, GINOUEZ, Olivier, GUYONNET, François et CARRU, Dominique, « Les faubourgs médiévaux en question, L'exemple du Midi de la France », *Archéopages*, t. 24, 2009, p. 22-37.

³⁷³ Voir l'introduction du chapitre 2.

³⁷⁴ CURSENTE Benoît (éd.), « Les coutumes de Castelnau-Barbarens (vers 1140-6 avril 1248) », *BSAG*, 2001, p. 357-375.

Une dizaine de chartes de coutumes de la seconde moitié du XIII^e siècle et de la première moitié du XIV^e siècle mentionne l'existence de faubourgs, sans plus de précisions. Le terme employé pour les désigner est systématiquement *barri*. C'est le cas par exemple à Ayguetinte³⁷⁵ ou L'Isle-Bouzon³⁷⁶. Il est parfois associé à *burgos* comme à Montesquiou en 1307³⁷⁷. Quelques autorisations de fortification de faubourgs témoignent aussi de leur existence antérieure. Ainsi, à Troncens en 1308³⁷⁸, à Ornézan en 1322³⁷⁹ ou encore à Montégut-Arros en 1358³⁸⁰. À Terraube, les faubourgs sont mentionnés dans la charte de coutumes de 1285³⁸¹, mais ils n'apparaissent plus dans la transaction de 1308 donnant l'autorisation aux habitants d'édifier une enceinte en pierre³⁸². Ils semblent avoir disparu pendant cette période, à moins qu'ils ne soient pas mentionnés dans le second acte, car celui-ci ne les concerne pas directement. En l'absence d'autres sources plus précises, il n'est pas possible de confirmer l'une ou l'autre des hypothèses.

Pour quelques sites, la datation a pu être apportée ou confirmée par l'étude des vestiges bâtis en place. Ainsi, à Marsolan, le faubourg, implanté de part et d'autre de la route menant du village à la vallée (fig. 5-5), peut être daté d'avant 1330. Il est, en effet, intégré à l'enceinte bâtie à la charnière des XIII^e et XIV^e siècles comme en témoignent les vestiges visibles au niveau de la porte de ce faubourg (fig. 5-6 et 5-7). Il en est de même pour les extensions de Fourcès et de Miradoux, ou encore les quartiers neufs de Jegun et de Mauroux. À Cassaigne (fig. 5-8), une porte observée dans le faubourg vient confirmer la datation de celui-ci, antérieurement aux mentions textuelles qui ne remontent qu'au XV^e siècle³⁸³. Cette porte est en effet couverte d'un arc brisé à claveaux courts, presque cubiques, plutôt attribués à la seconde moitié du XIII^e siècle ou aux premières décennies du XIV^e siècle (fig. 5-9).

Dans tous ces exemples, hormis pour Castelnau-Barbarens déjà évoqué, les extensions ne paraissent pas antérieures à 1250. Elles semblent majoritairement se mettre

³⁷⁵ « *dens lo loc d'Ayguetincta e en barri* » (Mention des coutumes antérieures dans : AD Lot-et-Garonne, 45 J 6, Ayguetinte, Transcription d'un registre de la famille de Verduzan, 2^e moitié XIV^e siècle).

³⁷⁶ « *el predict castel o els barris del meis castel* » (LASSURE, Jean-Michel, *De la tour-salle au castelnau : une étape du peuplement en Gascogne, les fouilles archéologiques médiévales de Corné à L'Isle-Bouzon (Gers)*, Thèse de doctorat sous la direction de Maurice Berthe, UTM, 1995, p. 655-668).

³⁷⁷ « *extra dictum castrum et burgos seu barria ejus* » (MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Auch, 1846, t. 6, p. 123-132).

³⁷⁸ « *castrum et barrerium ejusdem claudatur bonis tapiis* » (MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens de 1318 », *BSAG*, 1992, p. 266-280).

³⁷⁹ « *quod portale seu portalia dicti castri et ejus barrii* » (VACQUIÉ, E. de (éd.), « Coutumes d'Orbessan et d'Ornézan », *Mémoires de la SAMF*, t. 4, 1840-1841, p. 329-341).

³⁸⁰ « *portalia et pontes dicti loci, castri et barrii* » (Coutumes de Montégut-Arros dans : ABADIE, Stéphane (éd.), *La bastide royale de Rabastens-de-Bigorre*, Toulouse, 1999).

³⁸¹ « *habitants del predict casted e dels barris del meis casted* » (DOUAIS, Célestin (éd.), « Glanures historiques, Terraube, Galard, Fimarcon », *Revue de Gascogne*, 1898 p. 427-440).

³⁸² NOULENS, Joseph (éd.), *Documents historiques sur la maison de Galard*, Imprimerie de J. Claye, Paris, 1871, t. 1, p. 113-118.

³⁸³ AD Gers, I 3752, Gondrin, Registre du notaire Mathey, XV^e siècle.

en place au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle ou dans les premières années du siècle suivant. Cette chronologie est aussi celle relevée plus largement pour les faubourgs dans l'ensemble du Midi, malgré quelques particularités régionales et un essor accru à partir des années 1280, à Toulouse, notamment³⁸⁴.

Facteurs d'implantation et fonctions de ces extensions

Les raisons de l'apparition de certains faubourgs sont perceptibles au travers de quelques chartes de coutumes. Celles-ci précisent parfois que des places de maisons à bâtir peuvent être données dans le faubourg, s'il n'y a plus la place nécessaire à l'intérieur de l'enceinte. C'est le cas par exemple à Ornézan en 1322³⁸⁵. Il s'agit alors d'accueillir une population plus nombreuse que l'enceinte, de dimensions trop restreintes, ne peut plus absorber. Cela est à mettre en relation avec la croissance économique et démographique qui perdure à cette période de la fin du XIII^e siècle et des premières années du siècle suivant. La charte de Céran³⁸⁶ comporte, elle aussi, de telles dispositions. Celle de Bivès, datée de 1283, précise même que la pression fiscale est identique, que la maison se trouve dans l'enceinte ou dans le faubourg³⁸⁷. C'est un cas particulier qui n'a pas été identifié ailleurs où cette pression fiscale est généralement différenciée, plus forte dans l'enceinte que dans le faubourg.

Dans certains cas, un lien direct peut être établi entre le faubourg et l'un des édifices ou infrastructures qu'il abrite. Il est alors possible de supposer que c'est la présence de cette infrastructure qui a contribué à accélérer l'implantation du faubourg à cet emplacement. Cela n'a pas pu être clairement établi pour les villages et bourgs gersois dotés de faubourgs dès le XIII^e siècle, faute de documentation écrite suffisamment précise. Seul celui de Fourcès semble s'organiser autour d'une place triangulaire destinée à accueillir le marché en l'absence d'autre place *intramuros* (fig. 4-46). Celle-ci est dénommée « place des cornières³⁸⁸ » depuis au moins le XVII^e siècle, bien qu'il ne subsiste aujourd'hui aucun passage couvert sur cette place (fig. 5-10). Ce faubourg pourrait correspondre au toponyme

³⁸⁴ CATALO, Jean, GINOUEZ, Olivier, GUYONNET, François et CARRU, Dominique, « Les faubourgs médiévaux... », art. cit., 2009, p. 22-37.

³⁸⁵ « *Convenit dare unicuique habitatori dicti castri seu ejus barrii non habenti plassam ad opus domus in dicto castro si potest, et si non potest, quod debet eam dare in barrio dicti castri* » (VACQUIÉ, E. de (éd.), « Coutumes... », art. cit., 1840-1841, p. 329-341).

³⁸⁶ « *Item elz predicts senhors debon donar a cadahun dels homes lors obs de mason far el barry deldict castel* » (HAMMAM, Mohammed (éd.), *Chartes de coutumes de la Gascogne gersoise : contribution à l'histoire de la Gascogne au XIII^e siècle*, Thèse de doctorat sous la direction de Bernard Guillemain, Université de Bordeaux III, 1982, p. 319-329).

³⁸⁷ « *E tot hom que plassa en peyra no aia ab sol de mason dins le castet ni aver no posca dedins, quel senhor sotie on estara len done el barris d'environ entra aia son plein, so es a saber la mayzon de XXIII razas de lonc e XII d'ample e qu'en pague e sia tengut de pagar l'afitagge assinc cum los autres abitans del dic castel dessus es dit* ». (DUCASSÉ, Elie (éd.), « Coutumes de Bivès 1283 », *BSAG*, 1994, p. 310-335).

³⁸⁸ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Fourcès », dépouillement des compoix d'Époque moderne.

« *villenove* » qui apparaît dans le livre de reconnaissances de 1430³⁸⁹. Dans d'autres régions, comme en Languedoc, les termes *villanova* et *villafranca* sont en effet couramment utilisés pour désigner des quartiers d'extension en périphérie des villes³⁹⁰. L'installation de faubourgs autour de places de marché ou de foire est relativement courante. Ainsi, à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), le champ de foire fixe l'installation d'un nouveau faubourg³⁹¹. À Najac (Aveyron), un faubourg se forme autour de la nouvelle église en cours de construction dans la seconde moitié du XIII^e siècle³⁹². Lorsqu'il s'agit d'institutions religieuses de type couvents mendiants ou hôpitaux, il est souvent difficile de déterminer si c'est le faubourg qui se forme autour de l'établissement religieux, ou si c'est ce dernier qui s'installe dans un faubourg en formation³⁹³.

Certains faubourgs présentent une spécialisation des activités qui s'y développent. Ainsi, à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), les tanneries sont toutes regroupées dans un même quartier. Aucun faubourg spécialisé n'a été repéré avec certitude parmi les sites du corpus pour la fin du XIII^e siècle. Cependant, certains toponymes visibles sur les plans cadastraux dits napoléoniens laissent imaginer que cela a pu exister. Ainsi, à Gondrin, le faubourg d'Hugagnan, au nord, abrite une « rue des tisserands » (fig. 5-11). Il est intéressant de noter que cette rue abrite encore aujourd'hui les vestiges d'une maison médiévale ou, a minima, une porte. Celle-ci est couverte d'un arc brisé à claveaux irréguliers, courts, presque cubiques, et plus longs (fig. 5-12). Elle pourrait dater du XIV^e siècle. Bien que ce soit difficile à prouver, ce faubourg pourrait, dès le Moyen Âge, avoir été en partie dévolu aux activités textiles. En partie seulement, car, dans un acte du XV^e siècle, il est fait mention, dans ce même faubourg, d'une maison avec un pressoir et des cuves ce qui suggère plutôt une activité viticole ou oléicole³⁹⁴. Cette multiplicité des activités est courante, notamment en Languedoc³⁹⁵. Les faubourgs sont alors de véritables extensions des centres urbains et regroupent des activités artisanales, commerciales, religieuses et agricoles. La sociologie des populations qui y résident est donc tout aussi complexe qu'à l'intérieur des murs.

³⁸⁹ AD Gers, E suppl. 224, Montréal, Livre terrier de Johanni de Mercerio, 1430.

³⁹⁰ ABBÉ, Jean-Loup, « Entre ville et campagne, L'espace périurbain en Languedoc à la fin du Moyen Âge à travers les sources fiscales », in BOUFFIER, Sophie, BRELOT, Claude-Isabelle et MENJOT, Denis (dir.), *Aux marges...*, op. cit., 2015, p. 99-122.

³⁹¹ RIVALS, Cécile, *La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Florent Hautefeuille, UT2J, 2015, p. 281-284.

³⁹² CASSAN, Élodie, *Le bourg castral de Najac au Moyen Âge, formation et évolution d'un paysage urbain en Rouergue occidentale*, Société des amis de Villefranche et du bas-Rouergue, Villefranche-de-Rouergue, 2006, p. 144-145.

³⁹³ CATALO, Jean, GINOUEZ, Olivier, GUYONNET, François et CARRU, Dominique, « Les faubourgs médiévaux... », art. cit., 2009, p. 22-37.

³⁹⁴ « *hospicium scitum in barrium de Huganhano cum torculari et cubis* » (AD Gers, I 3752, Gondrin, Registre du notaire Mathey, XV^e siècle, fol. 124).

³⁹⁵ ABBÉ, Jean-Loup, « Entre ville et campagne... », art. cit., 2015, p. 99-122.

Les formes adoptées

Le trait commun de toutes les extensions, faubourgs, mais aussi quartiers neufs ou autres, est de prendre place à l'extérieur et aux abords du pôle d'habitat groupé préexistant. Malgré tout, les formes adoptées sont variées et sont généralement fonction de la topographie des sites.

Enveloppante

Trois extensions présentent une forme plus ou moins enveloppante.

Comme nous l'avons déjà souligné, celle de Castelnau-Barbarens se développe en contrebas d'une première ligne de fortification, en suivant les courbes de niveau (fig. 5-13). Elle n'englobe cependant pas la totalité de la première enceinte en raison de la topographie du site. En effet, au nord, le terrain est trop accidenté pour être bâti, l'installation du village a donc été privilégiée vers le sud.

À Ordan-Larroque, l'extension se fait de manière assez semblable. Celle-ci encercle sur trois côtés l'enceinte du village castral primitif (fig. 5-14). Bien que le village ait été très remanié à la suite de nombreuses reconstructions, la topographie du site est encore bien marquée par ce développement en deux phases concentriques, notamment en ce qui concerne la circulation interne (fig. 5-15) et la dénivellation entre le noyau initial et l'agrandissement (fig. 5-16).

Enfin, à Plieux, la forme peut aussi être qualifiée d'enveloppante, bien qu'elle n'adopte pas un profil circulaire, comme dans les deux cas précédents. Ici, le faubourg se développe le long d'une rue d'axe est-ouest bordant le village initial au nord. Deux rues transversales d'axe nord-sud complètent le dispositif, en permettant de rejoindre la rue sortant de part et d'autre du noyau primitif (fig. 5-17).

Linéaire et polarisée

La majorité des extensions se développe plutôt en avant des portes des noyaux fortifiés initiaux, le long des voies de communication principales. Le plan de l'extension est alors polarisé par la porte. Dans certains cas, plusieurs routes se rejoignent au niveau de cette porte. C'est le cas pour le faubourg de Cassaigne, où quatre routes se rejoignent en avant de la porte, le faubourg prenant place entre les deux routes orientales (fig. 5-8). À Miradoux, le dispositif est relativement similaire, bien qu'inversé. Ce sont cette fois les deux rues internes à l'extension du village qui se rejoignent à la porte d'Uzan, vers l'ouest (fig. 5-18). Ailleurs, le faubourg peut s'inscrire dans la continuité de la rue principale du village selon un plan de type village-rue. C'est le cas par exemple à Montesquiou (fig. 5-19). Le faubourg de Marsolan, déjà présenté, s'inscrit aussi dans cette logique d'implantation le long de la route principale (fig. 5-5).

À Gondrin, il est possible de suivre la formation de l'agglomération en plusieurs phases d'extension de part et d'autre d'une unique rue d'axe nord-sud qui traverse la

totalité de l'agglomération (fig. 5-20)³⁹⁶. Le premier noyau d'habitat s'est formé de manière plus ou moins ovoïde autour de l'église, à l'est de laquelle se trouvait le château. Ce bourg primitif pourrait remonter au XII^e siècle. Les coutumes octroyées à une date inconnue, vers la fin du XIII^e siècle, mentionnent l'existence de plusieurs faubourgs³⁹⁷. Ceux-ci apparaissent de manière plus précise dans les registres de notaires des XIV^e et XV^e siècles³⁹⁸. Au sud du noyau primitif, se développe le faubourg d'Ussau, de part et d'autre de la rue principale, dans le prolongement de la rue du noyau primitif (fig. 5-21). Il est doté d'un fossé dès avant la fin du Moyen Âge (fig. 5-22). Une partie de ce fossé est encore représentée sur le plan cadastral du début du XIX^e siècle. Il s'agit sans doute là du premier faubourg de Gondrin, fortifié dès la guerre de Cent Ans. Un autre faubourg mentionné au XV^e siècle est lui aussi doté d'un fossé³⁹⁹, celui d'Hugagnan. Il est implanté au nord du noyau primitif. Il présente un plan quadrangulaire desservi par trois ruelles. Le faubourg de Lacassagne est plus difficile à localiser. Il peut correspondre soit au quartier situé entre le bourg primitif et le faubourg d'Ussau, comme en témoignent les mentions de maisons confrontant les « fossés de la ville » dans le livre terrier de 1780. L'extension du bourg de Gondrin s'est poursuivie aux époques moderne et contemporaine vers le sud, autour d'une vaste place, et vers l'est, le long de la route qui longe le fossé oriental médiéval aujourd'hui disparu.

Les extensions le long de routes ou de rues peuvent aussi connaître des élargissements de la voirie aux abords du noyau initial, formant ainsi des places qui abritent le marché. C'est le cas notamment dans certains bourgs monastiques, parfois même avant la période qui nous intéresse ici. À Saramon, un premier noyau d'habitat se forme probablement dès le XII^e siècle auprès du monastère. Un village-rue est alors juxtaposé au nord du pôle religieux, de part et d'autre de la Grande rue qui s'élargit à son niveau pour former une vaste place. Un nouvel agrandissement s'opère au siècle suivant, toujours vers le nord, avec le lotissement des abords de la rue Neuve (fig. 5-23). À Saint-Mont, un premier village radioconcentrique et bénéficiant du statut de sauve-té a dû se former assez rapidement après la fondation vers 1045, entraînant la disparition du village préexistant de Saint-Mont-le-Vieil. Vers le XIII^e siècle, le village s'est agrandi vers l'est, de part et d'autre d'une rue principale et d'une ruelle (fig. 5-24). La rue principale s'élargit au niveau du débouché d'une des rues de la sauve-té initiale, formant ainsi une place à vocation certainement marchande, comme le suggère la maison à couvert conservée (fig. 5-25)⁴⁰⁰.

³⁹⁶ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Gondrin », Dépouillement du livre terrier de 1780 (AD Gers, C 145).

³⁹⁷ Bibliothèque d'Études méridionales (Toulouse), Fonds Mousnier, Gondrin, Transcription des coutumes du XV^e siècle (source : AD Gers, B 11, couverture).

³⁹⁸ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Gondrin », Dépouillement des registres de notaires de Gondrin : AD Gers, I 3752 (Mathey, début du XV^e s.), I 3753 (Mathey, 1485), I 3754 (Mathey, 1491), I 3755 (Bretellis, 1432), I 3757 (Vinholis, 1393-1395) et I 3758 (Trobat, 1^{ère} moitié du XV^e s.).

³⁹⁹ « *plateam que est scita intus barrium de Huganhone prout confr. cum fossato dicti barri* » (AD Gers, I 3752, Gondrin, Registre du notaire Mathey, XV^e siècle).

⁴⁰⁰ Les vestiges visibles ne sont pas antérieurs au XV^e siècle, mais ils ont pu remplacer une structure plus ancienne.

Reliant deux pôles

Certaines extensions d'agglomérations relient deux pôles préexistants, l'un d'origine ecclésiastique et l'autre d'origine castrale. C'est le cas à Aignan et à Saint-Puy, selon des modalités différentes.

À Aignan, l'église date pour partie du XI^e siècle⁴⁰¹, sans qu'il soit certain qu'un habitat groupé se soit développé à ses abords dès cette période. Le château des comtes d'Armagnac est mentionné pour la première fois dans la documentation écrite en 1255⁴⁰², mais il est très certainement antérieur, comme en témoigne son implantation sur une motte. Celle-ci était encore représentée sur le plan cadastral de 1830, ainsi que la tour pentagonale qui la dominait. La motte a progressivement été arasée vers le milieu du XIX^e siècle, jusqu'à provoquer l'effondrement partiel de la tour en 1869, puis sa démolition et l'arasement total de la motte dans les années qui suivent. Le bourg s'est probablement formé progressivement au XIII^e siècle de part et d'autre de la rue menant du château, au sud-ouest, à l'église, au nord-est (fig. 5-26). La rue s'élargit aux abords de la motte pour former une place triangulaire. La fortification collective a été bâtie vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle en englobant à la fois le château, l'église et toutes les maisons situées entre ces deux pôles qui font partie intégrante du système défensif. L'enceinte englobe une surface bien plus vaste que les maisons implantées de part et d'autre de la rue, sans qu'il soit possible de déterminer si la totalité de la superficie était bâtie ou non.

Selon le même principe, le bourg de Saint-Puy est formé de la réunion d'un pôle d'habitat groupé autour d'une église avec un pôle d'habitat groupé auprès d'un château. Ici, la forme de l'extension qui relie les deux pôles est très différente. Il s'agit d'un véritable quartier neuf à l'urbanisme régulier constitué de trois rues d'axe nord-sud, recoupées par deux rues transversales d'axe est-ouest, au nord, près du pôle castral, et au sud, près du pôle ecclésiastique (fig. 5-27). Aucun texte ne fait mention de la construction de ce quartier, et aucun vestige bâti ne permet de le dater. Vers 1272, le bourg de Saint-Puy a été assiégé et détruit par le comte d'Armagnac qui souhaitait soumettre à l'autorité anglaise le comte de Gaure, Géraud de Cazaubon, dont la résidence était à Saint-Puy⁴⁰³. En 1287, l'ensemble du comté passe entre les mains du roi d'Angleterre⁴⁰⁴. En 1305, Othon de Montgiscard, châtelain de Saint-Puy, reçoit du roi d'Angleterre le remboursement des sommes dépensées pour la garde, la fortification et la défense du lieu⁴⁰⁵. Ces indices, combinés au plan très

⁴⁰¹ BALAGNA, Christophe, « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) », *Mémoires de la SAMF*, t. LXXI, 2011, p. 61-82.

⁴⁰² CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, *op. cit.*, 1980, p. 121.

⁴⁰³ *Ibidem*, p. 155.

⁴⁰⁴ CUTTINO, George Peddy et TRABUT-CUSSAC, Jean-Paul (éd.), *Gascon Register A (Series of 1318-1319)*, Oxford University Press, Londres, 1975, vol. 1, p. 72-73, Acte n°8, avril 1287, Transfert de Saint-Puy aux Anglais.

⁴⁰⁵ BÉMONT, Charles (éd.), *Rôles gascons, Tome troisième, 1290-1307*, Imprimerie nationale, Paris, 1906, Acte n°4717, Saint-Puy, Ordre donné le 24 avril 1285 (ou 1305 ?) de rembourser après enquête à Othon de Mongiscard le montant des dépenses qu'il avait faites pour la garde, la fortification et la défense de Saint-Puy.

régulier du quartier neuf, incitent à penser que ce dernier a pu être édifié dans les dernières années du XIII^e siècle.

Centrée

Quelques extensions semblent se former autour d'un point de fixation, comme la place, à Fourcès, ou l'église, à Aubiet.

L'extension de Fourcès vient combler un espace vide laissé entre le village initial de forme circulaire et la confluence de la rivière Auzoue avec le ruisseau de Labarthe ou de Lagardère, au nord, en allant vers le moulin (fig. 4-46). Comme nous l'avons déjà vu, cette extension s'organise alors autour d'une place triangulaire sur laquelle se tient le marché. Il n'est pas possible de savoir si cet emplacement servait déjà de place de marché avant l'édification des maisons et de l'enceinte autour. Le village de Fourcès connaît une seconde extension, le long de la rivière Auzoue, vers le sud-est, à peu près à la même période. Ces deux extensions ne sont pas datées avec certitude, mais elles sont forcément antérieures à la limite des XIII^e et XIV^e siècles. En effet, les pans de mur de l'enceinte qui englobe la totalité du village circulaire initial et de ses deux extensions triangulaires, au nord et au sud, remontent à cette période (fig. 5-28).

L'extension du bourg d'Aubiet, le « bourg debat », semble s'être faite de manière concentrique autour de l'église qui se trouvait à l'emplacement du cimetière sur le plan (fig. 4-49). Une seconde extension venant probablement compléter la première de l'autre côté de la rue au sud.

Orthogonale

Quelques extensions d'agglomération des années 1250-1330 adoptent un plan orthogonal, comme bon nombre de nouveaux villages et bourgs de la même période. Nous avons déjà évoqué le cas de Saint-Puy. Revenons maintenant sur l'exemple de Jegun.

L'église de Jegun est mentionnée dès le XII^e siècle. Le village aurait été fortifié par le comte d'Armagnac, vers 1170-1180⁴⁰⁶. Cela correspond au noyau encore aujourd'hui appelé « le bastion », autour de l'église paroissiale, au nord-est du site. Un quartier neuf au plan régulier est fondé à une date inconnue à l'ouest de ce premier pôle ecclésial (fig. 5-29). Il forme un rectangle régulier de 225 m de long pour 100 m de large. Il est traversé par quatre rues d'axe est-ouest, et trois rues transversales d'axe nord-sud. Seules la deuxième rue d'axe est-ouest en partant du nord et la rue centrale d'axe nord-sud menaient aux quatre portes. Les autres desservaient les différents îlots *intramuros*. Les parcelles sont relativement régulières et généralement traversantes, allongées d'une rue à l'autre. Le mur d'enceinte est conservé sur une grande partie du pourtour de cette extension. Les maçonneries en moyen appareil de calcaire à joints fins semblent dater de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle (fig. 5-30). Le plan extrêmement régulier et les vestiges de cette fortification permettent de

⁴⁰⁶ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, op. cit., 1980, p. 133.

proposer une datation de cette partie de l'agglomération entre la deuxième moitié du XIII^e siècle et les premières décennies du siècle suivant. Le plan est tellement régulier et orthogonal que cette extension a souvent été qualifiée de bastide, alors même qu'aucun texte ne permet d'affirmer cette hypothèse. Le centre de cette extension est aujourd'hui occupé par une halle au-dessus de laquelle est bâtie la mairie. Cette halle occupe une partie d'un îlot bâti, elle ne se trouve pas sur une place. Cette construction ne remonte qu'à l'Époque moderne (fig. 5-31), il n'est donc pas certain qu'une halle ait existé ici au Moyen Âge. Le plan est, certes, très régulier, mais il n'est pas centré sur une place de marché. Ces différents arguments combinés écartent le site de Jegun de la liste des bastides gersoises.

Les bastides fondées près d'un habitat groupé

Les bastides fondées près d'un habitat groupé constituent une forme de quartier neuf dans le sens où il s'agit bien d'extensions planifiées d'une agglomération initiale. J'ai choisi de les traiter à part dans la mesure où leur fondation s'accompagne d'une redéfinition des pouvoirs au sein de la nouvelle agglomération mais aussi et surtout car leur plan est toujours, comme dans les autres bastides, orthogonal et centré sur la place de marché. Trois sites du corpus correspondent à cette catégorie : Barran, Saint-Clar et Seissan.

Le plan de la bastide de Seissan n'est pas suffisamment bien conservé pour permettre une analyse précise de la manière dont la nouvelle trame parcellaire a intégré le pôle castral préexistant. Les exemples de Barran et de Saint-Clar sont plus significatifs à cet égard.

Le bourg de Saint-Clar est constitué de trois unités de plans distinctes qui témoignent de son évolution à la fin du Moyen Âge (fig. 4-68). La bastide a été fondée auprès d'un village préexistant à la fin du XIII^e siècle, puis, au siècle suivant, seule la partie orientale a été fortifiée laissant vide la partie occidentale. Au sud, le *castet vielh* se développe autour de la « vieille église » selon un plan concentrique. Au nord-est, la « bastide neuve », s'organise autour et à l'est de la place de la halle selon un plan orthogonal. Au nord-ouest, la « bastide vieille » n'a été bâtie que tardivement, mais elle conserve le parcellaire orthogonal hérité de l'arpentement médiéval. Ces unités de plan se rejoignent au niveau de zones de contact laissées vacantes qui constituent donc de vastes places (fig. 5-32). Il est par ailleurs intéressant de noter que le montant du cens est variable en fonction de l'emplacement de la maison⁴⁰⁷. Dans cet exemple, le noyau primitif était probablement déjà fortifié antérieurement à la fondation de la bastide. Cette dernière est venue s'implanter à côté du

⁴⁰⁷ « Item est de coutume au dit lieu de Saint-Clar que tout homme ou femme qui aura une place de maison bâtie ou à bâtir ou de cazau en la bastide neuve et en la bastide vieille payera pour la dite place de fiefs aux dits seigneurs quatre deniers morlaas valant dix huit deniers tournois, et pour chacune place qui sera dans le château viel payera un denier morlaas et un livrat de sibade, et doit avoir chacune place de la bastide neuve seize razas de large et quarante de long. » (« Reconnaissance faite par les consuls de Saint-Clar, 1533 », in BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864, p. 82-89).

village castral, sans véritablement l'intégrer à la nouvelle trame parcellaire, les voies de circulation n'étant pas directement reliées et les zones de contact étant laissées vacantes.

À Barran, l'intégration du village ecclésial préexistant est un peu différente (fig. 5-33). Cela est sans doute dû au fait que sa trame parcellaire devait être plus lâche qu'à Saint-Clar et non rigidifiée par une enceinte propre. Ici, la bastide occupe un rectangle d'environ 500 m de long (axe nord-sud) sur 300 m de large (axe est-ouest). Le parcellaire orthogonal de la bastide s'appuie, dans l'angle nord-ouest, sur le parcellaire radioconcentrique du village ecclésial préexistant. La place de marché paraît aujourd'hui excentrée dans la partie sud-est du village, mais cela est dû à l'abandon d'une partie de la bastide au moment de la mise en fortification du site vers le XIV^e siècle. Une autre place de dimensions beaucoup plus réduites est implantée au bord de la rue principale, à la jonction entre le parcellaire préexistant du pôle ecclésial et celui de la bastide (fig. 5-34). La rue principale traverse la bastide de part en part selon un axe nord-sud, d'une porte à l'autre (fig. 5-35). Les autres rues présentent une largeur légèrement inférieure à la rue principale, qu'il s'agisse de celles de la bastide ou du noyau primitif.

B. Transferts d'habitat groupé

Les transferts d'agglomération semblent constituer une faible part des transformations des villages et des bourgs de la fin du Moyen Âge, même s'il est tout à fait possible que de nombreux autres transferts échappent à notre étude faute de documentation précise les concernant. Par ailleurs, l'analyse de ces quelques transferts ne livre que de rares informations sur leurs modalités. Il s'agit donc ici de présenter les rares exemples connus et d'en tirer quelques traits communs et différences.

Des disparités dans la documentation

Seuls quatre transferts sont documentés par les sources écrites et/ou archéologiques⁴⁰⁸. Pour d'autres sites, la question est soulevée par la bibliographie, mais les sources écrites ne sont pas assez précises pour confirmer cette hypothèse et en connaître les circonstances exactes.

L'apport des sources écrites

Deux transferts d'habitat groupé sont connus grâce aux sources écrites : Auterive et Saint-Blancard.

⁴⁰⁸ Documentation textuelle : Auterive et Saint-Blancard. Documentation archéologique : L'Isle-Bouzon et Sauveterre.

Le déplacement du village d'Auterive est attesté par les archives médiévales. Un premier village existe depuis environ le milieu du XII^e siècle au lieu-dit Nenos. Celui-ci est cité dans la documentation au début du XIII^e siècle, notamment en 1220 dans le cartulaire noir d'Auch⁴⁰⁹. Le site de Nenos n'est pas localisé précisément. Il se trouve probablement au lieu-dit Les Deux Chênes, à environ 400 m à l'ouest de l'actuel village, sur la première terrasse alluviale⁴¹⁰ (fig. 5-36). Le château devait se situer un peu plus haut, dans les bois. Ce premier site a été abandonné au profit du castelnau d'Auterive au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle. En effet, la première mention de ce castelnau remonte à 1291⁴¹¹, alors que l'église de Nenos est mentionnée pour la dernière fois en 1265⁴¹². Aucun texte, ni aucune fouille archéologique, ne permettent de connaître les modalités précises et les raisons qui ont conduit à ce transfert d'habitat.

Le déplacement du village de Saint-Blancard est un peu mieux connu. Une transaction est intervenue en 1303 entre Pierre d'Orbessan, seigneur de Saint-Blancard, et les habitants du lieu afin d'en régler les modalités⁴¹³. Le village initial s'est formé vers le XII^e siècle aux abords d'une motte castrale située sur une plateforme à une centaine de mètres au sud-est de l'actuel château⁴¹⁴ (fig. 5-37). Il semble que l'église paroissiale se trouvait alors déjà à l'emplacement de ce château. Des fouilles réalisées dans la cour de cette demeure ont en effet permis d'en découvrir les vestiges à la fin du XIX^e siècle⁴¹⁵. Dans la transaction de 1303, il est prévu de construire un nouveau *castrum* près de l'ancien⁴¹⁶. Celui-ci doit être entouré de fossés et d'une enceinte pourvue de deux portes. Les travaux sont à la charge du seigneur, mais, une fois édifié, la garde est dévolue aux habitants. Les places de maisons doivent mesurer 12 rases sur 24. Cette transaction, ou du moins ce que l'on en connaît, ne mentionne pas les raisons de cette reconstruction. Le château et l'église bâtis à la suite de cette transaction sont relativement bien conservés, bien que très remaniés. Le clocher-mur et le portail de l'église du début du XIV^e siècle sont encore visibles sur l'élévation occidentale de l'édifice remanié par la suite, dès la fin du Moyen Âge, puis à l'Époque moderne (fig. 5-38).

⁴⁰⁹ « *castrum de Nenos* » (LACAVE LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien (éd.), *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, Cartulaire noir*, Paris/Auch, 1899, charte n°150 : abandon de la dîme de l'église de Nenos au chapitre d'Auch, 1220).

⁴¹⁰ Du mobilier médiéval y a été découvert lors de prospections réalisées par Nicolas Guinaudeau (GUINAUDEAU, Nicolas, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le X^e et le XVI^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Aragauas, Université de Bordeaux III, 2012, sites n°6 et 7.)

⁴¹¹ « *castra et loca de Altaripa* » (CHÉRIN, B. (éd.), *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fezensac suivie de ses preuves*, Paris, 1784, p. 231-233, acte n°258, 1291).

⁴¹² Cité par CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, *op. cit.*, 1980, p. 146.

⁴¹³ Ce document a disparu, il est connu grâce aux notes de l'abbé Cazauran consultées et publiées dans : LASSURE, Jean-Michel, « À propos des fouilles archéologiques effectuées en 1889 dans la cour du château de Saint-Blancard (Gers) », *BSAG*, 1977, p. 343-360.

⁴¹⁴ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, *op. cit.*, 1980, p. 81.

⁴¹⁵ LASSURE, Jean-Michel, « À propos des fouilles ... », *art. cit.*, 1977, p. 343-360.

⁴¹⁶ *Ibidem* : « *quod dicta universitas et omnes ejusdem universitatis de novo facerent, construerent et hedificarent castrum in dicto loco Sancto Plancato circa et prope dictum castrum vetus* ».

Le château a, quant à lui, été en grande partie reconstruit au XIX^e siècle, mais il conserve tout de même de beaux éléments du XIV^e siècle, notamment dans ses dispositions générales (fig. 5-39). Il ne subsiste aucun vestige visible du village médiéval, au point que sa localisation précise n'est pas possible.

L'apport des sources archéologiques

Deux transferts de villages ou de bourgs peuvent être appréhendés grâce aux sources archéologiques : L'Isle-Bouzon et Sauveterre⁴¹⁷.

Le déplacement de l'habitat groupé du site de Corné à celui de L'Isle-Bouzon est connu grâce aux fouilles menées par Jean-Michel Lassure à la fin des années 1980 et au début des années 1990⁴¹⁸. Vers le milieu du XI^e siècle, une tour-salle est édiflée dans un méandre de l'Auroue. Un village s'implante assez rapidement à une quarantaine de mètres en contrebas de celle-ci. Vers 1250-1260, le site de Corné est abandonné, certainement à la suite d'une inondation. Les habitants s'installent alors dans le castelnau en construction sur le rebord du plateau calcaire dominant la vallée, à environ 400 m au nord-est (fig. 5-40). Les coseigneurs octroient une charte de coutumes aux habitants du castelnau en 1266.

Le transfert du village de Sauveterre est connu grâce aux observations réalisées par Nicolas Guinaudeau dans les années 2000 au niveau de la basse-cour associée à la motte, côté sud⁴¹⁹. Plusieurs unités stratigraphiques ont ainsi pu être repérées. Pour ce qui concerne le Moyen Âge, une première couche de destruction a livré de la céramique datable des XII^e et XIII^e siècles et une seconde couche des éléments de terre cuite architecturale et de la céramique de type commingeois des XIII^e et XIV^e siècles. Un premier habitat se serait donc installé vers le XII^e siècle au pied de la motte, avant d'être détruit à la fin de ce siècle ou au début du suivant. Le village, reconstruit, aurait été à nouveau détruit au cours du XIV^e siècle. Il aurait alors été transféré à son emplacement actuel, à seulement quelques mètres vers l'est, plus près de l'église, en contrebas de la plateforme où se trouvait le village initial (fig. 5-41). En l'absence de données archéologiques sur le village actuel, une autre hypothèse peut être formulée. Un transfert d'habitat a pu s'opérer de la motte vers l'emplacement actuel à la limite des XII^e et XIII^e siècles, et la reconstruction supposée du XIII^e siècle, au pied de la motte, pourrait ne correspondre qu'à un faubourg du nouveau village. Dans ce cas, la destruction du XIV^e siècle ne concernerait pas l'ensemble de l'agglomération et ne s'accompagnerait pas d'un transfert de l'habitat, mais elle correspondrait à une disparition du faubourg au moment des crises du bas Moyen Âge.

⁴¹⁷ Il convient d'ajouter ici le site de la Gravette, site primitif de l'Isle-Jourdain, à 300 m au sud-ouest du site actuel, qui a été fouillé dans les années 1990, mais n'a pas fait l'objet à ce jour d'une publication de synthèse qui aurait permis de l'intégrer, à titre de comparaison, à notre propos.

⁴¹⁸ LASSURE, Jean-Michel, *De la tour-salle au castelnau...*, op. cit., 1995.

⁴¹⁹ GUINAUDEAU, Nicolas, *Fortifications seigneuriales...*, op. cit., 2012, site n° 251.

D'autres exemples supposés de transferts de l'habitat groupé

De nombreux glissements d'habitat groupé sont mentionnés dans la bibliographie, sans que les auteurs en apportent toujours des preuves formelles. Bon nombre d'entre eux paraissent antérieurs au milieu du XIII^e siècle. Nous ne conservons dans ce corpus que les transferts postérieurs à 1250 les plus probables.

D'après Benoît Cursente, à Estang, un premier village se serait formé à l'actuel lieu-dit le Castelvielh, près de l'église Notre-Dame toujours en élévation⁴²⁰. Celui-ci aurait été transféré à son emplacement actuel, à environ 500 m vers l'ouest, sur la hauteur (fig. 5-42). Ce transfert aurait eu lieu au cours du XIII^e siècle.

Le dédoublement du site de Lamazère⁴²¹ (fig. 5-43) semble obéir à la même logique de transfert d'un habitat groupé près d'une église et d'une motte, aujourd'hui très arasée (fig. 5-44), vers un site de hauteur près d'un château et doté d'une enceinte. Le transfert paraît s'être opéré au cours du XIII^e siècle.

Un prieuré et un *castrum* sont mentionnés à Touget au XII^e siècle. Le prieuré était implanté près de la confluence entre la Marcaoue et la Gimone⁴²². Le château se trouvait sur la hauteur, près de l'actuel village⁴²³. Ce dernier paraît s'être développé dans la seconde moitié du XIII^e siècle à la suite d'un glissement de l'habitat de la vallée vers la corniche calcaire (fig. 5-45), peut-être à l'initiative du seigneur local. Le plan de la nouvelle agglomération, plutôt régulier, suppose une planification (fig. 5-46).

Le village de Castin semble avoir connu deux transferts successifs entre le Moyen Âge et l'Époque moderne. Un premier peuplement s'est regroupé aux abords de l'église Saint-Genès antérieurement au milieu du XIII^e siècle⁴²⁴. Ensuite, le village a été transféré sur une hauteur, à environ 200 m plus au nord (fig. 5-47). Le toponyme « le Village » y est toujours visible, ainsi que quelques vestiges de l'enceinte collective attribuable au XIV^e siècle⁴²⁵. Enfin, au cours des Temps modernes, le village semble avoir progressivement repris son emplacement initial près de l'église paroissiale.

Quelques traits communs

Si ces quelques exemples sont trop peu nombreux et trop peu précis pour permettre une synthèse sur la question des transferts d'habitat groupé entre 1250 et 1330, il est tout de même possible de proposer quelques pistes de réflexion.

⁴²⁰ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, op. cit., 1980, p. 64, 76 et 131.

⁴²¹ *Ibidem*, p. 135.

⁴²² POUSTHOMIS-DALLE Nelly, *À l'ombre du moustier...*, op. cit., 2002, vol. 2, p. 192-193.

⁴²³ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, op. cit., 1980, p. 157.

⁴²⁴ *Ibidem*, p. 128.

⁴²⁵ Observations réalisées par Michaël Gourvenec en 2012 dans le cadre de la réalisation de la carte archéologique du Grand Auch.

Datations

Pour tous les sites présentés ici, le transfert du village semble s'être opéré au cours du XIII^e siècle, sauf pour Sauveterre où il pourrait être, soit antérieur, soit postérieur, selon l'hypothèse retenue. Dans sa thèse sur les castelnaux gersois, Benoît Cursente soulignait que de tels glissements de l'habitat avaient eu lieu en nombre conséquent à la période antérieure à celle que nous étudions ici, notamment entre le milieu du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle⁴²⁶. Il semblerait donc que ce phénomène, plus courant à la période la plus intense de fondation de castelnaux, soit en train de s'estomper à partir du milieu du XIII^e siècle.

Choix du site et du plan des nouvelles agglomérations

Dans presque tous les cas, le choix du nouveau site est en position dominante, sur un rebord de plateau ou le sommet d'un coteau. Seul l'exemple d'Auterive déroge à cette règle. En effet, dans ce cas, le transfert s'opère d'un site légèrement dominant vers le bord de la rivière. Cela s'explique peut-être par la présence d'un point de passage de la rivière à proximité du nouveau village. Ailleurs, nous retrouvons l'implantation privilégiée des villages et bourgs de cette période, en position dominante.

De la même manière, ces villages adoptent des plans identiques à ceux habituellement suivis par les nouvelles installations de cette période : village-rue ou plan orthogonal. Les plans orthogonaux établis à Estang et L'Isle-Bouzon ne sont pas centrés sur une place. À Touget, il convient de signaler la présence d'une place au cœur du village (fig. 5-46). La morphologie générale se rapproche, ici, de ce que nous pouvons observer dans les bastides de la même période, sans pour autant en reproduire tous les éléments. Ainsi, malgré la présence d'une place au centre, celle-ci ne constitue par la matrice de l'agglomération, elle n'est pas implantée à la jonction de deux axes principaux qui constitueraient l'armature du parcellaire. À L'Isle-Bouzon (fig. 5-48), le château est implanté dans un angle de l'enceinte. Pour les deux autres sites, Estang (fig. 5-49) et Touget, le château se trouve à l'extérieur de l'enceinte, à faible distance de celle-ci.

Les autres agglomérations issues de transferts au cours des années 1250-1330 semblent présenter un plan de type village-rue. Rares sont celles pour lesquelles le plan médiéval est encore clairement lisible. À Auterive, le nouveau village est de dimensions très réduites, seulement 75 m de long pour 50 m de large (fig. 5-50). Il est constitué d'une unique rue non traversante, bordée de part et d'autre de quelques maisons. L'ensemble est édifié sur une plateforme surélevée (fig. 5-51).

Motivations

Les raisons qui ont conduit à ces transferts ne sont généralement pas connues avec certitude. À L'Isle-Bouzon, il semble qu'une crue soit à l'origine de l'abandon du site de

⁴²⁶ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, *op. cit.*, 1980, p. 70.

Corné mais rien n'indique ce qui a entraîné le choix du nouveau site. Partout, sauf à Auterive, la nouvelle implantation sur un site de hauteur s'inscrit dans la tendance générale de perchement de l'habitat observée dès avant la période que nous étudions et jusqu'au début du XIV^e siècle⁴²⁷. Il semble que ces transferts s'opèrent plus sous l'impulsion des seigneurs que par la volonté seule des habitants comme en témoigne la transaction de Saint-Blancard. La mise en place de plans orthogonaux, donc a priori planifiés, à Estang, L'Isle-Bouzon ou Touget, suggère a minima un accord seigneurial, voire une implication plus directe dans les choix opérés.

C. Mutations internes aux villages et aux bourgs

Au cours des années 1250-1350, comme à la période suivante, les villages et les bourgs sont surtout marqués par des mutations internes. En effet, au-delà des extensions ou des rétractions, selon les périodes, les transformations qui touchent les agglomérations de la fin du Moyen Âge sont surtout des évolutions internes. Celles-ci sont de plusieurs ordres. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les transformations qui concernent certains types d'édifices en particulier. Il s'agit ici de présenter rapidement les mutations morphologiques, qui bouleversent l'agglomération dans son ensemble. Ce sont aussi les plus difficiles à percevoir au travers des sources, ce qui explique que les exemples soient peu nombreux et la synthèse difficile à établir.

Des reconstructions faisant suite à des destructions

Quelques exemples de reconstructions d'agglomérations, ou de parties d'agglomérations, sont attestés par la documentation écrite.

La reconstruction de Castelnau-d'Arbieu en 1312

Le cas le mieux documenté est celui de Castelnau-d'Arbieu. Une transaction intervient en 1312 entre les coseigneurs et les habitants du lieu. Ce document est connu par une copie et traduction de 1535, en français⁴²⁸. Cette transaction a pour objectif principal la reconstruction d'une partie du village :

« Plus seur le second article dont la teneur est demendent et supplient que leurs maisons et edifices du dit lieu et au dehors, qui a l'occasion des dits coseigneurs ou par eux ont été

⁴²⁷ *Ibidem*.

⁴²⁸ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, *op. cit.*, 1864, p. 141-161.

incendiées soit obligés de les réparer desament et au moyen que les dits cosseigneurs nourrissent les dits hommes⁴²⁹ ».

Cet article suggère plusieurs choses. D'une part, les destructions semblent être dues à un incendie causé par les cosseigneurs eux-mêmes. Il n'y a pas plus de précision à ce sujet, ni sur les circonstances de l'incendie. D'autre part, les cosseigneurs doivent contribuer à la reconstruction des maisons et autres édifices détruits en nourrissant les ouvriers chargés de ces travaux. Cet acte présente un autre intérêt fondamental pour notre sujet, il prévoit la fortification du village et de son faubourg⁴³⁰. Ce dernier s'était formé autour de l'église, hors de l'enceinte initiale, il est ainsi réuni au noyau primitif (fig. 5-52).

D'autres exemples

Plusieurs autres exemples de reconstructions à la suite d'incendies sont mentionnés dans la bibliographie sans être toujours précisément documentés.

Ainsi, le village de Pessan est mentionné dans une demande d'indulgences à l'archevêque d'Auch en 1251. La cause en est un incendie qui aurait détruit le monastère et le village : « *cum igitur monasterium et totum castrum de Pessano sit igne combustum*⁴³¹ ». L'église est à nouveau consacrée en 1252. L'étude de cet édifice a permis d'établir qu'il avait certainement été assez peu touché par l'incendie du milieu du XIII^e siècle (fig. 5-53). Il conserve, en effet, des pans de mur de l'église du XI^e siècle (fig. 5-54) et des baies de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle (fig. 5-55). À l'inverse, le village paraît avoir été totalement remodelé à cette période, comme en témoignent le plan général de l'agglomération dont le parcellaire est relativement régulier (fig. 5-56) et le patrimoine médiéval en élévation dont rien, hormis l'église, n'est antérieur à cette date. Les coutumes sont par ailleurs renouvelées vers 1270, ce qui pourrait être un argument supplémentaire en faveur d'un remaniement total du village à cette période⁴³².

Un incendie est aussi mentionné dans la bibliographie à La Sauvetat vers 1272⁴³³. Celui-ci serait à mettre en relation avec la destruction de Saint-Puy par le comte d'Armagnac à la même date, les deux villages étant distants de seulement six kilomètres. Le village de La Sauvetat pourrait avoir partiellement été reconstruit après cet incendie. Ainsi, l'îlot régulier implanté au nord-ouest de la place de l'église pourrait être un témoin de cette

⁴²⁹ *Ibidem*, p. 146.

⁴³⁰ Nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre suivant.

⁴³¹ BRUGÈLES, Dom Louis-Clément de, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch suivies de celles des comtes du même diocèse*, Jean-François Robert, Toulouse, 1746, « Preuves de la seconde partie des chroniques », p. 38-39.

⁴³² Texte disparu, mention dans : BRUGÈLES, Dom Louis-Clément de, *Chroniques ecclésiastiques...*, *op. cit.*, 1746, p. 257.

⁴³³ BALAGNA, Christophe, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, Thèse de doctorat sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, UTM, 2000, p. 365.

reconstruction, sans qu'il soit possible de l'affirmer avec certitude en l'état actuel des recherches (fig. 4-60).

Deux autres destructions violentes suivies de reconstructions sont signalées dans la bibliographie. Ainsi, à Sarrant vers 1269, le village aurait été dévasté, puis reconstruit à la suite de l'intervention du baile de Gascogne « *contra illos qui invaserunt e depredaverunt castrum de Sarran*⁴³⁴ ». À Montestruc, à la même période, des Condomois auraient détruit le village, sans plus de précision⁴³⁵. Ces mentions sont trop peu précises pour permettre une étude approfondie. Les observations du bâti médiéval confirment tout de même l'absence de vestige antérieur à la fin du XIII^e siècle dans ces villages. Mais cela ne prouve rien dans la mesure où très peu d'édifices des sites gersois étudiés conservent des éléments visibles datant d'avant le XIII^e siècle.

Quelques traits communs

Le faible nombre d'exemples développés, et le peu d'informations précises disponibles, ne permettent pas de proposer une synthèse sur la question des destructions et restructurations d'agglomérations. Il convient tout de même de noter que des reconstructions totales ou partielles interviennent dans trois cas sur cinq après des incendies, les deux autres cas étant dus à des destructions volontaires par de probables troupes de pillards mal identifiées. Il est aussi intéressant de noter que trois de ces destructions sont concentrées sur les années 1269-1272, période particulièrement marquée par les tensions entre seigneurs au moment même du renforcement de la présence royale, française et anglaise, dans la région⁴³⁶.

Des remaniements « discrets »

Ces reconstructions liées à des événements violents, ne doivent pas faire oublier d'autres phénomènes de remaniements internes plus lents ou plus ponctuels.

Le seul exemple bien documenté est celui de Barran, grâce à un registre de réarpentage réalisé 25 ans après la fondation de la bastide⁴³⁷. Celui-ci a été analysé par Benoît Cursente⁴³⁸. Nous reprenons ici ses conclusions. Dans la chartre de coutumes de 1279⁴³⁹, les lots standard correspondent à une place de 12 perches sur 4, soit environ 27 m

⁴³⁴ Cité dans : DOSSAT, Yves, *Saisimentum Comitatus Tholosani*, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1966, p. 172, note 8.

⁴³⁵ Cité dans : CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, *op. cit.*, 1980, p. 145.

⁴³⁶ BORDES, Maurice (dir.), *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Éditions Horvath, Roanne, 1977, p. 69-73.

⁴³⁷ Bibliothèque municipale d'Auch, Ms 56 (78) : Barran, Dénombrement des places de la ville avec les noms des tenanciers en 1303. En ligne : <http://www.purl.org/yoolib/bmauch/1003>.

⁴³⁸ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, *op. cit.*, 1998, p. 241-243, et CURSENTE, Benoît, « La bastide de Barran, un quart de siècle après sa fondation », *BSAG*, 1998, p. 500-511.

⁴³⁹ MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne...*, *op. cit.*, 1846, t. 6, p. 110-116.

de long pour 9 m de large. Le réarpentage de 1303 dresse la liste des habitants avec la superficie des lots, bâtis ou à bâtir, qu'ils détiennent. L'analyse de ce document montre qu'une superficie d'une place ou plus ne correspond qu'à une minorité des parcelles considérées. Celles-ci se trouvent concentrées autour de la place de marché et de l'église, les deux lieux centraux de la bastide. À l'inverse, la plupart des parcelles mesurent une demie place ou moins, jusqu'à 1/12 de place pour certaines. Un quartier entier n'est par exemple constitué que de demies places. Celui-ci n'a pas pu être localisé. Benoît Cursente propose plusieurs conclusions à la suite de l'analyse de ce document. Selon lui, la concession initiale n'était pas la place, comme le laissent penser la plupart des chartes de coutumes, mais la demie place. Le lotissement était dès le départ conçu pour recevoir une population socialement différenciée, la surface des parcelles était donc variable. Enfin, il souligne que le réarpentage a été réalisé afin de dresser un état des lieux des possessions dans la bastide, fortement remaniées par les habitants eux-mêmes après des achats et des ventes ayant entraîné le remodelage du parcellaire initial.

Cet exemple permet de mettre en lumière un phénomène qui n'a pas dû être limité à la bastide de Barran, mais bien plus courant : les remaniements à l'échelle des îlots par des transactions entre habitants. Malheureusement, ce type de transformation est très difficile à identifier dans la plupart des cas, faute de document équivalent pour d'autres sites. L'étude de la bastide de Montréal permet peut-être d'apporter un deuxième exemple. En effet, l'analyse de l'îlot nord-ouest de la place a permis de montrer que trois maisons médiévales mitoyennes n'avaient pas été bâties en même temps. Cela témoigne, non pas d'une restructuration en profondeur des parcelles, comme à Barran, mais d'un remaniement de l'espace bâti, et donc de la perception que les contemporains en avaient, par la construction d'une maison en pierre, entre deux autres maisons déjà bâties en pierre, là où il n'y avait peut-être alors qu'une maison en pan-de-bois. En l'absence de la découverte d'autres documents aussi exceptionnels que le réarpentage de Barran, seule une étude fine de chaque agglomération, à l'intérieur même des îlots et des édifices médiévaux conservés, pourra permettre de mettre en avant d'autres exemples de ce type.

Une tendance à la densification ?

Ces restructurations internes peuvent conduire à deux phénomènes : la densification ou la dédensification. La première correspond à un « processus d'accroissement de l'occupation d'un site par ajout de bâtiments, éventuellement accompagné d'une subdivision parcellaire, et croissance du coefficient d'occupation du sol⁴⁴⁰ ». À l'inverse, la seconde est un « processus de réduction du coefficient d'occupation du sol, par accroissement de la surface non bâtie lors de démolitions et/ou réduction du nombre d'étages des édifices existants ou lors de reconstructions⁴⁴¹ ».

⁴⁴⁰ GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain...*, op. cit., 2003, p. 237.

⁴⁴¹ *Ibidem*.

Il est généralement impossible de déterminer, pour les rares exemples développés, si les restructurations s'accompagnent d'une densification ou d'une dédensification du tissu villageois. Dans le cas de Barran, l'hypothèse d'une densification peut être émise. En effet, les transactions qui ont entraîné des fusions entre certaines parcelles et, inversement, des divisions, témoignent probablement de la pression foncière. Il est donc possible d'imaginer que celle-ci a contribué à une densification de l'habitat au sein de la bastide.

De la même manière, de nombreuses chartes de coutumes de villages et de bourgs déjà bien établis mentionnent l'existence de places à bâtir à l'intérieur de l'enceinte ou dans les faubourgs. Cela suppose qu'au moment de la mise par écrit des coutumes, ces agglomérations n'étaient pas totalement loties, mais qu'au contraire l'octroi de ces libertés est perçu par les seigneurs comme un moyen d'attirer de nouveaux habitants, tout en comblant, d'une certaine manière, les vides dans ces enceintes. Là encore, cela peut correspondre à une densification du tissu villageois.

Un autre exemple significatif de densification est celui de Monfort. De nouvelles coutumes sont octroyées aux habitants de la bastide en 1308, une trentaine d'années après la fondation⁴⁴². Deux articles de ces coutumes concernent particulièrement des questions de construction et d'urbanisme. Le premier précise que les habitants peuvent agrandir leur maison de deux rasées sur la rue⁴⁴³, alors que le second donne l'autorisation aux habitants ayant leur maison près de la place de construire un étage ou une galerie dont les dimensions doivent être fixées par les consuls⁴⁴⁴. Il y a donc ici bien une densification du bâti dans la bastide dans les premières années du XIV^e siècle. Celle-ci est même différenciée selon que l'on se trouve près de la place ou non. Nous retrouvons ici une disposition observée ailleurs : des maisons plus hautes et plus monumentales autour de la place et dans les rues adjacentes, qu'en périphérie. Cela a été notamment observé à Montréal.

La densification paraît donc, au travers de ces quelques exemples, être la règle dans les restructurations d'agglomérations de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle. Celle-ci passe essentiellement par la construction ou la reconstruction de nouveaux édifices dans un tissu villageois déjà relativement dense par endroits. Nous allons le voir dans le chapitre suivant à propos des différentes infrastructures communautaires. La densification est aussi le fait de la verticalisation de l'architecture dans ces villages, par l'édification de nouveaux étages sur certaines maisons, nous venons de le souligner. Cette verticalisation passe aussi au travers de la construction d'édifices seigneuriaux et/ou religieux aux dimensions incomparables avec celles de l'habitat qui les entoure. C'est le cas, par exemple, à La Romieu

⁴⁴² BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864, p. 110-122.

⁴⁴³ « *Item damus et concedimus nos vicecomes praedictus praedictae universitati et consilibus praedictis recipientibus nomine quo supra quod habitantes dictae villae possint libere ampliare et operari domos suas a parte carreriarum versus dictas carrerias edifficia pro trahendo et extendendo per duas razas si sibi expediens videatur* » (*Ibidem*, p. 119).

⁴⁴⁴ « *Item damus statuimus et concedimus quod habitantes dictae villae nunc vel in posterum habentes domos seu platheas juxta communem plateam dictae villae supra carrerias versus dictam carreriam dictam plateam possint construre et hedificare libere solaria seu domos de altitudine et longitudine juxta arbitrium consulum dictae villae* » (*Ibidem*, p. 119-120).

avec la construction, au cours du premier quart du XIV^e siècle, de la collégiale et du palais cardinalice qui a dû avoir un impact très important sur la perception de leur cadre de vie par les populations contemporaines (fig. 5-57).

Les villages et les bourgs gersois connaissent des transformations importantes entre 1250 et 1330. Il s'agit pour l'essentiel d'extensions, qui prennent différentes formes. Ce type de transformation n'est pas spécifique à cette période, nous en retrouvons aussi plus tard, vers la fin du Moyen Âge. À l'inverse, aucune rétraction d'agglomération n'a été repérée au cours de cette période. Les transformations les plus nombreuses, entre 1250 et 1330, tout comme aux siècles suivants, concernent plutôt des mutations internes que des évolutions globales au niveau de la forme et de la superficie de l'agglomération.

L'analyse des transformations a permis de confirmer ce qui avait été perçu dans le chapitre précédent au sujet de la morphologie générale des villages et des bourgs de cette période. Ainsi, la tendance au perchement de l'habitat groupé est confirmée par l'analyse des transferts d'agglomérations. Mais c'est surtout la régularité des plans adoptés qui ressort de l'étude des différents sites présentés. En effet, qu'il s'agisse de nouvelles implantations, d'extensions ou de mutations internes, la tendance est bien toujours à l'établissement de plans plus réglés. La monumentalisation des villages et des bourgs est aussi confirmée par l'étude de ces évolutions, notamment au travers de la densification de certaines agglomérations, et plus particulièrement par une verticalisation de l'architecture.

Chapitre 6 – Une période de « grands travaux »

Au-delà des transformations morphologiques générales, les villages et les bourgs gersois sont aussi le théâtre de « grands travaux » entre le milieu du XIII^e siècle et les années 1330. Cette notion est généralement utilisée pour qualifier des chantiers de l'époque contemporaine, caractérisés par un changement « global, subit, rapide, porté par une volonté politique extrêmement forte⁴⁴⁵ ». Pourtant, comme le souligne Sandrine Lavaud, ce terme peut tout aussi bien être appliqué à la période médiévale, « sur deux critères au moins : l'ampleur de la surface concernée et des moyens mis en œuvre et la présence d'un commanditaire soucieux de manifester et d'étendre son contrôle⁴⁴⁶ ». Dans les petites agglomérations qui nous intéressent, ces « grands travaux » touchent principalement trois types de constructions au cours des années 1250-1330 : les fortifications collectives, les édifices religieux et les infrastructures commerciales.

A. Les fortifications collectives

L'existence de fortifications collectives de la fin du Moyen Âge est documentée pour 180 sites sur l'ensemble des 212 agglomérations, ce qui représente 85 % du corpus (fig. 6-1). Parmi ces 180 sites, 43 sont connus grâce aux vestiges visibles et à la documentation textuelle (24 %), 57 uniquement par les archives (32 %) et 80 uniquement par les éléments bâtis en place (44 %). Les fortifications collectives constituent le corpus thématique le plus important de cette thèse. Elles ont donc pu faire l'objet d'une étude plus approfondie, notamment en ce qui concerne leurs différentes parties constituantes et les techniques de construction.

Répartition dans le temps et dans l'espace

Si les fortifications collectives constituent une part essentielle du corpus étudié, leur répartition dans le temps et dans l'espace présente tout de même des disparités importantes qu'il convient de souligner. Leur datation a été difficile pour bien des sites. En effet, seuls certains d'entre eux sont suffisamment bien documentés pour que l'édification

⁴⁴⁵ LAVAUD, Sandrine et COUDROY DE LILLE, Laurent, « Ville en travaux : tout à fait la même et tout à fait une autre », *Archéopages*, t. 33, 2011, p. 82.

⁴⁴⁶ *Ibidem*.

de leur enceinte puisse être fixée à la décennie près. Les comparaisons à l'échelle de l'ensemble du corpus ont ensuite permis de proposer une périodisation large pour la plupart des vestiges observés.

Répartition géographique

Les fortifications collectives sont réparties sur l'ensemble du territoire départemental, malgré une densité un peu moins forte à l'ouest et au sud, là où les sites du corpus sont aussi les moins nombreux (fig. 6-2). Deux zones de forte densité sont à noter : la frange nord du territoire, et le cœur du département, entre Vic-Fezensac et Auch.

Le premier secteur correspond à la partie sud de l'Agenais, zone frontière entre les possessions des rois de France et d'Angleterre depuis le XII^e siècle, et passée sous domination anglaise en 1279. Il y a donc très certainement eu une volonté seigneuriale de protéger des villages et des bourgs situés aux marges de ces territoires. Certains sont même fondés dans cette optique. C'est le cas pour la bastide de Montréal, fondée en 1255 par le comte de Toulouse pour « *la defension de lor terra de Agenes, e car lo meziss loc es acis en lo derrier loc d'Agenes*⁴⁴⁷ », et dotée d'une enceinte dès l'origine.

La seconde zone de forte densité se trouve au cœur du comté de Fezensac et correspond à la partie centrale des possessions du comte d'Armagnac. C'est là que se situent les principaux centres jouant un rôle important dans la politique comtale, entre Auch et Vic-Fezensac. Cette zone est traversée par la vallée de la Baïse et la Ténarèze, deux axes commerciaux essentiels entre les Pyrénées et la Garonne. Ces deux éléments en font un territoire aux enjeux majeurs, tant politiques, qu'économiques, qui justifient pleinement une action de mise en fortification des villages et des bourgs.

Les fortifications antérieures à 1250

Les fortifications antérieures à 1250 sont généralement attestées par la documentation textuelle, mais l'identification des vestiges bâtis de cette période reste parfois incertaine.

Pour cette période, un seul texte apporte des informations très précises sur les techniques de construction. Il s'agit de la charte de coutumes de Corneillan dont un chapitre est consacré à la porte⁴⁴⁸. Celle-ci doit être édiflée par le portier qui est chargé d'utiliser de la chaux et du sable et de monter trois assises au-dessus de la porte elle-même afin de pouvoir y construire une tour⁴⁴⁹. Il ne subsiste malheureusement aucun vestige de cette porte qui aurait permis de disposer d'un jalon chronologique précis. Les autres textes font généralement mention de manière très succincte de la présence d'une fortification. Ainsi, en

⁴⁴⁷ OURLIAC, Paul et GILLES, Monique (éd.), *Coutumes de l'Agenais...*, op. cit., 1981, p. 115-158.

⁴⁴⁸ SAMARAN, Charles, « Les coutumes inédites de Corneillan », *Bulletin philologique et historique du CTHS*, 1951, p. 331-356.

⁴⁴⁹ « *lo porter es franc de tota costuma e de tota talha e deu far lo portau de cautz e d'arene tres lines sober la porta si que tor hi pusca hom asetiar* » (*Ibidem*).

1247, il est question de la fin de la reconstruction de l'enceinte de Cassaigne⁴⁵⁰. L'année suivante, les coutumes de Castelnau-Barbarens indiquent la présence d'au moins deux portes⁴⁵¹. La « porte de dessous » pourrait correspondre aux vestiges de la porte sud du village de Castelnau-Barbarens dont il subsiste un des murs du couloir (fig. 5-4).

Les deux éléments bâtis les plus anciens conservés en place se trouvent sur deux tours-portes, à Montesquiou et à Fourcès. La tour-porte de Montesquiou présente des caractéristiques architecturales très différentes de toutes les autres qui ont pu être observées. Elle est couverte d'un arc en plein-cintre (fig. 6-3), sa maçonnerie présente un appareil légèrement plus petit et moins régulier sur la face externe que sur les côtés du couloir et, dans une moindre mesure, la face interne. Cet appareil, assisé, mais dont les hauteurs d'assises ne sont pas homogènes, ne se retrouve pas sur les autres tours-portes du département qui sont percées de portes couvertes d'arcs brisés. Ces deux critères permettent de proposer une datation plus ancienne pour la tour-porte de Montesquiou, qui pourrait remonter pour partie à la fondation du castelnau, au XII^e siècle⁴⁵². Cette tour-porte paraît avoir été édifiée en deux étapes : d'abord, un simple percement dans le mur d'enceinte au XII^e siècle, puis une tour édifée en arrière au XIII^e ou au XIV^e siècle (fig. 6-4). La première étape correspondrait donc à la face externe de la tour, en appareil moins régulier, et à l'arc en plein-cintre supérieur. La seconde étape correspondrait au couloir et à l'arc en plein-cintre inférieur, bâtis en appareil plus grand et régulier (fig. 6-5). L'arc segmentaire est quant à lui à mettre en relation avec l'abaissement du niveau de circulation, au XVIII^e siècle. La pierre rougie et éclatée sur la face interne et au niveau de la voûte du couloir témoignent d'un incendie qu'il n'est pas possible de dater précisément.

La tour-porte de Fourcès a aussi été édifée en deux phases principales de travaux. La première est un simple percement dans l'enceinte, probablement au XII^e siècle, comme à Montesquiou. Cette porte correspond cette fois à la partie interne de la tour-porte (fig. 6-6). Elle est couverte d'un arc en plein-cintre (fig. 6-7). La première porte a été intégrée à la tour-porte édifée vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle. Cela est encore particulièrement bien visible sur chacun des murs latéraux du couloir (fig. 6-8). La tour-porte a par ailleurs fait l'objet de remaniements à la fin du XV^e siècle ou au début du siècle suivant.

Terraube, un exemple fortification collective du début du XIV^e siècle

En 1308, les habitants de Terraube obtiennent de leur seigneur, Arsieu de Galard, l'autorisation de construire une enceinte en pierre⁴⁵³, à la charge de la communauté⁴⁵⁴.

⁴⁵⁰ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, op. cit., 1980, p. 125.

⁴⁵¹ CURSENTE Benoît (éd.), « Les coutumes de Castelnau-Barbarens... », art. cit., 2001, p. 357-375.

⁴⁵² BOQUIEN, Bertrand, *Les enceintes urbaines et villageoises du Moyen Âge dans la Gascogne médiévale*, mémoire de DEA sous la direction de Michèle Pradalier, UTM, 1998, p. 173-196.

⁴⁵³ NOULENS, Jacques (éd.), *Documents historiques...*, op. cit., 1871, vol. 1, p. 113-118.

⁴⁵⁴ « *videlicet quod hac clausura erit facta communibus sumptibus seu expensis hominum et universitatis dicti loci de Terrauba* » (*Ibidem*, p. 115).

Cette nouvelle enceinte est certainement édifée à la place d'une fortification antérieure en matériaux légers comme en témoigne l'existence de faubourgs une vingtaine d'années avant l'autorisation de fortification⁴⁵⁵. La description des ouvrages à effectuer à la suite de cet accord est extrêmement précise :

« Arsivo de Goalaro, domicello domino dicti loci de Terrauba, praesenti stipulanti et recipienti pro se et ejus ordinio, castrum et villam de Terrauba una cum castris claudere, firmare ac vallare vallatis profundis et bonis muris lapideis confectis de bonis lapidibus cum calce et arena, solidum et libram de bonis muris lapideis scisis, confectis ut dictum est de calce et arena, habentibus de alitudine supra terram novem raras de massis et ultra hoc lampicis et perpuntella seu denteils supra dictos muros et dicti muri debent habere de spissitudine usque ad dictos ampices tres raras et in quolibet plateau nama arqueriam crozatom⁴⁵⁶. »

La fortification doit être composée d'un mur doublé de profonds fossés. Le mur doit être bâti en pierre de taille (*lapideis scisis*) montée à la chaux et au sable (*calce et arena*). La partie supérieure doit être composée d'un crénelage (*lampicis et perpuntella seu denteils*) et chaque merlon doit être percé d'une meurtrière en croix (*arqueriam crozatom*). Le mur doit mesurer neuf rases de haut plus trois rases de couverture. L'enceinte doit être percée de trois portes, comme indiqué à l'article suivant :

« Item tria portalia, videlicet duo portalia in dictis castris et tertium in dicta villa cum portis coladicis bene formatis, et supra quolibet portali debent habere et construere turrim de tres carras quamlibet habentem altitudinis supra portalia octo raras⁴⁵⁷. »

Deux des portes doivent être implantées à chacune des extrémités du village, au niveau du château, au sud, et de la seconde demeure seigneuriale, au nord. La localisation de la troisième porte reste incertaine. Elle se trouvait probablement sur le front nord-est de l'enceinte (fig. 6-9). Toutes doivent être surmontées de tours (*turrim*) et munies de herses (*portis coladicis*). Il n'est fait mention que de trois faces (*tres carras*) ce qui suppose que les tours doivent être ouvertes à la gorge. Elles doivent mesurer huit rases au-dessus des portes.

L'enceinte conservée au sud du village correspond en grande partie aux éléments décrits dans l'acte de 1308 (fig. 6-10). La tour-porte et le mur sont bien bâtis en pierre de taille, en moyen appareil monté à la chaux et au sable. La tour-porte était bien ouverte à la gorge, la face interne a été édifée postérieurement (fig. 6-11), peut-être en même temps que les élargissements visibles de part et d'autre de la face externe. La porte était protégée par une herse dont ne subsistent que le passage et les rainures (fig. 6-12). La partie supérieure du mur d'enceinte a été reconstruite, entraînant la disparition de l'éventuel

⁴⁵⁵ DOUAIS, Célestin, « Glanures... », art. cit., p. 427-440.

⁴⁵⁶ NOULENS, Joseph, *Documents historiques...*, op. cit., 1871, p. 115.

⁴⁵⁷ *Ibidem*, p. 115-116.

crénelage (fig. 6-13). Une différence majeure est à noter entre le texte de 1308 et les vestiges en place : la position des meurtrières en croix. Celles qui subsistent ne sont pas percées dans les merlons, comme indiqué dans le texte, mais plus bas dans le mur (fig. 6-14). L'absence de crénelage ne permet pas de savoir si d'autres meurtrières y avaient aussi été percées ou pas.

La comparaison entre le texte et les vestiges, notamment l'écu de la famille de Galard antérieur à la première moitié du XIV^e siècle (fig. 2-18), confirme la date de construction de cette tour-porte et du pan de mur d'enceinte conservés vers 1308. Cependant, cette tour-porte pose un problème majeur pour servir de jalon chronologique précis à l'échelle du département. C'est, en effet, une des rares qui conserve une porte en arc brisé à arête vive. Le seul autre exemple de porte de village ou de bourg à arête vive se trouve à Montréal, sur la porte percée dans l'enceinte à côté de l'église (fig. 6-15). Celle-ci est certainement plus ou moins contemporaine de celle de Terraube. La maçonnerie de la porte est, en effet, liée à celle de la partie de l'église agrandie à la limite des XIII^e et XIV^e siècles. Toutes les autres portes de villages ou de bourgs couvertes d'arcs brisés présentent un arc et des piédroits chanfreinés.

Des fortifications majoritairement de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle

L'essentiel des fortifications collectives observées sont bâties en moyen appareil de calcaire ou de grès d'extraction locale. Lorsque des portes sont conservées, elles sont le plus souvent couvertes d'arcs brisés. L'usage du moyen appareil et des arcs brisés est généralement attribué, dans la région, au XIII^e ou au XIV^e siècle⁴⁵⁸. Cette période, et plus particulièrement la charnière entre le milieu du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle, correspond aussi à un moment où de nombreux textes font état de fortifications, en place, à améliorer ou à construire⁴⁵⁹. Ces deux constatations nous permettent de proposer une datation de l'essentiel des fortifications collectives observées dans les villages et les bourgs gersois entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle. Cela n'empêche pas que des fortifications antérieures aient pu exister dans certains sites, parfois en matériaux périssables, comme cela a déjà été souligné. Cette période est aussi marquée par une pétrification de la plupart des enceintes, et une monumentalisation de celles-ci par la construction de tours-portes comme à Montesquiou et à Fourcès.

La plupart des bastides semblent, elles aussi, avoir été fortifiées avant le milieu du XIV^e siècle. Contrairement à d'autres régions où la part des bastides fortifiées est moins

⁴⁵⁸ Voir notamment : BOQUIEN, Bertrand, *Les portes fortifiées du Moyen Âge dans les villes et villages du Gers*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michèle Pradalier, UTM, 1994.

⁴⁵⁹ C'est le cas par exemple à Simorre en 1301 (SAINT-MARTIN, Louis (éd.), « Monographie de Simorre », *BSAG*, 1935, p. 140-163), à Pouy-Roquelure en 1303 (BEYLOT, Octave (éd.), « Coutumes de Pouy-Carréjart », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 17, 1877, p. 1-47), à Rozès en 1307 (CASTEX, Francis (éd.), « Les coutumes de Rozès (24 janvier 1307) », *BSAG*, 2003, p. 144-159), ou à Troncens en 1318 (MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens... », art. cit., 1992, p. 266-280).

importante⁴⁶⁰, presque toutes les bastides gersoises ont été dotées de fortifications à la fin du Moyen Âge. Pour certaines d'entre elles, la mise en défense est prévue dès la fondation, comme à Montréal en 1255⁴⁶¹, mais aussi à Biane (c. Montaut-les-Créneaux) en 1295⁴⁶² ou encore à Cabas-Loumassès en 1296⁴⁶³. Ailleurs, l'enceinte a pu être bâtie rapidement à la suite de la fondation. Celle de Barran est ainsi attestée en 1303⁴⁶⁴, soit 24 ans après la fondation, bien que les vestiges actuellement visibles correspondent à la seconde enceinte, de dimensions réduites, bâtie vers la seconde moitié du XIV^e siècle. Celle de Monfort est édifée entre 1275, date de la charte de fondation, et 1308, date de la charte d'extension des coutumes⁴⁶⁵. L'édification de la fortification de Solomiac est, quant à elle, autorisée par la charte de coutumes de 1327, octroyée cinq ans après la fondation⁴⁶⁶. D'autres bastides n'ont été fortifiées qu'au moment de la guerre de Cent Ans.

Hormis quelques extensions de fortifications autour d'agrandissements de villages et de bourgs, cette période connaît aussi des mises en fortification de faubourgs. Trois d'entre elles sont documentées par des textes. À Troncens, en 1318, il est question de protéger le village et ses faubourgs avec des murs en terre crue⁴⁶⁷. Dans les deux autres cas, il s'agit de la construction de portes sans précision sur la présence ou non d'un mur d'enceinte, le mur arrière des maisons faisant peut-être office d'enceinte. Ainsi, en 1312, une porte doit être édifée pour fermer le faubourg de Castelnaud d'Arbieu, près de l'église⁴⁶⁸. À Ornézan en 1322, sont simplement mentionnées les portes et portails du village et du faubourg, sans plus de détail⁴⁶⁹.

Périodisation

La grande majorité des fortifications collectives gersoises semble donc remonter à la période 1250-1330 (70 %), alors que seulement 11 % d'entre elles sont antérieures à 1250 et 19 % postérieures à 1330 (graph. 6-1).

⁴⁶⁰ BOEREFIJN, Wim, *The Foundation, Planning and Building of New Towns in the 13th and 14th Centuries in Europe, An Architectural-historical Research into Urban Form and its Creation*, Universiteit van Amsterdam, 2010, p. 106-108. En ligne : <http://hdl.handle.net/11245/1.327028>.

⁴⁶¹ OURLIAC, Paul et GILLES, Monique (éd.), *Coutumes de l'Agenais...*, op. cit., 1981, p. 115-158.

⁴⁶² CLERGEAC, A. (éd.), « Biane, sa charte de coutumes », *Revue de Gascogne*, 1903, p. 409-423.

⁴⁶³ MONDON, M. (éd.), « Fondation ignorée de deux bastides en Astarac au XIII^e siècle (Lalanne-Arqué et Cabas) », *BSAG*, 1912, p. 236-250.

⁴⁶⁴ BM Auch, Ms 56 (78) : Barran, Dénombrement des places de la ville avec les noms des tenanciers en 1303. En ligne : <http://www.purl.org/yoolib/bmauch/1003>.

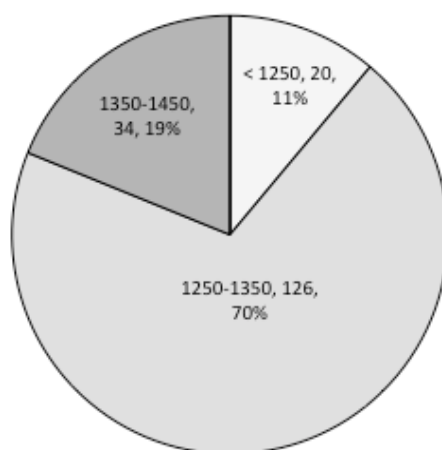
⁴⁶⁵ « *clausura ejusdem villae* » (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864, p. 110-122).

⁴⁶⁶ « *circumcirca cum fossata seu vallata, portalia, muros et turres construere* » (*Ibidem*, p. 162-184).

⁴⁶⁷ « *castrum et barrerium ejusdem claudatur bonis tapiis* » (MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens... », art. cit., 1992, p. 266-280).

⁴⁶⁸ « faire un portail competant au faubourg du dit lieu pres l'esglise du dit lieu » (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864, p. 141-161).

⁴⁶⁹ « *quod portale seu portalia dicti castris et ejus barrii* » (VACQUIÉ, E. de (éd.), « Coutumes... », art. cit., 1840-1841, p. 329-341).



Graph. 6-1 : Répartition des fortifications collectives médiévales identifiées par période.

Les fortifications collectives antérieures à 1250 sont disséminées sur l'ensemble du territoire départemental (fig. 6-16). Pour celles qui se mettent en place entre 1250 et 1330, nous retrouvons la répartition générale présentée plus haut. Les fortifications collectives postérieures au milieu du XIV^e siècle sont réparties pour l'essentiel au sud et à l'ouest de la zone d'étude. Elles viennent compléter un réseau de fortifications très clairsemé, voire inexistant, au moment où éclate la guerre de Cent Ans.

À ces chiffres concernant la mise en place des fortifications collectives, nous pouvons ajouter ceux touchant à leurs remaniements. Ceux-ci concernent principalement des campagnes de reconstruction partielle connues par les sources écrites. Les données sont donc très lacunaires. Les remaniements se répartissent de manière homogène à chacune des périodes jusqu'au milieu du XV^e siècle. Ensuite, ils sont nettement moins importants (tab. 6-1).

Ces datations n'intègrent pas tous les castelnaux antérieurs à 1250 et donc, par définition, dotés d'une enceinte collective dès cette période⁴⁷⁰. En effet, la datation même de la fondation de ces castelnaux n'est pas toujours connue précisément, et ils sont souvent alors dotés d'une simple palissade en bois dont il ne reste rien. J'ai préféré conserver comme datation celle de la première mention textuelle avérée et/ou celle issue de l'analyse des vestiges en place.

	< 1250		1250-1350		1350-1450		> 1450		Total	
Datation principale	20	11 %	126	70 %	34	19 %	0	0 %	180	100 %
Remaniements	6	33 %	6	33 %	5	33 %	1	1 %	19	100 %

Tab. 6-1 : Répartition des fortifications collectives médiévales identifiées et de leurs remaniements.

⁴⁷⁰ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux ...*, op. cit., 1980, p. 96 notamment.

Parties constituantes

Les fortifications collectives sont généralement constituées de plusieurs éléments complémentaires, mais tous les villages et les bourgs n'étaient pas dotés de l'ensemble des parties constituantes. Tous n'ont pas non plus conservé la totalité de leur système défensif.

Fossés et lices

Le premier élément de protection autour d'une agglomération est constitué par les fossés et éventuellement les lices.

Les textes de la fin du Moyen Âge conservent de fréquentes mentions de fossés. Ceux-ci sont désignés par différents termes que nous retrouvons tout autant dans les textes du début du XIV^e siècle que de la fin du XV^e siècle. Trois termes sont utilisés : *vallum* ou *vallatum*⁴⁷¹, *fossatum*⁴⁷², et la forme gasconne *barat*⁴⁷³. Ils sont parfois combinés entre eux, notamment dans la locution « *fossatum sive vallum*⁴⁷⁴ ». L'emploi de ces termes est très courant dans l'ensemble du midi Toulousain, notamment dans les chartes de coutumes⁴⁷⁵. Sur les plans cadastraux du début du XIX^e siècle, bon nombre de ces fossés sont clairement lisibles, certains même partiellement ou totalement en eau, comme à Sarrant (fig. 6-17). La plupart d'entre eux, dont celui de Sarrant (fig. 6-18), ont été totalement comblés. Quelques-uns sont aujourd'hui en partie conservés, qu'ils soient secs, comme à Larressingle (fig. 6-19), ou en eau, comme à Barran (fig. 6-20).

Ces fossés peuvent être en partie naturels et retaillés pour en accentuer l'aspect défensif. C'est le cas sur les sites de hauteur comme à Valence-sur-Baïse (fig. 6-21). Certains sites de confluence ont utilisé les cours d'eau comme fossé, comme par exemple à L'Isle-de-Noé (fig. 6-22). Ailleurs, ils peuvent être entièrement creusés sur une surface relativement plane, comme à Cologne (fig. 6-23). Il est couramment admis que la pierre extraite lors du creusement des fossés a pu être réutilisée pour la construction des enceintes. Cela a pu être vérifié sur certains sites où la pierre affleurant au niveau des fossés correspond bien au type de pierre employé sur l'enceinte, comme à Monfort (fig. 6-24).

Sur certains sites, les fortifications collectives sont dotées de lices qui correspondent à un espace plan entre l'enceinte et le fossé⁴⁷⁶ et sur lequel il est possible de circuler. Ce

⁴⁷¹ « *vallo villae* » (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, *op. cit.*, 1864, p. 115-122, Nouvelles coutumes de Monfort, 1308).

⁴⁷² « *fossato dicti barri* » (AD Gers, I 3752, Gondrin, Registre du notaire Mathey, XV^e siècle).

⁴⁷³ « *lo barat deu mercadiu* » (MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne...*, *op. cit.*, 1846, t. 6, p. 296-298, Reconnaissances d'Aignan, 1481).

⁴⁷⁴ « *fossata seu vallata* » (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, *op. cit.*, 1864, p. 162-183, Coutumes de Solomiac, 1327).

⁴⁷⁵ MOUSNIER, Mireille et VIADER, Roland, « Le rempart de la coutume », *AMM*, t. 25, 2007, p. 123-133.

⁴⁷⁶ PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, *Architecture, description et vocabulaire méthodiques*, Éditions du patrimoine, Paris, 2011, p. 588.

dispositif n'est pas clairement identifié ni décrit dans les sources écrites médiévales étudiées. Quelques exemples sont conservés en place, comme à Cologne (fig. 6-25).

Murs d'enceinte

Au-delà du fossé se trouve le mur d'enceinte qui peut adopter plusieurs formes. Le type d'enceinte le moins facilement identifiable est constitué par le mur arrière des maisons. Les alignements de maisons en bordure d'agglomération sont courants, mais il est rarement possible d'identifier clairement les parties médiévales (fig. 6-26). Ces murs présentent en effet de nombreuses ouvertures modernes et contemporaines, et des enduits couvrants gênent la lecture des maçonneries et des sutures éventuelles au niveau des divisions parcellaires. À Castelnau-d'Arbieu, les quelques maisons du front occidental de l'agglomération qui forment l'enceinte (fig. 6-27) pourraient dater de la reconstruction partielle du village après 1312⁴⁷⁷. A Lagarde, l'angle nord-ouest de l'enceinte était occupé par une maison aujourd'hui disparue. La construction de cette maison a été pensée et sans doute réalisée en même temps que l'angle de l'enceinte comme en témoigne l'alignement de corbeaux qui servait à recevoir la poutre de rive sur laquelle s'appuyait le plancher (fig. 6-28). Une suture est très nettement visible dans le mur d'enceinte nord contre lequel s'appuyait la maison, tant à l'intérieur (fig. 6-28) qu'à l'extérieur (fig. 6-29). Nous pouvons supposer que la portion du mur d'enceinte a donc été édifiée par le propriétaire. La suture correspond alors à la jonction entre cette portion d'enceinte et celle édifiée par le propriétaire de la maison voisine. Une question reste tout de même en suspens dans cet exemple concernant le mur mitoyen entre ces deux maisons. Aucune trace d'arrachement n'est en effet visible dans le mur nord correspondant à l'enceinte. Plusieurs hypothèses peuvent alors être proposées. La maison pouvait être bâtie en pan-de-bois, hormis pour les deux élévations correspondant à l'enceinte. Le mur mitoyen pouvait aussi s'appuyer contre l'enceinte sans que les maçonneries soient liées. Ailleurs, des sutures ont pu être observées, mais elles semblent correspondre à des reprises du chantier de l'enceinte, comme à Gazaupouy (fig. 6-30), plutôt qu'à deux constructions simultanées, ou presque, par des commanditaires et des chantiers différents.

Le mur d'enceinte paraît plus généralement être bâti d'un seul tenant sur plusieurs parcelles jointives, indépendamment des maisons qui s'appuient contre lui. Cela suppose donc une édification planifiée par un commanditaire unique, qu'il s'agisse directement du seigneur, ou du consulat avec l'autorisation seigneuriale. Aucun site gersois n'a permis d'observer un espace vacant entre le mur et les maisons à l'intérieur de l'enceinte. Partout, les maisons situées en bordure de l'agglomération prennent appui sur le mur d'enceinte. Il n'est malheureusement pas toujours possible d'attester que ces maisons remontent bien à l'époque médiévale. Cependant, sur plusieurs sites, ont pu être observées des maisons médiévales s'appuyant contre le mur d'enceinte. C'est le cas par exemple à Larressingle, à La

⁴⁷⁷ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, *op. cit.*, 1864, p. 141-161, Transaction entre les seigneurs et les habitants de Castelnau-d'Arbieu, 1312.

Romieu (fig. 6-31) ou encore à Montréal. Souvent, même si la maison actuellement en élévation ne présente pas de caractère spécifiquement médiéval, des indices permettent d'attester l'existence d'une maison à son emplacement contemporaine de l'édification de l'enceinte. C'est le cas par exemple à Castelnau-Barbarens où quelques jours sont conservés en partie basse du mur d'enceinte pour éclairer les pièces qui se trouvaient derrière (fig. 6-32). Ce même dispositif a été analysé à Saint-Émilion (Gironde)⁴⁷⁸ ou encore à Sauveterre-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques)⁴⁷⁹. À Castelnau-Barbarens, la présence de maisons médiévales est confirmée par l'existence de murs de refends médiévaux appuyés contre l'enceinte (fig.6-33).

Dans environ une dizaine de sites gersois ont été repérés des éléments témoignant de l'existence de chemins de ronde. C'est le cas le plus souvent au niveau des tours-portes, alors dotées de portes au premier étage sur leurs faces latérales, au niveau du sommet du mur d'enceinte. Ce dispositif est encore bien visible à Saint-Arailles (fig. 6-34). Les maçonneries de l'enceinte et de la tour-porte sont liées, l'accès au chemin de ronde s'effectue par deux portes percées sur les faces latérales de la tour. L'exemple de La Romieu est un peu moins certain. Sur une maison du front sud, la partie sommitale du mur d'enceinte est moins épaisse que le reste. Ce rétrécissement paraît correspondre à la largeur d'une porte que nous pouvons observer dans le mur perpendiculaire à l'enceinte, entre deux parcelles qui étaient bâties (fig. 6-35). Il pourrait s'agir d'un système de circulation sur le mur d'enceinte en un point éloigné des tours-portes, mais cette hypothèse reste à vérifier dans d'autres maisons. Cela pose la question de la propriété du mur d'enceinte et de l'usage du chemin de ronde. Dans certains bourgs monastiques de l'Aude, comme Alet, les murs d'enceintes paraissent appartenir à la communauté même quand ils servent d'appui aux maisons⁴⁸⁰. Ce point particulier n'est évoqué dans aucun des textes normatifs de la fin du Moyen Âge dans le Gers. Il devait pourtant certainement faire l'objet d'accords entre les habitants de ces maisons en bordure d'enceinte, les consuls chargés d'assurer la bonne garde du village ou du bourg et les seigneurs.

Quelques exemples de crénelage sont connus, par les textes, comme à Terraube où il en est question dans la transaction de 1308⁴⁸¹, mais aussi et surtout, par quelques vestiges en place. Ceux-ci peuvent être très ténus et difficilement lisibles comme à Masseube (fig. 6-36). Ils sont rarement bien conservés. L'exemple le plus monumental est celui de Larressingle où les créneaux sont en partie conservés, même si certains ont probablement fait l'objet d'une reconstruction (fig. 6-37). Dans la plupart des cas, la partie sommitale de

⁴⁷⁸ MARIN, Agnès, SOUNY, David, BOUTOULLE, Frédéric et GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre, « L'enceinte de Saint-Émilion (Gironde) ou le mythe d'une muraille forte », in BOURGEOIS, Luc et REMY, Christian (dir.), *Demeurer, défendre et paraître, Actes du colloque de Chauvigny (juin 2012)*, Association des publications chauvinoises, Chauvigny, Mém. 47, 2014, p. 505-518.

⁴⁷⁹ DUFAU, Cécile, « Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII^e-XIV^e s.) », *Aquitania*, t. 25, 2009, p. 293-312.

⁴⁸⁰ FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain et périurbain médiéval en pays d'Aude : Lagrasse, Alet et Caunes*, thèse sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Jean-Loup Abbé, UT2J, Toulouse, 2016, p. 162.

⁴⁸¹ NOULENS, Joseph, *Documents historiques...*, op. cit., 1871, p. 113-118.

l'enceinte a disparu, et il n'est alors plus possible de connaître les systèmes de couverture, ni la hauteur du mur.

En partie haute de certains murs sont conservés des alignements de trous de boulin ou de corbeaux. Ceux-ci indiquent l'existence passée de hourds en bois aujourd'hui disparus. Ces indices sont facilement interprétables lorsqu'ils sont implantés au sommet d'une tour-porte comme celle de Barran (fig. 6-38), ou aussi monumentaux que ceux de Sarrant⁴⁸². Ailleurs, l'identification est plus complexe et nécessiterait des vérifications à l'intérieur des édifices bordant l'enceinte. Des alignements de corbeaux identifiés comme de probables supports de hourds ont ainsi été repérés à Fourcès (fig. 6-39) ou encore à Montestruc (fig. 6-40). À Montesquiou, des vestiges de solives insérées en haut du mur d'enceinte pourraient aussi avoir assuré cette fonction (fig. 6-41).

Tours

Peu de sites gersois conservent des tours sur leur enceinte, en dehors des tours-portes. Une dizaine de tours de flanquement ont pu être observées⁴⁸³. Une seule se trouve dans un angle, à Bassoues, mais elle semble dater de la seconde moitié du XIV^e siècle. Toutes les autres tours se trouvent sur un des pans du mur d'enceinte. Elles sont toutes de plan carré ou rectangulaire. Pour ce qui est de la période médiévale, aucune n'a un plan circulaire.

Celle de Bezolles permet d'étudier la relation entre la tour et le mur (fig.6-42) : un accès direct de la tour au chemin de ronde par des portes sur les faces latérales. Les traces d'arrachement de maçonnerie autour de la porte et le fait que l'arrière-voussure de celle-ci se trouve du côté extérieur du mur de la tour, indiquent que le chemin de ronde était en partie couvert et maçonné, au moins sur les premiers mètres de part et d'autre de la tour (fig. 6-43). Un autre accès à l'intérieur de la tour est conservé sur la face interne, au rez-de-chaussée. Il s'agit d'une large porte couverte d'un arc brisé aux claveaux réguliers (fig. 6-44). La tour est en forte saillie par rapport à l'enceinte. Ses proportions sont importantes par rapport à la taille du village et elle présente un profil relativement trapu par rapport à d'autres tours de la même période.

En comparaison, la tour de Lavardens présente une surface au sol beaucoup plus réduite, alors même que le village est plus vaste (fig. 6-45). Son aspect est moins monumental qu'à Bezolles. À Lavardens, il devait y avoir plusieurs tours de flanquement sur le mur d'enceinte, alors qu'à Bezolles, il est très probable qu'une seule tour, en plus de la tour-porte et du château, assurait la défense du village. En effet, à Lavardens, le village est nettement plus étendu, et l'enceinte est en contrebas par rapport au château et à l'église qui occupent la partie sommitale du site. Il était donc impératif, pour un bon flanquement, de la munir de plusieurs tours, à intervalle plus ou moins régulier. À Bezolles, la tour est monumentale par rapport aux faibles dimensions du village qu'elle domine en totalité, et son action combinée avec celle de la tour-porte ne nécessitait pas la présence d'autres tours

⁴⁸² Ces deux exemples étant postérieurs aux années 1330, nous les développerons dans le chapitre 8.

⁴⁸³ Notamment à Bezolles, Le Brouilh, Cézan, La Romieu, Larressingle, Lavardens, Peyrusse-Grande et Terraube.

de flanquement sur l'enceinte. Le système défensif le mieux conservé est celui de Larressingle. Sept tours en légère saillie sont implantées sur le pourtour de l'enceinte, en plus de la tour-porte. Certaines ont été arasées au niveau du chemin de ronde, mais d'autres sont conservées sur toute leur hauteur (fig. 6-46). Très élancées, ces tours sont nettement plus hautes que le mur d'enceinte. L'accès aux niveaux supérieurs se fait depuis le chemin de ronde par des portes sur les faces latérales. Près de deux de ces tours sont implantés de petits ouvrages en surplomb accessibles depuis la courtine (fig. 6-47). Ils ont d'abord été interprétés comme des bretèches. En l'absence de porte située en-dessous ou de lices, le fossé se trouvant directement à l'aplomb du mur, il semblerait que ce soit plutôt des latrines, peut-être destinées à l'usage des gardes. Les assises n'étant pas filantes, ces deux ouvrages semblent avoir été ajoutés dans un second temps à l'enceinte.

À ces tours implantées directement sur les enceintes avec un rôle de défense collective, il convient d'ajouter les tours seigneuriales et certains clochers qui peuvent aussi participer à la défense de l'agglomération dans son ensemble. C'est le cas par exemple à Cézan. Le château est implanté le long de l'enceinte et sa tour, ou du moins la seule conservée, sert à la défense du village (fig. 6-48). À Pessan, la tour de l'abbatiale a pu aussi participer à la protection du village (fig. 6-49). Elle est en effet située au point le plus haut de l'agglomération. Une meurtrière à croix pattée est implantée au sommet de l'escalier (fig. 6-50). La porte située en face de cette meurtrière, et permettant l'accès à la tour nord par une galerie au-dessus du chœur, est quant à elle dotée d'un trou barrière ne pouvant être actionné que depuis l'intérieur (fig. 6-51). Ces deux éléments posent la question de l'utilisation de cette tour dans laquelle il est possible de s'enfermer.

Portes et tours-portes

Face au nombre relativement important de portes et de tours-portes conservées, une analyse plus précise des formes a été réalisée afin de tenter d'établir une typo-chronologie (fig. 6-52). Si quelques grandes tendances ont pu être identifiées, il ne semble pas y avoir de corrélation entre la position et la forme générale de la porte, la forme du couloir, de celui de la porte principale en rez-de-chaussée et des portes secondaires au premier étage. Il ne paraît pas non plus y avoir de véritable évolution dans le temps, ou du moins aucun élément n'a permis d'affiner la datation entre 1250 et 1330, empêchant ainsi toute approche dynamique dans l'étude de ces portes et tours-portes, hormis pour les rares exemples déjà développés de Montesquiou et de Fourcès.

Sur les 51 portes et tours-portes ainsi analysées, toutes ne présentent pas le même état de conservation, les données disponibles ne sont donc pas toujours aussi précises. Seuls six de ces ouvrages sont de simples percements dans le mur d'enceinte⁴⁸⁴ et ne sont donc pas surmontés de tours (fig. 6-53). Tous les autres ouvrages sont des tours-portes, dont seulement six sont ouvertes à la gorge⁴⁸⁵, c'est-à-dire que la face interne de la tour n'était

⁴⁸⁴ Cazaubon, Gimbrède, Larroque-Engalin, Ligardes (porte nord), Montréal et Valence-sur-Baïse.

⁴⁸⁵ Castelnau-Barbarens (porte sud), Pessan, Sainte-Christie, Saint-Justin, Terraube et Tillac (porte ouest).

pas initialement maçonnée (fig. 6-54). La position des tours-portes par rapport à l'enceinte est variable. Dans 23 cas sur 48 tours-portes documentées, soit 48 %, elle se trouve en saillie par rapport au mur (fig. 6-33). Pour 22 cas, soit 46 %, elle est dans l'alignement de l'enceinte (fig. 6-55). Les trois cas restants sont mixtes, un côté dans l'alignement et l'autre en saillie ou en retrait (fig. 6-56).

La hauteur des tours-portes est très rarement connue dans la mesure où la plupart ne sont pas conservées dans leur totalité, mais seulement sur un niveau ou deux. Les dimensions relevées ne prennent donc en compte que la largeur de la face externe et la longueur du couloir. Là aussi, les données ne sont pas toujours disponibles⁴⁸⁶. Sans faire une analyse statistique précise des dimensions connues, nous pouvons tout de même signaler quelques tendances. La largeur de la face externe est comprise entre 4,5 m et 7,7 m, avec une moyenne à 5,95 m, et près des deux tiers des tours-portes qui mesurent entre 5 et 6 m de large. La longueur du couloir est généralement comprise entre 2,6 m et 6,6 m, avec trois exceptions au-delà, allant jusqu'à 8,4 m à Barran. La longueur moyenne des couloirs est de 5 m, un tiers d'entre eux mesure entre 4 et 5 m et un autre tiers entre 5 et 6 m, le dernier tiers étant réparti entre moins de 4 m et plus de 6 m. Les dimensions au sol des tours-portes sont souvent assez proches du carré, avec généralement une face externe plus large que la longueur du couloir.

Les couloirs sont tout autant couverts de berceaux brisés (27 %), de berceaux en plein cintre (21%) ou de planchers (21 %), plus rarement de berceaux segmentaires (12 %). Deux cas de couvertures mixtes ont été repérés, témoignant de constructions en plusieurs phases⁴⁸⁷. Si la grande majorité des portes principales sont couvertes d'arc brisé, les portes secondaires présentent une plus grande diversité. En effet, sur les 17 portes secondaires observées, six sont couvertes d'arcs brisés, cinq de linteaux droits sur coussinets, trois de simples linteaux droits, deux d'arcs en plein-cintre et une en bâtière. Aucune corrélation ne ressort dans les choix effectués par les constructeurs, l'emploi de tel type de voûtement du couloir n'est pas toujours associé à l'emploi de telle forme de porte, et réciproquement.

Ces portes secondaires permettent un accès aux niveaux supérieurs de la tour. Elles peuvent être implantées sur la face interne de la tour, au premier étage. L'accès se faisait alors certainement par un escalier ou une échelle en bois dont il ne subsiste rien (fig. 6-57). À Marambat, un alignement de trous de boulins sous le niveau de la porte secondaire indique l'existence passée d'une structure en bois permettant d'accéder à la porte et donc aux étages supérieurs de la tour (fig. 6-59). Les portes secondaires peuvent aussi être implantées sur les faces latérales des tours, permettant ainsi un accès direct depuis et vers les chemins de ronde. Cependant, en cas de portes sur les faces latérales, la question reste entière quant aux modalités d'accès au niveau du chemin de ronde, faute de vestiges conservés.

⁴⁸⁶ Toutes les dimensions indiquées sont celles relevées par Bertrand Boquien qu'il serait nécessaire de compléter pour plusieurs sites (BOQUIEN, Bertrand, *Les portes fortifiées...*, *op. cit.*, 1994).

⁴⁸⁷ Il s'agit des tours-portes de Larressingle et Sarrant, sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre 8 puisque les remaniements ayant entraîné ce changement de parti sont postérieurs à 1330.

En ce qui concerne les systèmes de fermeture, la grande majorité des portes sont dotées de simples vantaux. Il subsiste parfois un ou plusieurs gonds en place. L'exemple de Lagarde est à ce titre intéressant, il conserve deux gonds ainsi qu'un alignement de corbeaux au-dessus de la porte (fig. 6-60). Ceux-ci empêchaient que les vantaux soient dégondés depuis l'extérieur lorsque la porte était fermée. Un autre système consistait à monter le gond central à l'envers par rapport aux deux autres, comme c'est le cas par exemple à Saint-Arailles (fig. 6-61). Cela implique que les pentures soient fixées au moment où la porte est installée. Le plus souvent, on n'observe plus que les rainures permettant le passage des pièces de bois destinées à bloquer les vantaux fermés. Celles-ci sont de plusieurs types. Une barre peut-être fixée à l'un des vantaux (fig. 6-62). Nous observons alors dans la maçonnerie de l'un des côtés du couloir une rainure horizontale dans laquelle venait s'encaster la barre en question lorsque les vantaux étaient ouverts, comme à Saint-Antoine (fig. 6-63). De l'autre côté, la maçonnerie ne porte qu'une simple encoche dans laquelle vient se bloquer la barre une fois les vantaux fermés (fig. 6-64). Dans d'autres cas, la barre de fermeture est insérée dans l'épaisseur du mur dans un trou barrier. Elle est actionnée lorsque les vantaux sont fermés et vient s'encaster dans une encoche dans le mur opposé (fig. 6-65). Plusieurs exemples sont conservés, plus ou moins remaniés ou à l'état de vestiges, comme à Castelnau-Barbarens (fig. 6-66). Enfin, le troisième système de fermeture observé consiste à bloquer une barre dans une encoche d'un côté (fig. 6-67) et à faire glisser l'autre extrémité dans une rainure pratiquée dans le mur opposé du couloir (fig. 6-68).

Seule une dizaine de tours-portes conserve des rainures destinées au passage de herse (fig. 6-66). Celles-ci sont toujours implantées en avant des vantaux, du côté externe de la porte (fig. 6-67). Les textes attestent de l'usage des herse à la fin du Moyen Âge. Elles sont alors désignées sous les termes de *portam coladisam*⁴⁸⁸. Deux portes présentent un système de sas entre deux paires de vantaux. À Sarrant, le système de fermeture comprend une herse, une paire de vantaux, un sas puis une nouvelle paire de vantaux (fig. 6-69). À Larressingle, le schéma est identique, mais ne comporte pas de herse. Il semble que ces deux cas de schémas défensifs dotés d'un sas soient attribuables au XIV^e siècle et non à la fin du XIII^e siècle, sans qu'il soit possible de préciser s'ils ont été bâtis avant ou après les années 1330⁴⁸⁹.

Deux tours-portes seulement conservent des vestiges de bretèches en place. Celles-ci permettent le tir vertical à l'aplomb de la porte. Celle de Larressingle est particulièrement bien conservée (fig. 6-70). À La Romieu, ne subsistent que les corbeaux sur lesquels devait prendre place une bretèche probablement en bois (fig. 6-71). En effet, il n'y a aucune trace

⁴⁸⁸ C'est le cas par exemple à Terraube en 1308 (NOULENS, Joseph, *Documents historiques...*, op. cit., 1871, p. 115-116) ou plus tard à Montaut-les-Créneaux en 1471 (CLÉMENT-SIMON, G. (éd.), « Les coutumes de Montaut (Gers) en 1360 et 1471 », *Bulletin Historique et Philologique*, 1905, p. 14-45).

⁴⁸⁹ Ce type de schéma défensif avec sas, rare dans notre corpus, apparaît dans les ouvrages royaux dès le début du XIII^e siècle. (MESQUI, Jean, « La fortification des portes avant la guerre de Cent Ans », *Archéologie médiévale*, t. 11, 1981, p. 203-229).

d'arrachement dans la maçonnerie au-dessus des corbeaux, seulement un trou et une partie de maçonnerie remontée à l'emplacement de la porte d'accès à la bretèche.

Ponts

Afin de franchir les fossés, des ponts étaient prévus en avant des portes. Ils sont parfois mentionnés dans les chartes de coutumes de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle. Il n'est jamais précisé s'il s'agit des ponts permettant le passage des fossés ou de ponts plus éloignés de l'agglomération. Il n'est donc pas non plus indiqué si ces ponts sont dotés de systèmes de fermeture et/ou d'éléments de défense. Dans tous les exemples rencontrés, l'entretien des ponts revient aux consuls. C'est le cas par exemple à Lagraulet en 1285⁴⁹⁰, à Simorre en 1301⁴⁹¹, à Saint-Yors (c. de Bazian) en 1307⁴⁹², ou encore à Solomiac en 1327⁴⁹³.

Seuls deux ponts fortifiés maçonnés sont conservés dans le Gers, à Larressingle et à Barran. Seul le premier est antérieur aux années 1330. Il n'était probablement bâti en pierre que sur la partie située entre la tour-porte et les deux hauts piliers visibles en son centre (fig. 6-72). L'autre partie, entre ces piliers et le bord extérieur du fossé, pourrait avoir abrité un pont-levis dont le système de levage était porté par ces piliers⁴⁹⁴.

Ouvertures de tir

En l'absence de données sur les aspects internes des ouvertures de tir, j'ai choisi de conserver le terme générique de meurtrière, et de ne parler ni d'archère ni d'arbalétrière. L'utilisation de l'arbalète était très répandue à la fin du Moyen Âge dans le Midi de la France⁴⁹⁵, l'usage du terme archère est donc généralement inadéquat. L'étude des ouvertures de tir de Carcassonne menée par Alain Salamagne souligne par ailleurs que les deux types d'ouvertures de tir, archères et arbalétrières, peuvent être contemporaines sur un même édifice et que seule une analyse des embrasures permet de les différencier⁴⁹⁶.

De fines ouvertures dans des fortifications collectives d'une trentaine de sites gascons ont été identifiées comme de potentielles ouvertures de tir, comme à Mauroux (fig. 6-73) ou Miradoux (fig. 6-74), par exemple. Cependant, seule la face externe est généralement visible ce qui ne suffit pas à caractériser ces ouvertures comme des meurtrières. En effet, il peut aussi s'agir, comme nous l'avons souligné plus haut, de simples

⁴⁹⁰ LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien (éd.), « Coutumes de Lagraulet », *Revue de Gascogne*, Auch, 1901, p. 538-545.

⁴⁹¹ SAINT-MARTIN, Louis (éd.), « Monographie... », art. cit., 1935, p. 140-163.

⁴⁹² BAQUÉ, Zacharie et MASTRON, Jean de (éd.), « Les coutumes de Saint-Yors », *BSAG*, 1935, p. 166-175.

⁴⁹³ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, *op. cit.*, 1864, p. 162-183, Coutumes de Solomiac, 1327.

⁴⁹⁴ Ce type de dispositif a notamment été étudié par Jean Mesqui : MESQUI, Jean, « À propos de la fortification du pont, *Pons castris et castrum pontis* », *Château Gaillard*, CRAHAM, Caen, t. XI, 1983, p. 219-232.

⁴⁹⁵ SERDON, Valérie, *Armes du diable, Arcs et arbalètes au Moyen Âge*, PUR, Rennes, 2005, p. 19.

⁴⁹⁶ Voir notamment : SALAMAGNE, Alain, « Les fortifications royales de Carcassonne et le problème des embrasures de tir au Moyen Age », *AMM*, t. 17, 1999, p. 93-107.

jours ou de fentes d'aération de maisons. Seule une étude de la face interne de ces ouvertures peut permettre de déterminer si elles sont aptes à permettre le tir ou non. Il convient tout de même de signaler ici que, réellement utilisables ou non, ces ouvertures peuvent avoir un rôle dissuasif.

À Larressingle, les fines ouvertures visibles depuis l'extérieur du mur à l'ouest de la tour-porte pourraient être identifiées comme des meurtrières (fig. 6-75). Cependant, l'analyse de la face interne du mur montre que ces baies sont impropres au tir, du fait de leur position relativement haute sur le mur, mais aussi et surtout des dimensions et de la forme de leur embrasure interne (fig. 6-76). Celle-ci n'est en effet ni assez large ni assez haute pour permettre à un homme de s'y tenir et d'actionner son arc ou son arbalète, mais en même temps trop profonde pour que cette action ait lieu en arrière du mur. Des exemples similaires ont été étudiés dans d'autres régions, notamment sur certaines fortifications des comtes de Foix-Béarn⁴⁹⁷. L'objectif est de donner l'illusion d'une défense nombreuse et efficace.

Les ouvertures de tir cruciformes sont plus facilement identifiables même si la face interne ne peut être observée. En effet, il n'y a généralement pas de doute sur la fonction de ces ouvertures. Il peut s'agir d'une simple croix, comme à Terraube (fig. 6-14). Plus généralement, les meurtrières sont dotées d'étriers à la base de la fente verticale, et de pattes aux extrémités de la fente horizontale et en haut de la fente verticale. Elles sont alors dites à croix pattée. Ce type de meurtrière peut être observé notamment à Dému (fig. 6-77), ou encore à Larressingle.

De la construction à l'utilisation

Au-delà des aspects morphologiques de ces fortifications collectives, se pose aussi la question de leur construction et de leur utilisation.

Les matériaux employés

En ce qui concerne la construction, nous pouvons revenir rapidement sur les matériaux employés et sur leur provenance, lorsque celle-ci est connue.

L'écrasante majorité des fortifications collectives étudiées est bâtie en pierre, et plus spécialement en moyen appareil. Il s'agit généralement de calcaire, même si quelques enceintes et tours-portes sont bâties en grès, comme celles de Saint-Justin (fig. 6-78). La plupart de ces pierres semble d'extraction locale, mais, en l'absence d'étude pédologique plus approfondie, il n'est pas possible d'aller plus loin. Lorsque cela a été possible du fait d'une partie effondrée d'une enceinte, la technique de construction a été observée. Il s'agit toujours de maçonnerie fourrée. Les parements en moyen appareil sont fourrés d'un

⁴⁹⁷ GALÈS, Françoise, *Des fortifications et des hommes : l'œuvre des Foix-Béarn au XIV^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Michèle Pradalier et Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2000.

blocage en tout venant noyé dans du mortier (fig. 6-79). Les murs qui ont pu être mesurés font généralement 1,20 m d'épaisseur, soit une trentaine de centimètres de parement de chaque côté, et un blocage d'une soixantaine de centimètre d'épaisseur au centre (fig. 6-80). Cette technique de construction est courante pour les XIII^e et XIV^e siècles sur les édifices d'une certaine ampleur. Nous la retrouvons employée aussi sur des églises et des châteaux de la même période.

Les textes normatifs de cette période livrent peu d'informations sur les matériaux de construction des enceintes⁴⁹⁸. Lorsque des précisions sont apportées, elles concernent généralement les tours-portes, points essentiels de la défense qu'il convient de bâtir solidement. Ainsi, il est question d'utiliser de la chaux et du sable à Corneillan en 1143⁴⁹⁹ et à Terraube en 1308⁵⁰⁰. Deux textes mentionnent l'utilisation de bois pour les fortifications, à Beaumarchés en 1302⁵⁰¹ et à Pouy-Roquelaure en 1303⁵⁰². Il n'est malheureusement pas précisé sur quel élément de la fortification en particulier (hourd ou charpente) ce bois devait être utilisé. Il pouvait aussi servir au chantier de construction (coffrage ou échafaudage). À Beaumarchés, les habitants sont alors autorisés par les abbés de la Casedieu à prendre du bois dans des forêts de l'abbaye pour édifier la clôture. Il s'agit de l'une des rares mentions indiquant, même de manière vague, la provenance de matériaux. En Toulousain, Camille Lacroix a mis en avant l'utilisation fréquente de matériaux en réemploi pour les fortifications⁵⁰³. Ce phénomène a probablement aussi eu lieu en Gascogne gersoise, mais sans laisser de trace dans la documentation écrite.

De très rares exemples de fortifications en brique ont été repérés dans les villages gersois, mais leur datation s'avère compliquée en l'absence d'élément datant stylistiquement. Ces vestiges sont généralement assez ténus et remaniés comme le mur d'enceinte de Manciet (fig. 6-81).

Quelques cas d'enceintes édifiées en terre crue sont attestés, mais ils restent relativement rares sur l'ensemble du territoire étudié. Deux mentions textuelles seulement ont été repérées pour les sites du corpus. Lors de la reconstruction de Simorre en 1141, il est ainsi prévu d'édifier un « *terraneo muro*⁵⁰⁴ ». Il n'en subsiste pas de vestige visible. Pour la période qui nous concerne, un seul texte mentionne explicitement la construction d'un mur en terre crue. À Troncens, en 1318, il est prévu de fortifier le village et ses faubourgs :

⁴⁹⁸ Les informations textuelles sur l'organisation des chantiers sont beaucoup plus nombreuses pour le XV^e siècle, notamment dans comptes consulaires de Montréal.

⁴⁹⁹ SAMARAN, Charles, « Les coutumes inédites de Corneillan », art. cit., 1951, p. 331-356.

⁵⁰⁰ NOULENS, Joseph, *Documents historiques...*, op. cit., 1871, p. 115.

⁵⁰¹ ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XII^e-XVI^e siècles*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UT2J, 2016, p. 291.

⁵⁰² BEYLOT, Octave (éd.), « Coutumes de Pouy-Carréjelart », art. cit., 1877, p. 1-47.

⁵⁰³ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain à la fin du Moyen Âge (vers 1350-vers 1550)*, thèse sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UT2J, 2016, p. 153 et suivantes.

⁵⁰⁴ MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne...*, op. cit., 1846, p. 197-199.

« *castrum et barrerium ejusdem claudatur bonis tapiis*⁵⁰⁵ ». Ce terme, *tapia*, est le plus couramment employé pour désigner les murs en terre massive en Languedoc et en Gascogne depuis le Moyen Âge⁵⁰⁶. Cette technique de construction en terre massive consiste, pour simplifier, en un compactage de la terre mélangée à des tessons ou autres dans un coffrage, en plusieurs lits successifs séparés par de fines couches de végétaux⁵⁰⁷. D'autres techniques de construction en terre crue existent, mais ne sont pas employées sur les fortifications : les briques de terre crue et le torchis, intégré dans une paroi en pan-de-bois. Ces différentes techniques sont souvent associées entre elles dans les constructions vernaculaires, jusqu'au début du XX^e siècle.

Deux vestiges d'enceinte en terre massive sont visibles dans la zone d'étude. Celui de Sainte-Christie-d'Armagnac ne correspond peut-être pas à la fortification collective, mais sans doute seulement à la fortification seigneuriale (fig. 6-82). Nous ne nous y attarderons donc pas ici. Le second exemple observé se trouve à Villefranche. Il est difficile à dater avec certitude. Dans la mesure où il semble cristalliser la rétraction de la bastide qui peut être datée de la seconde moitié du XIV^e siècle, il est très probablement postérieur aux années 1330. Il convient d'ajouter à cette courte liste de murs d'enceinte en terre crue gersois, celui de Plaisance observé par Alain Lagors dans les années 1970, mais aujourd'hui disparu⁵⁰⁸. Ce mur était, lui aussi, postérieur aux années 1330 puisqu'il datait de la reconstruction de l'agglomération après sa destruction par le Prince Noir en 1355.

D'autres sites ont probablement abrité de telles fortifications, notamment dans le sud du département, mais ils n'ont pas été identifiés faute de vestiges visibles ou de documentation écrite médiévale disponible. À titre de comparaison, Frédéric Loppe, à la suite de Dominique Baudreu, note que les fortifications en terre crue sont courantes en Lauragais et en Toulousain au Moyen Âge⁵⁰⁹. En revanche, ce type de construction est peu conservé. Autour de Toulouse, Camille Lacroix n'a repéré les vestiges que de trois enceintes en terre crue, à Ayguesvives, Castelginest et Thil (Haute-Garonne)⁵¹⁰.

⁵⁰⁵ MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens... », art. cit., 1992, p. 266-280.

⁵⁰⁶ BAUDREU, Dominique, *Bâtir en terre crue en Languedoc et en Gascogne. Les mots et les techniques*, Service Connaissance du Patrimoine / Région Midi-Pyrénées, 2012. En ligne, mis en ligne en avril 2012, consulté le 14 février 2013. URL : http://patrimoines.midipyrenees.fr/fileadmin/Patrimoines-editorial/Les_thematiques/Architecture/Terre_crue/TC_MotsTechniquesOpt_01.pdf.

⁵⁰⁷ LOPPE, Frédéric, *Construire en terre à Toulouse en 1354-1355*, Service Connaissance du Patrimoine, Région Midi-Pyrénées, document électronique. En ligne, mis en ligne en avril 2012, consulté le 14 février 2013, http://patrimoines.midipyrenees.fr/fileadmin/Patrimoines-editorial/Les_thematiques/Architecture/Terre_crue/TC_ConstruireToulouseOpt.pdf.

⁵⁰⁸ ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique...*, op. cit., 2016, p. 294.

⁵⁰⁹ LOPPE, Frédéric, *Construire en terre pendant la guerre de Cent Ans : les fortifications de Castelnaudary (Aude) vers 1355 - vers 1450*, CAML, Carcassonne, 2010, p. 15.

⁵¹⁰ LACROIX, Camille, *La défense collective...*, op. cit., 2016, p. 234.

Les acteurs de la construction

Les textes concernant les fortifications livrent des informations sur les acteurs de la construction. Une dizaine de textes permettent ainsi de connaître qui, du seigneur ou de la communauté, est chargé de financer l'édification de la fortification collective.

Lorsqu'une seule des parties est responsable de l'ensemble des travaux, cela incombe toujours à la communauté. Ainsi, à Simorre, en 1301, les consuls doivent améliorer les portes et les ponts⁵¹¹. En 1307, à Rozès, ce sont les « habitants du lieu » qui sont tenus d'édifier l'enceinte et la porte⁵¹². Il en est de même quelques années plus tard, à Ornézan, en 1322⁵¹³. Les coutumes de Solomiac donnent, quant à elle, l'autorisation aux consuls d'édifier la fortification collective autour de la nouvelle bastide en 1327, cinq ans seulement après la fondation⁵¹⁴.

Ailleurs, une partie des travaux est à la charge des seigneurs et l'autre à celle de la communauté. Ce partage des tâches intervient généralement sur la question des portes. À Lagraulet, en 1262, la construction des portes est sous la responsabilité du seigneur et celle des ponts sous celle de la communauté, à l'exception des ponts tournés vers le château⁵¹⁵. Cette même différenciation selon l'emplacement des ouvrages à construire se retrouve à Saint-Cricq en 1265 et à Castelnau-d'Arbieu en 1312. Dans le premier cas, les seigneurs doivent fermer un des accès et la moitié des autres à leurs propres frais, alors que la communauté doit fermer tous les autres accès⁵¹⁶. Dans le second cas, les coseigneurs doivent construire la nouvelle porte du faubourg et la communauté est chargée de l'édification de toute autre porte qu'il serait nécessaire de construire dans le village ou le faubourg⁵¹⁷.

Enfin, certains textes laissent transparaître une certaine incertitude, si ce n'est une certaine coopération, entre seigneurs et communautés pour l'édification des fortifications collectives. À Pouy-Roquelaure, en 1303, les portes doivent être faites par le seigneur et les

⁵¹¹ SAINT-MARTIN, Louis (éd.), « Monographie... », art. cit., 1935, p. 140-163.

⁵¹² CASTEX, Francis (éd.), « Les coutumes de Rozès... », art. cit., 2003, p. 144-159.

⁵¹³ « *quod portale seu portalia dicti castris et ejus barrii sint hominum dicti castris et quod aedificent* » (VACQUIÉ, E. de (éd.), « Coutumes... », art. cit., 1840-1841, p. 329-341).

⁵¹⁴ « *Facultas consulibus et universitatis concessa circumdandi villam fossatis et vallis et turres aedificandi* » (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864, p. 162-183).

⁵¹⁵ « *Item au X fo stablid que senhor deu far los portaus ne caslas los pons, saub deu cabdol e aqued se lo senhor* » (LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien (éd.), « Coutumes de Lagraulet », art. cit., 1901, p. 538-545).

⁵¹⁶ « *Item, domini castris predicti debent claudere l'acces dicti castris et operare cum suis propriis sumptibus et medietatem alterius colli castris, communitas dicti castris debet claudere et operare et sarrare cum suis propriis sumptibus omnia altera colla* » (CURSENTE, Benoît (éd.), « La charte inédite de Saint-Cricq », *BSAG*, 2011, p. 400-425).

⁵¹⁷ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864, p. 141-161.

habitants⁵¹⁸. Il en est de même en 1318 à Troncens pour la construction de l'enceinte en terre crue⁵¹⁹.

L'utilisation de la fortification

La question de la défense effective des fortifications, de la manière dont elles sont utilisées, est rarement évoquée dans la documentation textuelle gersoise des XIII^e et XIV^e siècles. C'est le cas plus largement dans les chartes étudiées par Mireille Mousnier et Roland Viader⁵²⁰, des Pyrénées-Atlantiques à la Haute-Garonne. Il n'est jamais précisé comment s'organisait de manière concrète la défense de ces fortifications collectives.

Dans les rares textes qui en font mention, la garde des portes et le guet sont toujours dévolus à la communauté. Il n'y a malheureusement que rarement plus d'information. Ainsi, à Bivès en 1283, il est précisé que le portier doit assurer la garde de la porte du coucher au lever du soleil, donc uniquement la nuit⁵²¹. Les coutumes de Pouy-Roquelaure en 1303 sont sans doute les plus précises en matière de surveillance des fortifications. Il est ainsi indiqué qu'en temps de guerre le guet doit être effectué par les habitants du village⁵²². La porte, elle, est gardée par un portier qui a prêté serment de bien assurer cette mission. En temps de guerre, il doit crier trois fois pour savoir s'il y a quelqu'un dehors avant de fermer la porte, et si un habitant du village se présente et qu'il le reconnaît, il doit lui ouvrir⁵²³.

Au-delà de l'aspect défensif des fortifications collectives, il convient de s'interroger sur ses autres fonctions pour la communauté. L'efficacité réelle du rôle militaire se pose en effet souvent lorsqu'on observe la faiblesse de certaines fortifications, constituées simplement du mur arrière des maisons, sans éléments de défense active de type hourds ou meurtrières. De la même manière, la défense de la plupart des portes ou des tours-portes, constituée de simples vantaux et rarement doublée d'ouvertures de tir, semble assez limitée. L'aspect dissuasif de ces fortifications paraît tout de même suffisant pour résister au passage des troupes de routiers. Dans un climat général d'insécurité, la construction d'une fortification collective a aussi pour but de rassurer les populations. Cet aspect a été très bien

⁵¹⁸ « *Item, es pauzat per costuma quels portals del castel comunals se fassan pels senhors e pels castlas* » (BEYLOT, Octave (éd.), « Coutumes de Pouy-Carréjelart », art. cit., 1877, p. 1-47).

⁵¹⁹ « *Fuit ordinatum inter dictum dominum, modo quo supra, et dictos consules, quod castrum de Troncensis et barrerium ejusdem claudatus bonis tapiis per ipsum dominum et homines dicti loci* » (MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens... », art. cit., 1992, p. 266-280).

⁵²⁰ MOUSNIER, Mireille et VIADER, Roland, « Le rempart de la coutume », art. cit., 2007, p. 123-133.

⁵²¹ « *El porter que deu guardar la porta dell oc del soreil cloc al levant ben e leiaument* » (DUCASSÉ, Elie (éd.), « Coutumes de Bivès... », art. cit., 1994, p. 310-335).

⁵²² « *Si y a guerra los pages deben geyta. Item, es pauzat per costuma de gueyta e de saguyenna que quand guerra e esgard sere que li guastlas guayten en aquels locz del castet o en ha acostumat sa enrey engarda. Els senhors que debon far esquigayta als goytas dels castlas.* » (BEYLOT, Octave (éd.), « Coutumes de Pouy-Carréjelart », art. cit., 1877, p. 1-47, art. 87).

⁵²³ « *Los portes deben far sacrament de ben guardar las portas (...) E las portas que debon esser fortas e los garnisos a mession del communal, e quand lo porter s'en bolera entrar deu cridar tres bets : a y home defora ? e deu obrir totas bets a tot home del castet sabuda premerament la persona que darcebe.* » *Ibidem*, art. 88).

démontré par Guilhem Ferrand en Rouergue⁵²⁴ et par Camille Lacroix en Toulousain⁵²⁵ pour la période de la guerre de Cent Ans.

La fortification collective revêt aussi, et peut-être surtout, un rôle de police. Elle matérialise en effet les limites du village ou du bourg, espace doté de droits particuliers par les coutumes. Elle permet aussi de tenir enfermées les bêtes la nuit. Ainsi, à Bivès en 1283, le portier est responsable du maintien du bétail dans l'enceinte à la nuit tombée⁵²⁶. C'est le cas aussi quelques années plus tard à Pouy-Roquelaure⁵²⁷. Ensuite, et principalement à partir de la peste de 1348 et des vagues qui suivent, l'enceinte permet aussi une défense contre les épidémies. L'accès peut alors être interdit aux personnes étrangères à la communauté ou revenant de zones infectées⁵²⁸.

B. Les édifices religieux

L'existence d'une église paroissiale médiévale dans le village ou le bourg est documentée pour 119 agglomérations, ce qui correspond à 56 % des sites du corpus. Cela en fait le deuxième corpus thématique le plus important de cette étude après les fortifications collectives. L'objectif n'est pas ici de revenir en détail sur les caractéristiques architecturales précises de ces édifices, comme cela a été fait pour les fortifications, nous renvoyons à la thèse de Christophe Balagna⁵²⁹. Il s'agit plutôt de déterminer la place des édifices religieux dans les villages et les bourgs, et de reprendre les grandes lignes de ce travail sous l'angle des évolutions perceptibles.

Datation

Le tableau récapitulatif des églises médiévales repérées en agglomération propose des datations définies selon plusieurs critères (fig. 6-83). Celles-ci s'appuient essentiellement sur les vestiges visibles en élévation. Lorsque plusieurs datations sont indiquées pour un seul édifice, elles correspondent aux principales campagnes de construction ou de remaniements. Ont été ajoutées à cette liste les huit églises médiévales aujourd'hui disparues, ou entièrement reconstruites, pour lesquelles ne subsiste donc aucun élément médiéval visible, mais qui sont attestées par des sources textuelles médiévales.

⁵²⁴ FERRAND, Guilhem, « Les pulsions de la guerre et la mise en défense (Rouergue, XIV^e-XV^e siècles) », *Annales du Midi*, t. 126, n° 286, 2014, p. 181-193.

⁵²⁵ LACROIX, Camille, *La défense collective...*, *op. cit.*, 2016, p. 121 et suivantes.

⁵²⁶ DUCASSÉ, Elie (éd.), « Coutumes de Bivès... », art. cit., 1994, p. 310-335.

⁵²⁷ BEYLOT, Octave (éd.), « Coutumes de Pouy-Carréjelart », art. cit., 1877, p. 1-47.

⁵²⁸ BOQUIEN, Bertrand, *Les portes fortifiées...*, *op. cit.*, 1994.

⁵²⁹ BALAGNA, Christophe, *L'architecture gothique...*, *op. cit.*, 2000.

Si nous considérons la datation la plus ancienne, 36 % des églises de ce corpus sont en partie antérieures à 1250, et 34 % sont attribuables à la période 1250-1350 (tab. 6-2). Cela représente donc 70 % d'églises dans ou proches d'agglomérations, antérieures au milieu du XIV^e siècle. À l'inverse, seulement 9 % des églises paraissent avoir été bâties entre le milieu du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle. Les 21 % restants correspondent à des édifices construits ou entièrement reconstruits entre le milieu du XV^e siècle et le milieu du XVI^e siècle. Qu'il s'agisse d'églises antérieures à 1250 ou édifiées dans les années 1250-1350, l'essentiel des remaniements interviennent dans la phase de reconstruction postérieure à la guerre de Cent Ans.

	< 1250		1250-1350		1350-1450		1450-1550		Total	
1 ^e datation	43	36 %	40	34 %	11	9 %	25	21 %	119	100 %
2 ^e datation			9	19 %	9	19 %	29	62 %	47	100 %
3 ^e datation					1	17 %	5	83 %	6	100 %

Tab. 6-2 : Datation des principales campagnes de travaux sur les églises.

La position de l'église dans l'agglomération

La question de la place de l'église dans l'agglomération a été étudiée par Benoît Cursente en Gascogne⁵³⁰. La partie de l'étude portant sur 122 bourgs castraux lui permet de conclure qu'au XIII^e siècle, environ 61 % des églises sont restées hors des murs, contre 39 % prévues dès la fondation du castelneau ou réalisées peu de temps après.

Il est difficile de comparer ces chiffres avec ceux présentés ici. En effet, je n'ai conservé dans ce corpus des églises médiévales recensées que celles qui se trouvent dans ou aux abords immédiats de l'agglomération. Il n'intègre donc pas tous les sites pour lesquels aucune église n'a été construite près ou dans l'enceinte au Moyen Âge, mais qui ont conservé comme église paroissiale celle qui était préexistante, souvent très éloignée du nouveau centre de peuplement. Nous obtenons ainsi, vers 1330, une part de 45 % d'églises implantées dans des agglomérations, à laquelle il faudrait ajouter 30 % d'églises occupant une portion de l'enceinte (tab. 6-3). Seulement un quart des églises se trouvent alors *extra muros*. Il est intéressant de noter qu'à toutes les périodes considérées, la part des églises bâties *intra muros* est généralement plus forte que pour les deux autres catégories qui se partagent alternativement la deuxième place. Les proportions sont inversées seulement pour la dernière période, entre 1450 et 1550, où la part des églises implantées *extra muros* dépasse les deux autres catégories.

⁵³⁰ CURSENTE, Benoît, « Église et habitat dans les villages gascons : quelques aspects topographiques (XI^e-XV^e siècles) », III^e Congrès d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, 1989, Éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1994, p. 122-131.

Datation principale	<i>intra muros</i>		portion enceinte		<i>extra muros</i>		Total	
< 1250	19	45 %	11	26 %	12	29 %	42	100 %
1250-1350	18	45 %	13	33 %	9	22 %	40	100 %
1350-1450	5	46 %	3	27 %	3	37 %	11	100 %
1450-1550	10	39 %	4	15 %	12	46 %	26	100 %

Tab. 6-3 : Répartition de la position de l'église par rapport à l'agglomération par période.

Dans cet article, Benoît Cursente propose une typologie précise des différents cas de figure observés en six catégories : l'église couplée au château, l'église dans l'enceinte mais disjointe du château, l'église au portail à l'opposé du château, l'église hors les murs près du portail ou en contrebas de l'enceinte, le *castrum* perché et l'église dans la vallée, la bipolarisation de l'habitat entre l'église et le château. Cette typologie peut être légèrement adaptée en ne proposant que trois catégories qui regroupent les précédentes : l'église *intra muros*, l'église implantée sur une portion d'enceinte et l'église *extra muros*.

Église intra muros

L'église *intra muros* peut être positionnée à différents endroits. Dans certains villages d'origine ecclésiale, elle peut avoir polarisé l'installation de l'habitat et se retrouver au centre de celui-ci. Dans les villages d'origine castrale, l'église peut tenir différentes places par rapport au château. Elle occupe parfois une position centrale de manière conjointe avec celui-ci. C'est le cas par exemple à Larressingle (fig. 6-84) ou encore à Montaut-les-Créneaux (fig. 6-85). Ailleurs, comme à Lagraulet (fig. 6-86) ou à Montesquiou, elle peut se trouver dans l'enceinte, mais disjointe du château. L'église paraît toujours être située à un endroit privilégié de l'agglomération, au centre du plan général ou en bordure de l'une des rues principales.

Église implantée sur une portion d'enceinte

Souvent, l'église occupe une portion de l'enceinte, qu'elle soit elle-même fortifiée ou non, c'est à dire dotée de structures permettant le guet ou la défense active. Ainsi, à Biran, l'église, aujourd'hui disparue, a été bâtie dans la seconde moitié du XIII^e siècle près de la porte du village, à l'opposé du château (fig. 6-87). À Berrac, l'église occupe un angle de l'enceinte sans pour autant présenter un caractère défensif (fig. 6-88) à l'inverse de celle d'Aignan, mise en fortification au moment de la construction de l'enceinte (fig. 6-89).

Église extra muros

Lorsque l'église est implantée *extra muros*, elle peut se situer à plus ou moins grande distance du village. Nous n'étudions ici que celles qui se trouvent à proximité immédiate de l'enceinte. Elles font le plus souvent face au portail comme à Gaudonville (fig. 6-90) ou Avezan (fig. 6-91). Dans certains cas déjà évoqués, elles peuvent être implantées dans la

vallée et le village sur la hauteur comme à Lamaguère (fig. 6-92). L'exemple de Castelnaud-d'Arbieu est à noter, l'église initialement implantée *extra muros*, est intégrée à l'agglomération en 1312, lorsque le faubourg est relié au reste du village par la nouvelle enceinte (fig. 5-52).

Un cas particulier, les églises de bastides

Dans les bastides, l'église peut s'insérer dans le parcellaire régulier selon des schémas différents (fig. 4-62 et 63), que la construction soit prévue ou non dans la charte de la fondation⁵³¹.

Trois emplacements sont privilégiés. Dans six des bastides étudiées, l'église est située à un îlot de distance de la place⁵³². Elle peut alors être insérée à un îlot d'habitation, se trouver sur une seconde place ou encore faire partie de l'enceinte. Le second cas de figure est visible, par exemple, à Beaumarchés (fig. 6-93). Dans six autres bastides, l'église est implantée directement sur la place⁵³³. C'est le cas de celle de Villefranche, bâtie dès les premières années d'existence de la bastide (fig. 6-94), mais aussi de celle de Valence-sur-Baïse, construite vers 1303⁵³⁴, soit une trentaine d'années après la fondation (fig. 6-95). Dans trois bastides, les églises sont implantées dans l'angle de la place : Lannepax (fig. 6-96), Monguilhem et Montréal. À Barran et à Saint-Clar, l'église se trouve dans le noyau initial de l'agglomération, et à Plaisance dans le faubourg. Il n'y a donc pas de lien particulier, dans ces trois derniers exemples, entre l'implantation de l'église et le parcellaire régulier de la bastide.

Ces différentes positions de l'église dans la trame de la bastide se retrouvent à une échelle plus vaste dans l'ensemble des villes nouvelles européennes étudiées par Wim Boerefijn⁵³⁵. Concernant l'orientation de ces églises, il indique que deux options ont pu être adoptées : une orientation parfaite avec le chœur à l'est, quels que soient les axes de la trame parcellaire, ou bien un alignement de l'église sur l'un des axes de la bastide, quitte à ne pas avoir le chœur parfaitement à l'est. À la lecture des plans des bastides gersoises (fig. 4-62 et 63), nous pouvons constater que seule la seconde option a été adoptée. Il n'y a qu'à Barran et Saint-Clar que les églises ne sont pas alignées sur le plan de la bastide, mais parfaitement orientées. Cela s'explique par le fait qu'elles sont implantées dans la partie de l'agglomération antérieure à la fondation de la bastide.

⁵³¹ De rares chartes de fondation prévoient l'implantation d'une nouvelle église dans l'agglomération mais sans préciser les modalités précises de cette installation. Voir par exemple : « *per dictos abbatem et sindicum, unum arpentum terrae francum et liberum infra dictam bastidam (...) ad faciendam ecclesiam seu ecclesias et domum seu domos* » (MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne...*, op. cit., 1846, p. 255-263, Paréage de Solomiac, 1322).

⁵³² Barcelonne, Beaumarchés, Cologne, Miélan, Saint-Sauvy et Solomiac.

⁵³³ Bretagne-d'Armagnac, Lalanne-Arqué, Masseube, Monfort, Valence-sur-Baïse et Villefranche.

⁵³⁴ La date figure sur une inscription insérée (à l'envers) dans un contrefort du mur sud et déchiffrée par Philippe Lauzun : « ANNO DNI MCCCIII... » (LAUZUN, Philippe, *Châteaux gascons de la fin du XIII^e siècle*, Imprimerie G. Foix, Auch, 1897, p. 385).

⁵³⁵ BOEREFIJN, Wim, *The Foundation, Planning and Building of New Towns...*, op. cit., 2010, p. 387-389.

Nouvelles constructions

La période allant du milieu du XIII^e au milieu du XIV^e siècle est marquée par un nombre important de constructions de nouvelles églises dans les villages et les bourgs gersois, soit environ 35 % du corpus étudié ici.

Églises de bastides

Hormis les exemples de Barran et de Saint-Clar, toutes les églises de bastides gersoises sont postérieures à la fondation de la nouvelle agglomération. Leur implantation a cependant sans doute été prévue dès la fondation. Elles ne recoupent pas la trame parcellaire de la bastide mais occupent un îlot ou une partie d'îlot, généralement au plus près de la place. Sept de ces églises ont été construites à la limite des XIII^e et XIV^e siècles et sont partiellement conservées en élévation⁵³⁶.

L'église de Montréal est la plus ancienne, la bastide étant elle-même fondée dès 1255. Cette église est bâtie sur un édifice civil antérieur à la fondation de la nouvelle agglomération. La première église construite à cet emplacement est un édifice de dimensions réduites. Il correspond à l'actuel collatéral sud (fig. 4-39), la chapelle voûtée en cul-de-four constituant le chœur (fig. 6-97). À l'extérieur de l'édifice, cette première église se caractérise par les quatre petits contreforts de l'élévation sud (fig. 6-98). Il s'agit alors d'une petite église à nef unique qu'il était peut-être prévu de voûter. Il n'est pas possible de savoir si celle-ci a été terminée avant l'agrandissement opéré dès les dernières années du XIII^e siècle.

Les autres églises de bastides de cette période sont aussi généralement à nef unique, du moins pour celles dont le parti d'origine est encore perceptible. C'est le cas à Barcelonne, Beaumarchès ou encore Villefranche. Celle de Valence-sur-Baïse est constituée d'une nef à deux vaisseaux. Deux d'entre elles sont à chevet plat, Barcelonne et Valence-sur-Baïse (fig. 6-99), deux autres à cinq pans, Beaumarchés et Villefranche (fig. 6-100). Il ne semble pas véritablement y avoir de lien entre les différents plans adoptés et le fait que ce soit des églises de bastides. Même l'usage du chevet plat dans certains cas ne correspond pas à un besoin de s'insérer dans un urbanisme régulier dense, du moins pour ces bastides au développement limité restées à l'état de bourg à la fin du Moyen Âge. Ainsi, à Valence-sur-Baïse, l'espace libre au nord de l'église, entre celle-ci et l'enceinte, aurait permis la construction d'un chevet à pans coupés et non d'un chevet plat. À l'inverse, la construction d'un chevet plat sur l'église de Villefranche aurait permis une meilleure circulation dans la rue orientale de la bastide.

⁵³⁶ Barcelonne-du-Gers, Beaumarchés, Montréal, Saint-Sauvy, Seissan, Valence-sur-Baïse et Villefranche.

La collégiale de La Romieu

La construction de collégiales⁵³⁷, même si elles n’avaient pas toujours une vocation paroissiale, a pu avoir un impact sur la communauté ou au moins sur le cadre de vie des populations. C’est particulièrement le cas de La Romieu pour la période qui nous intéresse.

L’église Saint-Pierre de La Romieu a été fondée vers 1312 par Arnaud d’Aux, alors évêque de Poitiers⁵³⁸. En 1317, cette église est réunie avec le prieuré de La Romieu qui dépendait alors du monastère Saint-Victor de Marseille⁵³⁹. Quelques mois plus tard, le 30 juillet 1318, le cardinal obtient du pape l’érection de l’église Saint-Pierre en collégiale⁵⁴⁰.

L’église et les bâtiments associés sont édifiés entre 1312 et 1320, environ, sur un terrain « appuyé aux fossés de la ville et la partie correspondante de ces fossés qu’il fit assécher pour en creuser de nouveaux un peu plus loin⁵⁴¹. » Nous voyons ici, rien qu’avec le choix de l’emplacement de la nouvelle collégiale, que son édification a eu un impact sur la vie de la communauté villageoise. Le village se voit ainsi considérablement agrandi dans son angle sud-est même si toute cette partie est alors occupée par les édifices religieux (fig. 6-101). Le tracé des fossés s’en trouve alors modifié.

Dans le testament rédigé par Arnaud d’Aux en 1320, il est précisé que tout l’espace compris entre la collégiale et son cloître, l’église et l’ancien cloître du prieuré et les murs du village, est réservé au cardinal et occupé par le palais cardinalice et les maisons canonales⁵⁴². Ce quartier est toujours aujourd’hui distinct du reste de l’agglomération par un mur d’enceinte indépendant (fig. 6-102), même si bon nombre d’édifices qui s’y trouvaient ont été démolis (fig. 6-103).

La collégiale de La Romieu ne faisait pas office d’église paroissiale. Un autre édifice dédié à cet usage se trouvait, jusqu’au début du XIX^e siècle, sur l’actuelle place du village. La collégiale est l’un des édifices majeurs caractéristiques du gothique rayonnant (fig. 6-104). Il aurait servi de point de départ, de modèle, à la diffusion de ce style en Gascogne gersoise⁵⁴³.

⁵³⁷ Définition : « église comprenant un certain nombre de prêtres formant chapitre, les chanoines, vivant des revenus des prébendes qui leur sont affectées et des distributions, étant chargés d’y célébrer régulièrement la messe et l’office, fondation faite avec l’accord du pape par un laïc ou un ecclésiastique qui en assure la dotation » (LEMAITRE, Jean-Loup, « Les créations de collégiales en Languedoc par les papes et les cardinaux avignonnais sous les pontificats de Jean XXII et Benoît XII », in *La papauté d’Avignon et le Languedoc (1316-1342)*, Cahiers de Fanjeaux, n° 26, Centre d’études historiques de Fanjeaux, Fanjeaux, 1991, p. 157-198).

⁵³⁸ UGAGLIA, Évelyne, *La Romieu : une fondation du cardinal Arnaud d’Aux*, mémoire de maîtrise sous la direction de Marcel Durliat, UTM, 1978.

⁵³⁹ LEMAITRE, Jean-Loup, « Les créations de collégiales... », art. cit., 1991, p. 170-171.

⁵⁴⁰ BALUZE, Étienne (éd.), *Vitae paparum avenionensium*, éd. Mollat, Paris, 1917, t. 3, p. 267-277, n° 51, Fondation de l’église Saint-Pierre de La Romieu, 1318.

⁵⁴¹ Texte non référencé et aujourd’hui disparu, cité par : DURLIAT, Marcel, « La Romieu », *Congrès archéologique de France, 128^e session, 1970, Gascogne*, Société française d’archéologie, Paris, 1970, p. 181-193.

⁵⁴² BALUZE, Étienne (éd.), *Vitae paparum...*, op. cit., 1917, t. 3, p. 309-311, n° 58, Testament d’Arnaud d’Aux, cardinal, 1320.

⁵⁴³ BALAGNA, Christophe, *L’architecture gothique...*, op. cit., 2000, p. 193-194.

Autres constructions nouvelles

Une vingtaine d'autres églises dont subsistent des vestiges en élévation remontent en partie à cette période comprise entre 1250 et les années 1330⁵⁴⁴. Comme pour les églises de bastides, le plan généralement adopté est à nef unique. Le chevet est alternativement plat ou à cinq pans coupés. Les nefs n'étaient pas toujours couvertes de voûtes, celles-ci n'ont parfois été construites qu'à la fin du Moyen Âge, voire au XIX^e siècle pour certaines. Les portails, lorsqu'ils n'ont pas été reconstruits à la fin du XV^e siècle ou au début du siècle suivant, sont généralement relativement simples, même si certains présentent un décor sculpté, comme à Puycasquier (fig. 6-105). Les dimensions de ces nouvelles églises sont très variables en fonction des agglomérations et de la population susceptible d'y être accueillie. L'église du Vieux Castéra (c. de Castéra-Verduzan) est un bel exemple de ce à quoi pouvait ressembler une petite église de village à la fin du Moyen Âge, malgré quelques remaniements ponctuels au fil des siècles (fig. 6-106 et 107).

Remaniements d'édifices antérieurs

Une dizaine d'églises parmi celles qui ont été étudiées connaît des transformations importantes entre le milieu du XIII^e siècle et les années 1330. Celles-ci prennent plusieurs formes : agrandissements, mises en fortification et autres remaniements ponctuels.

Agrandissements

L'église de Larressingle remonte pour partie au XII^e siècle, mais l'édification du château, à l'ouest, au XIII^e siècle, interrompt la construction (fig. 6-108)⁵⁴⁵. Il est alors décidé d'agrandir l'église vers l'est. Un nouveau chœur à chevet plat est bâti à l'est de la première abside (fig. 6-109). Celle-ci est alors percée entre les deux contreforts (fig. 6-110) pour permettre la communication entre la nouvelle abside et l'ancienne, qui devient la nef du nouvel édifice (fig. 6-111). Ces travaux interviennent probablement dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

L'agrandissement de l'église de Montréal s'effectue selon des modalités très différentes. Une première église est édifiée dès la fondation de la bastide. Celle-ci présente des dimensions trop restreintes par rapport à la population croissante de la bastide (fig. 4-39). L'agrandissement intervient dès la fin du XIII^e siècle et se poursuit dans les premières années du XIV^e siècle comme en témoignent à la fois la date portée « MCCC » sur le pilier gauche près du chœur (fig. 2-19) et le style adopté pour les sculptures du porche et des portails (fig. 6-112). L'impact de cette extension dans le parcellaire a été considérable.

⁵⁴⁴ Avezan, Bassoues, Cassaigne, Castelnau-sur-l'Auvignon, Flamarens, Fourcès, Gaudonville, l'Isle-de-Noé, Lagarde, Ligardes, Monbert, Montestruc, Puycasquier, Puységur, Saint-Blancard, Saint-Justin, Saint-Mézard, Saint-Orens, Saint-Orens-Pouy-Petit, La Sauvetat, Simorre et le Vieux-Castéra.

⁵⁴⁵ POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, *À l'ombre du moustier...*, op. cit., 2002, p. 204.

L'église n'est plus reléguée contre l'enceinte sur une petite place secondaire, mais elle occupe la totalité de l'îlot et s'impose dans le paysage de la bastide par ses dimensions colossales ainsi que par la monumentalité du portail principal visible depuis la place de la halle. Cependant, cet agrandissement ne paraît pas avoir eu de répercussion importante sur le parcellaire de l'habitat de la bastide. L'église initiale se trouvait au sud d'un îlot qui était laissé vide, en dehors de l'église elle-même, formant une place ou ayant pu accueillir le cimetière.

Deux églises seulement paraissent donc avoir connu un agrandissement entre 1250 et 1350. Ce sont, du moins, les seules pour lesquelles l'extension est perceptible au travers des vestiges bâtis visibles. D'autres ont pu être agrandies à la même période, sans que ces évolutions soient aujourd'hui perceptibles sans analyse plus précise du bâti. Celles-ci peuvent aussi avoir été occultées par des transformations postérieures, dès la fin du Moyen Âge ou au cours des siècles suivants. Ces agrandissements répondent à des logiques différentes. En effet, dans le cas de la bastide de Montréal, il s'agit d'accueillir la population grandissante de la nouvelle agglomération. À Larressingle, il ne s'agit que de terminer un édifice dont la construction a été interrompue par l'édification du château à ses côtés.

Mises en fortification antérieures à la guerre de Cent Ans

Trois exemples de mise en fortification d'églises préexistantes sont documentés pour la période entre 1250 et 1330 : Aignan, Larressingle et Montaut-les-Créneaux. Aucune église nouvellement bâtie à cette période n'est initialement prévue avec des éléments de fortification.

L'église d'Aignan est sans doute l'exemple le plus abouti de mise en fortification de ce type d'édifice à la limite des XIII^e et XIV^e siècles⁵⁴⁶. Elle remonte pour partie au XI^e siècle, (mur sud en petit appareil), mais d'importants travaux ont lieu au XII^e siècle, afin de renforcer les maçonneries des murs et de doter l'église de voûtes (contreforts fins à l'extérieur, doublés de colonnes engagées à l'intérieur, et arcature à colonnettes dans le chœur) (fig. 6-113). Le portail et le riche décor sculpté des modillons extérieurs et des chapiteaux intérieurs remontent aussi à cette période (fig. 6-114). L'ensemble de l'édifice est surélevé de plusieurs mètres vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle. Le collatéral et l'abside nord ne sont alors plus en place. Ils ont pu disparaître à ce moment-là ou précédemment. Ces travaux importants sont à mettre en relation avec la campagne de fortification du bourg d'Aignan à la même période. L'église occupe en effet une partie du front nord de l'enceinte et participe pleinement à la défense du bourg (fig. 6-115). La surélévation de l'édifice est dotée d'un crénelage partiellement visible dans la maçonnerie de la surélévation de l'absidiole et du collatéral sud (fig. 6-116).

L'église de Larressingle connaît une mise en fortification dans les années qui suivent, probablement vers la fin du XIII^e siècle. Celle-ci prend une forme assez semblable à celle d'Aignan, bien que l'église ne soit pas implantée sur l'enceinte, mais en son centre. La partie

⁵⁴⁶ BALAGNA, Christophe, « Les parties romanes... », art. cit., 2011, p. 61-82.

ancienne de l'église est surélevée et munie de créneaux encore perceptibles par endroit dans la maçonnerie de la première abside (fig. 6-117).

La mise en fortification de Montaut-les-Créneaux est un peu différente et n'est pas totalement attestée. En effet, d'après l'analyse architecturale de l'édifice, d'importants travaux ont eu lieu au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle ou la première moitié du siècle suivant. Ceux-ci consistent en l'aménagement de salles hautes dont la fonction n'est pas connue avec certitude (fig. 6-118). Les deux tourelles occidentales permettent d'y accéder, l'une depuis l'intérieur de l'église, au sud, l'autre depuis le château, au nord. Ces salles hautes ne sont munies d'aucune ouverture, hormis deux longues fentes du côté oriental qui ont pu servir de simples jours ou éventuellement d'ouvertures de tir (fig. 6-119).

Dans les trois cas, la mise en fortification s'accompagne d'une surélévation et, au moins sur les deux premiers édifices, de la construction d'un crénelage. Ces aménagements sont sans doute relativement opportunistes, il s'agit de mettre à profit un édifice déjà beaucoup plus haut que les autres dans le village, pour exercer une fonction de guet. Celle-ci pourrait être associée à une fonction de refuge, au moins à Montaut-les-Créneaux, mais cela reste une hypothèse.

Il n'est pas rare de trouver, dans d'autres régions du Midi, des églises fortifiées antérieures à la guerre de Cent Ans. Ainsi, en Béarn⁵⁴⁷, en Rouergue ou encore en Languedoc⁵⁴⁸, le phénomène de fortification d'édifices religieux court du XII^e au XVI^e siècle. Cependant, les exemples monumentaux de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle sont peu courants, dans ces régions comme en Gascogne. Ils sont plus nombreux pour la période de la guerre de Cent Ans.

Autres remaniements

D'autres édifices connaissent des remaniements entre le milieu du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle. Plusieurs clochers-tours sont construits à cette période témoignant, là encore, d'une verticalisation de l'architecture. C'est le cas par exemple à Castelnau-Barbarens, à Faget-Abbatial ou encore à Pessan. Les deux derniers exemples concernent des églises abbatiales, sans qu'il soit certain qu'elles aient déjà, à cette époque, une fonction paroissiale. À Castelnau-Barbarens, l'église paroissiale a en grande partie été démolie dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il n'en subsiste plus que le clocher du XIII^e siècle et une chapelle latérale (fig. 6-120).

Ailleurs, nous pouvons remarquer l'embellissement de certaines églises par la reconstruction de portails monumentaux. C'est le cas par exemple à Barran (fig. 6-121), à Gazaupouy ou encore à Sainte-Christie-d'Armagnac. Les formes adoptées sont alors semblables à celles que l'on retrouve sur des édifices construits à la même période. Des

⁵⁴⁷ DUFAU, Cécile, *Les églises fortifiées du Béarn au Moyen Âge : étude archéologique*, mémoire de DEA sous la direction de Dany Sandron, Université Paris IV, 2002.

⁵⁴⁸ CROZIER, Jacynth, « La mise en défense d'un lieu-refuge spécifique : l'exemple des églises fortifiées en Rouergue et Languedoc », *AMM*, t. 25, 2007, p. 135-140.

enfeus sculptés sont aussi aménagés à l'extérieur de plusieurs édifices. Ces différents éléments témoignent d'une volonté d'embellissement et d'une monumentalisation de l'architecture de petites églises jusque-là relativement rurales et pauvres en décor sculpté.

C. Les infrastructures commerciales

L'existence d'infrastructures commerciales médiévales dans les villages et les bourgs gersois est attestée et documentée pour 60 agglomérations, ce qui correspond à 28 % du corpus (fig. 6-122)⁵⁴⁹. Les infrastructures commerciales sont diverses au Moyen Âge, du simple espace vide où se tient le marché, aux équipements collectifs bâtis que constituent les halles, les couverts ou encore les boucheries⁵⁵⁰.

Les places de marché

Les places et les foirails sont des espaces publics non bâtis où se tiennent généralement les marchés, pour les premières, et les foires, pour les seconds. La place peut être définie comme un « espace libre dans une agglomération, généralement entouré de constructions, formant dégagement devant un édifice ou à un carrefour⁵⁵¹. » Elle se différencie en cela du foirail qui est plus généralement implanté à l'extérieur de l'enceinte et ne possède pas d'aménagement particulier.

La présence de places et/ou de foirails concerne, bien sûr et par définition, les bastides, mais aussi bon nombre d'autres agglomérations, quelle que soit leur origine. La différence majeure étant que, dans la bastide, la place préside à l'élaboration du plan, alors que dans les autres bourgs et villages elle vient s'intercaler dans un parcellaire organisé par rapport à un autre pôle de fixation de l'habitat, généralement l'église ou le château.

Datation

Pour les bastides, la date de l'apparition de la place de marché correspond donc, a priori, aux années qui suivent la fondation. Pour les autres types de villages et de bourgs, la question est beaucoup plus complexe. En effet, si des espaces vacants s'apparentant à des places peuvent être décelés par l'analyse des sources planimétriques, la date de leur création, si tant est qu'il y en ait une, est presque toujours impossible à définir. Au-delà de

⁵⁴⁹ Cela en fait le quatrième corpus thématique le plus important de cette étude après les fortifications collectives, les églises paroissiales et les maisons.

⁵⁵⁰ PETROWISTE, Judicaël, *À la foire d'empoigne, Foires et marchés en Aunis et Saintonge au Moyen Âge vers 1000 - vers 1500*, Méridiennes, Toulouse, 2004, p. 217.

⁵⁵¹ PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, *Architecture...*, op. cit., 2011, p. 499.

ce problème se pose aussi la question de savoir si la place ainsi formée a tout de suite eu, et de manière définitive, une fonction commerciale.

Dans la documentation, et notamment dans les chartes de coutumes, la place publique n'apparaît que six fois entre 1250 et 1350⁵⁵². Quatre de ces six textes concernent des bastides, les deux autres un village d'origine ecclésiastique, La Romieu, et un d'origine castrale, Sainte-Gemme. Le terme le plus souvent employé est *platea* ou *plassia*⁵⁵³.

Des places de marché ont dû exister dans tous les bourgs à vocation marchande mis en place à partir du XI^e siècle. Pour Charles Higounet, le prototype de la place marchande dans le sud-ouest de la France est celle de Montauban, aménagée au milieu du XII^e siècle, bien que reconstruite au XVII^e siècle⁵⁵⁴. Il semble que l'aménagement de places de marché se soit multiplié à partir du milieu du XIII^e siècle, dans les bastides, mais aussi dans d'autres agglomérations qui ont été mises en place ou ont été restructurées à cette période⁵⁵⁵. Ce n'est qu'à partir de ce moment que la place devient un véritable espace pensé et organisé pour accueillir diverses activités, dont les échanges commerciaux, mais pas seulement.

La place acquiert alors aussi une certaine notoriété dans les villages et les bourgs. Les maisons communes sont généralement implantées sur la place. Cela permet en outre un contrôle des échanges par les consuls. Les maisons les plus monumentales, appartenant à la frange la plus riche de la population, sont également construites autour de la place et dans les rues adjacentes. Cela est particulièrement visible à Montréal où les maisons des îlots proches de la place occupent des parcelles plus vastes que plus loin le long des rues. Ces maisons se développent aussi sur un nombre plus important de niveaux d'habitation. Elles sont, au moins à la fin du Moyen Âge, entièrement bâties en pierre, alors que bon nombre de maisons plus éloignées possèdent une façade en pan-de-bois sur la rue.

Indices topographiques de leur formation

L'analyse des sources planimétriques permet de déterminer trois processus principaux de formation des places de marché.

Il peut s'agir d'un simple élargissement de la rue principale, généralement en son centre ou, du moins, au cœur de l'agglomération. Cet élargissement se produit le plus souvent à proximité d'un édifice majeur structurant le paysage. Il est probable que le marché se tenait déjà à cet emplacement avant que la voirie ne se structure de manière plus

⁵⁵² Barran (1303), Cologne (1287), Monfort (1308), La Romieu (1284), Sainte-Gemme (1273) et Solomiac (1327).

⁵⁵³ Le même vocabulaire est utilisé en Normandie à la même période : LAURENCE, Jean-Marie, « La place dans les villes normandes des XI^e-XIII^e siècles : un espace difficile à percevoir et définir », in BAUDOUX-ROUSSEAU, Laurence, CARBONNIER, Youri et BRAGARD, Philippe (dir.), *La place publique urbaine du Moyen Âge à nos jours*, Artois Presses Université, Arras, 2007, p. 25-35.

⁵⁵⁴ HIGOUNET, Charles, « La place dans les bastides médiévales », in *Plazas et sociabilité en Europe et en Amérique latine*, Publication de la Casa Velazquez, Paris, 1982, rééd. in *Villes, sociétés et économies médiévales*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1992, p. 51-63.

⁵⁵⁵ PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain (XI^e-milieu du XIV^e siècle)*, thèse de doctorat sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2007, p. 511.

formelle et rigide autour de lui. Ce phénomène a pu être observé à Saramon, au nord de l'abbatiale (fig. 5-23), ou encore à Aignan, au nord-est de la motte du château (fig. 6-115).

Dans d'autres sites, la place se trouve à la jonction de plusieurs unités de plan. C'est le cas de nombreuses places situées au-devant de châteaux, d'églises ou encore de portes fortifiées. À L'Isle-Bouzon par exemple, une petite place est aménagée au sud-ouest du château, sans qu'il soit pour autant certain que celle-ci ait servi de place de marché (fig. 6-123). À Montesquiou, le marché avait lieu sur l'espace vacant situé en avant de la tour-porte orientale, entre le village et le faubourg, en contrebas du château (fig. 6-124). Dans ce cas de figure de place située à la jonction de plusieurs unités de plan, il semble que l'implantation du marché à cet emplacement soit relativement opportuniste. Il s'intercale au seul endroit laissé libre dans un parcellaire plus ou moins dense. Il est néanmoins intéressant de noter que cet espace se trouve toujours, ou presque, à proximité du château. Cela peut s'expliquer d'un point de vue défensif, le château assurant la protection du marché. Par ailleurs, cet espace étant laissé vacant comme une sorte de lice, il est donc utilisable comme lieu de marché. D'un point de vue économique, le seigneur levant des taxes sur les marchandises échangées, l'emplacement du marché au pied de son château facilite alors le contrôle sur les transactions, même lorsque les taxes seigneuriales sont levées par les consuls⁵⁵⁶.

Enfin, les places peuvent être véritablement intégrées dans le plan. Elles correspondent alors à un îlot du parcellaire qui est soustrait à la construction, publique ou privée. C'est le cas, bien sûr, des places des bastides, mais pas seulement. Dans les bastides, les places ont une forme généralement carrée ou rectangulaire (fig. 4-62 et 63). Elles sont le plus souvent desservies par des rues qui se croisent aux quatre angles de la place. Ceux-ci sont même parfois presque fermés par les maisons à couverts qui se rejoignent dans les angles comme à Montréal (fig. 6-125). Ce type de place aux angles de laquelle arrivent plusieurs rues peut aussi être observé dans des villages ou des bourgs qui ne sont pas des bastides, comme Puycasquier où la place se développe autour de l'église et de la halle qui sont accolées (fig. 6-126). Dans d'autres sites, plus rares, la place est traversée par la rue principale qui passe alors sous la halle. Deux exemples de ce type de disposition sont particulièrement bien conservés, à Gimont et à Bassoues (fig. 6-127).

Ces places véritablement intégrées dans le parcellaire sont alors des espaces à part entière dans l'agglomération. Ils sont ouverts sur le reste de l'espace villageois par les rues qui le desservent et par la continuité commerciale que l'on observe généralement le long de ces rues, par le biais de boutiques et quelques fois de couverts. Ils sont aussi d'une certaine manière clos, car limités à un espace particulier de l'agglomération, ce qui facilite la levée des taxes et autres droits liés au commerce.

Les dimensions des places de bastides oscillent généralement entre 30 m de côté, à Saint-Sauvy, par exemple, jusqu'à 65 m de côté, à Cologne notamment. Elles sont fréquemment plus élevées que celles des autres types de villages. Cela est probablement dû au fait qu'il s'agit d'agglomérations à vocation marchande, dont le plan général est organisé

⁵⁵⁶ *Ibidem*, p. 569-571.

autour de la place du marché, contrairement aux autres agglomérations où les places se sont formées de manière plus opportuniste dans une trame parcellaire préexistante. Il convient aussi de noter, à la suite de Charles Higounet⁵⁵⁷, que les dimensions de ces places vont en s'agrandissant avec le temps. Les bastides les plus tardives ont généralement des places plus vastes que les plus anciennes.

Les halles

Plusieurs types d'édifices à vocation marchande ont existé à la fin du Moyen Âge dans les villages et les bourgs, des halles, mais aussi souvent des boucheries et autres boutiques. Si 25 boucheries (*maseles*) sont mentionnées dans la documentation écrite, aucun vestige bâti n'a pu être observé et elles n'ont jamais pu être localisées précisément. De la même manière, rares sont les vestiges de boutiques, hormis peut-être la maison jumelle de Barran déjà présentée. C'est pourquoi nous ne nous attarderons ici que sur les halles, édifices pour lesquels nous disposons d'une documentation un peu plus conséquente et de quelques vestiges en élévation.

Datation

Les sources écrites donnent quelques informations quant à la datation des halles. Ainsi, quatre textes mentionnent la construction de halles entre le milieu du XIII^e siècle et les années 1350. Les consuls de Cologne obtiennent en 1299, soit quinze ans après la charte de fondation de la bastide, l'autorisation de construire une halle. Le roi de France leur octroie la somme de 30 livres pour l'édification⁵⁵⁸, en plus des 30 livres du second seigneur paréager. En 1318, à Troncens, les coutumes prévoient que les habitants puissent ramasser le bois nécessaire pour la construction et la réparation de la halle⁵⁵⁹. Les coutumes de Solomiac, octroyées en 1327, cinq ans après la fondation, prévoient la construction d'une halle sur la place sous laquelle se tiendra le marché⁵⁶⁰. Quelques années plus tard, en 1357, les consuls de Beaumarchés obtiennent l'autorisation de construire une halle dans la bastide fondée près de 70 ans plus tôt.

Ces textes, même s'ils sont peu nombreux, donnent l'ampleur des différents cas de figure qui ont pu exister. À Solomiac, la construction de la halle est presque contemporaine de la fondation de la bastide, en tout cas contemporaine de l'édification de la nouvelle

⁵⁵⁷ *Ibidem*.

⁵⁵⁸ « *pro construenda aula communi in bastida de Colonia* » (MAILLARD, François et FAWTIER, Robert (éd.), *Comptes royaux (1285-1314)*, Imprimerie nationale, Paris, 1953, t. 1, p. 573 – Cité dans PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, *op. cit.*, 2007, p. 516).

⁵⁵⁹ « *ad construendum et reparandum aulam* » (MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens... », art. cit., 1992, p. 266-280).

⁵⁶⁰ « *domum in plateis (...) tenere tabulas, sive loca ad vendendum merces* » (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, *op. cit.*, 1864, p. 162-183, Coutumes de Solomiac, 1327).

agglomération. À l'inverse, à Beaumarchés, la halle n'est bâtie que plusieurs décennies après la fondation. Entre ces deux extrêmes, les variations ont dû être importantes comme le suggèrent les autres exemples présentés.

Quelques halles supplémentaires sont mentionnées à la fin du Moyen Âge, à Aubiet en 1499, Monguilhem en 1520 et Montréal en 1488, sans qu'il soit possible de connaître la date de leur construction avec précision. En Aunis et Saintonge, Judicaël Petrowiste a aussi noté un nombre plus important de halles mentionnées dans la documentation écrite des XIV^e et XV^e siècles. Il émet alors l'hypothèse que celles-ci ont été édifiées dans les années 1330-1340⁵⁶¹. Plus proche de notre zone d'étude, en Midi Toulousain, il note que l'essentiel des chantiers de construction de halles se concentrent sur les années comprises entre le dernier tiers du XIII^e siècle et le milieu du siècle suivant⁵⁶². Les quelques textes conservés concernant la Gascogne gersoise vont aussi en ce sens.

Position sur la place

L'étude morphologique des halles repose pour l'essentiel sur les plans du début du XIX^e siècle sur lesquels sont souvent représentés tous les piliers ou poteaux. Il ne faut pas perdre de vue le fait que ces plans ne reflètent sans doute pas la situation médiévale, même s'il est probable que les halles aient été reconstruites sur leur emplacement initial, et peut-être parfois selon les mêmes caractéristiques constructives.

Lorsque les places sont de forme quadrangulaire, les halles se trouvent généralement en leur centre. La circulation peut alors s'effectuer de deux manières. Dans les cas, rares, de places dans l'axe de la rue principale, celle-ci passe généralement sous la halle. Comme nous l'avons déjà souligné, c'est encore le cas à Bassoues (fig. 6-128). D'autres exemples ont existé, comme Barran où, en 1811, la halle était coupée en deux afin de faciliter la circulation (fig. 6-129). Il n'en subsiste plus que la partie occidentale, reconstruite au XVIII^e siècle⁵⁶³ (fig. 6-130).

Dans la majorité des cas, les rues desservent la place par les angles. La halle est alors implantée au centre de la place. Elle peut cependant en occuper une part variable. Ainsi, à Bassoues, la halle remplit presque la totalité de la place (fig. 6-128). Un très faible espace la sépare des maisons à couvert du côté nord (fig. 6-131). Ailleurs, elle peut n'occuper qu'une petite partie de la place. À Beaumarchés, par exemple, même si les couverts n'ont pas été conservés, la halle ne s'étend que sur environ un quart de la surface de la place (fig. 6-132). Lorsque la halle est au centre, la circulation s'effectue autour d'elle. Cependant, la présence de couverts a souvent gêné le passage. C'est ce qui explique que bon nombre d'entre eux aient été démolis au cours du XIX^e siècle.

Lorsque les places ont des formes plus complexes, la halle n'est pas toujours implantée au centre, mais plutôt à l'endroit où l'espace disponible est le plus large. Cela a

⁵⁶¹ PETROWISTE, Judicaël, *À la foire d'empoigne...*, *op. cit.*, 2004, p. 198.

⁵⁶² PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, *op. cit.*, 2007, p. 517.

⁵⁶³ AD Gers, C 50, Réparations à la halle de Barran, 1785.

donné lieu à des cas de figure particuliers. Ainsi, à Aignan, la halle implantée sur une place triangulaire touchait les couverts au nord-est (fig. 6-115).

Caractéristiques constructives

Rares sont les halles médiévales qui ont subsisté en élévation. La plupart du temps, elles ont été très remaniées au fil des siècles, parfois jusqu'à être démolies et éventuellement reconstruites au cours du XIX^e siècle (fig. 6-133). Il est donc difficile de connaître la manière dont elles étaient bâties. Un texte extérieur à notre zone d'étude apporte quelques données précises que nous retrouvons ponctuellement sur les halles étudiées en Gascogne gersoise. Il s'agit de l'acte autorisant le transfert de la halle de Lagrasse (Aude) à l'intérieur de l'enceinte en 1315⁵⁶⁴. Ce document précise que la charpente en bois repose sur des piliers en pierre et qu'elle est couverte de tuiles. Ce schéma est globalement celui que l'on retrouve en Midi toulousain d'après Judicaël Petrowiste à la fin du Moyen Âge⁵⁶⁵. Il est aussi toujours observable à Grenade (Haute-Garonne) où la charpente de la fin du XIII^e siècle repose sur des piliers en brique⁵⁶⁶.

Seules les halles de Cologne et de Solomiac semblent conserver des éléments d'origine en place. Celle de Cologne a été bâtie dans les premières années du XIV^e siècle (fig. 6-134)⁵⁶⁷. Il ne subsiste sans doute de cette période que quelques-unes des pièces de bois de la charpente. La halle a fait l'objet d'une reconstruction partielle au XVI^e siècle, puis de diverses restaurations jusqu'à nos jours. Elle forme un carré de 22 m de côté. La charpente, en bois équarris (d'origine et en emploi), repose sur 24 poteaux de bois sur socles en pierre et quatre colonnes en calcaire aux angles. La partie centrale est occupée par un petit bâtiment en pan-de-bois se développant sur trois niveaux (fig. 6-135). Il est probable que le rez-de-chaussée n'ait pas été fermé à l'origine. Les poteaux sont en effet semblables en tous points à ceux portant le reste de la halle, et le hourdis en moellon ne présente aucune pièce de bois intermédiaire entre les poteaux contrairement aux deux étages (fig. 6-136). Ce petit bâtiment abritait la maison commune. La présence du clocheton à la fin du Moyen Âge n'est pas attestée. Il abrite une cloche datant du début du XVII^e siècle.

La halle de Solomiac a été construite vers 1327 (fig. 6-137)⁵⁶⁸. Elle conserve très probablement l'essentiel de la structure de cette période bien qu'elle ait été restaurée à de nombreuses reprises au fil des siècles. Son plan actuel est plus petit que ce qu'il n'était. Au XIX^e siècle, lors de travaux, l'abbé Raymond Dubord a observé les traces d'une rangée supplémentaire de piliers⁵⁶⁹. La halle forme actuellement un carré de 22 m de côté, contre

⁵⁶⁴ FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain...*, op. cit., 2016, p. 153.

⁵⁶⁵ PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, op. cit., 2007, p.518.

⁵⁶⁶ Voir la notice d'inventaire en ligne sur le site : patrimoines.midipyrenees.fr.

⁵⁶⁷ Elle est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1944.

⁵⁶⁸ Elle est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1973.

⁵⁶⁹ DUBORD, Raymond, *Solomiac, histoire de cette bastide depuis sa fondation en 1322 jusqu'aux temps modernes*, Imprimerie G. Foix, Auch, 1883, réédition Lacour, Nîmes, 1993.

probablement 36 m à l'origine⁵⁷⁰. La charpente repose sur seize piliers en pierre calcaire. Les quatre piliers centraux sont de section carrée alors que les douze autres sont de section octogonale (fig. 6-138). Ces quatre piliers centraux portent une salle aux cloisons en pan-de-bois qui a servi de maison commune (fig. 6-139). La charpente repose sur le haut des piliers. Des aisseliers renforcent la structure. Ils reposent sur des corbeaux aux formes variées : quarts-de-rond ou triangles, pour l'essentiel.

Les vestiges des halles de Beaumarchés, de La Sauvetat ou encore de Montréal, sont beaucoup plus ténus et paraissent témoigner de la reconstruction de ces édifices à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle.

Les deux exemples de Cologne et Solomiac, qui sont aussi les plus anciens toujours partiellement en élévation, présentent la particularité d'accueillir, en partie haute et au centre, la maison commune. C'est, d'après Pierre Carcy, une spécificité régionale⁵⁷¹. La présence de la maison commune en lien avec la halle est attestée par la documentation écrite médiévale à Solomiac dès 1327⁵⁷². Ailleurs, cette disposition est connue par des reconstructions de l'Époque moderne qui l'ont conservée tout en la monumentalisant davantage. C'est le cas, par exemple, à Saint-Clar (fig. 6-140).

Les couverts, entre espace public et espace privé

Autour de nombreuses places de villages et de bourgs d'origine médiévale, se trouve ce qu'il est courant d'appeler des « couverts » dans le quart sud-ouest de la France. Ces structures correspondent, en terme architectural, à des portiques : pièces ou galeries ouvertes en rez-de-chaussée⁵⁷³. Cependant, cette définition laisse supposer que le couvert fait partie intégrante de la maison, ce qui n'est pas toujours aussi clair, ni au travers de la documentation écrite, ni en ce qui concerne les usages qui en ont été faits au fil des siècles.

Datation

La datation de ces couverts est généralement difficile à établir. Ils apparaissent de manière plus ou moins explicite dans la documentation écrite gersoise dans les premières années du XIV^e siècle, et surtout à partir du XV^e siècle. Ailleurs, des mentions existent dès le milieu du XIII^e siècle, notamment aux confins du Tarn-et-Garonne et de l'Aveyron, à Caylus⁵⁷⁴ et à Villefranche-de-Rouergue⁵⁷⁵.

⁵⁷⁰ CARCY, Pierre, *Les travaux de charpente dans les halles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2001.

⁵⁷¹ *Ibidem*, 2001.

⁵⁷² « *in domo communi et platea majori* » (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, *op. cit.*, 1864, p. 162-183, Coutumes de Solomiac, 1327).

⁵⁷³ PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, *Architecture...*, *op. cit.*, 2011, p. 70.

⁵⁷⁴ ÉCLACHE, Michèle, « La formation des agglomérations », in LONCAN, Bernard (dir.), *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne*, Cahiers du patrimoine, Paris, 1993, p. 156-191.

À Monfort, les nouvelles coutumes octroyées en 1308 contiennent l'article suivant :

« *Item damus statuimus et concedimus quod habitantes dictae villae nunc vel in posterum habentes domos seu platheas juxta communem plateam dictae villae supra carrerias versus dictam carreriam dictam plateam possint construre et hedificare libere solaria seu domos de altitudine et longitudine juxta arbitrium consulum dictae villae*⁵⁷⁶. »

Les habitants ayant une maison près de la place commune, ou le long des rues qui y mènent, obtiennent donc l'autorisation d'édifier des « *solaria seu domos* » dont les dimensions doivent être fixées par les consuls. Le terme latin *solaria* renvoie généralement à un édifice avec un étage⁵⁷⁷. Cependant, le terme occitan *solar* pourrait signifier à la fois seuil⁵⁷⁸, étage ou galerie⁵⁷⁹. Dans ce contexte précis de maisons situées autour de la place de marché, il n'est donc pas impossible que l'étage en question corresponde à un couvert. Les couverts semblent donc avoir été édifiés dans un second temps, plus de 30 ans après la fondation de la bastide en 1275.

Dans les coutumes de Solomiac datées de 1327, les couverts apparaissent dans un article concernant les droits liés aux marchandises échangées sur les étals : « *subtus domum communem et circumcirca in platea majori dictae bastitae, intra ambulanos dictam plateam circuentes*⁵⁸⁰ ». Les mêmes droits sont prélevés sur les marchandises vendues sous la halle (*subtus domum communem*), sur la place (*circumcirca in platea majori*) et sous les couverts qui la bordent (*intra ambulanos dictam plateam circuentes*). Ces derniers ont donc été pensés et édifiés en même temps que la bastide fondée en 1322.

Dans les régions voisines, des cas de figure similaires sont mentionnés. Ainsi, en Gironde, les couverts semblent généralement contemporains de la fondation des bastides, alors qu'ailleurs ils ont été ajoutés *a posteriori*⁵⁸¹. Judicaël Petrowiste indique qu'en Midi toulousain ces structures se généralisent dans les premières années du XIV^e siècle, comme les halles⁵⁸².

En Gascogne, les couverts apparaissent de manière beaucoup plus fréquente dans les textes à partir du XV^e siècle, et c'est aussi de cette période que date l'essentiel des

⁵⁷⁵ FARAVEL, Sylvie, « Les couverts ou arcades dans les bastides du sud-ouest de la France », in BOCCHI, Francesca et SMURRA, Rosa (dir.), *I portici di Bologna nel contesto europeo, Bologna's porticos in the european context*, Bologne, 2015, p. 211-224. Communication présentée le 23/11/2013 à Bologne, accessible en ligne : <http://streaming.cineca.it/portici/>.

⁵⁷⁶ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864, p. 115-122, Nouvelles coutumes de Monfort, 1308.

⁵⁷⁷ DU CANGE et alii, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, L. Favre, Niort, 1883-1887. En ligne : <http://ducange.enc.sorbonne.fr/SOLARIUM1>.

⁵⁷⁸ ALIBERT, Louis, *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens*, Institut d'Études Occitanes, Toulouse, 2002 (fac-similé de l'édition de 1977).

⁵⁷⁹ LÉVY, Emil, *Petit dictionnaire provençal-français*, Culture provençale et méridionale, Raphèle-les-Arles, 1991.

⁵⁸⁰ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes...*, op. cit., 1864, p. 162-183, Coutumes de Solomiac, 1327.

⁵⁸¹ FARAVEL, Sylvie, « Les couverts... », art. cit., 2015, p. 211-224.

⁵⁸² PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, op. cit., 2007, p. 518 et suivantes.

structures observées. Seuls de très rares vestiges de couverts du début du XIV^e siècle ont été repérés, essentiellement sur des parties maçonnées en pierre. C'est le cas de la maison jumelle de Barran. Les couverts situés au nord de la place de Solomiac pourraient aussi dater de cette période (fig. 6-141). Bien que très remaniés, ils conservent des arcades maçonnées en plein cintre et deux alignements de corbeaux qui portent le plancher du couvert, sur la maison et au-dessus des arcades (fig. 6-142). Compte-tenu du faible corpus de couverts antérieurs aux années 1330, il n'est pas possible de proposer une analyse de leurs formes.

Interface entre espaces public et privé ?

À la lecture des deux extraits de chartes proposés, une ambiguïté apparaît : le couvert est édifié par un habitant qui agrandit ainsi sa maison, mais le rez-de-chaussée semble dévolu à un usage public en permettant l'installation d'étals pour la vente de diverses marchandises. Les couverts offraient en outre un abri en avant des boutiques situées en rez-de-chaussée des maisons. Il faut aussi imaginer que ces couverts, comme aujourd'hui, devaient rester ouverts et vides en dehors des jours de marché, ils pouvaient donc être empruntés par les piétons au même titre que le reste de la voirie. Se pose alors la question du statut de ces couverts et de leur place dans la vie de la communauté.

Pour Judicaël Petrowiste, la construction des couverts permet aux communautés de se doter de nouveaux espaces abrités utilisables pour les marchés, et cela à moindre frais puisqu'elle revient aux habitants⁵⁸³. La construction de couverts est même présentée comme un droit octroyé à ces habitants d'agrandir le premier étage de leur maison sur l'espace public, celui destiné à la résidence et à la réception. Ils contribuent dans le même temps à l'agrandissement de l'espace couvert sur la place de marché. Les couverts apparaissent donc comme un espace partagé faisant office d'interface entre la sphère publique et la sphère privée.

Les chantiers sont nombreux dans les villages et les bourgs gascons entre le milieu du XIII^e siècle et les années 1330. Ils concernent les édifices privés, mais aussi les édifices publics, ou du moins dont l'usage est utile à l'ensemble de la communauté. Il est parfois difficile de percevoir la volonté d'un seigneur ou d'un consulat en particulier à l'initiative de ces constructions. Cependant, eu égard à l'ampleur des surfaces concernées et aux moyens mis en œuvre, il semble possible de parler de « grands travaux » pour caractériser les chantiers de cette période.

Ces « grands travaux » se matérialisent au travers de la multiplication du nombre de fortifications, d'églises *intra muros* et d'infrastructures commerciales. Ils témoignent d'une

⁵⁸³ PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges...*, *op. cit.*, 2007, p. 518-519.

importante phase de monumentalisation de l'espace de ces petites agglomérations. Cela passe notamment par la pétrification de la plupart des enceintes, mais aussi par une verticalisation de l'architecture avec l'apparition de nouvelles tours et tours-portes, ainsi que de certains clochers monumentaux. Il convient d'y ajouter les travaux d'embellissement de quelques églises et surtout une certaine mise en scène des espaces d'échanges commerciaux avec la construction de halles et de couverts, tout cela conduisant à une véritable monumentalisation du cadre de vie des populations.

PARTIE 3

1330-1550 : RESISTANCES FACE AUX CRISES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE

Vers 1330, à la veille des crises de la fin du Moyen Âge, les villages et les bourgs gersois sont nombreux et généralement protégés par des enceintes fortifiées. Ils sont aussi dotés d'équipements collectifs, qu'il s'agisse d'édifices religieux ou d'infrastructures commerciales. Au-delà du regroupement des populations derrière les murs, des changements importants interviennent, qui se traduisent par une plus grande régularité des plans et une monumentalisation générale du cadre de vie. Toutes proportions gardées, les petites agglomérations semblent connaître les mêmes transformations que les villes.

À partir des années 1330, la Gascogne gersoise entre dans une période de crises. Le territoire se trouve au cœur de deux tourmentes, la guerre de Cent Ans d'une part, et le conflit entre les familles d'Armagnac et de Foix-Béarn d'autre part. Le climat d'insécurité est donc particulièrement important, même si aucune bataille ne se déroule véritablement sur ce territoire. La présence de bandes de routiers accentue ce climat d'insécurité et oblige les communautés à s'adapter et à traiter avec l'ennemi. La Gascogne gersoise est aussi marquée par les crises frumentaires et les pestes des XIV^e et XV^e siècles. Cependant, il semble que la baisse de la population soit ici moins importante que dans les régions voisines.

La reprise s'amorce dès les années 1420-1430, et s'accélère à partir de 1440 environ. Particulièrement rapide, elle prend place dans une société encore suffisamment peuplée et dynamique, où les structures d'habitat groupé se sont maintenues malgré les crises. La reprise se traduit par une hausse de la natalité et une multiplication des échanges marchands. Cette période est aussi marquée par la chute de la maison d'Armagnac et une mainmise plus importante du roi de France sur l'ensemble de la Gascogne gersoise.

Plusieurs questions se posent alors quant à la résistance des petites agglomérations face à ces différentes crises et à la reprise qui suit immédiatement. Nous pouvons d'abord nous interroger sur les restructurations de l'habitat groupé liées à ces crises, au besoin de se regrouper à l'abri des murs, mais aussi aux transformations morphologiques provoquées par une baisse relative de la population. Le climat général d'insécurité conduit également à la réactivation de fortifications anciennes et à la construction de nouvelles infrastructures qui sont maintenues en état au-delà de la fin des conflits. Enfin, la période de reprise est particulièrement visible au travers de l'architecture et du retour d'un dynamisme important qui passe par la réalisation de grands travaux, mais aussi un renouveau dans l'architecture civile.

Chapitre 7 – Restructurations en période de crises (1330-1440)

Dans les années 1330, la Gascogne est directement touchée par ce qu'il est courant d'appeler les crises de la fin du Moyen Âge. Ces guerres, pestes et famines, ont parfois entraîné une baisse démographique notable, ce qui a pu avoir un impact direct sur certains villages et bourgs. Cette période, qui court des années 1330 aux années 1440 environ, n'est cependant pas marquée par une dépopulation importante, ni un arrêt total de l'économie et des chantiers dans les petites agglomérations gersoises.

Peu de villages et de bourgs concernés par ces restructurations

Si l'on considère l'ensemble des 212 sites du corpus, seulement treize d'entre eux connaissent une rétraction entre les années 1330 et 1440. Cette période est presque la seule au cours de laquelle intervient ce type de transformation (fig. 5-2), mais cela ne concerne que 6 % des sites du corpus. Cette part est extrêmement faible et ne témoigne donc pas d'un phénomène d'ampleur. Deux autres sites connaissent à cette période une mutation interne qui peut être jugée négative et s'apparenter à une rétraction. Il s'agit de la dédensification du bâti dans les bastides de Barran et de Beaumarchés. À l'inverse, au cours de cette même période, huit villages et bourg sont marqués par une extension sous la forme de faubourgs. Une vingtaine d'agglomérations connaissent quant à elle, des chantiers importants, notamment de fortification.

Sur les 43 transformations recensées entre 1330 et 1440, près des deux tiers sont des mutations « positives », liées à des extensions ou des grands chantiers. Inversement, seul un tiers concerne des mutations « négatives », liées à des phases de déprise de l'agglomération, rétraction, dédensification ou désertion. Ces chiffres livrent l'image de villages et de bourgs peu touchés directement par les crises de la fin du Moyen Âge. Ils semblent avoir dans l'ensemble résisté, sans que cela n'ait eu un impact négatif sur le long terme dans leur morphologie et leur architecture.

Il convient aussi de noter que seuls 31 sites sur les 212 du corpus sont marqués par des transformations entre les années 1330 et les années 1440, soit seulement 15 % du corpus. La grande majorité des sites ne paraît donc pas avoir connu d'évolution morphologique ou architecturale majeure à cette période, ce qui pourrait s'expliquer par une certaine stagnation de l'activité, contrastant avec la phase de croissance précédente. Ce résultat est à nuancer en raison d'un nombre de documents aussi moins important pour traiter cette question entre les années 1330 et 1440.

A. Des rétractions d'agglomérations

Une douzaine de rétractions de la surface de villages ou de bourgs a été repérée au travers de la documentation écrite et planimétrique (fig. 5-2). Il s'agit toujours de rétractions de bastides, plus faciles à identifier par l'analyse des plans anciens et aussi généralement mieux documentées. Il convient d'y ajouter les disparitions de faubourgs, qui ont pu être relativement nombreuses, mais ne sont pas toujours perceptibles dans la documentation.

Causes et temporalités des rétractions de bastides

Deux types de rétractions ont été observés, certaines pouvant être qualifiées de « brutales » ou conjoncturelles, liées à un événement précis, et d'autres « lentes » ou structurelles, qui s'opèrent sur plusieurs décennies.

Rétractions « brutales »

Deux cas de rétractions brutales, conjoncturelles, liées à des épisodes de la guerre de Cent Ans sont documentés : Plaisance, en 1355, et Miélan, en 1370.

La bastide de Plaisance a été fondée en 1322, par paréage entre le comte d'Armagnac et l'abbé de la Casedieu. En 1355, la bastide subit la chevauchée du Prince Noir qui la pille et la détruit⁵⁸⁴. Il semble que l'enceinte était trop vaste et difficile à protéger en l'absence d'une population suffisamment nombreuse. Le faible taux d'occupation de la bastide à cette date s'explique sans doute par une fondation tardive dans un contexte démographiquement moins favorable que dans les années précédentes. Les coutumes de Plaisance sont confirmées par les coseigneurs en 1392⁵⁸⁵, ce qui correspond à peu près au moment de la reconstruction de la bastide. En effet, un texte du XV^e siècle mentionne que la bastide de Plaisance est restée inhabitée une quarantaine d'années entre sa prise par le Prince Noir et sa reconstruction⁵⁸⁶. Les nouvelles dimensions sont beaucoup plus réduites. La surface enclose passe ainsi d'environ 10 ha à seulement 2,5 ha⁵⁸⁷. Sur le plan cadastral du début du XIX^e siècle, le parcellaire régulier déborde largement les limites de l'enceinte de la fin du Moyen Âge (fig. 7-1). Le livre terrier de la seconde moitié du XV^e siècle permet de connaître la topographie du site à cette période (fig. 7-2)⁵⁸⁸. La bastide est bordée par deux

⁵⁸⁴ ARDILEY, Georges, *Les communautés de la Gascogne gersoise et la chevauchée du Prince Noir de 1355*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé, UTM, 2013, p. 94-98.

⁵⁸⁵ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Plaisance ».

⁵⁸⁶ « *expositum incendio consumpserat ac illo derelicto advastandum et destruendum, nisi solo circuitu fossatorum, ac relictis fundamentis ecclesiae et pignaculo ejusdem in de inhabitatus manserat annis quadraginta postea autem reedificatus et restauratus more hodierno extiterat atque suppresso priori nomine locus de Plasentia denominatus* » (Bibliothèque municipale de Tarbes, Fonds Larcher, t. 22, n°1922, p. 98 : Arrêt du Parlement de Toulouse entre les communautés de Beaumarchés et Plaisance, mention de la rétraction de la bastide de Plaisance, 1493. En ligne : <http://www.collectionsremarquables.grandtarbes.fr/>).

⁵⁸⁷ LAGORS, Alain, « Les étapes de l'évolution de Plaisance au Moyen Âge », *BSAG*, 1985, p. 34-45.

⁵⁸⁸ AD Gers, A 7, Plaisance, Livre de reconnaissances, 1460.

faubourgs, un au nord, le « barry debat », et un au sud, le « barry dessus ». Dans la bastide se trouve une place entourée de couverts, au centre de laquelle se dresse une halle. La bastide est protégée par une enceinte doublée d'un fossé et percée de deux tours-portes, au nord et au sud. Une chapelle dédiée à saint Nicolas est attestée à l'intérieur des murs, alors que l'église paroissiale est toujours implantée dans le « barry dessus », au sud. Ce faubourg correspond à la partie préexistante à la bastide, autour de l'église paroissiale dédiée à sainte Quitterie ; il abrite, en outre, le cimetière, l'hôpital, le « pont vieux » et le moulin⁵⁸⁹. Le « barry debat », au nord, correspond à la partie de la bastide abandonnée lors de la reconstruction de la seconde moitié du XIV^e siècle. Il accueille le quartier des cagots, des tanneries et des jardins. Il est bordé, au nord et à l'ouest, par le « fossé vieux ».

La bastide de Miélan a été fondée en 1284, par paréage entre le sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, et un seigneur local, Bernard de la Roque. Le plan cadastral de 1831 conserve les traces dans le parcellaire de cette vaste fondation de près de 10 ha (fig. 7-3). En 1370, la bastide est détruite et incendiée par des troupes ennemies, un épisode relaté dans la nouvelle charte de coutumes octroyée aux habitants l'année suivante⁵⁹⁰. La même année, le roi de France accorde une rémission pour les habitants qui ont été coupables de négligence dans la garde de leur ville⁵⁹¹. La bastide est alors reconstruite, mais sur une surface nettement moins importante d'environ 2,5 ha. La nouvelle agglomération n'occupe plus alors que la partie occidentale de l'enceinte précédente (fig. 7-4). Elle semble avoir connu un nouveau siège par des troupes à la solde des Anglais en 1450, sans qu'il soit possible de préciser si elle a été prise et détruite à cette occasion⁵⁹².

Ces deux exemples sont relativement proches et de nombreux parallèles peuvent être dressés. Il s'agit dans les deux cas de destructions par des troupes ennemies, celles du Prince Noir à Plaisance, et probablement des troupes à la solde des Anglais à Miélan, bien que ce ne soit pas précisé. Tant à Plaisance qu'à Miélan, les sources écrites témoignent de la faiblesse de la garde et de son inefficacité. Dans les deux cas, seul un quart de la surface initiale est reconstruit et entouré d'une enceinte, l'agglomération ne couvrant plus alors 10 ha, mais 2,5 ha. Cependant, une différence majeure réside dans la temporalité de la reconstruction. À Plaisance, la bastide est dite en partie abandonnée pendant une quarantaine d'années, alors qu'à Miélan, elle est reconstruite dès l'année suivant les destructions. Aucun élément dans la documentation écrite ne permet de connaître les

⁵⁸⁹ Pour une étude du moulin, voir : ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XII^e-XVI^e siècles*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UT2J, 2016, p. 240.

⁵⁹⁰ « *dictam villam quae proth dolor anno ultimo praeterito per inimicos nostros incendio consumpta penitus et destructa* » (MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Auch, 1846, p. 265).

⁵⁹¹ AN, JJ 102, n°175, fol. 62, Rémission pour les habitants de Miélan coupables de négligence dans la garde de leur ville, 1371.

⁵⁹² Ce siège est mentionné dans un acte du XVII^e siècle et a fait l'objet d'une publication : « Siège et bataille de Miélan (1450) », *Revue de Gascogne*, t. 16, 1875, p. 39-42.

raisons de ces choix. Une des causes est sans doute à chercher du côté de la date de fondation. En effet, la bastide de Plaisance est très jeune, seulement une trentaine d'années, lorsqu'elle est prise et détruite. À l'inverse, celle de Miélan, est installée depuis près de 90 ans. Il est probable que celle de Plaisance était moins peuplée et que ses habitants avaient conservé la mémoire de leur habitat précédent. Il est donc possible qu'ils se soient réfugiés dans leur terroir d'origine au moment de la prise de la bastide par le Prince Noir, soit qu'ils aient conservé un patrimoine foncier à cet endroit, soit qu'ils aient trouvé refuge auprès de parents. La reconstruction a alors pu sembler moins urgente et nécessaire que dans le second cas où les habitants pouvaient être installés à Miélan depuis trois générations au moment de sa destruction en 1370, ce qui correspond à la limite de la mémoire collective. Les habitants de Plaisance se souvenaient du lieu de résidence précédent de leur famille, sans doute pas ceux de Miélan pour qui le lieu d'habitation de leurs aïeux était la bastide.

Rétractions « lentes »

Les rétractions lentes sont souvent plus difficiles à analyser, faute de documentation permettant d'en connaître les mécanismes précis. Les sources écrites peuvent, au mieux, nous donner un instantané à une période, puis à une autre.

Seul le site de Barran est particulièrement bien documenté. Nous avons déjà parlé du réarpentage qui faisait suite à des remaniements internes aux îlots entre le moment de la fondation, en 1279, et la rédaction de ce document, en 1303. Un registre de reconnaissances permet d'éclairer la topographie de la bastide dans les années 1474-1480⁵⁹³. L'agglomération est alors réduite d'environ un tiers de sa surface, principalement au sud, et, dans une moindre mesure, au nord (fig. 7-5). La partie abandonnée au sud correspond aux abords de la porte de l'Isle et au quartier comtal. Elle est presque totalement ruralisée. Dans l'enceinte, la densité est peu élevée. L'essentiel des maisons se concentre de part et d'autre de la rue principale, et autour de l'église et de la place de marché. Celle-ci est dotée d'une halle et de couverts, appelés « garlande ». La fortification est constituée d'un mur d'enceinte, doublé d'un fossé, et percé de deux portes, au nord et au sud (fig. 7-6). Des « fossés vieux » apparaissent régulièrement en confronts, tant au nord qu'au sud de la bastide. Ils témoignent de la rétraction de sa surface. Les éléments de fortification conservés en élévation datent du XIV^e siècle et ils se trouvent tous sur la seconde enceinte. Sa construction est donc intervenue entre 1303 et les années 1474-1480, d'après les sources écrites. Si l'on considère les vestiges d'enceinte visibles, le *terminus ante quem* peut être ramené vers la fin du XIV^e siècle. La rétraction de la bastide a donc probablement eu lieu de manière progressive, au cours du XIV^e siècle, jusqu'à la construction de la nouvelle enceinte entre 1350 et 1400 environ.

⁵⁹³ AD Tarn-et-Garonne, A 272, Barran, Livre terrier, 1474-1480. Ce registre a été analysé par Benoît Cursente, l'essentiel des conclusions présentées ici sont tirées de son étude (CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècle)*, PUM, Toulouse, 1998, p. 426-432).

L'exemple de Barran est exceptionnellement bien documenté par les sources écrites, planimétriques et bâties. Cependant, dans la plupart des cas, seule l'analyse des plans cadastraux du début du XIX^e siècle permet de supposer une rétraction de l'agglomération. Il n'est alors pas possible de savoir s'il s'agit d'une rétraction « brutale » ou « lente ». L'absence de texte faisant état d'un événement particulier permet d'émettre l'hypothèse que nous sommes alors plutôt en présence de retractions « lentes ». Il peut aussi s'agir de retractions de l'espace total prévu pour l'édification de la bastide, en une agglomération plus petite qui correspondrait alors à la seule zone bâtie au moment de la construction de la fortification. Ce cas de figure particulier, difficile à prouver dans la plupart des cas, peut s'apparenter à une rétraction « lente » dans la mesure où elle n'est pas consécutive à un événement brutal et ponctuel. L'exemple de Saint-Clar est à cet égard représentatif. La partie occidentale de la bastide est abandonnée lors de la mise en fortification au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle. Seuls le noyau initial, autour de l'église, et la partie orientale de la bastide, autour de la place de la halle, sont alors protégés par la nouvelle enceinte (fig. 7-7).

Aspects morphologiques des retractions de bastides

Les retractions observées prennent différentes formes. Elles peuvent concerner un seul ou tous les côtés de l'agglomération initiale. Dans certains cas, plus rares, la quasi totalité du village ou du bourg peut disparaître, la nouvelle agglomération étant alors réduite à une toute petite surface.

Rétraction de l'ensemble de l'agglomération

Trois exemples de retractions sur tous les côtés de l'agglomération initiale ont été repérés par l'analyse des plans du début du XIX^e siècle.

La bastide de Cologne ne semble pas s'être développée autant que l'avaient souhaité ses fondateurs. Conçue en 1284 pour accueillir un millier de feux, Cologne ne compte, en 1372, que 136 feux fiscaux⁵⁹⁴. Ces chiffres sont à nuancer, car il existe un décalage d'une centaine d'années entre les deux données, mais surtout car dans le premier cas il s'agit de feux réels, alors que dans le second ce sont des feux fiscaux. L'enceinte, édifiée vers 1352⁵⁹⁵, ne protège que la partie centrale du parcellaire initialement prévu pour l'édification de la bastide. Ce parcellaire se poursuit largement au-delà du tracé du mur (fig. 7-8). L'enceinte présente une forme octogonale qui peut s'apparenter à un rectangle aux angles abattus. Un registre de reconnaissances de 1528 mentionne à plusieurs reprises l'ancien fossé, en

⁵⁹⁴ BOURSE, Roger, « Cologne au Moyen Âge », *Histoire de Cologne et de son canton*, Cologne, 1988, p. 19-49.

⁵⁹⁵ « *Item quod dicti consules possint recipere donationes et cessiones a quibuscumque eis dare volentibus debita et alia jura pro clausura et fortificatione dicte ville facienda* » (CABIÉ, Edmond (éd.), « Privilèges de Cologne au XIV^e siècle », *Revue de Gascogne*, 1899, p. 273-279.)

opposition au fossé neuf⁵⁹⁶. Cela indique l'existence d'un double système fossoyé. Il n'en subsiste pas de trace claire dans le parcellaire, contrairement à Solomiac.

La bastide de Solomiac est plus tardive que celle de Cologne. Elle est fondée en 1322 par paréage entre l'abbé de Gimont et Bertrand de Solomiac, sénéchal du roi de France. Dès 1327, les consuls obtiennent l'autorisation de protéger la nouvelle agglomération avec des fossés, des murs, des tours et des portes⁵⁹⁷. Cette première fortification n'était sans doute constituée que de fossés qui apparaissent sous les termes de « *vallatos antiquos* » dans des actes notariés de 1479⁵⁹⁸, et sont encore représentés sur un plan de 1758⁵⁹⁹ (fig. 7-9). Les nombreuses mentions du « *vallatos antiquos* » et du « *fossato novo* » dans les registres de notaire de la seconde moitié du XV^e siècle témoignent de la rétraction de la bastide antérieurement à cette date. Il ne subsiste aucun élément visible de l'enceinte qui permettrait de préciser sa datation, mais son plan, identique à celui de Cologne, laisse entendre que la rétraction pourrait être intervenue dès le milieu du XIV^e siècle.

À Villefranche, la forme adoptée par l'enceinte n'est pas tout à fait similaire aux deux précédentes. En effet, seuls deux des angles sont abattus, les deux autres formant un angle droit (fig. 7-10). La forme générale de l'enceinte est donc un hexagone irrégulier. Les dimensions disproportionnées de la place centrale et la poursuite du parcellaire régulier au-delà des limites de la fortification permettent d'imaginer que la bastide n'a pas connu le développement escompté. Au moment de la construction de l'enceinte, seuls les abords de la place sont enclos. Ni la documentation écrite, ni le vestige de l'enceinte en terre massive, dans l'angle nord-est, ne permettent de dater le moment de cette rétraction avec certitude. Par comparaison avec les exemples précédents, elle pourrait aussi avoir eu lieu vers le milieu du XIV^e siècle.

Dans ces trois exemples, la rétraction s'opère autour de la place de marché qui reste l'élément central de la nouvelle agglomération réduite. L'aspect économique est donc prépondérant dans les choix opérés, mais cela s'explique aussi sans doute plus pragmatiquement par le fait que ces zones correspondent à celles qui sont les plus densément bâties au moment de la rétraction, car ce sont aussi les premières à avoir été construites après la fondation. L'église paroissiale est elle aussi conservée dans la nouvelle enceinte. Cette dernière recoupe les îlots des angles en diagonale et ne forme donc pas l'angle droit du parcellaire initial. Cela conduit à des fortifications de forme octogonale dans les deux premiers cas, et hexagonale dans le dernier, s'apparentant en réalité plutôt à des rectangles dont les angles ont été abattus. Dans un souci d'économie, le périmètre de la fortification est ainsi réduit, et le nombre de mètres linéaires d'enceinte à construire moins

⁵⁹⁶ Dépouillement du registre par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Cartulaire de Cologne ».

⁵⁹⁷ BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales du département du Gers, 1^{ère} série*, Durand, Paris, 1864, p. 162-183.

⁵⁹⁸ Ces registres ont été dépouillés par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat varia » (voir notamment : AD Gers, 3 E 8784, Notaires de Monfort, 1479-1480).

⁵⁹⁹ AD Gers, C 503, Solomiac, Plan géométrique de la ville, 1758.

élevé. En limitant la surface des zones non desservies directement par les rues principales, cela permet aussi une densité plus importante à l'intérieur des murs.

Rétraction sur un ou deux des côtés

Ailleurs, la rétraction ne semble s'être opérée que sur un ou deux des côtés de la bastide initiale, et non sur tout son pourtour. Cela s'explique sans doute par une répartition différente des maisons dans ces bastides au moment de la rétraction, par rapport aux trois sites présentés précédemment. Le nombre d'exemples reste relativement limité avec seulement sept sites documentés.

Nous ne revenons pas en détail ici sur les bastides de Plaisance, Miélan, Barran et Saint-Clar qui ont été présentées précédemment, rappelons simplement quelques données d'ordre morphologique. La rétraction de la bastide de Plaisance s'est opérée sur les côtés nord et ouest, et sans doute aussi en partie au sud. Seule une petite zone à l'est a été reconstruite, au débouché du nouveau pont. À Miélan, la partie occidentale de la bastide, proche de l'église paroissiale, est reconstruite au lendemain de sa destruction par des troupes ennemies. À Saint-Clar, le quartier abandonné se trouve à l'ouest, alors que celui qui est mise en fortification correspond aux îlots implantés autour de la place du marché et près du pôle d'habitat groupé préexistant, abritant notamment l'église paroissiale. À Barran, c'est aussi la zone comprise entre la place du marché, au sud, et le pôle ecclésial, au nord-ouest, qui est conservée dans la nouvelle enceinte, au moment de la rétraction de la bastide sur ses côtés sud et nord.

La bastide de Bretagne-d'Armagnac a été fondée vers la fin du XIII^e siècle. Son développement paraît avoir été freiné par la proximité d'Eauze (5 km), Gondrin et Montréal (10 km)⁶⁰⁰. Le plan de 1831 représente une place disproportionnée par rapport à l'espace compris à l'intérieur des fossés alors toujours en partie en eau (fig. 7-11). Cette place est par ailleurs excentrée par rapport à l'ensemble du plan. Ces deux indices plaident en faveur d'une rétraction de la bastide dans sa partie orientale. La partie occidentale, aussi entourée de fossés, est alors abandonnée. La date de la rétraction n'est pas connue, faute de documentation écrite conservée. Elle pourrait remonter à la fin du Moyen Âge.

La bastide de Monguilhem a été fondée en 1319 par paréage entre Guilhem de Montaigut, sénéchal du roi d'Angleterre, et Anet de Toujouse, seigneur de ce lieu. L'exemple de cette bastide est relativement proche de celui de Bretagne-d'Armagnac. En effet, la place est particulièrement grande par rapport au faible nombre de maisons qui occupent les rares îlots qui l'entourent (fig. 7-12). Les fossés recourent le parcellaire prévu pour le lotissement initial de la bastide. Là encore, aucun document d'archive et aucun vestige bâti ne permettent de dater le moment de la rétraction de cette agglomération. Il pourrait remonter, comme dans les exemples précédents, à la fin du Moyen Âge.

⁶⁰⁰ CURSENTE, Benoît et LOUBÈS, Gilbert, *Villages gersois, vol. 2 - Les bastides*, Publication de la chambre d'agriculture du Gers, Auch, 1991.

La bastide de Masseube a été fondée en 1274 par paréage entre l'abbé de l'Escaladieu et le comte d'Astarac. Elle présente, elle aussi, des dimensions relativement restreintes. Les proportions de la place, qui abrite, fait extrêmement rare, à la fois l'église et la halle, sont en adéquation avec l'ensemble du plan (fig. 7-13). La place occupe en effet l'équivalent d'un îlot et les maisons se développent sur une dizaine d'îlots autour. Il est tout de même intéressant de noter que la place est excentrée à l'est de l'agglomération. Par ailleurs, le parcellaire régulier se poursuit au sud, et peut-être au nord-est, de la bastide. Ces deux indices permettent d'émettre l'hypothèse d'une rétraction de la bastide au moment de sa mise en fortification. Les rares vestiges visibles de l'enceinte pourraient dater de la seconde moitié du XIV^e siècle. Le paréage est renouvelé en 1382, plus d'un siècle après la fondation⁶⁰¹. Ce renouvellement pourrait témoigner d'une reconstruction, au moins partielle, de la bastide à cette période. Dans ce cas, la rétraction daterait bien de la seconde moitié du XIV^e siècle.

Dans tous ces exemples de retractions sur un ou deux côtés du plan initial de la bastide, la partie conservée correspond toujours à celle où sont situées la place de marché et l'église. Cela peut avoir un impact sur la morphologie de la bastide rétractée, la place du marché n'étant pas toujours à proximité. Elles peuvent donc se trouver excentrées dans le plan de la nouvelle agglomération selon les configurations spécifiques de chaque site. Nous retrouvons donc ici le même phénomène que pour les bastides rétractées dans leur ensemble. Cela témoigne sans doute du fait que les îlots proches de la place étaient généralement les plus densément bâtis et donc ceux conservés en priorité lors de la réduction de la surface totale de l'agglomération. Cela montre aussi et surtout le rôle toujours essentiel de ces lieux de marché comme lieux centraux des bastides alors aux dimensions réduites, mais aux fonctions commerciales toujours prépondérantes. Le rôle marchand de l'agglomération peut être perçu par les contemporains comme un atout pour la reconstruction et l'attrait de nouvelles populations.

Rétraction confinant à la désertion de l'agglomération

Parmi celles pour lesquelles une partie du parcellaire de fondation est encore perceptible sur les plans cadastraux du XIX^e siècle, une bastide gersoise a connu une rétraction telle à la fin du Moyen Âge qu'elle a failli disparaître.

La bastide de Seissan a été fondée vers 1266 par l'abbé de Faget et le comte d'Astarac à côté d'un village castral préexistant formé autour d'un château des abbés de Faget (fig. 7-14). Si le terme de bastide n'apparaît pas dans la rare documentation écrite médiévale conservée, la présence d'une vaste place et de rues se croisant à angles droits permet de définir cette extension comme une bastide. Lors de la chevauchée de 1355, le Prince Noir a séjourné à Seissan, probablement à la suite d'une négociation avec les

⁶⁰¹ GUINAUDEAU, Nicolas, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le X^e et le XVI^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Araguas, Université de Bordeaux III, 2012, site n°130.

seigneurs et/ou les consuls du lieu. Cela n'a cependant pas empêché l'incendie du bourg par ses troupes⁶⁰². Cet épisode a sans doute marqué un coup d'arrêt dans le lotissement et l'extension de la bastide. Celle-ci n'était alors probablement pas protégée par une enceinte, seule la partie castrale étant entourée de murs et de fossés dont subsiste encore la trace. L'incendie n'a sans doute touché que la bastide, l'extension du bourg hors des murs du noyau castral. Cela permettrait d'expliquer la très faible conservation du parcellaire médiéval de la bastide, se limitant à quelques maisons autour de la place et le long de la rue menant au pôle castral.

D'autres rétractions

La douzaine d'exemples présentés ci-dessus concerne des bastides. En effet, le parcellaire régulier associé à ces fondations peut plus facilement être repéré sur les plans cadastraux du début du XIX^e siècle et être, le cas échéant, interprété comme une possible rétraction de l'agglomération. Dans les autres types de villages et de bourgs, l'analyse des plans ne permet pas d'émettre de telles hypothèses. En l'absence, dans la plupart des cas, de données textuelles, il n'est pas possible de percevoir des rétractions éventuelles. Il n'y a cependant pas de raison objective pour que de tels phénomènes ne se soient pas produits dans d'autres agglomérations que des bastides.

Ces rétractions ont pu prendre la forme d'abandon d'un quartier et de réduction de l'enceinte, comme à Barran ou à Miélan par exemple. Elles ont aussi pu se traduire par la disparition de faubourgs aux portes de ces villages et de ces bourgs. Cela est particulièrement difficile à percevoir au travers de la documentation écrite, et, par définition, la disparition de ces faubourgs n'a pas laissé de vestiges bâtis en élévation. Bon nombre de faubourgs gersois sont mentionnés dans la documentation du XIII^e siècle, puis dans celle du XV^e siècle, sans qu'il soit possible d'attester une continuité de leur occupation. Ils ont pu disparaître au moment des crises du XIV^e siècle pour se reformer quelques décennies plus tard, une fois le calme revenu. Cela est d'autant plus vrai pour des faubourgs de très faibles dimensions, constitués de quelques maisons seulement, auprès de villages tout aussi petits. En Languedoc, il semble que les faubourgs urbains les plus anciens perdurent, alors que les plus jeunes ont plus de difficulté à résister aux crises de la fin du Moyen Âge⁶⁰³. Le même phénomène a pu se produire, à une plus petite échelle, aux abords des villages et des bourgs gascons.

Seule l'archéologie paraît pouvoir donner des pistes de réflexion sur ce problème. Ainsi, le site de Sauveterre pose la question de la disparition du faubourg aménagé sur la plateforme vers le XIII^e siècle. Celle-ci peut être datée du XIV^e siècle et est sans doute à

⁶⁰² ARDILEY, Georges, *Les communautés de la Gascogne...*, *op. cit.*, 2013, p. 92-93.

⁶⁰³ ABBÉ, Jean-Loup, « Entre ville et campagne, L'espace périurbain en Languedoc à la fin du Moyen Âge à travers les sources fiscales », in BOUFFIER, Sophie, BRELOT, Claude-Isabelle et MENJOT, Denis (dir.), *Aux marges de la ville, Paysages, sociétés, représentations*, L'Harmattan, Paris, 2015, p. 99-122.

mettre en relation avec les crises de cette période. En l'absence de sources textuelles précises et de données archéologiques sur l'emplacement de l'actuel village, l'hypothèse qui avait été formulée par Nicolas Guinaudeau reste plausible⁶⁰⁴. Il suggérait, non pas l'établissement d'un faubourg au XIII^e siècle sur la plateforme, mais un transfert de l'habitat groupé, avant sa réinstallation à l'emplacement actuel. Bien que la première option me paraisse la plus probable, dans les deux cas, la destruction du XIV^e siècle témoigne bien d'une rétraction du village, soit dans son ensemble, soit uniquement de son faubourg. Des disparitions de faubourgs sont attestées dans d'autres zones géographiques. La question a été étudiée à Toulouse notamment, par Jean Catalo qui met en avant, non pas des disparitions brutales de certains faubourgs toulousains à la fin du Moyen Âge, mais une déchéance progressive due au recul démographique⁶⁰⁵.

Le même phénomène paraît à l'œuvre en Gascogne gersoise et se traduit, certainement par des disparitions de faubourgs, mais aussi par des retractions importantes de bastides. Ces retractions sont alors cristallisées par la construction d'enceintes autour du noyau habité conservé. Dans la plupart des cas, l'absence de fortification préexistante, ou la présence de simples fossés, peut-être doublés de palissades en matériaux légers, a laissé la place à l'édification de nouvelles enceintes, plus solides, mais surtout de dimensions plus réduites. Leur construction est donc nettement moins coûteuse. Elles sont également beaucoup plus faciles à défendre. Or, l'un des arguments avancés pour justifier la prise et la destruction de Miélan et de Plaisance, était justement la mauvaise garde de l'enceinte. Il est donc essentiel de prévoir, lors de la reconstruction, des enceintes qu'il est possible de défendre sans avoir recours à un trop grand nombre d'hommes. Les retractions d'enceintes n'ont pas pu se produire de la même manière dans les villages et les bourgs qui étaient déjà pourvus d'une fortification plus conséquente. C'est sans doute aussi pour cette raison que de telles retractions sont plus difficiles à percevoir dans ces agglomérations. Elles ont probablement alors plutôt pris la forme d'une disparition de faubourgs restés hors des murs, ou d'une dédensification de l'habitat à l'intérieur des enceintes.

De la dédensification à la désertion

Au-delà, de la question de la rétraction d'une agglomération, donc de la diminution de sa surface, se pose celle de la dédensification. Ce terme renvoie à un processus de réduction de la densité du bâti à l'intérieur même d'une agglomération⁶⁰⁶. Ce phénomène peut se produire de manière plus ou moins avancée, du simple abandon de quelques

⁶⁰⁴ GUINAUDEAU, Nicolas, *Fortifications seigneuriales...*, op. cit., 2012, site n°251.

⁶⁰⁵ CATALO, Jean, GINOUEZ, Olivier, GUYONNET, François et CARRU, Dominique, « Les faubourgs médiévaux en question, L'exemple du Midi de la France », *Archéopages*, t. 24, 2009, p. 35.

⁶⁰⁶ GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2003, p. 243.

maisons qui deviennent des cours ou des jardins à l'intérieur de l'enceinte, à la disparition totale d'une agglomération par son abandon puis sa ruralisation⁶⁰⁷.

Comment identifier les cas de dédensification du tissu villageois ?

Les phénomènes de dédensification peuvent être perçus essentiellement au travers de la documentation écrite. En effet, l'étude du bâti en élévation n'apporte aucune information à ce sujet. La présence ou l'absence, dans des proportions variables, d'édifices antérieurs ou postérieurs à une période donnée, ne permettent pas de conclure sur l'évolution de la densité du bâti. L'absence d'édifices médiévaux dans un quartier ou un village dans son ensemble ne prouve pas que cet espace n'était pas bâti au Moyen Âge, et ne témoigne pas non plus nécessairement d'une dédensification, encore moins médiévale. Les édifices médiévaux ont pu disparaître beaucoup plus récemment. Dans la plupart des sites, seules des études d'archéologie sédimentaire pourraient sans doute permettre de déterminer des phases d'abandon partiel de certaines maisons et donc de dédensification du tissu villageois dans son ensemble. Ces études sont malheureusement trop rares, voire inexistantes dans les villages et bourgs gersois aujourd'hui.

La documentation planimétrique pose aussi d'importants problèmes d'interprétation. En effet, les plans cadastraux du début du XIX^e siècle sont très éloignés dans le temps des phénomènes que nous étudions. Une faible densité du bâti représentée sur ces plans, ne peut en aucun cas témoigner seule de la présence d'une faible densité du bâti à la fin du Moyen Âge, et encore moins d'un processus de dédensification à cette période. Cependant, ces plans livrent des informations importantes qui, mises en regard d'autres sources, peuvent apporter quelques données sur cette question.

Parmi les sources écrites, les livres terriers et de reconnaissances sont bien entendu les documents les plus complets pour étudier ces questions. Cependant, nous ne conservons pour la fin du Moyen Âge presque aucune série de registres de ce type qui pourraient être comparés afin d'étudier les évolutions de la densité du bâti. La seule série de documents exploitables est celle concernant la bastide de Barran⁶⁰⁸. Les listes et les révisions de feux constituent un second type de documentation qui peut livrer des informations intéressantes sur cette question de la dédensification, notamment lorsque plusieurs sont conservées pour un même site.

Les registres émanant de la chancellerie du roi de France livrent au moins trois révisions de feux pour la seule bastide de Beaumarchés en 20 ans, entre à la fin du XIV^e siècle et les premières années du XV^e siècle, en 1387, 1397 et 1407⁶⁰⁹. L'analyse du plan du début du XIX^e siècle montre à la fois une faible densité du bâti et une faible conservation du

⁶⁰⁷ GAUTHIEZ, Bernard, « Vocabulaire de l'analyse morphologique », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUF, Tours, 2003, p. 485.

⁶⁰⁸ Ils ont déjà été présentés plus haut, nous n'y revenons pas ici.

⁶⁰⁹ AN, JJ 130, n°201, fol. 109 v., Révision de feux pour Beaumarchés, 1387 ; JJ 151, n°291, fol. 143, Révision de feux pour Beaumarchés, 1397 ; AN, JJ 160, n°212, fol. 127, Révision de feux pour Beaumarchés, 1407.

parcellaire médiéval dans la bastide (fig. 7-15). L'essentiel du bâti et du parcellaire d'origine médiévale est par ailleurs concentré autour de l'église, et non autour de la halle comme c'est généralement le cas dans les autres bastides. Tous ces éléments permettent de proposer l'hypothèse d'une dédensification du tissu villageois dès la seconde moitié du XIV^e siècle, soit moins d'un siècle après sa fondation en 1288.

En 1425, le comte d'Armagnac demande aux receveurs du comté de percevoir l'impôt d'un écu par feu sur une base de 45 feux et non plus de 65 pour la communauté de Sainte-Christie-d'Armagnac⁶¹⁰. Cette demande est justifiée par le fait que le nombre de feux avait diminué suite aux ruines causées par la guerre. Cet exemple est intéressant, car il donne des chiffres précis établis à la suite d'une enquête. Cependant, le nombre avancé ne précise pas si ces feux se trouvent dans l'ensemble du terroir de la communauté ou uniquement dans le village. La première option est la plus plausible, mais, dans ce cas, il n'est pas possible de savoir s'il y a eu une dédensification du bâti dans l'enceinte, ou bien, au contraire, une dédensification du bâti dispersé dans le terroir, peut-être même au profit du village fortifié. Ce document montre bien les limites des sources écrites médiévales pour traiter de cette question.

Il s'avère donc très difficile de traiter de la question de la dédensification du tissu villageois pour la période qui nous intéresse ici, plus particulièrement au moment de la guerre de Cent Ans, faute de sources suffisamment fiables et précises. Ce phénomène a cependant probablement existé en Gascogne gersoise, en lien avec la baisse relative de la population dans certaines agglomérations. Cela a pu être étudié par ailleurs, notamment à Saint-Emilion (Gironde) où les mentions de « désert » jalonnent les textes de la fin du XIV^e siècle⁶¹¹. Les parcelles vacantes à la suite du décès ou du départ de leurs tenanciers sont suffisamment nombreuses pour permettre l'installation de couvents mendiants *intramuros* à cette période.

La question des villages désertés

Comme pour la dédensification, l'identification de villages désertés à la fin du Moyen Âge pose problème. Ces disparitions, si elles ont existé, n'ont laissé que peu de traces dans la documentation écrite à notre disposition.

De rares désertions sont documentées en Gascogne gersoise pour la période comprise entre le milieu du XIII^e siècle et les premières décennies du XIV^e siècle. Elles sont toutes liées à des transferts de population, d'un site à un autre relevant de la même seigneurie. Concernant le cas particulier des bastides, il convient de préciser, à la suite de Benoît Cursente⁶¹², qu'aucun document écrit n'atteste la disparition d'un village fortifié au

⁶¹⁰ AD Tarn-et-Garonne, A 44, Sainte-Christie-d'Armagnac, Lettre du comte d'Armagnac, 4 octobre 1425.

⁶¹¹ BOUTOULLE, Frédéric, « Les grandes phases de l'histoire de Saint-Émilion au Moyen Âge », in SOUNY, David, MARIN, Agnès, GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Saint-Émilion, Une ville et son habitat médiéval (XI^e-XV^e s.)*, Éditions Lieux-Dits, collection Cahiers du Patrimoine, Lyon, 2016, p. 67-73.

⁶¹² CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Gascogne gersoise*, Éditions du CNRS, Bordeaux, 1980, p. 85.

profit d'une nouvelle bastide voisine à la fin du XIII^e siècle ou au début du siècle suivant. Plus largement, Maurice Berthe souligne, dans un article concernant l'ensemble du Sud-Ouest⁶¹³, que l'essentiel des désertions médiévales est intervenu au XIII^e siècle. Il s'agit de désertions liées à la croissance et non aux crises. Elles sont à mettre en relation avec la réorganisation de l'espace à cette période et l'apparition de nouveaux villages et bourgs. À titre de comparaison, Claire Hanusse apporte les mêmes conclusions au sujet de la désertion de villages en Normandie, et plus largement dans l'Europe du Nord-Ouest⁶¹⁴. Cela semble relativement répandu alors qu'en Gascogne gersoise les cas documentés sont assez rares.

Parmi les 212 sites du corpus, aucun ne semble avoir été abandonné entre les années 1330 et 1440, et un seul dans le courant du XV^e siècle. Il s'agit du village de Turutel (commune d'Auradé) dont l'existence est connue essentiellement grâce à la charte de coutumes de 1291⁶¹⁵. La seigneurie de Turutel paraît avoir été rattachée à celle d'Auradé dès le XV^e siècle, sans que rien n'indique le sort du village à cette période⁶¹⁶. Sur la carte de Cassini, au XVIII^e siècle, le village n'existe plus, seul subsiste le lieu-dit Turutel, devenu aujourd'hui Turtet. Il est assez probable que le village ait disparu dès le XV^e siècle, en même temps que la seigneurie. Dans d'autres régions, des désertions sont attestées à cette période. Proches de la Gascogne gersoise, en Bigorre et en Béarn, des localités disparaissent avant les premières années du XV^e siècle⁶¹⁷. C'est également le cas du village de Vilarnau (Pyrénées-Orientales) qui a été fouillé et dont les archives médiévales ont été étudiées⁶¹⁸. Il s'est développé autour de deux pôles, l'église, d'une part, et le château, d'autre part. Vers le milieu du XIV^e siècle, les deux sites connaissent une destruction au moins partielle par un incendie et sont abandonnés, sans doute au profit d'un troisième pôle en formation autour d'un nouveau château. Le village dans son ensemble est alors déserté, tant autour de l'église qu'autour du château.

Au cours des Temps modernes, les désertions ou disparitions de villages sont mieux documentées et plus nombreuses en Gascogne gersoise. Ainsi, de nombreuses petites agglomérations apparaissent au travers des livres terriers du XVI^e siècle comme densément bâties alors qu'elles ne conservent plus, au début du XIX^e siècle, qu'une ou deux maisons. C'est le cas par exemple des sites de Cardouède (commune de Condom) ou de Saint-Amand

⁶¹³ BERTHE, Maurice, « Les désertions de villages au Moyen Âge, Phénomène lié à la croissance ou phénomène lié à la crise ? L'exemple du sud-ouest de la France », in DESPLAT, Christian (dir.), *Terres et hommes du sud, Hommage à Pierre Tucoo-Chala*, J&D Éditions, Biarritz, 1992, p. 93-106.

⁶¹⁴ HANUSSE, Claire, « Les habitats désertés au Moyen Âge, quelques réflexions à propos d'un paradigme », in CARPENTIER, Vincent et MARCIGNY, Cyril (dir.), *Des hommes aux champs, Pour une archéologie des espaces ruraux du néolithique au Moyen Âge*, PUR, Rennes, 2012, p. 227-235.

⁶¹⁵ LAPORTE, Paul (éd.), « Coutumes de Turutel », *BSAG*, 1912, p. 45-55.

⁶¹⁶ CASTAN, Jean, « Auradé », in COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers. Tome 1 : l'arrondissement d'Auch*, SAHG, Auch, 2003, p. 196-198.

⁶¹⁷ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, op. cit., 1998, p. 433-440.

⁶¹⁸ PASSARRIUS, Olivier, DONAT, Richard et CATAFAU, Aymat (dir.), *Vilarnau, Un village du Moyen Âge en Roussillon*, éditions Trabucaire, 2008.

(commune d'Eauze)⁶¹⁹. Quelques cas de disparition de villages au cours du XVIII^e siècle sont particulièrement bien documentés. Ainsi, à Bonas, le livre terrier de 1668 donne un état du village peu de temps avant sa disparition⁶²⁰. Il y a encore alors 22 maisons de part et d'autre de l'unique rue. Quelques années plus tard, au début du XVIII^e siècle, la famille de Pardailhan, propriétaire du château, rachète progressivement les parcelles villageoises et entreprend la création d'un jardin à cet emplacement (fig. 7-16). Le village est alors remblayé et les murs d'enceinte forment en grande partie les murs de soutènement du jardin. À Projan, le processus est un peu différent, mais contemporain de celui de Bonas⁶²¹. Le marquis d'Angone aménage ici son jardin, à l'emplacement des maisons du village qui sont détruites à cette occasion.

Ces disparitions de villages au cours des Temps modernes ont certainement été rendues possibles par différents facteurs. Les maisons dans l'enceinte avaient dû être progressivement abandonnées au profit des fermes implantées dans le terroir. Le climat général de paix, malgré les guerres de Religion qui ont touché quelques sites en particulier, a contribué à cet abandon et à l'absence d'entretien des fortifications de nombreux villages. La désertion s'est sans doute faite en grande partie de manière progressive et les destructions seigneuriales de Bonas ou de Projan ne viennent que sanctionner une situation de fait. Il convient de noter que les agglomérations concernées par ces désertions des Temps modernes sont toutes de dimensions très restreintes. Elles ne comportaient généralement qu'une quinzaine de maisons d'après les registres des XVI^e et XVII^e siècles⁶²². Les rares qui ont perduré jusqu'au début du XIX^e siècle comme chefs-lieux de communautés ont généralement été intégrées à des communes plus vastes au cours de ce siècle.

B. Des agglomérations qui continuent à se développer

Au cours des crises de la fin du Moyen Âge, une partie des villages et des bourgs de la Gascogne gersoise a connu une certaine déprise. Cependant, ces quelques exemples documentés ne doivent pas faire oublier que la grande majorité des sites ne semble pas connaître de transformation importante à cette période, et que bon nombre des agglomérations continuent à faire l'objet de réaménagements témoignant d'une certaine vitalité économique.

⁶¹⁹ LOUBÈS, Gilbert, « À la recherche des villages disparus », *Actes de la deuxième journée des archéologues gersois, Montréal-du-Gers-Séviac, 13 septembre 1980*, Auch, 1981, p. 57-60.

⁶²⁰ LOUBÈS, Gilbert, « Bonas, les origines et l'étrange disparition d'un village », *BSAG*, 1979, p. 183-199.

⁶²¹ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, *op. cit.*, 1980, p. 150.

⁶²² LOUBÈS, Gilbert, « À la recherche des villages disparus », *art. cit.*, 1981, p. 57-60.

Des extensions

Huit villages et bourgs gersois connaissent une extension de leur surface hors des murs entre les années 1330 et 1440. Ces extensions peuvent prendre différentes formes même s'il s'agit le plus souvent de nouveaux faubourgs

Faubourgs et autres types d'extensions

L'identification de ces nouveaux faubourgs dans la documentation écrite est malaisée. Il convient en effet de s'assurer que ce ne sont pas des faubourgs existant à la période antérieure, mais n'apparaissant dans les textes que dans la seconde moitié du XIV^e siècle ou les premières décennies du siècle suivant.

L'exemple le mieux documenté est celui de Gaujac. Le comte d'Astarac octroie des coutumes aux habitants en 1395⁶²³. Il les autorise alors à construire des maisons autour du village, dans les *padouens*. Ces maisons, bien qu'à l'extérieur de l'enceinte, jouissent des mêmes droits que celles du village. Nous sommes bien ici en présence d'un nouveau faubourg, en cours de formation à l'initiative du seigneur dans les dernières années du XIV^e siècle.

Les autres exemples sont moins précis. Il s'agit, dans la plupart des cas de simples mentions de faubourgs qui n'existaient pas auparavant, ou qui du moins n'apparaissent pas dans la documentation écrite. Ainsi, à Lannepax, il est question de maisons au « *barri de l'espitau* » au début du XV^e siècle⁶²⁴. Il en est de même au faubourg de Mouchan, alors appelé la « *bastide*⁶²⁵ », ou encore dans celui de Verlus quelques années plus tard⁶²⁶. Parmi les trois faubourgs de Gondrin mentionnés à la fin du XIV^e siècle, celui de Lacassagne date probablement de la seconde moitié de ce siècle.

Deux autres faubourgs mentionnés au début du XV^e siècle correspondent, non pas à de nouvelles extensions hors des murs, mais aux zones abandonnées lors de la rétraction des bastides de Barran et de Plaisance. Il ne s'agit donc pas à proprement parler de nouveaux faubourgs mis en place à cette période, mais de faubourgs formés par le maintien de quelques maisons de l'ancienne agglomération à cet emplacement.

Une extension d'agglomération a été repérée pour cette période à Saramon. Il s'agit de l'agrandissement implanté à l'est de l'église (fig. 5-23). Cette extension n'est pas un faubourg dans la mesure où elle ne prend pas place à l'extérieur d'une enceinte. Il s'agit d'un

⁶²³ BOUISSOU, Yves-Germain (éd.), « Extrait des coutumes du lieu de Gaujac en Gaujacois », *Revue de Comminges*, 1967, p. 105-110.

⁶²⁴ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Vic », dépouillement du registre AD Gers, I 3957 (1428-1452), fol. 67.

⁶²⁵ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Gondrin », dépouillement du registre AD Gers I 3752.

⁶²⁶ Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notaires de Saint-Mont », dépouillement du registre AD Gers, 3 E 11410, registre du notaire Petrus Andirac (1456-1459).

lotissement planifié, dans un secteur jusque-là pas, ou peu, bâti. La datation de cette extension est incertaine. Elle pourrait avoir eu lieu vers la fin du XIV^e siècle ou le XV^e siècle.

Morphologie de ces extensions

Parmi les nouveaux faubourgs recensés pour cette période, seul celui de Gondrin est localisé précisément. Il s'insère entre le village et le faubourg d'Ussau préexistant au sud (fig. 5-20). Il se développe de part et d'autre d'une ruelle perpendiculaire à la Grande rue qui constitue l'axe principal de l'ensemble de l'agglomération, faubourgs compris. Ce faubourg présente une morphologie originale dans la mesure où il comble une zone laissée vacante entre un bourg et un faubourg tous deux fortifiés, ou au moins protégés par des fossés partiellement en eau.

Les autres nouveaux faubourgs n'ont pas pu être localisés. Ils n'ont laissé aucun vestige dans le parcellaire. Cela pose la question de leur durée d'existence. Ils ont pu disparaître peu de temps après leur mise en place. Celui de Gaujac, installé sur les *padouens*, a dû se trouver autour du village plutôt que le long d'une voie de communication. Il n'est cependant pas certain qu'il ait été vraiment réalisé. L'acte dans lequel il apparaît mentionne la possibilité de sa construction, mais la documentation écrite postérieure fait défaut pour savoir s'il a vraiment été bâti. Les faubourgs de Barran et de Plaisance, constitués dans les parties abandonnées de ces bastides, se développent probablement en ordre lâche dans le parcellaire orthogonal initial. Il n'en subsiste aucun vestige bâti, mais c'est ce que suggère le livre de reconnaissances de la seconde moitié du XV^e siècle pour Barran⁶²⁷.

L'extension du bourg de Saramon, à l'est de l'abbaye, se présente sous la forme de trois rangs de maisons disposées autour d'un îlot rectangulaire démoli au milieu du XX^e siècle (fig. 7-17). Ce quartier est appelé le *Castet* dans le compoix de 1641 (fig. 7-18). Le parcellaire est assez régulier et présente un module relativement proche de celui de la rue Neuve qui date de la fin du XIII^e siècle. Le quartier du *Castet* pourrait avoir été loti peu de temps après, peut-être vers la seconde moitié du XIV^e siècle. Le toponyme, la présence de fossés sur trois côtés (le quatrième étant occupé par l'enclos ecclésial) et l'absence de portes d'après le compoix de 1641, font de ce quartier une zone particulièrement défensive. Sa mise en place pourrait être contemporaine de la fortification de la tour Saint-Victor implantée au chevet de l'église.

Quelques rares nouvelles maisons repérées

Tout comme pour celles antérieures au milieu du XIV^e siècle, l'ampleur du corpus de maisons datant des années 1330-1440 n'a permis de mener l'étude que de quelques édifices et l'apport des données textuelles est trop limité pour permettre une analyse précise. Il convient d'y ajouter un autre problème : le faible nombre d'éléments architecturaux repérés

⁶²⁷ AD Tarn-et-Garonne, A 272, Barran, Livre terrier, 1474-1480.

en élévation pour cette période, par rapport à celles immédiatement antérieure et postérieure.

Les vestiges observés

Les éléments bâtis attribuables à la seconde moitié du XIV^e siècle et à la première moitié du siècle suivant sont peu nombreux dans l'architecture civile. Ils ont pu être repérés sur sept sites seulement⁶²⁸. Il ne s'agit généralement que d'éléments très ténus, datés de manière large aux XIV^e et/ou XV^e siècle sans qu'il soit possible d'affiner la datation. Ils pourraient tout aussi bien être antérieurs aux années 1330 ou, moins probable, postérieurs aux années 1440. Parmi ceux-ci, figurent quelques maisons de La Romieu ou celle de Montréal.

Concernant l'architecture civile en général, Julien Foltran a montré que dans le bourg de Lagrasse (Aude) la pression immobilière et l'activité de la construction sont fortes jusqu'aux années 1340. Ensuite, la baisse brutale de la population à cause de la peste de 1348, puis la chevauchée du Prince Noir en 1355, entraînent un arrêt brutal de la construction⁶²⁹. Aucune maison de cette période n'a été inventoriée, alors que le corpus est considérable, tant pour les années antérieures au milieu du XIV^e siècle, que pour la seconde moitié du XV^e siècle. De la même manière, à Saint-Émilion (Gironde), la guerre de Cent Ans marque un coup d'arrêt dans la construction civile⁶³⁰. Les très nombreux vestiges du siècle précédent laissent place à l'absence d'éléments bâtis attribuables à la période comprise entre le milieu du XIV^e siècle et les années 1500. Cependant, ce constat est nuancé par les auteurs qui soulignent que cette période est marquée par la poursuite de grands chantiers sur les édifices religieux.

Le corpus de maisons étudiées dans les villages et bourgs de la Gascogne gersoise est trop restreint pour permettre de tirer de telles conclusions. À cela s'ajoutent les difficultés à repérer, le plus souvent, les vestiges bâtis de la période comprise entre les années 1330 et 1440 en l'absence, par exemple, d'éléments sculptés caractéristiques. Cependant, ce qui a pu être prouvé à Lagrasse (Aude) et à Saint-Émilion (Gironde), est très certainement transposable dans bon nombre de bourgs et de villages gascons : une très nette diminution de l'activité constructive en ce qui concerne l'architecture civile, mais une poursuite de quelques chantiers de grande ampleur commencés avant les crises.

⁶²⁸ Castelnaud-d'Arbieu, Montréal, La Romieu, Sainte-Christie, Saint-Puy, Solomiac et Touget.

⁶²⁹ FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain et périurbain médiéval en pays d'Aude : Lagrasse, Alet et Caunes*, thèse sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Jean-Loup Abbé, UT2J, Toulouse, 2016, p. 245-246 et p. 255-256 notamment.

⁶³⁰ SOUNY, David, MARIN, Agnès, GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Saint-Émilion...*, *op. cit.*, 2016, p. 129-130.

Une densification de l'habitat ?

En l'absence de documentation précise pour cette période, la question de la densification de l'habitat est tout aussi complexe à traiter que celle de la dédensification. L'analyse de quelques maisons de Montréal et de La Romieu a permis de mettre en avant l'existence de campagnes de construction de maisons dans ces bourgs au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle et la première moitié du siècle suivant. Il n'est pourtant pas possible de savoir si ces constructions relèvent de la densification du tissu villageois ou d'une simple reconstruction, au même emplacement, d'une maison préexistante.

Ainsi, à Montréal, l'étude de l'îlot nord-ouest de la place a permis de montrer qu'une maison en pierre a été bâtie au début du XV^e siècle (parcelle BM 222), entre deux maisons, elles aussi en pierre, mais édifiées au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle (BM 221) et la première moitié du XIV^e siècle (BM 223) (fig. 7- 19). Deux des portes de cette maison plus récente s'insèrent dans la maçonnerie du mur mitoyen oriental (fig. 4-83 et 7-20). Un autre élément intéressant est à noter sur cette maison. Elle n'est pas percée d'une, mais de deux portes en arc brisé sur l'élévation extérieure et le mur de refend central. La première série de portes s'insère, nous venons de le dire, dans la maçonnerie de la maison orientale. La seconde série de porte se trouve vers le milieu des murs (fig. 7-21). Cette maison, qui occupe la totalité d'une parcelle d'origine de la bastide, paraît donc avoir abrité deux unités d'habitation correspondant chacune à une demi-parcelle. Le mur de séparation des deux maisons, au centre de la parcelle selon un axe nord-sud, était certainement bâti en matériau plus léger, en pan-de-bois hourdis de torchis, comme cela a pu être observé ailleurs dans la bastide.

Ce mode d'intégration d'une nouvelle maison entre deux édifices déjà bâti a été observé et publié notamment par Riccardo Francovich au sujet de San Giovanni Valdarno en Toscane⁶³¹. Ici, la maison s'insère, dans la première moitié du XIV^e siècle, entre deux maisons déjà bâties de part et d'autre. Comme à Montréal, la nouvelle maison utilise les murs des édifices voisins qui deviennent mitoyens sans en construire de nouveaux. Seules les façades sur la rue et sur la cour, à l'arrière, ont alors besoin d'être construites pour obtenir l'enveloppe extérieure de la maison. La différence majeure avec Montréal réside dans le fait qu'une seule unité d'habitation est édifiée à San Giovanni Valdarno. À Montréal, cette nouvelle construction, ou reconstruction d'une maison plus ancienne, s'accompagne d'une densification de l'habitat. Sur une même parcelle, nous n'avons plus une mais deux maisons. C'est le seul exemple connu à ce jour en Gascogne gersoise, et attesté par l'étude du bâti, d'une densification de l'habitat à l'intérieur d'une agglomération entre les années 1330 et

⁶³¹ FRANCOVICH, Riccardo, BOLDRINI, Enrica, DE LUCA, Daniele, « Archeologia delle terre nuove in Toscana : il caso di San Giovanni Valdarno », in COMBA, Rinaldo, SETTIA, Aldo A. (dir.), *I borghi nuovi secoli XII-XIV*, Società per gli studi storici della provincia di Cuneo, Cuneo, 1993, p. 155-194.

1440⁶³². Une étude plus approfondie d'autres îlots et maisons, dans d'autres agglomérations, pourrait certainement permettre d'apporter d'autres exemples de ce type.

Des chantiers de grande ampleur

La construction de nouveaux édifices dans les villages et les bourgs a pu entraîner la densification de la trame bâtie, en dehors de l'habitat en lui-même. Il s'agit généralement de chantiers de grande ampleur, débutés ou non à la période antérieure, et poursuivis et achevés entre la moitié du XIV^e siècle et le milieu du siècle suivant.

D'autres exemples de densification du tissu villageois

Deux constructions de halles sont à mentionner pour cette période. L'édification de celle de Beaumarchés est autorisée en 1367 par le roi de France⁶³³. Elle semble avoir été reconstruite à la limite des XV^e et XVI^e siècles comme en témoignent les quelques piliers maçonnés conservés (fig. 7-22). Par ailleurs, la halle de Gondrin est mentionnée pour la première fois dans un acte de 1395 et elle était surmontée de la maison commune⁶³⁴. Elle pourrait avoir été bâtie dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Dans les deux cas, ces constructions témoignent d'une densification du bâti à l'intérieur de l'enceinte.

Dans un autre registre, à Bassoues, la reconstruction du château des archevêques d'Auch, entreprise par Arnaud Aubert au cours des années 1360-1370, relève aussi d'une densification du tissu villageois. En effet, même si ce château occupe probablement au sol plus ou moins la même surface que la demeure seigneuriale précédente, l'« *hospicium antiquum* » des textes⁶³⁵, le donjon est monumental. Il écrase par ses dimensions le village qui se trouve à ses pieds (fig. 7-23). Il déborde même vers le sud sur la rue principale du village dont la porte est alors excentrée par rapport à l'axe d'origine (fig. 6-128).

Lorsqu'une nouvelle église est édifiée à Biran sur la place de l'ormeau à la fin du XIV^e siècle, cela relève aussi d'un phénomène de densification⁶³⁶ (fig. 6-87). Un espace

⁶³² Des exemples relativement similaires ont été étudiés à Dracy en Côte-d'Or (PESEZ, Jean-Marie, « L'habitation paysanne en Bourgogne médiévale », in *La construction au Moyen Âge, Histoire et archéologie, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 3^e congrès, Besançon 1972*, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 1973, p. 219-237) ou encore à Rougiers dans le Var DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, Gabrielle, « L'habitation rurale en Provence occidentale : techniques de construction et d'aménagement d'après des fouilles récentes », in *La construction au Moyen Âge...*, op. cit., 1973, p. 59-110).

⁶³³ AN, JJ 97, n°461, fol. 117, Permission donnée aux habitants de Beaumarchés de construire une halle dans leur ville, 1367.

⁶³⁴ « *hostogium infra domum communem* » (AD Gers, I 3757, registre du notaire de Gondrin Johannes Vinholis, 1393-1395, fol. 42).

⁶³⁵ SAMARAN, Charles et BRANET, A., « Le château et les deux tours de Bassoues d'après les comptes de construction inédits (1370-1371) », *BSAG*, 1902, p. 197-221.

⁶³⁶ CURSENTE, Benoît, « Église et habitat dans les villages gascons : quelques aspects topographiques (XI^e-XV^e siècles) », *III^e Congrès d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, 1989*, Editions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1994, p.122-131.

jusque là vacant est alors bâti. L'église paroissiale reste implantée à côté de la tour-porte. Elle n'a été démolie qu'au XIX^e siècle. La nouvelle église est édifiée sur la place se trouvant entre le château et le village, à l'endroit où se serait produite une apparition d'une statue de la Vierge dans les branches de l'Ormeau. Cette chapelle Notre-Dame de Pitié est mentionnée en 1402. Elle devient paroissiale et elle est reconstruite au XVII^e siècle (fig. 7-24).

Ce phénomène de transfert d'une église à l'intérieur d'une agglomération a été étudié récemment par Julien Foltran⁶³⁷. À Lagrasse (Aude), l'église paroissiale initialement implantée dans le faubourg, est transférée à l'intérieur de l'enceinte à partir de 1359. L'autorisation est donnée par l'évêque de Carcassonne à la suite de la demande des consuls, pour des raisons de sécurité, quelques années après la chevauchée du Prince Noir et en pleine guerre de Cent Ans. Pour dégager la place nécessaire, deux îlots d'habitation sont démolis au cœur de l'agglomération. Il n'est pas précisé si ceux-ci étaient alors habités mais, en raison de la baisse importante du nombre d'habitants après la peste de 1348, cela n'est pas certain. Aucun transfert de ce type n'est documenté pour la Gascogne gersoise, mais certaines églises bâties à cette période à l'intérieur des murs ont pu être une réponse à des problématiques similaires.

Des églises conservant des vestiges de cette période

D'autres églises conservent des éléments architecturaux attribuables aux années 1330-1440 sans que cela témoigne d'une densification du tissu bâti. En effet, il s'agit souvent de reconstructions partielles ou totales d'édifices préexistants sur leur emplacement d'origine. C'est le cas par exemple à Lialores (commune de Condom) où l'église romane est agrémentée d'un nouveau portail (fig. 7-25) et d'un clocher-mur (fig. 7-26). L'église de Saint-Clar, édifiée vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle (fig. 7-27), au moment de la fondation de la bastide, est dotée d'une chapelle dédiée à saint Roch, au nord-ouest, dès le début du XIV^e siècle, et d'une seconde dédiée à sainte Catherine, au nord-est, en 1366⁶³⁸. Le percement de la porte en arc brisé dans le mur sud, qui recoupe un enfeu d'origine, date aussi probablement du XIV^e siècle (fig. 7-28). Le portail de l'église de Castet-Arrouy paraît quant à lui avoir été reconstruit à la limite des XIV^e et XV^e siècles (fig. 7-29).

Quelques églises dont les chantiers avaient débuté au début du XIV^e siècle sont terminées à cette période. Parmi celles-ci, nous pouvons citer celles de Bajonnette, de Gondrin ou de Saint-Araïlles (fig. 7-30). D'autres sont des églises de bastides comme celle de Lannepax, dont il ne subsiste de la construction du XIV^e siècle que le portail et l'enfeu nord (fig. 7-31), ainsi que le portail ouest. D'après Christophe Balagna, ces constructions se caractérisent par une continuité avec les édifices de la période précédente et une assez

⁶³⁷ FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain...*, op. cit., 2016, p. 247-248 et p. 283.

⁶³⁸ BALAGNA, Christophe, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, Thèse de doctorat sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, UTM, 2000, vol. 2, p. 361-363.

faible pénétration des modèles gothiques en Gascogne centrale, toujours adaptés à une architecture locale⁶³⁹.

Églises de bastides, la diffusion d'un modèle ?

Trois églises de bastides, édifiées lentement tout au long du XIV^e siècle, présentent des caractéristiques constructives relativement proches. Il s'agit de celles de Monfort, Cologne et Solomiac. Toutes les trois se trouvent dans la partie orientale de la Gascogne gersoise, dans l'aire d'influence du Toulousain et à proximité de Gimont dont l'église paraît avoir servi de modèle à ces constructions⁶⁴⁰.

L'église de Monfort présente un plan à nef unique de trois travées terminée par une abside à sept pans coupés. La nef et les deux pans coupés latéraux de l'abside sont bordés de chapelles implantées entre les contreforts (fig. 7-32). Seule la première travée nord n'est pas occupée par une chapelle, mais par la base du clocher. La nef qui était couverte d'un plafond, n'a été voûtée qu'au XVII^e siècle. Si le plan général à nef unique et chapelles entre les contreforts reprend celui de Gimont, la façade et le clocher (fig. 7-33) prennent modèle sur ceux de Fleurance, terminés dans les premières années du XV^e siècle.

L'église de Cologne est aussi à nef unique, mais le chevet est plat car il constitue une portion de l'enceinte de la bastide (fig. 7-34). La fonction défensive de cet édifice se traduit par la présence de quatre échauguettes aux angles, aujourd'hui en grande partie arasées. Les chapelles percées entre les contreforts sont toutes différentes en raison du fait que les travées de la nef sont de dimensions variables. Elles sont voûtées d'ogives alors que la nef n'était que lambrissée.

L'église de Solomiac a été très remaniée suite aux destructions des guerres de Religion et à la reconstruction qui s'en est suivie au cours du XVII^e siècle (fig. 7-35). Le plan de l'édifice du XIV^e siècle est tout de même toujours perceptible. Il s'agit d'une large nef unique de trois travées cantonnées de chapelles entre les contreforts. Elle se termine, à l'est, par une abside à sept pans coupés, comme à Monfort.

Ces trois églises sont toutes à nef unique et chapelles intégrées entre les contreforts. Elles sont terminées par une abside à sept pans coupés, sauf celle de Cologne pour les raisons que nous avons évoquées. Les nefs, relativement basses à l'origine, étaient lambrissées, seules les chapelles latérales étaient voûtées d'ogives. Le plan général de ces édifices est calqué sur celui de l'église de Gimont qui prend elle-même exemple sur les constructions toulousaines et languedociennes de cette période. Cependant, seules les grandes lignes sont ici reprises, le principe de nef unique à abside polygonale et chapelles entre les contreforts. Les constructions restent relativement rurales et moins prestigieuses que leurs modèles, dotées de peu de décor sculpté. Elles ont par la suite elles-mêmes servi de modèle, tout au long du XV^e siècle, à d'autres édifices de Gascogne gersoise.

⁶³⁹ *Ibidem*, p. 355 et suivantes.

⁶⁴⁰ *Ibidem*, p. 295-310.

La période de crises qui court entre les années 1330 et les années 1440 ne paraît pas avoir entraîné un arrêt brutal de la construction dans les villages et les bourgs gersois, ni une déprise particulièrement importante.

Si quelques cas de rétractions, notamment de bastides, sont spectaculaires et bien documentés, la grande majorité des sites ne semble pas avoir connu de transformation morphologique majeure. Certains continuent même à s'étendre. À l'intérieur des enceintes, quelques rares phénomènes de dédensification pourraient avoir eu lieu, mais ils sont contrebalancés sur d'autres sites par des processus de densification. Aucune désertion d'agglomération n'est à déplorer.

La période est marquée par un ralentissement de la construction, notamment en ce qui concerne l'architecture civile, mais les grands chantiers, souvent débutés avant les crises du XIV^e siècle, se poursuivent et se terminent à la charnière des XIV^e et XV^e siècles. C'est également le cas, de nombreux chantiers en lien direct avec cette période d'insécurité, touchant les fortifications collectives.

Chapitre 8 – Des travaux liés au climat d’insécurité (1330-1550)

Les différents conflits qui touchent la Gascogne dès la fin du XIII^e siècle, et qui se multiplient à partir du milieu du XIV^e siècle et le début de la guerre de Cent Ans, engendrent un climat général d’insécurité⁶⁴¹. Celui-ci se traduit par la poursuite du processus de mise en fortification tout au long du XIV^e siècle, et jusque dans les premières décennies du XV^e siècle. Ce sentiment d’insécurité ne s’éteint pas avec la fin de la guerre de Cent Ans, et les chantiers d’amélioration et d’entretien des fortifications collectives sont encore très nombreux dans les dernières décennies du XV^e siècle et les premières années des Temps modernes.

A. La poursuite du mouvement de fortification collective

Parmi les villages et les bourgs fortifiés du corpus, 81 % (146 sites) sont mis en défense avant le milieu du XIV^e siècle. Seuls les 19 % (34 sites) restants, sont fortifiés au cours de la guerre de Cent Ans. Cette dernière phase de fortification collective médiévale se traduit d’abord par la protection d’espaces restés jusque-là ouverts, mais aussi par l’amélioration de certaines fortifications existantes. Il ne semble pas y avoir de nouvelles fortifications mises en place au-delà du milieu du XV^e siècle, même si cette période est marquée par des travaux incessants sur les systèmes défensifs existants.

La fortification d’espaces ouverts

La mise en défense d’espaces alors non protégés concerne les quelques villages mis en place tardivement, après le milieu du XIV^e siècle, mais aussi la plupart des bastides et certains faubourgs.

Quelques nouveaux villages fortifiés

Huit villages paraissent ne s’être mis en place qu’au moment de la guerre de Cent Ans : Aurensan, Aussat (commune d’Aux-Aussat), Betplan, Haget, Lannux, Projan, Saint-

⁶⁴¹ Sur la question du sentiment d’insécurité pendant la guerre de Cent Ans, voir : FERRAND, Guilhem, *Communautés et insécurité en Rouergue à la fin du Moyen Âge*, thèse sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2009, et LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain à la fin du Moyen Âge (vers 1350-vers 1550)*, thèse sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UT2J, 2016, p. 9-13.

Germé et Verlus. Il s’agit de villages entourés de fossés qui apparaissent dans la documentation écrite au XV^e siècle, principalement dans un censier de 1419⁶⁴² et dans un registre de notaire de Saint-Mont du milieu du XV^e siècle⁶⁴³. Ces villages sont de faibles dimensions. Toutes les maisons sont mitoyennes et confrontent la rue en façade et le mur d’enceinte sur l’arrière. Ces dispositions sont identiques à la plupart des castelnaux antérieurs au début du XIV^e siècle. Ces villages n’abritent généralement pas de château ou d’église *intramuros*, mais, à Aussat ou à Betplan, par exemple, des demeures seigneuriales occupent tout de même un angle de l’enceinte.

Ces villages ont certainement été implantés dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Ils ont été prévus dès l’origine pour être fortifiés, tout comme les castelnaux quelques décennies plus tôt. Il ne subsiste aucun vestige bâti qui permettrait une étude précise de ces petites agglomérations. Cependant, les données textuelles apportent quelques informations. Le mur arrière des maisons a certainement joué le rôle d’enceinte villageoise comme le suggèrent les mentions de maisons d’Aurensan, de Lannux, de Projan ou de Saint-Germé qui confrontent directement le fossé⁶⁴⁴. Le système défensif paraît alors n’avoir été formé que par le mur arrière des maisons et un fossé. Des portes de villages sont mentionnées dans la documentation écrite, généralement une seule par agglomération. Deux barbicanes sont aussi citées, à Aussat (commune d’Aux-Aussat) et à Verlus.

Des fortifications de bastides

Sur la vingtaine de bastides pour lesquelles des informations précises concernant leur fortification sont connues, une douzaine paraît avoir été protégée par une enceinte antérieurement au milieu du XIV^e siècle, contre neuf fortifiées au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle (fig. 8-1).

L’exemple le mieux documenté est celui de Cologne. La bastide a été fondée en 1284 par paréage entre le sénéchal du roi de France, Eustache de Beaumarchés, et le vicomte Odon de Terride. Ni dans le paréage, ni dans la charte de coutumes qui lui est de peu postérieure, il n’est question de fortifier la bastide. Un acte de 1352 concède aux habitants de Cologne des privilèges pour édifier les fortifications⁶⁴⁵. Le système défensif est relativement bien connu grâce aux vestiges en place. Il était constitué d’une enceinte doublée d’un fossé en eau (fig. 6-23 et 6-25). L’enceinte était certainement dotée de quatre

⁶⁴² Registre étudié par : MONSEMBERNARD, Guy de, « Un village gascon à la fin du Moyen Âge, Aussat », *BSAG*, 1988, p. 437-470 ; MONSEMBERNARD, Guy de, « Betplan en 1419 », *BSAG*, 1998, p. 512-536 ; ABADIE, Stéphane, « Quelques fortifications collectives médiévales en Gascogne occidentale », in *Cultures et solidarités dans les Pyrénées, Actes du 56^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Tarbes, juin 2005*, FHMP, Toulouse, 2007, p. 145-170 (Haget).

⁶⁴³ AD Gers, 3 E 11410, Registre du notaire Petrus Andirac, 1456-1459 (mentions d’Aurensan, Lannux, Projan, Saint-Germé et Verlus).

⁶⁴⁴ *Ibidem*.

⁶⁴⁵ « *item quod dicti consules possint recipere donationes et cessiones a quibuscumque eis dare volentibus debita et alia jura pro clausura et fortificatione dicte ville facienda* » (CABIÉ, Edmond, « Privilèges de Cologne... », art. cit., 1899, p. 273-279).

portes, une par côté, dans l'alignement des principales voies d'accès à la bastide (fig. 8-2). Il y avait peut-être une cinquième porte sur le front nord-ouest de l'enceinte. Deux routes partent en effet de ce côté, l'une vers Mauvezin et l'autre vers Sarrant. L'église, implantée à l'est, fait partie intégrante de la fortification.

Une autre bastide conserve des vestiges bâtis importants : celle de Barran. Nous avons déjà évoqué la rétraction de la surface enclose entre 1303 et la fin du XIV^e siècle. Les éléments de fortification conservés en élévation permettent de la dater de la seconde moitié du XIV^e siècle. L'ouvrage fortifié implanté au nord de la rue principale est particulièrement monumental (fig. 8-3). Il est constitué d'une tour-porte et d'un pont. Les deux ont été bâtis en même temps, comme le prouvent les maçonneries liées en partie inférieure de l'ouvrage (fig. 8-4). Le parapet est postérieur à l'édification de la tour-porte et du pont. En effet, sa maçonnerie s'appuie contre celle de la tour et l'appareil est légèrement moins régulier que pour la tour-porte. Le pont pouvait être fermé, comme en témoignent les rainures conservées à l'extrémité du mur et l'encoche dans la maçonnerie, permettant le blocage d'une barre fermant des vantaux (fig. 8-5). Il devait être plus haut que ce qu'il n'est aujourd'hui. La partie du pont entre cette fermeture et la tour-porte est bordée par deux murs munis de meurtrières de part et d'autre. Il semble que le mur d'enceinte ait été construit dans une seconde phase du chantier. Il paraît en effet avoir été raccordé à la tour au niveau de pierres laissées en attente (fig. 8-6).

Les autres bastides fortifiées au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle ne conservent presque aucun vestige bâti, ce qui ne permet pas une étude approfondie. Il s'agit des sites de Barcelonne-du-Gers, Bretagne-d'Armagnac, Miélan, Monguilhem, Plaisance, Riguepeu et Saint-Clar. Nous avons déjà présenté bon nombre de ces sites dans le chapitre précédent, car ils ont fait l'objet d'une rétraction de leur surface enclose à cette période. Nous n'y revenons donc pas ici en détail.

Des fortifications de faubourgs

Amorcée à la période précédente, la fortification de faubourgs se poursuit au cours de la guerre de Cent Ans. Ainsi, en 1357, la transaction entre les consuls et les habitants de Montégut-Arros pour l'amélioration de l'enceinte existante prévoit la protection du faubourg : « *Item, quod homines dicti loci teneantur facere portalia et pontes dicti loci, castris et bariis, perpetuo suis propriis expensis*⁶⁴⁶. » Il ne subsiste malheureusement aucun vestige visible de cette fortification, ni même du village dans son ensemble. Rien ne permet donc d'affirmer que les travaux ont été effectivement réalisés.

Les éléments de fortifications des faubourgs de Larroque-sur-l'Osse et de Plieux, bien que mal documentés par les sources textuelles, remontent probablement aussi à la période de la guerre de Cent Ans. Le faubourg de Larroque-sur-l'Osse est implanté à l'est du village

⁶⁴⁶ Bibliothèque municipale de Tarbes, Fonds Larcher, *Glanages*, t. 25, n°2155, p. 345, Coutumes de Montégut en Pardiac, transaction au sujet des fortifications, 1357 ; transcription : ABADIE, Stéphane (éd.), *La bastide royale de Rabastens-de-Bigorre*, Toulouse, 1999.

initial (fig. 8-7). Il est attesté en 1511 dans un registre de reconnaissances⁶⁴⁷. Cependant, les rares vestiges visibles de l'enceinte du faubourg (fig. 8-8) permettent de proposer une datation un peu plus ancienne. Les maçonneries sont relativement proches de celles du mur de fortification du village (fig. 8-9), mais un peu moins soignées. L'enceinte du village paraît avoir été édifiée vers la fin du XIII^e siècle ou le début du siècle suivant, et celle du faubourg dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Les deux enceintes sont bâties en moyen appareil de calcaire.

Le village de Plieux a été fortifié en deux étapes, d'abord le noyau castral, au sud, puis l'extension, au nord (fig. 5-17). De la première enceinte, ne subsistent que les vestiges de la tour-porte sud-est (fig. 8-10) : les murs latéraux du couloir avec le piédroit au sud (fig. 8-11) et une assise du départ de voûte au nord (fig. 8-12). La seconde enceinte est partiellement conservée sur les fronts nord, est et sud. Son tracé dans la partie occidentale du village n'est pas connu. Le mur oriental de la tour-porte nord est aussi conservé (fig. 8-13). Les maçonneries de cette seconde enceinte sont de moins bonne qualité que celles de la première fortification. Le moyen appareil de calcaire y est moins régulier et de nombreuses pierres de blocage sont insérées dans la maçonnerie (fig. 8-14). Cette seconde enceinte n'est pas datée précisément, mais elle pourrait remonter à la période de la guerre de Cent Ans.

Des trois faubourgs de Gondrin attestés à la fin du XIV^e siècle, ceux d'Ussau et d'Hugagnan semblent avoir été fortifiés à cette période (fig. 5-21). Ils paraissent n'avoir été dotés que de fossés, les murs arrière des maisons devaient former l'enceinte. Les sources écrites de la fin du Moyen Âge mentionnent à de nombreuses reprises le mur d'enceinte et le fossé du bourg⁶⁴⁸. En ce qui concerne les faubourgs, sont seulement cités le fossé de celui d'Hugagnan et la porte de Lacassagne⁶⁴⁹. Cette dernière est probablement la porte du bourg donnant sur le faubourg de Lacassagne, situé entre le bourg et le faubourg d'Ussau, et non une porte du faubourg qui n'en comportait probablement pas. Il ne subsiste aucun vestige bâti des fortifications du bourg de Gondrin ou de ses faubourgs, hormis quelques éléments de la porte nord du bourg, donnant sur le faubourg d'Hugagnan, bien que très remaniée (fig. 8-15).

Dans d'autres régions, des consuls ont fait le choix, non pas de fortifier à grands frais des faubourgs, mais de détruire les maisons qui s'y trouvaient afin d'empêcher les éventuels assaillants de s'y installer. Cela est attesté par exemple à Saint-Émilion (Gironde)⁶⁵⁰, en haut

⁶⁴⁷ AD Gers, E 643, Fourcès, Livre de reconnaissances de *Guido de Forcesio*, 1511.

⁶⁴⁸ « *hospicium intus castrum de Gondrino confr. cum meuro loci de Gondrino* » (AD Gers, I 3752, Registre du notaire Mathey, XV^e siècle, non folioté) ; « *vallo dicti loci de Gondrino* » (AD Gers, I 3755, Registre du notaire Bretellis, 1432, non folioté).

⁶⁴⁹ « *plateam que est scita intus barrium de Huganhone prout confr. cum fossato dicti barri* » (AD Gers, I 3752, Gondrin, Registre du notaire Mathey, XV^e siècle) ; jardin « *a la porta de la Cassanha confr. cum vallo loci* » (AD Gers, I 3757, Registre du notaire Vinholis, 1393-1395, non folioté).

⁶⁵⁰ BOUTOULLE, Frédéric, « Les grandes phases de l'histoire de Saint-Émilion au Moyen Âge », art. cit., 2016, p. 67-73.

Quercy⁶⁵¹, ou encore à Lagrasse (Aude)⁶⁵², tout au long de la guerre de Cent Ans. Aucun document d'archive ne permet d'identifier de telles destructions en Gascogne gersoise. Cependant, cela a pu aussi se produire, notamment dans les villages ou les bourgs dont les faubourgs n'étaient constitués que de quelques maisons au milieu du XIV^e siècle. Il était alors plus simple et plus économique de reloger ces quelques habitants dans les maisons vacantes à l'intérieur de l'enceinte, plutôt que de les protéger ou de prendre le risque qu'elles soient utilisées par des bandes de routiers pour attaquer ces petites agglomérations.

L'amélioration des fortifications existantes

Au moment où débute la guerre de Cent Ans, la plupart des villages étudiés étaient déjà fortifiés. Cependant, l'état de bon nombre de ces enceintes nécessitait la réalisation de travaux d'amélioration, soit qu'elles aient été mal entretenues, soit qu'elles n'aient pas été jugées assez efficaces.

La pétrification d'enceintes fossoyées

À la limite des XIII^e et XIV^e siècles, plusieurs villages, jusque-là dotés d'une fortification sommaire constituée d'un fossé et d'une palissade, ont connu une amélioration de leur système défensif par la pétrification de leur enceinte, comme à Terraube. Le même phénomène s'est produit au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle pour des villages de fondation plus récente et jusque là simplement entourés d'un fossé sec.

L'exemple le mieux documenté est celui de Bassoues. Par les coutumes de 1325, les consuls sont autorisés à défendre le village⁶⁵³. Cependant, il n'est pas question ici d'une quelconque fortification. Celle-ci devait être limitée au fossé taillé dans le rocher tout autour du village nouvellement fondé. Dans le cartulaire noir de l'église métropolitaine d'Auch, il est indiqué que l'archevêque Arnaud Aubert aurait fait édifier l'enceinte du village : « *fecit claudere totum locum*⁶⁵⁴ ». Cette mention date des années 1370-1375. Arnaud Aubert est aussi à l'initiative de la reconstruction du château des archevêques à Bassoues, et de la grande tour encore en élévation (fig. 8-16). Les livres de comptes indiquent qu'elle a été achevée vers 1371⁶⁵⁵. La grande similitude dans les techniques de construction et les matériaux employés, tant pour la tour que pour l'enceinte villageoise, corrobore l'hypothèse d'une simultanéité des deux chantiers. Bien que fondé vers la fin du XIII^e siècle, le village de

⁶⁵¹ SAVY, Nicolas, *Les villes du Quercy en guerre, La défense des villes et des bourgs du Haut-QUercy pendant la guerre de Cent Ans*, Savy A. E., Cahors, 2009.

⁶⁵² FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain...*, op. cit., 2016.

⁶⁵³ « *Item quod consules dicte ville una cum gentibus seu officialibus nostris possint dictam villam cum armis die ad nocte custodire* » (DUFFOUR, Abbé J. (éd.), *Livre rouge du chapitre métropolitain de Sainte-Marie- d'Auch*, Champion/Cocharoux, Paris/Auch, 1908, Coutumes de Bassoues, p. 431-447).

⁶⁵⁴ LACAVE LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien (éd.), *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, Cartulaire noir*, Paris/Auch, 1899, charte n°147.

⁶⁵⁵ SAMARAN, Charles et BRANET, A., « Le château et les deux tours de Bassoues... », art. cit., 1902, p. 197-221.

Bassoues n'a donc été fortifié qu'au cours du troisième quart du XIV^e siècle. L'enceinte a été progressivement démantelée à partir du XVIII^e siècle et il n'en subsiste plus qu'un à deux mètres de hauteur sur le pourtour du village, servant de clôture de jardin ou de mur de soutènement (fig. 4-55). Il reste une tour en élévation (fig. 8-17), à l'angle sud-est du village, ainsi que la base d'une tour de flanquement (fig. 8-18), sur le front sud de l'enceinte. Les tours-portes ne sont pas conservées, mais la trace d'arrachement de celle qui était accolée à au donjon des archevêques est encore bien visible (fig. 8-19).

Un autre exemple, qui pourrait aussi témoigner de cette rigidification d'une enceinte fossoyée, est celui de Callian. Ce village n'est mentionné dans la documentation écrite qu'à partir du XIV^e siècle⁶⁵⁶, mais il s'est probablement mis en place entre les années 1250 et les années 1330, à une centaine de mètres au sud de l'église paroissiale préexistante (fig. 8-20). Au moment de l'édification du village, celui-ci n'était sans doute protégé que par le fossé aujourd'hui marqué par un léger dénivelé. La tour-porte paraît n'avoir été bâtie que dans un second temps, au moment de la guerre de Cent Ans (fig. 8-21). Les claveaux des arcs brisés de la porte et des deux fenêtres du deuxième étage sont plus longs que ce qui est habituellement observé sur les autres tours-portes du département. La moulure des piédroits de la porte présente un profil proche d'une feuillure. Même si cet arc semble partiellement remonté, ces indications permettent de proposer une datation dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Le mur arrière des maisons paraît avoir fait office de mur d'enceinte (fig. 8-22).

La reconstruction de tours-portes

Les tours-portes de Larressingle et de Sarrant semblent avoir été bâties en deux étapes, une première vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle, et une deuxième probablement dans les premières décennies de la guerre de Cent Ans, soit dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Ces deux tours-portes ont donc été édifiées sur des portes préexistantes, comme celles de Montesquiou et de Fourcès à la période précédente.

La tour-porte de Larressingle est particulièrement complexe et seule une étude archéologique du bâti permettrait de démêler plus précisément les différentes phases de construction⁶⁵⁷. Le changement de parti dans le couloir marque l'emplacement de deux tours-portes successives. Du côté externe, le couloir est couvert d'un plancher et du côté interne d'une voûte en berceau (fig. 8-23). Ces deux tours-portes peuvent aussi être perçues sur l'élévation extérieure nord, contre laquelle il n'y a plus aujourd'hui de maison accolée (fig. 8-24). Il semble alors que la partie interne soit la plus ancienne. La tour-porte actuellement visible paraît avoir été bâtie en avant d'une porte préexistante, la face interne de la tour prenant appui sur le mur de la porte initiale. Sur la face externe de la tour, un arc en plein-cintre est inséré dans la maçonnerie au-dessus de la porte (fig. 8-25). Il pourrait s'agir d'un simple arc de décharge. La liaison entre la tour-porte

⁶⁵⁶ CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux...*, op. cit., 1980, p. 125.

⁶⁵⁷ Étude qu'il n'a malheureusement pas été possible de mener dans le cadre de cette thèse, faute de temps.

et le mur d’enceinte pose question. En effet, dans la plupart des sites, soit la porte et le mur sont alignés, soit la tour-porte est en saillie. Ici, le parement du mur d’enceinte vient recouvrir une partie de la face externe de la tour-porte, de part et d’autre de la porte à proprement parler. Ce cas est unique dans le corpus étudié et n’a pas de rapport avec la présence du pont fortifié, lui-même accolé à la tour-porte, les maçonneries des deux éléments n’étant pas liées. Cela pourrait peut-être s’expliquer par la présence d’un pont-levis antérieur à la construction du pont en pierre toujours en élévation.

À Sarrant, c’est aussi le changement de parti dans le couloir qui a posé la question d’une édification en plusieurs phases (fig. 6-69). La porte occidentale est la plus ancienne (fig. 8-26). Il s’agissait sans doute d’un simple percement dans l’enceinte, pas nécessairement pourvu d’une tour. La tour-porte a été construite en avant et au-dessus de cette porte préexistante (fig. 8-27). Les maçonneries de la tour-porte sont relativement homogènes et témoignent d’une construction contemporaine sur toute la hauteur conservée. Seule la partie sommitale a disparu. Un espace en retrait sur la face externe de la tour-porte atteste la présence d’un pont-levis qui venait s’y encastrer lorsqu’il était fermé (fig. 8-28). Au-dessus, sont conservées les deux ouvertures par lesquelles passaient les chaînes ou les cordes qui permettaient de l’actionner. Cette tour-porte est particulièrement riche du point de vue du décor sculpté au niveau des différentes baies (fig. 8-29). La tour-porte était couronnée par des hourds sur tout son pourtour, comme en témoignent les corbeaux conservés en haut des murs.

L’entretien de fortifications existantes

De la même manière que des travaux d’amélioration ont eu lieu au niveau de certaines tours-portes, l’entretien de fortifications existantes a nécessairement entraîné des modifications architecturales sur certains murs d’enceinte. Cependant, concernant les villages et les bourgs, aucun texte ne permet de l’affirmer pour la période de la guerre de Cent Ans en Gascogne gersoise⁶⁵⁸. Pour trouver des mentions d’entretien des fortifications, il faut chercher dans la documentation relative aux villes. Ainsi, en 1351, le roi de France concède les revenus de l’encan aux consuls de Gimont à condition qu’ils soient affectés à l’entretien du système défensif⁶⁵⁹. Les techniques de construction ayant peu évolué au cours de la fin du Moyen Âge, l’étude des vestiges en place n’a pas non plus permis de mettre en avant l’existence de tels chantiers sur les murs d’enceintes préexistants des villages et des bourgs.

Les études concernant d’autres zones géographiques du sud-ouest de la France livrent quelques informations supplémentaires à ce sujet. Ainsi, à Avignonet-Lauragais (Haute-Garonne), au lendemain de la chevauchée du Prince Noir en Languedoc, le comte d’Armagnac incite à la réactivation de l’ancienne enceinte par le biais d’exemptions

⁶⁵⁸ Il convient de rappeler que cette période est la moins bien pourvue en sources écrites.

⁶⁵⁹ AN, JJ 80, n°255, fol. 185, Concession aux habitants de Gimont des revenus de l’encan dans cette ville à condition qu’ils soient affectés à l’entretien des fortifications, 1351.

fiscales⁶⁶⁰. À Najac (Aveyron), le noyau castral initial est réinvesti à partir des années 1350, les murs sont renforcés et une barbacane est construite en avant de l'une des portes⁶⁶¹.

Les exemples sont nombreux et particulièrement bien documentés en Quercy⁶⁶². Les vieilles enceintes sont renforcées avec des pierres et de la chaux. Les faubourgs font alors l'objet d'importants travaux de neutralisation. Le plus souvent, les maisons qui encombrant les fossés, et parfois même toutes les maisons, sont rendues inhabitables (démontage des planchers et toitures) ou totalement démolies. Cela entraîne des mouvements de contestation dans la plupart des villes comme Cahors, Figeac ou Gourdon (Lot), qui ont laissé des traces dans la documentation écrite. Aucun exemple similaire n'est documenté pour la Gascogne gersoise.

Dans tout le sud-ouest de la France, les premières décennies de la guerre de Cent Ans, semblent donc marquées par un mouvement de mise en défense privilégiant l'amélioration des fortifications existantes. Si ce phénomène s'est certainement aussi produit en Gascogne gersoise, il n'a laissé que de maigres traces dans les sources écrites et l'architecture encore en élévation.

B. La question des « forts villageois »

À la suite des travaux de Gabriel Fournier⁶⁶³, des recherches sont effectuées, depuis 2005, par des chercheurs de l'équipe Terrae⁶⁶⁴ sur la question des « forts villageois » des XIV^e et XV^e siècles. Ces études ont donné lieu à la mise en place, en 2007, d'un Programme Collectif de Recherche (PCR) dirigé par Dominique Baudreu. Entre 2005 et 2010, de nombreux travaux universitaires ont produit des synthèses départementales permettant de couvrir la totalité de la région Midi-Pyrénées et quelques départements limitrophes⁶⁶⁵. Dans

⁶⁶⁰ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, op. cit., 2016, p. 202-204.

⁶⁶¹ CASSAN, Élodie, *Le bourg castral de Najac au Moyen Âge, formation et évolution d'un paysage urbain en Rouergue occidental*, Société des amis de Villefranche et du bas-Rouergue, Villefranche-de-Rouergue, 2006, p. 150.

⁶⁶² SAVY, Nicolas, *Les villes du Quercy en guerre...*, op. cit., 2009, p. 122-140.

⁶⁶³ Voir notamment : FOURNIER, Gabriel, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle, d'après l'Armorial de Guillaume de Revel*, Droz, Genève, 1973 ; ou plus récemment : FOURNIER, Gabriel, *Les villages fortifiés et leur évolution, Contribution à l'histoire du village en Auvergne et sur ses marges*, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 2014.

⁶⁶⁴ Équipe de recherche regroupant une partie des médiévistes (historiens, historiens de l'art et archéologues) des laboratoires de recherche Framespa (UMR 5136) et Traces (UMR 5608) de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

⁶⁶⁵ Voir par exemple : LACROIX, Camille, *Projet d'étude sur les forts villageois dans le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, UTM, 2007 ; COMET, Anaïs, *Les forts villageois de l'ouest du Lot à la fin du Moyen Âge*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, Université Toulouse 2 – le Mirail, 2009 ou ROQUES, Claire, *Les forts villageois dans le quart sud-est du Lot pendant la guerre de Cent Ans*,

le cadre de cette thèse, j'ai repris la recherche amorcée par Camille Lacroix sur le Gers en confrontant les résultats qu'elle avait obtenus⁶⁶⁶ avec une vision plus globale de la question de l'habitat groupé dans cette zone à la fin du Moyen Âge.

Qu'est-ce qu'un fort villageois ?

Avant de s'intéresser plus spécifiquement aux éventuels forts villageois gersois, il convient de s'interroger sur la définition de ce phénomène par les chercheurs et sur les typologies qui ont été repérées dans les différents départements étudiés.

Définition

Les premières utilisations de l'expression « fort villageois » pour désigner un type particulier de fortification collective apparaissent dès la fin du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e siècle en Midi toulousain⁶⁶⁷. À partir des années 1960, Gabriel Fournier réutilise cette expression pour caractériser certaines des fortifications collectives qu'il étudie :

« De nombreux villages, principalement dans les régions de peuplement concentré de la Limagne, sont caractérisés par la présence, soit au centre, soit en marge de l'espace bâti, d'un quartier bien délimité dans le plan et bien individualisé par sa structure, appelé le "Fort" ou plus souvent les "Forts". Ces quartiers sont de dimensions variables, les uns se présentant sous la forme d'un petit réduit, les autres s'étendant à une plus ou moins grande partie du village⁶⁶⁸. »

La définition proposée par Gabriel Fournier s'appuie donc essentiellement sur des observations topographiques, réalisées dans une région en particulier, la Limagne.

Les études menées par Dominique Baudreu dans l'Aude, lui ont permis de proposer une définition plus complète, prenant en considération à la fois des éléments topographiques et le contexte dans lequel ces structures sont apparues :

« toute fortification collective de faible superficie, d'abord destinée à être utilisée temporairement en cas de danger par les habitants du lieu ou des proches environs, mise en

Monographies et synthèse, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, Université Toulouse 2 le Mirail, 2009.

⁶⁶⁶ LACROIX, Camille, *Les forts villageois dans le Gers à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2005.

⁶⁶⁷ DU BOURG, Antoine, « Organisation communale des petites villes dans le sud-ouest de la France », *Mémoires de la SAMF*, 1874, p. 296-306 ; ROBLIN, Michel, « L'habitat rural dans la vallée de la Garonne, de Bousens à Grenade », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. VIII, 1937, p. 5-72.

⁶⁶⁸ FOURNIER, Gabriel, *Les villages fortifiés et leur évolution, Contribution à l'histoire du village en Auvergne et sur ses marges, Synthèse*, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, n° 2, fascicule 1, 2009, p. 3.

service par création *ex nihilo* ou par adaptation d’un ouvrage fortifié préexistant, durant la période de la guerre de Cent Ans ou de l’après guerre de Cent Ans⁶⁶⁹. »

Trois critères sont ici essentiels à retenir :

- faible superficie : la surface correspondant au fort villageois ne doit regrouper qu’une partie restreinte de la superficie totale occupée par la communauté ; il peut s’agir d’une partie d’une agglomération préexistante, ou bien d’une partie du terroir de la communauté, habitat dispersé compris ;
- caractère temporaire : les maisons ou les loges comprises dans l’enceinte du fort villageois ne doivent pas être utilisées de manière permanente par les populations qui doivent donc avoir une résidence principale ailleurs dans l’agglomération ou le terroir de la communauté ;
- mise en place pendant ou au lendemain de la guerre de Cent Ans : les forts villageois, dans leur acception restreinte, sont une réponse de la communauté au climat d’insécurité généré par la guerre de Cent Ans.

Cette définition est donc la plus complète, mais aussi la plus restrictive. C’est tout de même celle que j’ai choisi de conserver dans le cadre de cette thèse. En effet, il ne me paraît pas nécessairement utile d’appliquer un terme spécifique, « fort villageois », à des réalités multiples qui peuvent ne correspondre qu’à un ou deux des trois critères énoncés. Le terme générique de « fortification collective » est alors plus pertinent pour désigner la multitude de formes possibles de mise en défense destinée à protéger un ensemble de population.

Typologie

La typologie des forts villageois admise par les membres du groupe de recherche aux débuts du PCR se divisait en cinq types de forts :

- la réfection d’enceintes collectives préexistantes ;
- la fortification d’une église par surélévation et adjonction d’éléments défensifs ;
- le réaménagement d’un ensemble fortifié seigneurial pour un usage collectif ;
- l’enveloppement d’une tour ou d’une église dans un réduit ;
- la fondation d’un fort *ex nihilo*⁶⁷⁰.

Cette typologie appelle des nuances régionales. Ainsi, en Quercy, les réduits bâtis près de demeures seigneuriales isolées sont nombreux et doivent être ajoutés à la typologie précédente, comme sous-catégorie des réaménagements d’ensembles fortifiés

⁶⁶⁹ BAUDREU, Dominique, « Recherches en cours : les forts villageois du bas Moyen Âge dans le Midi aquitain et méditerranéen », *Programme collectif forts villageois, Rapport 2008*, déposé au SRA Midi-Pyrénées, 2008, p. 9-22.

⁶⁷⁰ *Ibidem*, p. 19.

seigneuriaux⁶⁷¹. Ce type de structure a aussi été repéré en Lot-et-Garonne notamment⁶⁷². Cependant, cela pose le problème de l'emploi du terme même de « fort villageois ». Comment apposer le qualificatif « villageois » à une fortification collective implantée par un seigneur dans la basse-cour de son château, même si elle est à l'usage d'une communauté d'habitants ?

L'application de la typologie à la Gascogne gersoise

Concernant la première catégorie de la typologie, la réfection d'enceintes collectives préexistantes, celle-ci apparaît principalement en Gascogne sous la forme de réductions d'enceintes à une partie de l'agglomération. Cela pourrait être identifié dans plusieurs bastides gersoises dont l'enceinte fortifiée n'englobe qu'une zone rétractée de l'agglomération. Cependant, ce phénomène est un peu différent de la « réduction d'une enceinte », puisqu'il n'y a pas d'enceinte préexistante. Il s'agit d'une rétraction de la surface possible de l'agglomération au moment de sa mise en fortification. Une étude plus précise montre que la construction de ces enceintes réduites vient enserrer la totalité de l'habitat groupé de la bastide dans ses murs. Elle montre aussi que ces maisons sont toutes destinées à de l'habitat permanent. Ce phénomène ne correspond donc en aucun cas à un fort villageois, deux des critères de définition n'étant pas respectés : dimensions plus vastes que la plupart des villages castraux gersoises et caractère permanent de l'habitat.

Un seul exemple pourrait peut-être entrer dans cette catégorie, celui de Villecomtal-sur-Arros. Ce village a été fondé vers la fin du XIII^e siècle par les comtes de Pardiac. La trame parcellaire est relativement régulière au niveau des îlots sur le plan du début du XIX^e siècle (fig. 8-30). Cependant, celle-ci est très peu bâtie et les îlots ne sont pas divisés en parcelles régulières. Seule une toute petite partie de l'agglomération, correspondant à environ deux îlots, est plus densément bâtie et dotée d'une enceinte dont subsiste une tour-porte au nord. Celle-ci date probablement de la période de la guerre de Cent Ans. Ce quartier fortifié se trouve le long de l'Arros, au débouché du pont. Il englobe notamment un moulin. L'église est isolée plus au nord, à l'extérieur de l'enceinte. Faute de sources écrites et de vestiges médiévaux, il est difficile de déterminer si toutes les maisons de l'agglomération se trouvaient alors dans l'enceinte ou non. Il n'est donc pas possible de dire si nous sommes en présence d'une rétraction d'une agglomération plus vaste ou s'il peut s'agir d'un fort villageois.

Plusieurs églises ont bien été fortifiées au moment de la guerre de Cent Ans en Gascogne gersoise et pourraient donc, selon cette typologie, être identifiées comme des forts villageois. Cependant, aucune d'entre elles ne présente d'aménagement permettant

⁶⁷¹ LARTIGAUT Jean, *Les campagnes du Quercy après la guerre de Cent Ans (vers 1440 – vers 1500)*, Toulouse, PUM, 1978 ; HAUTEFEUILLE, Florent, *Structures de l'habitat rural et territoires paroissiaux en bas-Quercy et haut-Toulousain du VII^e au XIV^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Maurice Berthe et Pierre Bonnassie, UTM, 1998.

⁶⁷² LACROIX, Camille, *Projet d'étude sur les forts villageois...*, op. cit., 2007.

d'y vivre ou d'y stocker des biens comme cela peut être observé ailleurs, notamment en Rouergue. L'église de Sainte-Radegonde (Aveyron), par exemple, conserve les vestiges de plusieurs loges aménagées dans deux tours édifiées sur l'église primitive et où il était possible de se réfugier⁶⁷³ (fig. 8-31). Cette église est aussi dotée de mâchicoulis et d'un chemin de ronde (fig. 8-32). Il n'existe pas non plus de texte attestant de l'utilisation des églises gersoises comme des refuges pendant la guerre de Cent Ans. De tels documents sont conservés pour des régions proches. À Monbéqui (Tarn-et-Garonne), par exemple, un texte précise que les habitants se réfugient dans l'église en cas de danger imminent⁶⁷⁴.

Les trois autres catégories proposées par cette typologie sont quasiment absentes de la Gascogne gersoise. Aucun enveloppement d'une tour ou d'une église dans un réduit, ni aucune création *ex nihilo*, ne sont avérés. Un seul exemple de réaménagement d'un ensemble fortifié seigneurial pour un usage collectif est cité dans la bibliographie. En 1425, le seigneur de Camortier est autorisé à édifier un « *fortalicium locum sive castrum cum ambitu fossatorum et clausure necessarie pro conservatione personarum et bonorum*⁶⁷⁵ ». Ce site devait être implanté à l'extrême sud-ouest de la zone d'étude, dans la vallée de l'Adour, entre Riscle et Viella. La documentation, tant écrite que planimétrique, fait défaut pour savoir si cette fortification a bien été élevée et pour déterminer s'il s'agissait vraiment d'un « fort villageois » ou d'un petit village fortifié d'implantation tardive.

Les églises fortifiées gersoises

Sur la dizaine d'églises fortifiées gersoises, environ la moitié a été mise en défense au moment de la guerre de Cent Ans (fig. 6-83). À titre de comparaison, les proportions sont moindres en Béarn où Cécile Dufau recense seulement quatre églises fortifiées au moment de la guerre de Cent Ans, sur les quatorze églises médiévales de ce type repérées⁶⁷⁶. Il est cependant difficile de tirer des conclusions de corpus aussi réduits.

Il est important de signaler que ce décompte n'inclut pas les églises faisant partie intégrante de l'enceinte de l'agglomération mais sur lesquelles aucun indice de fortification spécifique n'a été repéré. Ces églises devaient *a minima* jouer un rôle dans la défense passive, en favorisant le guet depuis un point généralement plus élevé que le reste de l'enceinte. À Montréal, les comptes consulaires précisent à plusieurs reprises que le guet est effectué à partir de l'église : « *Item plus fet lo gueyt dedens la gleysa*⁶⁷⁷ ».

⁶⁷³ CROZIER, Jacynth, « La mise en défense d'un lieu-refuge spécifique : l'exemple des églises fortifiées en Rouergue et Languedoc », *AMM*, t. 25, 2007, p. 137-139.

⁶⁷⁴ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, *op. cit.*, 2016, p. 208.

⁶⁷⁵ AD Tarn-et-Garonne, A 44, fol. 147-149 ; cité par : CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, *op. cit.*, 1998, p. 413.

⁶⁷⁶ DUFAU, Cécile, *Les églises fortifiées du Béarn au Moyen Âge : étude archéologique*, mémoire de DEA sous la direction de Dany Sandron, Université Paris IV, Paris, 2002, p. 43-65.

⁶⁷⁷ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls de Montréal-du-Gers (1411-1450) », *Archives historiques de la Gironde*, t. XXXI, 1896, p. 64, comptes de l'année 1425-1426.

Morphologie

À la période précédente, à la limite des XIII^e et XIV^e siècles, les trois exemples de mises en fortification d'églises gersoises prennent la même forme : une surélévation de l'édifice primitif, avec l'aménagement d'une salle au-dessus de la nef et l'installation d'un crénelage, au moins du côté de l'abside. Les fortifications d'églises au cours de la guerre de Cent Ans adoptent d'autres partis : construction de tours à Fourcès, Sabazan et Saramon, ou adjonction de meurtrières à Mouchès. Seule l'église de Cologne présente la particularité d'avoir été prévue dès sa construction avec un système défensif complet.

L'église de Fourcès est implantée à l'extérieur du village, sur la rive gauche de l'Auzoue, à l'entrée du pont qui permet l'accès dans l'enceinte (fig. 4-46). Elle se trouve en outre en bordure de la route menant de Montréal à Mézin (Lot-et-Garonne), à la jonction avec la route arrivant de Condom. Elle occupe donc une position stratégique de premier choix dans la défense de l'agglomération. L'église Saint-Laurent semble avoir été édifiée à cet emplacement au moment même du développement du village castral, au XII^e siècle⁶⁷⁸. Aucun vestige attribuable avec certitude à cette première église n'a été identifié, sauf peut-être quelques éléments maçonnés de l'élévation nord⁶⁷⁹. Une tour a été accolée, au nord, probablement au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle (fig. 8-33). Elle mesure environ 7 m de côté pour une hauteur de 16 m. Ses dimensions et la présence de fines baies qui pourraient être des ouvertures de tir en font une tour à vocation défensive avant d'être un clocher. La tourelle d'escalier implantée dans l'angle nord-ouest n'est pas antérieure à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle.

L'église de Sabazan date du XII^e siècle pour les parties les plus anciennes : chevet, élévations sud et nord de la nef, abside voûtée en cul-de-four et portail (fig. 8-34). L'église a connu des remaniements importants à la fin du Moyen Âge afin de la mettre en défense : adjonction d'une imposante tour à l'ouest (fig. 8-35), d'une chapelle au nord et de puissants contreforts sur tout le pourtour de l'édifice (fig. 8-36). L'installation des hourds et de la toiture en pavillon sur la tour date du XIX^e siècle, sans qu'il soit possible de connaître les dispositions antérieures. La tour monumentale se développe sur six niveaux. Elle mesure environ 7 m de côtés, pour plus de 30 m de hauteur. Les murs d'environ 1,50 m d'épaisseur sont bâtis en maçonnerie fourrée dont les parements sont en moyen appareil de grès. L'unique accès au rez-de-chaussée de la tour s'effectue par une porte en arc brisé s'ouvrant au fond de la nef (fig. 8-37). Les six niveaux de la tour étaient planchéiés. Aux deux premiers étages, les planchers ont disparu et seuls subsistent les décrochements dans le mur et les trous dans lesquels s'inséraient les poutres (fig. 8-38). La tour est éclairée par trois ouvertures seulement, une dans le mur sud, donc du côté du village, et les deux autres dans le mur occidental. Il ne s'agissait pas d'ouvertures de tir, mais de fentes de jour. La tour jouait certainement un rôle important dans le guet et la garde du village par son élévation

⁶⁷⁸ CURSENTE, Benoît, « Église et habitat... », art. cit., 1994, p.122-131.

⁶⁷⁹ L'ensemble de l'église a été reconstruit à partir de 1875. Seule a été conservée la tour servant de clocher.

importante et son positionnement au point le plus haut des alentours. Elle était probablement dotée de hourds qui permettaient une meilleure défense.

Contrairement à Fourcès et Sabazan, la tour défensive édifiée à Saramon n'est pas une création *ex nihilo*, appuyée contre l'église préexistante, mais la surélévation d'une partie de cet édifice (fig. 8-39). L'église de Saramon présente en effet la particularité de posséder une salle de plan rectangulaire construite au fond de l'abside, du côté oriental. Ce petit sanctuaire, sans doute destiné à accueillir des reliques de saint Victor, fait partie intégrante de l'église de la seconde moitié du XI^e siècle⁶⁸⁰. À la fin du Moyen Âge, une tour est édifiée au-dessus de ce sanctuaire. Le vaste arc en plein-cintre qui permettait l'accès depuis le chœur est alors fermé afin de renforcer les maçonneries et permettre d'asseoir une tour sur le mur oriental du chevet. Une petite porte est tout de même aménagée dans ce mur afin de maintenir un accès à l'intérieur de la tour, celle-ci n'ayant alors aucune porte donnant sur l'extérieur. Les récents travaux ont permis de déterminer que les briques employées pour boucher cet arc sont les mêmes que celles qui ont servi à l'édification de la tour. Le mur oriental de la tour est percé d'une baie qui pourrait être une ouverture de tir (fig. 8-40). À l'intérieur, la niche couverte d'un arc en mitre est très ébrasée. Cette meurtrière s'ouvre vers l'est, vers l'extérieur du monastère. Elle donne peut-être aussi, au moment de son édification, vers l'extérieur du bourg. Le quartier du *castet*, aménagé à l'est de l'église, est sans doute contemporain de la mise en défense de la tour Saint-Victor, probablement au moment de la guerre de Cent Ans (fig. 5-23). La partie haute de la tour témoigne des reconstructions néo-gothiques de la seconde moitié du XIX^e siècle (faux mâchicoulis, créneaux).

À Mouchès, la mise en défense est de moins grande ampleur et ne prend pas la forme d'une tour. Elle mérite tout de même d'être signalée. L'église date en grande partie du XII^e siècle. Le bras nord du transept est détruit. Nous ne connaissons pas les causes de cette destruction. L'arc entre la nef et le bras nord du transept est alors bouché (fig. 8-41) et muni d'une arbalétrière à croix pattée (fig. 8-42). Cet élément permet de proposer une datation de cette campagne de travaux probablement au cours de la guerre de Cent Ans.

Enfin, le dernier exemple d'église fortifiée entre le milieu du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle en Gascogne gersoise est l'église de Cologne. Comme nous l'avons déjà souligné, elle faisait partie intégrante de la fortification de la bastide construite à partir des années 1350. C'est donc la seule église de la zone d'étude à avoir été édifiée en intégrant, dès l'origine, des éléments de défense. Les quatre angles de l'église sont dotés d'échauguettes. L'élévation orientale a été modifiée au cours du XIX^e siècle par l'adjonction d'une tour (fig. 8-43) et l'arasement des deux échauguettes qui surmontaient le chevet plat (fig. 8-44). Les deux échauguettes occidentales sont un peu mieux conservées (fig. 8-45). La nef ayant en grande partie été reconstruite suite aux guerres de religion, puis au cours de la seconde

⁶⁸⁰ Il s'agit de découvertes récentes, voir à ce sujet : BALAGNA, Christophe, *L'église de Saramon, monument majeur de la seconde moitié du XI^e siècle*, SAHG, Auch, 2016.

moitié du XIX^e siècle, il n'est malheureusement pas possible d'étudier l'ensemble des éléments de défense d'origine médiévale.

Les églises fortifiées : lieux de refuge et/ou postes de défense ?

Dans les églises gersoises, les rares exemples de salles hautes à vocation défensive sont antérieurs à la guerre de Cent Ans. Aucun aménagement n'a pu y être repéré permettant d'attester qu'elles ont été édifiées pour servir de lieu de refuge. Elles paraissent plutôt avoir eu une fonction de défense active, attestée par la présence d'un crénelage à Aignan ou Larressingle, par exemple. L'étroitesse des escaliers en vis donnant accès à ces salles hautes ne permet pas non plus d'imaginer qu'elles aient été utilisées à des fins de stockage, pour protéger les biens dans un contexte d'insécurité comme cela peut être attesté en Rouergue, notamment⁶⁸¹.

Aucune des églises gersoises fortifiées au moment de la guerre de Cent Ans ne semble avoir abrité d'espace de refuge aménagé pour les habitants ce qui n'empêche pas que des biens y aient été stockés. En l'absence de telles structures, et en l'absence de texte pour la période médiévale attestant de l'utilisation d'églises pour la protection des personnes, il paraît difficile d'affirmer que ces édifices aient pu servir de lieux de refuge. Les rares textes faisant état d'habitants réfugiés dans des églises sont postérieurs à la guerre de Cent Ans. Ils concernent les guerres de religion⁶⁸². Il s'agit de récits de sièges au cours desquels les habitants des villages concernés ne se sont réfugiés dans l'église qu'en dernier recours, au moment de l'assaut. Il n'est pas question ici d'habitat temporaire ou de refuge aménagé, mais d'un dernier repli défensif au moment du danger imminent. Si les habitants ont pu s'y réfugier au moment de l'attaque, il faut imaginer qu'une partie de leurs biens devaient déjà s'y trouver à l'abri.

Une seule église présente à la fois des éléments de défense active et un lieu de refuge : l'église de Beaumarchés. Cependant, ces structures sont postérieures à la fin du Moyen Âge. Il s'agit d'aménagements édifiés vers le milieu du XVI^e siècle sur une église datant en partie du début du XIV^e siècle et reconstruite dans les premières années du XV^e siècle. La chapelle sud a été édifiée vers 1531⁶⁸³. Des salles habitables ont ensuite été construites au-dessus de cette chapelle. Depuis l'extérieur de l'édifice, il est possible de distinguer la présence de plusieurs baies à meneau, d'un évier et de latrines (fig. 8-46). Un chemin de ronde est par ailleurs aménagé au-dessus des voûtes de la nef, sur tout le pourtour de l'édifice, probablement à la même période. Ce chemin de ronde est percé de plusieurs bouches à feu (fig. 8-47). Ces aménagements rendent les salles au-dessus de la chapelle sud habitables. Cependant, la présence de fenêtres à meneaux et d'éléments de

⁶⁸¹ CROZIER, Jacynth, « La mise en défense d'un lieu-refuge spécifique... », art. cit., 2007, p. 137-139.

⁶⁸² C'est le cas par exemple des églises de Beaumarchès ou encore Miradoux (Gers) : LACROIX, Camille, *Les forts villageois dans le Gers...*, op. cit., 2005, p. 44-45.

⁶⁸³ Dédicace citée par : ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique...*, op. cit., 2016, p. 327.

confort font de cet espace, non pas un lieu de refuge, mais plutôt un logement temporaire pour accueillir des dignitaires religieux de passage dans cette collégiale.

À la lecture de ces quelques exemples, même en prenant en compte les églises fortifiées antérieurement et postérieurement à la guerre de Cent Ans, il semble difficile d'intégrer ces édifices au corpus des forts villageois. En effet, ils ne paraissent pas avoir été pensés comme des lieux de refuge temporaires pour les populations. Aucun aménagement ne permet d'y vivre plus de quelques heures sans être confronté à des problèmes sanitaires et d'approvisionnement. Ils ont peut-être pu servir ponctuellement de dernier repli défensif, y compris pendant la guerre de Cent Ans, mais guère plus. Cependant, il ne faut pas négliger le rôle primordial de ces édifices dans la défense de l'ensemble de l'agglomération où ils sont implantés. Ils permettaient au moins d'effectuer le guet de manière plus efficace que depuis la plupart des autres édifices du village, généralement moins hauts que le clocher de l'église. Dans de rares cas, cette fonction de guet était doublée d'un rôle dans la défense active par la présence d'ouvertures de tir et de créneaux. Ces églises fortifiées constituent donc plus des postes de défense que des lieux de refuge.

L'absence de forts villageois en Gascogne gersoise ?

Dans une synthèse sur les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées⁶⁸⁴, Benoît Cursente précise que le « phénomène des forts villageois transparait très peu dans la documentation gersoise ». Les travaux de Camille Lacroix⁶⁸⁵ et mes propres recherches me conduisent aujourd'hui à la même conclusion.

Une chronologie plus tardive ?

Aucun exemple probant de réduit villageois mis en place au moment de la guerre de Cent Ans n'a pu être repéré, hormis peut-être celui de Villecomtal-sur-Arros développé plus haut. Les principales enceintes réduites datables de cette période sont celles de certaines bastides, mais il n'est pas possible de les identifier à des forts villageois. Il convient de rappeler ici le contexte particulier de la Gascogne gersoise qui se trouve au contact des possessions anglaises en Aquitaine et au cœur de conflits régionaux dès la fin du XIII^e siècle. Nous avons montré qu'au milieu du XIV^e siècle, au moment où débute la guerre de Cent Ans, la plupart des villages et des bourgs gersois sont déjà enceints de murailles. Le maillage de ces agglomérations fortifiées est très dense sur l'ensemble du territoire (fig. 6-2). Se pose alors la question de la nécessité de créer de nouveaux réduits défensifs dans un paysage déjà largement fortifié. Au-delà du problème du financement de telles structures, se pose également celui de leur défense : il était nécessaire d'avoir suffisamment d'hommes disponibles pour assurer le guet et la garde de ces nombreux points forts.

⁶⁸⁴ CURSENTE, Benoît, « Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche », *Aquitania*, supplément 4, 1990, p. 123-131.

⁶⁸⁵ LACROIX, Camille, *Les forts villageois dans le Gers...*, op. cit., 2005.

Sur la trentaine de forts villageois probables ou potentiels⁶⁸⁶ recensés par Camille Lacroix dans le département du Gers, la plupart ne sont attestés qu'au moment des guerres de religion. La chronologie du phénomène, s'il a existé, paraît donc décalée dans le temps. Concernant plus spécifiquement les églises fortifiées, le même décalage se retrouve en Toulousain. La plupart des édifices de ce type qui y ont été repérés datent du XVI^e siècle, comme à Belcastel (Tarn), Montgiscard ou Nailloux (Haute-Garonne)⁶⁸⁷. Il semble donc que le phénomène des forts villageois ne soit pas totalement absent de la Gascogne gersoise, mais il est peut-être plutôt à mettre en relation avec les guerres de religion qu'avec la guerre de Cent Ans.

Les petits villages : des « forts villageois » pour le terroir alentour ?

Les enceintes fortifiées collectives attestées au milieu du XIV^e siècle couvrent généralement de toutes petites surfaces. Cela laisse peu de place à la possibilité de réduire encore leur superficie. Se pose alors la question de la place et du rôle de ces petites fortifications collectives dans leur terroir. Il ressort de l'étude des sources écrites une existence quasi systématique de la double propriété, les tenanciers de maisons dans des agglomérations rurales possédant aussi généralement une borde dans la campagne alentour. Cette situation a pu être observée sur toute la période étudiée, tant à la fin du XIII^e siècle qu'au XV^e siècle. Il est cependant difficile de déterminer laquelle des deux maisons était habitée de manière continue. Quoi qu'il en soit, les maisons situées à l'abri des enceintes, dans les villages et les bourgs, pouvaient servir de refuge temporaire en cas de danger imminent lié notamment au passage de bandes de routiers.

Dans ce cas, il convient de changer d'échelle et de ne plus considérer le fort villageois comme un espace réduit d'une agglomération, mais comme un espace réduit d'une communauté, en intégrant à la fois le village et le terroir qui en dépend. La plupart des petits villages gersois peuvent avoir fonctionné à certains moments de leur histoire, notamment pendant la guerre de Cent Ans, comme des forts villageois. Cependant, il n'est pas possible de les assimiler à des forts villageois et de les intégrer pleinement à ce phénomène. Aucun des trois critères précédemment établis n'est respecté à la lettre. Le point de repère pour définir la faible superficie n'est plus le même, de l'agglomération nous passons au terroir dans son ensemble. Le caractère temporaire ou non des maisons dans l'enceinte varie certainement au cours de la période d'occupation du village, et peut-être même de manière plus pragmatique sur une même année en fonction des travaux agricoles. Enfin, ces villages sont pour la grande majorité antérieurs au milieu du XIV^e siècle, ils ne sont en aucun cas une réponse au climat d'insécurité généré par la guerre de Cent Ans.

⁶⁸⁶ Sites probables : Barcelonne-du-Gers, Beaumarchés, Bourouillan, Estang, Miradoux, Monfort, Panjas, Plaisance et Saint-Mont ; sites potentiels : Castet-Arrouy, Gaujan, Lavardens, Laymont, Maignaut, Marciac, le Mas-d'Auvignon, Monguilhem, Meilhan, Saint-Lizier-du-Planté, Saint-Lary et Thoux (LACROIX, Camille, *Projet d'étude sur les forts villageois...*, op. cit., 2007, p. 93-95).

⁶⁸⁷ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, op. cit., 2016, p. 208-211.

Ce phénomène a été observé notamment en Rouergue autour du bourg castral de Vaureilles (Aveyron)⁶⁸⁸. Il est constitué d'un noyau villageois fortifié, doté de deux faubourgs. D'après le livre d'estimes de 1543, les habitants de six mas des alentours possèdent des biens habitables dans le « fort », terme qui désigne la partie fortifiée du bourg. Il s'agit généralement d'étages à l'intérieur de maisons où ils se regroupent par mas. Si le bourg dans son ensemble ne peut être qualifié de fort villageois au sens strict du terme, il est utilisé comme tel par les habitants des mas des environs.

L'absence de « forts villageois » au sens strict du terme

Une fois écartée la question de l'identification des églises fortifiées comme de potentiels forts villageois, restait à savoir si de telles structures avaient existé en Gascogne gersoise au moment de la guerre de Cent Ans, et si oui sous quelle forme. Au travers des quelques exemples développés, il semble que seulement deux sites gersois pourraient être assimilés à ce phénomène, la rétraction du village de Villecomtal-sur-Arros et l'aménagement de la basse-cour du château du seigneur de Camortier. Ces sites sont très peu nombreux et mal documentés. Ils sont par ailleurs totalement anecdotiques au regard de la masse de fortifications collectives recensées en Gascogne gersoise pour l'ensemble de la fin du Moyen Âge, du milieu du XIII^e au début du XVI^e siècle.

Les « forts villageois », au sens strict du terme, ont certainement existé ailleurs dans le Midi de la France au moment de la guerre de Cent Ans, mais ce n'est pas le cas en Gascogne gersoise. Les rares exemples de fortifications collectives et de réduits défensifs qui peuvent se rapprocher de ce phénomène sont en réalité des formes particulières d'un vaste mouvement de fortification collective qui touche l'ensemble des agglomérations gasconnes dès la seconde moitié du XIII^e siècle. Il convient donc de ne pas les séparer de ce mouvement global pour en proposer une étude monographique, mais bien au contraire de les intégrer à une réflexion plus complète sur la manière de vivre au village et dans son terroir dans un climat général d'insécurité. Cette approche est aussi celle adoptée par Camille Lacroix dans sa thèse sur la mise en défense des communautés du Toulousain pendant la guerre de Cent Ans⁶⁸⁹.

C. Permanences et évolutions des fortifications

Ces exemples de mises en défense au cours de la guerre de Cent Ans présentent un très grand nombre de similitudes avec les fortifications de la période précédente, mais aussi de nombreuses différences qui vont, le plus souvent, dans le sens d'une amélioration de la

⁶⁸⁸ FERRAND, Guilhem, « Le fort villageois de Vaureilles, Aveyron », in BAUDREU, Dominique (dir.), *Programme collectif de recherche, Forts villageois du bas Moyen Âge, Rapport 2008*, Toulouse, 2008, p. 126-155.

⁶⁸⁹ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, op. cit., 2016, p. 208-211.

défense, active et passive. Ce mouvement se poursuit même, dans certains villages et bourgs, plusieurs décennies après la fin de la guerre de Cent Ans, dans un contexte plus calme, mais où le sentiment d'insécurité semble toujours bien présent.

Techniques et acteurs à l'œuvre

Les techniques de construction et les acteurs à l'œuvre, notamment dans le financement de ces travaux, sont relativement semblables à la période précédente, même si quelques évolutions sont parfois perceptibles.

Les matériaux employés

Comme à la période précédente, la majorité des fortifications est bâtie en moyen appareil de pierre, calcaire ou grès selon les zones géographiques. Il s'agit toujours de maçonnerie fourrée. L'épaisseur des murs, lorsqu'elle a pu être mesurée, est relativement similaire. Le mur d'enceinte de Bassoues mesure 1,15 m d'épaisseur (fig. 8-48), ce qui est équivalent aux mesures effectuées pour la période précédente, par exemple à Sainte-Mère ou Lagarde, avec 1,20 m. Certaines fortifications de faubourgs, comme ceux de Larroque-sur-l'Osse (fig. 8-8) ou Plieux (fig. 8-13), par exemple, présentent tout de même des maçonneries moins régulières que ce qui peut être observé à la période précédente. Ces murs paraissent avoir été édifiés dans un contexte d'urgence, à partir de matériaux de moins bonne qualité et moins bien calibrés.

L'usage de la brique reste anecdotique. L'exemple le mieux conservé, bien que très remanié, est la porte de Villecomtal-sur-Arros (fig. 8-49). La partie basse de la face externe correspond sans doute à la tour-porte d'origine, qui devrait être entièrement en brique. Elle date de la seconde moitié du XIV^e siècle. La partie haute et le couloir ont probablement été rebâties à partir du milieu du XVI^e siècle, moment où l'usage du galet roulé dans la construction semble se développer considérablement⁶⁹⁰.

L'utilisation de la terre crue est aussi attestée pour cette période, bien qu'assez ponctuelle. Il en est notamment question dans un texte concernant l'amélioration et l'extension de la fortification de Montégut-Arros avec l'emploi des termes « *bonis tapiis*⁶⁹¹ ». Le vestige le plus monumental est l'angle du mur de la bastide de Villefranche. Ce mur en terre crue est visible sur une maison du front oriental de l'enceinte (fig. 8-50 et 8-51). Il est probablement conservé comme mur arrière de plusieurs maisons du côté est de la bastide. Il est aussi visible dans l'angle nord-est de l'enceinte, bien que caché par un enduit couvrant

⁶⁹⁰ C'est du moins ce qui a pu être observé à Sauveterre-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) : DUFAU, Cécile, « Architecture civile... », art. cit., 2009, p. 293-312. En l'absence de référentiel précis pour le Gers, il ne semble pas incohérent d'appliquer cette remarque au site de Villecomtal-sur-Arros.

⁶⁹¹ Bibliothèque municipale de Tarbes, Fonds Larcher, Glanages, t. 25, n° 2155, p. 345, Coutumes de Montégut en Pardiac, transaction au sujet des fortifications, 1357 ; transcription : ABADIE, Stéphane (éd.), *La bastide...*, op. cit., 1999.

en ciment (fig. 8-52). Le fruit important du mur indique qu'il est bâti en terre massive. Celui-ci a pu être observé à l'intérieur du garage où il n'est pas enduit (fig. 8-53). L'épaisseur de ce mur a été mesurée au niveau du rez-de-chaussée surélevé de la maison qui s'appuie contre lui (fig. 8-54). Il mesure alors plus d'un mètre d'épaisseur.

Les acteurs de la construction

Les textes sont plus rares à cette période, il est donc généralement impossible de déterminer quels sont les acteurs à l'œuvre pour l'édification ou l'amélioration d'une fortification. Le seul document qui livre des informations contemporaines de la guerre de Cent Ans est la transaction entre les consuls et le seigneur de Montégut-Arros, en 1357 :

*« Item fuit actum, pactum et conventum, inter ipsos dominos, nomine quo supra, et dictos consulos et alios supra nominatos, nominibus quibus supra, **quod castrum dicti loci de Monteacuto et barbacana antiqua a ponte intra claudantur per ipsos consules Monteacuti, suis propriis expensis semel, bonis tapiis, vel alia sufficienti clausura, ad cognitionem dictorum dominorum et consulum dicti loci, et hoc infra biennium ; quae clausurae sic semel facta per dicto homines, ut est dictum, perpetuo teneantur integre per ipsos dominos, et eorum successores et homines dicti loci, qui nunc sunt, et erunt in futurum ; et hoc videlicet in frontera una anteriori versus orientem per ipsos dominos, et eorum successores, et in allis frontiis per ipsos homines dicti loci, qui nunc sunt, et erunt in futurum (...).** Item quod homines dicti loci teneantur facere portalia et pontes dicti loci, castrum et barrii, perpetuo suis propriis expensis⁶⁹². »*

Il est ici précisé que les consuls doivent fermer, à leurs propres frais, le *castrum* et l'ancienne barbacane dans un délai de deux ans. L'entretien des fortifications est partagé entre les seigneurs, qui ont en charge la partie orientale, et les consuls et habitants du village, qui ont en charge le reste de la fortification. La construction des portes et des ponts est à la charge exclusive de la communauté. Nous retrouvons ici un partage des dépenses liées à la défense entre le seigneur et la communauté, comme cela était déjà généralement le cas à la période précédente. Le rôle du seigneur paraît tout de même très limité. Il n'a véritablement en charge que la partie orientale de l'enceinte, celle qui doit correspondre à l'emplacement de son château par rapport au village. La communauté a donc en réalité ici à sa charge la quasi totalité de la fortification de l'agglomération, faubourg compris.

Ce poids beaucoup plus important des dépenses liées à la mise en défense a été observé dans d'autres villages gascons par Benoît Cursente. Il a ainsi relevé plusieurs cas de consulats qui concèdent pour un an les recettes liées à la taverne ou à la boucherie à des habitants, en échange de travaux de maçonnerie effectués sur l'enceinte. Ainsi, à

⁶⁹² *Ibidem.*

Roquebrune, en 1451, des villageois reconnaissent devoir aux consuls sept cannes de murailles contre les droits sur la vente du vin et de la viande pendant un an⁶⁹³.

Au travers de ces quelques exemples, le rôle des consuls dans la protection de la communauté s'accroît. Ils possèdent alors une plus grande liberté dans la manière de gérer les chantiers de fortification, les seigneurs se désengageant partiellement de ces questions. Si les travaux de mise en défense et d'entretien des fortifications grèvent les budgets des communautés pendant plusieurs décennies, c'est aussi un moyen pour elles de s'affirmer face à leurs seigneurs. La naissance et l'essor des communautés dans la guerre ont notamment été étudiés par Guilhem Ferrand pour le Rouergue⁶⁹⁴.

Des systèmes défensifs plus efficaces

Dans leur morphologie générale, les fortifications collectives mises en place ou transformées au moment de la guerre de Cent Ans présentent de grandes similitudes avec celles de la période précédente. Cependant, quelques améliorations sont à noter, notamment en ce qui concerne les éléments de défense active des ces fortifications et, donc, leur efficacité en cas d'attaque.

Des parties constituantes similaires...

Comme à la période précédente, les fortifications collectives sont constituées de plusieurs parties constituantes. Elles sont le plus souvent formées d'un mur d'enceinte doublé d'un fossé, qui peut être sec ou en eau. Le mur d'enceinte est généralement indépendant des maisons qui s'appuient contre lui, même si, dans certains cas, ce sont les murs arrières des maisons qui peuvent constituer l'enceinte, par leur continuité et l'absence d'ouvertures. Ces enceintes sont percées de portes et de tours-portes plus monumentales qui permettent la circulation entre l'intérieur et l'extérieur, tout en étant des points fortifiés, souvent dotés d'éléments de défense active. Aucune différence morphologique majeure n'a été observée entre les tours-portes des années 1250-1330 et celles des années 1330-1450. Des tours peuvent compléter le système défensif en étant réparties sur le pourtour des murs d'enceinte.

Contrairement à la période précédente, il subsiste une tour d'angle en élévation, à Bassoues (fig. 8-17). Ce type de structure a peut-être existé antérieurement, mais il n'en reste aucune trace. Cette tour de plan carré d'environ 7 m de côté est bâtie dans la continuité de l'enceinte, les maçonneries étant liées (fig. 8-55). Elle se développe sur trois niveaux. Une porte percée dans l'élévation occidentale permettait l'accès depuis l'intérieur de l'enceinte, au rez-de-chaussée (fig. 8-56). Deux autres portes à linteau droit sur

⁶⁹³ « *septem cannas muralium factarum et positarum in clausula dicti loci, ratine arrendamenti banni dicti loci vini et carniium (...) ad unum anum* » (Cité par : CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, op. cit., 1998, p. 423).

⁶⁹⁴ FERRAND, Guilhem, *Communautés et insécurité en Rouergue...*, op. cit., 2009, p. 127-134.

coussinets sont percées dans les élévations ouest et nord, au premier étage, permettant un accès au chemin de ronde sur deux côtés de l'enceinte (fig. 8-57). La porte à linteau droit et dotée d'une feuillure, percée au premier étage de l'élévation orientale, témoigne d'un remaniement postérieur à la fin du Moyen Âge, peut-être l'aménagement de latrines en bois au-dessus du fossé (fig. 8-58). Au dernier étage, sont percées deux meurtrières à croix pattée, sur les élévations externes, à l'est et au sud (fig. 8-59). À ce niveau, les élévations internes, à l'ouest et au nord, conservent des alignements de corbeaux qui laissent supposer l'existence d'une superstructure en bois aujourd'hui disparue (fig. 8-60). Cette tour présente des éléments de défense plus complexes que ce qui a pu être observé jusque là sur les autres tours de flanquement, certes peu nombreuses, conservées en élévation.

Le pont de Barran est le seul pont fortifié maçonné conservé en élévation pour cette période. Le parapet est particulièrement bien défendu, en comparaison avec celui de Larressingle qui est un peu plus ancien. Les murs latéraux du pont forment un sas qui peut être fermé en avant de la tour-porte. Ils comportent chacun une meurtrière (fig. 8-5).

... mais améliorées

La période de la guerre de Cent Ans est notamment marquée par l'amélioration des flanquements verticaux sur les différents ouvrages fortifiés. En Quercy, par exemple, le faible nombre de tours de flanquement sur les enceintes est alors compensé par la mise en place d'échauguettes et de hourds, ainsi que de mâchicoulis dans de rares cas⁶⁹⁵. Les observations faites sur les vestiges bâtis de fortifications en Gascogne gersoise vont aussi en ce sens.

Aucun hourd n'est conservé en place, mais des alignements de corbeaux, en partie haute de certaines tours-portes de la seconde moitié du XIV^e siècle témoignent de leur existence. Ce n'était pas le cas pour celles de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle. Ainsi, l'alignement de corbeaux est encore visible sur les quatre faces de la tour-porte de Barran, déjà présentée (fig. 8-61). Un autre élément est à signaler sur cette tour-porte : l'escalier maçonné en arrière de la face interne (fig. 8-62). Celui-ci semble en effet contemporain de la tour et permettait un accès facile depuis l'intérieur de l'enceinte.

À Sarrant, un dessin de la seconde moitié du XVI^e siècle représente la tour-porte surmontée d'un crénelage (fig. 8-63). Même si ce dessin n'est certainement pas une représentation fidèle de l'édifice, ce crénelage a probablement existé. Il devait être porté par l'alignement de corbeaux encore visible sur les quatre faces de la tour formant ainsi un mâchicoulis (fig. 8-64). L'installation de ce mâchicoulis semble contemporaine de la construction de la tour-porte dans la seconde moitié du XIV^e siècle. La disparition des créneaux et du mâchicoulis n'est pas datée avec certitude. Elle est probablement intervenue dans les premières années du XVII^e siècle, au moment où des travaux importants sur la charpente de la tour sont signalés dans la documentation écrite. Sur ce même dessin figure

⁶⁹⁵ SAVY, Nicolas, *Les villes du Quercy en guerre...*, op. cit., 2009, p. 122-140.

un pont-dormant maçonné. Celui-ci a certainement remplacé le pont-levis initial dès la fin du Moyen Âge ou les premières années des Temps modernes.

Hormis celles de l'église de Cologne, la seule échauguette conservée est celle de L'Isle-Bouzon (fig. 8-65). Elle est implantée dans l'angle sud-ouest de l'enceinte et surplombe la route arrivant de Saint-Clar, en contrebas, dans la vallée (fig. 5-48). Le corpus est trop maigre pour pousser plus loin l'analyse. Celles de Cologne datent de la seconde moitié du XIV^e siècle. Celle de L'Isle-Bouzon n'est pas datée avec certitude, mais elle paraît témoigner d'une amélioration de l'enceinte villageoise, peut-être au cours du XV^e siècle.

L'évolution de l'artillerie à la fin du Moyen Âge ne paraît pas avoir eu de conséquence immédiate sur les fortifications. C'est en tout cas l'image que donnent les vestiges conservés. Les rares archères-canonnières observées ne paraissent pas antérieures à la fin du XV^e siècle. Il s'agit d'ouvertures de tir mixtes, servant pour les armes à corde et les armes à feu. Aucune canonnière simple n'a été recensée pour cette période. Ces archères-canonnières semblent avoir été aménagées sous des meurtrières préexistantes comme à Saint-Lary (fig. 8-66), ou intégrées à des murs d'enceinte antérieurs comme à Castelnaud-Barbarens (fig. 8-67). Les deux petites canonnières de la tour-porte de Mont-d'Astarac paraissent un peu plus tardives (fig. 8-68). Elles ne sont plus associées à des ouvertures de tir pour des armes à corde. La petite ouverture en croix qui surmonte l'orifice de tir est une mire qui permet d'effectuer la visée (fig. 8-69).

L'apparition d'ouvrages extérieurs

La période de la guerre de Cent Ans est aussi marquée par l'apparition des ouvrages extérieurs dans la documentation écrite. Ce sont les ouvrages fortifiés participant à la défense de l'agglomération, mais construits en dehors de l'enceinte. Il existe une distinction entre les « dehors », situés entre le mur et la limite extérieure du fossé, et les « ouvrages avancés » bâtis au-delà du fossé⁶⁹⁶.

Il s'agit principalement, dans le cas présent, de barbicanes. Elles étaient placées en avant des portes pour en défendre l'entrée. Les mentions les plus anciennes concernant la Gascogne gersoise datent des premières années du XV^e siècle. Ainsi, en 1413, un habitant de Sarrant obtient du roi de France une lettre de rémission pour avoir tué son cousin au cours d'une dispute devant la barbacane du village⁶⁹⁷. Une affaire similaire est relatée une quarantaine d'années plus tard dans le village de Saint-Léonard⁶⁹⁸. Ces mentions ne livrent malheureusement aucune information sur la forme de ces structures. Bertrand Boquien relève la présence possible d'un ouvrage extérieur devant la porte orientale du village de

⁶⁹⁶ PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, *Architecture, description et vocabulaire méthodiques*, Éditions du patrimoine, Paris, 2011, p. 594.

⁶⁹⁷ AN, JJ 167, n°205, fol. 307, Rémission pour Vincent Roy de Sarrant qui devant la barbacane de ce lieu avait blessé mortellement son cousin au cours d'une dispute, 1413.

⁶⁹⁸ AN, JJ 189, n°114, fol. 52 v., Rémission pour Bernard d'Ansurra, de Saint-Léonard, pour le meurtre d'un homme avec qui il s'était querellé devant la barbacane du village, 1456.

Saint-Justin⁶⁹⁹. Aucun vestige de barbacane n’a été repéré en Gascogne gersoise, ce qui ne permet donc pas une étude plus précise de ces structures.

Les reprises sur la tour-porte de Mont-d’Astarac vers la fin du XV^e siècle restent relativement énigmatiques. Le remaniement de l’arc de la porte et le percement de la baie à accolade du deuxième étage datent probablement de cette période. Il semble qu’un ouvrage avancé ait alors aussi été construit contre la face externe de la porte (fig. 8-70). En témoignent le massif maçonné, à gauche de la porte, dans lequel s’intègre un départ d’arc de porte (fig. 8-71), ainsi que son pendant de l’autre côté où le départ de l’arc de la porte est directement inséré dans la tour-porte initiale. Ces deux petites portes sont perpendiculaires à l’axe de circulation sous la tour-porte. Elles permettaient probablement d’accéder à des lices aménagées entre l’enceinte et le fossé, ou à de petits édifices de flanquement. En l’absence de vestige conservé de part et d’autre de la tour-porte, il est impossible d’aller plus loin dans l’interprétation de ces éléments.

Les ouvrages extérieurs des fortifications des petites agglomérations ont dû commencer à se mettre en place à partir de la fin du XIV^e siècle. Cette chronologie est aussi celle relevée en Toulousain par Camille Lacroix⁷⁰⁰, en Quercy par Nicolas Savy⁷⁰¹, ou encore à Najac par Élodie Cassan⁷⁰².

L’entretien et le remaniement des fortifications après le milieu du XV^e siècle

La fin de la guerre de Cent Ans ne marque pas pour autant l’arrêt du mouvement de fortification, ou du moins d’entretien et de remaniement des fortifications existantes. Tout au long du XV^e siècle, les travaux sur les enceintes se poursuivent.

Quelques mentions textuelles

Cela transparaît notamment au travers de quelques mentions textuelles.

Ainsi, à Saint-Paul-de-Baïse, en 1471, les consuls et les conseillers se constituent en syndicat afin de procéder à des réparations sur la tour-porte et les murs :

« ad recipiendam levandem et exhigendam omnia debita consulatiri et universitati dicti loci per quoscunque personas debita (...) ad reparae faciendum turrim seu portale et murros dicti loci⁷⁰³. »

⁶⁹⁹ BOQUIEN, Bertrand, « Le village abbatial fortifié de Saint-Justin », *Actes de la 24^e journée des archéologues gersois (Montesquiou, 2002)*, Auch, 2003, p. 122-136.

⁷⁰⁰ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, *op. cit.*, 2016, p. 201.

⁷⁰¹ SAVY, Nicolas, *Les villes du Quercy en guerre...*, *op. cit.*, 2009, p. 122-140.

⁷⁰² CASSAN, Élodie, *Le bourg castral de Najac...*, *op. cit.*, 2006, p. 150.

⁷⁰³ AD Gers, I 3974, Registre d’un notaire de Vic, XV^e siècle (Transcription par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d’Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Vic-Fezensac »).

C’est la seule mention que nous connaissons de constitution d’un syndicat à des fins de fortification en Gascogne gersoise. D’autres exemples existent en dehors de cette zone. À Castelginest (Haute-Garonne), par exemple, l’abbé de Saint-Sernin autorise la communauté à créer un ou plusieurs syndic afin de mener à bien les opérations de mise en défense dès 1367⁷⁰⁴.

La confirmation des coutumes de Montbernard (commune de Barran), en 1493, intègre, elle aussi, une mention de réparation de la fortification à cette période. Cependant, celle-ci n’est pas très précise. Il est seulement indiqué que les habitants sont tenus de travailler à la réparation du *castet* :

« Item, que los dits habitans de Monbernard seran tenguts cadun home cap d'ostau de quinze en quinze jours a l'obre deu castet et per reparation deu dit castet et nos seran tenguts de fe los despens aux dits habitares⁷⁰⁵. »

Nous voyons au travers de ces deux exemples que les mentions textuelles sont généralement très ténues et ne permettent pas une étude précise des travaux d’entretien effectués sur les fortifications collectives dans la seconde moitié du XV^e siècle.

Transaction entre le seigneur et les consuls de Montaut-les-Créneaux en 1471

Un seul document permet une étude complète des travaux envisagés sur des fortifications dans la seconde moitié du XV^e siècle, sans qu’il soit pour autant possible de savoir si ces travaux ont été réalisés. Il s’agit de la transaction passée en 1471 entre le seigneur et les consuls de Montaut-les-Créneaux. Celle-ci concerne plus particulièrement les travaux prévus sur les portes et les ponts permettant l’accès au village. Ce texte est connu par une copie de la fin du XVI^e siècle transcrite et éditée par G. Clément-Simon⁷⁰⁶.

La question de la reconstruction des deux portes est abordée dans l’article 8 qui apporte de nombreuses précisions quant aux conditions de réalisation des travaux et aux matériaux employés :

« Item fuit actum [...] quod dicti consules et habitatores de Monte Alto et sui successores quando portam portalis dicti loci continget fieri de novo, ipsi consules et habitatores facient et construent seu fieri et construi facient illam postibus, barris, clavis et gaffonibus ferreis suis propriis sumptibus et expensis et ultra hoc ipsi consules et habitatores construent unam portam coladisam in portali dicte porte eorum sumptibus et expensis, et casu quo dicta porta coladisa deberet muniri ferro, idem dominus faciet muniri ferro et tenebit in alia porta ferros,

⁷⁰⁴ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, op. cit., 2016, p. 362-363.

⁷⁰⁵ MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne...*, op. cit., 1846, t. 6, p. 107.

⁷⁰⁶ CLÉMENT-SIMON, G. (éd.), « Les coutumes de Montaut (Gers) en 1360 et 1471 », *Bulletin historique et philologique*, 1905, p. 14-45.

*claves et vertes et si rumpaulur vel pereant, faciet reficere suis propriis sumptibus et expensis*⁷⁰⁷. »

Cet article indique les travaux qui doivent être effectués le jour où les portes devront être reconstruites. Il n’est pas précisé si cette échéance est envisagée à court ou long terme. Il semble que l’une des portes soit à la charge des habitants et l’autre à celle du seigneur. Lors de la reconstruction de la porte à la charge des habitants, celle-ci doit être munie de barres, de serrures et de gonds ferrés. Elle doit être protégée par une herse. Il semble que le seigneur ne soit tenu de faire fortifier de fer la porte dont il a la charge qu’après la reconstruction de la porte qui est à la charge de la communauté. Ce texte ne permet malheureusement pas de savoir si ces travaux ont été réalisés. Cependant, les éléments en fer précisés dans l’acte semblent déjà présents sur la tour-porte conservée à l’ouest du village et pourtant édiflée vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle (fig. 8-72). En effet, le passage de herses est prévu dans la maçonnerie de cette période (fig. 8-73) et il semble peu probable qu’aucune herse n’y ait alors été positionnée. Cet article pourrait ne pas être le témoin d’un changement dans la défense de ces tours-portes envisagé vers 1471, mais d’une évolution des conditions de mise en place de ces éléments de défense. Il s’agit peut-être alors de préciser qu’ils ne seront plus à la charge exclusive du seigneur, mais essentiellement de la communauté, tout en se prémunissant d’éventuels travaux qui auraient pu être réalisés à bas coûts, en indiquant en quoi ils devront consister.

Les deux articles suivants concernent les deux ponts qui doivent être construits ou reconstruits⁷⁰⁸. Le premier est à la charge du seigneur et le second à celle de la communauté. Tous deux sont des ponts-levis en bois dotés de chaînes pour les lever. Le premier pont est protégé par une barbacane indiquée comme nouvellement construite. Le second pont est aussi protégé par une barbacane, dotée cette fois d’une loge. Elle n’est pas encore construite. Ces deux précisions confirment la chronologie de l’apparition de ce type de structures proposée précédemment. Il ne subsiste aucun vestige bâti de ces ponts et barbicanes.

Ce texte ne livre pas seulement des informations sur les travaux à effectuer, mais aussi dans une certaine mesure sur le fonctionnement de la fortification. L’article 4 concerne le portier dont la rémunération est à la charge des consuls et habitants. Il doit ouvrir et fermer la porte quand cela lui est demandé, tant de jour que de nuit⁷⁰⁹.

⁷⁰⁷ *Ibidem*, p. 31.

⁷⁰⁸ « *Item fuit actum [...] quod dictus dominus de Monte Alto [seu successores ejusdem] faciant et tenebuntur a cetero construere pontem qui levatur quatenus [necesse] erit et muniri fustibus, matraxis et catenis, ut est fieri consuetum ac etiam reparatam tenere barbacanam muri que est nunc constructa portam et dictum pontem qui levatur com ... que consuevit esse construela suis propriis sumptibus et expensis. – Item fuit actum quod consules et habitatores predicti loci et eorum successores faciant et tenebuntur a cetero construere pontem fusteum a parte exteriori dicti loci supra quem cadit pons qui levatur et barbacanam et (blanc) fustibus ac mansiomoulam sive logiam dicta barbacane eorum propriis sumptibus et expensis ut esse consuevit.* » (*Ibidem*, p. 32).

⁷⁰⁹ « *Item fuit actum, [...] quod dictus dominus de Monte Alto et sui successores in futurum, ad causam portagii, quod idem dominus annuatim exigit et recipit a habitatoribus dicti loci de Monte Alto, teneantur et habeant*

Quelques vestiges bâtis

Les vestiges bâtis attribuables à des chantiers de réparation de fortifications dans la seconde moitié du XV^e siècle sont difficiles à repérer. Outre les reprises sur la tour-porte de Mont-d'Astarac déjà présentées, il est possible de proposer quelques pistes de réflexion autour des portes de Marambat et de Fourcès.

L'enceinte et la tour-porte de Marambat paraissent avoir été bâties concomitamment vers la deuxième moitié du XIII^e siècle ou la première moitié du XIV^e siècle (fig. 8-74). Cependant, le deuxième étage de la tour-porte a été reconstruit, comme en témoigne notamment la différence d'appareil (fig. 8-75). Ce remaniement pourrait dater de la fin du XV^e siècle et faire suite à l'accord passé entre les habitants et consuls du lieu et leur seigneur, vers 1481-1487 :

« cum dicti tutores deliberaverint reparari facere quoddam foramen murerum castri et super reparationem eiusd. foraminis olim fuerit ortalis inter dominus de Marambato quondam et consules dicti loci ; hinc fuit quod dicti consules et consilarii ex deliberatione sui consilii gratis de gratio speciali dederunt eid. domino presenti pro supportacione onerum et expensarum fiendarum in dicta reparatione videlicet arrendamentum banni dicti loci pro duis annos⁷¹⁰. »

Cette transaction prévoit la réparation des trous dans le mur d'enceinte. Il est intéressant de noter que pour supporter les dépenses liées à ces travaux, la communauté reçoit du seigneur les droits sur les bancs du marché du lieu pendant deux ans.

Nous avons déjà présenté la tour-porte de Fourcès, bâtie en deux étapes au cours du XII^e siècle, puis à la fin du XIII^e siècle ou au début du siècle suivant. Elle a très certainement fait l'objet de travaux d'entretien à la fin du XV^e siècle ou dans les premières années du XVI^e siècle. Ils se sont traduits par le remplacement de certaines pierres probablement en mauvais état de conservation. Ils sont facilement perceptibles par l'emploi d'un calcaire plus gris que celui utilisé aux siècles précédents (fig. 8-76). Ce calcaire provient de l'Agenais. Lors de l'opération d'inventaire du patrimoine, ce calcaire n'a été observé, dans cette zone autour de Fourcès et de Montréal⁷¹¹, que sur des édifices postérieurs au milieu du XV^e siècle. Il serait intéressant de déterminer pourquoi l'usage de cette pierre très spécifique, dont les bancs descendent depuis les environs d'Agen jusqu'aux alentours de Mézin (Lot-et-Garonne), n'apparaît pas avant et semble assez limitée dans le temps.

tenere p[orterium] ad claudendum et aperiendum portam dicti loci hora debita, nocte dieque. » (Ibidem, p. 30-31).

⁷¹⁰ AD Gers, I 3984, Registre du notaire Fabri, de Vic-Fezensac, 1481-1487, fol. 29 (Transcription par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Vic-Fezensac »).

⁷¹¹ Il a notamment été observé sur la maison dite « du bailli » à Montréal.

D. Entretien et utilisation d'une fortification collective au cours du XV^e siècle : l'exemple de Montréal

Les seuls comptes consulaires médiévaux conservés pour le Gers, et concernant un bourg, sont ceux de la bastide de Montréal. Pour le XV^e siècle, ils couvrent une trentaine d'années entre 1411 et 1499⁷¹². L'analyse de ces comptes permet de mieux appréhender le climat d'insécurité qui pouvait régner dans une bastide en zone de frontière au cours du XV^e siècle. Elle apporte aussi de précieuses informations sur le fonctionnement d'un consulat tout au long de cette période, et notamment en ce qui concerne l'entretien et l'utilisation de la fortification collective, y compris après la fin des hostilités. Elle fournit enfin des indications précises sur les chantiers de reconstruction et d'entretien de ces fortifications.

Une bastide en zone de frontière

La bastide de Montréal a été fondée en 1255 par Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, à l'extrémité occidentale de ses possessions en Agenais. Elle se trouvait donc déjà en position frontière avec les possessions anglaises, et l'est restée pendant deux siècles, passant plusieurs fois sous l'autorité de chacun des rois. Les comptes consulaires de Montréal éclairent notamment la vie de cette bastide dans les cinquante dernières années de cette période, moment où l'Agenais est particulièrement disputé entre les deux mouvances. C'est aussi le moment où le conflit est à son comble entre les Armagnacs et les Bourguignons, et toujours important entre les comtes d'Armagnac et de Foix. Le climat général est particulièrement instable, ce qui transparaît parfaitement à la lecture des comptes consulaires, même s'il n'est pas toujours facile de déterminer lequel de ces conflits est à l'œuvre à chaque instant, les trois étant intrinsèquement mêlés.

Les relations avec le roi de France et ses représentants

Dans les premières années du XV^e siècle, les relations qu'entretiennent les consuls de Montréal avec la royauté française sont perceptibles essentiellement au travers de leurs contacts fréquents avec le sénéchal d'Agenais ou son représentant. Il est en effet question, à de nombreuses reprises, de Pons de Castillon, qualifié de lieutenant du sénéchal

⁷¹² Il s'agit des années : 1411-1412 à 1413-1414, 1425-1426, 1429-1430, 1431-1432, 1434-1435, 1436-1437, 1438-1439, 1439-1440, 1442-1443 à 1444-1445, 1446-1447, 1448-1449, 1450-1451, 1458-1459, 1459-1460, 1468-1469, 1471-1472, 1475-1476, 1491-1492 à 1498-1499. Ces registres ont été publiés : BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls de Montréal-du-Gers (1411-1450) », *Archives historiques de la Gironde*, t. XXIX, 1894, p. 283-355 ; t. XXXI, 1896, p. 63-144 ; t. XXXII, 1897, p. 1-85 ; SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires de Montréal en Condomois (1458-1498)*, Bibliothèque nationale, Paris, 1979. Des livres de comptes sont conservés aux AD du Gers pour la première moitié du XVI^e siècle, ils n'ont pas été étudiés (AD Gers, E suppl. 211 à 216).

d’Agenais⁷¹³. Le jour de l’Épiphanie de 1413, il visite les fortifications de Montréal en compagnie du juge ordinaire d’Agen⁷¹⁴. Quelques semaines plus tard, à la veille des Rameaux, il envoie un messenger afin de demander de bien garder la bastide et de mettre en place le guet, ordre auquel répondent favorablement les consuls⁷¹⁵. Le 19 juin de cette même année, les consuls font appel à Pons de Castillon à propos des dommages commis par les troupes à la solde des Anglais⁷¹⁶. Malgré cela, la fidélité des habitants de Montréal au parti français est remise en cause en 1413-1414, et les consuls protestent de ces accusations directement auprès du procureur du roi⁷¹⁷. Les comptes consulaires ne livrent malheureusement pas plus de détails sur cette affaire.

Dans les décennies suivantes, les consuls de Montréal apportent régulièrement de l’aide aux troupes du parti français dans leur lutte contre les Anglais. En 1413-1414, ils dépêchent ainsi quatre arbalétriers au château de Torrebren (commune de Labarrère) pour en assurer la défense une fois qu’il a été repris à un capitaine du parti anglais⁷¹⁸. En 1439-1440, ils font parvenir des vivres et des arbalétriers lors du siège de Mézin (Lot-et-Garonne)⁷¹⁹. À cette occasion, ils fournissent aussi des vivres aux combattants de Gondrin, lors de leur retour du siège de Mézin⁷²⁰. Ces envois d’aide font suite à des demandes émanant, soit directement des communautés concernées, soit du sénéchal ou de son représentant. À partir de la nomination de Charles II d’Albret comme lieutenant-général du roi en Gascogne et en Guyenne, en 1438, ces demandes se font plus régulières en soldats et en matériaux pour fabriquer des canons, notamment⁷²¹.

En 1442, le roi de France, Charles VII, passe par Montréal en se rendant vers Dax et Saint-Sever à la poursuite des troupes anglaises⁷²². C’est l’une des rares mentions d’une relation directe entre les consuls et le roi de France. Les comptes consulaires mentionnent

⁷¹³ Pons de Castillon est alors un lieutenant du parti français et il agit, au début des années 1410, sous les ordres du sénéchal français d’Agen. Il semble qu’il y ait eu à cette période deux sénéchaux d’Agenais, l’un désigné par le roi de France, et l’autre par le roi d’Angleterre (THOLIN, Georges (éd.), *Aide-mémoire pour servir à l’histoire de l’Agenais par André de Bellecombe*, Impr. Cocharaux, Auch, 1899, p. 54). Au début des années 1430, Pons de Castillon apparaît à nouveau dans les comptes consulaires de Montréal, mais cette fois comme capitaine du parti anglais.

⁷¹⁴ « *Item bengon mossenh Pons de Castilon e mossenh lo jutge ordenari d’Agen, lo jorn de Piphania, per bezitar nostre loc cuma loctement de Senescout* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 320).

⁷¹⁵ « *Item plus bengoc Petit Johan de Bomont lo dimentge debant Aramps a nos mandar de las partz de mossenh Pontz de Castilhon que nos fessam bon gueyt e metossam los arestetz per lo mur* » (*Ibidem*, p. 309).

⁷¹⁶ « *Item plus, lo XIX jorn de jun, ane a Condom parlar ab mossenh Pons de Castillon e ab los cosselles de Condom sober los dapnatges que tot jorn prenom per los Angles* » (*Ibidem*, p. 346).

⁷¹⁷ « *Item plus balhe a m^{te} Bidau Arnaut procurayre deu Rey per so que nos fos bon amic en ta mossenh lo Senescout de so que hom nos abe mau mesclatz et feytas enformacios contra la bila* » (*Ibidem*, p. 342).

⁷¹⁸ « *Item plus termetom quatre balestres a Torabren, de mandament de mossenh Pons per guarda lo loc e la sala de Torabren* » (*Ibidem*, p. 337).

⁷¹⁹ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 7.

⁷²⁰ *Ibidem*, p. 8.

⁷²¹ *Ibidem*, p. 41 et 43 notamment.

⁷²² *Ibidem*, p. 19 et 21.

quelques rares dépenses faites pour l'occasion, mais rien ne précise la durée de ce séjour, ni même s'il a véritablement fait étape à Montréal. Il semble tout de même qu'il se soit aussi arrêté sur le chemin du retour, comme l'indique la mention d'un guide missionné pour accompagner le roi jusqu'à Condom plusieurs semaines après son premier passage⁷²³. La présence du roi dans la région s'accompagne de plusieurs accords au sujet de l'envoi de vivres et d'arbalétriers auprès des troupes royales⁷²⁴. Il est intéressant de noter que la même année, le roi de France accorde une rémission aux habitants de Montréal pour désobéissance aux officiers royaux et commerce avec l'ennemi⁷²⁵.

À partir de 1444 est instituée la « taille des lances », destinée à financer des compagnies régulières, les lances. En 1446, les consuls de Montréal sont en conflit avec le sénéchal d'Agenais au sujet de la demie lance qui est logée à Condom et à laquelle doivent contribuer les communautés des environs⁷²⁶. Ils sont en pourparlers avec les consuls de Fourcès, Larroque et Beaumont, afin d'adresser ensemble leur plainte au sénéchal sur le refus des consuls de Condom de contribuer aux frais de cette demie lance. La teneur précise de ces discussions n'est pas connue, mais les consuls de Montréal, après avoir été retenus par le sénéchal à Condom, finissent par payer leur part. Les comptes des années suivantes mentionnent généralement la levée et le paiement de cette taille des lances.

En 1448, le roi de France institue les francs-archers. Ceux-ci, choisis parmi la population non noble, devaient être équipés par les communautés, à raison d'un franc-archer pour cinquante à quatre-vingt feux fiscaux⁷²⁷. Ils étaient tenus de s'entraîner régulièrement et pouvaient être mobilisés à tout moment. Selon les années, la communauté de Montréal doit en équiper un ou deux. À partir de cette date, plusieurs articles des comptes consulaires sont chaque année consacrés à l'équipement de ces francs-archers, y compris au-delà de la fin de la guerre de Cent Ans⁷²⁸. C'est aussi à partir de cette période qu'apparaissent régulièrement des dépenses effectuées pour le logement de garnisons royales à Montréal ou dans les environs. Ainsi, par exemple en 1492, le logement prévu pour les gens d'armes est en travaux, au moment où ceux-ci arrivent en garnison. Les consuls payent alors les frais d'auberge⁷²⁹.

⁷²³ « *Item plus foc termes Peyre a Condom per far guisa a nostre senhor lo Rey quant partoc per ana a Condom* » (*Ibidem*, p. 22).

⁷²⁴ *Ibidem*, p. 18-23.

⁷²⁵ AN, JJ 176, n°189, fol. 130 v., Rémission accordée aux habitants de Montréal par le roi de France pour désobéissance aux officiers royaux et commerce avec l'ennemi, 1442.

⁷²⁶ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 47-62.

⁷²⁷ SCHNERB, Bertrand, « Francs-archers », in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, PUF, Paris, 2002, p. 560.

⁷²⁸ SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, *op. cit.*, 1979, p. 97-101, notamment.

⁷²⁹ « *Item fen adobar et reparar los lotgis de las gentz d'armas [...] et sus aquo, vengon Lalanda, home d'armas, et tres arches en sa companhia et per so que lo lotgis no foren prestz [...] se meton en l'ostaleria* » (*Ibidem*, p. 185).

Ces quelques exemples montrent que les relations entretenues à cette période par les consuls avec la royauté française concernent presque exclusivement des questions militaires liées à la guerre de Cent Ans.

La présence des « ennemis »

Dès sa fondation, la bastide de Montréal est bâtie aux confins de l'Agenais et se trouve donc en contact direct avec « nos anciens ennemis et adversaires les anglais⁷³⁰ ». Les mentions de troupes à la solde des Anglais, mais aussi de routiers démobilisés, sont omniprésentes dans les comptes consulaires jusqu'aux années 1440. Ces comptes ne précisent que le nom des capitaines de routiers et il est souvent difficile de déterminer s'il s'agissait de routiers précédemment à la solde du parti anglais ou français. À l'inverse, il est souvent question des « Anglais », sans plus de détail sur la réalité que cela recouvrait, troupe sous commandement anglais, ou compagnie démobilisée vivant sur le pays. Faute de précision, nous reprenons ici cette terminologie tout en gardant en tête que cela ne renvoie pas nécessairement à des troupes régulières de l'armée royale anglaise.

Les années 1410 sont marquées par les incursions et le passage de très nombreux capitaines, tant du parti anglais que du parti français. En 1411, les Anglais sont signalés aux environs de Sos (Lot-et-Garonne), à une douzaine de kilomètres au nord de Montréal⁷³¹. L'année suivante, ils se trouvent vers Larressingle, à une dizaine de kilomètres à l'est, et ils marchent sur Lauraët, à seulement quatre kilomètres au sud-est de la bastide⁷³². En 1413, ils tentent une incursion à Montréal, et la menacent par la suite à plusieurs reprises⁷³³. Il semble qu'ils n'ont pas réussi à prendre la bastide. Ils se rabattent donc sur du bétail qui n'avait pu être mis à l'abri⁷³⁴. Cette même année, les Anglais sont mentionnés à Labarrère, à quatre kilomètres au nord-ouest, à Castelnau-d'Auzan, à une dizaine de kilomètres à l'ouest, à Monguilhem et à Estang, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest. La bastide de Montréal paraît donc cernée de toutes parts par des troupes à la solde des Anglais, mais ses défenses devaient être suffisamment efficaces, ou du moins dissuasives, car aucun siège ne fut tenté et la bastide ne tomba pas entre leurs mains. Des chevauchées sont tout de même mentionnées ces années-là dans les environs de Montréal : celle des Anglais de Bordeaux en 1412⁷³⁵, celle des Anglais de Saint-Sever (Landes), l'une des trois subdivisions de la

⁷³⁰ AN, JJ 176, n°189, fol. 130 v., Rémission accordée aux habitants de Montréal par le roi de France pour désobéissance aux officiers royaux et commerce avec l'ennemi, 1442.

⁷³¹ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 302.

⁷³² *Ibidem*, p. 326.

⁷³³ « *Item plus, lo XX jorn de may, fom cabalguat per los Angles, en que prencon lo filh deu Boquis e lo filh de Arnaut d'Arion, e berstiar boui, e fo termes Pes de La Riu a mossenhor d'Armanhac ab letra de la billa* » (*Ibidem*, p. 329).

⁷³⁴ *Ibidem*, p. 331, notamment.

⁷³⁵ *Ibidem*, p. 289.

sénéchaussée des Carmes avec Dax et Bayonne⁷³⁶, en 1413, et celle du seigneur de Duras (Lot-et-Garonne), nommé sénéchal de Guyenne par le roi d’Angleterre⁷³⁷, la même année.

Dans les années suivantes, les comptes consulaires font toujours état de la présence d’Anglais installés dans les environs ou menant des incursions dans la région. En 1431, ils sont ainsi établis à Heux (commune de Larroque-sur-l’Osse), soit à huit kilomètres au nord-est de Montréal⁷³⁸. Ils sont aussi mentionnés en 1429 à Castelnau-d’Auzan et, en 1431, à Sos (Lot-et-Garonne), Génens (commune de Montréal) et Larroque-sur-l’Osse. Une nouvelle chevauchée des Anglais de Saint-Sever (Landes) est mentionnée en 1434⁷³⁹. Les comptes ne mentionnent généralement que la présence des Anglais dans ces différentes places et le cas échéant le paiement de *patis*. Quelquefois du bétail est capturé⁷⁴⁰ et dans de rares cas des habitants de Montréal sont faits prisonniers⁷⁴¹. Nous voyons au travers de ces quelques exemples que les modes d’action sont bien ceux des routiers qui vivent « en pillant et rançonnant les pays environnant leurs repaires⁷⁴² ».

La fin des années 1430, entre 1438 et 1440, est particulièrement troublée par la présence des compagnies de routiers de Poton de Xaintrilles et de Rodrigue de Villandrando⁷⁴³. Celles-ci ont été appelées en Gascogne par Charles II d’Albret, lieutenant général du roi en Gascogne et en Guyenne, afin de préparer une expédition contre Bordeaux. À la suite de l’échec de cette expédition, les troupes se replient sur l’Agenais et le Condomois, où, n’étant plus rémunérées par Charles d’Albret, elles vivent sur le pays. Là encore, les modes d’action sont les mêmes et cela se traduit de manière identique dans les comptes consulaires : informations sur la présence des différentes compagnies, paiements de rançons et de *patis*, captures de bétail, etc. Cependant, il est moins souvent question ici des « Anglais » en général, mais les noms de nombreux capitaines sont cités et il est alors possible de se rendre compte que ceux-ci sont tout autant du parti anglais que du parti français. En 1438, la pression est telle que les consuls envisagent d’envoyer une ambassade au roi de France pour se plaindre des routiers⁷⁴⁴. Le mois d’avril 1439 semble particulièrement tendu, les contributions aux différents capitaines sont nombreuses, ce qui

⁷³⁶ *Ibidem*, p. 332.

⁷³⁷ *Ibidem*, p. 343.

⁷³⁸ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 92.

⁷³⁹ *Ibidem*, p. 106.

⁷⁴⁰ *Ibidem*, p. 112 notamment.

⁷⁴¹ *Ibidem*, p. 64.

⁷⁴² BOUTOULLE, Frédéric et PÉPIN, Guilhem, « Avant-propos », in PÉPIN, Guilhem, LAINÉ, Françoise et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans, Hommage à Jonathan Sumption, Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2016, p. 9.

⁷⁴³ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXI, 1896, p. 122-144 et t. XXXII, 1897, p. 1-17.

⁷⁴⁴ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXI, 1896, p. 127.

n'empêche pas Rodrigue de Villandrando de marcher sur Montréal⁷⁴⁵ et le capitaine Jean de Lesgor de se présenter à la porte de la bastide⁷⁴⁶.

Ensuite, au cours des années 1440, les dons de vivres aux capitaines des environs de Montréal⁷⁴⁷ se poursuivent, mais sont moins nombreux. Les mentions de passages de capitaines ou de la présence des Anglais sont aussi moins fréquentes. Peu à peu, la situation paraît se stabiliser et il n'en est plus question que très ponctuellement après 1447. Cela correspond à la période où l'armée royale se professionnalise et où sont instituées des compagnies régulières.

Patis et suffertas

La guerre de Cent Ans est émaillée de périodes de trêves et de paix entre les deux grandes puissances, mais aussi de nombreux traités locaux passés avec les capitaines de routiers. Cela apparaît dans les comptes consulaires principalement au travers des messages échangés au sujet de ces trêves et par les nombreux paiements effectués par les consuls de Montréal, de sommes dues en vertu de ces accords au sénéchal, et de biens en nature donnés directement aux capitaines de la région dans le cadre d'accords locaux. Ceux-ci peuvent prendre deux formes que nous retrouvons dans les comptes consulaires de Montréal. À la fin du XIV^e siècle, les *suffertas* sont de simples suspensions d'armes pour une courte durée, alors que les *patis* sont de véritables paix locales⁷⁴⁸. Cependant, un glissement sémantique s'opère en raison de la multiplication des traités et de leur quasi permanence, jusqu'à ce que les deux termes se confondent dans les premières années du XV^e siècle⁷⁴⁹. Ici, la situation est moins tranchée, l'emploi de l'un ou l'autre des deux termes ne paraît pas nécessairement renvoyer à deux réalités différentes, et il est difficile d'en avoir la certitude dans la mesure où les comptes ne précisent jamais la durée des différentes trêves mentionnées.

En 1411, un traité de paix est conclu par le comte d'Armagnac, Bernard VII, et les consuls lui envoient alors un messenger pour savoir s'ils font, ou non, partie de l'accord passé⁷⁵⁰. À de nombreuses reprises au cours des années 1410 et 1420, il est question de l'envoi de l'argent du *patis*, à différentes personnes, représentants du sénéchal et capitaines de routiers, sans plus de précision sur la teneur de ces traités⁷⁵¹. Dans les comptes de l'année 1413-1414, un projet de trêve avec les Anglais apparaît plusieurs fois⁷⁵². Celle-ci est

⁷⁴⁵ *Ibidem*, p. 128.

⁷⁴⁶ « *Item plus en appres benço Johan de Lesgo a la porta de la gleysa, e bolo entra, si terts, e foc ordenat que no entressa, e sus so lo foc feyt a place de pan, bin e civasa, de que pague III s.* » (*Ibidem*, p. 132).

⁷⁴⁷ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 23.

⁷⁴⁸ SAVY, Nicolas, *Les villes du Quercy en guerre...*, op. cit., 2009, p. 181 et 183.

⁷⁴⁹ *Ibidem*, p. 192.

⁷⁵⁰ « *Item plus fo tremes l messatge a moss. lo Senescout d'Armagnac per beze si nos eram en lo pati de moss. d'Armagnac* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 295).

⁷⁵¹ « *porta l'argent deu pati* » (*Ibidem*, p. 350).

⁷⁵² *Ibidem*, p. 329-355.

signée en mars 1414 entre le comte d'Armagnac et celui de Dorset, ce qui n'empêche cependant pas la capture de bétail par les Anglais au mépris de la trêve, quelques semaines plus tard⁷⁵³. Dans le cadre de cette trêve, les consuls payent diverses sommes au sénéchal d'Armagnac⁷⁵⁴. Cela se répète notamment au cours de l'année 1425-1426. Les consuls font alors réaliser un rôle des impositions extraordinaires pour le paiement des 80 écus d'or qui constituent la contribution de Montréal pour la paix⁷⁵⁵.

La situation de l'année 1429 est particulièrement troublée. Le comte d'Armagnac signe, en mai, une trêve avec les Anglais⁷⁵⁶, mais, en décembre, le sénéchal d'Agenais transmet une ordonnance royale qui interdit tout traité de paix ou trêve avec l'ennemi sans lui en avoir référé précédemment⁷⁵⁷. Les consuls de Montréal, dont la bastide est intégrée à la paix signée par le comte d'Armagnac, en appellent donc à ce dernier contre le sénéchal d'Agenais⁷⁵⁸. Au début de l'année 1430, une entrevue est prévue à Auch entre les trois parties afin de trouver une issue à cette crise⁷⁵⁹, mais les comptes consulaires ne donnent malheureusement pas plus de précision.

D'autres trêves sont mentionnées dans les comptes consulaires de Montréal jusqu'à la fin des années 1430. À partir de 1440, il n'en est plus question. Cette chronologie est à peu près la même que celles observées en Toulousain⁷⁶⁰ et en Rouergue⁷⁶¹ sur cette question.

Une communauté en alerte permanente

La présence de troupes à la solde des Anglais et de bandes de routiers démobilisées par les deux armées royales plonge la communauté de Montréal dans un climat général d'insécurité incessant au cours de la première moitié du XV^e siècle. Les consuls sont donc en alerte permanente afin de protéger au mieux la bastide et ses habitants.

⁷⁵³ « *Item plus pague a Johan d'Arquisan per los despens que fet can segue sos bous metis los caus l'eran statz pres per los Angles stan en la sufferta de mossenhon d'Armanhac, la cau sufferta abe pressa ab los Angles, en tres betz que lo dit Johan hy anet a Lana Sobiran porta las letras a mossenhon lo Senescaut d'Armanhac* » (*Ibidem*, p. 332).

⁷⁵⁴ « *Item plus pague a Bernat deu Pont servidor de mossenhon lo Senescaut d'Armanhac per la sufferta deu Senescaut de las Landas e deu prevostat de Sent-Seve* » (*Ibidem*, p. 336).

⁷⁵⁵ « *Item plus fo ordenat que fessam una aretelha en que fem scrive los papes per colle los IIII^{xx} scuts que eran estats autreyat per lo pati* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXI, 1896, p. 75).

⁷⁵⁶ « [...] *a nos dissen que moss. d'Armanhac nos ave compres en sos patis e que nos bolhossam contribui en los despens* » (*Ibidem*, p. 82).

⁷⁵⁷ « [...] *moss. lo Senescaut ave empetrat un madament de nostre senhor lo Rey que nos no aguossam, ne etz, a prene nul pati ne outra abstenensi de guerra sens leicensi deudit moss. lo Senescaut* » (*Ibidem*, p. 80).

⁷⁵⁸ *Ibidem*, p. 81.

⁷⁵⁹ *Ibidem*, p. 86.

⁷⁶⁰ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, op. cit., 2016, p. 108-113.

⁷⁶¹ FERRAND, Guilhem, *Communautés et insécurité en Rouergue...*, op. cit., 2009, p. 193.

Le rôle essentiel du renseignement

Dans ce conflit, le danger principal pour la communauté n’est pas d’être assiégée, mais réside dans les coups de main rapides réalisés par des bandes de routiers. Il est donc nécessaire de savoir en permanence où se trouvent ces différentes troupes et quels sont les itinéraires qu’elles suivent, afin de prévoir une éventuelle attaque. Le rôle du renseignement est donc essentiel. Les comptes consulaires en livrent de très nombreux exemples. Cette question du renseignement a notamment été étudiée par Nicolas Savy pour le Quercy⁷⁶², Vincent Challet pour le Languedoc⁷⁶³ et par Camille Lacroix pour le Toulousain⁷⁶⁴.

Les messagers ne cessent de circuler entre les différentes communautés des environs de Montréal. Ils peuvent être envoyés par les consuls de la bastide, par exemple pour recueillir des informations. Ainsi, en 1413, un messenger est dépêché à Estang afin de surveiller les courses des Anglais dans cette zone située à environ 25 kilomètres au sud-ouest de la bastide⁷⁶⁵. Le plus souvent les messagers sont envoyés pour porter des messages à d’autres communautés des environs sur la présence des Anglais dans la zone. C’est le cas à de nombreuses reprises tout au long de la première moitié du XV^e siècle. À l’inverse, les messagers peuvent être dépêchés par une autre communauté ou le sénéchal d’Agenais, par exemple, pour porter des informations aux consuls de Montréal. Il s’agit le plus souvent de prévenir d’une incursion prochaine. Ainsi, en 1413, deux messagers d’Eauze se présentent à Montréal pour délivrer des informations, sans plus de précision, et les consuls leur donnent à boire⁷⁶⁶. Dans d’autres cas, des messagers sont envoyés pour demander la bonne garde de la bastide, comme en 1438, par exemple⁷⁶⁷, afin de s’assurer qu’elle ne tombe pas entre les mains des routiers et ne deviennent pas un nouveau poste avancé pour eux dans la région.

À deux reprises, les messages échangés permettent de déjouer des tentatives de trahison. En 1425, les consuls de Montréal apprennent, par un prêtre d’Eauze, qu’un habitant de cette ville aurait trahi la bastide⁷⁶⁸. Deux serrures de chacune des portes de l’église, du Chic et de Saint-Orens, sont alors changées afin d’éviter la prise de la bastide⁷⁶⁹. Une nouvelle affaire de ce type intervient au début de l’année 1430. Un Anglais révèle une

⁷⁶² SAVY, Nicolas, *Les villes du Quercy en guerre...*, op. cit., 2009, p. 213-223.

⁷⁶³ CHALLET Vincent, « Villages en guerre : les communautés de défense dans le Midi pendant la guerre de Cent Ans », *AMM*, t. 25, 2007, p. 111-122.

⁷⁶⁴ LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain...*, op. cit., 2016, p. 253-257.

⁷⁶⁵ « *Item plus balhe a Sans d’Arbelhat dit Maubat, can ana enta Astan ab los homes per far lo guey per so que deven stie corutz e pague lo X s. I jacques* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 335).

⁷⁶⁶ « *Item plus, lo jorn metis, bengon dus messatges d’Euza en fora, far sabensas, e donem los a bebe, que costa XII d.* » (*Ibidem*, p. 343).

⁷⁶⁷ « *Item plus bengo moss. de Bomont esta billa de las parts de moss. deu Reyso que fessam bona guarda de la billa de que lo det un piche de bin* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 143).

⁷⁶⁸ « *Item plus agom sabensas que augus homes d’Euza saben que esta billa habe traydo* » (*Ibidem*, p. 70 et 75).

⁷⁶⁹ « *Item plus fon mudadas duas saralhas de cascuna porta de la gleysa, de Chic e de Sent Thorens* » (*Ibidem*, p. 70).

trahison et propose de remettre le traître aux consuls de Montréal contre le paiement de 46 écus d’or⁷⁷⁰. Les comptes consulaires sont cette fois assez précis. Le traître et un serrurier ont été remis aux consuls de Montréal, et ils ont par la suite été jugés et exécutés⁷⁷¹.

Il arrive aussi très régulièrement que les consuls de Montréal en fonction, ou des consuls des années précédentes, se déplacent eux-mêmes afin d’échanger des informations, ou pour des affaires touchant la communauté. C’est le cas principalement lorsqu’il s’agit d’entrevues avec des dignitaires se trouvant à Condom ou à Eauze, les deux villes les plus proches, situées à une quinzaine de kilomètres, respectivement à l’est et au sud-ouest de la bastide. Dans des cas plus rares, les voyages peuvent être plus lointains, jusqu’à Agen, voire L’Isle-Jourdain, lorsqu’il s’agit d’aller rencontrer le comte d’Armagnac en 1425⁷⁷².

Le guet

Une fois obtenue l’information de l’arrivée imminente du danger, le guet se met généralement en place. Les mentions concernant cette question sont très nombreuses dans les comptes consulaires, même si l’édition proposée par l’abbé Breuils n’est pas complète à ce sujet. Il a en effet choisi de ne plus mentionner toutes les dépenses liées au guet à partir de l’année 1430, sauf à de rares exceptions près, portant des indications « intéressantes⁷⁷³ ». Il précise tout de même que les comptes contiennent des informations relatives au guet jusqu’à l’année 1446-1447, et plus aucune mention dans les comptes des années 1448-1449 et 1450-1451. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, le guet n’est activé qu’en 1471-1472⁷⁷⁴. Cela s’explique probablement par la présence de gens d’armes aux environs de Lectoure, à la suite de l’expédition menée par le roi contre Jean V, comte d’Armagnac.

La plupart des mentions concernant le guet dans les comptes consulaires font état de l’achat de chandelles⁷⁷⁵, ce qui prouve que celui-ci était réalisé autant de nuit que de jour⁷⁷⁶. Les comptes des années 1413-1414, 1425-1426 et 1429-1430 permettent de savoir qu’entre 200 et 300 livres de chandelles étaient achetées chaque année pour cela. Il faut peut-être y ajouter les nombreuses occurrences d’achat de chandelles sans que soit précisée leur

⁷⁷⁰ « *Item plus aguom affina ab hun Anglex en XLVI scuts d’aur per que nos desselessa lo dit Ramon Talabasse qui nos bole trassi e nos dissa la forma cum ne cum no, e lodit Anglex nos ac demustret meyansan segrament sus lo cos de Diu* » (*Ibidem*, p. 78).

⁷⁷¹ « *Item plus fo ordenat que fessam aplace a maeste Johan Leyson, comessar generau, can bengo ordenar e far la absecution deudit Talabasse e deu saralhe* » (*Ibidem*, p. 78).

⁷⁷² « *Tot premurament fo termes ab Johan de Merce a la Ylha en Jordan per parla ab mossenhor d’Armanhac sus una letra que nos abe termessa, en que nos demustra lo pati que abe pres ab los Anglex* » (*Ibidem*, p. 74). Johan de Merce a été consul de Montréal en 1413-1414 ; il ne l’est pas en 1425-1426, lorsqu’il va plaider la cause de la communauté auprès du comte d’Armagnac à L’Isle-Jourdain.

⁷⁷³ Cette précision est apportée par une note insérée à la fin du compte de l’année 1429-1430 (*Ibidem*, p. 89).

⁷⁷⁴ SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, *op. cit.*, 1979, p. 108 et 125.

⁷⁷⁵ Par exemple : « *Item plus cromptem de Ghuilhem deu Montaut mey quintau de candelas de ceu ab deu gueyt* » (BREUILS, Abbé (éd.), « *Comptes des consuls ...* », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 330) ; ou encore : « *Item plus, la bespra de Sent Giraut, crompte de Bernon de Labatud XXIII libras de candelas a V ardots la lhiura* » (*Ibidem*, p. 336).

⁷⁷⁶ MOUSNIER, Mireille et VIADER, Roland, « Le rempart de la coutume », *AMM*, t. 25, 2007, p. 123-133.

fonction. Les consuls achètent aussi régulièrement des lanternes pour le guet, trois en 1431, une en 1436 et une autre en 1439⁷⁷⁷. Il arrive que ces lanternes soient réparées, comme en 1429 ou en 1434⁷⁷⁸.

Il n'est pas indiqué qui est chargé d'effectuer le guet, ni quels étaient les effectifs alloués à cette tâche. En 1413, quatre *massips* sont élus afin de diriger le guet : Gaston, lo Catalan, Poyligue et Gaston deu Sanset⁷⁷⁹. Ils bénéficient pour cela d'une paire de soulier chacun, seul l'un d'entre eux, Johan de Poyligue, obtient une seconde paire car il semble commander l'ensemble du guet⁷⁸⁰. Seuls des guetteurs positionnés à des endroits stratégiques de la bastide sont parfois mentionnés dans les comptes. En 1413, deux guetteurs sont positionnés à la guérite du Buc⁷⁸¹. En 1425 et en 1436, il est question du guet effectué dans l'église⁷⁸². La question se pose alors de savoir si un espace propre au guet y était aménagé, soit au-dessus du plafond qui n'était pas encore voûté, soit dans le clocher. En 1436, deux guetteurs sont positionnés à la guérite du Peyragort⁷⁸³, et d'autres groupes de guetteurs sont mentionnés dans les guérites et les tours en 1429-1430, en 1434-1435 ou, encore, en 1438-1439. Les portes font aussi, bien sûr, l'objet de toutes les attentions et des gardes y sont régulièrement mentionnés, comme en 1431, par exemple⁷⁸⁴.

Le guet ne concerne pas uniquement la bastide et il est parfois fait mention de guet à l'extérieur de l'enceinte. Ainsi, en 1412, une compagnie de Pons de Castillon fait le guet aux abords de la bastide de Montréal⁷⁸⁵. Le guet peut aussi être réalisé dans des édifices plus ou moins éloignés de la bastide, mais présentant un intérêt du fait, par exemple, de leur position dominante. Ainsi, au printemps 1439, il est effectué au moulin à vent pendant une quinzaine de jours⁷⁸⁶. Cela peut sans doute s'expliquer par la présence de très nombreux routiers aux abords de Montréal à cette période et la nécessité de s'informer au mieux sur leurs positions. L'inspection matinale des faubourgs fait aussi partie, d'une certaine manière, du guet autour de la bastide. Ce type d'inspection est connu notamment en Quercy de

⁷⁷⁷ « *Item plus crompet tres lanternas nauas ab deu gueyt que costan XIX s. VI d.* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 91 ; voir aussi p. 120 et t. XXXII, 1897, p. 15).

⁷⁷⁸ « *Item plus fet repara una lanterna ab deu guet que costa III s. 6 d.* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 86 ; voir aussi p. 112).

⁷⁷⁹ « *Tot prumerament, lo jorn de Senta Crotx, eliscom IIII^{te} massips per guobernar lo gueyt* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 314).

⁷⁸⁰ *Ibidem*, p. 335-336.

⁷⁸¹ « *Item plus pague duas gueytas las caus logue a l'aguasse de la sala deu Buc la una sober Bidalera e l'autra sober Johan d'Arquissan* » (*Ibidem*, p. 332).

⁷⁸² « *Item plus fet lo gueyt dedens la gleysa* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 64).

⁷⁸³ *Ibidem*, p. 66.

⁷⁸⁴ Par exemple : « *Item plus loguet una gueyta a la porta de la gleysa* » (*Ibidem*, p. 98).

⁷⁸⁵ « *Item fu tremes la neyt que moss. Pons de Catillon era esta bila ab XXII companhos per far lo gueyt de fora* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 314).

⁷⁸⁶ « *Tot prumerament foc affermat Pey deu Bosc dit Bloys per sta gueyta au molin deu bent per XV jorns* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 10).

manière généralisée à partir de 1355⁷⁸⁷. Dans les comptes consulaires, elle n'apparaît qu'à une reprise, en 1425. C'est alors un cagot, Domenges le Jeune, qui est chargé de visiter les fossés et les lices le matin. Il reçoit pour cela une paire de souliers⁷⁸⁸.

La durée du guet, contrairement à ce dernier exemple, est rarement mentionnée. Il semble tout de même qu'elle soit à chaque fois relativement limitée dans le temps. Ainsi, en 1425, le guet est réalisé dans l'église pendant deux nuits seulement⁷⁸⁹. Ces opérations de guet sont à mettre en relation avec la présence des routiers à proximité de la bastide, et avec le système de renseignement qui s'est mis en place afin de connaître leurs déplacements et les potentielles incursions à venir. Le guet était activé en temps de guerre, mais en raison de son coût, tant en hommes qu'en chandelles, il n'était mis en place qu'en cas de danger imminent⁷⁹⁰. C'est ce que laissent suggérer quelques articles des comptes consulaires. En 1431, par exemple, il est précisé que quatre guetteurs sont affectés à la tour de Peyragort quand les Anglais sont à Heux (commune de Larroque-sur-l'Osse)⁷⁹¹. Huit ans plus tard, le guet est réactivé pendant le siège de Mézin⁷⁹². Il est enfin intéressant de noter que des portiers sont à nouveau logés aux portes de Saint-Orens, de l'église et de Chic, en 1498, afin qu'aucun malade de la peste ne puisse entrer dans la bastide⁷⁹³.

La défense

Les consuls participent aussi à la défense de la bastide en finançant l'achat ou la fabrication d'un arsenal communal. Ils font pour cela appel à des forgerons de Montréal et des environs, ceux de la bastide ne pouvant probablement pas répondre aux quantités demandées. Ainsi, en 1412, ils passent des marchés avec un arbalétrier de Manciet, un forgeron de Montréal et un autre de Larée pour la confection d'arbalètes⁷⁹⁴. D'autres années, ils achètent directement les matériaux nécessaires (acier, bois, cordes, etc.) à la confection de ces arbalètes, sans qu'il soit toujours précisé qui est chargé de les fabriquer. Ils achètent aussi des arbalètes déjà construites⁷⁹⁵. Ces achats d'arbalètes ou de matériaux

⁷⁸⁷ SAVY, Nicolas, *Les villes du Quercy en guerre...*, op. cit., 2009, p. 137.

⁷⁸⁸ « *Item plus donet a Domenges, crestian, lo Johen, per so que bessitaba tot matin los barats e las lissas, 9 s. [...] Item plus en apres fon donats a Domenges crestian hun parelh de sabatos per tan que bessitassa las lissas tot matin los caus pagua e costan 7 s.* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 67).

⁷⁸⁹ « *Item plus fet lo gueyt deus neyts dedens la gleysa en lo mes de may* » (*Ibidem*, p. 66).

⁷⁹⁰ FERRAND, Guilhem, *Communautés et insécurité en Rouergue...*, op. cit., 2009, p. 241.

⁷⁹¹ « *Item plus loguet quatre gueytas en la tor de Peyragort e en l'aguasse can los Anglex eran a Heus* » (*Ibidem*, p. 101).

⁷⁹² « *Item plus foc loguada una gueyta en ta Sent Thorens la can lo seti era a Messin* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 4).

⁷⁹³ « *Item paguen aus portes qui sonc statz logatz a las portas, tant de Sent Hores, la gleysa et de Chic, per garda lasditas portas a causa de la mortalitat* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 296).

⁷⁹⁴ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 316.

⁷⁹⁵ *Ibidem*, p. 288 par exemple.

pour les fabriquer se concentrent pour l'essentiel sur les deux périodes les plus troublées par la présence des routiers, les années 1410 et la fin des années 1430.

À partir des années 1420, les consuls de Montréal procèdent aussi à l'acquisition de pièces d'artillerie. Une bombarde est installée en 1425 sur la tour d'Arroquat⁷⁹⁶. En 1434, une bombarde et un canon sont achetés à un fabricant de Condom⁷⁹⁷. Cependant, il semble que ceux-ci ne sont pas satisfaisants, puisqu'ils font l'objet d'une réparation la même année, nécessitant leur transport jusqu'à Condom⁷⁹⁸. En 1439, c'est auprès d'un forgeron de Lagraulais que les consuls se procurent de nouveaux canons⁷⁹⁹. Il semble qu'aucun artisan de Montréal ne soit alors en mesure de fabriquer ce type de pièce d'artillerie.

Les consuls achètent aussi régulièrement des éléments de défense mobiles, destinés à compléter le système défensif bâti. Il s'agit pour l'essentiel de barrières⁸⁰⁰ et de hérissons, sorte de chevaux de frise, qui sont généralement placés en avant des portes et sur les chemins d'accès à la bastide⁸⁰¹. Des hérissons sont mentionnés à la tour du Chic en 1412, à la porte de Saint-Orens en 1431 et 1438, ou encore au pont sur l'Auzoue cette même année⁸⁰². Il est intéressant de noter que les mentions les plus nombreuses de ce type de dispositif se retrouvent à la fin des années 1430, au moment où Montréal est cernée de toutes parts par des bandes de routiers. Il s'agit alors pour les consuls de rendre la défense la plus efficace possible et de ralentir par tous les moyens à leur disposition l'avancée des ennemis, si ceux-ci venaient à rompre les nombreuses trêves passées avec eux et tentaient d'attaquer la bastide.

Des travaux incessants sur les fortifications

Le climat général d'insécurité provoqué par la présence des Anglais et des routiers pendant la première moitié du XV^e siècle suscite des travaux incessants sur les fortifications, afin de les maintenir en état de fonctionner, mais aussi d'en améliorer la défense. Cependant, les comptes consulaires montrent que ces chantiers ne cessent pas avec la fin des hostilités et se poursuivent jusqu'à la fin du siècle à un rythme soutenu.

⁷⁹⁶ « *Item plus fet puya la bombarda sus la tor d'Aroquat* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 64).

⁷⁹⁷ « *Item plus paguet au metale de Condom per la bombarda et per lo canon que fet* » (*Ibidem*, p. 105).

⁷⁹⁸ « *Item plus logue un saume per porta de si a Condom la bombarda e lo canon per far naus* » (*Ibidem*, p. 105).

⁷⁹⁹ « *Item plus foc termes la hun baleste deus de moss. de la Mota au fau de Lagraulais que nos termetossa los canos que ave feyts* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 4).

⁸⁰⁰ « *Item fem far los bareras* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 299).

⁸⁰¹ *Ibidem*, p. 309.

⁸⁰² « *Item plus en apres, lo dimercles apres la Nativitat de Sent Johan Babtista foc feyt l'erisson de la porta de Sent Thorens prop lo cassau e borda de Arn. de Roma* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 130).

Les éléments de la fortification concernés par les travaux

Ces travaux concernent l’ensemble du système défensif de la bastide (fig. 8-77). Au moins sept noms de portes sont mentionnés : de Chic, de l’église ou Notre-Dame, de Saint-Orens, de Hérisson, d’Arroquat, de l’Hôpital et d’Alhas⁸⁰³. Les trois premières apparaissent dans les comptes tout au long de la période, alors que les deux suivantes seulement dans les années 1410-1430, et les deux dernières à partir des années 1460. Plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer cela, soit les portes de Hérisson et d’Arroquat ont changé de nom vers le milieu du XV^e siècle, soit elles ne sont plus utilisées et deux autres portes les remplacent. La première hypothèse paraît la plus probable. Il est tout de même intéressant de noter que le toponyme « de l’Hôpital » ou « *de l’Espitau* » est toujours associé à une tour jusqu’au milieu du XV^e siècle, puis à une porte ensuite, à l’inverse du toponyme « Arroquat » qui désigne généralement une porte avant d’être utilisé pour une tour. Certaines de ces portes sont aussi percées de portillons pour le passage d’hommes à pied, les « *portanets*⁸⁰⁴ ».

Six tours sont mentionnées dans les comptes consulaires : de Peyragort, d’Arroquat, de Chic, de l’Hôpital, de Peymay et de Saint-Orens. Nous retrouvons ici quatre noms déjà utilisés pour les portes, sans qu’il soit possible d’affirmer que ces tours surmontaient les portes et qu’il s’agissait donc de tours-portes. Les deux autres noms, Peyragort et Peymay, renvoient à des noms utilisés par ailleurs pour désigner des portions de murs, sur lesquels devaient être implantées ces tours. Toutes ces tours sont mentionnées tout au long du XV^e siècle et font l’objet de travaux réguliers.

Le mur d’enceinte est généralement mentionné sans précision particulière sur la portion dont il est question. Le terme le plus souvent employé est « *muralha* ». Ce mur est parsemé d’ouvrages défensifs. Le chemin de ronde apparaît à plusieurs reprises (« *aleya* »), ainsi que des barbicanes (« *barbaquana* »), des guérites (« *gachius* ») et de nombreuses échauguettes désignées par le terme « *aguasse* ». Certaines de ces *aguasses* portent des noms qui ne correspondent, ni à des noms de portes, ni à des noms de tours, elles devaient se trouver disséminées sur l’enceinte entre ces ouvrages plus monumentaux. C’est le cas de l’« *aguasse de Maria* » qui fait l’objet de travaux en 1425⁸⁰⁵. Il semble alors que ces guérites portent le nom des habitants de la maison la plus proche. Les maisons étaient appuyées au mur d’enceinte, comme cela est encore partiellement visible dans la bastide, mais l’entretien du mur et des ouvrages défensifs qui s’y trouvaient était à la charge des consuls. Ainsi, outre l’exemple précédent de travaux sur une échauguette, il est parfois question de travaux sur les chemins de ronde de certaines maisons⁸⁰⁶. Des ponts apparaissent à de nombreuses

⁸⁰³ Il n’a pas été possible de localiser ces différentes portes, c’est la raison pour laquelle nous ne proposons pas de plan plus détaillé du système défensif de Montréal.

⁸⁰⁴ « *Item fen adobar et reparar lo portanet de la porta de l’Espitau* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 145).

⁸⁰⁵ « *Item plus fem repara l’aguasse de Maria en que y meton duas solias nauas e colhanas* » (BREUILS, Abbé (éd.), « *Comptes des consuls...* », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 68).

⁸⁰⁶ « *Item plus fet tortissa l’aguasse Dalhas [...] Plus fet repara l’aleya de l’ostau de Guilhon Dalhas* » (*Ibidem*, p. 65).

reprises dans les comptes consulaires, le terme, « pont », renvoyant souvent à de véritables ponts qui permettent de traverser les fossés. Cependant, il est aussi régulièrement utilisé pour désigner des escaliers ou des échelles en bois qui permettaient d'accéder aux tours ou aux chemins de ronde⁸⁰⁷.

Enfin, les fossés aussi font l'objet de travaux. La portion en chantier est alors parfois localisée précisément, comme en 1412, par exemple, lorsqu'il est question du fossé entre les tours de Peyragort et d'Arroquat, ou, en 1425, de celui entre les tours de Peymay et de Maria. Une seule mention d'anciens fossés, « *barats bielhs* », a été repérée⁸⁰⁸. Il n'est donc pas possible de savoir où ils se trouvaient, ni s'ils pourraient témoigner d'un agrandissement ou d'une réduction de la surface de la bastide.

Permanences et évolutions concernant la nature des chantiers

Les articles qui contiennent des mentions de travaux sur les fortifications peuvent être classés en deux catégories : d'une part, ceux n'apportant aucune information précise sur la nature de ces travaux⁸⁰⁹ ; d'autre part, ceux précisant tous les achats de matériaux⁸¹⁰, le paiement des ouvriers, etc. Nous avons donc, d'un côté, des données très lacunaires et, de l'autre, des données trop précises pour arriver à une synthèse globale satisfaisante, sans passer par une analyse de détail de chacune de ces dépenses⁸¹¹. Une première étude rapide de ces données permet tout de même d'avoir un aperçu des évolutions concernant la nature des chantiers sur les fortifications au cours du XV^e siècle.

Tout au long de la période, les chantiers touchent l'ensemble de la fortification, aussi bien les portes et les tours, que les murs et les fossés. Ceux-ci consistent généralement en des travaux de maçonnerie et de charpenterie, auxquels il faut ajouter les travaux d'entretien courant, comme le changement des serrures et l'arrachage des plantes, par exemple. Il ne semble pas y avoir eu de nouvelle construction d'une tour ou d'une porte dans son ensemble au cours de la période, mais uniquement des travaux de reprises d'édifices déjà anciens qui nécessitaient des restaurations afin de les maintenir en capacité d'être utilisés. Il est le plus souvent question de réparer (« *adobar* » ou « *reparar* »), ou de faire à nouveau (« *far de nau* »). Parfois, les comptes mentionnent quelle partie doit être réparée, comme en 1448, lorsque la porte de l'Hôpital bénéficie d'un changement de toiture

⁸⁰⁷ « *Item paguen a Nicolau et a Menyot, crestias, per la despena qui fen a reparar los pontz per puyar a las tors et a las muralhas V ard.* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 287).

⁸⁰⁸ « *Item plus fet leba los tirants deus barats bielhs a V homes* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 142).

⁸⁰⁹ « *Item plus fec repara lo pont de l'Espitau, lo pont de Chic, l'aleya de Chic, l'agasse de la Ilhola a Cotoneu au peyre* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 23).

⁸¹⁰ Voir par exemple le détail des dépenses faites sur les portes de Saint-Orens et d'Aroquat en 1448-1449 (*Ibidem*, p. 68-70).

⁸¹¹ Cette analyse n'a pu être menée dans le cadre de cette thèse, faute de temps. Le chantier reste donc ouvert.

et d’une nouvelle porte⁸¹². Certains édifices paraissent en chantier permanent, comme, par exemple, le mur de Peyragort qui s’est effondré en 1432⁸¹³. Un premier chantier se met en place, assez rapidement jusqu’en 1435, puis un second une dizaine d’années plus tard. Il en est de même pour les trois portes principales (de Chic, de l’église et de Saint-Orens) qui connaissent des campagnes de travaux à répétition tout au long du XV^e siècle.

Certains types de chantier paraissent tout de même se concentrer sur une période en particulier. Ainsi, avant les années 1450, de nombreux travaux d’amélioration des fortifications ont lieu. Il s’agit d’ajouter des ouvrages de flanquements sur une enceinte qui en est jusque là peu pourvue. Ainsi, tous les travaux qui concernent des échauguettes ou des guérites, les « *aguasses* », sont antérieurs à 1440. Il est parfois question de la construction de nouveaux éléments de ce type. C’est le cas dès 1411, avec l’édification de l’échauguette de l’église, par exemple, pour laquelle les consuls achètent divers matériaux et payent un cagot pour trois jours de travail⁸¹⁴. Ces chantiers concernent aussi souvent des travaux de reconstruction d’échauguettes, peut-être un peu plus anciennes, nécessitant des améliorations⁸¹⁵. C’est aussi la période à laquelle se concentrent les travaux sur les hourds, comme vers le Chic en 1425⁸¹⁶.

Une fois la guerre de Cent Ans terminée, les travaux se poursuivent sur l’ensemble de la fortification à un rythme toujours aussi soutenu. Un seul chantier paraît pouvoir être véritablement mis en relation avec la fin du conflit. En 1497, les fossés de la porte de Saint-Orens sont ainsi bouchés, sans que soient précisées les raisons de ces travaux⁸¹⁷. Il est aussi question, à cette période, de travaux sur le « *boloard* » de la porte de l’église⁸¹⁸. Ce terme renvoie *a priori* à l’idée de boulevard sans qu’il soit possible de déterminer exactement quels sont alors les travaux effectués.

L’organisation des chantiers

Les comptes consulaires permettent d’appréhender certains aspects de l’organisation des chantiers, notamment en ce qui concerne le choix des artisans ou encore celui des matériaux employés.

⁸¹² « *Item foc ordenat per los juratz que la porta de l’espitau fossa huberta e que la portat deud. portau ffossa feyta de nau* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 32).

⁸¹³ « *Item plus fem artheya lo mur a Peyragort, can fo casiut la bespra de Nostra Dona de fevre* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 98).

⁸¹⁴ BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 288

⁸¹⁵ « *Item plus loge III^{ie} maestres en la sepmana aprop Sent Martin per adoba las tors e per repara los aguasses* » (*Ibidem*, p. 319).

⁸¹⁶ « *Item plus fem far l’aleya de Chic e mete un boquet tot nau [...] Item plus assemprem VIII homes per ayda a puya las solias sus la dita aleya [...]* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 71).

⁸¹⁷ « *Item fen bossar lo forat deu barat de la porta de Sent Horens aus peyres de peyre* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 287).

⁸¹⁸ « *Item paguen Anthoni lo peyre lo joen et asso per la recompensa de l’abantatge qui fec et de sa pena de fer et vastir lo boloard de la porta de la gleysa* » (*Ibidem*, p. 287).

À plusieurs reprises, les consuls font appel à des artisans venant de différents villages ou villes des environs, bien que la bastide de Montréal compte, elle aussi, un certain nombre d'artisans travaillant sur les chantiers de fortification. Sont ainsi mentionnés, dans les années 1450-1475, trois maçons et carriers, des charpentiers, des menuisiers et un serrurier⁸¹⁹. L'appel à des artisans venant d'autres communautés s'explique sans doute par un besoin important de main d'œuvre à laquelle ne pouvaient répondre seuls ceux de Montréal, mais aussi dans certains cas par la nécessité d'avoir recours à des hommes plus qualifiés. Ainsi, pour le chantier du mur de Peyragort, en 1432-1435, plusieurs entrepreneurs des environs sont consultés, venant de Vic et Condom⁸²⁰. C'est finalement un artisan de Mézin qui réalise le chantier⁸²¹. Les comptes restent malheureusement muets sur les critères de choix de cet artisan plutôt qu'un autre, sans doute le moins disant. En 1444, lorsque de nouveaux travaux sont entrepris sur ce mur, c'est à nouveau un artisan venu d'un autre bourg qui intervient. Il s'agit cette fois de Theven, un maçon de La Romieu, et de son compagnon, Johanet⁸²².

Les consuls font aussi très souvent appel aux cagots pour les travaux, que ce soit sur la fortification collective ou sur les autres édifices de la communauté. Les jurats leur demandent même, en 1412, de se rapprocher de la bastide, sans doute dans le but de pouvoir plus facilement faire appel à eux⁸²³. Ils interviennent le plus souvent pour des travaux de charpenterie ou de menuiserie et nous les retrouvons sur presque tous les chantiers tout au long de la période. Ainsi, par exemple, en 1412, c'est un cagot qui est chargé de faire le hérisson du Chic⁸²⁴. La même année, un cagot intervient avec huit hommes, sur les travaux de réparation de la porte de Chic. Il est probablement chargé du changement de la porte elle-même, bien que le texte ne soit pas explicite⁸²⁵.

Les matériaux de construction employés sur ces différents chantiers sont variés. La pierre semble tout de même largement majoritaire pour les portes, les tours et les murs d'enceinte. Elle est montée au mortier de chaux. Les fours à chaux sont mentionnés à de nombreuses reprises au fil des comptes consulaires, sans qu'il soit toujours précisé leur emplacement ; leur nombre est donc difficile à déterminer. Il y en avait au moins un à la porte de Chic. En 1434, un four à chaux doit être chauffé de jour et de nuit pendant plusieurs

⁸¹⁹ *Ibidem*, p. 56.

⁸²⁰ « *Item plus benguo un peyre de Bic, en Careme, per besse nostra muralha deffeyta [...] Item plus termeton serqua un peyre a Condom per bese nostra muralha si la podora repara* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 99-100)

⁸²¹ « *Item plus paguem a Monet lo peyre de Messin, qui fet lo mur deu Peyragort* » (*Ibidem*, p. 100).

⁸²² « *Tot prumerament foc balhat lo mur de Peyragot a pretz feyt a far a Theven lo peyre de la Romyu e a Johanet son companhon* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 40).

⁸²³ « *Item fo ordenat per los jurat que los crestias se gissan a l'entorn deu loc* » (Interprétation proposée par : SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 56).

⁸²⁴ « *Item despeno Johan crestian quan daroquet lo casso de fer per far l'erisson de Chic* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 313).

⁸²⁵ « *Item plus fe adobar la porta de Chic, la deu milhoc. E y ago Johan crestian e VIII ajuda* » (*Ibidem*, p. 307).

jours, les consuls fournissent pour cela à l'artisan, quatre *massips* chargés de l'aider⁸²⁶. La provenance des matériaux utilisés pour la construction est parfois mentionnée. Ainsi, en 1412, un consul autorise un artisan à venir chercher de la pierre et du sable sur ses terres⁸²⁷. Il semble aussi que le pan-de-bois garni de torchis ait été utilisé, notamment dans la construction de certaines échauguettes. C'est du moins ce que laisse supposer la mention de « *tortissa* » que l'on retrouve à plusieurs reprises dans les comptes⁸²⁸. Il n'y a malheureusement pas plus de précision sur la manière dont étaient édifiés ces éléments en torchis, ni la provenance de la terre. Aucune mention de brique n'a été relevée, mais des tuiles apparaissent à plusieurs reprises pour couvrir les différents édifices⁸²⁹. Elles pourraient provenir d'une tuilerie de Montréal dont il est question dans les comptes de l'année 1438-1439⁸³⁰.

Enfin, les comptes consulaires peuvent aussi livrer quelques informations sur les aléas liés aux chantiers. Ainsi, par exemple, en 1443-1444, les travaux de réparation du mur d'enceinte ont dû être interrompus à cause du froid⁸³¹. En 1448, ceux sur le mur de Peyragort avaient quant à eux été attribués à un artisan qui n'a pas pu les faire, ils ont donc été confiés à un autre⁸³².

Les petits travaux d'entretien courant

Les comptes consulaires livrent aussi de très nombreuses informations sur les petits travaux d'entretien courant de l'ensemble de la fortification.

Ainsi, le changement des clés (« *claus* ») et des serrures (« *saralhas* ») des différentes portes de l'enceinte est régulier. Il ne se passe pas une année sans que certaines portes fassent l'objet de tels travaux. Il est généralement question de la réparation de la serrure et de la fabrication d'une nouvelle clé, la serrure initiale devant donc certainement être adaptée à la nouvelle clé⁸³³. Dans de rares cas, ces changements de serrures font suite à des

⁸²⁶ « *Item plus fon loguats quatre massips que ajudassan Richart lo peyre qui fet lo caufforn a cauffa lodit caufforn la neyt e lo jorn* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 112).

⁸²⁷ « *Item plus prengon deu men Colome CXXV peyres e XV carquas de sable e III jorns mon rossin per porta la dita peyra e sable* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 314).

⁸²⁸ « *Item plus fet tortissa l'aguasse Dalhas [...] Plus fet repara l'aleya de l'ostau de Guilhon Dalhas* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 65).

⁸²⁹ « *Item plus crompet C theus ab de la tor de Peyragort* » (*Ibidem*, p. 109).

⁸³⁰ « *Tot prumerament paguet deu bin que foc crompat de Br. Soba ab deus manahobres de la teulera* » (*Ibidem*, p. 138).

⁸³¹ « *Item plus donem a dina aus peyres qui fassen lo mur de Jaulin e a lor demustran que grans fretz fasse e l'obra que fassen no era perfeyta per los grans que fasse aysu que ets fon d'acort entro au temps nebet* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 32).

⁸³² « *Item lod. Mestre Guiraut trameto part dessa hun aperat lo Compte ab hun autre son companhon e tres autres peyres ab lor en dizen que lod. mestre Guiraut no pode punt benir mes que lod. Compte e son companhon ab los autres de lor companhia ffessan l'obratge desusd.* » (*Ibidem*, p. 69).

⁸³³ « *Item plus fet far una clau naua ab de la porta de Sent Thorens [...] Item plus fet repara la saralha deu portau de Sent Thorens per deffora* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 78 et 84).

menaces de trahison connues, comme en 1425 et en 1430. Le plus souvent, les raisons de ces remplacements ne sont pas précisées. Ils interviennent, probablement, soit dans le cadre de l'entretien courant des portes, parce que les pièces en question sont abimées, soit à titre préventif, afin de déjouer d'éventuels projets de trahison non connus. Les autres éléments en fer des portes sont aussi l'objet de travaux d'entretien récurrents, sans que l'identification de ces différentes ferrures soit toujours possible⁸³⁴.

L'inspection régulière des fossés participe aussi des travaux d'entretien courant. Elle est souvent mentionnée dans les comptes consulaires, principalement dans les premières décennies du XV^e siècle. Si cette inspection a surtout pour but de débusquer d'éventuels assaillants cachés, elle permet en effet aussi de déterminer les zones sur lesquels des travaux sont à envisager. Hormis les chantiers de réparation à proprement parler, l'entretien passe aussi par l'arrachage des plantes qui auraient poussé dans les fossés et sur les murs, rendant la protection de la zone plus difficile. Il est ainsi souvent question de couper le lierre⁸³⁵ ou l'herbe⁸³⁶ sur les murs de l'église et de l'enceinte. Quelquefois, ce sont de véritables arbres qui ont poussé dans les fossés et qu'il faut couper, comme en 1450, par exemple⁸³⁷. À la fin de la période, les fossés sont surtout utilisés par les consuls comme une réserve de chasse pour le petit gibier. Régulièrement, ils demandent à ce que des lapins y soient chassés, lorsqu'ils ont besoin de faire des cadeaux à différents dignitaires⁸³⁸.

Le climat général d'insécurité, latent en Gascogne gersoise depuis la fin du XIII^e siècle, s'intensifie à partir du milieu du XIV^e siècle. La période qui s'ouvre alors en marquée par la poursuite du mouvement de fortification collective, déjà bien amorcée précédemment. Au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle, cela se traduit par la mise en défense d'espace restés jusque là ouverts, comme des faubourgs ou des bastides par exemple, mais aussi par la rigidification d'enceintes fossoyées. Ces différents chantiers de grande ampleur entraînent des modifications importantes du cadre de vie des populations vivant dans ces agglomérations.

⁸³⁴ « *Item plus fet far la barbola de la porta de Chic per dedens deu barolh de la barra trebessan* » (*Ibidem*, p. 87).

⁸³⁵ « *Item plus fet trenqua la dreya de la gleysa entro la tor de Peyragort* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls ... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 294).

⁸³⁶ « *Tot prumerament fet segua l'erba sus lo mur* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit. t. XXXI, 1896, p. 141).

⁸³⁷ « *Item foc ordenat que lo harbes deu barat de la villa fossan stronquatz e foc mandada manahobra* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXII, 1897, p. 77).

⁸³⁸ « *Item fem casar deus conilhs aus varatz de la villa, et aso per fer present a mons' lo loctenent, a mons' lo procurayre et a mons' l'avocat deu Rey a Condom* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 189).

Au cours de la fin du XIV^e siècle et des premières décennies du XV^e siècle, les enceintes connaissent des améliorations notables avec la multiplication des ouvrages de flanquement, comme les échauguettes et les guérites, ainsi que des ouvrages extérieurs, comme les barbicanes. Ces éléments étaient quasiment absents des systèmes défensifs antérieurs à la guerre de Cent Ans, et il ne semble pas que de telles structures soient édifiées une fois le calme revenu, dans les dernières décennies du Moyen Âge. Tout au long de cette période, les chantiers restent toujours nombreux sur les fortifications collectives gasconnes. Elles sont maintenues en état de fonctionner et peuvent être réactivées dès qu'un danger est imminent, que ce soit la présence de troupes dans la région ou l'arrivée de la peste.

Chapitre 9 – Le retour du dynamisme architectural (1440-1550)

Les crises des années 1330 aux années 1440 se sont traduites dans les petites agglomérations, non pas par un arrêt brutal des chantiers de construction, mais par un ralentissement de l'activité, hormis en ce qui concerne les fortifications collectives qui sont une réponse au climat général d'insécurité. Dès les années 1440, la reprise se fait sentir dans l'ensemble des villages et des bourgs par le lancement de chantiers de grande ampleur, ainsi que de nombreux travaux relevant de l'architecture civile.

A. Restructurations au lendemain des crises

La reprise des « grands travaux » au lendemain des crises de la fin du Moyen Âge pose la question du contexte dans lequel ils prennent place, dans des agglomérations plus ou moins touchées par ces crises. L'analyse des restructurations intervenues entre les années 1330 et 1440 a montré que peu d'agglomérations étaient concernées par des rétractions ou des extensions. À partir du milieu du XV^e siècle, le nombre d'extension augmente à nouveau légèrement, et il n'y a presque aucune rétraction, alors même que les mutations internes constituent l'essentiel des transformations (fig. 5-2). Celles-ci se traduisent, généralement, par des campagnes de reconstruction importantes, tant de l'architecture civile que des édifices publics. Ces reconstructions ne font pas nécessairement suite à des destructions, mais plutôt à une période pendant laquelle l'activité a ralenti, les nouvelles constructions ont été moins nombreuses et l'entretien moins régulier, les moyens étant concentrés sur la défense des agglomérations.

Quelques nouveaux faubourgs

Une douzaine de nouveaux faubourgs⁸³⁹ semblent avoir été mise en place au lendemain des crises de la fin du Moyen Âge (fig. 5-1). Leur identification est rendue possible soit par des mentions dans les archives, soit par des éléments d'architecture attribuables à cette période.

Lorsqu'ils apparaissent dans la documentation écrite, certains ne sont alors pas densément peuplés. Ainsi, à Aignan en 1481, les consuls reconnaissent tenir une place de

⁸³⁹ Aignan, Aubiet, Auterive, Bernède, Castéra-Lectourois, Lahitte, Montaut-les-Créneaux, Montpézat, Nougroulet, Saint-Clar, Sainte-Christie et, peut-être, Sainte-Christie-d'Armagnac.

maison sur laquelle est édifié l’hôpital au faubourg du *mercadieu*⁸⁴⁰. Celle-ci ne confronte que le foirail, des chemins publics et les fossés du *mercadieu*. Il ne semble pas alors y avoir beaucoup de maisons édifiées dans ce secteur, seulement quelques cazaux⁸⁴¹. À Aubiet, la situation est relativement semblable en 1499, où seuls des jardins sont mentionnés dans le faubourg⁸⁴². À l’inverse, d’autres faubourgs sont alors plus ou moins densément bâtis. À Lahitte, la charte de coutumes de 1528 prévoit ainsi la possibilité de construire des maisons dans le faubourg, ce qui sous-entend qu’il y reste des places vacantes⁸⁴³. Le faubourg d’Auterive apparaît, quant à lui, dans les registres de notaires de la première moitié du XVI^e siècle⁸⁴⁴, comme étant presque trois fois plus peuplé que le village fortifié (fig. 5-50).

Environ la moitié de ces faubourgs mis en place à la fin du XV^e siècle ou dans les premières années du siècle suivant ne sont pas documentés par les sources textuelles. L’étude des plans cadastraux du début du XIX^e siècle et, dans certains cas, du bâti en place, ont permis de préciser leur datation approximative. Certains sont implantés le long de la route qui se trouve dans le prolongement de la rue principale du village, comme à Montaut-les-Créneaux (fig. 9-1) ou à Montpézat. Ailleurs, les faubourgs ont une forme partiellement enveloppante, généralement en contrebas du noyau villageois initial comme à Nougroulet (fig. 9-2) ou à Sainte-Christie (fig. 9-3).

Ces faubourgs s’installent dans un contexte de reprise progressive de l’économie et de la démographie au lendemain des crises de la fin du Moyen Âge. Ils sont cependant assez peu nombreux (12 faubourgs) par rapport à l’ensemble du corpus (212 sites), et ne représentent qu’un petit quart des extensions d’agglomérations étudiées pour l’ensemble de la période, de 1250 à 1550. Les dernières décennies du Moyen Âge et les premières décennies des Temps modernes se caractérisent plutôt par un déploiement des bordes dans le terroir aux alentours des villages et des bourgs.

Taux d’occupation des enceintes

Il est difficile d’évaluer le taux d’occupation à l’intérieur des enceintes des villages et des bourgs gersois à la fin du Moyen Âge. En effet, les rares documents à notre disposition

⁸⁴⁰ « *Item plus reconegon tenir en fiu de mondit senhor una plassa d’hostau ont est bastit l’espitau en lo mercadiu deudit loc d’Anhan, confronta ab lo camun public ab lo casau de Bernadon de Lachan ab lo barat deu mercadiu de duas parts* » (MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne...*, op. cit., 1846, t. 6, p. 296-298, Reconnaissance de la ville d’Aignan à Pierre de Beaujeu, comte d’Armagnac, 1481).

⁸⁴¹ « *casale in mercaderio de Anhano loco vocato au Marcadio confr. cum vallato deu mercadiu et cum itinere publico* » (AD Gers, I 3965, Registre du notaire Dieuzaide de Vic-Fezensac, 1458-1461, fol. 43. Transcription : Archives diocésaines d’Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Vic-Fezensac »).

⁸⁴² DUBORD, Abbé, « Les institutions religieuses d’Aubiet », *Revue de Gascogne*, 1864, p. 547.

⁸⁴³ « *place de maison deffora a lo cas de dessus et ne tiendra au loc aperat au barri* » (Bibliothèque d’Études méridionales (Toulouse), Fonds Mousnier, Transcription des coutumes de 1528 ; source : Archives privées Du Cos de Lahitte).

⁸⁴⁴ Archives diocésaines d’Auch, Fonds Loubès, carton « Auterive », dépouillement de divers registres de notaires.

pour traiter de cette question livrent des informations très différenciées selon les sites. Le livre de reconnaissances de Barran, daté des années 1475-1480, permet de déterminer que le taux d'occupation du sol dans la bastide est alors plus faible qu'au siècle précédent, malgré la rétraction de sa surface quelques décennies plus tôt⁸⁴⁵. La moitié des feux fiscaux est répartie de part et d'autre de la rue principale, les autres se concentrent autour de l'église et de la place du marché. Les zones périphériques, bien que comprises dans l'enceinte, ne sont pas bâties (fig. 7-5). À l'inverse, le livre terrier de Plaisance, de la fin du XV^e siècle, donne l'image d'une bastide rétractée très peuplée et dont les murs ont largement été dépassés dans deux faubourgs densément bâtis, au nord et au sud (fig. 7-2)⁸⁴⁶. La situation paraît donc nuancée, en Gascogne gersoise, entre des sites au taux d'occupation élevé et d'autres où celui-ci reste faible au lendemain des crises de la fin du Moyen Âge. Il est intéressant de noter que, lorsque la densité du bâti est faible, les édifices se concentrent autour des axes de circulation et de vie essentiels, l'église et le marché. Cette situation a perduré au fil des siècles dans l'essentiel des agglomérations étudiées, et notamment dans certaines bastides. En effet, lorsque le taux d'occupation est encore faible au début du XIX^e siècle, voire de nos jours, les maisons se concentrent toujours autour de ces éléments structurants de l'agglomération. C'est le cas, par exemple, pour la bastide de Beaumarchés (fig. 6-132).

À titre de comparaison, les bourgs monastiques de l'Aude connaissent aussi, à cette période, des cas de figure très différents. Ainsi, celui de Lagrasse paraît peu densément peuplé, et la plupart des demeures de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle sont de véritables hôtels particuliers édifiés par les habitants les plus riches profitant de la désertification partielle de l'enceinte⁸⁴⁷. À l'inverse, le bourg de Caunes paraît densément bâti au milieu du XVI^e siècle⁸⁴⁸.

« Grands travaux » et restructuration du parcellaire

Les restructurations internes témoignent dans certains cas de phénomènes de dédensification du tissu bâti, alors qu'ailleurs elles répondent plutôt d'une densification de celui-ci.

Deux exemples de dédensification se traduisent par la formation d'une nouvelle place à l'intérieur des murs dans les dernières décennies du XV^e siècle. À Fourcès, le roi de France, Charles VIII, ordonne la destruction de la motte et du château du seigneur de

⁸⁴⁵ D'après Benoît Cursente, la densité moyenne en 1303 est d'une unité d'habitation pour 310 m², contre une pour 405 m² vers 1475 (CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes...*, op. cit., 1998, p. 426-432).

⁸⁴⁶ LAGORS, Alain, « Les étapes de l'évolution de Plaisance... », art. cit., 1985, p. 34-45.

⁸⁴⁷ FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain...*, op. cit., 2016, p. 250 et 255-256.

⁸⁴⁸ *Ibidem*, p. 255.

Fourcès en 1488⁸⁴⁹. Cette démolition donne naissance à la vaste place ronde au centre du village (fig. 9-4). L’étude des maisons implantées autour de cette place n’a pas permis de déterminer si certains couverts peuvent être antérieurs à cet aménagement, ou s’ils sont contemporains de celui-ci. Le seigneur de Fourcès récupère ses biens dès 1491⁸⁵⁰ et entreprend la reconstruction de son château dans l’angle sud-est de l’enceinte du village (fig. 9-5). À Cazaubon, la formation de la place dans la partie nord-est du village est moins bien documentée (fig. 9-6). Elle n’est jamais mentionnée, même en confront, dans le livre terrier de 1478⁸⁵¹, mais elle apparaît à plusieurs reprises dans celui de 1600⁸⁵². Certaines des maisons à pans-de-bois (fig. 9-7) et couverts (fig. 9-8) qui la bordent semblent dater de la fin du Moyen Âge. Cette place a pu être aménagée à la limite des XV^e et XVI^e siècles, profitant d’une certaine dépopulation de l’enceinte. Elle permet en outre de faire entrer le marché à l’intérieur des murs, dans un espace spécifique aménagé spécialement pour cela. Ces deux exemples sont les témoins d’une dédensification de l’espace bâti à la fin du Moyen Âge selon des modalités très différentes.

D’autres exemples relèveraient plutôt d’une densification du tissu villageois, même s’ils s’accompagnent de la réduction de la surface occupée par l’architecture civile à l’intérieur des murs. À Terraube, en 1482, le couvent des Trinitaires est édifié au nord du village (fig. 9-9)⁸⁵³. Le seigneur de Terraube donne pour cela une demeure lui appartenant où doit être construit le monastère⁸⁵⁴. Cependant, cet espace ne suffit pas et certains habitants donnent aussi leurs maisons⁸⁵⁵. Cela entraîne une restructuration importante de ce secteur du village, puisque des maisons d’habitation et une demeure seigneuriale sont remplacées par un couvent. Ailleurs, comme nous allons le voir, la construction de nouvelles églises a aussi contribué à la densification du tissu bâti à l’intérieur des villages et des bourgs, sans que la documentation permette de savoir si celle-ci s’est faite, ou non, au détriment de l’habitat.

⁸⁴⁹ ALAERS, Robert, *Fourcès, un village en Gascogne, d’après les recherches de Pierre Cheyroux*, Wommelgem, 2007.

⁸⁵⁰ AN, JJ 222, n°34, fol. 11, Restitution à Bertrand de Fourcès du tiers de Fourcès, 1491.

⁸⁵¹ AD Gers, E suppl. 1106, Livre terrier, 1478 (Non communicable ; dépouillement par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d’Auch, Fonds Loubès, carton « Cazaubon »).

⁸⁵² AD Gers, E suppl. 1113, Livre terrier, 1600 (Non communicable ; dépouillement par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d’Auch, Fonds Loubès, carton « Cazaubon »).

⁸⁵³ NOULENS, Joseph (éd.), *Documents historiques sur la maison de Galard*, Imprimerie de J. Claye, Paris, 1871, t. 2, p. 574-584, Archieu de Galard fonde le couvent de la Trinité au lieu de Terraube, 12 mars 1482.

⁸⁵⁴ « *Archiu de Golart [...] dona per donacion feyta enter los vius [...] tota aquera sua mayson de peyra descoberta et destruyta, ab la terra et plassa on es fondada, situada didens la clausura deudit loc de Tarraubia, aperada lo Castet-Debat* » (*Ibidem*, p. 576).

⁸⁵⁵ « *Item plus dona [...] unas plassas de hostau vaccantas, las quols son enter la dita mayson desus donada et una plassa de hostau de Margarida de Spanha, enclusa una plassa de hostau de Johan de Ferret a donada a la dita relegion per hedifficar las claustras deudit convent* » (*Ibidem*, p. 576).

B. La reprise des « grands travaux »

Le retour du dynamisme architectural, dès les années 1440, se traduit par le lancement de chantiers de grande ampleur et d'embellissement touchant aux édifices publics, ceux-ci entraînant, parfois, une nouvelle dynamique dans la commande architecturale ayant des répercussions jusque dans l'architecture civile.

Les églises

Sur les 119 églises du corpus (fig. 6-83), la moitié date, au moins en partie, de la seconde moitié du XV^e siècle ou de la première moitié du siècle suivant. Il s'agit parfois d'édifices entièrement construits ou reconstruits à cette période, mais, le plus souvent, ce ne sont que de rares éléments ajoutés dans le but d'embellir et de mettre au goût du jour des églises antérieures. Cette proportion est considérable et témoigne de l'importance de la vague de travaux qui a accompagné la reprise une fois les crises passées.

Des chantiers monumentaux

La commande architecturale au XV^e siècle sur les édifices religieux reprend avec des chantiers de collégiales qui débutent dès les années 1430 pour celle de Jegun et quelques décennies plus tard pour celle de Beaumarchés. L'église de Jegun a été bâtie entre la fin du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle⁸⁵⁶. De cet édifice primitif subsiste une partie de la nef. Le chœur a été reconstruit entre les années 1430 et 1489, date de la nouvelle consécration par le vicaire général de l'archevêque d'Auch, Philippe II de Lévis. Les bas-côtés ont remplacé, au XIX^e siècle, deux chapelles implantées au sud et une troisième au nord. D'après Christophe Balagna, ce chantier est particulièrement précoce par les nouveautés qu'il propose, nouveautés que l'on retrouve par la suite sur les églises construites ou remaniées au cours de la seconde moitié du XV^e siècle, notamment les remplages flamboyants des baies de la travée droite du chœur et les imposants contreforts d'angle (fig. 9-10). Le chantier le plus monumental dans un bourg gersois est celui de l'église de Beaumarchés⁸⁵⁷. Il débute dans la seconde moitié du XV^e siècle et se poursuit jusqu'au début du XVI^e siècle, sans avoir jamais été achevé. Cette église est érigée en collégiale entre 1425 et 1453 par l'archevêque d'Auch, Philippe II de Lévis, ce qui permet de réaliser la fin du voûtement laissé en attente un siècle plus tôt, ainsi que le percement des baies à remplage flamboyant de la nef. L'imposant clocher-porche est ensuite édifié en avant de la façade occidentale, mais seul le porche est achevé, le clocher qui devait être bâti au-dessus n'a jamais été construit (fig. 9-11). Les contreforts d'angle sont là aussi très puissants. Le porche est couvert d'une voûte d'ogives à liernes et tiercerons et le riche décor sculpté est d'une grande qualité technique (fig. 9-12).

⁸⁵⁶ BALAGNA, Christophe, *L'architecture gothique...*, op. cit., 2000, p. 368-371.

⁸⁵⁷ *Ibidem*, p. 376-379.

La fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle sont aussi marqués par quatre chantiers de reconstruction de cathédrales, ou d'anciennes cathédrales, celles d'Auch, Eauze, Lectoure et Condom. Ces travaux attirent de nombreux artisans et artistes et contribuent à la diffusion des formes gothiques, puis Renaissance, en Gascogne gersoise. L'église priorale d'Eauze est reconstruite dans les dernières décennies du XV^e siècle par Jean Marre qui en est alors le prieur. C'est également lui qui est à l'instigation de la reconstruction de la cathédrale de Condom, entre 1506 et 1531, lorsqu'il en devient l'évêque. Il participe aussi plus ou moins directement au financement de divers autres chantiers de la région à cette période. La reconstruction de la cathédrale de Lectoure débute quant à elle en 1488, sous l'épiscopat de Pierre d'Abzac de la Douze, par le clocher et la façade occidentale. À l'inverse de ceux de Lectoure, les travaux de la cathédrale d'Auch débutent par le chevet, en 1489, sous l'archiépiscopat de François de Savoie et se poursuivent sous celui de Jean de La Trémoille et des archevêques suivants tout au long des XVI^e et XVII^e siècles. Il est intéressant de noter que la plupart des églises de villages ou de bourgs construites, reconstruites ou simplement embellies à cette période, sont situées à proximité de ces quelques grands chantiers monumentaux⁸⁵⁸. La partie sud-est de la Gascogne gersoise est moins concernée par ces chantiers qui ont dû bénéficier, partout ailleurs, de la présence des artistes et des artisans présents dans la région pour les « grands travaux » sur ces cathédrales et collégiales.

Quelques nouvelles constructions

À côté de ces chantiers monumentaux, sont à noter quelques nouvelles constructions d'églises qui peuvent être les témoins de transferts tardifs de l'église paroissiale à l'intérieur des murs ou à leurs abords. C'est le cas par exemple dans la bastide de Monguilhem, fondée en 1319, mais dont l'église n'a été transférée dans l'agglomération que vers les années 1470, comme en témoignent le style flamboyant des baies et du portail sculpté, ainsi que la date portée sur le mur nord (« 1471 »). Cette église présente la particularité d'être bâtie essentiellement en brique mais le portail monumental est sculpté en pierre (fig. 9-13). À L'Isle-Bouzon, une nouvelle église paroissiale est implantée au-devant de l'enceinte du castelnau dans la première moitié du XVI^e siècle (fig. 9-14). Certaines de ces nouvelles églises construites à l'extrême fin du Moyen Âge prennent appui sur des édifices antérieurs qui n'étaient pas des édifices religieux. Ainsi, à Pergain-Taillac, l'église est bâtie dans la seconde moitié du XV^e siècle sur un angle de l'enceinte du village construite deux siècles plus tôt (fig. 9-15). À Miradoux, l'église a été édifiée au cours de la première moitié du XVI^e siècle, sur les vestiges d'un édifice antérieur, probablement un château (fig. 9-16). Un portail monumental orne la façade occidentale (fig. 9-17).

D'autres édifices font l'objet d'une reconstruction totale à la fin du Moyen Âge. Ainsi, l'église de Castéra-Lectourois est entièrement reconstruite à l'emplacement de la chapelle castrale à cette période. Elle est alors agrémentée d'un portail sculpté monumental (fig. 9-18). L'église de Cazaubon est, elle aussi, reconstruite à la fin du XV^e siècle à l'emplacement

⁸⁵⁸ *Ibidem*, p. 416-419

d'un édifice antérieur dont ne subsistent qu'une partie des fondations et du mur sud en moellon de calcaire, le reste étant édifié pour l'essentiel en brique (fig. 9-19). Dans cette phase de reconstruction, seuls les contreforts et les voûtes sont en pierre (fig. 9-20). Ces reconstructions totales peuvent aussi intervenir dans les premières décennies de l'Époque moderne. L'église de Flamarens, par exemple, a été reconstruite en totalité dans la première moitié du XVI^e siècle par Arnaud de Grossoles, seigneur de Flamarens et neveu de l'évêque de Condom. Le portail de l'église porte la date « 1545 » (fig. 9-21). L'église étant bâtie sur un terrain constitué en grande partie de remblais, elle a connu plusieurs effondrements au fil des siècles et fait aujourd'hui l'objet de restaurations afin de stabiliser ce qui subsiste (fig. 9-22).

Les caractéristiques des églises construites ou reconstruites au lendemain des crises de la fin du Moyen Âge sont très variées⁸⁵⁹. Quelques traits communs peuvent tout de même être mis en avant comme la présence quasi systématique de contreforts d'angle implantés à 45°, ou encore la diffusion dans de nombreux édifices du plan à nef unique, se terminant par un sanctuaire polygonal à trois ou cinq pans, et à chapelles latérales, généralement implantées entre les contreforts. Christophe Balagna note un glissement progressif de l'architecture gothique flamboyante vers la Renaissance à partir des années 1520⁸⁶⁰. Le mélange des genres est alors assez fréquent sur un même édifice.

De nombreuses reconstructions partielles

La plupart des églises en chantier à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle sont des reconstructions partielles d'édifices antérieurs, auxquels peuvent aussi être ajoutés divers éléments architecturaux jusque-là généralement inexistantes.

L'un des exemples les mieux documentés est celui de l'église paroissiale de Montréal dont la construction remonte à la fin du XIII^e siècle et dans les premières années du XIV^e siècle. Ce premier édifice n'était pas voûté, et il faut attendre 1495 pour que les premières mentions des voûtes apparaissent dans les comptes consulaires⁸⁶¹. Il est ensuite question d'une visite du chantier de l'église par un maître maçon de Lectoure afin de déterminer ce qui peut être fait⁸⁶². Le marché est finalement conclu l'année suivante⁸⁶³. Pour ces travaux, les consuls obtiennent une aide de 100 livres de la part du nouvel évêque de Condom, Jean Marre, en 1497. Cette aide est versée en plusieurs fois et nécessite le déplacement de représentants de Montréal à Condom à au moins trois reprises entre 1497 et 1499. Il n'y a que de rares mentions des travaux en eux-mêmes dont la gestion semble avoir été déléguée

⁸⁵⁹ BALAGNA, Christophe, *L'architecture gothique religieuse...*, op. cit., 2000, p. 419-443.

⁸⁶⁰ *Ibidem*, p. 448-453.

⁸⁶¹ « *vesitar et remostar las botas de la gleysa* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 256).

⁸⁶² « *lo maste peyre de Leytora et d'autres en sa companhia vengon en sta villa, et asso per vesitar la obra de la gleysa de la present villa per cant se podora acabar ne per veser si l'om prodora este d'acort* » (*Ibidem*, p. 259).

⁸⁶³ « *cant lo m^{te} de la gleysa et hun autre en sa companhia [...] per concludi lo mercat de la gleysa* » (*Ibidem*, p. 271).

à Arnaut de La Roderia, consul en 1494-1495 puis en 1498-1499. C'est notamment lui qui est chargé de payer les ouvriers en 1498⁸⁶⁴. Il est intéressant de noter que, pour ces travaux importants, il est fait appel à un maître maçon de Lectoure, au moment même où la cathédrale de cette ville est en travaux, sous les ordres de Mathieu Ragueneau, venu de la région de Tours⁸⁶⁵. Il ne subsiste malheureusement qu'une petite partie de ces voûtes de la fin du XV^e siècle, au niveau de la travée la plus proche du chœur (fig. 9-23), le couvrement des trois autres travées de la nef ayant été reconstruit aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'intervention de Jean Marre dans les chantiers de construction aux alentours de Montréal ne s'est pas limitée aux voûtes de l'église paroissiale. Il a aussi notamment fait construire la chapelle de Luzanet sur cette même commune (fig. 9-24).

À Montréal, les travaux de reconstruction concernent les voûtes, ailleurs ce sont le chœur⁸⁶⁶, la nef⁸⁶⁷, les chapelles ou encore le clocher⁸⁶⁸ qui font l'objet de travaux. Ainsi, à La Sauvetat, à la fin du XV^e siècle, le chevet (fig. 9-25) et les deux chapelles latérales sont reconstruits. La chapelle sud est couverte d'une voûte d'ogives et la chapelle nord d'une voûte d'ogives à liernes et tiercerons (fig. 9-26). À Montesquiou, cette période est marquée par l'agrandissement de la nef, la reconstruction du chevet et l'adjonction de chapelles latérales. Le chevet de l'église de Saint-Puy est également reconstruit à la fin du XV^e siècle comme en témoigne la présence d'une baie d'axe à remplage flamboyant (fig. 9-27). Ces travaux s'accompagnent parfois d'un programme de décor sculpté. Les chapelles latérales de l'église de Lagraulet sont ainsi agrémentées de culots sculptés historiés représentant divers personnages (fig. 9-28), parfois associés à des animaux fantastiques (fig. 9-29).

À cette période, quelques églises sont dotées de clochers-tours aux dimensions parfois disproportionnées par rapport aux églises elles-mêmes. Celui de Plieux a été édifié dans la seconde moitié du XV^e siècle, hormis la flèche qui a été ajoutée au XIX^e siècle (fig. 9-30). De plan carré, les contreforts sont implantés dans les angles, comme sur la plupart des églises de cette période. Celui de Lavardens présente aussi cette caractéristique. Il sert également, comme celui beaucoup plus imposant de Beaumarchés, de porche en avant de l'entrée de l'église (fig. 9-31). D'autres clochers de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle sont moins imposants et ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Celui de Castet-Arrouy, par exemple, a été terminé en 1546⁸⁶⁹. Il est de dimensions beaucoup plus réduites et n'était pas destiné à s'élever très haut, il ne comporte donc pas de contreforts d'angle (fig. 9-32).

⁸⁶⁴ « *Item fornin a Arnaut de la Roderia per pagua los qui besonhaban per la gleysa, tant per los peyres qui per los fustes, per que l'obratge no flaquessa punt la soma de X l.* » (*Ibidem*, p. 297).

⁸⁶⁵ Notice d'inventaire du patrimoine rédigée par Gaëlle Prost et Roland Chabbert en 2010 ; accessible en ligne : www.patrimoines.midipyrenees.fr.

⁸⁶⁶ Voir notamment les églises de Lasseube-Propre ou Villefranche.

⁸⁶⁷ Voir notamment les églises de Berrac, Mas-d'Auvignon ou Panjas.

⁸⁶⁸ Voir notamment les églises de Castet-Arrouy, Lannepax, Lavardens ou Plieux.

⁸⁶⁹ Voir la date portée sur le mur nord du clocher.

Au cours des premières décennies du XVI^e siècle, les travaux de reconstructions se poursuivent. La nef de l'église de Sarrant est ainsi agrandie en deux étapes, d'abord les deux premières travées, près du chœur, puis les deux plus éloignées (fig. 9-33). La porte de style Renaissance (fig. 9-34), actuellement visible sur l'élévation nord de la nef au niveau de la travée la plus proche de l'entrée, était initialement placée dans la deuxième chapelle nord où subsiste un bénitier engagé dans le mur. Cette porte date des années 1530. Elle a certainement été déplacée à son emplacement actuel à la fin des années 1560, au moment de la construction des deux travées occidentales.

Une multitude de travaux d'embellissement

L'essentiel des chantiers de la fin du Moyen Âge sur les églises gasconnes consiste en des travaux d'embellissements d'édifices existants. Il ne s'agit plus alors de reconstruire des parties entières, comme le chœur ou la nef, ni d'édifier des éléments jusque-là probablement inexistantes, comme des voûtes ou des chapelles latérales. Ces travaux d'embellissement concernent des parties d'édifices plus réduites, le plus souvent des portails, mais aussi d'autres aménagements internes ou de décor.

Les portails reconstruits à cette période présentent, comme aux périodes précédentes, une grande diversité. Les plus simples, comme celui de Gaudonville (fig. 9-35), se caractérisent par un arc brisé dont les piédroits moulurés se terminent par des bases prismatiques. Ils se retrouvent principalement sur de petites églises rurales. D'autres sont plus élaborés, comme celui de Bajonnette, par exemple, qui n'accuse plus une forme en arc brisé, mais en anse de panier (fig. 9-36). Le portail de l'église de Saint-Mézard présente un décor plus complexe et finement sculpté (fig. 9-37), bien qu'il ne soit pas cantonné de pinacles latéraux comme nous pouvons en retrouver sur d'autres portails des premières décennies du XVI^e siècle. Parmi les plus monumentaux, nous pouvons citer ceux de Sainte-Mère (fig. 9-38), daté de 1520, ou de Barcelonne (fig. 9-39). La reconstruction de portails monumentaux se poursuit au milieu du XVI^e siècle, avec notamment les deux portails de style Renaissance de la basilique de Bassoues (fig. 9-40).

L'étude de l'église de Saramon, et notamment du portail de la fin du XV^e siècle, apporte des éléments particulièrement intéressants pour l'histoire de ce bourg (fig. 9-41). Ce portail s'ouvre en effet, non pas dans la façade occidentale, mais dans le mur oriental de l'absidiole nord. Cette ouverture semble coïncider avec la fermeture du portail occidental primitif. Le portail oriental a par ailleurs été ouvert quelques décennies après l'aménagement de la partie du bourg située à l'est de l'église en quartier habité. Il correspond donc très certainement à un changement de circulation dans le bourg à cette période et à un besoin de la population d'accéder directement à l'église par ce côté, sans avoir à la contourner par une ruelle pour y accéder par l'ouest (fig. 5-23).

D'autres travaux d'embellissement touchent l'intérieur des édifices. Dans l'église paroissiale de Bassoues est notamment aménagée, en plus de la reconstruction du chevet et de deux nouvelles chapelles au sud, une chaire en pierre dont l'escalier est intégré au mur

de l'église (fig. 9-42). Ailleurs, cette période est aussi marquée par l'installation de nouveaux vitraux ou encore la réalisation de nouvelles peintures murales comme à Saint-Antoine, par exemple (fig. 9-43).

Les autres édifices publics

Hormis les églises, d'autres édifices à l'usage de la communauté font l'objet de travaux au lendemain des crises de la fin du Moyen Âge. C'est le cas notamment des maisons communes et des halles (fig. 6-122), souvent associées sur un même édifice, mais aussi d'autres aménagements.

Maisons communes et halles

Les maisons communes sont mal connues, faute de sources écrites suffisamment précises et de vestiges conservés en élévation remontant à la fin du Moyen Âge. Hormis celle de Solomiac⁸⁷⁰ qui est mentionnée dès 1327, des maisons communes sont attestées à Gondrin⁸⁷¹ en 1395, à Montréal⁸⁷² à partir de 1425, à Saint-Mont⁸⁷³ en 1457 et à Plaisance⁸⁷⁴ au XV^e siècle. À chaque fois qu'elles apparaissent dans la documentation écrite, elles semblent être déjà en place depuis plusieurs années. C'est le cas notamment de celle de Montréal qui fait régulièrement l'objet de travaux d'entretien. Il est ainsi question de la réparation du toit en 1425⁸⁷⁵, puis en 1434⁸⁷⁶. En 1468, deux clés sont remplacées, celle de la maison commune et celle de l'une de ses pièces⁸⁷⁷.

Dans les comptes consulaires de Montréal, une distinction est régulièrement faite entre la partie haute de la maison commune, « sus la mayson », et la partie basse, « debat la mayson ». Les consuls et les jurats se réunissent dans la partie haute. La partie basse est portée par des poteaux. Elle s'apparente à une halle, ou au moins à des couverts, et abrite notamment une partie du marché. La halle n'apparaît pas explicitement dans les comptes

⁸⁷⁰ « *domum in plateis* » (BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales...*, op. cit., 1864, p. 162-183, *Coutumes de Solomiac*, 1327).

⁸⁷¹ « *domum communem* » (AD Gers, I 3757, Registre du notaire Johannes Vinholis de Gondrin, 1395, fol. 57 ; Transcription par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Gondrin »).

⁸⁷² « *masson comunau* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXI, 1896, p. 67).

⁸⁷³ « *domum comunem* » (AD Gers, 3 E 11410, Registre du notaire Petrus Andirac, 1457 ; transcription par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d'Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Saint-Mont »).

⁸⁷⁴ « *mason commna* » (AD Gers, A 7, Registre de reconnaissances, XV^e siècle, fol. 57 ; cité par ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique...*, op. cit., 2016, p. 290).

⁸⁷⁵ « (...) *cant se acordan ab Arn. de Locrup e ab Fariet, los caus aben pres a prets feyt arteyda la masson comunau* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXI, 1896, p. 67).

⁸⁷⁶ « *Item plus foc feyt marquât ab Cothoneu de repara e a teyda lo theu sobiran de la masson comunau* » (*Ibidem*, p. 109).

⁸⁷⁷ « *fem far de nau la clau de la mazon comunâl que era rota [...] Item plus fem far una clau a la cramba deu segret de la mazon* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 96).

consulaires, mais elle est mentionnée dans un document contemporain⁸⁷⁸. Ce que cet acte du Trésor des Chartes dénomme la « halle » pourrait correspondre à la partie basse de la maison commune, selon un schéma que l'on retrouve ailleurs en Gascogne gersoise : une association maison commune/halle, la première se trouvant à l'étage de la seconde. En 1471-1472, la maison commune de Montréal fait l'objet d'importants travaux de reconstruction. Les différents consuls achètent et font acheminer jusqu'au chantier de grandes quantités de bois de construction⁸⁷⁹ et fournissent de la nourriture et du vin aux différents artisans. Ce chantier concerne principalement la charpente⁸⁸⁰ et les poteaux en bois⁸⁸¹ qui la soutiennent. Au cours des années suivantes interviennent de petits travaux d'entretien comme le changement d'une penture et d'une clé en 1475-1476⁸⁸². L'année 1491-1492 est notamment marquée par des travaux qui touchent la toiture avec le changement de tuiles et de voliges⁸⁸³. Enfin, une dernière campagne de reconstruction importante intervient en 1496-1497 avec la réalisation de trois nouveaux piliers, cette fois en pierre⁸⁸⁴, et d'un plancher⁸⁸⁵. Au moment de la destruction de la halle à la fin du XIX^e siècle (fig. 9-44), plusieurs colonnes ont été récupérées et réutilisées sur différents édifices de la commune⁸⁸⁶. Celles-ci pourraient correspondre à cette période de reconstruction de la fin du XV^e siècle (fig. 9-45).

D'autres halles paraissent avoir été reconstruites à cette période, même si les vestiges observés sont relativement peu nombreux et généralement très dénaturés. Ainsi, la halle de Beaumarchés, dont la construction est autorisée en 1367, est en partie conservée, même si les espaces entre les piliers ont été bouchés afin de transformer l'édifice en salle des fêtes au cours du XX^e siècle (fig. 7-22). Les piliers conservés semblent cependant témoigner d'une reconstruction de la halle dès la fin du XV^e siècle ou les premières années du siècle suivant (fig. 9-46). Celle de La Sauvetat n'est pas mentionnée dans la documentation écrite, assez lacunaire pour ce village. Même si elle a connu un sort similaire à celle de Beaumarchés, les colonnes de l'élévation orientale paraissent dater de la fin du

⁸⁷⁸ AN, JJ 219, n°184, fol. 108, Lettre de rémission pour un meurtre commis sous la halle de Montréal, 1488.

⁸⁷⁹ Par exemple : « *Item cant Aramonet portec la fusta ab de la mayson reparar* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 109) ; « *Item crompec V cabiros ab la reparacion de la mayson comunal* » (*Ibidem*, p. 120) ; « *Item crompec de Sans de Gauba tres carguas de lata ab de ladita mayson* » (*Ibidem*, p. 120).

⁸⁸⁰ « *Item cant los maestes qui hobraban a la mayson boten la grossa pessa de la fusta agon op ajuda per la metre* » (*Ibidem*, p. 110).

⁸⁸¹ « *Item cant Carrera hobrada los pilas de la mayson* » (*Ibidem*, p. 109).

⁸⁸² « *Item fem repparar las bertaberas de la caysa de la mayson comunal* » (*Ibidem*, p. 140) ; « *Item fen fer la clau en la porta de la mayson comunal* » (*Ibidem*, p. 148).

⁸⁸³ « *Item crompen deu teul deus Centetz tres miles de teu et asso per arteytad la mayson comunal* » (*Ibidem*, p. 174) ; « *Item paguen per lo clau qui crompen a de caplatar la mayson comunal* » (*Ibidem*, p. 188).

⁸⁸⁴ « *Item fen far tres pilas cayratz de la mayson comunal audit Anthoni [lo peyre], totz tres de nau [...] Item crompen una pala de fust per far lo morte cant fen fer los stantz de la mayson* » (*Ibidem*, p. 263).

⁸⁸⁵ « *Item fen far detz vilhos per far taulas per lo sole de la mason comunau* » (*Ibidem*, p. 267).

⁸⁸⁶ Trois ont été observées à l'ouest de la bastide, dans une maison implantée dans la pente en contrebas de l'enceinte, et une autre m'a été signalée à environ 2 km vers le sud-est, au lieu-dit le Meyrio.

Moyen Âge (fig. 9-47). Quelques halles apparaissent dans la documentation écrite à cette période, sans qu'il soit possible d'affirmer si elles existaient précédemment. En l'absence de vestige bâti, il n'est pas possible de répondre à cette question. C'est le cas notamment de celles d'Aubiet⁸⁸⁷, mentionnée en 1499, ou de Monguilhem⁸⁸⁸, citée en 1520.

À titre de comparaison, en Saintonge, cette période de reprise au lendemain des crises de la fin du Moyen Âge se traduit aussi par la multiplication du nombre de halles, et la reconstruction de nombreuses autres attestées aux siècles précédents⁸⁸⁹.

L'approvisionnement en eau

L'analyse des comptes consulaires de Montréal permet de mettre en avant le rôle des consuls dans la construction et l'entretien des aménagements publics permettant l'approvisionnement de la communauté en eau.

Les travaux sont incessants, tout au long du XV^e siècle, sur les différentes fontaines de Montréal. Celle de Saint-Orens est en travaux dans les années 1411-1412⁸⁹⁰, puis à nouveau en 1496-1497⁸⁹¹, celle d'Arroquat en 1425-1426⁸⁹² et celle de Chic en 1492-1493⁸⁹³. Le nom de ces fontaines est significatif, il correspond systématiquement au nom de l'une des portes. Elles sont par ailleurs fréquemment associées, dans les comptes consulaires, à la présence d'abreuvoirs qui font eux aussi l'objet de travaux d'entretien tout au long du XV^e siècle⁸⁹⁴, sans que l'on sache à quelle période ils ont été construits. En 1429-1430, les consuls cherchent à aménager un nouvel abreuvoir à la fontaine de Saint-Orens. Ils font d'abord appel à un maçon, mais, finalement, ils font le choix d'installer un abreuvoir en bois, sans doute moins coûteux⁸⁹⁵. Il ne faut pas oublier qu'à cette période la bastide connaît plusieurs chantiers sur les fortifications qui mobilisent l'essentiel des dépenses de la communauté. L'aménagement de cet abreuvoir près de l'une des portes principales est peut-être aussi à mettre en relation avec ce climat d'insécurité et la nécessité de permettre aux bêtes de boire près de la bastide afin de pouvoir les mettre à l'abri rapidement en cas de

⁸⁸⁷ DUBORD, Raymond, « Les institutions religieuses d'Aubiet », art. cit., 1864, p. 545-549.

⁸⁸⁸ CAZAURAN, Jean-Marie, *Monguilhem et Toujouse*, Paris, 1890.

⁸⁸⁹ PETROWISTE, Judicaël, *À la foire d'empoigne, Foires et marchés en Aunis et Saintonge au Moyen Âge vers 1000 - vers 1500*, Méridiennes, Toulouse, 2004, p. 200-201.

⁸⁹⁰ « *Item plus paguet aus mes^{tes} que fen la font de Sent Orens* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXIX, 1894, p. 289).

⁸⁹¹ « *Item paguen a Anthoni lo peyre per adobar la font de Sent Horens* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 263).

⁸⁹² « *Item plus fet cura la font de la Roqua [...] Item plus logua Richart lo peyre VIII jorns per repara la font de la Roqua* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXI, 1896, p. 64).

⁸⁹³ « *Item paguen au peyre qui reparec la fonlota a la porta de Chic* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 185).

⁸⁹⁴ « *Item plus feet repara l'abeurade de Sent Thorens a Fachart lo peyre [...] Item plus logua hun home que l'ajudassa e lo fessa lo morte* » (BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls... », art. cit., t. XXXI, 1896, p. 73).

⁸⁹⁵ « *Item plus anem besse lo naut de Sent Thorens ab Guillamin lo peyre et no se poden accorda [...] Item plus fen far a Arn. de Locrup hun naut de fust ab de la font de Sent Thorens per abeura los arrossis* » (*Ibidem*, p. 85).

danger imminent. Toutes les fontaines se trouvaient à l'extérieur de l'enceinte, à proximité de chacun des accès à la bastide. Cette situation est aussi celle observée notamment à Saint-Antonin-Noble-Val à la même période⁸⁹⁶.

La bastide de Montréal abrite aussi au moins un puits communal situé sur la place, au-devant ou sous la maison commune⁸⁹⁷. Les consuls font régulièrement procéder à son nettoyage. Ce puits subsiste de nos jours, même si la margelle n'est plus celle de la fin du Moyen Âge (fig. 9-48). Des puits existent sur de nombreuses autres places de villages et de bourgs gersois, qu'il s'agisse ou non de bastides. Certains de ces puits publics sont parfois implantés dans des rues, lorsque la topographie du village ou du bourg ne permet pas leur installation sur une place. C'est le cas par exemple à Castelnau-Barbarens (fig. 9-49). Aucun de ces puits ne présente de caractéristiques spécifiquement médiévales en ce qui concerne la partie visible. Cependant, il est probable que la plupart d'entre eux remonte à la fin du Moyen Âge. De très nombreux puits privés ont aussi été repérés dans les maisons qui ont été visitées, généralement dans les caves ou les étages de soubassement, ces maisons ne comportant le plus souvent ni cour ni jardin⁸⁹⁸.

C. Le renouveau de l'architecture civile

La période qui s'ouvre avec la fin des crises du bas Moyen Âge est marquée par un renouveau important dans l'architecture civile. Le nombre de maisons repérées pour cette période est nettement plus important que pour les périodes précédentes. Cela témoigne d'une grande vitalité de la construction entre les années 1440 et 1550, et, dans certains cas, d'une phase de reconstruction majeure au moment de la reprise.

Des vestiges en pan-de-bois plus nombreux

Parmi les sites dans lesquels des vestiges d'architecture civile ont été recensés pour la période comprise entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XVI^e siècle, environ la moitié est concernée par des éléments datant des années 1440-1550 (fig. 4-80). Il s'agit essentiellement de maisons au moins partiellement à pan-de-bois, sans qu'il soit toujours possible de déterminer si ce sont de nouvelles constructions ou des reconstructions de façades antérieurement en pan-de-bois. Dans les dernières décennies du Moyen Âge, les maisons entièrement en maçonnerie sont nettement moins nombreuses que celles dont la façade est en pan-de-bois et, lorsque des vestiges subsistent, ils témoignent généralement

⁸⁹⁶ RIVALS, Cécile, *La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Florent Hautefeuille, UT2J, 2015, p. 359.

⁸⁹⁷ « *Item fen curar et neteyar lo putz lo cal es debat la mayson comunal* » (SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires...*, op. cit., 1979, p. 202).

⁸⁹⁸ Ils sont malheureusement difficiles à dater faute de margelles maçonnées conservées.

de remaniements. La quasi absence de vestiges de pans-de-bois identifiés pour les périodes antérieures au milieu du XV^e siècle ne signifie pas que ce type de constructions n'a pas existé. Ces pans-de-bois plus anciens ont pu être reconstruits à la fin du Moyen Âge, en raison de leur mauvais état de conservation ou pour les mettre au goût de l'époque. Il est aussi probable que certains pans-de-bois antérieurs au milieu du XV^e siècle n'aient pas été identifiés, en l'absence d'éléments permettant de les caractériser comme tels⁸⁹⁹.

Cette prédominance de l'utilisation du pans-de-bois lors de la reconstruction postérieure aux crises de la fin du Moyen Âge a aussi été identifiée dans d'autres régions du Sud-Ouest et plus largement de l'ensemble de la France⁹⁰⁰. Pour la vallée du Lot en Lot-et-Garonne, plusieurs hypothèses ont été émises afin d'expliquer ce phénomène : bois relativement abondant, car peu exploité pendant la guerre de Cent Ans, mise en œuvre rapide permettant de répondre à une forte demande, coût de construction moindre, utilisation en encorbellement dans un souci de gain de place⁹⁰¹. Le premier point est sans doute à nuancer, car il semble que l'usage de bois d'œuvre ait tout de même été assez important pendant la période de la guerre de Cent Ans, notamment pour la construction de hourds ou d'échauguettes⁹⁰². Ensuite, si la mise en œuvre du pans-de-bois est certainement plus rapide que la construction en maçonnerie, elle nécessite une autre technicité et la présence d'ouvriers compétents en la matière. Les sources écrites sont malheureusement muettes à ce sujet et il n'est pas possible de déterminer si les ouvriers en question sont d'extraction locale ou s'ils sont venus d'autres régions.

Formes des pans-de-bois

La plupart des maisons à pans-de-bois observées sont bâties selon un procédé mixte : les murs latéraux sont maçonnés, au moins au rez-de-chaussée, et seule la façade est en pans-de-bois, soit sur toute sa hauteur, soit sur un rez-de-chaussée lui aussi maçonné. Les murs de refends sont généralement bâtis en pans-de-bois, y compris dans des maisons dont l'enveloppe extérieure est entièrement en pierre ou en brique. Ce principe de construction mixte est courant pour la fin du Moyen Âge dans l'ensemble du sud-ouest de la France⁹⁰³. Cela s'explique par un coût moindre de ce type de construction par rapport à une maison

⁸⁹⁹ NAPOLÉONE, Anne-Laure, « Pans-de-bois antérieurs à 1450 dans les régions du sud-ouest : nouvelles données », in ALIX, Clément et ÉPAUD, Frédéric (dir.), *La construction en pans-de-bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, PUFR/PUR, Tours/Rennes, 2013, p. 361-378.

⁹⁰⁰ Voir par exemple : BÉA, Adeline, « L'architecture civile en pans-de-bois à Labruguière, à Sorèze et dans le sud du Tarn, deuxième moitié du XV^e-XVI^e siècle », in ALIX, Clément et ÉPAUD, Frédéric (dir.), *La construction en pans-de-bois...*, *op. cit.*, 2013, p. 395-415.

⁹⁰¹ MAISONNAVE, Jean-Philippe et MOUSSET, Hélène, « La reconstruction après la guerre de Cent Ans », in BERTHAULT, Frédéric, BESCHI, Alain, FERULLO, Olivier, MAISONNAVE, Jean-Philippe et MOUSSET, Hélène, *Vallée du Lot, Confluences en Lot-et-Garonne*, Le Festin, collection Cahiers du Patrimoine, Bordeaux, 2007, p. 140.

⁹⁰² Voir notamment l'étude des comptes consulaires de Montréal dans le chapitre précédent.

⁹⁰³ Voir notamment : NAPOLÉONE, Anne-Laure, « Pans-de-bois antérieurs à 1450... », art. cit., 2013, p. 361-378 ; BÉA, Adeline, « L'architecture civile en pans-de-bois... », art. cit., 2013, p. 395-415.

entièrement en pierre ou en brique. L’usage de façades et de murs de refend en pan-de-bois se retrouve tout autant dans les zones où la pierre à bâtir est disponible en quantité, que dans celles où la terre et le bois sont majoritaires. L’analyse des matériaux utilisés pour le remplissage des pans-de-bois est généralement compromise par la présence d’enduits couvrants. Les hourdis peuvent aussi être facilement remplacés au fil des siècles. Nous avons observé principalement l’usage de torchis et de briques, parfois de moellons, sans qu’il soit possible, en l’état actuel des recherches, de déterminer s’il s’agissait des matériaux d’origine ou non.

Les étages des façades en pan-de-bois présentent des formes variées qui perdurent parfois sur plusieurs siècles. Les pans-de-bois constitués de simples poteaux verticaux semblent assez répandus à l’Époque moderne, même si certains exemples sont attestés dès le XIII^e siècle⁹⁰⁴. Pour la fin du Moyen Âge, ils sont généralement difficiles à identifier. Une maison de Gaudonville conserve un rez-de-chaussée et un étage dont le pan-de-bois est constitué de poteaux verticaux (fig. 9-50). Seul l’étage est contreventé par deux écharpes. Même si cette façade a été remaniée, il semble que la structure puisse remonter au moins en partie à la fin du XV^e siècle, comme en témoignent les deux larges accolades sculptées du rez-de-chaussée. Ailleurs, ce type de pan-de-bois est utilisé au deuxième étage de façades dont le premier étage est constitué de grandes croix de Saint-André, comme à Gimbrède (fig. 9-51). La façade orientale de cette maison se développe sur trois niveaux en pan-de-bois, le rez-de-chaussée reposant sur un solin d’une seule assise de blocs de calcaire grossièrement équarris (fig. 9-52).

Les motifs à un, deux ou trois registres de croix de Saint-André sont les plus courants. Ils existent dès la fin du Moyen Âge, mais nous les retrouvons aussi, au moins pour ceux à une ou deux croix de Saint-André, tout au long de l’Époque moderne. Des étages en pan-de-bois constitués d’un registre de croix de Saint-André peuvent être associés à des croisées simplement chanfreinées, comme à Cazaubon (fig. 9-53 et 9-54), des portes couvertes par des accolades sculptées, comme à Montesquiou (fig. 9-55 et 9-56), ou encore des croisées moulurées à bases prismatiques, comme à Touget (fig. 9-57 et 9-58). Cette forme de pan-de-bois paraît donc avoir été utilisée sur une longue période et associée à des styles variés de décor. Il en est de même pour les pans-de-bois à deux registres de croix de Saint-André superposés. Certains, comme à Castillon-Debats, sont associés à des portes et des croisées surmontées d’accolades sculptées (fig. 9-59 et 9-60). D’autres, comme à Monfort, sont associés à des croisées sculptées de tores et se terminant par des congés prismatiques (fig. 9-61 et 9-62). Là encore, l’utilisation de pans-de-bois constitués de deux registres superposés de croix de Saint-André a perduré au moins un siècle.

L’usage des trois registres superposés de croix de Saint-André paraît quant à lui un peu plus réduit dans le temps, entre les dernières années du XV^e siècle et le milieu du XVI^e siècle. Il n’est que rarement associé à des croisées surmontées d’accolades comme à La Romieu (fig. 9-63 et 9-64). Le plus souvent, les croisées sont moulurées et les piédroits,

⁹⁰⁴ NAPOLÉONE, Anne-Laure, « Pans-de-bois antérieurs à 1450... », art. cit., 2013, p. 361-378.

parfois le meneau, se terminent par des bases prismatiques (fig. 9-65). Des consoles sculptées sous l’appui de fenêtre complètent généralement le décor de ces croisées (fig. 9-66). Les abouts de solives sont alors aussi souvent sculptés de motifs variés, voire agrémentés de consoles sculptées comme à Pessan (fig. 9-67). Dans toutes les façades de ce type, nous observons une certaine régularité dans l’implantation des croisées et demi-croisées. Lorsqu’il n’y en a qu’une, celle-ci est généralement positionnée au centre de la façade, comme à Touget (fig. 9-68). Lorsqu’il y en a deux, le nombre de travées entre celles-ci peut varier, mais le nombre de travées entre ces croisées et l’extrémité du pan-de-bois est identique de chaque côté (fig. 9-69). Dans de rares cas, des demi-croisées peuvent être positionnées en bordure du pan-de-bois comme à Cazaubon (fig. 9-70).

Les motifs à losanges constituent une exception et n’ont été observés que sur trois maisons de bourgs gersois : à Cologne⁹⁰⁵ (fig. 9-71), à Miélan (fig. 9-72) et à Montréal (fig. 9-73). D’autres exemples de ce motif sont connus dans le quart sud-ouest de la France, mais uniquement en milieu urbain, comme à Auch (fig. 9-74), à Rieux-Volvestre (fig. 9-75) ou encore à Saint-Émilion (fig. 9-76)⁹⁰⁶. Ces trois dernières maisons sont classées au titre des Monuments Historiques et datées de la fin du XV^e siècle ou des premières années du siècle suivant. C’est aussi la datation qui a été retenue pour les trois maisons repérées dans les bourgs gersois. Ces pans-de-bois à losanges ne concernent à chaque fois que le premier étage de la maison. La plupart d’entre eux étaient sans doute destinés à être visibles. Leur assemblage est d’une grande régularité et contribue à l’aspect monumental de la construction. Seul celui de Cologne était probablement enduit. Les losanges sont ici assemblés de manière peu régulière et les éléments horizontaux et verticaux sont sculptés et saillants, formant un panneautage (fig. 9-77).

La maison de Montréal a fait l’objet d’une étude plus approfondie. Elle occupe la partie nord d’une parcelle allongée dont la moitié sud n’est pas bâtie. Le mur mitoyen, à l’ouest, et le mur donnant sur le jardin, au sud, sont édifiés en moellon de calcaire, alors que les deux autres murs, au nord et à l’est, sont en pan-de-bois hourdé de torchis. Le pan-de-bois du premier étage de la façade nord présente un motif régulier à losanges et est entouré d’un cadre mouluré qui reprend les mêmes motifs que celui de la croisée reposant sur trois consoles sculptées (fig. 9-78). La sablière basse est sculptée de larges accolades. Le deuxième étage est constitué d’une loggia fermée par un garde-corps au motif de petites croix de Saint-André et dont l’appui est mouluré. L’intérieur a été visité, mais n’a pas révélé d’information particulière sur la construction du pan-de-bois. Le rez-de-chaussée d’origine n’est pas conservé, celui-ci ayant été transformé en garage.

La présence d’un étage de comble ouvert, comme à Montréal, est attestée sur un grand nombre de maisons à pan-de-bois gersaises, mais aussi plus largement dans le quart

⁹⁰⁵ Ancien presbytère, inscrit à l’Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

⁹⁰⁶ Voir l’analyse de la maison de Saint-Émilion dans : NAPOLÉONE, Anne-Laure, « Le pan-de-bois de la Maison de la Cadène », in SOUNY, David, MARIN, Agnès, GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Saint-Émilion...*, op. cit., 2016, p. 208-211. Ce motif est plus courant dans les villes du centre de la France.

sud-ouest de la France⁹⁰⁷. Ces loggias prennent place uniquement sur des maisons comportant au moins deux étages de pan-de-bois au-dessus du rez-de-chaussée. Nous les retrouvons donc principalement dans des bourgs au bâti relativement dense et élevé (fig. 9-79), et non dans des villages où les maisons ne comportent le plus souvent qu'un étage. Elles peuvent occuper l'ensemble de l'étage de comble ou seulement une partie comme à Masseube (fig. 9-80).

Éléments de décor

Les pans-de-bois sont un support privilégié d'éléments de décor sculpté en nombre et de qualité variables. Ce décor se porte naturellement sur les ouvertures, baies et portes, mais aussi généralement sur les abouts de solives et quelques fois sur la structure même du pan-de-bois. Les formes observées montrent une grande permanence des motifs gothiques jusqu'au milieu du XVI^e siècle, tout comme dans le Tarn⁹⁰⁸ et le Lot-et-Garonne⁹⁰⁹. À l'inverse, les motifs de style Renaissance ne font que de timides apparitions dans le décor des pans-de-bois à cette période.

Dans une dizaine de villages⁹¹⁰, sont conservées des portes à accolades sculptées en rez-de-chaussée. À Miélan et à Montesquiou, la sablière de plancher fait office de linteau à la porte, l'accolade est donc directement sculptée sur la sablière. La porte de Montesquiou est bien conservée, l'accolade qui la surmonte est double (fig. 9-54). La demi-croisée, implantée sur le côté gauche de ce même pan-de-bois, est aussi surmontée d'une accolade, simple cette fois. Pour toutes les autres portes de ce type, l'accolade est sculptée dans un linteau inséré sous la sablière de plancher (fig. 9-81). Ce linteau est de forme trapézoïdale isocèle, la base la plus large se trouve en bas et la plus étroite en haut. Cela permet le renvoi des forces sur les poteaux servant de piédroits. Les accolades présentent des formes variées, simples ou doubles, elles peuvent être plus ou moins galbées. Parfois simplement chanfreinés, comme à Castillon-Debats (fig. 9-82), les accolades et les piédroits peuvent aussi être moulurés, comme à Cologne (fig. 9-83). Plusieurs portes du village de Gimbrède présentent la particularité d'être des ouvertures mixtes accolant porte et demi-croisée, même si aucune ne conserve cette disposition d'origine (fig. 9-84).

Lorsque les éléments de décor des croisées n'ont pas été bûchés, ils présentent plusieurs types de formes. Les croisées les moins sculptées peuvent être à arêtes vives ou dotées d'un simple chanfrein se terminant en congés triangulaires. L'appui est alors généralement mouluré, comme à Montesquiou (fig. 9-85). Les croisées des pans-de-bois de cette période sont le plus souvent sculptées de tores croisés, simples (fig. 9-86) ou multiples (fig. 9-66), se terminant par des bases prismatiques (fig. 9-87). Les appuis de certaines de ces

⁹⁰⁷ BÉA, Adeline, « L'architecture civile en pan-de-bois... », art. cit., 2013, p. 395-415.

⁹⁰⁸ *Ibidem*.

⁹⁰⁹ MAISONNAVE, Jean-Philippe et MOUSSET, Hélène, « La reconstruction... », art. cit., 2007, p. 131 et 141.

⁹¹⁰ Bassoues, Castelnaud-Barbarens, Castillon-Debats, Cologne, Gaudonville, Gimbrède, Manciet, Miélan, Montesquiou, Sainte-Christie-d'Armagnac.

croisées reposent sur des consoles sculptées. À partir du deuxième quart du XVI^e siècle, commencent à apparaître des formes de style Renaissance, comme à Saramon (fig. 9-88). Les éléments verticaux des croisées et demi-croisées sont traités en pilastres, tandis que les éléments horizontaux sont particulièrement saillants. Les baies sont couronnées d'une corniche.

Certains des pans-de-bois sont bordés d'un cadre mouluré, dont les parties verticales se terminent généralement par des bases prismatiques. Ces cadres sont plus ou moins bien conservés et perceptibles selon les sites. Celui de la maison à losanges de Montréal est particulièrement bien conservé, y compris dans la partie où le pan-de-bois est caché par un enduit couvrant (fig. 9-73). Sur une maison de Fourcès, le cadre est encore visible, ainsi que la structure du pan-de-bois à trois registres superposés de petites croix de Saint-André (fig. 9-89). Les deux encoches triangulaires sur la sablière de plancher du deuxième étage témoignent de l'existence passée d'éléments de décor verticaux rapportés en avant du pan-de-bois, de part et d'autre de la croisée. Ce détail permet d'identifier ce type de forme sur des façades qui ont été remaniées aux époques moderne et contemporaine, comme à Cologne (fig. 9-90). La plupart des sablières de chambrée des premiers étages sont sculptées d'accolades plus ou moins galbées, sans qu'une véritable typochronologie ait pu être mise en avant.

Les abouts de solives font aussi souvent l'objet d'un traitement particulier. Ils ne sont malheureusement pas toujours conservés, notamment lorsque les façades ont fait l'objet d'un réalignement ayant pu conduire au sciage de ces solives à l'aplomb du mur maçonné du rez-de-chaussée. Les abouts de solives peuvent être traités en quart-de-rond, comme à Cologne (fig. 9-77). Dans certains cas, plusieurs solives en quart-de-rond peuvent être superposées de manière à former un encorbellement. À Bassoues, par exemple, trois solives en quart-de-rond sont superposées (fig. 9-91). Elles reposent sur la poutre portant le couvert et sur des consoles, ce qui contribue à accentuer l'encorbellement. Ailleurs, les abouts de solives peuvent faire l'objet de diverses moulurations plus ou moins complexes, comme à La Sauvetat (fig. 9-92) ou à Jegun (fig. 9-93) par exemple. Lorsque ces abouts de solives sont sculptés, ils peuvent aussi reposer sur des consoles comme à Miélan (fig. 9-94).

Reconstructions en série et diffusions de modèles ?

L'étude des maisons à pan-de-bois de la fin du Moyen Âge a permis de mettre en évidence l'existence de quelques séries de reconstructions à l'intérieur de certains villages. À Gimbrède, quatre maisons à pan-de-bois, dotées ou non de couverts, possèdent des ouvertures mixtes à accolade en rez-de-chaussée (fig. 9-95). Celles-ci ne sont pas toutes sculptées exactement de la même manière, mais le schéma reste identique : porte accostée d'une demi-croisée à droite (fig. 9-96). Ces ouvertures paraissent dater de la fin du XV^e siècle, moment où la commanderie est ravagée par un incendie⁹¹¹. Les sources écrites ne

⁹¹¹ AD Haute-Garonne, H Malte inv. 72, Inventaire du fonds de Malte, 1747 (Accessible en ligne : <http://archives.haute-garonne.fr>).

permettent pas de déterminer si le village a aussi été touché par cet incendie, mais la concomitance des deux événements mérite d'être soulignée. Il est intéressant de noter que ce type d'ouverture mixte n'a été observé que dans ce village, mais ici le schéma se répète à au moins quatre reprises. Il peut s'agir d'un simple effet de mode, ou bien d'une phase de reconstruction concertée touchant plusieurs maisons au lendemain de l'incendie. Ces effets de séries se retrouvent aussi dans une moindre mesure dans d'autres villages et bourgs, mais avec des motifs répétés moins caractéristiques, que nous retrouvons dans d'autres agglomérations au même moment. À Touget par exemple, plusieurs maisons possèdent des croisées en bois dont les piédroits sont à bases prismatiques relativement similaires (fig. 9-57). À Solomiac, plusieurs maisons de la place de la halle (fig. 9-97) possèdent quant à elles des étages de forme similaire : deux travées de trois registres superposés de croix de Saint-André de part et d'autre de la croisée centrale (fig. 9-98). Ces quelques exemples posent la question de chantiers réalisés sur une courte période par un même atelier d'artisans, itinérants ou non, et d'un éventuel travail en série pour la réalisation de ces pans-de-bois. Les sources écrites font malheureusement défaut pour aller plus loin dans cette réflexion.

Les quelques maisons à pans-de-bois en losanges posent quant à elles une autre question : celle de la diffusion d'un modèle de type « urbain ». Le corpus est assez limité, mais ces maisons sont surtout connues dans des villes ou des bourgs de relative importance vers 1500. Si des artisans locaux ont pu réaliser ces chantiers, il paraît alors étonnant que le corpus soit aussi limité. Cette forme de pan-de-bois est assez répandue à la même période en Anjou et en Touraine⁹¹². Les maîtres charpentiers alors à l'œuvre dans le quart sud-ouest de la France pourraient être venus d'autres régions, à la faveur notamment des grands chantiers alors en cours sur des édifices plus monumentaux comme des cathédrales. Il est par ailleurs intéressant de noter que les trois bourgs concernés par ce type d'édifice en Gascogne gersoise sont trois bastides royales françaises.

Des remaniements d'édifices en pierre

Peu de nouvelles constructions de maisons en pierre ont été repérées pour la fin du Moyen Âge. Cette période semble plutôt marquée par des transformations d'édifices préexistants, qui peuvent se traduire par une augmentation de la surface habitable, la mise au goût du jour des fenêtres et des portes ou encore l'intégration de nouveaux aménagements internes.

⁹¹² BIGUET, Olivier et LETELLIER-D'ESPINOSE, Dominique, « Les maisons à pan-de-bois d'Angers, L'apport de la dendrochronologie et des sources documentaires », in ALIX, Clément et ÉPAUD, Frédéric (dir.), *La construction en pan-de-bois...*, op. cit., 2013, p. 181-199 ; NOBLET, Julien, « L'architecture en pan-de-bois à Tours : nouvelles perspectives », *Ibidem*, p. 201-220.

Un cas exceptionnel : la « maison du bailli » à Montréal

La maison dite « du bailli », à Montréal, permet de suivre les transformations réalisées dans les dernières décennies du Moyen Âge sur un édifice construit à la fin du XIII^e siècle ou dans les premières années du siècle suivant (fig. 9-99). Même si un bailli est mentionné dans la bastide dès sa fondation en 1255 et, ensuite, à plusieurs reprises, rien ne permet d'identifier avec certitude cette maison comme étant la sienne. Cependant, l'importante campagne de travaux de la seconde moitié du XV^e siècle est concomitante de la période à laquelle le pouvoir royal français reprend progressivement la main sur le Condomois. Il est donc possible que le sénéchal d'Agenais, ou le bailli lui-même, ait alors voulu asseoir l'autorité du roi dans la bastide par la réalisation d'importants travaux dans la demeure de son représentant local.

Cette maison occupe la totalité d'une parcelle de 8 m de large pour 19 m de long, ce qui correspond au module primitif de la bastide, établi au moment de sa fondation. Elle est située dans l'angle nord-est de la place, à l'extrémité de l'îlot. Elle n'est donc mitoyenne que du côté oriental, les trois autres murs donnant sur deux rues principales de la bastide, au sud et à l'ouest, et sur une ruelle, au nord (parcelle BM 213 ; fig. 9-100). Le mur mitoyen et l'essentiel des autres pans de mur en moyen appareil de calcaire datent de la première construction, à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle. Deux portes du premier étage correspondent aussi à cette phase de travaux, celle donnant sur le ponceau au nord et celle de la pièce située au sud et ouvrant dans le mur occidental⁹¹³ (fig. 9-101). Une première campagne de remaniements est sans doute intervenue à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle, principalement dans la partie nord de la maison, au rez-de-chaussée. Celle-ci s'est traduite par la mise en place d'une fenêtre à coussièges dans le mur occidental de cette pièce (fig. 9-102), ainsi que d'une niche d'évier dans le mur nord de cette même pièce (fig. 9-103).

Une très importante campagne de travaux a lieu dans la seconde moitié du XV^e siècle. Ces transformations se caractérisent par l'emploi d'une pierre différente, un calcaire gris dit de l'Agenais, qui affleure jusqu'aux environs de Nérac. Cette pierre est ici principalement utilisée pour les éléments sculptés. Ces travaux entraînent une modification de la circulation à l'intérieur de l'édifice, notamment dans la desserte des différents niveaux. Un escalier en vis, implanté dans une tour à trois pans coupés en légère saillie de l'élévation occidentale (fig. 9-104), remplace un escalier primitif dont les caractéristiques ne sont pas connues⁹¹⁴. Au rez-de-chaussée de cette tour d'escalier se trouve une porte sculptée en accolade et dont les piédroits se terminent en congés prismatiques (fig. 9-105). Le larmier accuse lui aussi une forme d'accolade. Ce profil se retrouve sur la cheminée de la vaste pièce du premier étage

⁹¹³ La fonction de cette porte reste encore aujourd'hui indéterminée ; elle donnait peut-être accès à un passage au-dessus. Il ne peut s'agir d'un accès à des latrines, celles-ci se trouvant dans l'angle nord-est de la maison, intégrées dans un important massif maçonné que nous retrouvons à chaque étage.

⁹¹⁴ L'escalier en vis a aujourd'hui disparu, remplacé vers le XIX^e siècle par un escalier à retours en bois ; le négatif de l'escalier en vis est encore bien visible dans les maçonneries de la tour.

(fig. 9-106). L'aménagement de cette cheminée et du placard mouluré qui se trouve à côté (fig. 9-107) pourrait correspondre à un changement de vocation de cette salle. L'évolution dans les fonctions de la maison est surtout visible au rez-de-chaussée, dans la pièce sud, à l'angle de la place. Cette pièce est alors largement ouverte par trois arcades, deux dans le mur sud (fig. 9-108) et une dans le mur ouest. Les piédroits des arcades sud ne se terminent pas au même niveau, celui de gauche est nettement plus haut que celui de droite. Les arcades devaient donc être munies d'étals maçonnés, à gauche, et de portes, à droite (fig. 9-109). La vocation commerciale de ces aménagements ne fait pas de doute, même s'il n'est pas possible de savoir s'ils ont remplacé d'autres structures similaires préexistantes. Les travaux touchent l'ensemble de la façade sud, celle donnant sur l'une des rues principales de la bastide. Elle est alors ordonnancée : au-dessus des deux arcades de boutiques du rez-de-chaussée sont aménagées deux croisées soulignées par un cordon d'appui aujourd'hui bûché (fig. 9-110). Ces deux croisées ont été remplacées par des portes fenêtres au XIX^e siècle, mais l'arrière-voissure est encore visible depuis l'intérieur de la maison. Le percement de ces croisées s'est accompagné d'un rehaussement du niveau de plancher du deuxième étage, le décrochement dans le mur sur lequel reposaient initialement les solives se trouve alors au niveau de l'arc de l'arrière-voissure (fig. 9-111).

Cette maison se différencie des autres maisons étudiées à Montréal par l'absence de mur de refend maçonné au milieu de la parcelle, et par la présence d'un système de latrines sophistiqué dans l'angle nord-est. Ces deux éléments sont contemporains de la première construction de la maison, vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e siècle. La campagne de travaux de la seconde moitié du XV^e siècle entraîne un changement radical dans le parti architectural, par l'adjonction d'une tour d'escalier et l'ordonnancement de la façade donnant sur la rue principale. Ce chantier contribue aussi à une évolution des fonctions de l'édifice dont le rez-de-chaussée, au moins la partie ouvrant dans l'angle de la place, devient marchand. La vocation de la grande salle du premier étage évolue sans doute aussi à cette période. Ces différents indices, mis en relation avec les quelques données historiques déjà évoquées, pourraient contribuer à identifier cette maison comme, si ce n'est la maison du bailli, au moins un édifice exceptionnel de la bastide de Montréal.

De nouvelles fenêtres et portes

La maison « du bailli » de Montréal, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de remaniements de maisons à la fin du Moyen Âge. Lorsque les intérieurs n'ont pas été visités, ces modifications sont surtout visibles au niveau des ouvertures, portes et fenêtres. Les formes observées sont sensiblement les mêmes que sur les maisons à pan-de-bois. Ainsi, quelques accolades sculptées en pierre ont été repérées, sur une petite fenêtre d'une maison d'Avezan (fig. 9-112) et sur deux portes, à Lagarde (fig. 9-113) et à Montréal (fig. 9-114). Cette dernière se trouve au premier étage d'une des maisons à couverts de la place de la halle (parcelles 684 et 685 ; fig. 9-100). Elle s'ouvre dans le mur maçonné permettant

l'accès entre l'intérieur de la maison et la pièce aménagée au-dessus du passage couvert. L'aménagement du couvert pourrait donc dater de la seconde moitié du XV^e siècle.

La plupart des fenêtres reconstruites à cette période sont des croisées et des demi-croisées⁹¹⁵. Les deux se retrouvent parfois sur une même élévation (fig. 9-115). De rares exemples de croisées à deux croisillons ont été repérés, comme à Monfort (fig. 9-116). Les moulurations de ces baies présentent des profils variés. Pour les plus simples, il s'agit généralement de chanfreins larges ou de cavets renversés. Ceux-ci peuvent être simples (fig. 9-117), doubles (fig. 9-118) ou triples (fig. 9-119). Les congés sont de formes variées : cuillères (fig. 9-118), boules fendues (fig. 9-120) ou prismatiques (fig. 9-115) pour l'essentiel. La plupart des croisées en pierre de cette période présentent un décor sculpté plus complexe, constitué de baguettes croisées ornées de doubles cavets et terminées par des bases prismatiques, comme sur les pans-de-bois. Les baguettes croisées peuvent être simples (fig. 9-121) ou doubles (fig. 9-122). L'une d'entre elles, située à Montréal, est surmontée d'un larmier (fig. 9-123) retombant, à gauche, sur un culot prismatique, et à droite, sur un culot à tête humaine (fig. 9-124).

Quelques maisons de villages et de bourgs conservent des éléments de style Renaissance attribuables à la première moitié ou au milieu du XVI^e siècle. La mieux conservée se trouve à Monfort (fig. 9-125). La porte à fronton de l'élévation orientale (fig. 9-126), et les croisées de l'étage (fig. 9-127) présentent un décor sculpté relativement riche. Une autre porte à fronton est partiellement conservée à Montestruc (fig. 9-128). Cette maison présente la particularité d'avoir été construite, ou en grande partie reconstruite, à cette période avec un rez-de-chaussée maçonné et un étage en pan-de-bois. Celui-ci conserve notamment les vestiges d'une croisée surmontée d'un entablement et dont les montants verticaux sont traités en pilastres (fig. 9-129).

*De nouveaux équipements*⁹¹⁶

Les dernières décennies du Moyen Âge sont aussi marquées, pour les maisons qui ont été visitées, par la mise en place de nouveaux aménagements, ou la reconstruction d'équipements antérieurs. Il s'agit principalement de cheminées monumentales. Outre de rares exemples de cheminées attribuables au XIV^e siècle⁹¹⁷, une petite dizaine de cheminées monumentales de la fin du XV^e siècle ou des premières années du siècle suivant ont été recensées⁹¹⁸, parfois à l'état de vestige comme à La Sauvetat (fig. 9-130). L'exemple de Montréal est à nouveau particulièrement éclairant : sur les dix-huit maisons visitées, un tiers

⁹¹⁵ SÉRAPHIN, Gilles, « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc », in *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 1, SAMF, Toulouse, 2002, p. 145-201.

⁹¹⁶ Seul un inventaire complet de l'intérieur des maisons, *a minima* celles recensées comme médiévales, permettrait d'avoir une vue d'ensemble concernant cette question. Seules quelques pistes de réflexion sont amorcées ici.

⁹¹⁷ À Sarrant (parcelle A 748) ou à Montréal (BM 218 et 278), par exemple.

⁹¹⁸ À Montréal (parcelles BM 213, 218, 220, 278, 280, 286 et 358), La Romieu (AB 364), La Sauvetat (AI 233) ou Solomiac (B 865).

conserve au moins une cheminée de la fin du Moyen Âge. Trois d’entre elles sont attribuables au XIV^e siècle (fig. 9-131), et les cinq autres datent de la période de reprise au lendemain des crises. Hormis celle à accolade déjà présentée, ces cheminées offrent des similitudes. Elles sont toutes de dimensions importantes (fig. 9-132). Il s’agit de cheminées engagées, c’est-à-dire que le foyer est pris en partie dans l’épaisseur du mur et en partie dans l’avancée construite devant le mur. Le manteau est généralement constitué de claveaux à crossettes (fig. 9-133) et deux des clés portent un écu sculpté⁹¹⁹ (fig. 9-134). Ces cheminées sont richement décorées, le manteau est souligné par des moulures saillantes et les piédroits moulurés se terminent en bases prismatiques. Une autre cheminée de ce type, mais de dimensions plus réduites, a été repérée à Sarrant (fig. 9-135). Les cheminées de style proche repérées à Montréal ont peut-être été réalisées par un même atelier de tailleurs de pierre venus à Montréal au moment des grands chantiers de reconstruction, notamment des cathédrales des environs. Leur réalisation témoigne en tout cas d’un regain de vitalité de la commande architecturale à cette période.

La multiplication des couverts

La fin du Moyen Âge est aussi marquée par une multiplication des couverts édifiés en avant des maisons se trouvant autour des places de marché et dans les rues adjacentes. Certains d’entre eux sont attestés dès les premières décennies du XIV^e siècle, cependant la plupart des éléments observés datent plutôt de la seconde moitié du XV^e siècle ou de la première moitié du XVI^e siècle. À cette première phase d’installation de couverts dans une période de prospérité économique et commerciale, répond une seconde phase lors de la reprise qui fait suite aux crises des XIV^e et XV^e siècles.

Les textes des années 1440-1550 livrent peu d’informations précises sur la construction de couverts à cette période. À Lannepax, un acte notarié daté de 1500 fait état d’un accord passé entre deux habitants afin d’édifier des *embans* ou couverts derrière leur maison⁹²⁰. Cet accord fait suite à un arbitrage du seigneur, il semble donc que la construction de ces couverts ait été un sujet de discorde entre les deux habitants. S’il s’agit ici de couverts en arrière d’une maison, de semblables conflits ont pu exister entre des voisins pour la construction de couverts en avant de maisons, sur la place ou la rue publique. Nous observons en général une certaine hétérogénéité des couverts au sein d’une même agglomération (fig. 9-136), témoignant d’une édification par chacun des habitants, rarement de manière concomitante, et apparemment jamais de façon planifiée.

En Gascogne gersoise, lorsque les couverts reposent sur des arcs en pierre perpendiculaires au mur de façade, ceux-ci sont toujours communs aux deux maisons mitoyennes. Ils portent le mur mitoyen de la partie des maisons qui se trouve au-dessus, que

⁹¹⁹ Non identifié à ce jour.

⁹²⁰ AD Gers, I 3996, Notaire Fabri, 1500-1501 (Dépouillement par Gilbert Loubès : Archives diocésaines d’Auch, Fonds Loubès, carton « Notariat Vic »).

celles-ci aient été, ou non, édifiées en même temps. Ailleurs, comme à Monpazier (Dordogne), les arcs portant les couverts peuvent ne pas être mitoyens, pas plus que les maisons elles-mêmes (fig. 9-137). Selon les sites, l'état de conservation des couverts et les enduits qui gênent la lecture des maçonneries (fig. 9-138), ne permettent pas de déterminer la chronologie relative entre ces couverts et les maisons devant lesquelles ils prennent place, pas plus qu'entre les couverts eux-mêmes.

Au niveau de la façade de la maison donnant sur la rue ou la place, les couverts peuvent parfois reposer sur des arcs en pierre, mais ils sont généralement portés par des colonnes ou des piliers maçonnés, ou encore des poteaux en bois. Ces piliers et ces poteaux peuvent être soit communs aux deux maisons voisines, soit distincts. Sur la douzaine de sites où plusieurs maisons à couverts datant de la fin du Moyen Âge sont conservées, environ un tiers présente les deux dispositions⁹²¹ (fig. 9-139), un tiers n'a que des supports communs aux maisons voisines⁹²² et le dernier tiers n'a que des supports doubles⁹²³. Dans tous les cas cependant, le mur séparant les deux maisons au-dessus du couvert est mitoyen. Aucun élément ne permet de déterminer ce qui a présidé au choix de l'une ou l'autre des dispositions.

Les colonnes et les piliers maçonnés ne présentent généralement aucun élément qui permette de les dater précisément. Dans de nombreux cas, il semble qu'ils soient le fait d'une reconstruction postérieure à l'édification du couvert. À Solomiac, par exemple, les piliers de section carrée qui portent une partie des couverts au sud de la place semblent être une reprise en sous-œuvre de poteaux préexistants, en témoignent les nombreuses planchettes de bois utilisées pour caler les sablières de plancher du premier étage (fig. 9-140). À Cologne, les colonnes portant le couvert de la maison à pan-de-bois en losange pourraient quant à elles être contemporaines de ce motif et dater du début du XVI^e siècle (fig. 9-141).

La majorité des couverts observés datant de la fin du Moyen Âge sont en pan-de-bois et reposent sur des poteaux eux aussi en bois. La section, carrée, de ces poteaux est généralement plus importante qu'aux Temps modernes, donnant souvent un aspect relativement massif à ces couverts (fig. 9-142). Plusieurs systèmes de liaison entre le poteau et la sablière de plancher coexistent à la fin du Moyen Âge. Soit la sablière repose sur la partie haute du poteau (fig. 9-143), soit elle s'insère dans une large encoche au sommet du poteau (fig. 9-144). Dans la plupart des cas, la structure est consolidée par la présence d'aiseliers ou de consoles, et parfois d'un chapeau, pièce de bois horizontale insérée sous la sablière de plancher et reposant à la fois sur le poteau et les aisseliers ou les consoles (fig. 9-145). Le poteau peut aussi être doté de trois aisseliers : deux supportant la sablière de plancher et le troisième une des solives du plancher, soit la solive de rive (fig. 9-141), soit une autre comme à Cazaubon (fig. 9-146).

⁹²¹ Voir notamment : Cologne, Lupiac, Miélan ou Tillac.

⁹²² Voir notamment : Gimbrède, Saramon ou Solomiac.

⁹²³ Voir notamment : Aignan, Bassoues, Castelnau-Barbarens, Fourcès ou Gondrin.

Comme les élévations en pan-de-bois et les abouts de solives, les éléments de support des couverts en bois sont parfois aussi agrémentés d'un décor. Généralement sculpté, du moins pour les éléments conservés, il pouvait sans doute aussi être peint, comme le suggèrent les solives peintes visibles sous le couvert de la mairie de Montréal⁹²⁴ (fig. 9-147). Les poteaux peuvent faire l'objet de différents types de traitement sculpté. À Aignan, par exemple, certains d'entre eux ont simplement les angles abattus et les chanfreins ainsi formés se terminent, en haut et en bas, par des congés triangulaires (fig. 9-148). Ailleurs, comme à Bassoues, les poteaux sont sculptés de manière à former un chapiteau et une base (fig. 9-149). Ce type de décor est fréquent et se décline de différentes manières. Le chapiteau peut être souligné par une simple mouluration, comme à Lupiac (fig. 9-150), mais il peut aussi faire l'objet d'un décor plus élaboré, comme à Saramon (fig. 9-151). Ici, la sculpture du chapiteau permet de faire la transition entre un poteau octogonal et un chapiteau cubique. Ce dernier est souligné par un bandeau en partie basse. Les angles de la partie cubique sont dégagés et portent un petit motif de culot pyramidal. Il est intéressant de noter que ce motif se retrouve sur plusieurs maisons de la place de Saramon (fig. 9-152), mais pas, ou très peu, dans d'autres villages et bourgs gersois à la même période. De même, les aisseliers et les consoles font parfois l'objet d'un décor sculpté plus ou moins complexe. À Aignan, par exemple, certains aisseliers possèdent simplement un tore sculpté au centre (fig. 9-153), alors que d'autres présentent des médaillons sculptés d'une fleur (fig. 9-154) ou d'autres motifs aujourd'hui effacés.

Si les crises de la fin du Moyen Âge ne paraissent pas avoir entraîné un arrêt brutal des chantiers de construction, leur ralentissement est bien perceptible au travers de la multiplication des travaux visibles à la période suivante. La reprise intervient dès les années 1440 et se caractérise par quelques extensions de villages, mais aussi et surtout par des mutations internes importantes. Ces restructurations ont pu, parfois, entraîner des phénomènes de dédensification du bâti villageois, une baisse du nombre de maisons, au profit d'une densification de l'ensemble du tissu construit, par la construction de nouveaux édifices de grande ampleur (couvent ou église par exemple). La reprise de l'activité commerciale se traduit dans l'architecture par la reconstruction de certaines halles préexistantes ou l'aménagement de boutiques en rez-de-chaussée de maisons, mais aussi par la multiplication des couverts en avant des édifices entourant les places et le long des principales voies de communication dans certains villages et bourgs.

⁹²⁴ Ces solives semblent être positionnées en remploi sous le couvert. Une étude plus approfondie pourrait peut-être permettre de déterminer si elles ont fait l'objet d'un remontage sur place au moment de la reconstruction de la façade au XVIII^e siècle, ou si elles proviennent d'un autre édifice. Les vestiges de peinture observés remontent bien, quant à eux, à la fin du Moyen Âge.

À partir des années 1440, la reprise des « grands travaux » amorce une nouvelle dynamique dans l'architecture, tant publique que privée. De grandes églises sont construites, ou entièrement rebâties à cette période, sous l'impulsion de quelques grands prélats. Au même moment, des églises plus rurales, ainsi que des maisons, bénéficient de travaux d'embellissement et d'amélioration. De nouvelles formes font leur apparition, notamment au niveau du décor des baies, portes et fenêtres, mais aussi plus largement sur certaines façades en pan-de-bois. Se pose alors parfois la question de la diffusion de modèles, voire de reconstructions en série dans certaines agglomérations. Malgré quelques timides apparitions de formes de style Renaissance, les formes gothiques perdurent dans les campagnes jusqu'au milieu du XVI^e siècle.

CONCLUSION

L'objectif de cette thèse était d'établir une synthèse régionale de l'évolution morphologique et architecturale des petites agglomérations à l'épreuve des crises des XIV^e et XV^e siècles, tout en mettant en place une méthodologie interdisciplinaire intégrant pleinement l'inventaire du patrimoine. Au terme de cette étude, il est possible de dresser un état des lieux des transformations des villages et des bourgs au cours de la fin du Moyen Âge en Gascogne gersoise.

Une méthode interdisciplinaire fondée sur l'inventaire du patrimoine

Une fois dressé le bilan historiographique, deux constats s'imposaient : la rareté d'études portant spécifiquement sur les dynamiques morphologiques de la fin du Moyen Âge et le faible nombre de synthèses régionales sur les petites agglomérations intégrant cette période. Afin d'appréhender au mieux la question de l'évolution des villages et des bourgs, il paraissait alors impératif de combiner plusieurs approches, en empruntant aux avancées méthodologiques de l'histoire urbaine et de l'histoire rurale. À l'analyse des sources écrites et planimétriques est venu s'ajouter un inventaire – le plus exhaustif possible compte tenu de l'ampleur du corpus – des vestiges médiévaux visibles dans les petites agglomérations. Faute de données archéologiques, cela a permis d'apporter une dimension « matérielle » au sujet, essentielle pour traiter des questions de transformations architecturales, mais aussi morphologiques.

L'étude du bâti médiéval a été menée selon les méthodes de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Cela a donné lieu à la réalisation de plus de 500 notices qui sont venues constituer l'une des sources de la thèse. Les trois principes de l'Inventaire général ont été

mis en œuvre : recenser, étudier et faire connaître. Le recensement, effectué dans l'ensemble des agglomérations gersoises en parallèle de l'inventaire des sources écrites et planimétriques, a permis de constituer le corpus. L'étude, réalisée en croisant les différents types de sources et niveaux d'échelle, s'est traduite par la saisie des notices d'inventaire synthétisant les données par site. La valorisation a, quant à elle, été menée tout au long du travail de recherche, notamment par la mise à disposition des notices et la réalisation de conférences. Cette thèse constitue l'aboutissement du processus en proposant une synthèse sur une thématique spécifique : les transformations morphologiques et architecturales des petites agglomérations à la fin du Moyen Âge.

La documentation – écrite, planimétrique et architecturale – ne couvre pas de manière uniforme l'ensemble des sites du corpus et ne permet que rarement de répondre pleinement aux problématiques posées par le sujet pour chacun d'entre eux. Des comparaisons ont donc été réalisées afin de documenter des sites pour lesquels les sources disponibles n'étaient pas suffisantes pour réaliser une étude monographique concluante. Des aller-retour constants ont donc été menés entre les différentes échelles d'analyse afin de tirer le maximum d'informations de l'approche monographique de certains sites particulièrement bien pourvus en sources, mais aussi de l'étude sérielle de sites peu documentés. Seule cette interdisciplinarité et ces changements d'échelles ont permis d'aboutir à des résultats satisfaisants et à une vue d'ensemble sur la question de l'évolution des villages et des bourgs à la fin du Moyen Âge.

Les crises de la fin du Moyen Âge, rupture ou continuité ?

La période comprise entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XVI^e siècle englobe trois phases distinctes. Entre les années 1250 et les années 1330, la Gascogne gersoise est marquée par les dernières décennies de prospérité, à la fois démographique et économique. Celle-ci se traduit dans le paysage par une augmentation du nombre et de la surface des agglomérations, de toutes tailles, afin d'accueillir le surplus de population. À partir des années 1330, débutent les « crises » de la fin du Moyen Âge, crises frumentaires et pestes, mais aussi guerres, notamment la guerre de Cent Ans. Contrairement à de nombreuses régions, la Gascogne gersoise, pourtant géographiquement située au cœur du conflit, est relativement épargnée par ces crises. La baisse de la population semble moins importante qu'ailleurs et les destructions sont plus ponctuelles. La reprise débute dès les années 1440, tant d'un point de vue économique que démographique. L'activité architecturale qui avait ralenti, reprend alors rapidement et les villages et les bourgs sont à nouveau marqués par des transformations morphologiques importantes.

Une fois passées les dernières fondations de la fin du XIII^e siècle et du début du siècle suivant, le nombre de petites agglomérations reste stable tout au long de la fin du Moyen

Âge. Les véritables villes, aux horizons lointains, font figure d'exception. Elles ne sont que seize à la fin du XV^e siècle. Les bourgs, plus nombreux, une trentaine, assurent l'essentiel des fonctions de centralité au niveau local. Ce sont les villages, plus de 180, qui constituent l'essentiel du cadre de vie des populations. Il faut attendre l'Époque moderne pour que des sites soient désertés. Il semble que les villages et les bourgs aient été moins affectés par les crises que les villes plus importantes⁹²⁵. Les petites agglomérations sont nombreuses et forment un maillage serré du territoire. Elles sont presque toutes fortifiées dès avant le milieu du XIV^e siècle. L'habitat dispersé intercalaire est aussi très présent, sous la forme de bordes isolées, mais il semble que la double propriété soit fréquente. Les petits pôles d'habitat groupé fortifiés ont alors pu jouer le rôle de lieu de refuge en période de conflit, la maison de village et la ferme étant alternativement occupées selon les moments, en fonction des travaux agricoles et des dangers imminents comme le passage de routiers.

Cette structure de l'habitat et le faible nombre d'opérations militaires sur le territoire ont sans doute permis aux populations de faire face aux conflits et de résister à la présence des routiers, notamment dans le nord du département. L'activité économique a ralenti, mais sans s'arrêter totalement. Les mentions de commerce avec l'ennemi et les nombreux chantiers qui se poursuivent en témoignent. De la même manière, la baisse démographique ne paraît pas très importante, et c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles la reprise s'amorce aussi tôt et aussi rapidement. Les crises de la fin du Moyen Âge ne constituent donc pas un véritable coup d'arrêt dans l'évolution des villages et des bourgs gersois, mais plutôt un ralentissement de l'activité constructive qui se concentre sur les éléments défensifs. Les respirations de l'habitat groupé sont également plus nuancées que ce qu'on aurait pu attendre, sans disparitions importantes ni rétractions majeures, en dehors des bastides les plus tardives, dont on ne sait pas si elles avaient été entièrement loties, et de quelques rares sites directement touchés par la guerre de Cent Ans.

Extensions, rétractions et mutations : vers plus de régularité

Les transformations morphologiques observées dans les villages et les bourgs gersois au cours de la fin du Moyen Âge sont de trois ordres : extensions, rétractions et mutations. De natures variées, elles peuvent se succéder dans le temps sur un même site. Toutes proportions gardées, ces transformations semblent être relativement identiques à celles qu'il est possible d'observer dans les villes à la même période. Que ce soit dans les nouvelles implantations, comme les bastides, ou les extensions, les plans adoptés tendent vers une plus grande régularité à partir du milieu du XIII^e siècle, avec la mise en place de plans orthogonaux. La rigidité apparente du plan est, cependant, toujours adaptée à la

⁹²⁵ CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècle)*, PUM, Toulouse, 1998, p. 423 et suivantes.

topographie du site, surtout pour les sites de hauteur. Ces derniers sont généralement de dimensions plus réduites que les sites de pente ou de plaine et ils connaissent moins d'évolution de leur plan général, tant en terme d'extension que de rétraction.

Les extensions d'agglomérations, faubourgs et quartiers neufs, se produisent essentiellement dans les années 1250-1350. Quelques exemples sont tout de même documentés pour les périodes suivantes, correspondant aux crises, puis à la reprise. Une trentaine de sites est concernée entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle (56 %), huit entre 1350 et 1450 (15 %), et douze après 1450 (23 %). Ces extensions prennent donc place principalement dans un contexte de croissance économique et démographique, mais ne s'arrêtent pas pour autant au moment des crises de la fin du Moyen Âge. Elles se traduisent essentiellement par la mise en place de faubourgs, le plus souvent le long des voies de circulations qui partent des portes, plus rarement de manière enveloppante autour du noyau initial. À la fin du XIII^e siècle, quelques extensions d'agglomérations prennent la forme de quartiers neufs, voire de véritables bastides, dotées de chartes de fondation et de coutumes, implantées près de pôles d'habitat groupé préexistants. Elles adoptent alors un plan orthogonal.

Les rétractions d'agglomérations ne touchent qu'une faible part des sites du corpus, seulement 14 sites sur 212. Presque toutes se produisent entre le milieu du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle. Elles sont donc à mettre directement en relation avec les crises de cette période. Seuls deux exemples de rétractions « brutales », liées à la prise du bourg par des troupes ennemies, sont documentés, à Plaisance en 1355 et à Miélan en 1370. Les autres rétractions sont plus lentes et donc moins perceptibles au travers de la documentation. Elles semblent toucher principalement les bastides, et surtout celles qui ont été fondées tardivement, au début du XIV^e siècle. Pour tous les cas documentés, les rétractions sont cristallisées dans le parcellaire et le paysage bâti par l'édification d'une enceinte. Ces fortifications sont alors moins onéreuses à construire, mais aussi plus faciles à défendre, que si l'ensemble de l'agglomération initiale avait dû être protégé. Les rétractions semblent donc être une réponse à deux problèmes, d'une part, une baisse relative de la population ou un faible taux de remplissage d'agglomérations prévues trop grandes et, d'autre part, la nécessité de protéger les habitants à l'intérieur de murs défendables.

Les mutations internes aux agglomérations sont les transformations les plus nombreuses, tout au long de la période. Elles peuvent être d'ordre morphologique à l'échelle de l'agglomération (densification, dédensification ou transfert), mais aussi toucher directement l'architecture à l'échelle des édifices qui composent les villages et les bourgs (construction ou reconstruction, totale ou partielle). Entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle, il semble que la tendance soit plutôt à une densification du tissu bâti des villages et des bourgs qui se traduit par la construction ou la reconstruction d'édifices dans une trame parcellaire déjà relativement dense. À partir du milieu du XIV^e siècle, la tendance s'inverse et les restructurations internes aux villages et aux bourgs entraînent une relative dédensification. Celle-ci peut se traduire par la disparition de maisons qui, faute d'habitants et donc d'entretien, tombent en ruine et deviennent des espaces vacants, parfois

transformées en cours ou en jardins. Une certaine dédensification de l'habitat peut aussi se produire en parallèle d'une densification du tissu bâti lors de la construction d'édifices de grande ampleur, comme une collégiale ou un couvent, à l'emplacement de maisons individuelles.

Constructions et reconstructions : une monumentalisation de l'espace

Les transformations de la fin du Moyen Âge ne concernent pas seulement la morphologie des agglomérations, mais aussi les édifices qui les composent, qu'il s'agisse de « grands travaux », comme la construction de fortifications ou d'églises, ou de chantiers plus modestes de maisons. Entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du siècle suivant, de nombreux systèmes défensifs sont édifiés et des enceintes fossoyées sont améliorées par la construction de murs en pierre dotés de tours-portes et, dans de rares cas, de tours de flanquement. Les chantiers sur les fortifications collectives se poursuivent tout au long de la période de la guerre de Cent Ans. Il s'agit d'abord de la mise en fortification d'agglomérations jusque là restées ouvertes, comme certaines bastides, ainsi que de faubourgs. Il s'agit aussi et surtout de travaux d'amélioration et de maintien en état des fortifications existantes. Si les techniques de constructions restent identiques à la période précédente, de nouvelles structures font leur apparition. Ce sont d'abord des éléments de flanquement, comme des échauguettes, des hourds et des mâchicoulis, mais aussi des ouvrages extérieurs, comme des barbicanes. Après le milieu du XV^e siècle, les fortifications collectives font surtout l'objet de travaux d'entretien et de remaniements. Ceux-ci se poursuivent tout au long du siècle, même après la fin de la guerre de Cent Ans, le sentiment d'insécurité étant encore bien présent.

D'autres campagnes de « grands travaux » concernent les édifices à usage de la communauté, principalement les églises et les infrastructures commerciales. La période des années 1250-1350 est marquée par la multiplication des chantiers de construction ou de reconstruction d'églises, le plus souvent à l'intérieur des enceintes. Quelques grands chantiers amorcés à cette période se poursuivent tout au long du XIV^e siècle malgré les crises. À partir des années 1440, le retour d'un certain dynamisme architectural avec la fin des crises se traduit par de nombreux travaux d'embellissement des églises existantes, dans le sillage de quelques chantiers monumentaux commandés par de grands prélats, sur les cathédrales d'Auch, Condom ou Lectoure notamment. Concernant les infrastructures commerciales, halles et couverts, elles sont principalement édifiées dans les premières décennies du XIV^e siècle. Les chantiers ralentissent pendant les crises, puis reprennent à partir du milieu du XV^e siècle, notamment avec la construction de très nombreux couverts en avant de maisons préexistantes. C'est aussi à cette période qu'apparaissent les premières mentions et les premiers vestiges de maisons communes installées à l'étage des halles. Ces

différents chantiers contribuent à une mise en scène et à une monumentalisation des espaces d'échanges commerciaux à la fin du Moyen Âge, dans les bastides, mais aussi plus largement dans l'essentiel des bourgs marchands et dans quelques villages.

À partir du milieu du XIII^e siècle, des informations précises concernant les maisons commencent à apparaître dans la documentation écrite. Les quelques vestiges observés de maisons de cette période sont tous bâtis en pierre, y compris dans les plus petits villages. Dans les bourgs les plus importants, il semble y avoir une différenciation entre les maisons proches de la place de marché, qui acquièrent un caractère presque urbain, se développant jusqu'à quatre niveaux, et les maisons plus éloignées dont le caractère est plus rural, ne comportant qu'un étage, comme dans la plupart des villages. Les maisons de la seconde moitié du XIV^e siècle et de la première moitié du XV^e siècle sont quasiment absentes du corpus. À partir des années 1450, la reprise économique est particulièrement visible par une forte augmentation des vestiges bâtis attribuables à cette période dans l'architecture civile. Les façades à pan-de-bois sont mieux conservées qu'antérieurement et arborent quelquefois des éléments de décor sculptés et des motifs spécifiques à cette période, comme des panneaux losangés. Les maisons bâties en pierre font aussi l'objet de remaniements et d'une mise au goût du jour de certains éléments, principalement les fenêtres. Quelques équipements semblent aussi faire l'objet d'une attention particulière, comme les cheminées par exemple. Malgré ces nombreux chantiers, les formes de style Renaissance sont très rares et il semble que les formes gothiques perdurent bien au-delà des années 1500 dans l'architecture civile, comme dans l'architecture religieuse.

L'ensemble de la période de la fin du Moyen Âge est marqué par une monumentalisation du cadre de vie des populations. Elle se traduit, notamment, par une verticalisation de l'architecture au travers des chantiers de construction de tours-portes et de tours de flanquement sur les fortifications collectives, de nouveaux clochers et de maisons qui se développent sur plus d'un étage. La monumentalisation passe également par un usage plus généralisé de la pierre de taille ou, *a minima*, de pierres bien équarries et calibrées, sur l'ensemble des édifices. Les motifs des façades en pan-de-bois sont plus élaborés, et parfois dotés d'éléments sculptés. La question peut se poser de la diffusion de modèles, notamment de modèles urbains parfois lointains, comme dans le cas des pans-de-bois à motifs de losanges. La présence de grands chantiers commandés par des prélats importants faisant venir des artisans de régions éloignées pourrait avoir contribué à la diffusion de tels modèles, dans l'architecture religieuse, mais aussi plus largement dans l'ensemble du domaine de la construction.

Pour une patrimonialisation des villages et des bourgs gersois

Cette thèse entend aussi contribuer à une réflexion sur le patrimoine villageois. La patrimonialisation peut-être définie comme le « processus par lequel un collectif humain cherche à conserver en l'état le passé, ou à le ressaisir afin de le mettre en collection, autrement dit en évidence⁹²⁶ ». C'est le procédé par lequel un objet – mobilier, immobilier, naturel, immatériel – entre dans la chaîne patrimoniale, en étant identifié comme élément d'un bien commun digne d'être protégé et conservé pour ses valeurs d'authenticité, d'ancienneté, de significativité et/ou de beauté⁹²⁷. Ce n'est donc « pas l'objet qui fait le patrimoine, c'est la fonction patrimoniale qui fait d'un objet quelconque un bien patrimonial⁹²⁸ ». La patrimonialisation n'entraîne pas nécessairement une protection et une conservation matérielles. Le rôle premier de l'Inventaire général est de constituer les archives du patrimoine, de fixer à un moment donné un état des lieux des éléments patrimoniaux visibles. La protection et la conservation du patrimoine par l'Inventaire général sont donc avant tout immatérielles et passent par la connaissance des objets patrimoniaux et l'archivage de cette connaissance. La protection et la conservation matérielles sont du ressort des services des Monuments Historiques.

L'inventaire du patrimoine médiéval conservé dans les villages et les bourgs gersois a permis de (re)découvrir de nombreux éléments jusque-là peu connus et qui mériteraient une attention particulière. L'identification de certains de ces villages, ou d'édifices qui les composent, comme des objets patrimoniaux, les fait entrer dans la chaîne patrimoniale et en assure donc une protection et une conservation immatérielle par le biais des notices et photographies archivées dans les bases de données. Il serait maintenant souhaitable que ces données puissent être réutilisées par les services de l'État compétents en matière de Monuments Historique (CRMH) et d'archéologie (SRA), afin d'envisager, si ce n'est une protection matérielle de certains des sites, *a minima* une veille sur les travaux qui y sont réalisés. Cela pourrait permettre d'acquérir de nouvelles données, notamment archéologiques, sur des sites dépourvus de toute information de ce type.

La patrimonialisation des villages et des bourgs gersois ne passe pas nécessairement par une muséification des sites dans un état pseudo-médiéval imaginé. L'enjeu n'est pas tant d'empêcher les évolutions que de les accompagner, afin d'en extraire une meilleure connaissance des époques passées et de mieux intégrer les projets futurs au contexte bâti existant. La patrimonialisation de ces sites ne devrait pas être pensée, comme c'est encore trop souvent le cas, uniquement dans un objectif de développement touristique, mais avant tout pour les habitants actuels. Elle pourrait être un levier de développement de l'économie locale. Les villages et les bourgs gersois constituent encore aujourd'hui le cadre de vie d'une

⁹²⁶ Définition proposée par Pascal Dibie en 2006, reprise dans : HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine, « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2009, p. 19.

⁹²⁷ *Ibidem*, p. 258.

⁹²⁸ *Ibidem*, p. 258.

part importante de la population et le patrimoine devrait être pris en compte dans les politiques de redynamisation des centres-bourgs et des centres-villages. La patrimonialisation doit aller plus loin que le simple archivage des données de l'inventaire, en poursuivant la valorisation auprès de tous les publics, des habitants aux acteurs politiques locaux, afin que chacun se saisisse de la richesse du patrimoine qui l'entoure pour en faire un levier de développement plutôt qu'une contrainte.

Pour mener à bien cette patrimonialisation des villages et bourgs gersois, il faudrait pouvoir poursuivre l'inventaire au-delà du Moyen Âge, par le recensement et l'étude des édifices des périodes plus récentes. L'essentiel des villages et des bourgs gascons conserve, contrairement à la plupart des villes, une morphologie générale relativement proche de ce qu'elle devait être à la fin du Moyen Âge. Les édifices ont cependant fait l'objet de nombreuses destructions et reconstructions depuis cette période. Toutes les strates historiques sont encore largement visibles et devraient donc être prises en compte, y compris les plus proches de nous. C'est le cas, par exemple, de la bastide de Saint-Clar où aucune maison médiévale n'a été repérée bien que le plan d'ensemble soit très vraisemblablement d'origine médiévale. Mieux comprendre l'évolution des petites agglomérations dans la longue durée, et les transformations des édifices qui les composent, pourrait permettre de répondre aux enjeux actuels soulevés par des politiques publiques qui n'ont pas toujours pour thème principal les questions patrimoniales, mais qui ont tout de même un impact important sur les objets patrimoniaux. Il en est ainsi ces dernières années, des politiques de revitalisation des centres-bourgs⁹²⁹, de protection de l'environnement⁹³⁰ ou encore d'amélioration de la fréquentation touristique de la France⁹³¹.

⁹²⁹ En 2014, le Ministère du logement, de l'aménagement et des Outre-Mer a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt visant à éviter l'étalement urbain et à redynamiser les centres-bourgs en proposant de nouveaux logements, commerces, équipements et services aux habitants (<http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr>).

⁹³⁰ La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 prévoit la rénovation des bâtiments existants et l'amélioration de leurs performances énergétiques qui passerait notamment par l'isolation extérieure des édifices (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte>).

⁹³¹ *54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines*, rapport présenté par Martin Malvy, Président de Sites et cités remarquables de France, à Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères, le 14 mars 2017 : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/tourisme/evenements-et-actualites-lies-a-la-promotion-du-tourisme/article/tourisme-presentation-du-rapport-de-martin-malvy-14-03-17>.

SOURCES

Note préliminaire

Figurent dans cet inventaire les documents utilisés dans le cadre de cette thèse. Ceux qui ont été consultés mais non exploités ne sont pas répertoriés.

Certains documents n'ont pas été exploités directement mais par le biais d'analyses publiées, comme, par exemple, certains actes du Trésor des Chartes ou des Rôles gascons. Dans ce cas, ils figurent en italique dans la liste ci-dessous.

Les transcriptions de registres de notaires et de certains compoix ou terriers réalisées par l'abbé Loubès sont consultables dans le fonds des Archives diocésaines d'Auch. Le détail des registres concernés n'est pas repris ici. Ceux-ci sont mentionnés dans les notices par commune.

Tous les plans cadastraux dits napoléoniens ayant été consultés et dans la mesure où ils sont aujourd'hui accessibles en ligne (<http://www.archives32.fr>) par une requête sur le nom de la commune, la liste détaillée des cotes concernées n'est pas fournie.

Enfin, pour un accès aux sources par site, nous renvoyons au volume de notices (vol. 3) où l'essentiel des documents exploités est repris à la fin de chaque notice.

Sources manuscrites

Archives nationales

Cartes et plans

- CP/F/14/8456, Atlas de Trudaine pour la Généralité d'Auch, 1745-1780. En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.htm>, consulté le 28 janvier 2014.
- N/II/Gers/1, Plan d'un « Territoire contentieux entre les villes de Mauvezin et de Cologne », signé et certifié conforme Jacques de Lava et Durand de Monnyn, procureurs des deux villes (2^e moitié du XVI^e siècle ?).

Trésor des chartes

(En italique figurent les documents dont l'original n'a pas été consulté ; analyses : SAMARAN, Charles, *La Gascogne dans les registres du Trésor des chartes*, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1966.)

- JJ 38, n°121, fol. 58, Don à l'hôpital de Miélan d'un terrain dit Jardi pour y établir une église et un cimetière, 1305.
- JJ 49, n°216, fol. 93, Confirmation de l'amortissement de 1000 l. petits tournois de rente concédés par Édouard II, roi d'Angleterre, au cardinal Arnaud d'Aux pour l'église construite par celui-ci à la Romieu, 1314.
- JJ 56, n°475, fol. 206, Vidimus de lettres d'Édouard II accordant à Arnaud d'Aux l'amortissement de 1000 l. petits tournois de rente pour l'église nouvellement bâtie à La Romieu, 1318.
- JJ 61, n°452, fol. 201 v., Confirmation de l'accord conclu entre Arnaud Guilhem seigneur de Monlezun, comte de Pardiac, et le sénéchal de Bigorre, pour faire cesser les entreprises des officiers du roi dans le comté de Pardiac, 1323.
- JJ 64, n°36, fol. 18 v., Confirmation d'un accord entre les gens du roi et les habitants de la juderie de Rivière, accord en vertu duquel ces derniers s'engagent à payer 10 s. t. par feu pour les dépenses de la guerre en Aquitaine et reçoivent la promesse qu'il sera remédié aux excès dont ils se plaignaient, 1326.
- JJ 65 A :
 - o n°20, fol. 8, Confirmation des coutumes de Solomiac, 1328.
 - o n°53, fol. 40 v., Confirmation du paréage conclu avec l'abbaye de Gimont pour la bastide à construire sur le territoire de la grange de Francheville (Solomiac), 1328.
- JJ 65 B, n°84, fol. 21 v, Lettres de sauvegarde pour la collégiale de la Romieu, 1329.

- JJ 66 :
 - o n°24, fol. 9, Confirmation des lettres de Philippe le Hardi (1275) reconnaissant l'hommage lige que lui a prêté Arnaud Guilhem de Monlezun, pour son comté de Pardiac, et s'engageant à n'y pas construire de bastide, à n'y faire aucune acquisition, etc. sans le consentement du comte ou de ses successeurs, 1329.
 - o n°648, fol. 271 v., Confirmation du paréage de Miélan, 1332.
- JJ 68, n°226 et 227, fol. 421 v et 422, Don et confirmation à Jean de Lomagne, seigneur de Fimarcon, d'une rente de 80 l. tournois assignés sur le lieu et château de la Romieu, 1347.
- JJ 70 :
 - o n°17, fol. 7, Création d'un marché chaque lundi à la Romieu, 1336.
 - o n°170, fol. 82, Rémission générale aux habitants de la terre de Rivière, de Vic et d'Auch, 1336.
- JJ 71 :
 - o n° 23, Le lieutenant pour le roi de France dans les guerres de Gascogne concède à Jean, comte d'Armagnac, la suzeraineté du château de Cazaubon en Armagnac, 1334.
 - o n°60, fol. 47v., Confirmation du don fait à Jean, comte d'Armagnac, de tous les droits que le roi possède sur le château et la terre de Cazaubon, 1338.
 - o n°66, fol. 50, Le comte d'Armagnac reçoit 2000 l. t. de rente, garanties par la remise du comté de Gaure, 1336.
- JJ 72 :
 - o n°66, fol. 59v., À la demande du comte d'Armagnac, les comtés de Fezensac et de Gaure, l'Euzan et le Magnoac, seront désormais rattachés à la sénéchaussée d'Agenais, comme l'Armagnac, afin de n'avoir pas à plaider en plusieurs ressorts, 1339.
 - o n°493, fol. 394, Mention étendant la rémission accordée pour leurs infractions aux ordonnances sur les monnaies aux habitants de Montréal et Condom notamment, sInd.
- JJ 73 :
 - o n°171, fol. 140 v., Promesse aux habitants de Montréal en Agenais de maintenir leur ville dans le domaine royal, 1341.
 - o n°294, fol. 234, Confirmation de la rémission accordée aux habitants de Montréal pour leurs infractions aux ordonnances sur les monnaies, 1341.
 - o n°326, fol. 255, Confirmation des coutumes de Montréal en Agenais, 1341.
- JJ 74 :
 - o n°179, fol. 108, Réunion de Fourcès et Larroque-Fourcès au domaine royal à la demande des habitants en raison de l'intérêt stratégique de ces localités, 1343.
 - o n°180, fol. 108, *Idem* pour La Romieu, 1343.

- n°183, fol. 108, Lettres de sauvegarde pour les habitants de Montréal en Agenais, 1343.
- n°184, fol. 108, *Idem* pour les habitants de Fourcès et Larroque-Fourcès, sInd.
- n°394, fol. 227 v., Assignation sur la ville de Montréal en Agenais de 400 l. t. de rente octroyée au comte Jean d'Armagnac qui prendra possession de la ville avant toute estimation cependant que le roi prendra le château d'Auromont en Tursan, 1342.
- n°414, fol. 241, Assignation sur la recette de Toulouse d'une rente de 120 l. t. octroyée à Raymond Jourdain de Terride sur la ville de Cologne dont les habitants l'avaient empêché de prendre possession, 1344.
- n°619, fol. 355, Contrairement à la donation faite à Raymond Jourdain de Terride, maintien de Cologne dans le domaine royal, moyennant le paiement de 250 l. t. par ses habitants, 1342.
- JJ 75 :
 - n°324, fol. 191 v., Remise aux consuls de Simorre d'une amende de 50 écus d'or à laquelle ils avaient été condamnés par désobéissance au roi en la personne du bayle de Simorre, 1345.
 - n°400, fol. 242 v., Confirmation du rattachement du comté de Gaure à la sénéchaussée d'Agenais comme avant la conquête, 1345.
- JJ 80 :
 - n°255, fol. 185, Concession aux habitants de Gimont des revenus de l'encan dans cette ville à condition qu'ils soient affectés à l'entretien des fortifications, 1351.
 - n°277, fol. 194, Concession au comte d'Armagnac de l'hommage et du ressort de Gimat, Gensac, Esparsac, et de la baronnie de Gimois, qu'Arnaud de Lomagne tient en fief du roi, 1351.
 - n°662, fol. 408, Assignation sur la sénéchaussée de Toulouse des 400 l. t. de rente assignées précédemment au comte d'Armagnac sur Montréal mais dont il ne pouvait jouir, cette ville étant dans la main du roi, 1351.
- JJ 91, n°207, fol. 103 v., Lettres informant les habitants du comté de Gaure qu'en vertu du traité de Brétigny ce comté était cédé au roi d'Angleterre, 1361.
- JJ 97 :
 - n°461, fol. 117, Permission donnée aux habitants de Beaumarchés de construire une halle dans leur ville, 1367.
 - n°490, Confirmation des lettres (1275) par lesquelles Arnaud Guilhem de Monlezun ayant fait hommage lige du comté de Pardiac à Philippe le Hardi, ce prince lui reconnaissait l'entière justice dans le comté et s'engageait à n'y faire ni donation ni acquisition ni bastide sans l'accord du comte et de ses successeurs, 1367.

- JJ 100 :
 - o n° 509, fol. 157, Avantages et protection accordés par le roi aux habitants de Barran qui iront commercer à travers le royaume, 2^e moitié XIV^e siècle.
 - o n°888, fol. 262, Confirmation de la sauvegarde royale accordée en 1343 aux habitants de Fourcès et Larroque-Fourcès, 1370.
- JJ 102 :
 - o n°175, fol. 62, Rémission pour les habitants de Miélan coupables de négligence dans la garde de leur ville, 1371.
 - o n°238, fol. 80, Renouveau des privilèges de Miélan, les anciennes chartes ayant été perdues dans l'incendie de la ville, 1371.
 - o n°257, fol. 85, Confirmation des privilèges de la Sauvetat dans le comté de Gaure, 1371.
- JJ 106, n°379, fol. 197, Renouveau de la promesse faite par Charles V au père du comte d'Armagnac de lui donner les comtés de Bigorre et de Gaure et promesse d'y ajouter quelques autres places en Rouergue, 1374.
- JJ 107, n°62, fol. 28v., Le roi reconnaît que le comte Jean d'Armagnac a respecté loyalement les engagements pris par son père envers Charles V dans sa lutte contre le roi d'Angleterre, 1375.
- JJ 125, n°249, fol. 139v., Révision de feux pour Pujaudran, etc., 1383.
- JJ 130, n°201, fol. 109 v., Révision de feux pour Beaumarchés, 1387.
- JJ 135, n°312, fol. 169, Permission donnée aux habitants de Beaumarchés de construire un moulin, au padouen sur l'Arros, car ils sont exposés à être enlevés par la garnison de Lourdes qui bat la campagne quand ils vont faire moudre hors de la ville, 1389.
- JJ 140 :
 - o n°92-6, fol. 115, Révision de feux pour Cologne, Plaisance, etc., 1391.
 - o n°92-24, fol. 122, Révision de feux pour Simorre, Saint-Clar, Sainte-Dode, etc., 1391.
- JJ 141, n°213 b, fol. 122, Révision de feux pour Ardizas, Auradé, Endoufielle, Sirac, Solomiac, etc., 1391.
- JJ 144, n°366, fol. 217, Confirmation d'un accord entre le procureur du roi dans la sénéchaussée de Toulouse et les gens du comte de Pardiac au sujet de la construction d'un moulin sur l'Arros près Beaumarchés, 1393.
- JJ 151, n°291, fol. 143, Révision de feux pour Beaumarchés, 1397.
- JJ 162 :
 - o n°21, fol. 27v., Révision de feux pour Beaumarchés, Miélan, Sainte-Dode, Simorre, etc., 1407.
 - o n°193, fol. 150 v., Don du comté de Gaure avec Fleurance au duc de Bretagne, 1408.
- JJ 163, n°448, fol. 253, Révision de feux pour Ardizas, Sarrant, etc., 1409.

- JJ 167 :
 - n°205, fol. 307, Rémission pour Vincent Roy de Sarrant qui devant la barbacane de ce lieu avait blessé mortellement son cousin au cours d'une dispute, 1413.
 - n° 333, fol. 477 v., Rémission pour Domenge d'Arcanhac, laboureur d'Aurimont, meurtrier d'un homme qui du haut de la tour d'Aurimont l'avait insulté, 1414.
- JJ 176, n°189, fol. 130 v., Rémission accordée aux habitants de Montréal par le roi de France pour désobéissance aux officiers royaux et commerce avec l'ennemi, 1442.
- JJ 189, n°114, fol. 52 v., Rémission pour Bernard d'Ansurra, de Saint-Léonard, pour le meurtre d'un homme avec qui il s'était querellé devant la barbacane du village, 1456.
- JJ 194, n°91, fol. 49, Confirmation du don (1425) à Charles d'Albret, de Fleurance et du comté de Gaure, 1465.
- JJ 219, n°184, fol. 108, Lettre de rémission pour un meurtre commis sous la halle de Montréal, 1488.
- JJ 221 :
 - n°137, fol. 83 v., Établissement du siège de la sénéchaussée d'Armagnac à Lectoure, « une des clefs et la principale de nostre pays de Gascogne », 1490.
 - n°232, fol. 132 v., Confirmation d'un arrêt du Parlement de Toulouse sur l'union du comté de Gaure et de Fleurance à la couronne de France, 1490.
- JJ 222 :
 - n°34, fol. 11, Restitution à Bertrand de Fourcès du tiers de Fourcès et de Larroque-Fourcès, 1491.
 - n°292, fol. 134, Création de foires à Fourcès pour Bertrand de Fourcès seigneur du lieu, 1491.
- JJ 258-1, n°554, fol. 268 v., Confirmation des privilèges de Saint-Puy, 1548.
- JJ 259 :
 - n°331, fol. 246 v., Établissement d'une foire et d'un marché à Terraube pour Gilles de Galard, seigneur de Terraube, 1549.
 - n°361, fol. 273 v., Confirmation des privilèges de Montréal en Condomois, 1549.

Archives nationales britanniques

Rôles gascons publiés exploités

- BÉMONT, vol. 2 :

- Acte n°455, Montréal et Fourcès, Ratification d'un acte de 1280 concernant des droits concédés aux habitants de divers lieux, privilège de libre circulation du sel, s.d.
- Acte n°1305, Montréal, Sauvegarde accordée aux habitants, 21 avril 1289.
- BÉMONT, vol. 3 :
 - Acte n° 2075, La Romieu, Mention de paréage entre le prieur et le roi, 1293.
 - Acte n°2158, La Romieu, Nouvelle mention de paréage et question de droits seigneuriaux, 1293.
 - Acte n°4717, Saint-Puy, Ordre donné le 24 avril 1285 (ou 1305 ?) de rembourser après enquête à Othon de Mongiscard le montant des dépenses qu'il avait faites pour la garde, la fortification et la défense de Saint-Puy.
- RENOUARD et FAWTIER, vol. 4 :
 - Acte n°139, La Romieu, Mise sous la protection du roi, 1309.
 - Acte n°360, La Romieu, Création d'un marché hebdomadaire, 1310.
 - Acte n°361, La Romieu, Rattachement à la couronne d'Angleterre, 1310.
 - Acte n°1175, La Romieu, Confirmation de la fondation de la collégiale, 1314.

Rôles gascons non publiés exploités

(Documents originaux non consultés ; consultation des analyses en ligne : [www.gasconrolls.org/fr/.](http://www.gasconrolls.org/fr/))

- C 61/33 :
 - Membrane 5, acte 263, Saint-Puy, Engagement de la garde du château, août 1320.
 - Membrane 14, acte 56, Saint-Puy, Vérification de l'accord entre les nobles et la communauté au sujet du paiement des taxes, s.d.
 - Membrane 14, acte 60, Saint-Puy, Les consuls reconnaissent que le roi d'Angleterre est seigneur du château et possède la haute et la basse justice, 1319.
 - Membrane 15, acte 33, La Sauvetat, Lettres de sauvegarde, s.d.
 - Membrane 15, acte 34, La Sauvetat, Restitution des droits à la suite d'une usurpation, s.d.
 - Membrane 15, acte 35, Saint-Puy, Recherche d'informations sur les droits des consuls dans la collecte des péages, s.d.
- C 61/35 :
 - Membrane 9 d, acte 229, Serments de fidélité notamment des consuls de Valence-sur-Baïse, de Condom, de Fleurance et de Montréal, 1323.
 - Membrane 10 d, acte 210, Saint-Puy, Engagement de la garde du château, août 1328.
 - Membrane 12 d, actes 152 à 156, Saint-Puy, Remerciements à Ysarn de Laneplan pour la garde du château, octobre 1322.

Archives départementales du Gers

Série C – Administrations provinciales avant 1790

- C 50, Barran, Réparations à la halle, 1785.
- C 479 :
 - o Saint-Clar, Concession de terrains domaniaux, XVIII^e s.
 - o Saint-Puy, Concession de terrains domaniaux, portions des fossés, 1782-1787.
 - o Valence-sur-Baïse, Concession de terrains domaniaux, 1776.
- C 492, Valence-sur-Baïse, Lods et ventes citant les anciennes coutumes, 1773.
- C 503, Solomiac, Plan géométrique de la ville, 1758.
- C 559, Barran, Requête pour démolir l'excédent des murs de la ville au-delà de dix pieds de hauteur, 1766.
- C 561, Boulaur, Plan de la rue et place publique, 1778.
- C 567, Isle-de-Noé, Plan d'une partie du grand chemin, 1759.
- C 570, Manciet, Permission de démolir la porte de ville placée à l'entrée du faubourg, bâtie en triangle, ladite porte consistant en un petit arceau très étroit bâti en brique, sur lequel il n'y a point de tour, 1760.
- C 574, Saramon, Requêtes et procès-verbaux concernant les alignements et l'état des rues et chemins, 1747-1770.
- C 575, Saint-Clar, Divers travaux aux fortifications, XVIII^e s.
- C 576, Saint-Paul-de-Baïse, Permission de démolir une tour, 1764
- C 578 :
 - o Valence-sur-Baïse, Concession d'un terrain voisin de la place et plan de la place et des rues adjacentes, 1763.
 - o Valence-sur-Baïse, Requêtes et procès-verbaux, XVIII^e s.

Série E – Féodalité, communes, bourgeoisie, familles avant 1790

- E 643, Fourcès, Livre de reconnaissances de Guido de Forcesio, 1511.
- E 1551-7, Saint-Puy, Registre du notaire Fitte, 1620-1653.

Sous-série E suppl. – Archives communales

- E suppl. 191, Estramiac, Livre de reconnaissances, 1^e moitié XVI^e siècle.
- E suppl. 193, Estramiac, Matrice du plan d'Estramiac, 1621.
- E suppl. 202, Montréal, Comptes, 1399, 1411, 1412.
- E suppl. 203, Montréal, Comptes, 1413, 1425, 1429.
- E suppl. 204, Montréal, Comptes, 1431, 1434, 1436.
- E suppl. 205, Montréal, Comptes, 1438, 1439, 1442, 1443.

- E suppl. 206, Montréal, Comptes, 1444, 1446, 1448.
- E suppl. 207, Montréal, Comptes, 1450, 1458, 1459.
- E suppl. 208, Montréal, Comptes, 1459-1463, 1468, 1471, 1475.
- E suppl. 209, Montréal, Comptes, 1491, 1492, 1493, 1494.
- E suppl. 210, Montréal, Comptes, 1495, 1496, 1497.
- E suppl. 211, Montréal, Comptes, 1498, 1500, 1502.
- E suppl. 212, Montréal, Comptes, 1507, 1510, 1515.
- E suppl. 213, Montréal, Comptes, 1517, 1519, 1520.
- E suppl. 214, Montréal, Comptes, 1523, 1524.
- E suppl. 215, Montréal, Comptes, 1525, 1526.
- E suppl. 216, Montréal, Comptes, 1529, 1538, 1556.
- E suppl. 224, Montréal, Livre terrier de Johanni de Mercerio, 1430.
- E suppl. 227, Montréal, Livre terrier de Pey de Mercerio, 1511.
- E suppl. 259, Gimbrède, Livre terrier, 1665. [contient un plan du milieu du XVIII^e s.]
- E suppl. 260, Gimbrède, Livre terrier, 1747.
- E suppl. 350, Saramon, Compoix, 1641.
- E suppl. 821, Plieux, Livre terrier, 1669.
- E suppl. 1106, Cazaubon, Reconnaissances féodales, 1478. [non communicable]
- E suppl. 1123, Castelnau-Barbarens, Compoix, 1644.
- E suppl. 1145, Saint-Puy et Pouy-Petit, Reconnaissances en faveur du monastère de Prouilhan, 1514.
- E suppl. 1165, Miradoux, Livre terrier, avant 1647.
- E suppl. 1688, La Sauvetat, Livre des reconnaissances faites au roi, 1668.
- E suppl. 1711, Saint-Clar, Coutumes, 1533-1684.
- E suppl. 1721, Saint-Clar, Minutes du dénombrement de la ville, 1664.
- E suppl. 1722, Saint-Clar, Biens communaux, an XIII.
- E suppl. 1726, Saint-Clar, Domaine royal, 1312-1792.
- E suppl. 1762, Mauroux, Délibérations, 1752-1789.
- E suppl. 2969, Montaut-les-Créneaux, Compoix, 1601.
- E suppl. 3196, Bezolles, Terrier, 1565.
- E suppl. 3237, Maignaut-Tauzia, Livre terrier, 1729.
- E suppl. 3486, Saint-Clar, Comptes et délibérations, 1673-1789.
- E suppl. 3487, Saint-Clar, Livre terrier, 1695.
- E suppl. 3643, Estramiac, Terrier, 1544.
- E suppl. 3771, Lagraulet-du-Gers, Compoix, 1684.
- E suppl. 3788, Terraube, Livre terrier, 1594.
- E suppl. 3934, Saint-Puy, Terrier, XVII^e siècle. [non communicable]
- E suppl. 3935, Saint-Puy, Terrier, XVII^e siècle. [non communicable]
- E suppl. 3936-1 à 21, Saint-Puy, Plan terrier, XVIII^e siècle.
- E suppl. 4852, Valence-sur-Baïse, Arpentement, 1613.
- E suppl. 5847, Jegun, Cadastre, 1668.

Série I – Archives ecclésiastiques – Fonds du Grand séminaire d’Auch ou de Vergès

- I 65 (6), Miélan, Contrat de construction du moulin de la Roujeau en la juridiction de Miélan, 1420.
- I 111, Aignan, Reconnaissances féodales faite au comte d'Armagnac par les consuls, 1485.
- I 304, Barran, Odon inféode les vacants de l'Isle aux habitants de Barran, 1281.
- I 476, Bezolles, Hommage du sieur de Bezolles au sieur de Pardailhan, 1352.
- I 497, Ordan-Larroque, Copie d'un document de 1262.
- I 1394, Saint-Puy, Copie des coutumes du comté de Gaure, s.d. (2^{ème} moitié du XVII^e siècle ?).
- I 1686, L’Isle-de-Noé, Le comte d'Armagnac affranchit de toute imposition le moulin bâti sur la Baïse, 1422.
- I 1737, Castelnau-d’Arbieu, Donation aux habitants par noble Arbieu de Labatut, 1263.
- I 2036, Mauroux, Arrentement des biens appartenant à noble Léaumont de Puygaillard, 1627.
- I 2365, Monbrun, Copie des coutumes, 1264.
- I 2381, Monfort, Extrait des coutumes, 1308.
- I 2439, Montaut-les-Créneaux, Reconnaissance féodale consentie par les consuls, 1606.
- I 2491, Montaut-les-Créneaux, Coutumes, 1256.
- I 2500, Aubiet, Copie des coutumes, 1467.
- I 2512, Montesquiou, Copie d'un extrait des articles les plus essentiels mentionnés dans les coutumes de 1307.
- I 3183, Saint-Puy, Copie de documents conservés à la Tour de Londres, XVIII^e siècle.
- I 3221, Gondrin, Les consuls et habitants avaient emprunté 50 florins aragonais au seigneur de Saint-Griède, ils payent et reçoivent quittance, 1392.
- I 3228, Saramon, Notes pour servir à l'histoire religieuse, s.d.
- I 3342, Solomiac, Paréage et coutumes, XV^e siècle.
- I 3752, Gondrin, Registre du notaire Mathey, XV^e siècle.
- I 3974, Saint-Paul-de-Baïse, Travaux sur les fortifications, 1471.
- I suppl. 78, Bezolles, Extrait de certains actes de la maison de Bezolles, s.d.

Série O – Administration et comptabilité communales après 1790

- Série O, non classé, carton concernant Montaut-les-Créneaux.
- Série O, non classé, carton concernant Montréal-du-Gers.
- 2 O 1-5, Aignan, Mairie, démolition (1843, 1892) ; Église (1831-1919).
- 2 O 1-7, Aignan, Halles et places publiques (1824) ; Démolition de la halle (1881-1883) ; Place de la mairie (1866-1929).

- 2 O 1-8, Aignan, Plan annexé au rapport du 13 juin 1869 sur les dangers que présente la tour.
- 2 O 1-10-5, Aignan, Projet de démolition et de vente de la halle, plans et dessins, 1882.
- 2 O 1-10-2, Aignan, Projet d'acquisition de la maison Dousset pour agrandir la place, 1901.

Sous-série 3 P – Cadastre

- Plan cadastral dit napoléonien : toutes les planches sur lesquelles sont représentés les villages et bourgs gersois ont été consultées. En ligne : www.archives32.fr.

Autres séries

- A 7, Plaisance, Livre de reconnaissances, 1460.
- A 11, Lannepax, Livre de reconnaissances, 1467.
- D 267, Sainte-Dode, Sentences arbitrales et coutumes passées entre le prieur de Sainte- Dode et les habitants du lieu le 10 novembre 1306, en 1308 et en 1321.
- V 147, Gimbrède, Travaux sur l'église et le presbytère, 1854-1864.
- 1 Fi 73, Gaudonville, Plan géométrique des communes de Godouville et de Casteron, s.d.
- 1 Fi 69, Saint-Clar, Plan de la ville et de ses abords, XVIII^e s.
- 7 F 7, Solomiac, Histoire de la bastide depuis sa fondation en 1322, R. Dubord, curé d'Aubiet.

Archives départementales du Lot-et-Garonne

Fonds Lauzun

- 45 J 3, Bezolles, Transcription d'un acte portant autorisation de construire une chapelle dans l'église datant de 1513.
- 45 J 4, La Romieu, Transcription des ordonnances de police de 1284.
- 45 J 6, Ayguetinte, Transcription d'un registre de la famille de Verduzan contenant une partie des droits de cette famille sur le village d'Ayguetinte dans la 2^e moitié du XIV^e siècle.

Archives départementales de Tarn-et-Garonne

Fonds d'Armagnac

- A 38, Enquêtes faites par le procureur du comte d'Armagnac, sur les dommages causés par la guerre entreprise contre le vicomte de Fezensaguet dans les lieux de Miramont, de Sainte-Christie, de Montastruc, de Gaudous, de Mons, de Lucvielle, d'Auzan, de Saint-Salvi, de Crastes, etc., 1401.
- A 44 :
 - o Barran, Lettres du comte révoquant l'autorisation qu'il avait donnée aux consuls de Barran de défendre aux gens dudit lieu d'aller moudre leur blé au moulin de Villeneuve construit sur la Baïse, 18 janvier 1426.
 - o Gondrin, Lettre du comte prescrivant à ses officiers des comtés d'Armagnac et de Fezensac de ne plus percevoir des habitants de Gondrin les impôts, leudes et péages levés dans les deux comtés, 22 novembre 1425.
 - o Sainte-Christie-d'Armagnac, Lettre du comte d'Armagnac prescrivant aux receveurs d'Armagnac de ne percevoir l'impôt d'un écu par feu que sur une base de 45 feux. Il avait été, en effet, établi par une sommaire enquête faite à la requête des consuls dudit lieu, qu'à la suite des ruines causées par la guerre, le nombre des feux qui s'élevait autrefois à 65 n'était plus que de 45, 4 octobre 1425.
- A 45, Cazaubon, Copie des conventions relatives à la vente de la baronnie de Mauléon et du lieu de Cazaubon consentie par le comte d'Armagnac en faveur de Jean, bâtard d'Armagnac, 1454.
- A 46, État des places fortes appartenant au comte d'Armagnac séquestrées en vertu d'un arrêt du Parlement de Paris par maître Robert le Viste, conseiller du roi, 1483-1494 (copie de 1642).
- A 56, Monfort, Lettre du vicomte de Fezensaguet ordonnant au receveur de la vicomté de payer à Guillaume Frayssines de Monfort une somme de 30 francs d'or due pour l'achat d'une maison appartenant audit Guillaume et attenant à la maison vicomtale dudit lieu de Monfort, 10 septembre 1365.
- A 272, Barran, Livre terrier, 1474-1480.
- A 294, Barran, Des habitants et le prieur doivent de l'argent à des juifs, v. 1280.

Archives municipales de Lectoure

- Non coté : « Plan figuré suivant l'arrêt de la cour des aides de Montpellier prononcé entre le syndic des consuls et habitans de Tournecoupe et le seigneur de Saint-Léonard concernant la vérification des terres de la grange de Lavizan et des terroirs

et juridictions de Tournecoupe. Par les pièces relatives à ce plan il paroît qu'il a été fait en l'année 1565 ».

Archives diocésaines d'Auch

Fonds Loubès – Non coté, cartons consultés

- Aignan.
- Artisans gascons de la fin du Moyen Âge.
- Aubiet.
- Auch et divers.
- Auterive.
- Barcelonne.
- Barran.
- Bastides.
- Beaumarchés.
- Brugnens.
- Cahuzac, moulin à papier.
- Capots.
- Cartes, plans, cadastres.
- Cartulaire de Cologne.
- Cartulaire de Moncassin.
- Cartulaire de Séregrand.
- Castelnau-d'Arbieu.
- Cazaubon.
- Cologne.
- Condom.
- Divers.
- Espas.
- Fleurance.
- Fourcès.
- Gazaupouy.
- Gondrin.
- Habitat en Gascogne.
- Jegun.
- Lamazère.
- Lannepax.
- Lavardens.
- Lombez.
- Maîtres verriers gascons.
- Marsolan.
- Mauvezin.
- Miélan.
- Miradoux.
- Monferran-Savès.
- Monfort.
- Mobilier du XV^e siècle.
- Montesquiou.
- Montréal.
- Moulins et étangs.
- Notariat Gondrin.
- Notariat Mirande.
- Notariat Nogaro.
- Notariat Saint-Mont.
- Notariat varia.
- Notariat Vic-Fezensac.
- Notes cagots.
- Ordan-Larroque.
- Panjas.
- Pessan.
- Plaisance.
- Riscle.
- La Romieu.
- Routes anciennes.
- Saint-Arailles.
- Saint-Mont.
- Saramon.
- La Sauvetat.

- Terrier 1650 Miélan.
- Touget.
- Travaux publics, projets.
- Valence-sur-Baïse.
- Varia.
- Vic-Fezensac.

Bibliothèque nationale de France

Cartes et plans

- GE C 9122 (RES), Carte de Gascogne, XVII^e siècle. En ligne, mis en ligne le 8 août 2011, consulté le 28 janvier 2014, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59702008/f1.item>.

Bibliothèque municipale d'Auch

- Ms 56 (78) : Barran, Dénombrement des places de la ville avec les noms des tenanciers en 1303. En ligne : <http://www.purl.org/yoolib/bmauch/1003>.

Bibliothèque municipale de Tarbes

Fonds Larcher - En ligne : <http://www.collectionsremarquables.grandtarbes.fr/>

- t. 1 :
 - o n°47 bis, p. 119 : Ratification de la vente du terroir d'Aubiet par le comte d'Armagnac, 1296.
 - o n°125, p. 291 : Paréage de Seissan entre le comte d'Astarac et l'abbé de Faget, 1266.
 - o n°152, p. 373 : Coutumes du Pardiac, 1300.
- t. 2 :
 - o n°169, p. 160 : Donation de Sainte-Christie par le comte d'Armagnac à Jean d'Armagnac, 1461.
 - o n°223, p. 307 : Coutumes du Fezensac, 1286.
- t. 4 :
 - o n°367, p. 14 : Coutumes de la Sauvetat en Condomois, 1271.
 - o n°375, p. 80 : Coutumes de Troncens, 1318.
- t. 5, n°520, p. 368 : Paréage de Plaisance entre le comte d'Armagnac et l'abbé de la Casédie, 1322.

- t. 6 :
 - o n°541, p. 31 : Coutumes de Marciac, 1289.
 - o n°588, p. 149 : Bail à fief par Auger de Saint-Lanne aux habitants de la nouvelle bastide de Plaisance, paréage, 1323.
 - o n°610, p. 248 : Confirmation du paréage de Beaumarchés, 1290.
 - o n°616, p. 277 : Ampliation du paréage de Beaumarchés, 1294.
 - o n°624, p. 307 : Prise de possession de Plaisance par l'abbé, 1413.
- t. 14, n°1371, p. 399 : Hommage des nobles et des villes d'Armagnac à Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, 1479.
- t. 22, n°1922, p. 98 : Arrêt du Parlement de Toulouse entre les communautés de Beaumarchés et Plaisance, mention de la rétraction de la bastide de Plaisance, 1493.
- t. 25 :
 - o n°2155, p. 345 : Coutumes de Montégut en Pardiac, transaction au sujet des fortifications, 1358.
 - o n°2162, p. 377 : Coutumes de Corneillan et Gée, 1368.

Bibliothèque d'Études méridionales (Toulouse)

Fonds Mousnier

- Bonas, Transcription des coutumes de 1292 (source : Bibliothèque Mazarine, ms 3144, ancien 1889).
- Gondrin, Transcription des coutumes du XV^e siècle (source : AD Gers, B 11, couverture).
- Lahitte, Transcription des coutumes de 1528 (source : Archives privées Du Cos de Lahitte).
- Marestaing, Transcription des coutumes (source : AD Haute-Garonne, Fonds de Malte, Liasse Toulouse 165, acte 25).

Sources imprimées

BRUGÈLES, Dom Louis-Clément de, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch suivies de celles des comtes du même diocèse*, Jean-François Robert, Toulouse, 1746.

ROY, abbé, *Nouvelle histoire des cardinaux français ornée de leurs portraits*, Poinçot, Paris, 1788.

Sources éditées

Cartulaires

CAFIERO, Ugo (éd.), *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jacques de Seregran, Un hôpital gascon sur le chemin de Compostelle, 1134-1326*, mémoire de maîtrise sous la direction de Benoît Cursente, UTM, 2001.

CAZAURAN, Jean-Marie (éd.), *Cartulaire de Berdoues*, La Haye, 1905.

CLERGEAC, Abbé (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Gimont*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch, 1905.

DUFFOUR, Abbé J. (éd.), *Livre rouge du chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch, 1908.

GUÉRARD, Benjamin, DELISLE, Léopold et WAILLY, Natalis de (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille*, C. Lahure, Paris, 1857.

JAURGAIN, Jean de (éd.), *Cartulaire du prieuré de Saint-Mont (ordre de Cluny)*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch, 1904.

LACAVE LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien (éd.), *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, Cartulaire noir*, Paris/Auch, 1899.

LACAVE LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien (éd.), *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, Cartulaire blanc*, Paris / Auch, 1899.

SAMARAN, Charles, « Le plus ancien cartulaire de Saint-Mont (Gers) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, Paris, t. CX, 1952, p. 5-56.

SAMARAN, Charles et POLGE, Henri (éd.), « Chartes retrouvées de l'abbaye bénédictine de Pessan (IX-XII^e siècles) », *Bulletin philologique et historique, année 1969*, Paris, 1972, p. 499-505.

Chartes de paréage et de coutumes

ABADIE, Stéphane (éd.), *La bastide royale de Rabastens-de-Bigorre*, Toulouse, 1999. [Homps, Montégut-Arros]

ABADIE, Stéphane (éd.), *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XII^e-XVI^e s.*, Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, Toulouse, 2016, vol. II. [Plaisance]

- BAQUÉ, Zacharie et MASTRON, Jean de (éd.), « Les coutumes de Saint-Yors », *BSAG*, 1935, p. 166-175.
- BEYLOT, Octave (éd.), « Coutumes de Pouy-Carréjart », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 17, 1877, p. 1-47.
- BLADÉ, Jean-François (éd.), « Coutumes du Houga », *Revue de Gascogne*, t. 1, 1860, p. XIII-XXIII.
- BLADÉ, Jean-François (éd.), « Les coutumes de Mauroux », *Revue de Gascogne*, t. 3, 1862, p. XXVII-XXXVI.
- BLADÉ, Jean-François (éd.), *Coutumes municipales du département du Gers, 1^{ère} série*, Durand, Paris, 1864. [Aubiet, Bivès, Castelnau-d'Arbieu, Céran, Isle-de-Noé, Labéjan, Monfort, Polastron, Saint-Clar, Saint-Martin-Binagre, Sarraguzan, Sarrant, La Sauvetat, Solomiac, Villefranche.]
- BOUISSOU, Yves-Germain (éd.), « Extrait des coutumes du lieu de Gaujac en Gaujacois », *Revue de Comminges*, 1967, p. 105-110.
- BOURNAT, Christelle, *Aubiet, un bourg castral en Gascogne gersoise, Enjeux politiques et économiques*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2000.
- BOURSE, Roger et VILLA, Jacqueline (éd.), « Coutumes de Pujaudran (XIII-XIV^e siècles) », *Isle était, Groupe lislois de recherches archéologiques et historiques*, n°10, 1995-1996, p. 41-60.
- CABIÉ, Edmond (éd.), « Transaction sur les droits seigneuriaux et coutumes de Monferran-Savès, 1233 ou environ », *Revue de Gascogne*, 1882, p. 185-189.
- CABIÉ, Edmond (éd.), « Coutumes d'Auradé », *Revue de Gascogne*, 1882, p. 352-359.
- CABIÉ, Edmond (éd.), *Chartes de coutumes inédites de la Gascogne toulousaine*, Paris, 1884.] [Cologne
- CABIÉ, Edmond (éd.), « Privilèges de Cologne au XIV^e siècle », *Revue de Gascogne*, 1899, p. 273-279.
- CADEOT, Noël (éd.), « Fleurance, note d'histoire locale - partie V : Coutumes et privilèges », *BSAG*, 1927, p. 108-135. [Saint-Puy]
- CARLOS, Cécile (éd.), *Inventaire des chartes de coutumes et franchises de la Gascogne gersoise, XI-XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, Toulouse, 2002. [Montégut, Montgaillard]
- CASTEX, Francis (éd.), « Les coutumes de Rozès (24 janvier 1307) », *BSAG*, 2003, p. 144-159.
- CLÉMENT-SIMON, G. (éd.), « Les coutumes de Montaut (Gers) en 1360 et 1471 », *Bulletin Historique et Philologique*, 1905, p. 14-45.
- CLERGEAC, A. (éd.), « Biane, sa charte de coutumes », *Revue de Gascogne*, 1903, p. 409-423.
- CODORNIU, Charles (éd.), « Notice sur Saint-Antoine de Pont d'Arratz », *Revue de Gascogne*, 1895, p. 81-89 et 339-354.

CURSENTE Benoît (éd.), « Les coutumes de Castelnaud-Barbarens (vers 1140-6 avril 1248) », *BSAG*, 2001, p. 357-375.

CURSENTE, Benoît (éd.), « La charte inédite de Saint-Cricq », *BSAG*, 2011, p. 400-425.

DOUAIS, Célestin (éd.), « Glanures historiques, Terraube, Galard, Fimarcon », *Revue de Gascogne*, 1898 p. 427-440, 1899 p. 244-256 et p. 484-499, 1900 p. 242-254, p. 369-378 et p. 475-480.

DUCASSÉ, Elie (éd.), « Coutumes de Bivès 1283 », *BSAG*, 1994, p. 310-335.

DUFFOUR, Abbé J. (éd.), *Livre rouge du chapitre métropolitain de Sainte-Marie- d'Auch*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch, 1908. [Bassoues]

HAMMAM, Mohammed (éd.), *Chartes de coutumes de la Gascogne gersoise : contribution à l'histoire de la Gascogne au XIII^e siècle*, Thèse de doctorat sous la direction de Bernard Guillemain, Université de Bordeaux III, 1982. [Céran]

LAPLAGNE-BARRIS, Paul (éd.), « Le paréage de Miélan », *Revue de Gascogne*, t. 17, 1876, p. 403-417.

LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien (éd.), « Coutumes de Lagraulet », *Revue de Gascogne*, Auch, 1901, p. 538-545.

LAPLAGNE-BARRIS, Paul (éd.), « Registre domestique de la famille de Verduzan (1359-1478) », *Revue de Gascogne*, 1888, p. 81-83.] [Ayguetinte

LAPORTE, Paul (éd.), « Coutumes d'Endoufielle (XIII^e siècle) », *BSAG*, 1910, p. 180-289.

LAPORTE, Paul (éd.), « Coutumes de Turutel », *BSAG*, 1912, p. 45-55.

LASSURE, Jean-Michel (éd.), *De la tour-salle au castelnau : une étape du peuplement en Gascogne, les fouilles archéologiques médiévales de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, Thèse de doctorat sous la direction de Maurice Berthe, UTM, 1995.

MASTRON, Jean de (éd.), « Documents relatifs à Saint-Jean-d'Anglès », *BSAG*, 1902, p. 63-69.

MONDON, M. (éd.), « Fondation ignorée de deux bastides en Astarac au XIII^e siècle (Lalanne-Arqué et Cabas) », *BSAG*, 1912, p. 236-250.

MONLEZUN, Jean-Justin de (éd.), *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Auch, 1846. [Aignan, Barran, Beaumarchès, Miélan, Monferran-Savès, Montbernard, Montesquiou, Plaisance, Sainte-Gemme, Seissan, Simorre, Solomiac]

MONSEMBERNARD, Guy de (éd.), « Les coutumes de Troncens de 1318 », *BSAG*, 1992, p. 266-280.

OURLIAC, Paul et GILLES, Monique (éd.), *Coutumes de l'Agenais, 2 : Bouglon, Montpézat, Montréal, Outre-Garonne et Bruilhois*, Société d'histoire du droit et des anciens pays de droit écrit, Montpellier, 1981, p. 115-158.

ROULEAU, P. (éd.), « Pariage et coutumes de Saint-Sauvy (Gers) », *Revue de Gascogne*, 1927, p. 162-172 et p. 211-220, 1928, p. 21-31.

SAINT-MARTIN, Louis (éd.), « Monographie de Simorre », *BSAG*, 1935, p. 140-163.

SAMARAN, Charles (éd.), « Coutumes de Villecomtal », *BSAG*, 1907, p. 240-249.

SAMARAN, Charles (éd.), « Les coutumes inédites de Corneillan (Gers), 1142-1143 », *Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1951, p. 331-356.

TOURNIER, Abbé (éd.), « Quelques coutumes de Jegun », *BSAG*, 1908, p. 140-143.

VACQUIÉ, E. de (éd.), « Coutumes d'Orbessan et d'Ornézan », *Mémoires de la SAMF*, t. 4, 1840-1841, p. 329-341.

Comptabilités

BREUILS, Abbé (éd.), « Comptes des consuls de Montréal-du-Gers (1411-1450) », *Archives historiques de la Gironde*, t. XXIX, 1894, p. 283-355 ; t. XXXI, 1896, p. 63-144 ; t. XXXII, 1897, p. 1-85.

CHARAGEAT, Martine, *Les comptes du domaine comtal d'Armagnac en Gascogne entre 1450 et 1498*, mémoire de TER sous la direction de Françoise Bériac, Université de Bordeaux III, 1990.

LOUBÈS, Gilbert (éd.), « Comptes des fabriques des églises Notre-Dame et Saint-Orens de Montréal-du-Gers, au XVI^e siècle », *BSAG*, 1974, p. 9-38.

PARFOURU, Paul et CARSALADE DU PONT, Jean de (éd.), *Les comptes consulaires de la ville de Riscle de 1441 à 1507*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch, 2 vol., 1886-1892.

SAMARAN, Charles et LOUBÈS, abbé Gilbert (éd.), *Comptes consulaires de Montréal en Condomois (1458-1498)*, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1979.

Actes de la royauté française

CARSALADE DU PONT, Jean de (éd.), « Les places fortes de la Gascogne en 1626-1627 », *Revue de Gascogne*, t. 40, 1899, p.453-469 et 501-514.

DOSSAT, Yves, *Saisimentum Comitatus Tholosani*, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1966.

MAILLARD, François et FAWTIER, Robert (éd.), *Comptes royaux (1285-1314)*, Imprimerie nationale, Paris, 1953.

PICOT, Georges (éd.), *Documents relatifs aux états généraux et assemblées réunis sous Philippe le Bel*, Imprimerie nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1901.

SAMARAN, Charles, *La Gascogne dans les registres du Trésor des chartes*, Bibliothèque nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1966.

SECOUSSE, M. (éd.), *Ordonnances des roys de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique, Quatrième volume contenant différents suppléments pour le règne du*

roy Jean et les Ordonnances de Charles V données pendant les années 1364, 1365 et 1366, Imprimerie royale, Paris, 1734.

SECOUSSE, M. (éd.), *Ordonnances des roys de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique, Huitième volume contenant les ordonnances de Charles VI, données depuis le commencement de l'année 1395 jusqu'à la fin de l'année 1403*, Imprimerie royale, Paris, 1750.

Actes de la royauté anglaise

« Lettres d'Édouard I^{er} au sujet du château de Cazaubon (1289) », *Archives historiques de la Gironde*, 1866, t. 8, p. 39.

« Registre des hommages rendus au roi d'Angleterre dans les sénéchaussées d'Agenais et de Condomois, 1286-1287 », *Archives historiques de la Gironde*, 1859, p. 353.

BÉMONT, Charles (éd.), *Rôles gascons, Supplément au tome premier, 1254-1255*, Imprimerie nationale. Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1896.

BÉMONT, Charles (éd.), *Rôles gascons, Tome deuxième, 1273-1290*, Imprimerie nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1900.

BÉMONT, Charles (éd.), *Rôles gascons, Tome troisième, 1290-1307*, Imprimerie nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1906.

BÉMONT, Charles (éd.), *Recueil des actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Aquitaine au XIII^e s. (Recognitiones Feodorum in Aquitania)*, Paris, 1914.

CUTTINO, George Peddy (éd.), *Le livre d'Agenais*, Cahiers de l'association Marc Bloch, Centre régional de documentation pédagogique, Toulouse, 1956.

CUTTINO, George Peddy et TRABUT-CUSSAC, Jean-Paul (éd.), *Gascon Register A (Series of 1318-1319)*, Oxford University Press, Londres, 1975.

MICHEL, Francisque (éd.), *Rôles gascons. Tome premier. 1254-1255*, Imprimerie nationale. Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1885.

RENOUARD, Yves et FAWTIER, Robert (éd.), *Rôles gascons, Tome quatrième, 1307-1317*, Imprimerie nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Paris, 1962.

SAMARAN, Charles, « Le Gers dans les Rôles gascons », *Revue de Gascogne*, t. 7, 1907, p. 529-547.

Autres

« Siège et bataille de Miélan (1450) », *Revue de Gascogne*, t. 16, 1875, p. 39-42.

BALUZE, Étienne (éd.), *Vitae paparum avenionensium*, éd. Mollat, Paris, 1917.

BOURGEAT, Ch. Abbé (éd.), « Trois pouillés inédits de l'ancien diocèse d'Auch (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles) », *BSAG*, 1963, p. 78-101.

CASTAIGNON, E. (éd.), « Reconnaissance féodale et serment de fidélité passé entre Roger et Bernard de Noé et les habitants de l'Isle-de-Noé (1564) », *BSAG*, 1904, p. 39-43.

CHÉRIN, B. (éd.), *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fezensac suivie de ses preuves*, Paris, 1784.

DE VIC, dom Claude et VAISSÈTE, dom (éd.), *Histoire générale de Languedoc*, Privat, Toulouse, 1872-1904.

DU BOURG, M. A. (éd.), *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, Laffitte Reprints, Marseille, 1978 (édition originale : Toulouse, 1883).

DUCOURNEAU, Alexandre, *Les lithographies de la Guyenne historique et monumentale (1842-1844)*, Les éditions de l'Entre-Deux-Mers (réédition), Camiac et Saint-Denis, 2000.

FRANÇOIS, Michel (éd.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse, 1^{ère} partie*, Imprimerie nationale, Paris, 1972.

LASSURE, Jean-Michel, « À propos des fouilles archéologiques effectuées en 1889 dans la cour du château de Saint-Blancard (Gers) », *BSAG*, 1977, p. 343-360.

MIGNE, J.P. (éd.), *Coelestini III, Romani pontificis, epistolae et privilegia ordine chronologico digesta*, Paris, 1855.

MONLEZUN, Jean-Justin (éd.), *Histoire de la Gascogne des temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Auch, 1846.

NOULENS, Joseph (éd.), *Documents historiques sur la maison de Galard*, Imprimerie de J. Claye, Paris, 1871.

BIBLIOGRAPHIE

ABADIE, Stéphane, « Les chartes de coutumes médiévales du comté de Pardiac », *Revue de Comminges*, t. 120, 2004, p. 99-106.

ABADIE, Stéphane, « Quelques fortifications collectives médiévales en Gascogne occidentale », in *Cultures et solidarités dans les Pyrénées, Actes du 56^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Tarbes, juin 2005*, FHMP, Toulouse, 2007, p. 145-170.

ABADIE, Stéphane, « Un fonds cartographique méconnu sur l'Aquitaine et la Gascogne : les plans d'Hippolyte Matis dans le fonds Laseigne aux Archives départementales des Yvelines », *BSAG*, Auch, 2010.

ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XII^e-XVI^e siècles*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UT2J, 2016.

ABBÉ, Jean-Loup, « La genèse des agglomérations languedociennes au Moyen Âge : le rôle des XIII^e-XV^e siècles », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 429-434.

ABBÉ, Jean-Loup, « Les sources écrites : le dit et le non-dit en matière de morphologie in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 463-466.

ABBÉ, Jean-Loup, « Planification et aménagement de l'espace urbain de la moyenne vallée de l'Aude au Moyen Âge, Espérasa, Couiza, Quillan, Limoux », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 149-182.

ABBÉ, Jean-Loup, *Société, espace et parcellaire, Contribution à l'étude de l'aménagement de l'espace en Languedoc au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècle)*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Benoît Cursente, UTM, 2004.

ABBÉ, Jean-Loup, « De l'espace rural à l'aire urbaine : enquête sur la *villa nova* en Languedoc méditerranéen et en Roussillon pendant le Moyen Âge », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud*, Éditions du CTHS, Paris, 2004, p. 47-63.

ABBÉ, Jean-Loup, « Le paysage peut-il être lu à rebours? Le paysage agraire médiéval et la méthode régressive », in CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 383-399.

ABBÉ, Jean-Loup (dir.), *Après la genèse, Les transformations morphologiques des agglomérations au Moyen Âge*, Éditions Méridiennes, Toulouse, à paraître.

ABBÉ, Jean-Loup, « Entre ville et campagne, L'espace périurbain en Languedoc à la fin du Moyen Âge à travers les sources fiscales », in BOUFFIER, Sophie, BRELOT, Claude-Isabelle et MENJOT, Denis (dir.), *Aux marges de la ville, Paysages, sociétés, représentations*, L'Harmattan, Paris, 2015, p. 99-122.

ABBÉ, Jean-Loup, BAUDREU, Dominique et BERTHE, Maurice, « Les villes neuves médiévales du sud-ouest de la France (XI^e-XIII^e siècles) », in MARTINEZ SOPENA, Pascual et URTEAGA, Mertxe (dir.), *Las villas nuevas medievales del suroeste europeo, Actas de las Jornadas Interregionales de Hondarribia (16-18 noviembre 2006)*, *Boletín Arkeolan*, Centro de Estudios e Investigaciones Historio-Arqueológicas, Irun, t. 14, 2006, p. 3-33.

- ALAERS, Robert, *Fourcès, un village en Gascogne, d'après les recherches de Pierre Cheyroux*, Wommelgem, 2007.
- ALEXANDRE-BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise et POISSON Jean-Michel (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII^e-XVI^e s.)*, CRAHAM, Caen, 2006.
- ALEYRANGUES, Alexia et JOY, Diane, *Saint-Antonin-Noble-Val, Ville et hameaux*, Patrimoines Midi-Pyrénées, Toulouse, 2010.
- ALGRAIN, Thierry, « Le monument est-il soluble dans l'urbanisme ? », in LOYER, François (dir.), *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe, Actes des entretiens du patrimoine, 2000*, Fayard, Paris, 2001, p. 175-183.
- ALIBERT, Louis, *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens*, Institut d'Études Occitanes, Toulouse, 2002 (fac-similé de l'édition de 1977).
- ALIX, Clément et ÉPAUD, Frédéric (dir.), *La construction en pan-de-bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, PUFR/PUR, Tours/Rennes, 2013.
- ANDRÉ, Marie-Françoise et PHALIP Bruno, « Regards croisés du géographe et de l'archéologue du bâti sur l'état de santé du patrimoine médiéval du Massif central », in *Espace et territoire au Moyen Âge, Hommages à Bernadette Barrière*, Éditions de la Fédération Aquitania, supplément 28, Ausonius, Bordeaux, 2013, p. 341-354.
- ANTOINE, Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle*, PUR, Rennes, 2005.
- ARAGON-LAUNET, Paulette (dir.), *Pays d'Armagnac*, 1979.
- Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées, Musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990*, Association pour la Promotion de l'Archéologie et des Musées Archéologiques en Midi-Pyrénées, Toulouse, 1990.
- ARDILEY, Georges, *Les communautés de la Gascogne gersoise et la chevauchée du Prince Noir de 1355*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé, UTM, 2013.
- ASSASSIN, Sylvie, DUMONS, Barthélémy, GISCLARD, Philippe et PRAT, Nathalie, *Les Bastides de Lomagne : Beaumont-de-Lomagne, Cologne, Fleurance, Gimont, Grenade-sur-Garonne, Larrazet, Montauban, Montfort, Saint-Clar, Solomiac*, Société Académique d'Architecture/Diagram, Toulouse, 1990.
- Association culture et loisirs au village, *Ordan-Larroque, chroniques de la vie d'un terroir*, Impr. du prieuré, Auch, 2004.
- Aux confins de la Gascogne et du Languedoc : les Pays de Rivière-Verdun, Actes du Congrès de la Fédération historique Languedoc, Pyrénées, Gascogne, 21-23 juin 1996*, Rieumes, 1997.
- AYRENX, Abbé, « Fondation d'une chapelle dans l'église Notre-Dame de Bezolles », *BSAG*, 1923, p. 93-96.
- BALAGNA, Christophe, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse de doctorat sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, UTM, 2000.
- BALAGNA, Christophe, « L'église romane de Croute à Lasserrade (Gers) : un édifice inachevé en Gascogne centrale autour de 1125 », *AMM*, t. 26, 2008.

- BALAGNA, Christophe, « Historique », in Le Pavillon Architectures, *Commune d'Aignan, église Saint-Saturnin, Restauration générale, étude préalable*, Toulouse, 2010.
- BALAGNA, Christophe, « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) », *Mémoires de la SAMF*, t. LXXI, 2011, p. 61-82.
- BALAGNA, Christophe, *L'église de Saramon, monument majeur de la seconde moitié du XI^e siècle*, SAHG, Auch, 2016.
- BAQUÉ, Zacharie, « Origine et développement de Vic-Fezensac », *BSAG*, 1912, p. 163-181.
- BAQUÉ, Zacharie, « Condom, ville double ; essai topographique », *BSAG*, 1924, p. 58-72.
- BAQUÉ, Zacharie, « Vic-Fezensac pendant la guerre de Cent Ans », *BSAG*, 1929, p. 142-158.
- BAQUÉ, Zacharie, « Les vieux chemins de la Gascogne », *BSAG*, 1938, p.25-57.
- BAQUÉ, Zacharie, « Des bordes aux bastides, Transformation du peuplement gascon entre le XII^e et le XIV^e siècles », *BSAG*, 1939, p. 55-74.
- BAQUÉ, Zacharie et LAFFARGUE, René, « D'Eauze à Auch à l'origine de l'Histoire », *BSAG*, 1950, p. 159-172 et p. 257-276, 1951, p. 60-75 et p. 167-185.
- BARAILHE, Éric, *Les bastides fondées par les cisterciens et les prémontrés dans la partie occidentale de la Gascogne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Maurice Berthe, UTM, 1998.
- BARATIER, Édouard, « Démographie médiévale dans le Midi méditerranéen, Sources et méthodes », in *La démographie médiévale, sources et méthodes, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 1^{er} congrès (Nice 1970)*, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 1971, p. 9-16.
- BARNABÉ, Patrice, *Entre roi-duc et roi de France : fidélité ou ralliement du Pays Gascon (1259-1360)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Bernard Marquette, Université de Bordeaux III, 2003.
- BARON YELLES, Nacima, « Conclusion provisoire : une perspective interdisciplinaire. Espaces, territoires et dynamiques des lieux : mise en perspective des travaux du point de vue de la géographie », in BOISSELLIER, Stéphane (dir.), *De l'espace aux territoires. La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge. Actes de la table ronde des 8-9 juin 2006, CESCO (Poitiers)*, Brepols, Turnhout, 2010, p. 409-417.
- BARRAUD, Dany, HAUTEFEUILLE, Florent et REMY, Christian (dir.), *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e-XV^e siècles. Recherches archéologiques récentes, 1987-2002*, Supplément n°4 à AMM, CAML, Carcassonne, 2006.
- BAUDOUX-ROUSSEAU, Laurence, CARBONNIER, Youri et BRAGARD, Philippe (dir.), *La place publique urbaine du Moyen Âge à nos jours*, Artois Presses Université, Arras, 2007.
- BAUDREU, Dominique, « Les enclos ecclésiastiques dans les anciens diocèses de Carcassonne et de Narbonne : la pluralité des formes », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 189-203.

- BAUDREU, Dominique, « Circulades ou la naissance d'une fiction historique », *Revue électronique du CERCE*, Centre de recherches comparatives en ethnologie, Montpellier, n°4, 2002. [En ligne], mis en ligne en avril 2002, consulté le 14 février 2013. URL : <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/r4/d.b.htm>.
- BAUDREU, Dominique et LOPPE, Frédéric, « Types de forts villageois dans le bassin moyen de l'Aude durant la guerre de Cent Ans », *AMM*, t. 22, 2004.
- BAUDREU, Dominique, « Formes et formation des villages médiévaux dans le bassin de l'Aude », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud*, Éditions du CTHS, Paris, 2004, p. 65-89.
- BAUDREU, Dominique, « Recherches en cours : les forts villageois du bas Moyen Âge dans le Midi aquitain et méditerranéen », *Programme collectif forts villageois, Rapport 2008*, déposé au SRA Midi-Pyrénées, 2008, p. 9-22.
- BAUDREU, Dominique, *Bâtir en terre crue en Languedoc et en Gascogne, Les mots et les techniques*, Service Connaissance du Patrimoine / Région Midi-Pyrénées, 2012. [En ligne], mis en ligne en avril 2012, consulté le 14 février 2013. URL : http://patrimoines.midipyrenees.fr/fileadmin/Patrimoines-editorial/Les_thematiques/Architecture/Terre_crue/TC_MotsTechniquesOpt_01.pdf.
- BAZZANA, André, GUICHARD, Pierre et POISSON J.M. (dir.), *Habitats fortifiés et organisation de l'espace en Méditerranée médiévale, Table ronde tenue à Lyon les 4 et 5 mai 1982*, GIS/Maison de l'Orient, Lyon, 1983.
- BÉA, Adeline et SERVANT, Sonia, « Au pied du versant nord de l'extrémité occidentale de la Montagne noire : la formation des villages au Moyen Âge (XII^e-XIV^e siècle) », *Une longue histoire, La construction des paysages méridionaux*, Méridiennes, Toulouse, 2012, p. 127-142.
- BÉA, Adeline, « L'architecture civile en pan-de-bois à Labruguière, à Sorèze et dans le sud du Tarn, deuxième moitié du XV^e-XVI^e siècle », in ALIX, Clément et ÉPAUD, Frédéric (dir.), *La construction en pan-de-bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, PUFR/PUR, Tours/Rennes, 2013, p. 395-415.
- BEDÉL, Christian-Pierre, *Pays de Lomagne*, 2004.
- BENABEN, J., « La commanderie de Gimbrède », *BSAG*, 1920, p. 135-152 et p. 213-230.
- BÉNAC, Jean-Marie, « Gaudonville », *Revue de Gascogne*, 1875, p. 27-36.
- BERDOY, Anne, « Castelnau du bassin de l'Adour (Landes et Béarn) : morphologies et évolutions », in BOURGEOIS, Luc et REMY, Christian (dir.), *Demeurer, défendre et paraître, Actes du colloque de Chauvigny (juin 2012)*, Association des publications chauvinoises, Chauvigny, Mém. 47, 2014, p. 315-330.
- BÉRIAC, Françoise, « Petites villes ou bourgs ? Le cas du Gers », in POUSSOU, Jean-Pierre et LOUPÈS, Philippe (dir.), *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours. Hommages à Georges Dupeux*, Editions du CNRS, Paris, 1987, p. 29-39.
- BÉRIAC, Françoise, « Les lendemains du traité de Brétigny », *Villes et sociétés urbaines, Hommage à M. le Professeur Jacques Heers*, PUPS, Paris, 1994, p. 207-219.

BÉRIAC-LAINÉ, Françoise, « Une armée anglo-gasconne vingt ans avant la guerre de Cent Ans », in PAVIOT, Jacques et VERGER, Jacques (dir.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge, Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, PUPS, Paris, 2000, p. 83-92.

BERNARDI, Philippe, « La construction en pierre », in ESQUIEU, Yves et PESEZ, Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XIII^e au milieu du XVI^e siècle). Un corpus et une esquisse*, CNRS Editions, Paris, 1998, p. 55-61.

BERNARDI, Philippe, *Bâtir au Moyen Âge*, CNRS Éditions, Paris, 2011.

BERNARDI, Philippe, HARTMANN-VIRNICH, Andreas et VINGTAIN, Dominique (dir.), *Textes et archéologie monumentale : approches de l'architecture médiévale, Actes du colloque d'Avignon, 2000*, Éditions M. Mergoïl, Montagnac, 2005.

BERTHAULT, Frédéric, BESCHI, Alain, FERULLO, Olivier, MAISONNAVE, Jean-Philippe et MOUSSET, Hélène, *Vallée du Lot, Confluences en Lot-et-Garonne*, Le Festin, collection Cahiers du Patrimoine, Bordeaux, 2007.

BERTHE, Maurice, « Naissance d'un mythe : la bastide du Sud-Ouest », in *La vie quotidienne dans les bastides méridionales : l'ethnologie à l'école, actes du stage de Grenade (1986)*, Archives vivantes, Toulouse, 1988, p. 9-16.

BERTHE, Maurice, « Les désertions de villages au Moyen Âge, Phénomène lié à la croissance ou phénomène lié à la crise ? L'exemple du sud-ouest de la France », in DESPLAT, Christian (dir.), *Terres et hommes du sud, Hommage à Pierre Tucoo-Chala*, J&D Éditions, Biarritz, 1992, p. 93-106.

BERTHE, Maurice, « La naissance de Beaumont-de-Lomagne et les fondations des bastides dans la Gascogne toulousaine à la fin du XIII^e s. et au début du XIV^e s. », in *Monuments en Toulousain et Comminges, 154^e session du Congrès archéologique de France, 1996*, SFA, Paris, 2002, p. 19-20.

BERTHE, Maurice, « Nouvelle approche sur les sauvetés », *Cahiers du CEB*, Centre d'étude des bastides, 2004, p. 81-93.

BESCHI, Alain, « Les petites villes de la vallée du Lot en Agenais : urbanisme et patrimoine architectural », in POUSSOU, Jean-Pierre (dir.), *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000*, Société d'histoire des petites villes, Mamers, 2004, p. 223-242.

BESCHI, Alain, « Apports, limites et perspectives des méthodes "classiques" de datation du bâti en milieu rural : quelques exemples dans les vallées de la Baïse et du Lot », *In Situ*, n° 9, 2008, p. 10. [En ligne], mis en ligne le 17 avril 2008, consulté le 14 février 2013. URL : <http://insitu.revues.org/3587>.

BESCHI, Alain et MOUSSET, Hélène, « La vallée du Lot en Lot-et-Garonne : inventaire topographique », *In Situ*, 2005. [En ligne], mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 13 octobre 2015, <http://insitu.revues.org/2501>.

BESCHI, Alain, « La vallée au Moyen Âge : la construction d'un espace social », in BERTHAULT, Frédéric, BESCHI, Alain, FERULLO, Olivier, MAISONNAVE, Jean-Philippe et MOUSSET, Hélène, *Vallée du Lot, Confluences en Lot-et-Garonne*, Le Festin, collection Cahiers du Patrimoine, Bordeaux, 2007, p. 73-127.

BIGUET, Olivier et LETELLIER-D'ESPINOSE, Dominique, « Les maisons à pan-de-bois d'Angers, L'apport de la dendrochronologie et des sources documentaires », in ALIX, Clément et ÉPAUD, Frédéric (dir.), *La construction en pan-de-bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, PUF/PUR, Tours/Rennes, 2013, p. 181-199.

BLANCHECOTTE, Jean-Marc, « La ville comme patrimoine : entre fossilisation et modernisation », in ROUSSO, Henry (dir.), *Le regard de l'histoire, L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX^e siècle en France, Actes des entretiens du patrimoine, 2001*, Fayard, Paris, 2002, p. 193-198.

BLIECK, Gilles, CONTAMINE, Philippe, FAUCHERRE, Nicolas et MESQUI, Jean (dir.), *Les enceintes urbaines (XIII^e-XVI^e siècle), 121^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nice, 1996*, Éditions du CTHS, Paris, 1999.

BOCHACA, Michel, « La hiérarchie des villes du Bordelais d'après la taxe levée sur les villes closes pour la solde de 50 000 hommes de pied (1543) », *Cahiers Charles Higounet*, Université Bordeaux III, t. 1, 1994, p.39-48.

BOCHACA, Michel, *Les marchands bordelais au temps de Louis XI, Espaces et réseaux de relations économiques*, Ausonius, Bordeaux, 1998.

BOCHACA, Michel, « L'administration des petites villes du Bordelais à la fin du Moyen Âge : étude comparative », in PLESSIX, René et POUSSOU, Jean-Pierre (dir.), *La vie politique et administrative des petites villes françaises du Moyen Âge à nos jours, Actes du colloque de Mamers, 1994*, Société d'histoire des petites villes, Mamers, 2002, p. 67-74.

BOCHACA, Michel, « Les relations économiques entre villes et campagnes dans la France méridionale (XIII-XVe s.) : bilan et perspectives de recherche », *Bibliothèque de l'école des chartes*, Paris, t. 163, 2005, p. 353-384.

BOCHACA, Michel, GUIET, Hervé et MOUTHON, Fabrice, « Les bastides du Bordelais : leur établissement et leur destinée de la fin du XIII^e au début du XVI^e siècle », *Cahiers Charles Higounet*, Université Bordeaux III, t. 1, 1994, p. 67-87.

BOEREFIJN, Wim, « Designing the medieval new town », *Urban Morphology*, t. 4-2, 2000, p. 49-62.

BOEREFIJN, Wim, *The Foundation, Planning and Building of New Towns in the 13th and 14th Centuries in Europe, An Architectural-historical Research into Urban Form and its Creation*, Universiteit van Amsterdam, 2010.

BOISSELLIER, Stéphane (dir.), *De l'espace aux territoires. La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge, Actes de la table ronde des 8-9 juin 2006, CESC (Poitiers)*, Brepols, Turnhout, 2010.

BOISSELLIER, Stéphane, « Introduction à un programme de recherches sur la territorialité : essai de réflexion globale et éléments d'analyse », in BOISSELLIER, Stéphane (dir.), *De l'espace aux territoires. La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge. Actes de la table ronde des 8-9 juin 2006, CESC (Poitiers)*, Brepols, Turnhout, 2010, p. 5-85.

BOISSEUIL, Didier, CHASTANG, Pierre, FELLER, Laurent et MORSEL, Joseph (dir.), *Écritures de l'espace social, Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin*, PUPS, Paris, 2010.

BONASSIE, Pierre (dir.), *Le Clergé rural dans l'Europe médiévale et moderne, Treizièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1991*, PUM, Toulouse, 1995.

BONNASSIE, Pierre, « Aux origines des villages ecclésiastiques : les "sagreres" catalanes du XI^e siècle », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 113-121.

BONNASSIE, Pierre et MARQUETTE, Jean-Bernard (dir.), *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval, Hommage à Charles Higounet, Annales du Midi*, t. 102, 1990.

BOQUET, Damien, « Conclusion : intus/foris », in GUAY, Manuel, HALARY, Marie-Pascale et MORAN, Patrick (dir.), *Intus et foris, Une catégorie de la pensée médiévale ?*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2013, p. 239-244.

BOQUIEN, Bertrand, *Les portes fortifiées du Moyen Âge dans les villes et villages du Gers*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michèle Pradalier, UTM, 1994.

BOQUIEN, Bertrand, *Les enceintes urbaines et villageoises du Moyen Âge dans la Gascogne médiévale*, mémoire de DEA sous la direction de Michèle Pradalier, UTM, 1998.

BOQUIEN, Bertrand, *À la découverte des portes fortifiées du Gers*, La Renaissance du donjon, Sarrant, 2000.

BOQUIEN, Bertrand, « Les fortifications disparues d'Aubiet », *BSAG*, 2001, p. 394-408.

BOQUIEN, Bertrand, « Quelques observations sur les tours-portes de Larressingle et Fourcès », *Actes de la 22^e journée des Archéologues gersois (Riscle, 2000)*, SAHG, Auch, 2001, p. 98-102.

BOQUIEN, Bertrand, « Le village abbatial fortifié de Saint-Justin », *Actes de la 24^e journée des archéologues gersois (Montesquiou, 2002)*, Auch, 2003, p. 122-136.

BORDES, Maurice (dir.), *Sites et monuments du Lectourois*, Imprimerie Bouquet, Auch, 1974.

BORDES, Maurice (dir.), *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Éditions Horvath, Roanne, 1977.

BOUCHERON, Patrick et MENJOT, Denis, *Histoire de l'Europe urbaine, 2 : La ville médiévale*, Paris, Seuil/Points, 2011.

BOUDON, Françoise, « Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale », *Annales ESC*, t. 4, 1975, p. 773-818.

BOUFFIER, Sophie, BRELOT, Claude-Isabelle et MENJOT, Denis (dir.), *Aux marges de la ville, Paysages, sociétés, représentations*, L'Harmattan, Paris, 2015.

BOURGEOIS, Luc (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments, Volume 1 : Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Loudun, Montmorillon, Saint-Savin-sur-Gartempe, Thouars*, APC, Chauvigny, 2000.

BOURGEOIS, Luc (dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge : formes et monuments, Volume 2 : Angles-sur-l'Anglin, Argenton-Château, Charroux, Melle, Parthenay, Rom*, APC, Chauvigny, 2005.

BOURGEOIS, Luc, « Le village introuvable : quelques réflexions sur les inventaires et les politiques patrimoniales françaises face à l'analyse de l'habitat médiéval », in BOISSELLIER,

Stéphane (dir.), *De l'espace aux territoires. La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge. Actes de la table ronde des 8-9 juin 2006, CESCO (Poitiers)*, Brepols, Turnhout, 2010, p. 345-355.

BOURGEOIS, Luc et REMY, Christian (dir.), *Demeurer, défendre et paraître, Actes du colloque de Chauvigny (juin 2012)*, Association des publications chauvinoises, Chauvigny, Mém. 47, 2014.

BOURIN, Monique, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (X^e-XIV^e siècle)*, L'Harmattan, Paris, 1987.

BOURIN, Monique, « Introduction à la problématique du colloque », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 17-30.

BOURIN, Monique, « Hiérarchie des *castra* et fonctions urbaines en bas-Languedoc », in CHÉDEVILLE, André et PICHOT, Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux, Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge. Actes du colloque de Vitry (16-17 octobre 2008)*, PUR, Rennes, 2010, p. 207-214.

BOURIN, Monique et DURAND, Robert, *Vivre au village au Moyen Âge, Les solidarités paysannes du XI^e au XIII^e siècle*, PUR, Rennes, 2000 (rééd.).

BOURIN, Monique et ZADORA-RIO, Elisabeth, « Pratiques de l'espace : les apports comparés des données textuelles et archéologiques », in *La construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 37^e congrès (Mulhouse 2006)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2007, p. 39-55.

BOURNAT, Christelle, *Aubiet, un bourg castral en Gascogne gersoise, Enjeux politiques et économiques*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2000.

BOURSE, Roger, « Cologne au Moyen Âge », *Histoire de Cologne et de son canton*, Cologne, 1988, p. 19-49.

BOUTET, Dominique, « Intus et foris : introduction », in GUAY, Manuel, HALARY, Marie-Pascale et MORAN, Patrick (dir.), *Intus et foris, Une catégorie de la pensée médiévale ?*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2013, p. 9-14.

BOUTOULLE, Frédéric, « Les grandes phases de l'histoire de Saint-Émilion au Moyen Âge », in SOUNY, David, MARIN, Agnès, GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Saint-Émilion, Une ville et son habitat médiéval (XII^e-XV^e s.)*, Éditions Lieux-Dits, collection Cahiers du Patrimoine, Lyon, 2016, p. 67-73.

BOUTOULLE, Frédéric, BARRAUD, Dany et PIAT, Jean-Luc (dir.), *Fabrique d'une ville médiévale, Saint-Émilion au Moyen Âge*, Aquitania, supplément 26, Bordeaux, 2011.

BOUTOULLE, Frédéric et PÉPIN, Guilhem, « Avant-propos », in PÉPIN, Guilhem, LAINÉ, Françoise et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans, Hommage à Jonathan Sumption, Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2016, p. 9-13.

- BOUTOULLE, Frédéric et GOMIS, Stéphane (dir.), *Cultures villageoises au Moyen Âge et à l'Époque moderne, Trente-septièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2015*, PUM, Toulouse, à paraître.
- BOUTRUCHE, Robert, *La crise d'une société, Seigneurs et paysans du Bordelais pendant la guerre de Cent Ans*, Publications de faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, 1947 (réédition 1963).
- BOUTRUCHE, Robert, « Anglais et Gascons en Aquitaine du XII^e au XV^e siècle, Problèmes d'histoire sociale », in *Mélanges d'histoire du Moyen Âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen*, PUF, Paris, 1951, p. 55-60.
- BREUILS, Alphonse, « Châteaux des comtes d'Armagnac dans quelques villes de leur comté », *Revue de Gascogne*, 1894, p.177-187.
- BREUILS, Alphonse, « La campagne de Charles VII en Gascogne, Une conspiration du Dauphin en 1446, d'après des documents inédits », *Revue des questions historiques*, Paris, 1895, p. 104-136.
- BREUILS, Alphonse, « Les principaux barons du Fezensac à l'Époque féodale », *Revue de Gascogne*, t. 37, 1896, p. 77-85 et 145-153.
- BREUILS, Alphonse, « Montréal », *BSAG*, 1910, p. 43-55 et 243-257.
- BROCONAT, Joseph, « La Roumieu, partie historique », *Revue de l'Agenais*, 1908, p. 50-71, p. 275-288 et p. 438-449 ; 1909, p. 62-89 et p. 436-452.
- BROCONAT, Joseph, « La seigneurie et les seigneurs de Bezolles », *BSAG*, 1921, p. 111-121.
- BROWN, Elizabeth, « Assemblies of French towns in 1316 : some new texts », *Speculum*, Medieval academy of America, vol. 46, n°2, 1971, p.282-301.
- BRUNEL, Ghislain et BRUNET, Serge (dir.), *Haro sur le seigneur ! Les luttes anti-seigneuriales dans l'Europe médiévale et moderne, Vingt-neuvièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2007*, PUM, Toulouse, 2009.
- BURNOUF, Joëlle et MORSEL, Joseph, « Le Moyen Âge aujourd'hui, entre exotisme et héritages », in CATTEDDU, Isabelle et NOIZET, Hélène (dir.), *Quoi de neuf au Moyen Âge ?*, Éditions de la Martinière, Paris, 2016, p. 168-184.
- BÜTTNER, Stéphane et PRIGENT, Daniel, « Les matériaux de construction dans le bâtiment médiéval », in CHAPELOT, Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, Un bilan pour un avenir, Actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006)*, Publications du CRAHM, Caen, 2010, p. 179-194.
- CABANOT, Jean (dir.), *Gascogne romane*, Zodiaque, Saint-Léger-Vauban, 1978.
- CABESTAING, Mylène, *Inventaire archéologique de la commune de Plieux : le village*, mémoire de master 1 sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2007.
- CABESTAING, Mylène, *Plieux d'après les terriers, compoix et cadastre napoléonien*, mémoire de master 2 sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2009.
- CADEOT, Noël, « Fleurance, note d'histoire locale - Partie II : Géraud de Cazaubon, comte de Gaure », *BSAG*, 1925, p. 173-187.

- CADEOT, Noël, « Fleurance, note d'histoire locale - Partie V : Coutumes et privilèges », *BSAG*, 1927, p. 108-135.
- CAFIERO, Ugo, *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jacques de Séregran, Un hôpital gascon sur le chemin de Compostelle, 1134-1326*, mémoire de maîtrise sous la direction de Benoît Cursente, 2001.
- CAFIERO, Ugo, « Enquête sur les traces d'un cartulaire gascon : le cartulaire de Séregran (1134-1326), commune de Barran », *BSAG*, 2003, p. 129-143.
- CAIROU, René, *Architecture militaire des XIII^e et XIV^e siècles dans les châteaux et les bastides du Gers, Tome 1 : Tours et châteaux des XII^e et XIII^e siècles*, SAHG/CDTL Gers, s.l., t. 1, 1984.
- CAIROU René, *Architecture militaire des XIII^e et XIV^e siècles dans les châteaux et les bastides du Gers, Tome 2 : Bastides*, SAHG/CDTL Gers, s.l., t. 2, s.d.
- CAIROU, René, « Réflexions sur le démantèlement des enceintes fortifiées du Gers », *BSAG*, 1992, p. 392-401.
- CAIROU, René et LASSURE, Jean-Michel, « Tasque (Gers), Découverte de deux sarcophages médiévaux », *AMM*, t. 2, 1984.
- CANETO, François, « Souvenirs archéologiques du comté de Fezensac », *Revue de Gascogne*, 1862, p. 56-64 et 131-138.
- CARCY, Pierre, *Les travaux de charpente dans les halles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2001.
- CARLOS, Cécile, *Inventaire des chartes de coutumes et franchises de la Gascogne gersoise, XI^e-XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2002.
- CARPENTIER, Vincent et MARCIGNY, Cyril (dir.), *Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du néolithique au Moyen Âge*, PUR, Rennes, 2012.
- CARRE, Florence, HONCKER, Vincent, MAHE, Nadine, PEYTREMANN, Édith, POIGNANT, Sébastien et ZADORA-RIO, Élisabeth, « Histoire(s) de(s) village(s) », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2009. [En ligne], mis en ligne le 30 juin 2012, consulté le 14 juin 2015, <http://nda.revues.org/727>.
- CARRÈRE, Yves et PASSERAT, Georges, *Homps en Lomagne, Les cahiers de la Lomagne*, n° 29, 2011.
- CARTRON, Isabelle et BOURGEOIS, Luc, « Archéologie et histoire du Moyen Âge en France : du dialogue entre disciplines aux pratiques universitaires », *Être historien du Moyen Âge au XXI^e siècle, Actes du congrès de la SHMESP, juin 2007*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2007, p. 13-152.
- CASSAN, Élodie, *Le paysage urbain de Najac, formes et évolution du XIII^e au XVI^e siècle, étude topographique et archéologique*, mémoire de maîtrise sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2005.
- CASSAN, Élodie, *Le bourg castral de Najac au Moyen Âge, formation et évolution d'un paysage urbain en Rouergue occidental*, Société des amis de Villefranche et du bas-Rouergue, Villefranche-de-Rouergue, 2006.

CASSAN, Élodie, *Du castrum au fortalitium : évolution du village fortifié autour de Cordes en Albigeois (XI^e-XVI^e siècle), Rapport d'étude 2009-2010*, Étude réalisée dans le cadre d'une Allocation Formation Recherche allouée par le Ministère de la Culture, 2011.

CASSAN, Élodie, « Des forts villageois autour du *castrum* de Cordes en Albigeois : défense des campagnes et évolution des paysages du XIV^e au XVII^e siècle », *AMM*, t. 29, 2011, p. 149-186.

Castelnau-Barbarens d'hier à aujourd'hui, Imprimerie du Prieuré, Auch, s.d..

CASTEX Francis, « La motte féodale et les premiers seigneurs de Marambat », *BSAG*, 1983, p. 382-407.

CATALO, Jean, GINOUEZ, Olivier, GUYONNET, François et CARRU, Dominique, « Les faubourgs médiévaux en question, L'exemple du Midi de la France », *Archéopages*, t. 24, 2009, p. 22-37.

CATTEDDU, Isabelle, RAYNAUD, Claude et LE GOFF, Jean-Pierre, « Le village, entre continuité et discontinuité, Débat », *Archéopages*, t. 40, 2014, p. 148-153.

CATTEDDU, Isabelle, « Les campagnes : des lieux de vie dynamiques et privilégiés », in CATTEDDU, Isabelle et NOIZET, Hélène (dir.), *Quoi de neuf au Moyen Âge ?*, Éditions de la Martinière, Paris, 2016, p. 46-62.

CATTEDDU, Isabelle et NOIZET, Hélène (dir.), *Quoi de neuf au Moyen Âge ?*, Éditions de la Martinière, Paris, 2016.

CAUE 32 et Arbre et paysage (dir.), *Inventaire des paysages du Gers, Un outil pour comprendre les paysages du Gers*, CD-ROM, Auch, 2004.

CAVE, H., « Ancien château de Justian (Gers) », *BSAG*, 1958, p. 387-391.

CAZAURAN, Jean-Marie, *Monguilhem et Toujouse*, Paris, 1890.

CAZAURAN, Jean-Marie, *Notre-Dame de Biran : histoire seigneuriale et paroissiale*, Auch, 1896.

CAZES, Jean-Paul, « Le site de La Gravette à l'Isle-Jourdain, premier bilan de la fouille de sauvetage, septembre 1992-août 1993 », *Isle était*, Groupe lillois de recherches archéologiques et historiques, L'Isle-Jourdain, t. 8, 1993, p. 41-46.

CAZES, Jean-Paul, « Le site de La Gravette à l'Isle-Jourdain, bilan de la seconde campagne de fouille, janvier-juin 1994 », *Isle était*, Groupe lillois de recherches archéologiques et historiques, L'Isle-Jourdain, t. 9, 1994, p. 21-26.

CAZES, Jean-Paul, « Aperçu sur les origines et la formation de quelques villages médiévaux en Lauragais », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 165-188.

CAZES, Jean-Paul, « Le site de La Gravette à l'Isle-Jourdain, bilan des recherches 1992-1996 », *Isle était*, Groupe lillois de recherches archéologiques et historiques, L'Isle-Jourdain, t. 11, 1997, p. 45-60.

CAZETTES, Yann, *Les sauvetés dans le sud-ouest de la France aux XI^e et XII^e siècles*, mémoire de master 1 sous la direction de Roland Viader, UTM, 2009.

CAZETTES, Yann, *Les sauvetés dans le sud-ouest de la France aux XI^e et XII^e siècles*, mémoire de master 2 sous la direction de Roland Viader et Hélène Débax, UTM, 2 vol., 2011.

CÉNAC-MONCAUT Justin, *Voyage archéologique et historique dans les anciens comtés d'Astarac et de Pardiac*, Didron/Impr. du messager, Paris/Mirande, 1856.

CERUTTI-DEROFF, Marie-Christine et SOULIER, Philippe (dir.), *Diagnostics archéologiques en milieu urbain : objectifs, méthodes et résultats, Actes de la table ronde, Tours, 6 et 7 octobre 2003*, Sous-direction de l'archéologie / CNAU, Tours, 2004.

CHALLET Vincent, « Villages en guerre : les communautés de défense dans le Midi pendant la guerre de Cent Ans », in FERRAND, Guilhem (dir.), « Dossier spécial : des hommes et des murs », *AMM*, t. 25, 2007, p. 111-122.

CHAMPAGNE, Alain, « Maisons rurales, pouvoir seigneurial et reconstruction au XV^e siècle, L'exemple poitevin », in ANTOINE, Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle*, PUR, Rennes, 2005, p. 155-162.

CHAOUI-DERIEUX, Dorothée, « La ville médiévale et ses marges, regards croisés de l'historien à l'archéologue », *Archéopages*, t. 24, 2009, p.50-55.

CHAPELOT, Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, Un bilan pour un avenir, Actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006)*, Publications du CRAHM, Caen, 2010.

CHAPELOT, Jean et GENTILI, François, « Trente ans d'archéologie médiévale en France », in CHAPELOT, Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, Un bilan pour un avenir, Actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006)*, Publications du CRAHM, Caen, 2010, p. 3-24.

CHAPELOT, Jean, « L'archéologie médiévale en France au début du XXI^e siècle ou comment changer d'époque », in CHAPELOT, Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, Un bilan pour un avenir, Actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006)*, Publications du CRAHM, Caen, 2010, p. 393-435.

CHARAGEAT, Martine, *Les comptes du domaine comtal d'Armagnac en Gascogne entre 1450 et 1498*, mémoire de TER sous la direction de Françoise Bériac, Université de Bordeaux III, 1990.

CHAREYRE, Philippe (dir.), *L'hérétique au village : les minorités religieuses dans l'Europe médiévale et moderne, Trente-et-unièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2009*, PUM, Toulouse, 2011.

CHASTEL, André, « L'invention de l'Inventaire », *Revue de l'Art*, t. 87, 1990, p. 5-11.

Châteaux et peuplements en Europe occidentale du X^e au XVIII^e siècle, Premières journées internationales d'histoire de Flaran, 1979, Auch, 1980.

CHATENET, Monique et VERDIER, Hélène (dir.), *Thésaurus de l'architecture*, Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, Éditions du patrimoine, Paris, 2000.

- CHÉDEVILLE, André et PICHOT, Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux, Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge. Actes du colloque de Vitré (16-17 octobre 2008)*, PUR, Rennes, 2010.
- CHEVALIER, Bernard, *Les bonnes villes, l'État et la société dans la France de la fin du XV^e siècle*, Paradigme, Orléans, 1995.
- CHOUQUER, Gérard, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, Errance, Paris, 2000.
- CODORNIU, Charles, « Notice sur Saint-Antoine de Pont-d'Arratz », *Revue de Gascogne*, 1895, p. 81-89 et 339-354.
- COILLARD, Cécile, *Histoire et architecture d'un village de la Gascogne anglaise : Larressingle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michèle Pradalier, UTM, 1993.
- COLIN, Marie-Geneviève, DARNAS, Isabelle, POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, SCHNEIDER, Laurent (dir.), *La maison du castrum de la bordure méridionale du Massif Central (XI^e-XVII^e siècles)*, Supplément n°1 à AMM, 1997.
- Collectif, *Au cœur de la Gascogne*, Beaumarchès, s.l., 1987.
- Collectif, *Naissance et évolution des villages gascons, Donjon de Bassoues, catalogue de l'exposition*, Imprimerie du Prieuré, Auch, 1987.
- Collectif, *Histoire de Sarrant, Village médiéval gascon*, Editions Glanes d'Histoire, Sarrant, 2012 (2^e édition revue et augmentée).
- COMBA, Rinaldo, SETTIA, Aldo A. (dir.), *I borghi nuovi secoli XII-XIV*, Società per gli studi storici della provincia di Cuneo, Cuneo, 1993.
- COMET, Anaïs, *Les forts villageois de l'ouest du Lot à la fin du Moyen Âge*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, Université Toulouse 2 – le Mirail, 2009.
- COMET, Anaïs, « Les fortifications villageoises de la fin du Moyen Âge dans le Gers : un état de la question », in *Les fortifications de nos bourgs, Actes de la 2^e journée de l'archéologie et de l'histoire de l'art de Lectoure, 2013*, SAHG, septembre 2014, p. 10-18.
- COMET, Anaïs, *Les transformations des agglomérations en Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge, Approches méthodologiques, Rapport d'étude 2011*, rapport déposé au Service connaissance du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées et à la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2012.
- Condomois et Armagnac, Actes du XXXVIII^e congrès de la Fédération historique Languedoc, Pyrénées, Gascogne tenu en commun avec la FHMP à Condom, Flaran, Nérac, du 17 au 19 juin 1983*, BSAG, t. 85, 1984.
- Congrès archéologique de France, 128^e session, 1970, Gascogne*, SFA, Paris, 1970.
- CONTAMINE, Philippe, *La vie quotidienne pendant la guerre de Cent Ans, France et Angleterre*, Hachette, Paris, 1976.
- CONTAMINE, Philippe et GUYOTJEANNIN, Olivier (dir.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, t. I : Guerre et violence, t. II : Guerre et gens, Actes du 199^e Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques, Amiens, 1994*, Éditions du CTHS, Paris, 1996.

- CONTAMINE, Philippe, « L'impact de la guerre de Cent Ans en France sur le 'plat pays' », in DESPLAT, Christian (dir.), *Les villageois face à la guerre (XIV^e-XVIII^e siècle)*, *Vingt-deuxièmes journées internationales d'histoire de Flaran*, 2002, PUM, Toulouse, 2009, p. 15-34.
- CONTE, Patrice, FAU, Laurent et HAUTEFEUILLE, Florent, « L'habitat dispersé dans le sud-ouest de la France médiévale (X^e-XVII^e siècles) », in CHAPELOT, Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, Un bilan pour un avenir, Actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006)*, Publications du CRAHM, Caen, 2010, p. 163-178.
- COSTES, Alain, « Archéologie des cantons de Lombez et de Samatan », *Archéo en Savès*, Forgues, t. 2, 1993, p. 5-126.
- COULET, Noël et GUYOTJEANNIN, Olivier (dir.), *La ville au Moyen Âge, Actes du 120^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 1995*, Éditions du CTHS, Paris, 1998.
- COURTÈS, Georges, « La société archéologique du Gers et la sauvegarde du patrimoine (1891-1939) », *BSAG*, Auch, 1995, p. 372-373.
- COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers, Tome 1 : l'arrondissement d'Auch*, SAHG, Auch, 2003.
- COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom*, SAHG, Auch, 2004.
- COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers, Tome 3 : l'arrondissement de Mirande*, SAHG, Auch, 2005.
- COURTÈS, Georges, « Comment Larroumieu devint La Romieu : curieux arguments pour changer de nom! », *BSAG*, 2007, p. 417-425.
- COUTY, Daniel, MAURICE, Jean et GUERET-LAFERTE, Michèle (dir.), *Images de la guerre de Cent Ans*, PUF, Paris, 2002.
- CROZIER, Jacynth, « La mise en défense d'un lieu-refuge spécifique : l'exemple des églises fortifiées en Rouergue et Languedoc », in FERRAND, Guilhem (dir.), « Dossier spécial : des hommes et des murs », *AMM*, t. 25, 2007, p. 135-140.
- CURIE-SEIMBRES, Alcide, *Essai sur les villes fondées dans le sud-ouest de la France aux XIII^e et XIV^e siècles sous le nom générique de bastides*, Privat, Toulouse, 1880.
- CURRY, Anne, « Les "gens vivans sur le pais" pendant l'occupation anglaise de la Normandie (1417-1450) », in CONTAMINE, Philippe et GUYOTJEANNIN, Olivier (dir.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, t. 1 : Guerre et violence, Actes du 199^e Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques, Amiens, 1994*, Éditions du CTHS, Paris, t. 1, 1996, p. 209-221.
- CURRY, Anne, « Le traité de Troyes (1420), Un triomphe pour les Anglais ou pour les Français? », in COUTY, Daniel, MAURICE, Jean et GUERET-LAFERTE, Michèle (dir.), *Images de la guerre de Cent Ans*, PUF, Paris, 2002, p. 13-26.
- CURSENTE, Benoît, *Châteaux et peuplement en Gascogne (Gascogne gersoise) aux XI^e, XII^e, XIII^e siècles*, thèse de troisième cycle sous la direction de Charles Higounet, Université de Bordeaux III, 1978.

CURSENTE, Benoît, « Un aspect méconnu de l'habitat rural gascon : les castelnaux », in HIGOUNET, Charles (dir.), *Géographie historique du village et de la maison rurale, Actes du colloque de Bazas*, CNRS, Bordeaux, 1979, p. 29-36.

CURSENTE, Benoît, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Gascogne gersoise*, Éditions du CNRS, Bordeaux, 1980.

CURSENTE, Benoît, « Les habitats villageois fortifiés en Gascogne : une mise au point », in BAZZANA, André, GUICHARD, Pierre et POISSON J.M. (dir.), *Habitats fortifiés et organisation de l'espace en Méditerranée médiévale, Table ronde tenue à Lyon les 4 et 5 mai 1982*, GIS/Maison de l'Orient, 1983, p. 57-62.

CURSENTE, Benoît, « Détermination du cadre spatial de l'archéologie extensive, Introduction », *Castrum 2, Structures de l'habitat et occupation du sol dans les pays méditerranéens (Paris, 1984)*, École française de Rome/Casa de Velasquez, Rome/Madrid, 1988, p. 197-199.

CURSENTE, Benoît, « Le castrum dans les pays d'oc aux XII^e et XIII^e s. », *Heresis*, t. 11, 1988, p. 19-25.

CURSENTE, Benoît, « Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche », *Aquitania*, supplément 4, 1990, p. 123-131.

CURSENTE, Benoît, « Castrum et territoire en Gascogne du XIII^e s. », *Château Gaillard*, t. 15, 1992, p. 91-100.

CURSENTE, Benoît, « Les villes de fondation du royaume de France (XI-XIII^e siècles) », in COMBA, Rinaldo, SETTIA, Aldo A. (dir.), *I borghi nuovi secoli XII-XIV*, Società per gli studi storici della provincia di Cuneo, Cuneo, 1993, p. 39-54.

CURSENTE, Benoît, « Église et habitat dans les villages gascons : quelques aspects topographiques (XI^e-XV^e siècles) », *III^e Congrès d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, 1989*, Editions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1994, p.122-131.

CURSENTE, Benoît, « Quelques réflexions sur les villages "ronds" de la Gascogne », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 123-131.

CURSENTE, Benoît, *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècle)*, PUM, Toulouse, 1998.

CURSENTE, Benoît (dir.), *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des dix-huitièmes journées internationales d'histoire de Flaran (15-16-17 septembre 1996)*, PUM, Toulouse, 1999.

CURSENTE, Benoît, « La bastide de Barran, un quart de siècle après sa fondation », *BSAG*, 1998, p. 500-511.

CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud, Actes du 126^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Toulouse, 2001*, Éditions du CTHS, Paris, 2004.

CURSENTE, Benoît, « Les villages et paysages du Midi médiéval en recherche », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud*, Editions du CTHS, Paris, 2004, p. 15-29.

- CURSENTE, Benoît, « L'espace agraire et le territoire dans l'oeuvre de Charles Higounet, Premiers éléments », in CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 83-93.
- CURSENTE, Benoît, « Essai sur la borde médiévale dans la France du Sud-Ouest », in ANTOINE, Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle*, PUR, Rennes, 2005, p. 271-278.
- CURSENTE, Benoît, *La bastide de Navarrenx étude comparative avec les bastides du Sud-Ouest, Conférence prononcée le 16 mars 2007 à Navarrenx*, Navarrenx, Cercle historique de l'Arribère, 2007.
- CURSENTE, Benoît, « La question des "cagots" du Béarn. Proposition d'une nouvelle piste de recherche », *Les cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], mis en ligne le 20 avril 2009, consulté le 16 juillet 2012. URL : <http://ccrh.revues.org/2521,21,1998>.
- CURSENTE, Benoît, « Les bourgs castraux dans la Gascogne médiévale », in CHÉDEVILLE, André et PICHOT, Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux, Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge. Actes du colloque de Vitré (16-17 octobre 2008)*, PUR, Rennes, 2010, p. 215-226.
- CURSENTE, Benoît, *Montréal-du-Gers, une porte d'entrée majeure de l'histoire médiévale de la Gascogne*. [En ligne], mis en ligne en mars 2011, consulté le 31 janvier 2014. URL : http://www.montrealdugers.fr/wa_files/Histoire_20cursente.pdf.
- CURSENTE, Benoît, « Être ou ne pas être une bastide, voilà la question... », *Conférence prononcée à Navarrenx le samedi 15 octobre 2011, 2^e Rencontre des Bastides d'Aquitaine*, Navarrenx, 2011.
- CURSENTE, Benoît et LOUBÈS, Gilbert, *Villages gersois, vol. 1 - Autour de l'église, à l'ombre du château*, Publication de la chambre d'agriculture du Gers, Auch, 1991.
- CURSENTE, Benoît et LOUBÈS, Gilbert, *Villages gersois, vol. 2 - Les bastides*, Publication de la chambre d'agriculture du Gers, Auch, 1991.
- CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005.
- CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille, « Territoires nouveaux, territoires complexes, territoires ouverts... », in CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 439-445.
- D'ALAUZIER, Louis, « Un procès pour "collaboration" au XV^e siècle », *Annales du Midi*, t. 133, 1971, p. 341-347.
- DARIN, Michaël, « The study of urban form in France », *Urban Morphology*, t. 2-2, 1998, p. 63-76.
- DARLES, Christian, LASSURE, Jean-Michel, PALE, Stéphane et VILLEVAL, Gérard, « Naudin, hameau de l'Isle-Bouzon, Premier aperçu », *BSAG*, 1999, p. 125-157.
- DARLES, Christian, LASSURE, Jean-Michel et VIERS, Catherine, « Le hameau de Naudin (L'Isle-Bouzon, Gers), L'ensemble bâti D », *Mémoires de la SAMF*, t. 72, 2012, p. 243-262.
- DAUGÉ, Sylvain, « L'église paroissiale de Saint-Orens-Pouy-Petit et sa porte, notice archéologique et historique », *BSAG*, 1924, p. 107-123.

DAUGÉ, Sylvain, « Alternances françaises et anglaises de la ville de Condom au Moyen Âge », *BSAG*, 1950, p. 124-130.

DE CHAZELLES, Claire-Anne et KLEIN, Alain (dir.), *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, Actes de la table-ronde de Montpellier, 17-18 novembre 2001*, Montpellier, 2003.

DE CHAZELLES, Claire-Anne, KLEIN, Alain et POUSTHOMIS-DALLE, Nelly (dir.), *Les cultures constructives de la brique crue, Échanges interdisciplinaires sur les constructions en terre crue, Actes du colloque international de Toulouse, 16 et 17 mai 2008*, Editions de l'Espérou, Montpellier, 2011.

DE MASSARY, Xavier et COSTE, Georges (dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel*, MCC, direction de l'architecture et du patrimoine, Paris, 2007 (2^e édition).

De Nérac à Condom. Actes du XXXV^e Congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest tenu à Condom, Flaran et Nérac, les 17, 18 et 19 juin 1983, Agen, 1987.

DE ROUVRAY, Thibaut, *Notion de ville et de réseau urbain en Rouergue à la fin du Moyen Âge (XIII^e siècle - 1560)*, mémoire de DEA, UTM, 1998.

DÉBAX, Hélène, *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, PUM, Toulouse, 2008.

DEBORD, André, « Bilan et conclusion des travaux », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IXe-XIIIe siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 279-285.

DEGA, Jean-Louis, « L'évolution des habitats ruraux et le repeuplement du bas Rouergue méridional (XIV^e-XV^e s.) », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud*, Editions du CTHS, Paris, 2004, p. 215-233.

DEJEAN, Philippe, *Inventaire archéologique de quatre communes gersoises Cassaigne, Caussens, Condom, Larressingle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Maurice Berthe, UTM, 1989.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD, Gabrielle, « L'habitation rurale en Provence occidentale : techniques de construction et d'aménagement d'après des fouilles récentes », in *La construction au Moyen Âge, Histoire et archéologie, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 3^e congrès, Besançon 1972*, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 1973, p. 59-110.

DEMURGER, Alain, *Temps de crises, temps d'espairs, Nouvelle histoire de la France médiévale 5*, Points/Seuil, Paris, 1990.

DESPLAT, Christian (dir.), *Terres et hommes du Sud, Hommage à Pierre Tucoo-Chala*, J&D Éditions, Biarritz, 1992.

DESPLAT, Christian (dir.), *Les villageois face à la guerre (XIV^e-XVIII^e siècle), Vingt-deuxièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2002*, PUM, Toulouse, 2009.

DEVROEY, Jean-Pierre et LAUWERS, Michel, « L'espace des historiens médiévistes : quelques remarques de conclusion », in *La construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement*

- supérieur public, 37^e congrès (Mulhouse 2006)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2007, p. 435-453.
- DOSSAT, Yves, « Communautés d'habitants et ordres mendiants en Gascogne : les exemples de Gimont et de Mezin », in *Peuplement et communautés d'habitants en Gascogne gersoise, Actes du XXVIII^e congrès de la Fédération Languedoc, Pyrénées, Gascogne, tenu à Auch les 17-19 mai 1973*, 1976, p. 97-108.
- DUBOIS, Jean-François, « La sénéchaussée d'Armagnac aux XV^e et XVI^e s., institution auscitaine ou lectouroise? », *BSAG*, 2003, p. 276-291.
- DUBORD, Raymond, « Les institutions religieuses d'Aubiet », *Revue de Gascogne*, 1864, p. 545-549.
- DUBORD, Raymond, *Études historiques sur la ville et la communauté d'Aubiet*, Impr. Caillol et Baylac, Toulouse, 1868.
- DUBORD, Raymond, *Solomiac, histoire de cette bastide depuis sa fondation en 1322 jusqu'aux temps modernes*, Imprimerie G. Foix, Auch, 1883, réédition Lacour, Nîmes, 1993.
- DU BOURG, Antoine, « Organisation communale des petites villes dans le sud-ouest de la France », *Mémoires de la SAMF*, 1874, p. 296-306
- DUBOURG-NOVES, Pierre, « Montréal, église Notre-Dame », in *Congrès archéologique de France, 128^e session, 1970, Gascogne*, SFA, Paris, 1970, p. 131-144.
- DU CANGE et alii, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, L. Favre, Niort, 1883-1887.
- DUCASSÉ, Élie, « Maisons rurales du hameau de Navère en Lectoure (XV^e au XVII^e siècle) », *BSAG*, 1983, p. 184-198.
- DUCASSÉ, Élie, « Dénombrement des biens du Marquisat de Fimarcon en 1533 », *BSAG*, 1998, p. 30-61.
- DUCASSÉ, Jean, « Des ambans ou auvans, rues couvertes des bastides », in *Gascogne gersoise, Archéologie, histoire, économie, XII^e et XV^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest et de la Fédération historique Languedoc, Pyrénées, Gascogne, tenus à Lectoure en 1959*, SAHG, 1959, p. 253-261.
- DUCOS, Jean-Henri, *Le château de Lavardens*, Imprimerie Offset Ricaud, 1986.
- DUCRUC, abbé, « Cazaubon et les baronnies d'Auzan », *Revue de Gascogne*, 1880, p. 23-32 et p. 160-173.
- DUCRUC, abbé, « Notice sur la paroisse de Cazaubon », *Revue de Gascogne*, 1883, p. 197-206 et 338-349.
- DUFAU, Cécile, *Les églises fortifiées du Béarn au Moyen Âge : étude archéologique*, mémoire de DEA sous la direction de Dany Sandron, Université Paris IV, 2002.
- DUFAU, Cécile, *Sauveterre-de-Béarn du XI^e au XVI^e siècle : développement urbain et identité architecturale d'une ville frontalière*, thèse de doctorat sous la direction de Dany Sandron, Université de Paris IV-Sorbonne, 2008.
- DUFAU, Cécile, « Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII^e-XIV^e s.) », *Aquitania*, t. 25, 2009, p. 293-312.

DUFFAR, Michel, *Le val d'Arbéchan, espace et société (XI^e-XV^e siècles)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Florent Hautefeuille, UPPA, 2000.

DUFFORT M., « Saint-Clar : aperçu historique des origines à nos jours », *BSAG*, 1961, p. 521-526.

DUHAMEL, Christine, « Le site de La Gravette à l'Isle-Jourdain, fouille de sauvetage sur le tracé de la déviation RN 124, Bilan des travaux septembre-octobre 1992 », *Isle était*, Groupe lillois de recherches archéologiques et historiques, L'Isle-Jourdain, n° 7, 1992, p. 77-81.

DUMASY, Juliette, « Le mas, une problématique pour la France méridionale du second Moyen Âge (XI^e-XV^e siècle) », in BOISSEUIL, Didier, CHASTANG, Pierre, FELLER, Laurent et MORSEL, Joseph (dir.), *Écritures de l'espace social, Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2010, p. 101-116.

DUPUY, André, *La Lomagne*, 1990.

DURAND, Aline, « Histoire et morphogenèse des villages languedociens, bilan des travaux », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 135-140.

DURAND, Aline et alii, « La maison rurale dans le Massif central méridional, Approches croisées historiques et archéologiques (XII^e-XVI^e siècles), Gévaudan, Rouergue, Uzège, Velay, Vivarais », in ANTOINE, Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle*, PUR, Rennes, 2005, p. 137-153.

DURLIAT, Marcel, « La Romieu », *Congrès archéologique de France, 128^e session, 1970, Gascogne*, Société française d'archéologie, Paris, 1970, p. 181-193.

ÉCLACHE, Michèle, « La formation des agglomérations », in *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne*, Éditions du Patrimoine, collection Cahiers du patrimoine, Paris, 1993, p. 156-191.

ESCARNOT, Jean, *Barbotan-les-Thermes, Cazaubon*, 1986.

ESCOUBAS, Mireille, *Occupation du sol et peuplement au nord et nord-ouest de Mauvezin au Moyen-Âge*, mémoire de maîtrise sous la direction de Gérard Pradalié, UTM, 1989.

ESQUIEU, Yves et PESEZ, Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XIII^e au milieu du XVI^e siècle), Un corpus et une esquisse*, Éditions du CNRS, Paris, 1998.

ESQUIEU, Yves, avec la collaboration de Benjamin SAINT JEAN VITUS et Marie-Christine GRASSE, « Les critères de datation », in ESQUIEU, Yves et PESEZ, Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XIII^e au milieu du XVI^e siècle), Un corpus et une esquisse*, Éditions du CNRS, Paris, 1998, p. 43-47.

ÉTIENNE-STEINER, Claire, « Du repérage au recensement, l'irruption du territoire », in ROUSSO, Henry (dir.), *Le regard de l'histoire, L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX^e siècle en France, Actes des entretiens du patrimoine, 2001*, Fayard, Paris, 2002, p. 153-162.

FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996.

FAGET Henri, *Cassaigne, Un village en Gascogne*, sld.

FARAVEL, Sylvie, « Les couverts ou arcades dans les bastides du sud-ouest de la France », in BOCCHI, Francesca et SMURRA, Rosa (dir.), *I portici di Bologna nel contesto europeo, Bologna's porticos in the european context*, Bologne, 2015, p. 211-224.

FELLER, Laurent, MANE, Perrine et PIPONNIER, Françoise (dir.), *Le village médiéval et son environnement, Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998.

FÉRAL, Pierre-Léon (dir.), *Pays du Gers, cœur de la Gascogne*, Pau, 1988.

FERRADOU, M., « Révision des coutumes de Solomiac en 1782 », *BSAG*, 1944, p. 118-122.

FERRAND, Guilhem (dir.), « Dossier spécial : des hommes et des murs », *AMM*, t. 25, 2007.

FERRAND, Guilhem, *Communautés et insécurité en Rouergue à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2009.

FERRAND, Guilhem, « Les pulsions de la guerre et la mise en défense (Rouergue, XIV^e-XV^e siècles), in LACROIX, Camille (coord.), « Dossier : La défense des communautés d'habitants, XIV^e-XVI^e siècle », *Annales du Midi*, t. 126, n° 286, 2014, p. 181-193.

FERRY, Daniel et MOUSSEIGNE, Robert, « Les mosaïques de Montaut-les-Créneaux et de Preignan », *BSAG*, 1979, p. 310-314.

FOLTRAN, Julien, *Morphonèse du bourg de Lagrasse du Moyen âge à la fin de l'Ancien Régime*, mémoire de master 2 sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Jean-Loup Abbé, UTM, 2011.

FOLTRAN, Julien, *Les monastères et l'espace urbain et périurbain médiéval en pays d'Aude : Lagrasse, Alet et Caunes*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Jean-Loup Abbé, UT2J, Toulouse, 2016.

FOSSIER, Robert, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Paris, 1968.

FOSSIER, Robert, BOURIN, Monique, LE MENE, Michel et LORCIN, Marie-Thérèse, « Histoire des campagnes médiévales en France », in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 20^e congrès*, SHMESP, Paris, 1989, p.13-28.

FOURNIER, Gabriel, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle, d'après l'Armorial de Guillaume de Revel*, Droz, Genève, 1973.

FOURNIER, Gabriel, *Les villages fortifiés et leur évolution, Contribution à l'histoire du village en Auvergne et sur ses marges*, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 2014.

FURLAN, Stéphane, « Lavardens, syndicat d'initiative », *Bulletin scientifique régional Midi-Pyrénées*, SRA, Toulouse, 1996, p. 109.

FRANCOVICH, Riccardo, BOLDRINI, Enrica, DE LUCA, Daniele, « Archeologia delle terre nuove in Toscana : il caso di San Giovanni Valdarno », in COMBA, Rinaldo, SETTIA, Aldo A. (dir.), *I borghi nuovi secoli XII-XIV*, Società per gli studi storici della provincia di Cuneo, Cuneo, 1993, p. 155-194.

FRAY, Jean-Luc, « Les villes d'origine castrale dans le maillage urbain de la région Lorraine, Réflexions sur leur importance relative dans une perspective diachronique (XII^e-XXI^e s.) », in CHÉDEVILLE, André et PICHOT, Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux, Naissance et*

essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge. Actes du colloque de Vitré (16-17 octobre 2008), PUR, Rennes, 2010, p. 227-234.

FRAYSSE, Patrick et REGIMBEAU, Gérard, « Le patrimoine architectural, entre monuments-phares et documents monumentaires », in *3^e colloque international du CIDEF (Centre international de documentation et d'échanges de la francophonie - Québec)-AFI (Agora francophone internationale - Paris), Alexandrie, 12-15 mars 2006*, 2006.

FRAYSSE, Patrick et REGIMBEAU, Gérard, « Signes et formes dans la revalorisation d'un modèle urbain du sud-ouest de la France : quand les bastides se refont une beauté », *Le beau dans la ville : approche diachronique, colloque international CEHVI (Tours, 2007)*. [En ligne], mis en ligne le 7 juillet 2011, consulté le 9 janvier 2013, <https://hal-ups-tlse-v3.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/606370/fid/68131>.

FRITSCH, Julia et HERVIER, Dominique (dir.), *Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix*, Éditions du Patrimoine, Cahiers du patrimoine, Paris, 1999, p. 123-155

FRITZ, Jeanne-Marie, « La vicomté de Marsan : naissance et fossilisation d'une seigneurie gasconne au Moyen Âge », *Annales du Midi*, t. 116, n°247, 2004, p. 307-329.

GALINIÉ, Henri, *Ville, espace urbain et archéologie*, Maison des sciences de la ville, de l'urbanisme et des paysages, Université François Rabelais, Tours, 2000.

GALINIÉ, Henri, « Les sources archéologiques et les opérations d'urbanisme », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 473-478.

GALÈS, Françoise, *Des fortifications et des hommes : l'œuvre des Foix-Béarn au XIV^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Michèle Pradalier et Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2000.

GARDELLES, Jacques, « Les châteaux de la Gascogne jusqu'à la guerre de Cent Ans », *Information d'Histoire de l'art*, 1965, p.139-151.

GARDELLES, Jacques, *Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud-Ouest : la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, SFA, CNRS, CG Gironde et Droz, Genève/Paris, 1972.

GARDELLES, Jacques, « La fortification des bastides dans la Gascogne anglaise jusqu'à la Guerre de Cent ans », in *Bordeaux et les îles britanniques du XIII^e au XX^e siècle, Actes du colloque franco-britannique tenu à York 25-28 septembre 1973*, Bordeaux, 1975, p.7-17.

GARDELLES, Jacques, « La symbolique de la tour dans l'architecture castrale du Sud-Ouest jusqu'au XV^e siècle », in *Le château et la tour, Actes du premier colloque de castellologie de Flaran (Valence-sur-Baïse, 1983)*, Imprimerie Ricaud, Lannemezan, 1983, p. 41-49.

GARDÈRE, Joseph, « Larressingle en Condomois », *Revue de Gascogne*, 1891, p.293-314.

GARDÈRE, Joseph et THOLIN, Georges, « Larressingle », *Revue de Gascogne*, 1892, p. 101-116.

GARMY, Pierre, « Le pont et la ville, Questions d'urbanisme et d'environnement », in *Les ponts routiers en Gaule romaine, Revue archéologique de Narbonnaise*, Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 41, 2011, p.573-588.

GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre, « Les maisons médiévales à pans de bois d'Auvillar et de la Moyenne Garonne », *BSATG*, 2012, p. 51-125.

GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre, JONES, Michael, MEIRION-JONES, Gwyn et SALVEQUE, Jean-Denis (dir.), *La ville de Cluny et ses maisons (XI^e-XV^e siècles)*, Picard, Paris, 1997.

Gascogne gersoise, Archéologie, histoire, économie, XII^e et XV^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest et de la Fédération historique Languedoc, Pyrénées, Gascogne, tenus à Lectoure en 1959, SAHG, Auch, 1959.

GAUBIN, Joachim, « Barcelonne », *BSAG*, 1903, p. 34-44 et 245-252.

GAUBIN, Joachim, « La commanderie de Cabas et la bastide de Sainte-Grâce », *Revue de Gascogne*, 1904, p. 515-525.

GAUTHIEZ, Bernard, « L'approche de la morphologie urbaine aujourd'hui », in LOYER, François (dir.), *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe, Actes des entretiens du patrimoine, 2000*, Fayard, Paris, 2001, p. 113-139.

GAUTHIEZ, Bernard, *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2003.

GAUTHIEZ, Bernard, « Les catégories de formes et leur interprétation », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 443-448.

GAUTHIEZ, Bernard, « Vocabulaire de l'analyse morphologique », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 479-485.

GAUTHIEZ, Bernard, « Les places de Rouen, 1480-1530, et l'évolution des places en Normandie du XII^e au XVI^e siècle », in BAUDOUX-ROUSSEAU, Laurence, CARBONNIER, Youri et BRAGARD, Philippe (dir.), *La place publique urbaine du Moyen Âge à nos jours*, Artois Presses Université, Arras, 2007, p. 151-162.

GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003.

GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, PUF, Paris, 2002.

GELAS, Chantal, *Les identités d'une bastide a novo à partir d'une approche sensible du lieu*, mémoire de troisième cycle, École d'architecture de Languedoc-Roussillon, 2003.

GELAS, Chantal, *Vivre aujourd'hui en bastide*, Travail personnel de fin d'études, École d'architecture de Languedoc-Roussillon, 2005.

GENTILI, François, « Archéologie d'un village du Moyen Âge à la période moderne, L'exemple de Villiers-le-Bel », *Archéopages*, t. 40, 2014, p. 132-139.

GÉRARD, Franck, « Le village lorrain du Moyen Âge à nos jours, Architecture et organisation spatiale des maisons », *Archéopages*, t. 40, 2014, p. 104-119.

GLORIÈS, Cécile, *Le réseau des villes du Quercy du XI^e au XV^e siècle*, mémoire de DEA sous la direction de Maurice Berthe, UTM, 1997.

GLORIÈS, Cécile, « Une "grille d'urbanité" : proposition pour l'analyse systématique des critères urbains, l'exemple du réseau de villes du Quercy à travers les convocations des communautés d'habitants aux assemblées d'ordres (1281-1673) », in POUSSOU, Jean-Pierre

(dir.), *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000*, Société d'histoire des petites villes, Mamers, 2004, p. 97-129.

GOURON, Marcel, *Catalogue des chartes de franchises de la France, t. 2 : les chartes de franchises de Guienne et Gascogne*, Paris, 1935.

GOURVENNEC, Michaël (dir.), *Rieux-Volvestre (Haute-Garonne), « centre bourg », Rapport d'opération d'archéologie préventive*, Archeodunum, Colomiers, 2017.

GRAMAIN, Monique, « Aspects monumentaux des *castrum* du bas-Languedoc occidental (XII^e-XIV^e siècles) », in HIGOUNET, Charles (dir.), *Géographie historique du village et de la maison rurale, Actes du colloque de Bazas*, CNRS, Bordeaux, 1979, p. 21-27.

GRANDJOUAN, Marie-Sylvie, « Le patrimoine rural en Languedoc-Roussillon : acquis et perspectives du travail d'inventaire », *In situ*, 2004. [En ligne], mis en ligne le 19 avril 2012, consulté le 13 octobre 2015, <http://insitu.revues.org/2325>.

GROS, Catherine, « Vertus du général, éloge du particulier », *In Situ*, 2005. [En ligne], mis en ligne le 17 février 2012, consulté le 13 septembre 2015, <http://insitu.revues.org/2537>.

GUEDON, Frédéric et SABATHIE, Jean, « La formation des villages médiévaux en Bigorre (Hautes-Pyrénées), Quelques données et perspectives nouvelles », *AMM*, t. 23/24, 2005/2006.

GUILLAUD, Hubert, DE CHAZELLES, Claire-Anne et KLEIN, Alain (dir.), *Les constructions en terre massive : pisé et bauge, Deuxièmes échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, Actes de la table-ronde de Villefontaine, Isère, 28-29 mai 2005*, Éditions de l'Espérou, Montpellier, 2007.

GUILLET-BEAUDRIX, Patricia, *Peuplement, habitat et constitution du réseau paroissial entre le Tarn et la Garonne et en Gascogne Gimoise, de la protohistoire à la moitié du XIV^e siècle*, mémoire de DEA sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2003.

GUIMBAIL, Rémi, *Inventaire typologique et chronologique des Archives du Grand Prieuré de Toulouse, ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (XII^e-XVI^e siècles)*, mémoire de DEA sous la direction de Maurice Berthe et Pierre Bonnassie, UTM, 1989.

GUINAUDEAU, Nicolas, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le X^e et le XVI^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Araguas, Université de Bordeaux III, 2012.

GUYON, Jean, BOUIRON, Marc et LUCAN, Jacques, « Les faubourgs ou l'ambiguïté urbaine », *Archéopages*, t. 24, 2009, p. 56-63.

GUYON, Jean, « L'archéologie et la ville : l'exemple des recherches sur les monuments publics, conservatoires de la mémoire urbaine », in LOYER, François (dir.), *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe, Actes des entretiens du patrimoine, 2000*, Fayard, Paris, 2001, p. 141-154.

GUYOTJEANNIN, Olivier, « Les autorisations royales de fortifier enregistrées en chancellerie (1441-1497) », in PAVIOT, Jacques et VERGER, Jacques (dir.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge, Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, PUPS, Paris, 2000, p. 343-352.

HAMMAM, Mohammed, *Chartes de coutumes de la Gascogne gersoise : contribution à l'histoire de la Gascogne au XIII^e s.*, thèse de doctorat sous la direction de Bernard Guillemain, Université de Bordeaux III, 1982.

HANUSSE, Claire, « Les habitats désertés au Moyen Âge, quelques réflexions à propos d'un paradigme », in CARPENTIER, Vincent et MARCIGNY, Cyril (dir.), *Des hommes aux champs, Pour une archéologie des espaces ruraux du néolithique au Moyen Âge*, PUR, Rennes, 2012, p. 227-235.

HANUSSE, Claire, *Archéologie des communautés villageoises au Moyen Âge*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Joëlle Burnouf, Université Paris 1, 2012.

HAUTEFEUILLE, Florent, *Structures de l'habitat rural et territoires paroissiaux en bas-Quercy et haut-Toulousain du VII^e au XIV^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Maurice Berthe et Pierre Bonnassie, UTM, 1998.

HAUTEFEUILLE, Florent, « La fondation de villes neuves dans le sud-ouest de la France au XII^e siècle : du bourg central au bourg mercadier », in POUSSOU, Jean-Pierre (dir.), *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000*, Société d'histoire des petites villes, Mamers, 2004, p. 69-88.

HAUTEFEUILLE, Florent, « Territoire textuel, visuel, virtuel », in CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 401-416.

HAUTEFEUILLE, Florent, *Vivre au mas : archéologie du peuplement dans la châtelainie de Castelnau-Montratier à la fin du Moyen Âge*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2013.

HEERS, Jacques, *La ville au Moyen Âge*, Hachette/Collection Pluriel, Paris, 2004.

HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine, « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2009.

HENIGFELD, Yves et MASQUILIER, Amaury (dir.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e siècles), 26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, 2008.

HENIGFELD, Yves et MASQUILIER, Amaury, « L'impact des enceintes urbaines médiévales sur le territoire et ses limites, L'exemple de la Lorraine et de l'Alsace », *Archéopages*, t. 21, 2008, p. 38-41.

HIGOUNET, Arlette et CHEVALIER, Bernard, « Débat, Les petites villes du XI^e au XVI^e siècle », in POUSSOU, Jean-Pierre et LOUPÈS, Philippe (dir.), *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours, Hommages à Georges Dupeux*, Éditions du CNRS, Paris, 1987, p. 491-492.

HIGOUNET, Charles, « Bastides et frontières », *Le Moyen Âge*, 1948, p. 113-130.

HIGOUNET, Charles, « Cisterciens et bastides », *Le Moyen Âge*, 1950, p. 69-84.

HIGOUNET, Charles, « Les chemins de Saint-Jacques et les sauvetés de Gascogne », *Annales du Midi*, t. LXIII, 1951, p. 293-304.

HIGOUNET, Charles, « Mouvements de populations dans le Midi de la France, du XI^e au XV^e siècle d'après les noms de personne et de lieu », *Annales ESC*, 8^e année, t. 1, 1953, p. 1-24.

- HIGOUNET, Charles, « Les types d'exploitations cisterciennes et prémontrées du XIII^e siècle et leur rôle dans la formation de l'habitat et des paysages ruraux », *Géographie et histoire agraires, Actes du colloque international organisé par la Faculté des lettres de Nancy, 1957*, Nancy, 1959, p. 260-271.
- HIGOUNET, Charles, « Villeneuves et bastides désertées », *Villages désertés et histoire économique, XI^e-XVIII^e siècle*, SEVPEN, Paris, 1965, p. 253-265.
- HIGOUNET, Charles, « Nouvelle approche sur les bastides du Sud-Ouest aquitain », *Urbanisme*, t. 101, 1967, p. 32-35.
- HIGOUNET, Charles, « La Gascogne aux XIV^e et XV^e siècles », *Journal des savants*, t. 3, 1969, p. 129-144.
- HIGOUNET, Charles, « Les villeneuves du Piémont et les bastides de Gascogne (XII^e-XIV^e s.) », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belle-Lettres*, Académie des Inscriptions et Belles lettres, t. 114-1, 1970, p. 131-139.
- HIGOUNET, Charles, *Paysages et villages neufs du Moyen Âge, Recueil d'articles*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1975.
- HIGOUNET, Charles, « Pour l'histoire de l'occupation du sol et du peuplement de la France du Sud-Ouest, du XI^e au XIV^e siècle », in *Paysages et villages neufs du Moyen Âge, Recueil d'articles*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1975, p. 373-397.
- HIGOUNET, Charles, « Les bastides en question », *Urbanisme*, 1979, p. 6-9.
- HIGOUNET, Charles (dir.), *Géographie historique du village et de la maison rurale, Actes du colloque de Bazas*, Éditions du CNRS, Bordeaux, 1979.
- HIGOUNET, Charles, « La place dans les bastides médiévales », in *Plazas et sociabilité en Europe et en Amérique latine*, Publication de la Casa Velazquez, Paris, 1982, rééd. in *Villes, sociétés et économies médiévales*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1992, p. 51-63.
- HIGOUNET, Charles, « Centralités, petites villes et bastides dans l'Aquitaine médiévale », in POUSSOU, Jean-Pierre et LOUPÈS, Philippe (dir.), *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours. Hommages à Georges Dupeux*, Éditions du CNRS, Paris, 1987, p. 41-45.
- HIGOUNET, Charles, *Villes, sociétés et économies médiévales*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1992.
- Histoire de Cologne et de son canton*, Syndicat d'initiative de Cologne, Cologne, 1988.
- Histoire de Saramon et de son canton*, Foyer rural de Saramon, Saramon, 1996.
- JAMOUL-FRITZ, Jeanne-Marie, *Histoire, occupation du sol et peuplement de la Vicomté de Marsan des origines à sa réunion aux domaines de la couronne (1607)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Bernard Marquette, Université de Bordeaux III, 2001.
- JOLY, Stéphane, CHIMIER, Jean-Philippe et FOURNIER, Laurent, « L'archéologie dans le village, Quelques exemples récents d'opérations préventives en Val de Loire », *Archéopages*, t. 40, 2014, p. 78-83.

JOURNOT, Florence, *De l'archéologie monumentale à l'archéologie du bâti et du garni*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Joëlle Burnouf, Paris 1, 2008.

JOURNOT, Florence, « De la "limite" en milieu domestique, Rapports au dehors, convivialité et intimité dans la maison bourgeoise à la fin du Moyen Âge », *Archéopages*, t. 21, 2008, p. 42-47.

KENYON, John R., *Medieval fortification*, Leicester University Press, Leicester, 1990.

KLEIN, Alain, *Château de Sainte-Christie-d'Armagnac, Etude en vue d'une protection au titre des Monuments Historiques*, DRAC Midi-Pyrénées, Toulouse, 2013.

L'homme et la route en Europe occidentale au Moyen Âge et aux Temps modernes, Deuxièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1980, Auch, 1982.

L'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Imprimerie nationale, Paris, 1964.

La « France anglaise » au Moyen Âge, Actes du colloque des historiens médiévistes français et britanniques, Poitiers, 1986, Éditions du CTHS, Paris, 1988.

La construction au Moyen Âge, Histoire et archéologie, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 3^e congrès, Besançon 1972, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 1973.

La construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 37^e congrès, Mulhouse, 2006, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 2007.

La démographie médiévale, sources et méthodes, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 1^{er} congrès, Nice, 1970, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 1972.

La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France 1, SAMF, Toulouse, 2002.

La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France 2, SAMF, Toulouse, 2008.

LABARTHE, Hugues, *Un espace-frontière au défi d'une crise internationale (Grand Schisme d'Occident - Gascogne, vers 1370-1430)*, thèse de doctorat sous la direction de Michelle Fournié et Hélène Millet, UTM, 2009.

LACROIX, André et Henri, « La seigneurie du Cogotois, ses origines et ses seigneurs », *Isle était*, Groupe lillois de recherches archéologiques et historiques, L'Isle-Jourdain, n°10, 1995-1996, p. 109-126.

LACROIX, Camille, *Les forts villageois dans le Gers à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2005.

LACROIX, Camille, *Projet d'étude sur les forts villageois dans le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, UTM, 2007.

LACROIX, Camille (coord.), « Dossier : La défense des communautés d'habitants, XIV^e-XVI^e siècle », *Annales du Midi*, t. 126, n° 286, 2014, p. 133-216.

LACROIX, Camille, *La défense collective en Toulousain à la fin du Moyen Âge (vers 1350-vers 1550)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UT2J, 2016.

LAFFARGUE, René, *Le pont de Corneillan sur l'Adour (1498 ? - 1907)*, Impr. Cocharaux, Auch, 1953.

LAFFARGUE, René, « Topographie historique de la ville d'Eauze », *BSAG*, 1959, p. 231-236.

LAGLEIZE, abbé, « Le château féodal de Tournecoupe », *BSAG*, 1902, p. 291-294.

LAGORS, Alain, « Aperçu de la bastide de Plaisance », *BSAG*, 1976, p. 229-247.

LAGORS, Alain, « Les étapes de l'évolution de Plaisance au Moyen Âge », *BSAG*, 1985, p. 34-45.

LAGRUE, Jean-Philippe, « Les bourgs castraux en Basse-Provence occidentale : genèse et organisation (XI^e-XIII^e siècles) », in FABRE, Guislaine, BOURIN, Monique, CAILLE, Jacqueline et DEBORD, André (dir.), *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècle. Actes de la table ronde de Montpellier, 22-23 février 1993*, DRAC de Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996, p. 97-111.

LAINÉ, Françoise, « Gens d'armes « savoyards » guerroyant en Gascogne en 1338-1341 : des alliés du roi de France », in PÉPIN, Guilhem, LAINÉ, Françoise et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans, Hommage à Jonathan Sumption, Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2016, p. 239-257.

LAMAZOUADE, abbé, « La commanderie de Saint-Antoine Pont-d'Arratz d'après des documents inédits », *BSAG*, 1908, p. 27-34.

LAMBERT, Dominique, « Le patrimoine culturel des bastides de Lot-et-Garonne, outils de conservation et enjeux », in MARTINEZ SOPENA, Pascual et URTEAGA, Mertxe (dir.), *Las villas nuevas medievales del suroeste europeo, Actas de las Jornadas Interregionales de Hondarribia (16-18 noviembre 2006)*, Boletín Arkeolan, Centro de Estudios e Investigaciones Historio-Arqueológicas, Irun, t. 14, 2006, p. 443-445.

LAPART, Jacques, « Inscription médiévale retrouvée à Pessan près d'Auch (Gers) », *AMM*, t. 7, 1989.

LAPART, Jacques et PETIT, Catherine (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, Le Gers*, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1993.

LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien, « Seigneuries en Pays d'Anglès, Riguepeu », *Revue de Gascogne*, 1898, p. 449-455 et 520-526.

LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien, « Lagraulet », *Revue de Gascogne*, 1901, p. 388-402.

LAPLAGNE-BARRIS, Cyprien, « Saint-Arailles », *Revue de Gascogne*, 1902, p. 279-288.

LAPLAGNE-BARRIS, Gabriel, « Monographie de la commune de Montesquiou-sur-l'Osse, Présentation du cadre et étude historique », *BSAG*, 1971, p. 106-140 et p. 267-282.

LAPLAGNE-BARRIS, Paul, « De l'usage de l'artillerie en Gascogne au XIV^e et au XV^e siècle », *Revue de Gascogne*, 1873, p. 433-441.

LAPLAGNE-BARRIS, Paul, « Le paréage de Miélan », *Revue de Gascogne*, 1876, p. 403-417.

LARDIN, Philippe, « La place du bois dans les fortifications à la fin du Moyen Âge en Normandie orientale », in BLIECK, Gilles, CONTAMINE, Philippe, FAUCHERRE, Nicolas et MESQUI, Jean (dir.), *Les enceintes urbaines (XIII^e-XVI^e siècle), 121^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nice, 1996*, Editions du CTHS, Paris, 1999, p.181-195.

LARROQUE, abbé, « Eustache de Beaumarchais et son époque, ou le fondateur de nos bastides municipales », *Revue de Gascogne*, 1861, p. 25-39.

LARROQUE, abbé, « Guichard de Marsiac et la bastide du même nom qu'il a fondée vers la fin du XIII^e s. », *Revue de Gascogne*, 1862, p. 149-163 et 508-515.

LARTIGAUT Jean, *Les campagnes du Quercy après la guerre de Cent Ans (vers 1440 – vers 1500)*, Toulouse, PUM, 1978.

LASSERRE, Jean-Claude, « La démarche de l'Inventaire général : un patrimoine global appréhendé dans son contexte », in FURET, François (dir.), *Patrimoine, temps, espace, Patrimoine en place, patrimoine déplacé, Actes des entretiens du patrimoine, 1996*, Fayard, Paris, 1997, p. 289-292.

LASSURE, Jean-Michel, « La motte féodale de Lamazère », *BSAG*, 1961, p. 27-31.

LASSURE, Jean-Michel, « Mont-d'Astarac », *BSAG*, Auch, 1976, p. 357-382.

LASSURE, Jean-Michel, « À propos des fouilles archéologiques effectuées en 1889 dans la cour du château de Saint-Blancard (Gers) », *BSAG*, 1977, p. 343-360.

LASSURE, Jean-Michel, « L'église de Valence-sur-Baïse au XIX^e siècle », *BSAG*, 1987, p. 179-193.

LASSURE, Jean-Michel, *De la tour-salle au castelnau : une étape du peuplement en Gascogne, les fouilles archéologiques médiévales de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, thèse de doctorat sous la direction de Maurice Berthe, UTM, 1995.

LAUNET, Paulette, « Nouvelles images de l'Armagnac », *BSAG*, 1956, p. 130-139.

LAURENCE, Jean-Marie, « La place dans les villes normandes des XI^e-XIII^e siècles : un espace difficile à percevoir et définir », in BAUDOUX-ROUSSEAU, Laurence, CARBONNIER, Youri et BRAGARD, Philippe (dir.), *La place publique urbaine du Moyen Âge à nos jours*, Artois Presses Université, Arras, 2007, p. 25-35.

LAURENT, Catherine, MERDRIGNAC, Bernard et PICHOL, Daniel (dir.), *Mondes de l'ouest et villes du monde : regards sur les sociétés médiévales, Mélanges en l'honneur d'André Chédeville*, PUR, Rennes, 1998.

LAURENT, G., « Armagnac et pays du Gers, étude de géographie humaine, Les agglomérations sur le plateau gascon », *Revue de Gascogne*, 1912, p. 289-302.

LAURENTIE, Dr. et BRACH, abbé, *Le canton de Saint-Clar de Lomagne*, Syndicat d'initiative du canton de Saint-Clar de Lomagne, Saint-Clar, s.d.

LAURET, Alain, MALEBRANCHE, Raymond, SÉRAPHIN, Gilles, *Bastides, Villes nouvelles du Moyen Âge*, Milan, Toulouse, 1988.

LAUZUN, Philippe, *Châteaux gascons de la fin du XIII^e siècle*, Imprimerie G. Foix, Auch, 1897.

LAVAUD, Sandrine et COUDROY DE LILLE, Laurent, « Ville en travaux : tout à fait la même et tout à fait une autre », *Archéopages*, t. 33, 2011, p. 80-85.

LAVEDAN, Pierre et HUGUENEY, Jeanne, *L'urbanisme au Moyen Âge*, Droz, Genève, 1974.

LAVERGNE, Adrien et MASTRON, Jean de, « Liste des chartes de coutumes du Gers », *BSAG*, 1908, p. 297-310, 1909, p. 175-179 et p. 256-273.

LAVIGNE, Cédric, *Les planifications agraires médiévales de la Gascogne et de ses marges orientales*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Bernard Marquette, Université de Bordeaux III, 2001.

LAVIGNE, Cédric, *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge, Les paysages neufs de la Gascogne médiévale (XIII^e-XIV^e siècles)*, De Boccard, Bordeaux, 2002.

LE GOFF, Jacques, « Ordres mendiants et urbanisation dans la France médiévale, État de l'enquête », *Annales ESC*, Paris, 25^e année, n° 4, 1970, p. 924-946.

LE GOFF, Jacques (dir.), *La ville en France au Moyen Âge des Carolingiens à la Renaissance*, Paris, Seuil/Points, 1998 (1^e édition sous la direction de Georges Duby, 1980).

Le paysage rural, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 10^e congrès, Lille, 1979, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 1979.

Le paysage urbain au Moyen Âge, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 11^e congrès, Lyon, 1980, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 1980.

LEFEBVRE, Bastien, « Modéliser les dynamiques spatiales d'un tissu urbain dans la longue durée (en plan et en volume) », *In Situ*, n° 9, 2008. [En ligne], mis en ligne le 17 avril 2008, consulté le 7 avril 2015. URL : <http://insitu.revues.org/3906>.

LEFEBVRE, Bastien, *La formation d'un tissu urbain dans la Cité de Tours : du site de l'amphithéâtre antique au quartier canonial (V^e-XVIII^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction d'Élisabeth Lorans et Henri Galinié, Université de Tours, 2008.

LEFÈVRE, Benjamin, *La fabrique urbaine d'Angers du III^e au XIII^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 2010.

LEGUAY, Jean-Pierre, *La rue au Moyen Âge*, Ouest-France, Rennes, 1984.

LEMAITRE, Jean-Loup, « Les créations de collégiales en Languedoc par les papes et les cardinaux avignonnais sous les pontificats de Jean XXII et Benoît XII », in *La papauté d'Avignon et le Languedoc (1316-1342)*, *Cahiers de Fanjeaux*, n° 26, Centre d'études historiques de Fanjeaux, Fanjeaux, 1991, p. 157-198.

Les communautés villageoises en Europe occidentale du Moyen Age aux Temps modernes, Quatrièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1982, Auch, 1984.

Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XII^e-XIV^e siècles. Actes du colloque international tenu à Poitiers du 11 au 13 novembre 1994, CESCUM, Poitiers, 2000.

Les ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^e-XVIII^e siècles), Sixièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1984, Auch, 1986.

LETURCQ, Samuel, « Espace du village, terrouers des hameaux. Théories et pratiques spatiales d'une communauté paysanne en Beauce orléanaise aux XIV^e et XV^e siècles », in

Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, XXXVII^e congrès de la SHMES (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Publications de la Sorbonne, Paris, 2007, p. 229-242.

LÉVY, Emil, *Petit dictionnaire provençal-français*, Culture provençale et méridionale, Raphèle-les-Arles, 1991.

LIÉVAUX, Pascal, « Pour une connaissance partagée du patrimoine rural », *In Situ*, 2004. [En ligne], mis en ligne le 6 novembre 2012, consulté le 13 octobre 2015, <http://insitu.revues.org/2295>.

LILLEY, Keith D., « Taking measures across the medieval landscape : aspects of urban design before the Renaissance », *Urban Morphology*, t. 2, 1998, p. 82-92.

LONCAN, Bernard (dir.), *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne*, Éditions du Patrimoine, collection Cahiers du patrimoine, Paris, 1993, p. 156-191.

LOPPE, Frédéric, « Chemins de ronde et hourds : quelques exemples de défenses sommitales en hautes Corbières (XII^e-XIV^e siècles) », *AMM*, t. 18, 2000.

LOPPE, Frédéric, « Mise en défense et fortification dans la seconde moitié du XIV^e siècle : le village de Comigne (Aude) », *AMM*, t. 20, 2002.

LOPPE, Frédéric, « Forts villageois en Toulousain et Montalbanais : quelques exemples de construction, d'aménagement et de mise en défense (vers 1366 – vers 1469) », *Mémoires de la SAMF*, t. 69, 2009, p. 99-136.

LOPPE, Frédéric, *Construire en terre pendant la guerre de Cent Ans : les fortifications de Castelnaudary (Aude) vers 1355 - vers 1450*, CAML, Carcassonne, 2010.

LOPPE, Frédéric, *Construire en terre à Toulouse en 1354-1355*, Service Connaissance du Patrimoine, Région Midi-Pyrénées, document électronique. [En ligne], mis en ligne en avril 2012, consulté le 14 février 2013, http://patrimoines.midipyrenees.fr/fileadmin/Patrimoines_editorial/Les_thematiques/Architecture/Terre_crue/TC_ConstruireToulouseOpt.pdf.

LORANS, Elisabeth, *Le Lochois du Haut Moyen Âge au XIII^e siècle, Territoires, habitats et paysages*, Publications de l'Université de Tours, Tours, 1996.

LOUBÈS, Gilbert, « Inventaires de mobilier et outillage gascons au XV^e siècle », *Bulletin philologique et historique, année 1969*, 1972, p. 583-627.

LOUBÈS, Gilbert, « Un étrange nom de lieu : le *loc*, le lieu au sens de village », *BSAG*, 1972, p. 263-269.

LOUBÈS, Gilbert, « Comptes des fabriques des églises Notre-Dame et Saint-Orens de Montréal-du-Gers, au XVI^e siècle », *BSAG*, 1974, p. 9-38.

LOUBÈS, Gilbert, « Bonas, les origines et l'étrange disparition d'un village », *BSAG*, 1979, p. 183-199.

LOUBÈS, Gilbert, « À la recherche des villages disparus », *Actes de la deuxième journée des archéologues gersois, Montréal-du-Gers-Séviac, 13 septembre 1980*, Auch, 1981, p. 57-60.

LOUBÈS, Gilbert, « Routes de la Gascogne médiévale », in *L'homme et la route en Europe occidentale au Moyen Âge et aux Temps modernes, Deuxièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1980*, Auch, 1982, p. 33-55.

- LOUBÈS, Gilbert, *L'énigme des cagots, Histoire d'une exclusion*, Éditions Sud-Ouest, Luçon, 1998.
- LOUBÈS, Gilbert et COURTÈS, Georges, « Le terroir de Fourcès et ses douze églises », *Fourcès, bastide gasconne*, CDTL du Gers, s.l., s.d., p. 6-15.
- LOUBÈS, Gilbert et FERRY, Daniel, « Nénous, village disparu », *BSAG*, 1983, p. 367-381.
- LOYER, François (dir.), *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe, Actes des entretiens du patrimoine, 2000*, Fayard, Paris, 2001.
- MAISONOBE, Abel, *Inventaire sommaire des archives départementales, Tarn-et-Garonne, Archives civiles, série A, Fonds d'Armagnac*, Montauban, 1910.
- MAISONNAVE, Jean-Philippe et MOUSSET, Hélène, « La reconstruction après la guerre de Cent Ans », in BERTHAULT, Frédéric, BESCHI, Alain, FERULLO, Olivier, MAISONNAVE, Jean-Philippe et MOUSSET, Hélène, *Vallée du Lot, Confluences en Lot-et-Garonne*, Le Festin, collection Cahiers du Patrimoine, Bordeaux, 2007, p. 129-153.
- MARANDET, Marie-Claude, « L'habitat rural en Lauragais (XV^e-XVII^e siècles) », in ANTOINE, Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle*, PUR, Rennes, 2005, p. 163-174.
- MARANDET, Marie-Claude, *Les campagnes du Lauragais à la fin du Moyen Âge (1380 – début du XVI^e siècle)*, Presses universitaires de Perpignan, Perpignan, 2006.
- MARIN, Agnès, SOUNY, David, BOUTOULLE, Frédéric et GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre, « L'enceinte de Saint-Émilion (Gironde) ou le mythe d'une muraille forte », in BOURGEOIS, Luc et REMY, Christian (dir.), *Demeurer, défendre et paraître, Actes du colloque de Chauvigny (juin 2012)*, Association des publications chauvinoises, Chauvigny, Mém. 47, 2014, p. 505-518.
- MAROT, Émeline, *Architecture civile et formation du tissu urbain de Châteauneuf (Tours) du X^e au XIV^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 2013.
- MARTINEZ SOPENA, Pascual et URTEAGA, Mertxe (dir.), *Las villas nuevas medievales del suroeste europeo, Actas de las Jornadas Interregionales de Hondarribia (16-18 noviembre 2006)*, *Boletín Arkeolan*, Centro de Estudios e Investigaciones Historio-Arqueológicas, Irun, t. 14, 2006.
- MASTRON, Jean de, « Une bastide du XIII^e siècle : Riguepeu », *BSAG*, 1916, p. 16-46.
- MATAOUCHEK, Victorine et MIGNOT, Philippe, « Archéologie du bâti ou archéologie sur du bâti ? », *Archéopages*, t. 24, 2009, p. 67-74.
- MAZERET, Ludovic, « Les consuls de Montréal et les Mercier, seigneurs de Balarin », *BSAG*, 1902, p. 183-197.
- MAZERET, Ludovic, « La peste en Gascogne », *BSAG*, 1908, p. 276-292.
- MAZERET, Ludovic, « Les guerres fratricides à Monfort », *BSAG*, 1929, p. 121-141.
- Medieval Europe, 4^e congrès international d'archéologie médiévale et moderne (Paris 2007)*, 2007. [En ligne], consulté le 12 avril 2012, <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/Fr.htm>.

MELOT, Michel, « L'art selon André Malraux, du Musée imaginaire à l'Inventaire général », *In Situ*, n° 1, 2001. [En ligne], mis en ligne le 1 juin 2001, consulté le 8 avril 2015, <http://insitu.revues.org/1053>.

Mémoire et actualités des pays de Gascogne, Actes du 53^e congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Auch, 23-25 juin 2000, SAHG, Auch, 2002.

MENANT, François et JESSENNE, Jean-Pierre (dir.), *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne, Vingt-septièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2005*, PUM, Toulouse, 2007.

MENJOT, Denis, « Conclusions sur le thème II : La fabrique des territoires : quelques remarques conclusives sur les processus sociaux de territorialisation », in BOISSELLIER, Stéphane (dir.), *De l'espace aux territoires. La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge. Actes de la table ronde des 8-9 juin 2006, CESCO (Poitiers)*, Brepols, Turnhout, 2010, p. 295-309.

MENJOT, Denis, « Aux marges de la ville au Moyen Âge », in BOUFFIER, Sophie, BRELOT, Claude-Isabelle et MENJOT, Denis (dir.), *Aux marges de la ville, Paysages, sociétés, représentations*, L'Harmattan, Paris, 2015, p. 45-51.

MERRIMAN, John, « Le rôle de l'histoire dans la fabrication du patrimoine », in LOYER, François (dir.), *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe, Actes des entretiens du patrimoine, 2000*, Fayard, Paris, 2001, p. 85-93.

MESPLÉ, Paul, *L'ancienne église abbatiale de Saramon*, Bouquet, Auch, 1968.

MESPLÉ, Paul, « L'Armagnac archéologique et monumental », in ARAGON-LAUNET, Paulette (dir.), *Pays d'Armagnac*, 1979, p.66-89.

MESQUI, Jean, « La fortification des portes avant la guerre de Cent Ans », *Archéologie médiévale*, t. 11, 1981, p. 203-229.

MESQUI, Jean, « À propos de la fortification du pont, *Pons castris et castrum pontis* », *Château Gaillard*, CRAHAM, Caen, t. XI, 1983, p. 219-232.

MESQUI, Jean, « Les œuvres du pont au Moyen Âge », *Les routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine, Actes du Congrès national des sociétés savantes (Montpellier, 1985)*, Éditions du CTHS, Paris, 1985, p. 231-243.

MESQUI, Jean, « Grands chantiers de ponts et financements charitables au Moyen Âge en France », in *Tecnologia y sociedad : Las grandes obras publicas en la Europa Medieval, XXII Semana des Estudios Medievales (Estella, 1995)*, Pampelune, 1995, p. 153-177.

MESQUI, Jean, *Chemins et ponts, Lien entre les hommes*, Rempart, Paris, 1997.

MILHES, Christine, *Paysages et cadres de vie du Midi médiéval d'après Froissart, chroniqueur du XIV^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Maurice Berthe, UTM, 1990.

MONDIN, Marie-Line, *L'occupation du sol au Moyen-Âge dans le canton de Miradoux*, mémoire de maîtrise sous la direction de Gérard Pradalié, UTM, 1992.

MONDON, colonel, « La commanderie de Saint-Antoine de Pont d'Arratz », *BSAG*, 1908, p. 227-228.

- MONDON, colonel, « Fondation ignorée de deux bastides en Astarac au XIII^e siècle (Lalanne-Arqué et Cabas) », *BSAG*, 1912, p. 236-250.
- MONLEZUN, Jean-Justin de, *Histoire de la Gascogne des temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Auch, 1846.
- MONSEMBERNARD, Guy de, « Un village gascon à la fin du Moyen Âge, Aussat », *BSAG*, 1988, p. 437-470.
- MONSEMBERNARD, Guy de, « Betplan en 1419 », *BSAG*, 1998, p. 512-536.
- MONSEMBERNARD, Guy de, « Les deux enceintes de la bastide de Miélan », *BSAG*, 2001, p. 430-449.
- MORISSE, Jean, *Histoire de Monfort en Fezensaguet, bastide d'Armagnac*, Cocharaux, Auch, 1963.
- MORNET, Elisabeth (dir.), *Campagnes médiévales : l'homme et son espace, Études offertes à Robert Fossier*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995.
- MOULETTE, Dominique, *Condom et ses environs*, Les Imprimeries de Gascogne, 1980.
- MOUSNIER, Mireille, *La Gascogne toulousaine aux XII^e-XIII^e siècles, Une dynamique sociale et spatiale*, PUM, Toulouse, 1997.
- MOUSNIER, Mireille (dir.), *L'artisan au village dans l'Europe médiévale et moderne, Dix-neuvièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1997*, PUM, Toulouse, 2001.
- MOUSNIER, Mireille, « Naissance de la circonscription : représentations spatiales d'après les chartes de coutumes méridionales au Moyen Âge », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud*, Editions du CTHS, Paris, 2004, p. 201-214.
- MOUSNIER, Mireille, « Quand la carte interroge le territoire », in CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 417-437.
- MOUSNIER, Mireille et POUMAREDE, Jacques (dir.), *La coutume au village dans l'Europe médiévale et moderne, Vingtièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 1998*, PUM, Toulouse, 2001.
- MOUSNIER, Mireille et VIADER, Roland, « Le rempart de la coutume », in FERRAND, Guilhem (dir.), « Dossier spécial : des hommes et des murs », *AMM*, t. 25, 2007, p. 123-133.
- MOUSSET, Hélène, « Le paysage urbain d'une petite ville : Mézin », in POUSSOU, Jean-Pierre (dir.), *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000*, Société d'histoire des petites villes, Mamers, 2004, p. 234-259.
- MOUSSET, Hélène, « L'habitat rural des vallées de la Baïse et du Lot : contexte agraire et paysager », *In Situ*, 2004. [En ligne], mis en ligne le 19 avril 2012, consulté le 13 octobre 2015, <http://insitu.revues.org/2337>.
- MOUSSET, Hélène, « Images du territoire », in BERTHAULT, Frédéric, BESCHI, Alain, FERULLO, Olivier, MAISONNAVE, Jean-Philippe et MOUSSET, Hélène, *Vallée du Lot, Confluences en Lot-et-Garonne*, Le Festin, collection Cahiers du Patrimoine, Bordeaux, 2007, p. 19-37.
- MOUTHON, Fabrice, « Villes et organisation de l'espace en Bordelais à la fin du Moyen Âge : le rôle des villes secondaires (vers 1475-vers 1525) », in COULET, Noël et GUYOTJEANNIN, Olivier (dir.), *La ville au Moyen Âge, Actes du 120^e congrès national des sociétés historiques*

et scientifiques, Aix-en-Provence, 1995, Volume 1 : ville et espace, CTHS, Paris, 1998, p. 293-311.

MOUTHON, Fabrice, « Rions et Pondensac : développement et influence comparés d'une ville et d'un bourg de leurs origines au début du XVI^e siècle », *Annales du Midi*, 2001, vol. 113, p. 131-156.

MOUTHON, Fabrice, « Cornaus et maisons de la lande bordelaise au prisme des premières sources écrites (XIII^e- XVI^e siècles) », in ANTOINE, Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle*, PUR, Rennes, 2005, p. 323-332.

NAINTRÉ, Jean-Baptiste, *Aristocratie et lignage aristocratique en Astarac d'après le cartulaire de Berdoues, XII^e-XIII^e siècles*, mémoire de master 2 sous la direction d'Hélène Débax et Roland Viader, UTM, 2010.

NAINTRÉ, Jean-Baptiste, « Heux (en Larroque-sur-l'Osse), un site d'occupation médiévale sur un substrat antique », *BSAG*, 2011, p. 426-435.

NAPOLÉONE, Anne-Laure, « Les demeures médiévales en pans-de-bois dans le sud-ouest de la France : état de la question », in *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France 2*, SAMF, Toulouse, 2008, p. 113-146.

NAPOLÉONE, Anne-Laure, « Pans-de-bois antérieurs à 1450 dans les régions du sud-ouest : nouvelles données », in ALIX, Clément et ÉPAUD, Frédéric (dir.), *La construction en pan-de-bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, PUFR/PUR, Tours/Rennes, 2013, p. 361-378.

NAPOLÉONE, Anne-Laure, « Le pan-de-bois de la Maison de la Cadène », in SOUNY, David, MARIN, Agnès, GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Saint-Émilien, Une ville et son habitat médiéval (XII^e-XV^e s.)*, Éditions Lieux-Dits, collection Cahiers du Patrimoine, Lyon, 2016, p. 208-211.

NOBLET, Julien, « L'architecture en pan-de-bois à Tours : nouvelles perspectives », in ALIX, Clément et ÉPAUD, Frédéric (dir.), *La construction en pan-de-bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, PUFR/PUR, Tours/Rennes, 2013, p. 201-220.

NOÉ-DUFOUR, Annie, « Toulouse, l'inventaire du patrimoine architectural dans un SIG multimédia », in LOYER, François (dir.), *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe, Actes des entretiens du patrimoine, 2000*, Fayard, Paris, 2001, p. 185-193.

NOIZET, Hélène, « La ville au Moyen Âge et à l'époque moderne, Du lieu réticulaire au lieu territorial », *EspacesTemps.net*. [En ligne], mis en ligne le 7 octobre 2014, consulté le 8 avril 2015, <http://www.espacestemp.net/articles/la-ville-au-moyen-age-et-a-lepoque-moderne/>.

NOIZET, Hélène, « L'émergence de la ville au Moyen Âge », in CATTEDDU, Isabelle et NOIZET, Hélène (dir.), *Quoi de neuf au Moyen Âge ?*, Éditions de la Martinière, Paris, 2016, p. 82-96.

OLLIER, Noémie, *L'ensemble cathédral de la ville de Lombez (Gers) du début du 14^e siècle au début du 16^e siècle*, mémoire de master 1 sous la direction de Jacques Dubois, UTM, 2010.

ORCIVAL, René, « Établissement du village fortifié de Sempesserre », *BSAG*, 1979, p. 173.

PABOIS, Marc, « Les horizons de l'Inventaire », *In Situ*, 2003. [En ligne], mis en ligne le 19 avril 2012, consulté le 13 octobre 2013, <http://insitu.revues.org/1250>.

PAGEL, René, *Archives départementales du Gers, Répertoire méthodologique des minutes notariales (séries E, E addition, 3 E et I)*, Auch, Impr. J. Capin, 1926.

- PALOUMBAS, Dimitri, *Du Castrum à la maison, Villages castraux et habitat en vicomté de Turenne (X^e siècle - milieu XIV^e siècle)*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Jean-Loup Abbé, UTM, 2011.
- PALOUMBAS, Dimitri, CALMÈS, Christophe et CARME, Rémi, *La sacristie de la collégiale de La Romieu, Gers, Rapport final d'opération archéologique*, Hadès, Déposé au SRA Midi-Pyrénées, 2012.
- PAQUIET, René, « La bastide de Florence-de-Portaglands », *BSAG*, 1971, p. 283-296.
- PASSARRIUS, Olivier, « Quelles sources, quelle échelle d'analyse, pour quels résultats? L'exemple des fouilles de Villarnau (Perpignan) », *Les Cahiers de Framespa*, 2008. [En ligne], mis en ligne le 1^{er} octobre 2008, consulté le 13 octobre 2015, <http://framespa.revues.org/336>.
- PASSARRIUS, Olivier, DONAT, Richard et CATAFAU, Aymat (dir.), *Vilarnau, Un village du Moyen Âge en Roussillon*, éditions Trabucaire, 2008.
- PAYA, Didier, *La Romieu, Place Etienne Bouet, rapport de diagnostic*, INRAP Grand Sud-Ouest, 2010.
- Pays de Lomagne, Indicateur du patrimoine architectural*, MCC, Direction du patrimoine, Paris, s.d.
- PÉPIN, Guilhem, LAINÉ, Françoise et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans, Hommage à Jonathan Sumption, Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2016.
- PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, *Architecture, description et vocabulaire méthodiques*, Éditions du patrimoine, Paris, 2011.
- PESEZ, Jean-Marie, « L'habitation paysanne en Bourgogne médiévale », in *La construction au Moyen Âge, Histoire et archéologie, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 3^e congrès, Besançon 1972*, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Paris, 1973, p. 219-237.
- PESEZ, Jean-Marie, « La construction en terre crue », in ESQUIEU, Yves et PESEZ, Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XIII^e au milieu du XVI^e siècle). Un corpus et une esquisse*, CNRS Éditions, Paris, 1998, p. 67-68.
- PESEZ, Jean-Marie, *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen âge : vingt études sur l'habitat paysan dans la France médiévale*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1999.
- PESEZ, Jean-Marie, « L'habitat dispersé : un problème historique pour l'archéologue », in CURSENTE, Benoît (dir.), *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des dix-huitièmes journées internationales d'histoire de Flaran (15-16-17 septembre 1996)*, PUM, Toulouse, 1999, p. 17-38.
- PETIT, Catherine, *Inventaire archéologique de la vallée de l'Arrats*, mémoire de maîtrise sous la direction de Claude Domergue, UTM, 1985.
- PETROWISTE, Judicaël, « Sociétés et organisation des réseaux des foires et marchés. Deux exemples méridionaux : la Saintonge et le Toulousain du XI^e au XIV^e s. », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud*, Éditions du CTHS, Paris, 2004, p. 261-275.

PETROWISTE, Judicaël, *À la foire d'empoigne, Foires et marchés en Aunis et Saintonge au Moyen Âge vers 1000 - vers 1500*, Méridiennes, Toulouse, 2004.

PETROWISTE, Judicaël, *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain (XI^e-milieu du XIV^e siècle)*, thèse de doctorat sous la direction de Mireille Mousnier, UTM, 2007.

PETROWISTE, Judicaël, « Défricheurs ou investisseurs ? Fondations de villes neuves et mobilité rurale en Midi toulousain au début du XIV^e siècle », in *Des sociétés en mouvement, Migrations et mobilité au Moyen Âge, 40^e congrès de la SHMESP (Nice 2009)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2010.

Peuplement et communautés d'habitants en Gascogne gersoise, Actes du XXVIII^e congrès de la Fédération Languedoc, Pyrénées, Gascogne, tenu à Auch les 17-19 mai 1973, Albi, 1976.

PINON, Pierre, « Le parcellaire des villeneuves médiévales planifiées », in CURSENTE, Benoît (dir.), *Habitats et territoires du Sud*, Editions du CTHS, Paris, 2004, p. 115-129.

PIQUEMAL, R., *L'église de Castelnau-Barbarens (1869-1969)*, Impr. Bouquet, Auch, s.d.

PLESSIX, René et POUSSOU, Jean-Pierre (dir.), *La vie politique et administrative des petites villes françaises du Moyen Âge à nos jours, Actes du colloque de Mamers, 1994*, Société d'histoire des petites villes, Mamers, 2002.

POIRIER, Nicolas, *Un espace rural en Berry dans la longue durée : expérience de micro-analyse des dynamiques spatio-temporelles du paysage et du peuplement dans la région de Sancergues (Cher)*, thèse de doctorat sous la direction d'Elisabeth Zadora-Rio, Université de Tours, 2007.

POISSON, Jean-Michel, « En guise de conclusion : habiter la ville ou la campagne au Moyen Âge », in *Cadre de vie et manières d'habiter (XI^e-XVI^e siècle)*, Publications du CRAHAM, Caen, 2006, p. 325-326.

POLGE, Henri, « Valence-sur-Baïse, son passé, ses monuments », *BSAG*, 1952, p. 214-236.

POLGE, Henri, *Valence-sur-Baïse et son canton*, Imprimerie F. Cocharaux, 1955.

POLGE, Henri, *Trois études gersoises sur l'Antiquité et le Haut Moyen-Âge*, Auch, 1956.

POLGE, Henri, « Origines, fonctions et destinées de l'emban des églises rurales du Gers », *BSAG*, 1958, p. 217-223.

POLGE, Henri, « Notes d'archéologie gersoise », *BSAG*, 1961, p. 226-233.

POLGE, Henri, *Mélanges de philologie et d'archéologie gersoises*, Auch, 1962.

POLGE, Michel, « Saint-Clar : évolution urbaine », *BSAG*, 1986, p. 285-303 et 409-436.

PORTENART, Coralie, *Historiographie des villages désertés du bas Moyen Âge, étude comparative France-Angleterre*, mémoire de master 1 sous la direction de Florent Hautefeuille, UTM, 2010.

POUSSOU, Jean-Pierre (dir.), *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000*, Société d'histoire des petites villes, Mamers, 2004.

POUSSOU, Jean-Pierre et LOUPÈS, Philippe (dir.), *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours. Hommages à Georges Dupeux*, Éditions du CNRS, Paris, 1987.

POUSTHOMIS, Bernard, « Le castrum de Durfort », in *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e et XIV^e siècles en Midi-Pyrénées, Musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990*, Association pour la Promotion de l'Archéologie et des Musées Archéologiques en Midi-Pyrénées, Toulouse, 1990, p. 119-124.

POUSTHOMIS, Bernard, « Plan des maisons », in COLIN, Marie-Geneviève, DARNAS, Isabelle, POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, SCHNEIDER, Laurent (dir.), *La maison du castrum de la bordure méridionale du Massif Central (XI^e-XVII^e siècles)*, Supplément n°1 à AMM, 1997, p. 59-66.

POUSTHOMIS-DALLE, Nelly, *À l'ombre du moustier, morphogenèse des bourgs monastiques en Midi Toulousain*, habilitation à diriger des recherches préparée sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger et Benoît Cursente, UTM, 2002.

PRÉCHAC, Geneviève, *Beaumont et Vopillon en Gascogne*, 2004.

PRÉTOU, Pierre, *Crime et justice en Gascogne à la fin du Moyen Âge*, PUR, Rennes, 2010.

PRÉTOU, Pierre, « Les voisins contre la route : réactions et imprécations communautaires en Gascogne face aux bandes armées pendant la guerre de Cent Ans », in PÉPIN, Guilhem, LAINÉ, Françoise et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans, Hommage à Jonathan Sumption, Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2016, p. 133-145.

PROUTEAU, Nicolas, CROY-CHANEL, Emmanuel de et FAUCHERRE, Nicolas (dir.), *Artillerie et fortification, 1200-1600*, PUR, Rennes, 2011.

RAMIS, Pauline, *Les commanderies templières du Gers, étude archéologique*, mémoire de master 2 sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2 vol., 2011.

REVEYRON, Nicolas, « Typologie, structure et implantation du trou de boulin dans son rapport à l'échafaudage médiéval », *AMM*, t. 12, 1994.

REVEYRON, Nicolas, « Le bois d'œuvre dans le chantier médiéval, Approche de l'archéologie d'élévation », in FELLER, Laurent, MANE, Perrine et PIPONNIER, Françoise (dir.), *Le village médiéval et son environnement, Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998, p. 221-235.

REVEYRON, Nicolas, « L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture », *In Situ*, t. 2, 2002. [En ligne], mis en ligne le 1^{er} juin 2002, consulté le 14 février 2013, <http://insitu.revues.org/1200>.

REVEYRON, Nicolas, « Architecture : les matériaux d'une histoire », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 2008. [En ligne], mis en ligne le 23 avril 2014, consulté le 18 septembre 2015, <http://lha.revues.org/192>.

RICAUD-TASTE, Patrice, *Terraube à l'époque moderne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Francis Brumont, UTM, 2003.

RIPOLL, Fabrice et VESCHAMBRE, Vincent, « Le territoire des géographes, Quelques points de repère sur ses usages contemporains », in CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 271-291.

- RIVALS, Cécile, *Saint-Pons-de-Thomières au Moyen Âge : étude morphologique à partir des sources planimétriques, fiscales et archéologiques*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, UTM, 2010.
- RIVALS, Cécile, *La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle et Florent Hautefeuille, UT2J, 2015.
- ROBERT, Sandrine, *L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire : exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val-d'Oise*, thèse de doctorat sous la direction de Gérard Chouquer, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2001.
- ROBLIN, Michel, « L'habitat rural dans la vallée de la Garonne, de Boussens à Grenade », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. VIII, 1937, p. 5-72.
- ROQUES, Claire, *Les forts villageois dans le quart sud-est du Lot pendant la guerre de Cent Ans, Monographies et synthèse*, mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Loup Abbé et Florent Hautefeuille, Université Toulouse 2 – le Mirail, 2009.
- ROUSSO, Henry (dir.), *Le regard de l'histoire, L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX^e siècle en France, Actes des entretiens du patrimoine, 2001*, Fayard, Paris, 2002.
- SAINT JEAN VITUS, Benjamin et SEILLER, Maurice, avec la collaboration de François FRAY et Isabelle LETTERON, « La construction de bois », in ESQUIEU, Yves et PESEZ, Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XIII^e au milieu du XVI^e siècle). Un corpus et une esquisse*, CNRS Editions, Paris, 1998, p. 69-85.
- SAINT-AMANS, Annette, *Lomagne d'antan, une histoire d'Estramiac*, ICN, Orthez, 2009.
- SAINT-MARTIN, Louis, « La bastide de Villefranche-d'Astarac », *BSAG*, 1939, p. 264-270 et p. 333-342.
- SALAMAGNE, Alain, « Les fortifications royales de Carcassonne et le problème des embrasures de tir au Moyen Age », *AMM*, t. 17, 1999, p. 93-107.
- SALCH, Charles-Laurent, *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, Editions Publitotal, Strasbourg, 1979.
- SAMARAN, Charles, « Quelques aspects des rapports franco-anglais en Guyenne et Gascogne à la fin de la guerre de Cent Ans d'après les registres du Trésor des Chartes », *Annales du Midi*, 1953, p. 21-34.
- SAMARAN, Charles, « Scènes de la vie courante en Gascogne pendant la guerre de Cent Ans », *Bulletin philologique et historique du CTHS, année 1965, actes du 90^e congrès national des sociétés savantes tenu à Nice*, Bibliothèque nationale, Paris, 1968, p. 1-11.
- SAMARAN, Charles, *Une longue vie d'érudits, Recueil d'études de Charles Samaran*, Droz, Genève, 1978.
- SAMARAN, Charles et BRANET, A., « Le château et les deux tours de Bassoues d'après les comptes de construction inédits (1370-1371) », *BSAG*, 1902, p. 197-221.

SAUGET, Jean-Michel, « Datation et typonomie de l'habitat rural de la plaine languedocienne : pièges chronologiques et familles recomposées », *In Situ*, t. 9, 2008. [En ligne], mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 14 février 2013, <http://insitu.revues.org/3895>.

SAVY, Nicolas, *Les villes du Quercy en guerre, La défense des villes et des bourgs du Haut-Quercy pendant la guerre de Cent Ans*, Savy A.E., Cahors, 2009.

SAVY, Nicolas, « Les procédés tactiques des compagnies anglo-gasconnes entre Garonne et Loire (1350-1400) », in PÉPIN, Guilhem, LAINÉ, Françoise et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans, Hommage à Jonathan Sumption, Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2016, p. 115-131.

SCCELLÈS, Maurice, CHIHA, G. et ROUSSET, Valérie, « L'évolution d'une maison de Cahors du XII^e au XV^e siècle : l'exemple du n° 88 rue de Soubirous », *AMM*, t. 15/16, 1997/1998.

SCCELLÈS, Maurice, *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge*, Éditions du Patrimoine, collection Cahiers du Patrimoine, Paris, 1999.

SCHNEIDER, Laurent, « Villes et villages du Languedoc central : le cas du bassin moyen de l'Hérault », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUF, Tours, 2003, p. 111-130.

SCHNEIDER, Laurent, « Le territoire de l'archéologue et l'archéologie des territoires médiévaux », in CURSENTE, Benoît et MOUSNIER, Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 309-327.

SCHNERB, Bertrand, *Armagnacs et Bourguignons, La maudite guerre (1407-1435)*, Tempus, Paris, 2009.

SÉRAPHIN, Gilles, « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc », in *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 1, SAMF, Toulouse, 2002, p. 145-201.

SÉRAPHIN, Gilles, « Un modèle de parcellaire médiéval : le parcellaire binaire », in *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2, SAMF, Toulouse, 2009, p. 37-51.

SERDON, Valérie, *Armes du diable, Arcs et arbalètes au Moyen Âge*, PUR, Rennes, 2005, p. 19.

SILLIÈRES, Pierre, *Prospection systématique au sol : la commune de Fourcès (Gers), Rapport de prospection pour l'année 1990*, déposé au SRA Midi-Pyrénées, 1990.

SILLIÈRES, Pierre, *Prospection systématique au sol : la commune de Fourcès (Gers), deuxième campagne (1991), Rapport de prospection pour l'année 1991*, déposé au SRA Midi-Pyrénées, 1991.

SIMON, Gaël, *Espace et société à Vendôme du XI^e au début du XIX^e siècle : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long*, thèse de doctorat sous la direction d'Élisabeth Lorans, Université de Tours, 2015.

Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées, Actes du 1^{er} colloque Aquitania à Limoges, 20-22 mai 1987, Aquitania, supplément n°4, Limoges, 1990.

SOURNIA, Bernard, « L'Inventaire du Patrimoine ou Le monument introuvable », in DEBRAY, Régis (dir.), *L'abus monumental ? Actes des entretiens du patrimoine, 1998*, Fayard, Paris, 1999, p. 207-214.

- SOUNY, David, MARIN, Agnès, GARRIGOU GRANDCHAMP, Pierre et BOUTOULLE, Frédéric (dir.), *Saint-Émilion, Une ville et son habitat médiéval (XII^e-XV^e s.)*, Éditions Lieux-Dits, collection Cahiers du Patrimoine, Lyon, 2016.
- TEISSEIRE, Hélène, *Le rôle des établissements d'ordres mendiants dans la topographie des villes gersoises du XIII^e au XV^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Sylvie Faravel, UTM, 1996.
- TEISSEIRE, Hélène, « Le rôle des établissements d'ordres mendiants dans la topographie des villes gersoises XIII^e-XV^e siècles », *BSAG*, 1998, p. 13-29.
- TEYSSOT, Josiane, « Les villes d'Auvergne pendant la guerre de Cent Ans », in CONTAMINE, Philippe et GUYOTJEANNIN, Olivier (dir.), *La guerre, la violence et les gens au Moyen Âge, t. II : Guerre et gens, Actes du 199^e Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques, Amiens, 1994*, Editions du CTHS, Paris, t. 2, 1996, p. 49-58.
- THEZAN, Denis de, « Gimbrède et son ancienne commanderie, Étude historique », *Revue de Gascogne*, 1884, p. 444-452.
- THOLIN, Georges (éd.), *Aide-mémoire pour servir à l'histoire de l'Agenais par André de Bellecombe*, Impr. Cocharaux, Auch, 1899.
- TOUBERT, Pierre, *Les structures du Latium médiéval, Le latium méridional et la Sabine du IX^e à la fin du XII^e siècle*, Rome, 1973.
- TOUBERT, Pierre, « L'oeuvre de Charles Higounet (1911-1988) », in COMBA, Rinaldo, SETTIA, Aldo A. (dir.), *I borghi nuovi secoli XII-XIV*, Società per gli studi storici della provincia di Cuneo, Cuneo, 1993, p. 11-38.
- TRABUT-CUSSAC, Jean-Paul, « Bastides ou forteresses ? Les bastides de l'Aquitaine anglaise et les intentions de leurs fondateurs », *Le Moyen Âge, Revue d'histoire et de philologie, La Renaissance du livre*, Bruxelles, t. 60, 1954, p. 81-135.
- TREFFORT, Cécile (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne, Trente-cinquièmes journées internationales d'histoire de Flaran, 2013*, PUM, Toulouse, 2015.
- TROCHET, Jean-René, « Réflexions sur l'apparition de la cheminée dans les maisons rurales en France, d'après les sources ethnographiques », in FELLER, Laurent, MANE, Perrine et PIPONNIER, Françoise (dir.), *Le village médiéval et son environnement, Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998, p. 237-249.
- TROCHET, Jean-René, *Maisons paysannes en France*, Creaphis, Paris, 2006.
- TROUETTE, Dr., « Sur une inscription du début du XVI^e siècle à Barran », *BSAG*, 1939, p. 230-237.
- UGAGLIA, Évelyne, *La Romieu : une fondation du cardinal Arnaud d'Aux*, mémoire de maîtrise sous la direction de Marcel Durliat, UTM, 1978.
- UGAGLIA, Évelyne et POUSTHOMIS, Bernard, « Découverte de poteries et verres dans le palais cardinalice de la Romieu (Gers) », *AMM*, t. 2, 1984.
- VAN ELSUWÉ, Muriel, « Géographie des jugeries royales de Gascogne aux XIV^e et XV^e siècles », *Annales du Midi*, t. 81 n° 92, 1969, p. 141-161.

- VAREIL, Anne, *Le donjon et le château de Bassoues (Gers)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, UTM, 2000.
- VERDIER, Hélène, « La preuve par le nombre », *In Situ*, 2005. [En ligne], mis en ligne le 24 avril 2012, consulté le 20 septembre 2015, <http://insitu.revues.org/2535>.
- VIERS, Catherine, avec la collaboration de CALMETTE, Philippe, *Castelnaud-Barbarens, Place d'Uzès (Gers), Rapport de diagnostic*, INRAP Grand Sud-Ouest, 2006.
- VIERS, Catherine, avec la collaboration de COMET, Anaïs, *Lagraulet, Au château, Rapport de diagnostic*, INRAP Grand Sud-Ouest, 2014.
- Villages et villageois au Moyen Âge*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1992.
- VIOLLET-LE-DUC, Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, éd. Bance-Morel, 1854-1868. En ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle](https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonné_de_l'architecture_française_du_XIe_au_XVIe_siècle).
- WATTEAUX, Magali, « À propos de la "naissance du village au Moyen Âge" : la fin d'un paradigme ? », *Études rurales*, Éditions de l'EHESS, Paris, n° 167-168, 2003, p. 306-318.
- WOLFF, Philippe, « Une route de Bordeaux à Toulouse à travers la Gascogne (XIV^e-XV^e siècles) », *BSAG*, 1951, p. 214-217.
- WOLFF, Philippe, « Inventaires villageois du Toulousain (XIV^e-XV^e siècles) », *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du CTHS*, Bibliothèque nationale, Paris, année 1966, vol. II, 1969, p. 481-544.
- ZADORA-RIO, Elisabeth, « Le village des historiens et le village des archéologues », in MORNET, Elisabeth (dir.), *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1995, p. 145-155.
- ZADORA-RIO, Elisabeth, « Les approches morphologiques des agglomérations : essai d'historiographie », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 13-22.
- ZADORA-RIO, Elisabeth, « Les actes de fondation et la question de la planification », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 467-472.
- ZADORA-RIO, Elisabeth et GAUTHIEZ, Bernard « Morphogenèse des agglomérations en Anjou-Touraine : la place du désordre », in GAUTHIEZ, Bernard, ZADORA-RIO, Élisabeth et GALINIÉ, Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, PUFR, Tours, 2003, p. 435-441.

INDEX DES NOMS DE LIEUX

- Aignan, 60, 73, 109, 133, 166, 188, 203, 208, 212, 215, 259, 291, 292, 314, 315, 338, 339, 341, 346, 355
- Ardizas, 333
- Aubiet, 29, 71, 121, 140, 167, 214, 291, 292, 302, 338, 339, 341, 342, 345, 359, 360, 370
- Auch, 26, 27, 35, 40, 49, 61, 63, 69, 75, 81, 85, 94, 95, 98, 99, 100, 101, 104, 105, 107, 128, 182, 240, 278, 295, 296, 306, 323, 329, 330, 331, 338, 341, 342, 343
- Auradé, 92, 234, 333, 345
- Aurensan, 79, 82, 110, 245, 246
- Aurimont, 334
- Auterive, 141, 169, 170, 173, 174, 291, 292, 341
- Aux-Aussat, 79, 245, 246
- Avezan, 128, 203, 207, 311
- Ayguetinte, 161, 339, 346
- Bajonnette, 241, 299
- Barcelonne-du-Gers, 94, 97, 146, 147, 150, 153, 204, 205, 247, 261, 299, 341, 374
- Barran, 60, 67, 79, 80, 84, 86, 94, 95, 97, 104, 109, 111, 114, 119, 132, 133, 140, 145, 146, 151, 157, 168, 169, 176, 177, 178, 186, 188, 191, 193, 195, 204, 205, 209, 211, 213, 214, 218, 222, 225, 226, 228, 230, 232, 236, 237, 247, 266, 269, 293, 333, 336, 338, 340, 341, 342, 346, 362, 367, 392
- Bassoues, 60, 85, 107, 109, 128, 131, 141, 151, 154, 191, 207, 212, 214, 240, 249, 263, 265, 299, 307, 308, 314, 315, 346, 365, 390, 393
- Bazian, 151, 195
- Beaumarchés, 34, 36, 37, 74, 144, 145, 146, 197, 204, 205, 213, 214, 216, 222, 223, 232, 240, 246, 259, 261, 293, 295, 298, 301, 332, 333, 341, 343
- Beaumont, 78, 104, 118, 274, 389
- Belmont, 127
- Bernède, 291
- Berrac, 203, 298
- Betplan, 79, 82, 110, 114, 122, 245, 246, 385
- Bezolles, 191, 337, 338, 339, 354, 361
- Biran, 128, 141, 203, 240, 363
- Bivès, 151, 162, 200, 201, 345, 346
- Bonas, 82, 141, 156, 235, 343, 382
- Boulaur, 72, 336
- Bretagne-d'Armagnac, 333
- Cabas-Loumassès, 107, 133, 186, 346, 374, 385
- Caillavet, 128
- Callian, 250
- Cassaigne, 73, 92, 153, 161, 164, 183, 207, 369, 372
- Castelnau-Barbarens, 49, 63, 64, 67, 77, 109, 128, 140, 151, 160, 161, 164, 183, 190, 192, 194, 209, 267, 303, 307, 314, 337, 346, 363, 388, 393
- Castéra-Lectourois, 122, 291, 296
- Castéra-Verduzan, 207
- Castet-Arrouy, 241, 261, 298
- Castillon-Debats, 305, 307
- Castin, 172
- Cazaubon, 142, 153, 166, 192, 294, 296, 305, 306, 314, 331, 337, 340, 341, 348, 361, 370, 371
- Céran, 151, 162, 345, 346
- Cézan, 191, 192
- Cologne, 36, 60, 61, 70, 109, 144, 146, 150, 151, 153, 154, 188, 189, 204, 211, 212, 213, 215, 216, 226, 227, 242, 246, 257,

- 258, 267, 306, 307, 308, 314, 330, 332, 333, 341, 345, 354, 360, 377
- Condom, 27, 29, 39, 94, 98, 100, 101, 102, 104, 117, 118, 153, 234, 241, 257, 273, 274, 280, 283, 287, 289, 296, 297, 323, 331, 335, 341, 355, 365, 366, 369, 385
- Corneillan, 79, 182, 197, 343, 347, 379
- Courrensan, 71, 127
- Crastes, 107, 133, 151, 340
- Dému, 87, 196
- Eauze, 33, 49, 94, 98, 99, 101, 103, 104, 117, 118, 228, 235, 279, 280, 296, 355, 379
- Endoufielle, 333, 346
- Espas, 341
- Estang, 172, 173, 174, 261, 275, 279
- Estramiac, 80, 336, 337, 390
- Faget-Abbatial, 129, 131, 209, 229, 342
- Flamarens, 207, 297
- Fleurance, 94, 95, 98, 100, 103, 108, 117, 145, 146, 242, 333, 334, 335, 341, 345, 354, 361, 362
- Fourcès, 7, 41, 71, 80, 84, 86, 108, 118, 133, 134, 138, 153, 154, 161, 162, 167, 183, 185, 191, 192, 207, 248, 250, 257, 258, 271, 274, 293, 294, 308, 314, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 341, 354, 359, 383, 391
- Gaudonville, 142, 150, 203, 207, 299, 305, 307, 339, 356
- Gaujac, 236, 237, 345
- Gazaupouy, 139, 189, 209, 341
- Gimbrède, 64, 69, 72, 128, 153, 192, 305, 307, 308, 314, 337, 339, 356, 392
- Gimont, 78, 94, 95, 98, 100, 101, 108, 144, 145, 147, 212, 227, 242, 251, 330, 332, 344, 354, 370
- Gondrin, 73, 78, 92, 94, 97, 104, 109, 123, 161, 163, 164, 165, 188, 228, 236, 237, 240, 241, 248, 273, 300, 314, 338, 340, 341, 343
- Haget, 79, 82, 110, 114, 122, 245, 246
- Homps, 129, 140, 344, 362
- Jegun, 107, 109, 160, 161, 167, 295, 308, 337, 341, 347
- La Romieu, 49, 74, 85, 109, 128, 141, 149, 154, 155, 156, 157, 178, 190, 191, 194, 206, 211, 238, 239, 287, 305, 312, 330, 331, 335, 339, 341, 366, 371, 387, 392
- La Sauvetat, 120, 142, 175, 207, 216, 298, 301, 308, 312, 333, 335, 337, 341, 342, 345
- Labéjan, 121, 345
- Lagarde, 189, 194, 207, 263, 311
- Lagraulet-du-Gers, 49, 69, 123, 138, 195, 199, 203, 298, 337, 346, 379, 393
- Lahitte, 291, 292, 343
- Lalanne-Arqué, 133, 186, 204, 346, 385
- Lamaguère, 129, 204
- Lamazère, 129, 172, 341, 380
- Lannepax, 71, 92, 146, 204, 236, 241, 298, 313, 339, 341
- Lannux, 79, 82, 92, 110, 245, 246
- Larressingle, 78, 86, 104, 118, 133, 138, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 203, 207, 208, 250, 259, 266, 275, 359, 365, 369, 373
- Larroque-Engalin, 141, 192
- Lasseube-Propre, 298
- Lauraët, 275
- Lavardens, 133, 140, 191, 261, 298, 341, 370, 372
- Le Brouilh-Monbert, 67, 191, 207
- Le Houga, 345
- Lectoure, 6, 26, 28, 40, 59, 61, 63, 65, 71, 94, 95, 98, 99, 102, 103, 104, 105, 111, 120, 280, 296, 297, 323, 334, 340, 365, 370, 374
- Ligardes, 192, 207
- Lombez, 27, 98, 99, 101, 103, 341, 366, 386
- Lupiac, 49, 314, 315

- Maignaut-Tauzia, 261, 337
 Manciet, 117, 140, 197, 282, 307, 336
 Marambat, 92, 193, 271, 363
 Marciac, 36, 60, 94, 98, 100, 104, 105, 108,
 116, 144, 145, 146, 261, 343
 Marestaing, 107, 133, 142, 151, 152, 343
 Marsan, 34, 373, 377
 Marsolan, 153, 161, 164, 341
 Masseube, 190, 204, 229, 307
 Mauroux, 153, 161, 195, 337, 338, 345
 Mauvezin, 70, 98, 99, 102, 247, 330, 341,
 371
 Miélan, 37, 145, 146, 204, 223, 224, 228,
 230, 231, 247, 306, 307, 308, 314, 322,
 330, 331, 333, 338, 341, 342, 346, 348,
 379, 385
 Miradoux, 59, 65, 109, 153, 161, 164, 195,
 259, 261, 296, 337, 341, 384
 Mirande, 30, 71, 78, 94, 95, 98, 100, 101,
 104, 108, 144, 145, 341, 364, 366
 Monbrun, 338
 Monferran-Savès, 341, 346
 Monfort, 49, 72, 77, 86, 146, 151, 154, 178,
 186, 188, 204, 211, 217, 227, 242, 261,
 305, 312, 338, 340, 341, 345, 383, 385
 Monguilhem, 34, 117, 204, 214, 228, 247,
 261, 275, 296, 302, 363
 Monlezun, 101, 117, 330, 331, 332
 Montaut-les-Créneaux, 49, 61, 63, 64, 67,
 92, 107, 128, 133, 141, 151, 152, 186,
 194, 203, 208, 209, 269, 291, 292, 337,
 338, 372
 Montégut-Arros, 161, 247, 263, 264, 344
 Montesquiou, 86, 92, 128, 141, 154, 161,
 164, 183, 185, 191, 192, 203, 212, 250,
 268, 298, 305, 307, 338, 341, 346, 359
 Montpézat, 15, 91, 133, 146, 291, 292,
 346
 Montréal, 15, 37, 39, 41, 48, 64, 69, 71, 73,
 77, 78, 80, 84, 85, 86, 91, 114, 117, 118,
 120, 121, 127, 134, 144, 145, 146, 147,
 149, 150, 152, 155, 156, 157, 163, 177,
 178, 182, 185, 186, 190, 192, 197, 204,
 205, 207, 208, 211, 212, 214, 216, 228,
 238, 239, 256, 257, 271, 272, 273, 274,
 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282,
 283, 284, 287, 288, 297, 298, 300, 301,
 302, 303, 304, 306, 308, 310, 311, 312,
 315, 331, 332, 334, 335, 336, 337, 338,
 341, 346, 347, 361, 368, 370, 382, 383
 Mouchan, 104, 138, 236
 Mouchès, 257, 258
 Nogaro, 78, 94, 95, 98, 99, 101, 104, 154,
 341
 Nougroulet, 291, 292
 Ordan-Larroque, 164, 338, 341, 354
 Ornézan, 121, 151, 161, 162, 186, 199,
 347
 Panjas, 138, 261, 298, 341
 Pauilhac, 128
 Pavie, 35, 61, 94, 98, 100, 101, 103, 108,
 144, 145, 146
 Pergain-Taillac, 153, 296
 Pessan, 63, 64, 128, 132, 140, 153, 175,
 192, 209, 306, 341, 344, 379
 Peyrusse-Grande, 191
 Plaisance, 79, 94, 97, 146, 198, 204, 223,
 224, 228, 231, 236, 237, 247, 261, 293,
 300, 322, 333, 339, 341, 342, 343, 344,
 346, 379
 Plieux, 29, 164, 247, 248, 263, 298, 337,
 361
 Polastron, 151, 345
 Pouy-Roquelaure, 185, 197, 199, 200, 201
 Projan, 79, 82, 110, 235, 245, 246
 Pujaudran, 121, 122, 151, 333, 345
 Puycasquier, 207, 212
 Puységur, 207
 Riguepeu, 247, 379, 383
 Riscle, 77, 86, 94, 98, 99, 102, 105, 256,
 341, 347, 359
 Roquebrune, 265

- Rozès, 185, 199, 345
 Sabazan, 257, 258
 Saint-Antoine, 129, 132, 153, 194, 300, 345, 365, 379, 384
 Saint-Arailles, 128, 190, 194, 241, 341, 379
 Saint-Blancard, 151, 169, 170, 174, 207, 349, 380
 Saint-Clar, 59, 65, 111, 133, 147, 153, 168, 169, 204, 205, 216, 226, 228, 241, 247, 267, 291, 326, 333, 336, 337, 339, 345, 354, 371, 380, 388
 Saint-Cricq, 131, 199, 346
 Sainte-Christie, 192, 238, 291, 292, 340, 342
 Sainte-Dode, 333, 339
 Sainte-Gemme, 211, 346
 Sainte-Mère, 85, 263, 299
 Saint-Germé, 82, 92, 110, 246
 Saint-Justin, 131, 132, 192, 196, 207, 268, 359
 Saint-Lary, 129, 140, 261, 267
 Saint-Léonard, 71, 267, 334, 340
 Saint-Mézard, 207, 299
 Saint-Mont, 78, 79, 82, 92, 132, 140, 165, 236, 246, 261, 300, 341, 344
 Saint-Orens, 71, 131, 207, 279, 282, 283, 284, 285, 286, 302, 347, 382
 Saint-Orens-Pouy-Petit, 131, 207, 337, 368
 Saint-Paul-de-Baïse, 140, 268, 336, 338
 Saint-Puy, 72, 108, 109, 111, 140, 153, 160, 166, 167, 175, 238, 298, 334, 335, 336, 337, 338, 345
 Saint-Sauvy, 128, 144, 146, 147, 151, 204, 205, 212, 346
 Samatan, 94, 98, 99, 103, 366
 Saramon, 61, 63, 65, 165, 212, 236, 237, 257, 258, 299, 308, 314, 315, 336, 337, 338, 341, 355, 377, 384
 Sarrant, 7, 70, 92, 104, 132, 138, 154, 155, 176, 188, 191, 193, 194, 247, 250, 251, 266, 267, 299, 312, 313, 333, 334, 345, 359, 365
 Sauveterre, 169, 171, 173, 230
 Seissan, 111, 133, 168, 205, 229, 342, 346
 Sempesserre, 386
 Simorre, 185, 195, 197, 199, 207, 332, 333, 346
 Sirac, 333
 Solomiac, 36, 72, 79, 104, 147, 150, 151, 186, 188, 195, 199, 204, 211, 213, 215, 216, 217, 218, 227, 238, 242, 300, 309, 312, 314, 330, 333, 336, 338, 339, 345, 346, 354, 370, 372
 Terraube, 76, 77, 85, 128, 141, 161, 183, 185, 190, 191, 192, 194, 196, 197, 249, 294, 334, 337, 346, 389
 Thoux, 261
 Tillac, 117, 192, 314
 Touget, 131, 132, 172, 173, 174, 238, 305, 306, 309, 342
 Tournecoupe, 71, 128, 340, 379
 Troncens, 76, 77, 121, 161, 185, 186, 197, 198, 200, 213, 342, 346
 Valence-sur-Baïse, 65, 72, 120, 146, 147, 188, 192, 204, 205, 335, 336, 337, 342, 373, 380, 388
 Verlus, 79, 82, 110, 236, 246
 Vic-Fezensac, 78, 79, 92, 94, 95, 98, 100, 101, 182, 268, 271, 292, 341, 342, 355
 Villecomtal-sur-Arros, 255, 260, 262, 263, 347
 Villefranche, 151, 152, 163, 198, 204, 205, 227, 252, 263, 298, 345, 362

TABLES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES INSERES DANS LE TEXTE

Tableaux

Tab. 2-1	Répartition des séries de sources écrites exploitées par période	83
Tab. 3-1	Répartition des principaux termes désignant les agglomérations par période	91
Tab. 3-2	Récapitulatif des principaux critères d'urbanité retenus par Françoise Bériac	94
Tab. 3-3	« Villes » gersoises à la fin du Moyen Âge	98
Tab. 3-4	Origine des villages et des bourgs gersoises par période	111
Tab. 3-5	Surface des villages et des bourgs gersoises	112
Tab. 4-1	Implantation des villages et des bourgs gersoises par période	130
Tab. 4-2	Implantation des villages et des bourgs d'origine ecclésiastique	131
Tab. 4-3	Implantation des villages et des bourgs d'origine castrale	132
Tab. 4-4	Implantation des bastides	134
Tab. 4-5	Sites et dimensions	135
Tab. 4-6	Sites et transformations avant 1330	137
Tab. 4-7	Sites et transformations après 1330	137
Tab. 4-8	Répartition des types de plans par origine de l'agglomération	143
Tab. 4-9	Répartition des types de plans par période	143
Tab. 4-10	Dimensions des places d'après les chartes de coutumes	151
Tab. 6-1	Répartition des fortifications collectives médiévales identifiées et de leurs remaniements	187
Tab. 6-2	Datation des principales campagnes de travaux sur les églises	202
Tab. 6-3	Répartition de la position de l'église par rapport à l'agglomération par période	203

Graphiques

Graph. 2-1	Répartition des dossiers	67
Graph. 2-2	Répartition des dossiers individuels, hors agglomérations	68
Graph. 2-3	Répartition des sources écrites exploitées par période	82
Graph. 2-4	Répartition des vestiges bâtis repérés par période	83
Graph. 2-5	Répartition des sources par site	84
Graph. 3-1	Origine des villages et des bourgs gersoises	111
Graph. 3-2	Surface des villages et des bourgs gersoises au début du XIV ^e siècle	112
Graph. 3-3	Surface des villages et des bourgs gersoises à la fin du XV ^e siècle	113
Graph. 3-4	Datation des villages et des bourgs gersoises, sites attestés	115
Graph. 4-1	Implantation des villages et des bourgs, état des lieux vers 1330	130
Graph. 4-2	Implantation des villages et des bourgs d'origine ecclésiastique, état des lieux vers	132

	1330	
Graph. 4-3	Implantation des villages et des bourgs d'origine castrale, état des lieux vers 1330	133
Graph. 4-4	Implantation des villages de moins d'un hectare de surface enclose, état des lieux vers 1330	135
Graph. 4-5	Implantation des villages et des bourgs dont la surface enclose est comprise entre 1 et 5 ha, état des lieux vers 1330	135
Graph. 4-6	Implantation des bourgs de plus de 5 ha de surface enclose, état des lieux vers 1330	136
Graph. 6-1	Répartition des fortifications collectives médiévales identifiées par période	187

TABLE DES MATIERES

Résumé.....	3
Abstract.....	3
Remerciements	5
Remarques préliminaires	9
Liste des abréviations	11
Introduction	13
Genèse du projet	16
Définition du sujet	17
Méthode interdisciplinaire	18
Problématiques soulevées	19
PARTIE 1	23
ÉTUDIER LES PETITES AGGLOMÉRATIONS ET LEURS TRANSFORMATIONS.....	23
Chapitre 1 – Les cadres de la recherche.....	25
A. Contexte géographique : pourquoi le département du Gers ?	25
<i>Un espace géographique homogène, mais nuancé.....</i>	<i>25</i>
<i>Un échantillon territorial.....</i>	<i>27</i>
<i>Villages et bourgs dans l’historiographie gasconne</i>	<i>28</i>
B. Contexte historique : une zone frontière face aux crises.....	32
<i>1250-1330 : un territoire frontière morcelé, mais toujours prospère.....</i>	<i>33</i>
<i>1330-1440 : un territoire au cœur de la tourmente.....</i>	<i>36</i>
<i>1440-1500 : un territoire en mutation qui se relève rapidement.....</i>	<i>39</i>
C. Contexte scientifique : un angle mort de la recherche ?.....	41
<i>Les agglomérations de la fin du Moyen Âge dans l’historiographie.....</i>	<i>42</i>
<i>La multiplication des sources exploitées</i>	<i>46</i>
<i>Redonner sa place au village</i>	<i>53</i>
Chapitre 2 – Une approche interdisciplinaire	59
A. L’étude du bâti	59
<i>L’Inventaire général dans le Gers.....</i>	<i>59</i>
<i>L’inventaire du patrimoine en trois étapes.....</i>	<i>61</i>

<i>La conduite de l'opération</i>	64
<i>Les résultats</i>	66
B. L'analyse des archives.....	70
<i>Les sources planimétriques</i>	70
<i>Les sources écrites</i>	73
C. Croisement des sources et échelles d'analyse.....	81
<i>Répartition des sources exploitables</i>	81
<i>Comparaisons et mises en perspectives</i>	85
<i>Exploitation des données sérielles</i>	87
Chapitre 3 – Entre villes et campagnes, les bourgs et les villages	91
<i>Villa, castrum, bastida, locum..., quelques précisions de vocabulaire</i>	91
A. Une quasi absence de villes.....	93
<i>À la recherche de critères pertinents</i>	93
<i>Origine et évolution des villes gersoises</i>	99
<i>La place des villes en Gascogne gersoise et alentour</i>	102
B. Un habitat intermédiaire développé : les bourgs et les villages.....	105
<i>Questions de définition</i>	106
<i>De petites agglomérations</i>	112
<i>La densification du maillage territorial</i>	115
C. Des liens étroits entre agglomérations rurales et campagnes.....	118
<i>L'habitat non aggloméré</i>	118
<i>Les hameaux</i>	120
<i>La double propriété</i>	121
PARTIE 2	125
1250-1330 : LA MONUMENTALISATION DES VILLAGES ET DES BOURGS	125
Chapitre 4 – Anciennes et nouvelles agglomérations, aspects morphologiques	127
A. Le site.....	127
<i>Types de sites</i>	127
<i>Points de fixation de l'habitat aggloméré</i>	131
<i>Influence du site sur la morphologie de l'agglomération</i>	134
B. Le plan.....	137
<i>Types de plans</i>	137
<i>Les bastides, la question des modèles et de leur diffusion</i>	143
<i>La régularité en question</i>	148
C. De l'îlot à la maison.....	150
<i>L'îlot</i>	150
<i>La parcelle</i>	151
<i>La maison</i>	155

Chapitre 5 – Des agglomérations qui se transforment	159
A. Extensions d'agglomérations	159
<i>Faubourgs, quartiers neufs et autres extensions.....</i>	<i>159</i>
<i>Les formes adoptées.....</i>	<i>164</i>
<i>Les bastides fondées près d'un habitat groupé</i>	<i>168</i>
B. Transferts d'habitat groupé	169
<i>Des disparités dans la documentation</i>	<i>169</i>
<i>Quelques traits communs.....</i>	<i>172</i>
C. Mutations internes aux villages et aux bourgs	174
<i>Des reconstructions faisant suite à des destructions.....</i>	<i>174</i>
<i>Des remaniements « discrets ».....</i>	<i>176</i>
<i>Une tendance à la densification ?.....</i>	<i>177</i>
Chapitre 6 – Une période de « grands travaux »	181
A. Les fortifications collectives	181
<i>Répartition dans le temps et dans l'espace.....</i>	<i>181</i>
<i>Parties constituantes.....</i>	<i>188</i>
<i>De la construction à l'utilisation</i>	<i>196</i>
B. Les édifices religieux	201
<i>Datation.....</i>	<i>201</i>
<i>La position de l'église dans l'agglomération</i>	<i>202</i>
<i>Nouvelles constructions.....</i>	<i>205</i>
<i>Remaniements d'édifices antérieurs</i>	<i>207</i>
C. Les infrastructures commerciales	210
<i>Les places de marché.....</i>	<i>210</i>
<i>Les halles.....</i>	<i>213</i>
<i>Les couverts, entre espace public et espace privé</i>	<i>216</i>
PARTIE 3	221
1330-1550 : RÉSISTANCES FACE AUX CRISES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE.....	221
Chapitre 7 – Restructurations en période de crises (1330-1440)	223
<i>Peu de villages et de bourgs concernés par ces restructurations.....</i>	<i>223</i>
A. Des rétractions d'agglomérations	224
<i>Causes et temporalités des rétractions de bastides.....</i>	<i>224</i>
<i>Aspects morphologiques des rétractions de bastides</i>	<i>227</i>
<i>D'autres rétractions</i>	<i>231</i>
<i>De la dédensification à la désertion</i>	<i>232</i>
B. Des agglomérations qui continuent à se développer.....	236
<i>Des extensions</i>	<i>237</i>

<i>Quelques rares nouvelles maisons repérées.....</i>	238
<i>Des chantiers de grande ampleur.....</i>	241
Chapitre 8 – Des travaux liés au climat d’insécurité (1330-1550)	245
A. La poursuite du mouvement de fortification collective.....	245
<i>La fortification d’espaces ouverts.....</i>	245
<i>L’amélioration des fortifications existantes.....</i>	249
B. La question des « forts villageois ».....	252
<i>Qu’est-ce qu’un fort villageois ?.....</i>	253
<i>Les églises fortifiées gersoises.....</i>	256
<i>L’absence de forts villageois en Gascogne gersoise ?.....</i>	260
C. Permanences et évolutions des fortifications.....	262
<i>Techniques et acteurs à l’œuvre.....</i>	263
<i>Des systèmes défensifs plus efficaces.....</i>	265
<i>L’entretien et le remaniement des fortifications après le milieu du XV^e siècle ...</i>	268
D. Entretien et utilisation d’une fortification collective au cours du XV ^e siècle : l’exemple de Montréal.....	272
<i>Une bastide en zone de frontière.....</i>	272
<i>Une communauté en alerte permanente.....</i>	278
<i>Des travaux incessants sur les fortifications.....</i>	283
Chapitre 9 – Le retour du dynamisme architectural (1440-1550)	291
A. Restructurations au lendemain des crises.....	291
<i>Quelques nouveaux faubourgs.....</i>	291
<i>Taux d’occupation des enceintes.....</i>	292
<i>« Grands travaux » et restructuration du parcellaire.....</i>	293
B. La reprise des « grands travaux ».....	295
<i>Les églises.....</i>	295
<i>Les autres édifices publics.....</i>	300
C. Le renouveau de l’architecture civile.....	303
<i>Des vestiges en pan-de-bois plus nombreux.....</i>	303
<i>Des remaniements d’édifices en pierre.....</i>	309
<i>La multiplication des couverts.....</i>	313
Conclusion	317
<i>Une méthode interdisciplinaire fondée sur l’inventaire du patrimoine.....</i>	319
<i>Les crises de la fin du Moyen Âge, rupture ou continuité ?.....</i>	320
<i>Extensions, rétractions et mutations : vers plus de régularité.....</i>	321
<i>Constructions et reconstructions : une monumentalisation de l’espace.....</i>	323
<i>Pour une patrimonialisation des villages et des bourgs gersois.....</i>	325

Sources	327
Bibliographie	351
Index des noms de lieux	395
Tables des tableaux et graphiques insérés dans le texte.....	399
Table des matières	401

